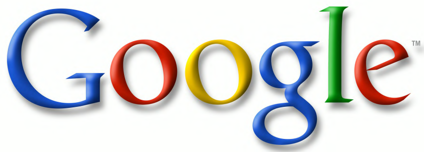
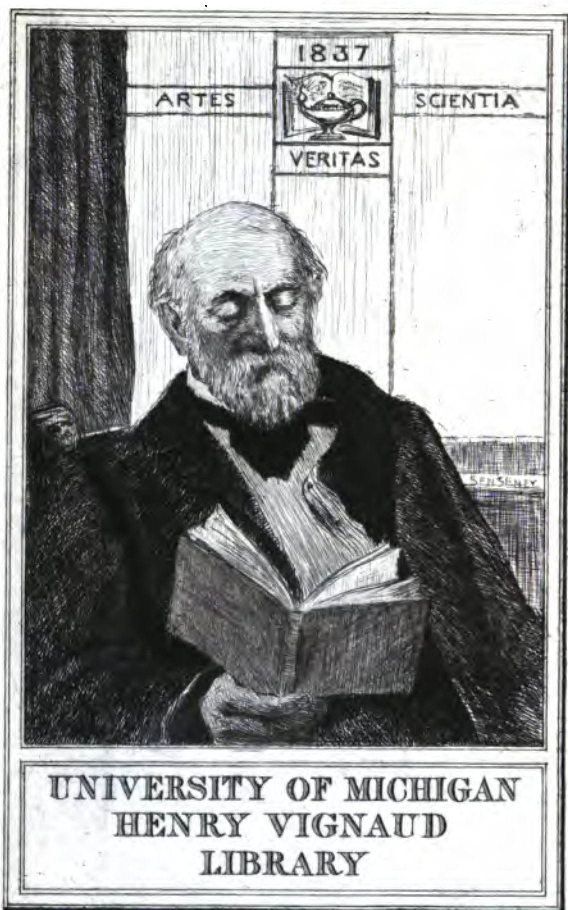



1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS

Liégeard

LE LIVRE DE MORMON.

PARIS. — IMPRIMERIE DE MARC DUCLOUX ET COMPAGNIE
rue Saint-Benoît, 7.

LE LIVRE DE MORMON

RÉCIT ÉCRIT DE

LA MAIN DE MORMON

SUR

des plaques prises des plaques de Néphi

Ce livre est un abrégé des annales du peuple de Néphi et des Lamanites, adressé aux Lamanites, qui sont un reste de la maison d'Israël, et aussi aux Juifs et aux Gentils, par voie de commandement et par l'esprit de prophétie et de révélation; écrit, scellé et tenu secret pour le Seigneur, afin qu'il ne soit point détruit, et qu'il revienne à la lumière par le don et le pouvoir de Dieu, pour être interprété: scellé de la main de Moroni, et caché pour le Seigneur, pour reparaître, dans les temps voulus, par l'organe des Gentils. L'interprétation de ces choses a été faite par le don de Dieu.

Il renferme, en outre, un abrégé du livre d'Ether, qui contient les annales du peuple de Jared, qui fut dispersé dans le temps où le Seigneur confondit le langage du peuple, lorsqu'il bâtissait une tour pour monter au ciel; annales qui sont destinées à montrer au reste de la maison d'Israël les grandes choses que le Seigneur a faites en faveur de leurs pères; afin qu'ils puissent connaître les alliances du Seigneur, où il leur était promis qu'ils ne seront pas rejetés à toujours; et aussi, pour convaincre Juifs et Gentils que JESUS est le CHRIST, le DIEU ETERNEL, se manifestant à toutes nations.

Et maintenant, s'il s'y trouve des fautes, elles sont des hommes. C'est pourquoi, ne condamnez pas les choses de Dieu, afin de paraître sans taches au siége du jugement du Christ.

TRADUIT EN ANGLAIS PAR JOSEPH SMITH, JUNIOR

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR JOHN TAYLOR
ET CURTIS E. BOLTON

ÉDITION STÉRÉOTYPE

PUBLIÉE PAR

JOHN TAYLOR

PARIS
RUE DE PARADIS-POISSONNIÈRE, 37

1852

Témoignage des trois témoins.

Qu'il soit connu de toutes nations, familles, langues et peuples, partout où cette œuvre arrivera, que nous avons vu, par la grâce de Dieu, le Père, et de Notre Seigneur Jésus-Christ, les plaques contenant ces annales, qui sont l'histoire du peuple de Néphi, et des Lamanites, leurs frères, et du peuple de Jared, venu de la Tour dont il a été parlé. Nous savons aussi que ces annales ont été traduites par le don et le pouvoir de Dieu, car sa voix nous l'a déclaré; c'est pourquoi, nous savons, avec certitude, que ces choses sont vraies. Et nous témoignons, aussi, d'avoir vu les caractères gravés qui sont sur les plaques; et que nous les avons vus par le pouvoir de Dieu, et non par celui de l'homme. Et nous déclarons, en toute sincérité, qu'un ange de Dieu vint du ciel, et qu'il apporta et plaça les plaques devant nos yeux, de sorte que nous les pûmes regarder et voir, ainsi que les caractères qui y étaient gravés. Et nous savons que c'est par la grâce de Dieu, le Père, et de Notre Seigneur Jésus-Christ, que nous vîmes, et que nous rendons témoignage que ces choses sont vraies, et quoiqu'elles soient un miracle à nos yeux, cependant la voix du Seigneur nous a ordonné d'en rendre témoignage : voilà pourquoi, voulant obéir au commandement de Dieu, nous rendons témoignage de ces choses. Car, nous savons que si nous sommes fidèles au Christ, nous laverons nos vêtements du sang de tous les hommes, et nous serons trouvés sans taches devant le siége du jugement du Christ; et nous demeurerons éternellement avec lui dans les cieux. Et gloire en soit au Père, au Fils et au Saint-Esprit, qui est un Dieu. Amen.

Oliver Cowdery,
David Whitmer,
Martin Harris.

Témoignage des huit témoins.

Qu'il soit connu à toutes nations, familles, langues et peuples, partout où cette œuvre viendra, que Joseph Smith, junior, l'interprète de ces annales, nous a fait voir les plaques dont il a été parlé, lesquelles ont l'apparence de l'or; et que nous avons tenu et touché de nos mains chacune des feuilles que ledit Smith a traduites, et que nous avons vu, aussi, les caractères gravés, ayant l'apparence d'un travail très ancien, et d'une exécution exquise. Et nous rendons témoignage, en toute sincérité, que ledit Smith nous a montré ces plaques; car, nous les avons vues et pesées; et nous savons avec certitude qu'il les a en sa possession. Et nous donnons nos noms au monde, pour témoigner à toute la terre de ce que nous avons vu; et nous ne mentons pas, Dieu en rend le témoignage.

Christian Whitmer,
Jacob Whitmer,
Peter Whitmer, Junior,
John Whitmer,
Hiram Page,
Joseph Smith, Senior,
Hyrum Smith,
Samuel, H. Smith.

TABLE DES MATIÈRES.

II NÉPHI. 49

JACOB. 109

HÉLAMAN. 356

III NÉPHI. 395

MORONI. 506



PREMIER LIVRE DE NÉPHI.

SON RÈGNE ET SON MINISTÈRE.

CHAPITRE I.

De Léhi et de sa femme Sariah, et de ses quatre fils, appelés, (commençant par l'aîné) Laman, Lémuel, Sam et Néphi. Le Seigneur avertit Léhi de quitter le pays de Jérusalem, parce que, prophétisant au peuple touchant ses iniquités, on cherche à lui ôter la vie. Il voyage, avec sa famille, pendant trois jours, dans le désert. Néphi, prenant ses frères avec lui, retourne au pays de Jérusalem, pour s'enquérir des annales des Juifs. Récit de leurs souffrances. Ils prennent pour femmes les filles d'Ismaël. Ils se mettent en route et entrent dans le désert avec leurs familles. Leurs souffrances et leurs afflictions. Itinéraire de leur marche. Ils arrivent aux grandes eaux. Les frères de Néphi se révoltent contre lui. Il les confond. Construction d'un navire. Ils donnent au pays le nom d'Abondance. Ils traversent les grandes eaux, et arrivent à la terre de promission.— Ceci est d'après les annales de Néphi, ou en d'autres termes, moi, Néphi, j'écris ces annales.

1 Moi, Néphi, né de bonne famille, assez instruit dans la science de mon père, j'ai eu de grandes afflictions dans le cours de ma vie; néanmoins, le Seigneur a répandu ses faveurs sur tous mes jours; oui, Dieu m'a fait connaître sa bonté et ses mystères; c'est pourquoi, je fais un récit des actes de ma vie; et je fais ce récit dans la langue de mon père, qui est la science des Juifs et le langage des Egyptiens. Et je sais que mon récit est vrai; et je l'écris de ma propre main, et je le fais selon ma connaissance.

2 Il arriva, au commencement de la première année du règne de Sédécias, roi de Juda (mon père Léhi étant demeuré à Jérusalem jusqu'alors), qu'il vint un grand nombre de prophètes, annonçant au peuple qu'il eût à se repentir, ou que la grande ville de Jérusalem serait détruite. C'est pourquoi, mon père Léhi, étant sorti, pria le Seigneur, de tout son cœur, pour son peuple.

3 Et tandis qu'il priait le Seigneur, une colonne de feu lui apparut et s'arrêta devant lui sur un rocher; et il vit et entendit beaucoup de choses qui le frappèrent de crainte et d'étonnement.

4 Et il arriva qu'étant de retour dans sa maison à Jérusalem, il se jeta sur son lit, ravi par l'Esprit et les choses qu'il avait vues; et, étant ainsi ravi par l'Esprit, il eut une vision, et il vit les cieux s'ouvrir, et il crut voir Dieu assis sur son trône, entouré d'un concours innombrable d'anges, qui paraissaient chanter et louer leur Dieu.

5 Et il vit un Etre qui descendait du milieu du ciel, dont l'éclat surpassait celui du soleil en plein midi, et il en vit douze autres qui le suivaient, et leur éclat surpassait celui des étoiles du firmament; et ils descendirent et allèrent sur la surface de la terre; et le premier étant venu se tint devant mon père et il lui donna un livre, qu'il lui ordonna de lire; et comme il le lisait, il fut rempli de l'Esprit du Seigneur, et il lut ainsi : Malheur, malheur à Jérusalem, car j'ai vu tes abominations. Oui, mon père a lu bien des choses touchant Jérusalem; il a lu qu'elle serait détruite, et que, de ses habitants beaucoup périraient par l'épée, et que beaucoup seraient emmenés captifs à Babylone.

6 Et quand mon père eut lu et vu bien des choses grandes et merveilleuses, il éleva son cœur vers Dieu et s'écria: Grandes et merveilleuses sont tes œuvres, ô Seigneur, Dieu tout-puissant! Ton trône est haut élevé dans les cieux, et ta puissance, ta bonté et ta miséricorde s'étendent sur tous les habitants de la terre; et parce que tu es miséricordieux, tu ne laisseras pas périr ceux qui viennent à toi! Ainsi parla mon père, en louant Dieu, car son âme et son cœur étaient remplis de joie, à cause de ce qu'il avait vu, et des choses qui lui avaient été montrées par le Seigneur.

7 Et maintenant, moi, Néphi, je ne fais pas un récit complet des choses que mon père a écrites, car il en a écrit un grand nombre qu'il a eues en visions et en songes, ainsi que beaucoup qu'il prophétisa et annonça à ses enfants, et que je ne rapporterai pas en entier; je ne donne que le récit des choses arrivées de mes jours. Voici, je fais un abrégé des annales de mon père sur des plaques que j'ai préparées de mes mains; et après avoir donné l'abrégé des annales de mon père, je ferai le récit de ma vie.

8 C'est pourquoi, je voudrais que vous sussiez, qu'après que le Seigneur eut montré à mon père Léhi tant de choses merveilleuses, touchant la destruction de Jérusalem, il se rendit au milieu du peuple, et commença à prophétiser et à lui annoncer ce qu'il avait vu et entendu

9 Mais les Juifs se moquaient de lui à cause de ce qu'il
leur reprochait, car, en vérité, il leur reprochait leurs mé-
chancetés et leurs abominations; et il témoignait que ce
qu'il avait vu et entendu, et aussi ce qu'il avait lu dans le
livre, annonçaient positivement l'avénement d'un Messie et
la rédemption du monde.
10 Et quand les Juifs entendirent cela, ils devinrent fu-
rieux contre lui, ainsi qu'ils ont toujours été contre les
prophètes de l'ancien temps, qu'ils avaient chassés, lapidés
et tués; et ils cherchèrent également à lui ôter la vie. Mais,
moi, Néphi, je vous montrerai que les tendres miséricor-
des du Seigneur sont sur tous ceux qu'il a choisis à cause
de leur foi, pour leur donner de la puissance, même celle
de se délivrer.
11 Car, voici, le Seigneur parla à mon père en songe, et
lui dit : Tu es béni, Léhi, à cause de ce que tu as fait; et,
parce que tu m'as été fidèle et que tu as déclaré à ce peuple
ce que je t'avais ordonné, voici, ils cherchent à te tuer.
12 Et le Seigneur commanda à mon père, en songe, de
prendre sa famille et de partir au désert. Et il fut soumis à
la parole du Seigneur, et il fit ce qu'il lui avait ordonné.
13 Et il partit dans le désert, et quitta sa maison, la
terre de son héritage, son or, son argent, ses choses pré-
cieuses, et ne prit rien avec lui que sa famille, des provi-
sions, et ses tentes; et il arriva au bord de la mer Rouge,
et il voyagea dans le désert sur les bords de la mer Rouge
avec sa famille, composée de ma mère Sariah, de mes frères
aînés, qui se nommaient Laman, Lémuel et Sam.
14 Et quand il eut marché trois jours dans le désert,
il dressa sa tente dans une vallée sur les bords d'une ri-
vière; et là, il construisit un autel de pierres, et il fit une
offrande au Seigneur, et rendit grâces au Seigneur, notre
Dieu. Et il donna le nom de Laman à cette rivière, qui se
jetait dans la mer Rouge; et la vallée était sur les bords,
près de son embouchure.
15 Et lorsque mon père vit que les eaux de la rivière se
jetaient dans le bassin de la mer Rouge, il parla à Laman,
disant : O puisses-tu être semblable à cette rivière, coulant
continuellement vers la source de toute justice; et il dit
aussi à Lémuel : O puisses-tu être semblable à cette vallée,
ferme et constant, et inébranlable à garder les commande-
ments du Seigneur. Et il parlait ainsi à cause de l'endur-
cissement du cœur de Laman et de Lémuel; car ils murmu-
raient contre leur père en bien des choses, l'accusant d'être
un visionnaire, et de les avoir emmenés du pays de Jéru-
salem où ils avaient abandonné la terre de leur héritage,

leur or, leur argent et leurs choses précieuses pour périr dans le désert. Et ils disaient qu'il n'avait fait cela qu'à cause des folles imaginations de son cœur. C'est ainsi que Laman et Lémuel, qui étaient les aînés, murmuraient contre leur père, parce qu'ils ne connaissaient point les voies de ce Dieu qui les avait créés. Ils ne croyaient pas, non plus, que Jérusalem, cette grande ville, serait détruite, selon ce qui avait été dit par les prophètes. Et ils ressemblaient aux Juifs de Jérusalem, qui avaient cherché à tuer mon père.

16 Et il arriva que mon père, rempli de l'Esprit, leur parla dans la vallée de Lémuel, avec une telle puissance, qu'ils tremblèrent devant lui. Et il les confondit de telle sorte qu'ils n'osèrent plus rien dire contre lui; et ils se soumirent à ses ordres. Mon père demeurait alors sous une tente.

17 Et moi, Néphi, très jeune encore, mais pourtant d'une haute taille, et ayant aussi un grand désir de connaître les mystères de Dieu, je criai au Seigneur, et voici : il me visita, et fléchit mon cœur, de manière que je crus toutes les paroles de mon père; c'est pourquoi, je ne me révoltai pas contre mon père, ainsi que faisaient mes frères. Et je m'adressai à Sam, et je lui fis connaître ce que le Seigneur m'avait manifesté par son Saint-Esprit, Et il crut en mes paroles; mais Laman et Lémuel ne voulurent point les entendre; et moi, affligé de la dureté de leurs cœurs, je priai pour eux le Seigneur.

18 Et le Seigneur me dit : Tu es béni, Néphi, à cause de ta foi, car tu m'as cherché avec diligence et humilité de cœur. Et tant que vous garderez mes commandements, vous serez prospères, et vous serez conduits à la terre promise, oui, dans une terre même que je vous ai préparée; oui, une terre qui est préférable à toutes les autres terres. Et tant que tes frères se révolteront contre toi, ils seront retranchés de la présence du Seigneur. Et si tu gardes mes commandements, tu seras le gouverneur et l'instructeur de tes frères. Car voici, au jour qu'ils se révolteront contre moi, je les accablerai d'une grande malédiction, et ils n'auront aucun pouvoir sur ta postérité, à moins qu'elle ne se révolte aussi contre moi. Et s'il arrive qu'elle se révolte contre moi, ils seront un fléau pour ta postérité, pour les porter au souvenir de la bonne voie.

19 Or, moi, Néphi, après avoir parlé au Seigneur, je revins à la tente de mon père. Et il me parla, disant: J'ai eu un songe, dans lequel le Seigneur m'a ordonné que toi et tes frères vous retourniez à Jérusalem. Car, Laban possède

les annales des Juifs, et aussi une généalogie de tes pères, qui sont gravées sur des plaques d'airain. Et le Seigneur m'a dit que toi et tes frères, vous eussiez à aller à la maison de Laban pour obtenir les annales et les apporter ici dans le désert. Et maintenant, écoute : Tes frères murmurent disant que ce que j'exige d'eux est trop dur; mais ce n'est point moi qui l'exige, c'est un commandement du Seigneur. Va donc, mon fils, et tu seras favorisé de Dieu, parce que tu n'as pas murmuré.

20 Et je répondis à mon père, disant : J'irai, et je ferai ce que le Seigneur ordonne, car, je sais que le Seigneur ne donne point ses commandements aux enfants des hommes, sans préparer la voie pour qu'ils accomplissent ce qu'il leur commande.

21 Et mon père, ayant entendu ces paroles, en fut extrêmement réjoui, car il savait que j'avais été béni du Seigneur. Alors moi Néphi, et mes frères, nous nous mîmes en route dans le désert, emportant nos tentes avec nous, pour aller au pays de Jérusalem. Et après y être arrivés, nous nous concertâmes entre nous; et nous tirâmes au sort pour savoir lequel de nous irait à la maison de Laban. Et le sort tomba sur Laman; et Laman entra dans la maison de Laban, et il s'entretint avec lui, alors qu'il était assis dans sa maison. Et il lui demanda les annales gravées sur des plaques d'airain, qui contenaient la généalogie de mon père.

22 Et Laban devint furieux, et le chassa de sa maison; et il ne voulut pas lui donner les annales, mais il lui dit: Tu es un voleur et je te tuerai. Alors, Laman s'enfuit, et nous raconta ce que Laban avait fait. Et nous commençâmes à être très affligés, et mes frères voulaient retourner vers mon père dans le désert. Mais je leur dis : Comme le Seigneur vit, et comme nous vivons, nous ne retournerons point vers nótre père, que nous n'ayons accompli ce que le Seigneur nous a commandé. C'est pourquoi, soyons fidèles à garder les commandements du Seigneur; allons au pays de l'héritage de notre père, car il y a laissé de l'or, de l'argent, et toutes sortes de richesses. Et il l'a fait pour obéir aux commandements du Seigneur, sachant que Jérusalem sera détruite à cause de la méchanceté du peuple qui a méprisé les paroles des prophètes.

23 Et si mon père fût resté dans ce pays après avoir reçu l'ordre d'en sortir, il périrait comme les autres. C'est pourquoi, il était nécessaire qu'il quittât le pays. Et maintenant, Dieu, dans sa sagesse, veut que nous obtenions ces annales, afin de conserver à nos enfants la langue de nos

pères; et aussi, afin de leur transmettre ce qui a été prédit par tous les saints prophètes, qui l'ont reçu de l'Esprit et de la puissance de Dieu, depuis le commencement du monde jusqu'aux temps présents. —Et après avoir ainsi parlé à mes frères, je les persuadai de demeurer fidèles à garder les commandements de Dieu.

24 Et nous allâmes au pays de notre héritage et nous ramassâmes notre or, notre argent et nos choses précieuses; et nous retournâmes à la maison de Laban.

25 Et nous entrâmes chez Laban, et nous lui demandâmes de nous donner les annales gravées sur les plaques d'airain, pour lesquelles nous lui offrîmes notre or, notre argent et toutes nos choses précieuses.

26 Quand Laban vit que nos richesses étaient considérables, il les convoita; c'est pourquoi, il nous chassa violemment de sa maison, et il envoya ses serviteurs pour nous tuer, afin de s'emparer de nos richesses. Nous prîmes aussitôt la fuite devant les serviteurs de Laban, et nous fûmes obligés d'abandonner nos biens entre les mains de Laban.

27 Nous étant donc enfuis dans le désert, les serviteurs de Laban ne purent nous atteindre, car nous nous cachâmes dans le creux d'un rocher. Et Laman était furieux contre moi et contre mon père; et Lémuel l'était aussi, car il écoutait ce que disait Laman. C'est pourquoi Laman et Lémuel éclataient en paroles dures contre nous, leurs plus jeunes frères, jusqu'à nous frapper de verges.

28 Et comme ils nous frappaient, un ange du Seigneur vint se placer devant eux, et leur dit : Pourquoi frappez-vous de verges votre frère cadet? Ne savez-vous pas que le Seigneur l'a choisi pour être votre chef, à cause de vos iniquités? Voici, vous retournerez à Jérusalem, et le Seigneur livrera Laban entre vos mains. Et l'ange, ayant ainsi parlé, disparut. Et lorsque l'ange eut disparu, Laman et Lémuel commencèrent encore à murmurer, disant : Comment le Seigneur pourra-t-il nous livrer Laban, lui, un homme puissant, qui commande à cinquante, oui, qui peut même tuer cinquante, et pourquoi pas nous?

29 Alors, je parlai à mes frères, leur disant : Retournons à Jérusalem, et soyons fidèles à garder les commandements du Seigneur; car il est plus puissant que toute la terre, pourquoi ne serait-il pas plus puissant que Laban avec ses cinquante, ou même avec ses dizaines de mille? Montons-y donc, soyons forts comme Moïse; car, lui, il parla aux eaux de la mer Rouge, et elles se divisèrent de côté et d'autre, et nos pères sortirent de la captivité à pied sec; et les ar-

mées de Pharaon, qui les poursuivaient, furent englouties dans les eaux de la mer Rouge. Maintenant, vous savez que cela est vrai; et vous savez aussi qu'un ange vous a parlé; comment alors pouvez-vous douter? Allons-y; le Seigneur peut nous délivrer aussi bien que nos pères, et détruire Laban comme il a détruit les Egyptiens.

30 Après que je leur eus dit ces paroles, ils étaient toujours irrités, et continuaient à murmurer; cependant, ils me suivirent jusqu'au pied des murs de Jérusalem. Et il faisait nuit. Et je les fis cacher hors des murs. Et lorsqu'ils se furent cachés, moi, Néphi, j'entrai dans la ville, et je marchai vers la maison de Laban. Et j'étais guidé par l'Esprit, ne sachant pas d'avance ce que je ferais. Cependant, je m'avançai, et comme je m'approchais de la maison de Laban, je vis un homme par terre devant moi, et il était ivre; et m'approchant de lui, je vis que c'était Laban, et j'aperçus son épée, et je la tirai du fourreau, et la poignée était d'or pur, et d'un très beau travail, et la lame était de l'acier le plus précieux.

31 Et je fus contraint par l'Esprit de tuer Laban. Mais, je disais en mon cœur, je n'ai jamais répandu le sang de l'homme, et j'hésitais, ne voulant point le tuer. Mais, l'Esprit me dit encore : Voici, le Seigneur l'a livré entre tes mains. Et je savais aussi qu'il avait cherché à me tuer, et qu'il ne voulait point écouter les commandements du Seigneur, et qu'il s'était emparé de nos biens.

32 L'Esprit me dit encore : Tue-le, puisque le Seigneur l'a livré entre tes mains; car, le Seigneur fait périr les méchants pour accomplir ses justes desseins. Il vaut mieux qu'un seul homme périsse que de laisser périr toute une nation dans l'incrédulité.

33 Et, lorsque moi, Néphi, j'eus entendu ces paroles, je me rappelai celles que le Seigneur m'avait dites dans le désert : Tant que ta postérité gardera mes commandements, elle prospérera dans la terre de promission. — Oui, et je pensais aussi qu'elle ne pourrait point garder les commandements du Seigneur selon la loi de Moïse, sans avoir la loi. Et je savais que la loi était gravée sur les plaques d'airain; et je savais aussi que le Seigneur avait livré Laban entre mes mains, afin que je pusse posséder les annales, ainsi qu'il l'avait ordonné. C'est pourquoi je cédai à la voix de l'Esprit, et ayant pris Laban par les cheveux, je lui coupai la tête avec sa propre épée. Et je pris ensuite les vêtements de Laban, et je m'en revêtis complétement, et je ceignis mon corps de son armure.

34 Et après avoir fait ces choses, je me rendis à l'endroit

où était le trésor de Laban. Et comme je m'approchais de ce lieu, je rencontrai le serviteur de Laban qui avait les clefs du trésor, et imitant la voix de Laban, je lui commandai de s'y rendre avec moi. Et il me prit pour son maître Laban, car il reconnut ses vêtements, et l'épée dont j'avais ceint mes reins. Et il me parla des Elders (Anciens) des Juifs, sachant que son maître Laban avait passé la soirée auprès d'eux. Et je lui répondis comme si c'eût été Laban. Et je lui dis aussi que je devais porter à mes frères aînés, en dehors des murs, les annales qui étaient sur les plaques d'airain. Et je lui ordonnai de me suivre. Et comme il croyait que je parlais des frères de l'église, et que j'étais bien son maître, ce même Laban que j'avais tué, il me suivit. Et il me parla plusieurs fois touchant les Elders des Juifs, pendant que j'allais vers mes frères, restés en dehors des murs.

35 Et lorsque Laman me vit, il fut extrêmement effrayé, ainsi que Lémuel et Sam. Et ils se sauvèrent à mon approche, car ils supposaient que j'étais Laban, et ils croyaient qu'il m'avait tué, et qu'il venait pour les tuer aussi.

36 Mais, je les appelai, et m'ayant entendu, ils cessèrent de s'enfuir. Et quand le serviteur de Laban vit mes frères, il se mit à trembler, et il était sur le point de s'enfuir et de retourner à Jérusalem.

37 Mais, moi, Néphi, comme j'étais de grande taille, et aussi parce que j'étais beaucoup fortifié par le Seigneur, je saisis le serviteur de Laban, et je le tins pour l'empêcher de s'enfuir. Et je lui dis que s'il voulait écouter mes paroles, comme le Seigneur vit, et comme je vis, nous lui épargnerions la vie. Et je l'assurai, par serment, de ne pas craindre, et qu'il serait libre comme nous, s'il voulait venir au désert avec nous. Et je lui parlai encore, disant : Certainement, le Seigneur nous a ordonné de faire ce que nous avons fait; et ne devons-nous pas être exacts à garder les commandements du Seigneur? C'est pourquoi, si tu veux te rendre au désert, chez mon père, tu auras ta place parmi nous.

38 Alors, Zoram, qui était le nom de ce serviteur, prit courage sur ce que je lui avais dit; et il consentit d'aller au désert, chez mon père. Et il nous jura, avec serment, de rester dorénavant avec nous. Maintenant, voici pourquoi nous désirions qu'il restât avec nous : c'est afin que les Juifs ne connussent pas notre fuite dans le désert; car nous craignions d'être poursuivis et tués par eux.

39 Et quand Zoram se fut engagé par serment envers nous, nos craintes cessèrent par rapport à lui. Alors nous

prîmes les plaques et le serviteur de Laban, nous partîmes
dans le désert, et nous allâmes à la tente de notre père.
40 Et lorsque nous arrivâmes chez notre père, voici, il
fut rempli de joie, et ma mère Sariah se réjouit aussi extrê-
mement; car elle avait été dans une grande affliction à
cause de nous, croyant que nous avions péri dans le dé-
sert. Et elle s'était plainte aussi de mon père, le traitant de
visionnaire, et disant : Tu nous as fait quitter le pays de no-
tre héritage, et mes fils ne sont plus, et nous allons périr
dans le désert. Et c'est ainsi que ma mère s'était plainte de
mon père.
41 Et mon père lui avait répondu, disant : Je sais que je
suis un visionnaire, car si je n'avais pas eu la vision des
choses de Dieu, je n'aurais pas connu sa bonté, et je serais
resté à Jérusalem pour y périr avec mes frères. Mais, voici,
j'ai obtenu une terre de promission, et maintenant je me
réjouis de toutes ces choses; car, je sais que le Seigneur
délivrera mes fils des mains de Laban, et qu'il nous les ra-
mènera. Et mon père Léhi rassurait ainsi ma mère Sariah
par rapport à nous, pendant que nous voyagions dans le
désert vers la ville de Jérusalem, pour avoir les annales des
Juifs.
42 Et lorsque nous fûmes de retour à la tente de mon
père, leur joie fut complète, et ma mère fut consolée; et elle
dit : Je suis maintenant certaine que le Seigneur a ordonné à
mon mari de fuir dans le désert; oui, et je sais aussi, avec
certitude, que le Seigneur a protégé mes fils, qu'il les a
délivrés des mains de Laban, et qu'il leur a donné le pou-
voir d'accomplir ce que le Seigneur leur a commandé. C'est
ainsi qu'elle parlait.
43 Et ils se réjouirent extrêmement, et ils offrirent au
Seigneur des sacrifices et une offrande par le feu; et ils ren-
dirent grâces au Dieu d'Israël. Et après avoir rendu grâces,
mon père Léhi prit les annales, qui étaient gravées sur les
plaques d'airain, et il les compulsa depuis le commencement.
Et il vit qu'elles contenaient les cinq livres de Moïse, don-
nant le récit de la création du monde, comme aussi l'his-
toire d'Adam et d'Eve, nos premiers parents; et aussi les
annales des Juifs depuis leur origine jusqu'au commence-
ment du règne de Sédécias, roi de Juda; et encore, les pro-
phéties des saints prophètes, depuis le commencement jus-
qu'au règne de Sédécias; et en outre, bien des prophéties
de Jérémie.
44 Et mon père Léhi trouva aussi, sur les plaques d'ai-
rain, la généalogie de ses pères, d'où il connut qu'il des-
cendait de Joseph, de ce même Joseph, fils de Jacob, qui

fut vendu en Egypte, et qui fut préservé par la main du Seigneur, pour sauver de la famine son père Jacob et toute sa maison. Et ils furent aussi emmenés hors de captivité et hors du pays d'Egypte, par ce même Dieu qui les avait protégés. Et c'est ainsi que mon père Léhi connut la généalogie de ses pères. Et Laban descendait aussi de Joseph; et c'est pour cela que lui et ses pères avaient conservé ces annales.

45 Or, mon père, ayant vu toutes ces choses, fut rempli de l'Esprit, et il commença de prophétiser sur sa postérité : que ces plaques d'airain seraient envoyées à toutes nations, familles, langues et peuples de sa postérité. C'est pourquoi, il disait que ces plaques d'airain ne périraient jamais, et qu'elles ne seraient même jamais ternies par le temps. Et il prophétisa bien des choses touchant sa postérité.

46 Jusqu'alors, mon père et moi avions gardé les commandements du Seigneur. Et nous avions recueilli les annales, ainsi que le Seigneur nous l'avait ordonné; et les ayant examinées, nous les avions trouvées extrêmement précieuses; et elles nous étaient d'un grand prix, attendu que nous pouvions transmettre les commandements du Seigneur à nos enfants. C'est pourquoi, le Seigneur avait décidé, dans sa sagesse, que nous les emporterions avec nous pendant notre marche dans le désert vers la terre promise.

CHAPITRE II.

1 Et moi, Néphi, je ne donne point la généalogie de mes pères en cette partie de mes annales, et je ne la donnerai, en aucun temps, sur les plaques que je suis à écrire, parce qu'elle se trouve dans les annales que mon père a gardées; c'est pourquoi, je ne l'écris point ici. Car il me suffit de dire que nous sommes descendants de Joseph. Mais, il n'est point urgent que je donne un récit complet de tout ce qui concerne mon père, attendu qu'il ne saurait être rapporté sur ces plaques que je réserve aux choses de Dieu. Car tout mon dessein est de pouvoir persuader les hommes de venir au Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, afin d'être sauvés. C'est pourquoi, je n'écris point les choses qui plaisent au monde, mais celles qui plaisent à Dieu, et à ceux qui ne sont pas du monde. Et aussi, je donnerai à ma postérité l'ordre de ne point remplir ces plaques de choses sans valeur pour les enfants des hommes.

2 Et maintenant, je veux que vous sachiez que lorsque

mon père Léhi eut fini de prophétiser touchant sa postérité,
le Seigneur lui parla de nouveau, disant : Qu'il n'était point
convenable que lui, Léhi, n'emmenât seulement que sa famille
dans le désert; mais que ses fils devaient aussi prendre des
femmes, afin qu'ils pussent élever des enfants au Seigneur
dans la terre de promission.
3 Alors, le Seigneur lui ordonna de nous faire retourner,
moi et mes frères, au pays de Jérusalem, pour emmener
dans le désert Ismaël et sa famille.
4 Or moi Néphi, et mes frères, nous entrâmes, de nouveau,
dans le désert pour aller à Jérusalem. Et nous nous
rendîmes à la maison d'Ismaël qui nous accueillit favorablement,
en sorte que nous pûmes lui annoncer les paroles
du Seigneur.
5 Et le Seigneur toucha le cœur d'Ismaël et de sa famille,
et ils se mirent en route, avec nous, dans le désert, vers
la tente de notre père. Et comme nous voyagions dans le
désert, voilà que Laman et Lémuel, et deux des filles d'Ismaël,
et ses deux fils, et leurs familles, se révoltèrent contre
nous, oui, contre moi, Néphi, contre Sam, et contre leur
père Ismaël, sa femme et ses trois autres filles.
6 Et ils déclaraient, dans leur révolte, qu'ils voulaient
retourner au pays de Jérusalem. Et moi, Néphi, affligé de
la dureté de leurs cœurs, je leur disais, même à Laman et
à Lémuel : Voici, vous êtes mes frères aînés; or, comment
se fait-il que vous êtes si endurcis de cœur, et si aveuglés
d'esprit, que vous ayez besoin que moi, votre frère cadet,
je vous exhorte, et que je vous donne l'exemple? Pourquoi
n'avez-vous pas écouté la parole du Seigneur? Comment
avez-vous pu oublier que vous avez vu l'ange du Seigneur?
Et comment avez-vous pu perdre le souvenir des grandes
choses que le Seigneur a faites pour nous, en nous délivrant
des mains de Laban, et en nous rendant possesseurs des
annales? Et comment ne vous rappelez-vous pas que le Seigneur
a le pouvoir de faire toutes choses, selon sa volonté,
pour les enfants des hommes, s'ils ont foi en lui. Soyons-lui
donc fidèles; et si nous le sommes, nous entrerons dans
la terre promise; et vous connaîtrez, dans l'avenir, que la
parole du Seigneur, touchant la destruction de Jérusalem,
a été accomplie; car tout ce que le Seigneur a dit touchant
la destruction de Jérusalem, recevra son accomplissement.
Car, voici, l'Esprit du Seigneur cessera bientôt d'agir en
eux; et déjà, ils ont chassé les prophètes, et ils ont jeté
Jérémie en prison. Et ils ont cherché à tuer mon père, au
point qu'il a été contraint de s'enfuir du pays.
7 Maintenant, voici ce que je vous dis : Si vous voulez

retourner à Jérusalem, vous périrez avec eux. Mais, si vous
avez fait votre choix, montez-y; et souvenez-vous de mes
paroles: car, si vous y allez, vous périrez; et c'est l'Esprit
du Seigneur qui me contraint à vous parler ainsi.
8 Et lorsque, moi, Néphi, j'eus dit ces paroles à mes frè-
res, ils devinrent furieux contre moi. Et ils se précipitèrent
sur moi, car ils étaient excessivement irrités; et ils me
lièrent avec des cordes, voulant m'ôter la vie et me laisser
dans le désert en proie aux animaux féroces.
9 Mais, je priai le Seigneur, disant: J'ai mis toute ma
confiance en toi, délivre-moi des mains de mes frères; Sei-
gneur, donne-moi la force de rompre ces liens qui m'en-
chaînent.
10 Et quand j'eus dit ces paroles, il arriva que les liens
tombèrent de mes mains et de mes pieds; et je me tins de-
bout devant mes frères, et je leur parlai de nouveau.
11 Et ils furent encore plus irrités contre moi, et ils
cherchèrent à se saisir de moi; mais alors, une des filles
d'Ismaël, et aussi sa mère, et un de ses fils parlèrent en ma
faveur à mes frères, en sorte que leurs cœurs furent atten-
dris, et qu'ils cessèrent de vouloir m'ôter la vie. Et ils fu-
rent si honteux de leur méchanceté, qu'ils s'humilièrent et
s'abaissèrent devant moi, et me prièrent de leur pardonner
ce qu'ils avaient fait contre moi.
12 Alors, je leur pardonnai de bon cœur ce qu'ils avaient
fait, et je les exhortai à demander aussi leur pardon au Sei-
gneur, notre Dieu. Et c'est ce qu'ils firent. Et après avoir
prié le Seigneur, nous reprîmes notre route vers la tente de
notre père.
13 Et lorsque, moi, mes frères, et toute la famille d'Is-
maël, nous fûmes arrivés à la tente de mon père, nous ren-
dîmes grâces au Seigneur notre Dieu, et nous lui présen-
tâmes des sacrifices et des offrandes par le feu.
14 Et nous rassemblâmes toutes sortes de semences, tant
de graines que de fruits. Et dans le temps que mon père
demeura au désert, il nous parla, disant: J'ai eu un songe,
ou plutôt une vision; et en vérité, j'ai raison de me réjouir
dans le Seigneur, à cause de ce que j'ai vu touchant Néphi,
et aussi touchant Sam; car j'ai lieu de croire qu'eux, et
beaucoup de leurs descendants seront sauvés. Mais, relati-
vement à vous, Laman et Lémuel, j'ai de grandes craintes.
15 Voici, il me sembla voir, en songe, un désert sombre
et triste. Et j'aperçus un homme, vêtu d'une robe blanche,
qui vint, se tint devant moi, me parla, et m'ordonna de le
suivre. Et comme je le suivais, je vis que j'étais dans un
désert ténébreux et désolé. Et lorsque j'eus marché dans

les ténèbres pendant plusieurs heures, je me mis à implorer
le Seigneur, le priant d'être miséricordieux envers moi,
dans la mesure de ses nombreuses et tendres grâces.
16 Après avoir prié le Seigneur, je découvris un vaste
champ où j'aperçus un arbre, dont le fruit était désirable
pour rendre heureux. Et m'étant avancé, je pris de son fruit,
et je m'aperçus qu'il était le meilleur de tous ceux que j'eusse
encore goûtés. Et je trouvai aussi qu'il était d'une blancheur
telle, que je n'en avais jamais vu de semblable. Et comme
j'étais à manger du fruit de cet arbre, mon âme fut remplie
d'une joie extrême ; c'est pourquoi, je voulus que ma famille
en prît aussi, car je savais que c'était un fruit préférable à
tout autre. Et comme je jetais mes regards autour de moi,
afin de chercher ma famille, je vis une rivière qui coulait
tout près de l'arbre dont je prenais le fruit. Et cherchant
du regard d'où elle pouvait venir, je vis que la source n'é-
tait pas éloignée ; et près de sa source j'aperçus votre mère
Sariah, Sam et Néphi, qui se tenaient dans le doute de sa-
voir de quel côté ils devaient aller. Et je leur fis signe, et je
leur criai à haute voix de venir vers moi, et de prendre de
ce fruit qui était préférable à tout autre.
17 Et ils vinrent à moi, et ils prirent de ce fruit. Mais, je
désirais que Laman et Lémuel vinssent en prendre aussi. C'est
pourquoi, je tournai mes regards vers la source de la rivière
dans l'espoir de les apercevoir.
18 Je les vis en effet, mais ils ne voulurent pas venir
vers moi. Et j'aperçus une longue barre de fer qui s'éten-
dait sur le bord de la rivière, et qui conduisait à l'arbre où
j'étais. Et j'aperçus aussi un sentier droit et étroit, qui lon-
geait la barre de fer jusqu'à l'arbre où je me trouvais, et
qui s'étendait aussi depuis la source de la fontaine jusqu'à
un champ large et spacieux comme un monde. Et je vis un
grand concours de peuple, parmi lequel beaucoup de gens
se pressaient en avant pour gagner le sentier conduisant à
l'arbre, auprès duquel je me tenais.
19 Et ils commencèrent à s'avancer dans le sentier qui
menait à l'arbre. Mais, il s'éleva des ténèbres épaisses, si
épaisses même, que ceux qui étaient entrés dans le sentier
sortirent de leurs voies, s'égarèrent et se perdirent.
20 Et j'en vis d'autres qui se pressaient en avant ; ils
vinrent et s'étant saisis de la barre de fer, ils s'avancèrent
au travers de ces ténèbres épaisses, s'accrochant à la barre,
jusqu'à ce qu'ils arrivassent et pussent cueillir du fruit de
l'arbre. Et lorsqu'ils eurent pris du fruit, ils jetèrent leurs
regards autour d'eux, comme s'ils avaient honte. Et regar-
dant aussi autour de moi, j'aperçus, sur l'autre bord de la

rivière, un grand et vaste édifice, qui semblait être au milieu
de l'air, bien au-dessus de la terre; et il était rempli de
monde, jeunes et vieux, des deux sexes; et ils avaient des
vêtements très riches; ils paraissaient se moquer et montrer
au doigt ceux qui étaient venus prendre du fruit. Et ceux-ci
étaient saisis de honte à la vue de ceux qui se moquaient
d'eux; et ils tombèrent dans des sentiers défendus où ils
se perdirent.
21 Et moi, Néphi, je ne rapporte pas toutes les paroles
de mon père, afin d'être bref dans mon récit. Mais, il vit
encore d'autres multitudes qui se pressaient, s'avançaient
et se saisissaient de la barre de fer; et elles marchaient en
avant, se tenant toujours et fermement à la barre, jusqu'à
ce qu'elles pussent venir se poser et prendre du fruit de
l'arbre. Et il vit aussi d'autres multitudes d'hommes qui
marchaient, en tâtonnant, vers le grand et spacieux édifice.
22 Mais, un grand nombre d'entre eux furent noyés dans
les eaux de la rivière; et mon père en perdit de vue beau-
coup d'autres qui s'égaraient dans des sentiers défendus.
Et grande fut la multitude de ceux qui entrèrent dans ce
singulier édifice. Et après qu'ils furent entrés dans cet édi-
fice, ils me montrèrent au doigt en signe de mépris, et aussi
tous ceux qui prenaient du fruit avec moi; mais, nous n'y
fîmes pas attention ; car, dit mon père : Tous ceux qui y
firent attention s'éloignèrent et se perdirent. Mais, Laman
et Lémuel ne prirent point de fruit, dit mon père.
23 Et lorsque mon père nous eut entièrement rapporté
son songe ou sa vision, qui était fort étendue, il nous dit :
Qu'il craignait extrêmement pour Laman et pour Lémuel à
cause de ce qu'il avait vu en songe; et qu'il redoutait qu'ils
ne fussent chassés de la présence du Seigneur. Et alors, il
les exhorta, avec tous les sentiments d'un tendre père, à
écouter ses paroles, disant que, peut-être, le Seigneur leur
ferait miséricorde, et qu'il ne les réprouverait point. C'est
ainsi qu'il les exhorta.
24 Et lorsqu'il leur eut annoncé et prophétisé beaucoup
de choses, il les engagea à garder les commandements du Sei-
gneur, et il cessa de leur parler. Et toutes ces choses, ainsi que
beaucoup d'autres qui ne sauraient être écrites sur ces pla-
ques, mon père les vit, les entendit et les dit pendant qu'il de-
meurait sous la tente, dans la vallée de Lémuel. Et maintenant,
ces plaques ne sont pas celles où j'ai transcrit l'histoire com-
plète de mon peuple, car les plaques qui renferment l'histoire
complète de mon peuple, je les appelle du nom de Néphi, et
de là elles s'appellent plaques de Néphi, d'après mon propre
nom, et les autres plaques portent aussi le nom de Néphi.

25 Néanmoins, le Seigneur m'a ordonné de préparer ces plaques afin d'y inscrire spécialement l'histoire du ministère sacré de mon peuple. Sur les autres plaques seront gravées l'histoire du règne de ses rois, celle de ses guerres et de ses contentions. Voilà pourquoi, le Seigneur m'a commandé de faire ces plaques dans un sage dessein, qui m'est inconnu. Mais, le Seigneur connaît toutes choses, depuis le commencement; c'est pourquoi, il prépare les voies pour accomplir toutes ses œuvres parmi les enfants des hommes; car, voici, il a tout pouvoir, pour accomplir toutes ses paroles. Ainsi en est-il. Amen.

CHAPITRE III.

1 Et moi, Néphi, je vais maintenant rapporter sur ces plaques mes actions, mon règne et mon ministère sacré. Mais; afin de continuer mon récit, il faut que je parle un peu de mon père et de mes frères.

2 Car, voici, après que mon père eut fini de raconter le songe qu'il avait eu, et de les exhorter à se montrer diligents en tout, il leur parla des Juifs, disant: Qu'après que la grande ville de Jérusalem aurait été détruite, et que beaucoup d'entre eux auraient été emmenés captifs à Babylone, au temps marqué par le Seigneur, ils reviendraient encore et seraient délivrés de leur captivité, et qu'ensuite ils posséderaient de nouveau le pays de leur héritage. Et aussi, que six cents ans après la sortie de mon père de Jérusalem, le Seigneur Dieu susciterait un prophète parmi les Juifs, même un Messie, c'est-à-dire un Sauveur du monde. Et il leur parla encore des prophètes, leur montrant combien était considérable le nombre de ceux qui avaient rendu témoignage de ce Messie, ou de ce Rédempteur du monde, dont il avait parlé. Et que tout le genre humain était dans un état de chute et de perdition, et le serait toujours, à moins qu'il n'ait recours à ce Rédempteur.

3 Et il parla aussi d'un prophète qui devait précéder le Messie afin de préparer la voie du Seigneur, et qui irait criant dans le désert: Préparez la voie du Seigneur; rendez droits ses sentiers, car il y en a un parmi vous, que vous ne connaissez point; et il est plus puissant que moi; et je ne suis pas digne de délier les cordons de ses souliers. — Et mon père parla beaucoup de ces choses.

4 Mon père dit aussi que celui-là baptiserait à Betha-

bary, au delà du Jourdain; qu'il baptiserait dans l'eau; et que le Messie lui-même serait baptisé par lui dans l'eau; et qu'après avoir baptisé le Messie dans l'eau, il connaîtrait et rendrait témoignage d'avoir baptisé l'Agneau de Dieu, qui doit effacer les péchés du monde.

5 Et après que mon père eut dit ces paroles, il annonça à mes frères que l'Evangile serait prêché parmi les Juifs, et aussi que les Juifs tomberaient dans l'incrédulité. Et qu'ils tueraient le Messie qui devait venir, mais que le Messie ressusciterait d'entre les morts, et se manifesterait par le Saint-Esprit aux Gentils.

6 Mon père dit encore beaucoup de choses touchant les Gentils et la maison d'Israël: il dit qu'on les comparerait à un olivier, dont les branches seraient rompues et dispersées sur toute la surface de la terre. Voilà pourquoi il faut, disait-il, que nous soyons tous conduits à la terre promise pour accomplir la parole du Seigneur, qui a déclaré que nous serions dispersés sur toute la surface de la terre. Et il dit que la maison d'Israël, après sa dispersion, serait de nouveau rassemblée; c'est-à-dire que, quand les Gentils auront reçu l'Evangile dans toute sa plénitude, les branches naturelles de l'olivier, qui sont les restes de la maison d'Israël, seront greffées sur l'arbre, et viendront à la connaissance du vrai Messie, leur Seigneur et leur Rédempteur. — Et c'est ainsi que mon père prophétisa et parla à mes frères, leur disant beaucoup d'autres choses que je n'écris point dans ce livre, ayant mis dans mon autre livre, tout ce qui était utile pour mon but. Et toutes les choses que j'ai rapportées arrivèrent dans le temps que mon père demeurait sous une tente dans la vallée de Lémuel.

7 Et après que moi, Néphi, j'eus entendu toutes les paroles de mon père touchant ce qu'il avait vu en vision, et aussi touchant les choses dont il parlait par le pouvoir du Saint-Esprit, pouvoir qu'il avait reçu par sa foi dans le Fils de Dieu (lequel Fils de Dieu était le Messie qui devait venir), moi, Néphi, je désirai aussi voir, entendre et connaître ces choses par le pouvoir du Saint-Esprit, que Dieu donne à tous ceux qui le cherchent diligemment, comme il l'a donné dans les temps anciens, et comme il le donnera dans le temps où il se manifestera aux enfants des hommes; car, il est le même hier, aujourd'hui et à jamais; et la voie est préparée depuis le commencement du monde à ceux qui se repentent et viennent à lui; car, celui qui cherche diligemment trouve; et les mystères de Dieu lui seront dévoilés par la puissance du Saint-Esprit, dans les temps présents comme ils l'ont été dans les temps anciens; et ils le

furent dans les temps anciens comme ils le seront dans les temps à venir : c'est pourquoi, la marche du Seigneur est un cercle éternel. Souviens-toi, donc, ô homme, que, pour tout ce que tu auras fait, tu seras mis en jugement. C'est pourquoi, si vous avez cherché le mal au jour de votre épreuve, vous serez trouvés impurs devant le siége du jugement de Dieu; et rien d'impur ne peut habiter avec Dieu : c'est pourquoi, vous serez réprouvés à jamais. Et le Saint-Esprit me donne autorité pour dire ces choses, mais non pour les nier.

8 Or, après avoir souhaité de connaître les choses que mon père avait vues, et croyant que le Seigneur pouvait me les faire connaître, comme j'étais à méditer dans mon cœur, je fus ravis dans l'Esprit du Seigneur, sur une très haute montagne que je n'avais jamais vue, et sur laquelle je n'avais jamais auparavant mis le pied. Et l'Esprit me dit : Que désires-tu ? Et je répondis : Je souhaite voir les choses que mon père a vues. Et l'Esprit me dit : Crois-tu que ton père a vu l'arbre dont il a parlé ? Et je répondis : Oui : tu sais que je crois toutes les paroles de mon père.

9 Et quand j'eus répondu cela, l'Esprit s'écria d'une voix forte, disant : Hosanna au Seigneur, Hosanna au Dieu le très haut ! car, il domine sur toute la terre, oui, même au-dessus de tout. Et toi, Néphi, tu es béni, parce que tu crois au Fils du Dieu le très haut ; c'est pourquoi, tu verras les choses que tu as désirées. Et voici ce qui te sera donné pour signe : après que tu auras vu l'arbre qui a porté le fruit que ton père a goûté, tu verras un homme descendre du ciel, et tu en seras témoin ; et après que tu l'auras vu, tu porteras le témoignage qu'il est le Fils de Dieu.

10 Et l'Esprit me dit : Regarde. Et je regardai, et je vis un arbre ; et il était semblable à celui que mon père avait vu ; et sa beauté surpassait toute autre beauté, et sa blancheur celle de la neige entassée.

11 Et quand j'eus vu l'arbre, je dis à l'Esprit : Je vois que tu m'as montré l'arbre qui est plus précieux que toute chose. Et il me dit : Que désires-tu ? Et je lui répondis : Je souhaite d'avoir l'interprétation de ce que j'ai vu ; car je lui parlai comme on parle à un homme, voyant qu'il en avait la forme. Je savais cependant qu'il était l'Esprit du Seigneur ; et il me parla comme un homme parle à un autre.

12 Et il me dit : Regarde. Et je regardai pour le voir ; mais je ne le vis point, car il s'était retiré de ma présence.

13 Et je regardai, et je vis la grande ville de Jérusalem, ainsi que d'autres villes. Et je vis la v.lle de Nazareth ; et

dans la ville de Nazareth je vis une vierge belle et de toute blancheur.

14 Et je vis les cieux s'entr'ouvrir; et un ange descendit, se tint devant moi et me dit : Néphi, que vois-tu? Et je lui répondis : Une vierge, qui est la plus belle et la plus éclatante de toutes les vierges. Et il me dit : Comprends-tu la condescendance de Dieu? Et je lui répondis : Je sais qu'il aime ses enfants; mais je ne comprends point le sens de toutes ces choses. Et il me dit : Voici, la vierge que tu vois est, selon la chair, la mère du Fils de Dieu.

15 Et je vis qu'elle était ravie en esprit; et après qu'elle eut été ravie en esprit pendant quelque temps, l'ange me parla, disant : Regarde. Et je regardai, et je vis de nouveau la vierge portant un enfant dans ses bras. Et l'ange me dit : Voici l'Agneau de Dieu, oui, le Fils même du Père Eternel! Comprends-tu, maintenant, la signification de l'arbre que ton père a vu? Et je lui répondis, en disant : Oui, c'est l'amour de Dieu qui se répand dans les cœurs des enfants des hommes, et c'est la plus désirable de toutes les choses. Et il me dit : Oui, et la plus joyeuse pour l'âme. Et quand il eut prononcé ces paroles, il me dit : Regarde. Et je regardai, et je vis le Fils de Dieu allant parmi les enfants des hommes, et j'en vis beaucoup qui se jetèrent à ses pieds et l'adorèrent.

16 Et je m'aperçus que la barre de fer que mon père avait vue était la parole de Dieu, qui conduit à la source des eaux vives, ou à l'arbre de vie; et ces eaux sont une figure de l'amour de Dieu; et je m'aperçus que l'arbre de vie était, aussi, une figure de l'amour de Dieu. Et l'ange me dit de nouveau : Regarde et vois la bonté condescendante de Dieu! Et je regardai et vis le Rédempteur du monde, dont mon père avait parlé; et je vis aussi le prophète qui devait préparer ses voies. Et l'Agneau de Dieu vint et fut baptisé par lui; et après qu'il fut baptisé, les cieux s'ouvrirent, et je vis le Saint-Esprit descendre du ciel et se reposer sur lui sous la forme d'une colombe. Et je le vis exercer le ministère parmi le peuple avec une grande autorité et une grande gloire; et les multitudes se rassemblaient pour l'écouter; et j'en vis qui le chassaient de leur sein. Et j'en vis aussi douze autres qui le suivaient.

17 Et il arriva qu'ils furent enlevés en esprit de devant ma face, et je ne les vis plus. Et l'ange me parla de nouveau, disant : Regarde. Et je regardai, et je vis les cieux s'ouvrir de nouveau, et je vis des anges qui descendirent vers les enfants des hommes, et qui exercèrent envers eux leur ministère. Et il me dit encore : Regarde. Et je regar-

dai, et je vis l'Agneau de Dieu parmi les enfants des hommes. Et je vis une multitude de gens, malades, affligés de toutes sortes de maux, possédés des démons et des esprits impurs. (Et l'ange me parla et me montra toutes ces choses.) Et ils furent guéris par le pouvoir de l'Agneau de Dieu ; et les démons et les esprits impurs furent chassés.
18 Et l'ange me parla encore, disant : Regarde. Et je regardai, et je vis l'Agneau de Dieu pris par le peuple ; oui, le Fils de l'Éternel fut jugé par le monde ; je le vis, et j'en rends témoignage. Et moi, Néphi, je vis qu'il fut élevé sur une croix, et mis à mort pour les péchés des hommes. Et après qu'il fut mis à mort, je vis les peuples de la terre, rassemblés pour combattre contre les apôtres de l'Agneau. Car c'est ainsi que les douze apôtres étaient appelés par l'ange du Seigneur. Et les peuples de la terre étaient rassemblés, et je vis qu'ils étaient dans un vaste et spacieux édifice, semblable à celui que mon père avait vu. Et l'ange du Seigneur me dit encore : Voilà le monde et sa sagesse ; oui, voici, la maison d'Israël s'est rassemblée pour combattre contre les douze apôtres de l'Agneau.
19 Et je vis et je rends témoignage que le vaste et spacieux édifice représentait la gloire et la vanité du monde : il tomba, et ce fut une très grande chute. Et l'ange du Seigneur me dit encore : C'est ainsi que seront détruites toutes les nations, toutes les familles, langues et peuples qui combattront contre les douze apôtres de l'Agneau. Et l'ange me dit : Regarde, et vois ta postérité, et aussi la postérité de tes frères. Et je regardai, et je vis la terre de promission ; et je vis des multitudes de peuples, et ils étaient, pour ainsi dire, aussi nombreux que les sables de la mer.
20 Et je vis des peuples rassemblés pour se battre les uns contre les autres ; et j'aperçus des guerres, des bruits de guerre, et de grands carnages faits par l'épée au milieu de mon peuple.
21 Et je vis beaucoup de générations se passer au milieu de ces guerres et de ces contentions ; et je vis un grand nombre de villes, si grand même que je ne les comptai point.
22 Et je vis un épais nuage de ténèbres sur la surface de la terre de promission ; et je vis des éclairs, des tonnerres, et des tremblements de terre, des tumultes, et j'entendis des bruits de tout genre. Et je vis la terre et les rochers qui se fendaient, des montagnes qui s'écroulèrent des plaines qui s'entr'ouvrirent, et nombre de cités qui furent englouties, d'autres qui furent brûlées, et d'autres détruites par des tremblements de terre.

23 Et après que j'eus vu ces choses, je vis le nuage de ténèbres qui se dissipait de dessus la surface de la terre; et voici, j'aperçus une multitude d'hommes qui étaient tombés à cause du grand et terrible jugement du Seigneur. Et je vis les cieux s'ouvrir, et l'Agneau de Dieu descendre du ciel; et il descendit et se montra à eux. Et je vis aussi, et j'en rends témoignage, que le Saint-Esprit descendit sur douze autres; et ils furent choisis et ordonnés de Dieu.

24 Et l'ange me dit : Voici les douze disciples de l'Agneau, qui sont choisis pour exercer le saint ministère parmi ta postérité. Il ajouta : Tu te rappelles les douze apôtres de l'Agneau? Voici, ce sont eux qui jugeront les douze tribus d'Israël; c'est pourquoi, les douze ministres de ta postérité seront jugés par eux : car vous êtes de la maison d'Israël; et ces douze ministres que tu vois, jugeront ta postérité. Et ils sont justes à jamais; car, à cause de leur foi en l'Agneau de Dieu, leurs vêtements ont été blanchis par son sang.

25 Et l'ange me dit : Regarde. Et je regardai, et je vis trois générations successives vivant dans la justice; et leurs vêtements étaient blancs, et semblables à ceux de l'Agneau de Dieu. L'ange me dit : Ceux-ci ont été blanchis par le sang de l'Agneau, à cause de leur foi en lui.—Et moi, Néphi, j'en vis aussi beaucoup de la quatrième génération qui vécurent dans la justice.

26 Et je vis les multitudes de la terre qui se rassemblaient. Et l'ange me dit : Voilà ta postérité, et aussi la postérité de tes frères. Je regardai, et je vis mes descendants rassemblés en foule pour se battre contre les descendants de mes frères.

27 L'ange me dit : Voici la source d'eau impure que ton père a vue, la même rivière dont il a parlé; et ses profondeurs sont les profondeurs de l'enfer; et les nuées de ténèbres sont les tentations du diable, qui aveugle les esprits et endurcit les cœurs des enfants des hommes, puis, les conduit dans la voie large pour les y perdre et les faire périr. Et le vaste et spacieux édifice que ton père a vu, ce sont les vaines imaginations, l'orgueil et la vanité des enfants des hommes. Et un grand et terrible gouffre les sépare, c'est la parole de justice de l'Eternel, c'est le Messie qui est l'Agneau de Dieu, dont le Saint-Esprit rend témoignage depuis le commencement du monde jusqu'à ce jour, et depuis ce jour jusque dans l'Eternité. Et pendant que l'ange prononçait ces paroles, je regardai et je vis que la postérité de mes frères combattait contre ma postérité, selon la parole de l'ange; et je vis, qu'à cause de leur orgueil et de leur

présomption, et qu'aussi par la tentation du diable, mes descendants furent vaincus par les descendants de mes frères.

28 Et je regardai, et je vis la postérité de mes frères qui avait vaincu la mienne. Et ils se répandirent en multitude sur la surface du pays. Et ils étaient rassemblés en grandes foules, et il y eut parmi eux des guerres et des bruits de guerres qui durèrent plusieurs générations. Et l'ange me dit : Voici, ceux-ci dégénéreront et tomberont dans l'incrédulité.

29 Et après qu'ils seront dégénérés et tombés dans l'incrédulité, ils deviendront bruns de couleur, dégoûtants, sales, un peuple paresseux, fainéant, et remplis de toutes sortes d'abominations.

30 L'ange me dit : Regarde. Je regardai et je vis beaucoup de nations et de royaumes. Et l'ange me dit : Que vois-tu? Je répondis : Je vois beaucoup de nations et de royaumes. Et il me dit: Ce sont là les nations et les royaumes des Gentils.

31 Et je vis parmi les nations des Gentils la fondation d'une grande église. Et l'ange me dit : Voici la fondation d'une église, qui est la plus abominable de toutes les églises, qui tue les Saints de Dieu; oui, qui les torture et les opprime, qui leur impose un joug de fer, qui les conduit en captivité et les y maintient.

32 Or, je vis cette grande et abominable église; et je m'aperçus que le diable en était le fondement et le soutien. Je vis aussi de l'or, de l'argent, des soieries, de l'écarlate, du fin lin, et toutes sortes de vêtements précieux; et au milieu d'elle beaucoup de prostituées. Et l'ange me dit : Voici, l'or, l'argent, et les soieries, et l'écarlate, et le fin lin, et les vêtements précieux, et les prostituées, sont les objets que désire cette grande et abominable église; et c'est pour jouir de la gloire du monde qu'elle persécute les Saints de Dieu, et qu'elle les mène et les retient en captivité.

33 Et je regardai, et je vis beaucoup d'eaux; et ces eaux séparaient les Gentils de la postérité de mes frères. Et l'ange me dit : Voici, la colère de Dieu est sur la postérité de tes frères. Et je regardai, et j'aperçus un homme parmi les Gentils, lesquels étaient séparés des descendants de mes frères par les eaux; et l'Esprit de Dieu descendit sur cet homme et agit en lui; et il s'en alla sur les eaux, et arriva jusqu'aux descendants de mes frères, sur la terre promise.

34 Et je vis l'Esprit de Dieu agissant aussi sur d'autres

Gentils ; et ceux-ci sortirent de leur captivité et s'en allèrent aussi sur les eaux.

35 Et je vis bien d'autres multitudes de Gentils sur la terre de promission ; et je vis la colère de Dieu, qui était sur les descendants de mes frères ; et ils furent dispersés et frappés par les Gentils. Et je vis que l'Esprit du Seigneur était sur les Gentils, au point qu'ils prospérèrent et obtinrent le pays pour leur héritage. Et je vis qu'ils étaient blancs, très beaux et bien faits de corps, ainsi que l'était mon peuple avant sa destruction.

36 Alors, moi, Néphi, je vis les Gentils, sortis de leur captivité, s'humilier devant le Seigneur ; et la puissance du Seigneur était avec eux. Et je vis que les Gentils dont ils étaient originaires se rassemblèrent sur les eaux, ainsi que sur la terre, pour se battre contre eux ; et je vis que la puissance de Dieu était avec eux, et que la colère de Dieu était sur tous ceux qui étaient réunis pour les combattre. Et moi, Néphi, je vis que les Gentils, sortis de leur captivité, furent délivrés par la puissance de Dieu des mains de toutes les autres nations.

37 Et je vis qu'ils prospéraient dans le pays. Et je vis un livre, et il était répandu au milieu d'eux. Et l'ange me dit : Sais-tu ce que signifie ce livre ? Et je lui répondis : Je ne le sais pas. Et il dit : Ce livre est sorti de la bouche d'un Juif. Et moi, Néphi, je le vis. Et il me dit : Le livre que tu vois est l'Ecriture sacrée des Juifs, contenant les alliances du Seigneur avec la maison d'Israël. Il contient aussi beaucoup de prophéties des saints prophètes. Ce sont des annales semblables à celles gravées sur ces plaques d'airain : seulement elles sont moins nombreuses. Cependant, elles renferment les alliances que le Seigneur a faites avec la maison d'Israël : c'est pourquoi elles sont d'une grande valeur aux Gentils.

38 Et l'ange du Seigneur me dit : Tu as vu que le livre est sorti de la bouche d'un Juif ; et lorsqu'il sortait de la bouche du Juif, il contenait, dans sa simplicité et dans sa clarté, l'Evangile du Seigneur, dont les douze apôtres rendirent témoignage ; et ils rendirent leur témoignage selon la vérité, qui est dans l'Agneau de Dieu. C'est pourquoi, ces choses vinrent des Juifs aux Gentils dans toute leur pureté, selon la vérité qui est en Dieu. Et après qu'elles furent données, par la main des douze apôtres, des Juifs aux Gentils, cette grande et abominable église, abominable par-dessus toutes les autres, s'est établie : Car voici, elle a ôté de l'Evangile de l'Agneau de nombreuses parties d'un sens bien clair et d'une grande importance, ainsi qu'un

grand nombre des alliances du Seigneur. Et elle a fait tout
cela pour détourner les hommes des voies droites du Sei-
gneur, pour aveugler les esprits et endurcir les cœurs des
enfants des hommes. C'est pourquoi, tu vois qu'après que
le livre eut passé par les mains de la grande et abominable
église, beaucoup de passages clairs et précieux ont été re-
tranchés de ce livre, qui est le livre de l'Agneau de Dieu.
Et après que ces passages, d'un sens clair et d'une grande
importance eurent été retranchés, il fut répandu parmi tou-
tes les nations des Gentils. Et quand il eut été répandu par-
mi ces nations, oui, même à travers les grandes eaux que tu
as vues, séparant les Gentils sortis de leur captivité; voici, à
cause de ce retranchement d'un grand nombre de passages
clairs et précieux, faciles à être compris des enfants des
hommes, selon la clarté qui est en l'Agneau de Dieu, oui,
à cause de ces passages ôtés de l'Evangile de l'Agneau, un
nombre d'hommes excessivement grand trébucha, oui,
tellement que Satan a un grand pouvoir sur eux. Néan-
moins, tu vois que les Gentils, qui sont sortis de la capti-
vité, qui ont été exhaussés par la puissance de Dieu, même
au-dessus de toutes les autres nations, sur la surface de ce
pays (pays de choix parmi tous les autres, que le Seigneur
Dieu a promis à ton père comme héritage de sa postérité),
tu vois qu'ils n'extermineront pas entièrement tes descen-
dants mêlés à ceux de ton frère. Le Seigneur Dieu ne souf-
frira pas non plus que les descendants de tes frères soient
exterminés par les Gentils, de même qu'il ne permettra pas
que les Gentils demeurent à toujours dans cet horrible état
d'aveuglement, où tu vois qu'ils sont tombés à cause des
retranchements des parties d'un sens clair et de haute im-
portance, faits à l'Evangile de l'Agneau par cette abominable
église que tu as vue s'établir. C'est pourquoi, dit l'Agneau de
Dieu, je ferai miséricorde aux Gentils, pendant que je visi-
terai le reste de la maison d'Israël, par de grands jugements.
39 Et il arriva que l'ange du Seigneur me parla, disant:
Voici, dit l'Agneau de Dieu, quand j'aurai visité le reste de
la maison d'Israël (et ce reste dont je parle, c'est la posté-
rité de ton père); après que je l'aurai visité en jugement,
et que je l'aurai frappé par la main des Gentils; et après
que les Gentils auront trébuché à cause des retranchements
faits à l'Evangile de l'Agneau par cette abominable église,
qui est la mère des prostituées, dit l'Agneau, je ferai misé-
ricorde aux Gentils en ce jour-là, en leur faisant parvenir,
par mon propre pouvoir, une grande partie de mon Evan-
gile, d'un sens clair et de haute importance, dit l'Agneau.
Car voici, dit l'Agneau, je me manifesterai moi-même à ta

postérité, en sorte qu'ils écriront beaucoup de choses que je leur administrerai, et qui seront claires et d'un grand prix. Et après que ta postérité sera tombée dans l'incrédulité, et qu'elle aura été détruite, et que celle de tes frères sera déchue, voici, ces choses seront cachées pour revenir aux Gentils par le don et le pouvoir de l'Agneau; et en elles sera écrit mon Evangile, dit l'Agneau, mon rocher et mon salut; et bénis sont ceux qui chercheront à établir ma Sion en ce jour-là, car ils auront le don et le pouvoir du Saint-Esprit; et s'ils persévèrent jusqu'à la fin, ils seront exaltés au dernier jour, et ils seront sauvés dans le royaume éternel de l'Agneau; et ceux qui annonceront la paix, oui, la bonne nouvelle d'une grande joie, oh! qu'ils seront beaux sur les montagnes!

40 Et je vis le reste de la postérité de mes frères, et aussi le livre de l'Agneau de Dieu, sorti de la bouche du Juif, apporté par les Gentils au reste de la postérité de mes frères. Et après que ce livre leur fut parvenu, je vis d'autres livres que les Gentils, par le pouvoir de l'Agneau, leur apportèrent, pour convaincre les Gentils et le reste de la postérité de mes frères, ainsi que les Juifs, qui étaient dispersés sur toute la surface de la terre, que les annales des prophètes et des douze apôtres sont vraies.

41 Et l'ange me parla, disant : Ces dernières annales, que tu as vues parmi les Gentils, établiront la vérité des premières, qui sont celles des douze apôtres de l'Agneau, et feront connaître les passages clairs et précieux qui en ont été retranchés; et ils démontreront à toutes familles, langues et peuples, que l'Agneau de Dieu est le Fils du Père Eternel et le Sauveur du monde ; et qu'il faut que tout homme vienne à lui, car autrement il ne peut être sauvé ; et qu'il faut qu'il vienne selon les paroles qui seront établies par la bouche de l'Agneau. Et les paroles de l'Agneau seront annoncées dans les annales de ta postérité, aussi bien que dans les annales des douze apôtres de l'Agneau. C'est pourquoi les deux seront réunies en une seule, car il y a un Dieu et un Berger sur toute la terre; et le temps vient qu'il se manifestera à toutes les nations, tant aux Juifs qu'aux Gentils. Et après qu'il se sera manifesté aux Juifs et aussi aux Gentils, alors, il se manifestera aux Gentils et aussi aux Juifs; et les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers.

42 Et il arrivera que, si les Gentils écoutent l'Agneau de Dieu en ce jour où il se manifestera à eux en paroles, en puissance et en vérité, jusqu'à leur enlever les pierres d'achoppement, et s'ils n'endurcissent point leurs cœurs contre

l'Agneau de Dieu, ils seront comptés parmi la postérité de ton père; oui, ils seront comptés parmi les enfants de la maison d'Israël, et ils seront un peuple éternellement béni sur la terre de promission; ils ne seront plus désormais emmenés en captivité, et la maison d'Israël ne sera plus confondue; et cet abîme profond, qui a été creusé pour eux par cette grande et abominable église, établie par le diable et ses enfants pour séduire les âmes des hommes et les pousser en enfer; oui, cet abîme profond, qui a été creusé pour la destruction des hommes, sera rempli par ceux qui l'ont creusé, jusqu'à ce qu'ils soient tous entièrement détruits, dit l'Agneau de Dieu; non pas de la destruction de l'âme, à moins qu'on n'appelle ainsi son bannissement dans cet enfer qui n'a point de fin : car, voici, tout cela est un effet de la captivité du diable, et c'est aussi un effet de la justice de Dieu envers tous ceux qui veulent commettre des iniquités et des abominations devant lui.

43 Et il arriva que l'ange me parla à moi, Néphi, disant: Tu as vu que si les Gentils se repentent, ce sera bien pour eux; et tu connais aussi les alliances du Seigneur avec la maison d'Israël; et tu as, également, entendu que quiconque ne se repent pas, périra infailliblement. C'est pourquoi, malheur aux Gentils s'ils viennent à endurcir leurs cœurs contre l'Agneau de Dieu : car le temps vient, dit l'Agneau de Dieu, où j'accomplirai une grande et merveilleuse œuvre parmi les enfants des hommes; une œuvre qui sera éternelle, d'un côté ou de l'autre: soit pour convaincre les hommes de la paix et de la vie éternelle, soit pour les livrer à l'endurcissement de leurs cœurs et à l'aveuglement de leurs esprits, jusqu'à ce qu'ils soient conduits dans la captivité et dans une perdition temporelle et spirituelle, suivant la captivité du diable, dont j'ai parlé.

44 Et quand l'ange m'eut ainsi parlé, il me dit: Te rappelles-tu les alliances du Père avec la maison d'Israël? Je lui répondis: Oui. Et il me dit: Regarde, et vois cette grande et abominable église qui est la mère des abominations, dont le diable est le fondement. Et il me dit : Voici, il n'y a que deux églises : l'une est l'Eglise de l'Agneau de Dieu, et l'autre est l'église du diable: c'est pourquoi, quiconque n'appartient pas à l'Eglise de l'Agneau de Dieu, appartient à cette grande église qui est la mère des abominations, la prostituée de toute la terre.

45 Et je regardai, et je vis la prostituée de toute la terre; et elle était assise sur bien des eaux; et elle avait pouvoir sur toute la terre, parmi toutes nations, familles, langues et peuples.

46 Et je vis l'Eglise de l'Agneau de Dieu, et ses membres
étaient peu nombreux, à cause de l'iniquité et des abominations de la grande prostituée qui est assise sur bien des
eaux. Cependant, je vis que l'Eglise de l'Agneau qui était
les Saints de Dieu, était aussi sur toute la surface de la
terre; et leur territoire, sur la surface de la terre, était
peu étendu, à cause de la méchanceté de la grande prostituée que j'ai vue.
47 Et je vis que la grande mère des abominations rassembla des multitudes sur toute la surface de la terre, parmi
toutes les nations des Gentils, pour combattre contre l'Agneau de Dieu.
48 Et moi, Néphi, je vis le pouvoir de l'Agneau de Dieu,
qui descendit sur les Saints de l'Eglise de l'Agneau, et sur
le peuple élu du Seigneur, lequel était dispersé sur toute la
surface de la terre, armé de la justice et de la puissance de
Dieu, en grande gloire.
49 Et je vis que la colère de Dieu était répandue sur la
grande et abominable église, de sorte qu'il y eut des guerres et des bruits de guerre, parmi toutes les nations et familles de la terre. Et quand les guerres et les bruits de
guerre commencèrent parmi toutes les nations appartenant
à la mère des abominations, l'ange me parla, disant: Voici,
la colère de Dieu est sur la mère des prostituées; et voici,
tu vois toutes ces choses: et quand le jour arrive où la colère de Dieu est répandue sur la mère des prostituées, qui
est la grande et abominable église de toute la terre, dont la
fondation est le diable, alors, en ce jour-là, le Père commencera son œuvre, en préparant la voie pour l'accomplissement des alliances qu'il a faites avec son peuple, qui est
de la maison d'Israël.
50 Et l'ange me parla, disant : Regarde. Et je regardai,
et je vis un homme, et il était vêtu d'une robe blanche. Et
l'ange me dit : Voici un des douze apôtres de l'Agneau : il
verra et il écrira le reste de ces choses; oui, et aussi beaucoup de choses qui ont été ; et il écrira aussi touchant la
fin du monde. C'est pourquoi, ce qu'il écrira est exact et
vrai; et cela est écrit dans le livre que tu as vu, lequel est
sorti de la bouche du Juif. Et en ce temps où le livre sortait de la bouche du Juif, les choses, qui y étaient écrites,
étaient claires, pures, de la plus haute importance, et faciles
à être comprises de tous les hommes. Et voici, parmi les
choses que l'apôtre de l'Agneau écrira, s'en trouvent beaucoup que tu as vues, et le reste tu le verras; mais les choses que tu verras ci-après, tu ne les écriras point: car c'est
l'apôtre de l'Agneau de Dieu, que le Seigneur Dieu a choisi

pour les écrire. Il en est d'autres, encore, à qui il a montré
toutes choses, et qui les ont écrites; et elles sont scellées,
pour qu'au temps déterminé par le Seigneur, elles arrivent
à la maison d'Israël, dans toute leur pureté, selon la vérité
qui est dans l'Agneau.
51 Et moi, Néphi, j'entendis, et j'en rends témoignage,
que le nom de l'apôtre de l'Agneau, était Jean, selon la parole de l'ange. Et voici, moi, Néphi, il m'est défendu d'écrire le reste des choses que j'ai vues et entendues. C'est pourquoi, celles que j'ai écrites me suffisent; et encore, n'ai-je écrit qu'une petite partie de ce que j'ai vu. Et je rends témoignage que j'ai vu les mêmes choses que mon père a vues, et que c'est l'ange du Seigneur qui me les a fait connaître. — Et maintenant, je cesse de parler des choses que je vis pendant mon ravissement en esprit. Et si tout ce que je vis n'est pas écrit, ce que j'ai écrit est vrai. Et ainsi en est-il. Amen.

CHAPITRE IV.

1 Et il arriva que moi, Néphi, après avoir été ravi en
esprit, et après avoir vu toutes ces choses, je revins à la tente de mon père. Et je vis mes frères se disputant entre eux sur les choses que mon père leur avait dites; car, en vérité, il leur avait dit beaucoup de grandes choses, difficiles à comprendre si l'on n'a point recours au Seigneur. Et comme ils avaient le cœur dur, ils ne regardaient point au Seigneur comme ils auraient dû le faire. Et alors, moi, Néphi, je fus affligé de la dureté de leur cœur, ainsi que des choses que j'avais vues, et que je savais devoir inévitablement arriver, à cause de la perversité des enfants des hommes. Et je fus abattu dans mes afflictions, grandes au-dessus de toutes, à cause de la destruction de mon peuple, car j'avais vu sa chute.
2 Après avoir repris mes forces, je m'adressai à mes frères pour qu'ils me fissent connaître le motif de leurs disputes. Et ils me dirent : Voici, nous ne pouvons comprendre les paroles de notre père touchant les branches naturelles de l'olivier, et touchant ce qui concerne les Gentils. Et je leur dis : Avez-vous demandé au Seigneur? Et ils me répondirent : Non; car le Seigneur ne nous fait rien connaître de pareil. Alors, je leur dis : Pourquoi ne gardez-vous point les commandements du Seigneur? Pourquoi voulez-vous périr

par l'endurcissement de vos cœurs ? Ne vous souvenez-vous pas des choses que le Seigneur a dites : Si vous n'endurcissez point vos cœurs, si vous me demandez en toute foi, avec la croyance de recevoir, et si vous gardez avec diligence mes commandements, assurément, ces choses vous seront dévoilées.

3 Mais, je vous dis que la maison d'Israël était comparée à un olivier par l'Esprit du Seigneur qui était en nos pères ; et voici, ne sommes-nous pas rompus de la maison d'Israël, dont nous sommes une branche ? Lorsque notre père a dit, touchant les branches naturelles, qu'elles seront entées, par la plénitude des Gentils, il a voulu dire que, dans les derniers jours, alors que notre postérité aura dégénéré et sera tombée dans l'incrédulité, oui, pendant beaucoup d'années et beaucoup de générations, après que le Messie se sera manifesté, en personne, aux enfants des hommes : c'est alors que la plénitude de l'Evangile du Messie arrivera aux Gentils, et que des Gentils il passera au reste de notre postérité. Et en ce temps-là, le reste de notre postérité saura qu'il est de la maison d'Israël, et qu'il est le peuple de l'alliance du Seigneur. Et alors, il connaîtra quels ont été ses pères, et il connaîtra aussi l'Evangile de son Rédempteur, qui avait donné cet Evangile à ses pères. C'est pourquoi, ce reste de notre postérité viendra à la connaissance de son Rédempteur, et à la vraie lumière de sa doctrine, afin qu'il apprenne à venir à lui pour être sauvé. Et, en ce jour-là, ne se réjouira-t-il pas, et ne glorifiera-t-il pas l'Eternel, son rocher et son salut ? Oui, en ce jour-là, ne recevra-t-il pas la force et la sève de la vraie vigne ? Oui, ne viendra-t-il pas dans la vraie bergerie de Dieu ? Voici, je vous dis que oui : il sera compté parmi la maison d'Israël ; et comme il est une branche naturelle de l'olivier, il sera enté sur le vrai olivier : et c'est là ce que notre père a voulu dire ; il veut dire que cela n'arrivera qu'après que le reste de notre postérité aura été dispersé par les Gentils ; il veut dire que cela se fera par les Gentils, afin que le Seigneur puisse montrer son pouvoir aux Gentils, parce qu'il aura été rejeté par les Juifs ou par la maison d'Israël. C'est pourquoi, notre père n'a pas parlé de notre postérité seulement, mais encore de toute la maison d'Israël, désignant l'alliance qui doit être accomplie dans les derniers jours ; alliance que le Seigneur a faite avec notre père Abraham, disant : Toutes les familles de la terre seront bénies dans ta postérité.

4 Et moi, Néphi, je leur parlai beaucoup touchant ces choses ; oui, je leur parlai de la restauration des Juifs dans les derniers jours ; et je leur rapportai les paroles d'Isaïe

sur le rétablissement des Juifs ou de la maison d'Israël, disant que lorsqu'ils seraient restaurés, ils ne seraient plus confondus, ni plus jamais dispersés. Et je dis encore beaucoup de choses à mes frères, de sorte qu'ils s'apaisèrent et ils s'humilièrent devant le Seigneur.

5 Et il arriva qu'ils me parlèrent de nouveau, disant : Que signifie ce que notre père a vu en songe ? Que signifie l'arbre qu'il a vu ? Et je leur dis : C'était une figure de l'arbre de vie. Et ils me dirent : Que signifie la barre de fer que notre père vit, et qui conduit à l'arbre ? Et je leur répondis que c'était la parole de Dieu ; et que quiconque écouterait cette parole, et s'y tiendrait fermement, ne périrait jamais ; et que les tentations, et les traits enflammés de l'adversaire ne parviendraient jamais à l'aveugler ni à le porter dans des écarts qui seraient sa ruine. C'est pourquoi, moi, Néphi, je les exhortai à ouvrir leur cœur à la parole du Seigneur ; oui, je les exhortai vivement et avec toute l'énergie de mon âme, à ouvrir leur cœur à la parole de Dieu, et à se souvenir de toujours garder ses commandements en toutes choses. — Et ils me dirent : Que signifie la rivière que notre père a vue ? Et je leur répondis, que l'eau que mon père avait vue représentait l'impureté ; que son esprit était si préoccupé de tant de choses, qu'il ne vit pas la saleté de l'eau ; mais qu'elle était un effroyable abîme, séparant les méchants de l'arbre de vie et des saints de Dieu ; qu'elle était une figure de cet enfer terrible que l'ange m'avait dit être préparé pour les méchants. Et je leur dis que notre père vit aussi que la justice de Dieu séparait les méchants des justes ; et que la splendeur de cette justice était semblable à la lueur d'un feu ardent, montant éternellement vers Dieu, et qui n'a pas de fin.

6 Et ils me dirent : Ces choses signifient-elles les tourments du corps pendant ces jours d'épreuve, ou signifient-elles l'état final de l'âme après la mort du corps temporel ? Ou bien, signifient-elles des choses qui sont temporelles ? Et je leur répondis : C'est une figure de choses, à la fois temporelles et spirituelles ; car, le jour viendra où tout homme sera jugé selon ses œuvres, même selon celles qu'il aura faites dans son corps temporel, durant les jours d'épreuve. C'est pourquoi, s'il meurt dans ses péchés, il sera réprouvé et séparé des choses spirituelles, qui appartiennent à la justice ; c'est pourquoi, il faut qu'il soit amené devant le tribunal de Dieu pour être jugé selon ses œuvres. Et si ses œuvres ont été impures, il faut que, lui-même, il soit impur ; et s'il est impur lui-même, il n'est pas possible qu'il habite dans le royaume de Dieu, autrement le royaume de

Dieu serait également impur. Mais voici, je vous dis : Le royaume de Dieu n'est pas impur, et rien d'impur ne peut entrer dans le royaume de Dieu : c'est pourquoi, il faut nécessairement qu'il y ait un lieu d'impureté pour ce qui est impur. Or, un tel endroit est préparé : c'est précisément cet effroyable enfer dont il a été dit que le diable est le fondement. C'est pourquoi, l'état final des âmes des hommes est ou d'habiter dans le royaume de Dieu, ou d'être réprouvés à cause de cette justice dont j'ai parlé. Ainsi, les méchants sont séparés des justes, et de cet arbre de vie dont les fruits sont extrêmement précieux, et agréables par-dessus tous les autres; oui, et c'est là le plus grand de tous les dons de Dieu. — Et c'est ainsi que je parlai à mes frères. Amen.

CHAPITRE V.

1 Et maintenant, après que moi, Néphi, j'eus ainsi parlé
à mes frères, voici, ils me dirent : Tu nous as déclaré des
choses dures, que nous ne sommes point capables de supporter.
2 Et je leur répondis : Je sais que j'ai dit des choses du-
res contre les méchants, mais selon la vérité. Quant aux
justes, je les ai justifiés, et j'ai attesté qu'ils seront exaltés
au dernier jour. C'est ce qui fait que les coupables trouvent
que la vérité est dure, car elle leur blesse le cœur. Or, mes
frères, si vous étiez des hommes justes, désireux d'écouter
la vérité, et de lui donner accès en vos cœurs, et voulant
marcher droit devant le Seigneur, vous ne murmureriez pas
contre la vérité, en me disant : Tu nous as dit des choses
dures. Et moi, Néphi, j'exhortai vivement mes frères à gar-
der les commandements du Seigneur. Alors, ils s'humiliè-
rent devant le Seigneur ; ce qui me donna de la joie et l'es-
poir de les voir marcher dans les sentiers de la justice. —
Et toutes ces choses furent dites, et elles se passaient pen-
dant que mon père demeurait sous une tente dans la vallée
qu'il appelait Lémuel.
3 Et il arriva que moi, Néphi, je choisis une des filles
d'Ismaël pour femme ; et mes frères prirent des filles d'Is-
maël pour femmes ; et Zoram prit aussi l'aînée des filles d'Is-
maël pour femme. Et ainsi, mon père avait accompli tous
les commandements que le Seigneur lui avait donnés. Et
moi, Néphi, j'avais aussi été grandement béni par le Sei-
gneur.

4 Alors, il arriva que la voix du Seigneur se fit entendre
à mon père durant la nuit. Et il lui ordonna de partir le
lendemain pour le désert. Et comme mon père se levait le
matin et sortait de sa tente, à son grand étonnement, il
aperçut sur la terre une boule ronde, d'un airain fin et
d'un travail parfait. Et dans la boule se trouvaient deux ai-
guilles, dont l'une indiquait le chemin que nous avions à
prendre dans le désert.
5 Alors, nous ramassâmes tout ce que nous devions em-
porter dans le désert, tout ce qui nous restait de provi-
sions, dont le Seigneur nous avait pourvus, ainsi que des
semences de toutes sortes.
6 Et ayant pris nos tentes, nous partîmes dans le désert,
au delà de la rivière Laman. Et nous voyageâmes, l'espace
de quatre jours, dans la direction du sud-sud-est, et nous
dressâmes nos tentes dans un lieu que nous nommâmes
Chazer.
7 Et nous étant munis de nos arcs et de nos flèches,
nous nous en allâmes au désert pour y chercher des provi-
sions pour nos familles. Et après avoir obtenu des provi-
sions pour nos familles, nous retournâmes au désert, à l'en-
droit que nous avions appelé Chazer. Et, de nouveau, nous
voyageâmes dans le désert, en suivant la même direction,
longeant les bords de la mer Rouge, où se trouvent les
lieux les plus fertiles. Et nous marchâmes durant plusieurs
jours, tuant, chemin faisant, des animaux pour notre nour-
riture, avec nos arcs et nos flèches, nos frondes et des
pierres, suivant toujours la direction de la boule qui nous
conduisait par les endroits les plus fertiles du désert. Et
après avoir voyagé pendant plusieurs jours, nous dressâmes
nos tentes pour quelque temps, afin de nous reposer et de
nous procurer des provisions pour nos familles.
8 Et il arriva qu'étant sorti pour chasser, je brisai mon
arc, qui était d'un fin acier : ce que voyant, mes frères s'irri-
tèrent contre moi, car il nous devenait impossible de nous
procurer des provisions. Et nous revînmes à nos familles
sans provisions. Et comme elles étaient très fatiguées de
leur voyage, elles souffrirent beaucoup de ce manque de
provisions.
9 Et Laman, et Lémuel, ainsi que les fils d'Ismaël se pri-
rent à murmurer excessivement des souffrances et des af-
flictions qu'ils enduraient dans le désert ; et mon père, même,
commença à murmurer contre le Seigneur Dieu ; oui, ils
étaient tous tellement affligés qu'ils murmurèrent contre
le Seigneur.
10 Et depuis que moi, Néphi, j'avais perdu mon arc, je

m'en affligeais, ainsi que mes frères, à qui les ressorts de leurs arcs étaient relâchés; car il commençait à devenir fort difficile de pourvoir à notre nourriture. Et je reprochai vivement à mes frères de s'être endurci le cœur de nouveau, au point de murmurer contre le Seigneur leur Dieu.

11 Toutefois, je fis un arc de bois et une flèche d'un morceau de bois. Et je m'en armai, ainsi que d'une fronde et d'une pierre. Et je dis à mon père : Où faut-il que j'aille pour trouver des provisions? Et il consulta le Seigneur, car ils s'étaient tous humiliés après mes paroles : je leur avais dit, en effet, beaucoup de choses avec toute l'énergie de mon âme.

12 Alors, la voix du Seigneur vint à mon père, qui était vraiment humilié d'avoir murmuré contre le Seigneur, et il était rempli d'un profond chagrin. Et la voix du Seigneur lui dit : Regarde la boule, et vois les choses qui y sont écrites. Et quand mon père eut vu ce qui était écrit sur la boule, il devint craintif et tremblant, de même que mes frères, les fils d'Ismaël et nos femmes.

13 Et moi, Néphi, je vis que les indicateurs de la boule opéraient selon la foi, la diligence et l'attention que nous y donnions. Et il y avait dessus une nouvelle écriture, très facile à lire, qui nous faisait comprendre les voies du Seigneur; et cette écriture se changeait de temps en temps, suivant la foi et la diligence que nous y apportions.—De la sorte, nous vîmes que le Seigneur peut faire de grandes choses avec de petits moyens.

14 Alors, je montai au sommet de la montagne, selon les directions indiquées sur la boule. Et j'abattis des animaux, assez pour nourrir nos familles. J'emportai les bêtes que j'avais tuées et je retournai aux tentes, où, quand nos familles virent que j'avais trouvé des provisions, elles furent dans une très grande joie. Et elles s'humilièrent devant le Seigneur, et lui rendirent grâces.

15 Après cela, nous nous remîmes en route, à peu près dans la même direction qu'au commencement. Et après avoir voyagé quelques jours, nous campâmes de nouveau pour séjourner un peu de temps.

16 Et là Ismaël mourut, et fut enterré dans un lieu qu'on appelait Nahom. Et les filles d'Ismaël pleurèrent excessivement leur père; et elles se lamentaient aussi de leurs afflictions dans le désert. Puis, elles recommencèrent à murmurer contre mon père, de ce qu'il les avait emmenées de Jérusalem, disant : Notre père est mort; oui, et nous avons beaucoup erré dans le désert; nous avons souffert la faim, la soif, la fatigue, et beaucoup d'autres afflictions; et après

tout cela, il faut encore que nous mourions de faim dans le désert. Et c'est ainsi qu'elles murmuraient contre mon père et aussi contre moi; et leur désir était de retourner à Jérusalem. Et Laman dit à Lémuel et au fils d'Ismaël: Voici, tuons notre père et notre frère Néphi, qui a pris sur lui d'être notre chef et notre instructeur, nous qui sommes ses frères aînés. Il dit que le Seigneur lui a parlé et qu'il a reçu le ministère d'anges. Mais, nous savons qu'il nous ment. Il nous dit ces choses, et il en machine encore beaucoup d'autres, dans sa supercherie et son adresse, afin de tromper nos yeux, espérant, peut-être, parvenir à nous conduire dans quelque désert éloigné, pour, là, s'établir sur nous roi et gouverneur, et nous traiter selon sa volonté et son bon plaisir.—C'est ainsi que mon frère Laman les excitait à la colère.
17 Et il arriva que le Seigneur fut avec nous, oui, même
sa voix se fit entendre. Et elle leur dit beaucoup de choses, et les reprit très sévèrement. Et après avoir été ainsi châtiés par la voix du Seigneur, leur colère s'apaisa, et ils se repentirent de leurs péchés, de sorte que le Seigneur nous bénit encore par un don de nouvelles provisions, qui devaient nous empêcher de périr.
18 Et reprenant notre voyage dans le désert, nous nous
acheminâmes, depuis lors, vers l'est. Et nous traversâmes le désert, non sans beaucoup d'afflictions; nos femmes, même, y eurent des enfants. Et les bénédictions du Seigneur furent si grandes que, pendant que nous vivions de viandes crues dans le désert, nos femmes avaient abondance de lait pour leurs enfants; elles étaient, même, fortes comme des hommes; aussi commencèrent-elles à supporter leurs voyages sans murmurer.—Nous voyons, par là, que les commandements de Dieu doivent être accomplis. Si les enfants des hommes gardent les commandements de Dieu, il les nourrit et les fortifie, et leur donne les moyens d'accomplir ce qu'il leur a ordonné : c'est ainsi qu'il nous a pourvus pendant que nous voyagions dans le désert. — Et nous demeurâmes dans le désert pendant plusieurs années, oui, même l'espace de huit ans; puis, nous arrivâmes au pays que nous avons appelé Abondance, à cause de l'abondance de ses fruits et de son miel sauvage; et tout cela fut préparé par le Seigneur pour que nous ne périssions pas. Et nous vîmes la mer, à laquelle nous avons donné le nom d'Irréantum, ce qui signifie : Bien des eaux.
19 Et nous dressâmes nos tentes sur le bord de la mer;
et quoique nous ayons eu beaucoup d'afflictions, et de nombreuses difficultés, à ce point que nous ne saurions pouvoir les écrire, nous fûmes très joyeux d'arriver au bord de la

mer, au lieu que nous appelâmes Abondance, à cause de la grande quantité de ses fruits.

20 Et après être demeuré, plusieurs jours, dans le pays d'Abondance, la voix du Seigneur vint à moi, et me dit : Lève-toi, et monte à la montagne. Et je me levai, et j'allai sur la montagne, où je criai au Seigneur.

21 Et le Seigneur me parla, disant : Tu vas construire un vaisseau, d'après ce que je te montrerai, pour que je puisse emmener ton peuple à travers ces eaux. Et je dis : Seigneur, où irai-je pour trouver du métal à fondre, afin d'en faire des outils qui me servent à construire le vaisseau, d'après ce que tu m'as enseigné? Et le Seigneur me dit où je devais aller pour trouver du métal, propre aux outils nécessaires.

22 Alors, moi, Néphi, je me fis, avec des peaux de bêtes, un soufflet pour aviver le feu; et après l'avoir fait, je frappai deux cailloux l'un contre l'autre, pour en obtenir du feu; car le Seigneur, jusqu'alors, ne nous avait laissé faire que fort peu de feu, durant notre voyage au désert, car il disait : Je rendrai ta nourriture douce au goût, pour que tu n'aies pas besoin de la cuire. Et je serai aussi votre lumière dans le désert; et je frayerai le chemin devant vous, si, toutefois, vous gardez mes commandements. C'est pourquoi, tant que vous garderez mes commandements, vous serez conduits vers la terre promise, et vous saurez que c'est par moi que vous êtes conduits. Et le Seigneur dit aussi : Après que vous serez arrivés dans la terre promise, vous saurez que moi, le Seigneur, je suis Dieu; et que c'est moi, le Seigneur, qui vous ai sauvés de la destruction; oui, que c'est moi qui vous ai tirés du pays de Jérusalem. — Aussi, moi, Néphi, m'efforçai-je de garder les commandements du Seigneur; et j'exhortai mes frères à la fidélité et à la diligence.

23 Après quoi, je fis des outils avec le métal que j'avais retiré du rocher. Et quand mes frères virent que je me préparais à construire un vaisseau, ils se mirent à murmurer contre moi, disant : Notre frère est fou : il s'imagine pouvoir construire un vaisseau; il s'imagine aussi pouvoir traverser ces grandes eaux. — C'est ainsi que mes frères se plaignaient de moi; et leur désir était de ne point travailler, car ils ne me croyaient pas capable de construire un vaisseau; ils ne croyaient pas, non plus, que le Seigneur avait daigné m'instruire.

24 Et j'étais fort affligé de la dureté de leurs cœurs. Et alors, quand ils s'aperçurent que j'étais affligé, ils s'en réjouissaient, disant : Nous savions bien que tu ne pourrais pas construire un vaisseau, car tu manques du jugement

nécessaire pour venir à bout d'un si grand travail. Tu ressembles à notre père, qui est égaré par les folles imaginations de son cœur; oui, il nous a emmenés du pays de Jérusalem; nous avons erré dans le désert pendant plusieurs années; nos femmes ont travaillé et se sont fatiguées, même dans leur grossesse avancée; et elles ont donné naissance à des enfants dans le désert et ont souffert tous les maux, excepté la mort. Et il eût été préférable pour elles, de mourir avant de quitter Jérusalem, que d'avoir subi toutes ces afflictions. Voici, nous avons souffert dans le désert pendant plusieurs années; et durant ce temps, nous aurions pu jouir de nos possessions et de la terre de notre héritage; oui, et nous aurions pu être heureux. Nous savons que le peuple de Jérusalem était un peuple juste, car il gardait les statuts et les jugements du Seigneur et tous ses commandements, selon la loi de Moïse; ainsi, nous savons qu'il est un peuple juste. Et notre père l'a jugé, et il nous a emmenés, parce que nous avons prêté attention à ses paroles. Et notre frère est comme lui. — C'est ainsi que mes frères murmuraient et se plaignaient de nous.

25 Et moi, Néphi, je leur parlai, disant: Croyez-vous que nos pères, qui étaient les enfants d'Israël, eussent été délivrés des mains des Egyptiens, s'ils n'eussent pas écouté les paroles du Seigneur? Supposez-vous qu'ils auraient été retirés de l'esclavage, si Dieu n'eût pas commandé à Moïse de les en retirer? Car, vous savez que les enfants d'Israël étaient en esclavage, chargés de corvées pénibles et accablantes, et que ce dut être pour eux une bonne chose que d'être retirés de l'esclavage. De plus, vous savez que Moïse reçut du Seigneur l'ordre d'accomplir cette grande œuvre; et que, par sa parole, les eaux de la mer Rouge se divisèrent pour qu'ils pussent la traverser, comme sur une terre sèche. Vous savez que les Egyptiens, qui composaient les armées de Pharaon, furent noyés dans la mer Rouge; et que les enfants d'Israël furent nourris de la manne dans le désert; que Moïse, par sa parole, selon la puissance de Dieu qui était en lui, frappa le rocher, et qu'il en sortit de l'eau, afin qu'ils pussent apaiser leur soif. Et bien qu'ils fussent conduits par le Seigneur, leur Dieu, allant devant eux, les conduisant le jour, et la nuit leur donnant de la lumière, et faisant tout ce qui est utile à l'homme de recevoir, malgré tant de choses, ils endurcirent leurs cœurs, ils aveuglèrent leur esprits, outragèrent Moïse, et blasphémèrent le Dieu vrai et vivant.

26 Aussi, il arriva que, selon sa parole, il les détruisit; que, selon sa parole, il les conduisit; que, selon sa parole,

il fit toutes choses pour eux; et rien ne fut fait, si ce n'est par sa parole. Et quand ils eurent traversé la rivière du Jourdain, il les rendit assez puissants pour chasser les enfants du pays, pour les poursuivre, même jusqu'à leur extermination. Et maintenant, pensez-vous que ces enfants du pays, répandus sur la terre de promission, qui furent chassés par nos pères, pensez-vous qu'ils aient été des hommes justes? Voici, je vous dis que non. Pensez-vous que nos pères auraient été plus favorisés que ceux-là, si ceux-là mêmes eussent été des hommes justes? Je vous dis que non. Voici: le Seigneur estime toute chair, l'une comme l'autre. Seulement, le juste est favorisé de Dieu. Mais, voici, ce peuple avait rejeté toute parole de Dieu; il avait mûri dans l'iniquité; et la plénitude de la colère de Dieu était sur eux. Et le Seigneur rendit leur terre maudite, et il la bénit pour nos pères. Oui, il l'a maudite pour leur destruction, et l'a bénie pour nos pères, afin qu'ils en aient la domination.

27 Voici, le Seigneur a créé la terre pour qu'elle soit habitée; et il a créé ses enfants pour qu'ils la possèdent. Et il exalte une nation juste, et il détruit les nations corrompues. Il conduit les justes dans les terres les plus favorisées, il détruit les pervers, et maudit la terre à cause d'eux. Il gouverne du haut des cieux; car c'est là son trône, et cette terre n'est que son marchepied. Et il aime ceux qui le veulent pour leur Dieu. Voici: il a aimé nos pères, il a fait alliance avec eux; oui, avec Abraham, Isaac et Jacob; et il s'est souvenu des alliances qu'il avait faites. C'est pourquoi, il les a tirés du pays d'Egypte; il les a châtiés de sa verge, dans le désert, parce qu'ils avaient endurci leurs cœurs, tout comme vous faites; et le Seigneur les châtia à cause de leurs iniquités. Il leur envoya des serpents brûlants, qui volaient. Lorsqu'ils en étaient mordus, il avait donné le moyen de les guérir, et l'œuvre qu'ils avaient à faire était de regarder! Et parce que ce moyen était simple et facile, un grand nombre périt. Et souvent, ils endurcissaient leurs cœurs, ils injuriaient Moïse, et blasphémaient contre Dieu. Néanmoins, Dieu, par son pouvoir sans pareil, les conduisit dans la terre de promission.

28 Et après tout cela, le temps est arrivé où ils sont devenus méchants au point de combler toute mesure; et je ne sais si en ce jour même, ils ne sont pas à la veille d'être détruits: car le jour viendra assurément où il faut qu'ils soient détruits, sauf un petit nombre qui sera emmené en captivité. C'est pourquoi, il a été ordonné, par le Seigneur, à mon père de partir pour le désert. Et les Juifs cherchèrent à le tuer; et vous, aussi, vous cherchez à le tuer. C'est pour-

quoi, vous êtes des meurtriers dans vos cœurs, et vous êtes semblables aux Juifs. Vous êtes prompts à commettre l'iniquité, mais lents à vous souvenir du Seigneur, votre Dieu. Vous avez vu un ange, et il vous a parlé; oui, plus d'une fois, vous avez entendu sa voix; et quand il vous parlait, c'était d'une petite voix, douce; mais vous aviez perdu le sentiment, et sa parole ne pouvait se faire sentir à vos cœurs; c'est pourquoi il vous a parlé comme avec une voix de tonnerre, qui fit trembler la terre, comme si elle allait s'ouvrir. Et vous savez que, par la force de sa toute-puissante parole, il peut faire disparaître la terre, oui, que, par cette même parole, il peut rendre unis les lieux raboteux, et raboteux les lieux qui sont unis. Or, donc, comment est-il possible que vous ayez des cœurs si endurcis? Aussi, mon âme en est déchirée d'angoisses; et mon cœur est rempli de douleur, car je crains que vous ne soyez réprouvés à toujours. Voici, je suis rempli de l'Esprit de Dieu, et mon corps en a perdu de ses forces.

29 Alors, il arriva, après que je leur eus ainsi parlé, qu'ils se mirent en colère contre moi; et ils voulaient me jeter au fond de la mer. Et comme ils s'avançaient pour se saisir de moi, je leur parlai, disant : Au nom du Dieu tout-puissant, je vous défends de me toucher, car je suis rempli de la vertu de Dieu, à ce point que ma chair en est consumée. Et quiconque jettera ses mains sur moi, il séchera comme un roseau, et il sera comme le néant devant la puissance de Dieu, car Dieu le frappera.

30 Alors, moi, Néphi, je leur dis qu'ils ne devaient plus murmurer contre leur père, ni me refuser leur travail, Dieu m'ayant ordonné de construire un vaisseau.

31 Et j'ajoutai : Si Dieu m'ordonnait de faire toutes choses, je le pourrais faire. S'il me commandait de dire à cette eau : Sois de la terre, elle deviendrait de la terre; et si je le disais, cela se ferait. Or, si le Seigneur a un si grand pouvoir, et s'il a fait tant de miracles au milieu des enfants des hommes, pourquoi ne pourrait-il pas m'apprendre à construire un vaisseau?

32 Et je dis encore beaucoup de choses à mes frères, de sorte qu'ils furent confondus, et ne luttèrent point contre moi. Ils n'osèrent, non plus, jeter leurs mains sur moi, ni me toucher de leurs doigts, et cela pendant plusieurs jours, de crainte de sécher sur pied devant moi, tant est puissant l'Esprit de Dieu. Et c'est ainsi qu'il agissait sur eux.

33 Et il arriva que le Seigneur me dit : Etends encore ta main vers tes frères, et leurs corps ne sécheront plus devant toi. Mais je veux les ébranler, dit le Seigneur; et

je le ferai, afin qu'ils sachent que je suis le Seigneur leur Dieu.

34 Et j'étendis mes mains vers mes frères, et leurs corps ne séchèrent point devant moi. Mais le Seigneur les ébranla, ainsi qu'il l'avait dit. Alors, ils dirent : Maintenant, nous savons certainement que le Seigneur est avec toi ; et nous reconnaissons que c'est la puissance du Seigneur qui nous a ébranlés. Et ils se jetèrent à mes pieds pour m'adorer. Mais, je ne voulus point le souffrir, disant : Je suis votre frère, et même votre frère cadet ; mais, adorez le Seigneur, votre Dieu ; et honorez votre père et votre mère, afin que vos jours soient longs sur la terre que le Seigneur, votre Dieu, vous donnera.

35 Et ils adorèrent le Seigneur ; et ils vinrent avec moi, et nous fîmes la charpente du vaisseau, d'un travail fini. Et le Seigneur, de temps en temps, me montrait de quelle manière je devais travailler ; car je ne faisais point la charpente à la manière des hommes, et je ne construisais point, non plus, le vaisseau à leur façon ; mais je le construisais selon que le Seigneur me l'avait montré : ce n'était donc pas à la manière des hommes.

36 Et je montai souvent sur la montagne pour adresser des prières au Seigneur : c'est pourquoi le Seigneur me montra de grandes choses.

37 Quand j'eus achevé le vaisseau conformément aux indications du Seigneur, mes frères virent qu'il était bon, et que le travail en était extrêmement solide ; c'est pourquoi, ils s'humilièrent de nouveau devant le Seigneur.

38 Et il arriva que la voix du Seigneur s'adressa à mon père, disant qu'il nous fallait entrer dans le vaisseau. Et le lendemain, après avoir préparé toutes choses, fruits, gibier, miel, et provisions en abondance, suivant que le Seigneur nous l'avait ordonné, nous entrâmes dans le vaisseau, avec notre charge, nos semences, et tout ce que nous avions apporté avec nous, chacun selon son âge. C'est ainsi que nous entrâmes dans le vaisseau, nous, nos femmes et nos enfants.

39 Mon père avait eu deux fils, dans le désert : l'aîné s'appelait Jacob, et le cadet Joseph. — Et après être entrés dans le vaisseau, munis de nos provisions et de tout ce qui nous avait été ordonné, nous nous mîmes en mer, et fûmes poussés par le vent vers la terre promise. Et il y avait quelques jours que nous étions poussés par le vent, quand mes frères, les fils d'Ismaël et leurs femmes, commencèrent à s'égayer jusqu'à danser, chanter, tenir des propos inconvenants, et oublier le pouvoir qui les avait conduits jusqu'ici. Ils s'abandonnèrent même à de grands excès. Or, moi, Né-

phi, je commençai à craindre extrêmement que le Seigneur, irrité, ne nous frappât pour nos iniquités, et que nous ne fussions engloutis dans la mer. C'est pourquoi, je me mis à leur parler avec gravité. Mais, voici, ils s'irritèrent contre moi, disant : Nous ne voulons pas que notre jeune frère soit notre gouverneur.

40 Et Laman et Lémuel me saisirent et me lièrent de cordes, et me maltraitèrent fort durement. Néanmoins, le Seigneur le souffrit, afin de pouvoir montrer sa puissance, et accomplir les paroles qu'il avait dites touchant les méchants.

41 Et après qu'ils m'eurent lié, au point que je ne pouvais faire aucun mouvement, le compas-directeur, que le Seigneur avait préparé pour nous, cessa de diriger. Ils ne savaient plus, dès lors, de quel côté diriger le vaisseau. Et il s'éleva un grand orage, même une tempête furieuse, qui nous poussa en arrière ; et ils commencèrent à craindre extrêmement d'être noyés dans la mer. Malgré cela ils ne me délièrent point. Et il y avait quatre jours que nous marchions en arrière, quand la tempête devint horrible, et nous mit en danger d'être engloutis par la mer.

42 Et après avoir été poussés en arrière sur les eaux pendant l'espace de quatre jours, mes frères commencèrent à voir que les jugements de Dieu étaient sur eux, et qu'ils allaient périr, à moins qu'ils ne se repentissent de leurs iniquités. C'est pourquoi, ils vinrent à moi, et délièrent les liens de mes poignets et de mes pieds, qui étaient fort enflés et très sensibles.

43 Néanmoins, j'élevai mon âme à Dieu, je le louai tout le temps, et je ne murmurai point contre le Seigneur, à cause de mes afflictions.

44 Or, mon père Léhi avait dit beaucoup de choses à mes frères, ainsi qu'aux fils d'Ismaël ; mais ils n'en proféraient pas moins des menaces contre quiconque parlait en ma faveur. Et comme mes parents étaient fort avancés en âge, et qu'ils avaient eu beaucoup de chagrins causés par leurs enfants, ils se trouvèrent abattus, même forcés de garder le lit. Les chagrins et les afflictions que leur causaient les iniquités de mes frères les avaient presque enlevés de ce monde vers leur Dieu ; oui, leurs cheveux blancs étaient près de tomber dans la poussière ou de s'ensevelir dans les eaux. Et Jacob et Joseph, bien qu'ils fussent encore jeunes, ayant toujours besoin d'être soignés, étaient fort affligés des peines de leur mère. Et ni, ma femme, avec ses larmes et ses prières, ni mes enfants n'avaient pu amollir le cœur de mes frères pour les porter à me délier. Rien que le pouvoir de Dieu, qui les menaçait de la destruction, ne pouvait les flé-

chir; et ce ne fut que quand ils se virent sur le point d'être
ensevelis dans les eaux, qu'ils se repentirent de ce qu'ils
avaient fait, en sorte qu'ils me délièrent.
45 Et, après qu'ils m'eurent délié, je pris le compas-di-
recteur, et il allait selon mes désirs. Et je priai le Seigneur,
et quand je l'eus prié, le vent cessa, la tempête s'apaisa, et
il y eut un grand calme.
46 Et moi, Néphi, je dirigeai le vaisseau de manière que
nous naviguâmes de nouveau vers la terre promise. Et quand
nous eûmes navigué durant beaucoup de jours, nous tou-
châmes à la terre. Nous entrâmes dans le pays, nous y dres-
sâmes nos tentes; et nous l'avons appelé la terre promise.
47 Alors, nous nous mîmes à cultiver la terre, à la plan-
ter et à la semer de toutes les graines que nous avions ap-
portées de Jérusalem. Leur croissance fut extraordinaire;
et nous fûmes bénis, car tout était en abondance.
48 Et pendant que nous voyagions dans le désert, nous
trouvâmes, dans les forêts de la terre promise, des bêtes
de toute espèce, des vaches, des bœufs, des ânes, des che-
vaux, des chèvres, et des chèvres sauvages, et toutes sortes
d'animaux utiles à l'homme. Nous trouvâmes aussi toutes
sortes de minéraux, de l'or, de l'argent et du cuivre.
49 Et il arriva que le Seigneur m'ordonna de faire des
plaques de métal pour y graver les annales de mon peuple.
Et sur les plaques faites, je gravai les annales de mon père,
nos voyages dans le désert, et les prophéties de mon père.
J'y gravai aussi un grand nombre de mes propres prophé-
ties. Et quand je fis les premières plaques, je ne savais pas
que le Seigneur m'ordonnerait de faire ces autres plaques:
c'est pourquoi, les annales de mon père et la généalogie de
ses pères, ainsi que la majeure partie des choses qui nous
sont arrivées dans le désert, sont gravées sur ces premières
plaques dont j'ai parlé; et les choses avant que je fisse ces
dernières plaques, sont plus particulièrement rapportées sur
les premières plaques.
50 Et, après que j'eus fait ces plaques, d'après le com
mandement que j'en avais reçu, il me fut ordonné d'y écrire
ce qu'il y avait de plus simple et de plus important touchant
le ministère et les prophéties; et cela devait être conservé
pour l'instruction de mon peuple, destiné à posséder le
pays, et aussi dans d'autres desseins, connus du Seigneur.
C'est pourquoi, moi, Néphi, je gravai, sur les autres plaques,
une relation plus détaillée des guerres, des contentions et
de la destruction de mon peuple. Je fis ainsi, et je dis à mon
peuple ce qu'il aurait à faire après ma mort: Que ces plaques
devaient être transmises d'une génération à une autre, et

d'un prophète à un autre, jusqu'au moment où le Seigneur donnerait de nouveaux ordres.

51 Un récit de la manière de préparer ces plaques sera donné ci-après ; pour le moment, je continue, et je le fais afin que les choses d'un caractère plus sacré soient conservées pour la connaissance de mon peuple. Néanmoins, je n'écris rien sur ces plaques qui, à mes yeux, ne soit sacré. Et si je me trompe, les anciens se sont aussi trompés. Non pas que je veuille m'excuser de la faiblesse des autres, mais je voudrais m'excuser de ma propre faiblesse selon la chair. Car les choses que les uns estiment d'un grand prix pour le corps et pour l'âme, d'autres les comptent pour rien, et les foulent aux pieds. Oui, ils foulent aux pieds, même le véritable Dieu d'Israël. Je dis : Foulent aux pieds ; mais je voudrais m'exprimer autrement. Ils le comptent pour rien, et n'écoutent pas la voix de ses conseils. Mais, voici, il vient, selon la parole de l'ange, six cents ans après le départ de mon père de Jérusalem. Et le monde, dans son iniquité, l'estimera un néant. C'est pourquoi, ils le battront de verges, et il le souffrira ; ils le frapperont, et il le souffrira ; ils lui cracheront même au visage, et il le souffrira, par amour, par bonté, par longanimité pour les enfants des hommes. Et le Dieu de nos pères, qu'il a retirés de l'Egypte et de l'esclavage ; qu'il a préservés dans le désert ; oui, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, s'est livré lui-même, suivant les paroles de l'ange, il s'est livré comme un homme entre les mains des méchants, pour être élevé selon les paroles de Zénoc, et pour être crucifié selon les paroles de Néum, et pour être enseveli dans un sépulcre selon Zénos qui parla des trois jours de ténèbres comme d'un signe de sa mort donné à ceux qui habiteraient les îles de la mer, spécialement à ceux de la maison d'Israël.

52 Voici, en effet, comment le prophète a parlé : Le Seigneur Dieu visitera certainement toute la maison d'Israël en ce jour-là ; il visitera les uns de sa voix, à cause de leur justice, et ils en recevront la joie et le salut ; et il en visitera d'autres par le tonnerre et les éclairs de sa puissance, par les tempêtes, le feu, la fumée, les nuages de ténèbres, la terre entr'ouverte, et les montagnes soulevées ; et toutes ces choses viendront certainement, dit le prophète Zénos. Et les rochers de la terre se fendront ; et, par les convulsions de la terre, un grand nombre des rois des îles de la mer seront poussés, par l'Esprit de Dieu, à s'écrier : Le Dieu de la nature souffre ! Quant à ceux qui sont à Jérusalem, dit le prophète, ils seront châtiés par tous les peuples, parce qu'ils auront crucifié le Dieu d'Israël, et qu'ils auront

détourné leurs cœurs de lui, rejetant les signes, les miracles, la puissance et la gloire du Dieu d'Israël ; et parce qu'ils auront détourné leurs cœurs, dit le prophète, et qu'ils ont méprisé le Très-Saint d'Israël, ils seront errants sur la terre, ils périront, et deviendront un objet de moquerie, de dérision et de haine, au milieu de toutes les nations.

53 Toutefois, quand le jour arrivera, dit le prophète, qu'ils ne détourneront plus leurs cœurs du Très-Saint d'Israël, en ce jour-là il se souviendra des alliances qu'il a faites avec leurs pères ; oui, alors il se souviendra des îles de la mer ; oui, alors, dit le Seigneur, suivant les paroles du prophète Zénos, je rassemblerai tous les peuples de la maison d'Israël, des quatre coins de la terre ; oui, et toute la terre verra le salut du Seigneur, dit le prophète ; et toutes nations, familles, langues et peuples, seront bénis.

54 Et moi, Néphi, j'ai écrit ces choses pour mon peuple, afin de pouvoir, peut-être, lui persuader de se souvenir du Seigneur, son Rédempteur. C'est pourquoi, je parle à toute la maison d'Israël, si, toutefois, ces choses lui parviennent. Car, voici, j'éprouve, à l'égard de ceux qui sont à Jérusalem, un travail d'esprit qui me fatigue, au point de m'affaiblir dans toutes les jointures de mes membres ; car si le Seigneur ne m'eût point montré, dans sa miséricorde, ce qui concerne les Juifs, en ce moment à Jérusalem, comme il l'a montré aux anciens prophètes, j'aurais également péri : et assurément, il a montré aux anciens prophètes tout ce qui les concerne, comme, aussi, il a montré à quelques-uns d'entre eux ce qui se rapporte à nous ; c'est pourquoi, il est absolument nécessaire que nous sachions ces choses, car elles sont écrites sur les plaques d'airain.

CHAPITRE. VI.

1 Alors, il arriva que moi, Néphi, j'enseignai ces choses à mes frères. Et je leur en lus un grand nombre qui étaient gravées sur les plaques d'airain, en vue de leur faire connaître ce que le Seigneur a fait dans d'autres pays, parmi les anciens peuples. Et je leur lus aussi beaucoup de choses écrites dans le livre de Moïse. Mais pour mieux les convaincre de croire au Seigneur, leur Rédempteur, je leur lus ce qui était écrit par le prophète Isaïe : et je fis une application de ces écritures à nous-mêmes, pour notre utilité et notre instruction. C'est pourquoi je leur disais ; Ecoutez les pa-

roles du prophète, vous qui êtes un reste de la maison d'Israël, une branche qui en a été rompue; écoutez les paroles du prophète écrites pour toute la maison d'Israël, et appliquez-les à vous-mêmes, pour que vous puissiez espérer, ainsi que vos frères, dont vous avez été séparés. Car, voici ce que le prophète a écrit : Ecoute et entends ceci, ô maison de Jacob, appelée du nom d'Israël, sortie des eaux de Juda, qui jures par le nom du Seigneur, qui fais mention du Dieu d'Israël. Cependant, ils ne jurent pas en vérité ni en justice, bien qu'ils se disent de la ville sainte. Néanmoins, ils ne s'appuient point sur le Dieu d'Israël, qui est le Seigneur des armées : oui, le Seigneur des armées est son nom. J'ai fait connaître les choses anciennes depuis le commencement; elles sont sorties de ma bouche, et je les ai fait entendre. Je les ai montrées subitement, et je l'ai fait parce que je savais que tu es obstinée, que ton cou est de fer, et que ton front est d'airain. Je te les ai déclarées dès le commencement. Je te les ai montrées avant qu'elles n'arrivent; et je l'ai fait, afin que tu ne dises pas : C'est mon idoles qui les a faites; c'est mon image taillée, ma statue fondue qui les a ordonnées. Tu as vu et entendu tout cela; et ne le veux-tu point déclarer que je t'ai montré des choses nouvelles depuis ce temps, même des choses cachées, et que tu ne les as point connues ? Elles sont créées maintenant, mais non depuis le commencement. Avant le jour où tu en as entendu parler, je te les ai annoncées, de peur que tu ne dises : Voici, je les connaissais. Oui, tu n'entendais point, tu ne connaissais point; oui, depuis ce temps, ton oreille n'était point ouverte; car je savais que tu agirais perfidement, car je savais que tu étais appelé prévaricateur dès ta naissance.

2 Néanmoins, à cause de mon nom, je différerai ma colère ; et, pour ma gloire, je me contiendrai pour ne pas te retrancher. Car, voici, je t'ai purifiée ; je t'ai choisie dans la fournaise de l'affliction. C'est pour moi-même, oui pour moi-même, que je ferai cela, car je ne souffrirai pas que mon nom soit pollué ; et je ne donnerai pas ma gloire à un autre.

3 Ecoutez-moi, ô Jacob, et toi, Israël, mon élu : c'est moi qui suis le premier et le dernier. Ma main a posé le fondement de la terre, et ma main droite a mesuré les cieux : je les appelle, et tous se tiennent debout.—Vous, tous, rassemblez-vous, et écoutez : Qui d'entre eux leur a annoncé ces choses ? Le Seigneur l'a aimé ; oui, et il accomplira sa parole, qu'il a annoncée par eux. Et sa volonté s'exercera sur Babylone, et son bras viendra sur les Chaldéens. Ainsi dit le Seigneur : Moi, le Seigneur, j'ai parlé ; je l'ai appelé pour annoncer ; je l'ai amené, et il fera prospérer sa voie.

4 Approchez-vous de moi : Je n'ai point parlé en secret
depuis le commencement. Depuis le temps où cela a été annoncé, j'ai parlé ; et le Seigneur Dieu, et son Esprit, m'ont envoyé. Et ainsi dit le Seigneur, ton Rédempteur, le Très-Saint d'Israël : Je l'ai envoyé ; le Seigneur ton Dieu, qui t'enseigne à profiter, qui te conduit dans la voie où tu dois marcher, a fait cela. Oh! si tu eusses été attentif à mes commandements! Alors, ta paix serait comme un fleuve, et ta justice comme les flots de la mer. Ta postérité, aussi, serait comme le sable ; et ceux qui sont sortis de tes reins, seraient comme le gravier : son nom n'aurait pas été retranché ni rayé de devant moi.
5 Sortez de Babylone ; éloignez-vous des Chaldéens. Avec
une voix de chant, annoncez, racontez ceci ; publiez-le jusqu'au bout de la terre, dites : Le Seigneur a racheté son serviteur Jacob. Et ils n'ont pas eu soif : il les a conduits à travers le désert ; il a fait sortir l'eau du rocher, et l'eau en a jailli. Et malgré qu'il ait fait toutes ces choses, et de plus grandes encore, il n'y a pas de paix pour les méchants, dit le Seigneur.
6 Et encore : Ecoutez, ô maison d'Israël, vous tous qui
êtes retranchés et chassés à cause de la méchanceté des pasteurs de mon peuple ; oui, vous tous, qui êtes retranchés et dispersés, vous, qui êtes de mon peuple, ô maison d'Israël. Prêtez-moi l'oreille, ô îles, et écoutez, vous peuples éloignés : Le Seigneur m'a appelé dès le sein de ma mère ; lorsque j'étais encore dans ses entrailles, il a annoncé mon nom. Et il a rendu ma bouche comme une épée aiguë ; il m'a caché dans l'ombre de sa main ; et il a fait de moi une flèche polie ; il m'a caché dans son carquois, et il m'a dit : Tu es mon serviteur, ô Israël, dans qui je serai glorifié. Alors, je dis : J'ai travaillé en vain, j'ai consumé mes forces sans utilité et sans fruit ; mais, sans doute, mon jugement est avec le Seigneur, et mon œuvre est avec mon Dieu.
7 Et maintenant, dit le Seigneur, par qui j'ai été formé dès
le sein de ma mère pour être son serviteur, pour lui ramener Jacob : Quoique Israël ne soit point rassemblé, je serai néanmoins glorifié aux yeux du Seigneur, et mon Dieu sera ma force. Et il dit : C'est peu de chose que tu sois mon serviteur pour relever les tribus de Jacob, et pour restaurer les restes d'Israël. Je t'établirai aussi pour être une lumière aux Gentils, afin que tu sois mon salut à tous les bouts de la terre. Ainsi dit le Seigneur, le Rédempteur d'Israël, son Très-Saint, à celui qui est méprisé des hommes, à celui que les nations abhorrent, au serviteur de ceux qui dominent : Des rois verront et se lèveront ; des princes,

aussi, adoreront à cause du Seigneur qui est fidèle. Ainsi dit le Seigneur : Je t'ai entendu, dans un temps accepté, je t'ai entendu, ô îles de la mer, et je t'ai secouru dans un jour de salut ; et je te conserverai, je te donnerai mon serviteur pour être l'alliance du peuple, pour rétablir la terre, afin que les héritages désolés soient encore possédés, et que tu puisses dire aux prisonniers : Sortez ; et à ceux qui sont assis dans les ombres : Montrez-vous. Ils paîtront dans les voies ; et leurs pâturages seront sur tous les lieux élevés. Ils n'auront plus ni faim, ni soif ; la chaleur et le soleil ne les brûleront plus, car celui qui est plein de miséricorde pour eux les mènera et les conduira aux sources d'eaux. Et je changerai toutes mes montagnes en chemins ; et mes grands chemins seront rehaussés. Et alors, ô maison d'Israël, voici, ceux-ci viendront de loin ; voici, ceux-là viendront du nord et de l'ouest, et encore du pays de Sinim.
8 Chantez, ô cieux ; réjouis-toi, ô terre : car les pieds de ceux qui sont à l'est seront affermis. Faites retentir des cantiques de louanges, ô montagnes, car ils ne seront plus frappés, car le Seigneur a consolé son peuple, et il fera miséricorde à ses affligés. Mais, voici, Sion a dit : Le Seigneur m'a abandonnée, et mon Seigneur m'a oubliée, mais il fera voir que cela n'est pas. Car une mère peut-elle oublier l'enfant qu'elle allaite, au point de ne pas compatir au fils qu'elle a porté dans ses entrailles ? Oui, elle peut l'oublier, mais, moi, je ne t'oublierai point, ô maison d'Israël. Je t'ai gravée sur les paumes de mes mains ; tes murailles sont constamment devant moi. Tes enfants viendront, en grande hâte, contre ceux qui te détruisent ; et ceux qui te ravagent s'éloigneront de toi.
9 Lève tes yeux à l'entour, et regarde : tous ceux-ci se rassemblent, et ils viendront à toi. Je jure par moi-même, dit le Seigneur, qu'assurément tu te revêtiras d'eux tous comme d'un ornement, et que tu t'en ceindras comme une jeune épouse. Car tes déserts, tes solitudes et ton pays dévasté seront alors trop étroits pour ses habitants ; et ceux qui te dévoraient seront bien loin de toi. Les enfants, qui te viendront après la perte des premiers, te crieront encore aux oreilles : Ce lieu est trop étroit pour moi ; donnez-moi de la place où je puisse demeurer. Alors, tu diras en ton cœur : Qui m'a engendré ceux-ci, vu que j'ai perdu mes enfants et que je suis désolée, captive et chassée çà et là ?
10 Ainsi dit le Seigneur Dieu : En vérité, j'étendrai ma main vers les Gentils, et j'élèverai mon étendard vers les peuples ; et ils apporteront tes fils dans leurs bras, et tes filles seront portées sur leurs épaules. Et des rois seront

tes nourriciers, et leurs reines tes mères nourrices; ils se prosterneront devant toi, le visage contre terre; et ils baiseront la poussière de tes pieds; et tu sauras que je suis le Seigneur, car ceux qui m'attendent ne seront pas confondus; car, peut-on ôter la proie à un homme puissant, ou délivrer ceux qui sont légitimement captifs? Mais, ainsi dit le Seigneur : même les captifs de l'homme puissant lui seront ôtés, et la proie de l'homme terrible sera délivrée; je combattrai contre celui qui combattra contre toi, et je sauverai tes enfants. Et ceux qui t'oppriment, je leur ferai manger leur propre chair; je les enivrerai de leur propre sang, comme de vin nouveau: et toute chair saura que moi, le Seigneur, je suis ton Sauveur et ton Rédempteur, le Tout-Puissant de Jacob.

CHAPITRE VII.

1 Et après que moi, Néphi, j'eus lu à mes frères ces choses qui étaient gravées sur les plaques d'airain, ils vinrent à moi et me dirent : Que signifient ces choses que tu as lues? Devons-nous les entendre comme des choses spirituelles, qui arriveront selon l'esprit et non selon la chair? Et je leur répondis : Elles ont été manifestées au prophète, par la voix de l'Esprit, car c'est par l'Esprit que sont révélées aux prophètes toutes les choses qui doivent arriver aux enfants des hommes selon la chair. C'est pourquoi, les choses que j'ai lues sont à la fois temporelles et spirituelles. Et il paraît que la maison d'Israël sera, tôt ou tard, dispersée sur toute la surface de la terre, au milieu de toutes les nations; et ceux qui sont à Jérusalem en ont déjà perdu de vue un grand nombre : oui, la plus grande partie de toutes les tribus a été emmenée; et ils sont dispersés, çà et là, sur les îles de la mer; et nul de nous ne sait où ils sont, si ce n'est qu'ils ont été emmenés.

2 Et c'est depuis lors, que ces prophéties ont été faites sur eux et sur tous ceux qui seront dispersés et confondus plus tard, à cause du Très-Saint d'Israël; car ils endurciront leur cœur contre lui. C'est pour cela, qu'ils seront dispersés parmi toutes les nations et haïs de tous les hommes. Cependant, après cela ils seront nourris par les Gentils, et le Seigneur élèvera sa main sur les Gentils, et les dressera comme un étendard, leurs enfants seront portés dans leurs bras, et leurs filles sur leurs épaules; or, ce sont là des

choses temporelles : car telles sont les alliances du Seigneur avec nos pères, et c'est nous, ainsi que tous nos frères de la maison d'Israël, qu'elles ont en vue dans les temps à venir. Et elles signifient que le temps viendra où, après que toute la maison d'Israël aura été dispersée et confondue, le Seigneur Dieu suscitera une puissante nation parmi les Gentils, oui, sur la surface même de cette terre : et c'est par elle que nos descendants seront dispersés. Et quand ils auront été dispersés, le Seigneur Dieu commencera une œuvre merveilleuse au milieu des Gentils, laquelle sera d'une grande importance pour nos descendants : c'est pourquoi, il est dit, en figure, qu'ils seront nourris par les Gentils et portés dans leurs bras et sur leurs épaules. Et cette œuvre sera aussi d'une grande importance, non-seulement pour les Gentils, mais encore pour toute la maison d'Israël, en ce qu'elle donnera la connaissance des alliances du Père céleste avec Abraham, disant : Toutes les familles de la terre seront bénies en ta postérité. Et maintenant, mes frères, je désire que vous sachiez que toutes les familles de la terre ne peuvent pas être bénies, à moins que le Seigneur ne mette son bras à nu, aux yeux des nations.

3 Or, le Seigneur Dieu mettra son bras à nu aux yeux de toutes les nations en faisant arriver ses alliances et son Evangile à ceux qui sont de la maison d'Israël. C'est pourquoi, il les ramènera de leur captivité, et ils seront rassemblés sur les terres de leur héritage ; et ils sortiront de l'obscurité et des ténèbres ; et ils sauront que le Seigneur est leur Sauveur et leur Rédempteur, le Tout-Puissant d'Israël. Et le sang de cette grande et abominable église, qui est la prostituée de toute la terre, sera versé sur sa propre tête ; car ils se feront la guerre entre eux, et l'épée tombera de leurs propres mains sur leurs propres têtes ; et ils seront enivrés de leur propre sang. Et toutes les nations qui feront la guerre contre toi, ô maison d'Israël, se tourneront les unes contre les autres, et elles tomberont dans la fosse creusée pour engloutir le peuple du Seigneur. Et tous ceux qui combattront contre Sion périront. Et cette grande prostituée qui a perverti les voies droites du Seigneur, oui, cette grande et abominable église tombera en poussière, et la chute en sera grande.

4 Car, voici, dit le prophète, le temps approche où Satan n'aura plus de pouvoir sur les cœurs des enfants des hommes; car le jour vient où tous les orgueilleux et ceux qui commettent l'iniquité seront comme du chaume ; et le jour vient où ils seront brûlés. Oui, le temps est proche où la plénitude de la colère de Dieu sera versée sur tous les enfants des hom-

mes, car il ne souffrira pas que les méchants exterminent les ustes. Il les préservera par son pouvoir, quand même la plénitude de sa colère devrait venir, et que les justes dussent être préservés par la destruction de leurs ennemis, même par le feu. Les justes n'ont donc point à craindre; car, ainsi dit le prophète : Ils seront sauvés, même si ce doit être par le feu.

5 Voici, mes frères, je vous dis que ces choses arriveront assurément; oui, même le sang, le feu, et la vapeur de la fumée viendront; et il en sera ainsi sur la surface de cette terre. Et cela arrivera aux enfants des hommes selon la chair, s'ils endurcissent leurs cœurs contre le Très-Saint d'Israël : car, les justes ne sauraient périr, et assurément le temps viendra où tous ceux qui combattront contre Sion seront retranchés. Et le Seigneur préparera une voie pour son peuple, en accomplissement des paroles de Moïse, qui disait : Le Seigneur, votre Dieu, vous suscitera un prophète comme moi : c'est lui que vous écouterez en tout ce qu'il vous dira. Et il arrivera que tous ceux, qui n'écouteront pas ce prophète, seront retranchés du milieu du peuple.

6 Et maintenant, moi, Néphi, je vous déclare que ce prophète dont Moïse a parlé, est le Très-Saint d'Israël. C'est pourquoi, il jugera avec justice, et les justes n'ont rien à craindre, car ils ne seront pas confondus. Mais le royaume du diable sera établi parmi les enfants des hommes, parmi ceux qui sont dans la chair; car le temps viendra bientôt où toutes les églises fondées sur le gain et sur le pouvoir temporel, et celles qui veulent être populaires aux yeux du monde, qui recherchent les lascivetés de la chair, et les biens de la terre, et qui se livrent à toutes sortes d'iniquités, oui, tous ceux qui appartiennent au royaume du diable, doivent craindre, trembler et frémir. Ce sont ceux-là qui seront abaissés dans la poussière; ce sont ceux-là qui seront consumés comme le chaume : et c'est ce que disent les paroles du prophète.

7 Et le temps approche où les justes croîtront comme de jeunes taureaux qu'on engraisse; c'est aussi le temps où le Très-Saint d'Israël régnera et exercera sa domination avec pouvoir et grande gloire. Et il rassemble ses enfants des quatre parties de la terre; il compte ses brebis et elles le connaissent. Et il y aura une seule bergerie et un seul berger. Il paîtra ses brebis, et c'est en lui qu'elles trouveront du pâturage. Et à cause de la justice de son peuple, Satan n'aura point de pouvoir, et il ne sera pas délié pendant de nombreuses années; car Satan n'a point de pouvoir sur les cœurs du peuple, puisqu'ils demeurent dans la justice et la

sainteté, et que le Très-Saint d'Israël règne. — Et maintenant, moi, Néphi, je vous dis que toutes ces choses arriveront selon la chair. Et voici, toutes les nations, familles, langues et peuples demeureront en sûreté dans le Très-Saint d'Israël, si toutefois ils se repentent.
8 Et maintenant, moi, Néphi, je termine; car pour le moment je n'ose en dire plus sur ces choses. C'est pourquoi, mes frères, je voudrais vous faire considérer que les choses écrites sur ces plaques d'airain sont vraies, et qu'elles déclarent que les hommes doivent obéissance aux commandements de Dieu. Aussi ne devez-vous point supposer qu'il n'y ait que mon père et moi qui l'ayons attesté. Si, donc, vous obéissez aux commandements de Dieu jusqu'à la fin, vous serez sauvés au dernier jour. Et ainsi en est-il. Amen.

SECOND LIVRE DE NÉPHI.

CHAPITRE I.

Mort de Léhi. Les frères de Néphi se révoltent contre lui. Le Seigneur avertit Néphi de partir pour le désert. Ses voyages dans le désert.

1 Quand, moi, Néphi, j'eus fini d'enseigner mes frères, notre père Léhi leur parla à son tour. Et il leur montra toutes les grandes choses que le Seigneur avait faites pour eux, en les emmenant du pays de Jérusalem. Puis, leur parlant de leur révolte sur les eaux, il leur montra la miséricorde de Dieu qui leur épargna la vie, en ne souffrant pas qu'ils fussent engloutis dans la mer. Et à propos de la terre de promission qu'ils avaient obtenue, il leur signala combien le Seigneur avait été miséricordieux dans les avertissements qu'il nous avait donnés de fuir du pays de Jérusalem. Car voici, dit-il, j'ai vu en vision la destruction de Jérusalem; et sans doute, si nous y fussions restés, nous aurions péri également. Mais, malgré nos afflictions, nous avons obtenu la terre de promission, qui est une terre de choix, au-dessus de toutes les autres; laquelle, suivant l'alliance du Seigneur avec moi, deviendra une terre d'héritage à ma postérité. Oui, le Seigneur, par alliance, m'a donné cette terre à jamais, à

moi, à mes enfants, et à tous ceux que la main du Seigneur
y amènera des autres pays.
2 Or, moi, Léhi, selon l'esprit qui est en moi, je prophé-
tise que nul ne viendra dans cette terre, s'il n'est conduit
par la main de Dieu. C'est pourquoi, cette terre est consa-
crée à celui qu'il amènera. Et s'il est servi suivant les com-
mandements qu'il a donnés, elle sera une terre de liberté;
et le peuple qui l'habitera ne sera jamais subjugué ni rendu
captif; et s'il est fait captif, ce ne sera qu'à cause de ses
iniquités; car si l'iniquité abonde, la terre sera maudite pour
lui, mais, pour les justes, elle sera une terre bénie à toujours.
Et, en vérité, il est de la sagesse que cette terre reste igno-
rée, pour le moment, des autres nations; car, si beaucoup
de nations y venaient, elles couvriraient la surface de cette
terre, en sorte qu'il n'y aurait plus de place pour un héri-
tage. C'est pourquoi, moi, Léhi, j'ai obtenu la promesse que
tant que ceux qui seront amenés du pays de Jérusalem par
le Seigneur Dieu, garderont ses commandements, ils pro-
spéreront sur la surface de cette terre, et seront ignorés des
autres nations, afin de garder cette terre pour eux-mêmes.
Oui, s'ils gardent ses commandements, ils seront bénis sur
toute la surface de cette terre; personne ne les molestera,
ni ne leur enlèvera la terre de leur héritage, et ils l'habite-
ront à toujours en sûreté.
3 Mais si, après avoir reçu de la main du Seigneur d'aussi
grandes bénédictions; si, ayant la connaissance de la créa-
tion de la terre et des hommes; si, connaissant les œuvres
merveilleuses du Seigneur depuis l'origine du monde; si,
ayant reçu le pouvoir de faire toutes choses par la foi, pos-
sédant tous les commandements dès le commencement, et
conduits, par sa bonté infinie, dans cette précieuse terre
de promission; si, dis-je, après tout cela, le jour vient qu'ils
rejettent le Très-Saint d'Israël, le vrai Messie, leur Rédemp-
teur et leur Dieu; voici, les jugements de Celui qui est juste
demeureront sur eux; oui, il leur amènera d'autres nations,
auxquelles il donnera le pouvoir. Il leur ôtera la terre de
leurs possessions; et il fera en sorte qu'ils soient dispersés
et abattus. Oui, de génération en génération, il n'y aura,
parmi eux, qu'effusion de sang et grandes calamités. C'est
pourquoi, mes fils, je voudrais que vous vous souvinssiez
de mes paroles, ou plutôt que votre oreille y fût attentive.
4 Oh! puissiez-vous vous éveiller, vous éveiller du pro-
fond sommeil, qui semble celui de l'enfer; puissiez-vous se-
couer les lourdes chaînes qui garrottent les enfants des
hommes pour les conduire à l'étang éternel de la misère et
du malheur! Eveillez-vous; levez-vous de la poussière, et

écoutez les paroles d'un père tremblant, dont, bientôt, vous déposerez le corps dans le froid tombeau silencieux, d'où nul voyageur ne revient; car, encore quelques jours, et je suivrai le chemin que suit tout mortel. Mais le Seigneur a racheté mon âme de l'enfer; j'ai vu sa gloire, et je me sens pour toujours entouré des bras de son amour. Et je souhaite que vous vous souveniez d'observer les statuts et les jugements du Seigneur : tel est le souci de mon âme, depuis le commencement. Mon cœur a souvent été accablé par le chagrin, car, n'ai-je pas craint, qu'à cause de la dureté de vos cœurs, le Seigneur, votre Dieu, ne fondît sur vous de toute la force de sa colère, qu'il ne vous retranchât et détruisît à toujours ; ou qu'une malédiction, qui durerait pendant un grand nombre de générations, ne tombât sur vous; ou, encore, que vous ne fussiez visités par l'épée, et par la famine; n'ai-je pas craint que vous ne fussiez haïs, et conduits selon la volonté du diable, et réduits en sa captivité?

5 O mes fils, puissent ces maux ne vous point accabler! Puissiez-vous, au contraire, devenir un peuple élu et favorisé du Seigneur! Mais que sa volonté soit faite, car ses voies sont justes à jamais, et il a dit : Si vous gardez mes commandements, vous prospérerez sur cette terre. Mais si vous ne gardez pas mes commandements, vous serez retranchés de ma présence. Et maintenant, pour que mon âme se réjouisse en vous, et que je puisse quitter ce monde avec un contentement de cœur pour vous, pour n'être point porté au tombeau par le chagrin et la douleur, levez-vous de la poussière, mes fils, et soyez hommes; formez les mêmes desseins; soyez, d'esprit et de cœur, unis en toutes choses, afin de n'être pas menés en captivité, afin de n'être pas maudits d'une terrible malédiction, et afin, aussi, de ne point encourir l'indignation d'un Dieu juste, qui vous frapperait jusqu'à la destruction, même jusqu'à la destruction éternelle du corps et de l'âme.

6 Eveillez-vous, mes fils, revêtez-vous de l'armure de justice. Rompez les chaînes qui vous lient; sortez de l'obscurité, et levez-vous de la poussière. Ne vous révoltez plus contre votre frère, dont les vues ont été glorieuses, contre votre frère, qui n'a cessé de garder les commandements depuis notre départ de Jérusalem; qui a été un instrument dans les mains de Dieu, en nous amenant dans la terre de promission : car, sans lui, nous serions morts de faim dans le désert. Et cependant, vous avez cherché à lui ôter la vie; et il a eu beaucoup à souffrir de vous. Et je crains beaucoup, et je tremble que vous ne le fassiez encore souffrir. Vous l'avez accusé d'avoir voulu vous dominer; mais je sais qu'il

n'a cherché ni le pouvoir ni l'autorité sur vous : il a cherché
la gloire de Dieu, et votre propre bonheur éternel. Vous
avez murmuré, parce qu'il a été franc avec vous. Vous dites
qu'il a usé de paroles sévères et tranchantes; qu'il s'est
porté à la colère à l'égard de vous. Mais sa sévérité était
la sévérité de la parole puissante de Dieu, qui était en lui ;
et ce que vous appelez colère, était la vérité, telle qu'elle est
en Dieu : vérité qu'il ne pouvait s'empêcher de vous dire
avec hardiesse touchant vos iniquités. Et il faut bien, puis-
qu'il vous gouverne, que le pouvoir de Dieu soit en lui, et
que vous lui obéissiez. Mais ce ne fut point lui, ce fut l'Es-
prit du Seigneur, qui était en lui, qui lui ouvrit la bouche
pour parler ; et il n'était point libre de se taire.
7 Et maintenant, mon fils Laman, et vous, Lémuel et Sam,
et vous aussi, mes fils, qui êtes les fils d'Ismaël, voici, si
vous écoutez la voix de Néphi, vous ne périrez pas. Et si
vous voulez l'écouter, je vous laisse une bénédiction, et
même ma première bénédiction. Mais, si vous ne voulez
point l'écouter, je retire ma première bénédiction, et même
ma bénédiction, et elle demeurera sur lui. Et je m'adresse
aussi à vous, Zoram. Tu fus le serviteur de Laban. Tu as été
emmené du pays de Jérusalem, et je sais que tu es, et que tu
seras toujours un ami fidèle de mon fils Néphi. C'est pour
cela que ta postérité sera bénie avec la sienne, et longtemps
elles demeureront et prospéreront ensemble sur la surface de
cette terre. Et rien, si ce n'est leur iniquité, ne pourra jamais
nuire à leur prospérité, ni troubler leur bonheur sur la sur-
face de cette terre. Si, donc, vous gardez les commandements
du Seigneur, cette terre est consacrée pour que ta postérité
y demeure en sûreté avec la postérité de mon fils.
8 Et maintenant, c'est à toi, Jacob, que je parle. Tu es
mon premier-né dans mes jours de tribulations au désert.
Tu as, dans ton enfance, souffert bien des peines et bien
des chagrins, à cause de la dureté de tes frères. Néanmoins,
Jacob, mon premier-né dans le désert, tu connais la gran
deur de Dieu. Il sanctifiera tes afflictions, et il les fera tour
ner en avantage sur toi. Ton âme sera bénie, tu habiteras
en sécurité avec ton frère Néphi, et tes jours seront consa
crés au service de ton Dieu. Je sais donc que tu es racheté
par la justice de ton Rédempteur : car tu as vu que, dans la
plénitude des temps, il vient apporter le salut aux hommes.
Et dans ta jeunesse, tu as vu sa gloire ; c'est pourquoi, tu
es béni, aussi bien que ceux sur lesquels il exercera le mi-
nistère dans sa chair : car l'Esprit est le même, hier, au-
jourd'hui et à toujours. Et la voie est préparée depuis la
chute, et le salut est libre. Les hommes savent suffisamment

ce qu'il faut faire pour discerner le bien du mal; et la loi est donnée aux hommes; et par la loi nulle chair n'est justifiée, ou par la loi les hommes sont condamnés. Oui, ils sont condamnés par la loi temporelle, et ils périssent par la loi spirituelle : par elle, ils perdent ce qui est bon, et deviennent malheureux à jamais. C'est pourquoi, la Rédemption vient dans le saint Messie et par le très saint Messie, car il est plein de grâce et de vérité. Voyez, il s'offre lui-même en sacrifice pour les péchés, il satisfait aux exigences de la loi pour tous ceux qui auront un cœur brisé et un esprit contrit : ce qu'il ne saurait faire pour nul autre.

9 Il est donc d'une grande importance de faire connaître ces choses aux habitants de la terre, afin qu'ils sachent qu'aucune chair ne demeurera dans la présence de Dieu, à moins que ce ne soit par les mérites, la miséricorde et la grâce du très saint Messie, qui donnera sa vie selon la chair, mais la reprendra par le pouvoir de l'Esprit, pour amener la résurrection des morts, étant lui-même le premier qui ressuscitera. C'est pourquoi, il est les prémices de Dieu, en ce qu'il intercédera pour tous les enfants des hommes; et ceux qui croiront en lui seront sauvés. Et parce qu'il intercédera pour tous, tous viendront à Dieu; et ils se tiendront en sa présence pour être jugés suivant la vérité et la sainteté qui sont en lui; c'est là la loi donnée par le Très-Saint, qui inflige la punition attachée à la loi, et qui, en opposition avec le bonheur qui y est également attaché, répond au but de l'expiation; car il faut que l'opposition règne en toutes choses. Si cela n'était ainsi, ô mon premier-né dans le désert, la justice n'existerait pas; et il n'y aurait ni perversité, ni sainteté, ni infortune, ni bien, ni mal. C'est pourquoi, toutes choses sont, nécessairement, composées en un. Car, si cela n'était, un corps resterait nécessairement comme s'il n'était ni vivant ni mort, ni corruptible ni incorruptible, ni heureux ni malheureux, ni sensible ni insensible. Aussi, il aurait été créé pour rien et sans but; et la sagesse de Dieu, ses desseins éternels, sa puissance, sa miséricorde et sa justice, auraient été nécessairement détruits. Car, si vous dites qu'il n'y a pas de loi, vous dites qu'il n'y a pas de péché. Si vous dites qu'il n'y a pas de péché, vous dites qu'il n'y a pas de justice. Et s'il n'y a pas de justice, il n'y a pas de bonheur. Et s'il n'y a ni justice ni bonheur, il n'y a ni punition ni misère. Et si ces choses ne sont pas, il n'y a pas de Dieu. Et s'il n'y a pas de Dieu, nous ne sommes pas, et la terre non plus; car il n'aurait pu y avoir de création, ni pour agir, ni pour recevoir l'action, et toutes choses se seraient évanouies.

10 Et maintenant, mes fils, je vous dis tout ceci pour votre utilité et votre instruction, car il y a un Dieu qui a créé toutes choses, le ciel, la terre, et tout ce qui s'y trouve, tant les choses qui se meuvent que celles qui sont mues. Et pour accomplir ses desseins éternels sur l'homme, il fallut, après la création de nos premiers parents, celle des bêtes des champs, des oiseaux du ciel, et après la création de toutes les choses, il fallut une opposition, oui, il fallut que le fruit défendu fût mis en opposition avec le fruit de l'arbre de vie, l'un doux, l'autre amer; et le Seigneur laissa l'homme libre d'agir de lui-même. Et les hommes n'eussent pu agir par eux-mêmes, s'ils n'y avaient été entraînés par l'attrait de l'un ou de l'autre.

11 Et moi, Léhi, je dois supposer, sur ce que j'ai lu, qu'un ange de Dieu est tombé du ciel, d'après ce qui est écrit. Et il est devenu un diable pour avoir cherché à faire ce qui était mal aux yeux de Dieu. Et parce qu'il était tombé du ciel, et rendu malheureux à toujours, il chercha également le malheur de tout le genre humain. C'est pour cela qu'il dit à Eve, ce vieux serpent qui est le diable, le père du mensonge, il dit : Prenez du fruit défendu, et vous ne mourrez point, mais vous serez comme Dieu, sachant le bien et le mal. Et après qu'Adam et Eve eurent pris du fruit défendu, ils furent chassés du jardin d'Eden pour cultiver la terre. Ils ont eu des enfants, même la famille de toute la terre. Et, selon la volonté de Dieu, les jours des enfants des hommes furent prolongés, pour qu'ils eussent à se repentir pendant qu'ils vivraient dans la chair; et la durée de leur vie fut un temps d'épreuve pour se repentir, selon le commandement que Dieu leur en donna; car il montra aux hommes que la transgression de leurs parents les avait perdus. Et voici, si Adam n'eût pas transgressé, il ne serait pas tombé, mais il serait resté dans le jardin d'Eden, et toute la création serait restée dans son état primitif, à toujours et éternellement. Ils n'eussent pas eu d'enfants, et fussent demeurés dans un état d'innocence, sans ressentir la joie, car ils n'eussent point connu la misère, sans faire le bien, car ils n'eussent point connu le péché. Mais, toutes choses ont été faites par la sagesse de Celui qui sait tout, et qui connaît tout. Adam tomba pour que les hommes fussent, et les hommes sont, pour prendre part à la joie : car le Messie viendra dans la plénitude des temps pour racheter de la chute les enfants des hommes. Et parce qu'ils sont rachetés de la chute, ils sont libres à toujours, connaissant le bien et le mal, agissant par eux-mêmes et non par autrui, à moins que ce ne soit au grand et dernier jour, quand ils

recevront le châtiment de la loi, d'après les commandements
que Dieu a donnés. Ainsi, les hommes sont libres selon la
chair ; ils possèdent tout ce qui leur est utile et avantageux,
libres de choisir la liberté et la vie éternelle par le grand
Rédempteur du monde, ou de choisir la captivité et la mort
par la captivité et le pouvoir du diable ; car il tend, sans
cesse, à rendre tous les hommes malheureux comme lui.
12 Or, mes fils, mes désirs sont que vous envisagiez le
grand Médiateur, que vous suiviez ses sublimes commande-
ments, que vous gardiez fidèlement sa parole, que vous
choisissiez la vie éternelle selon la volonté de son Saint-
Esprit, et que vous repoussiez la mort éternelle selon la vo-
lonté de la chair et du mal qui la suit, car l'esprit du diable
a le pouvoir d'assujettir et de rendre captifs ceux qu'il en-
traîne dans l'enfer, où il trône, en maître, dans son propre
royaume.
13 Je vous ai dit ces paroles, à vous tous, mes fils, dans
mes derniers jours d'épreuve, et j'ai choisi la bonne part,
d'après les prophètes ; et je n'ai d'autre objet que le bien-
être éternel de vos âmes. Amen.

CHAPITRE II.

1 Et maintenant, c'est à vous, Joseph, mon dernier-né,
que je vais parler. Tu m'es né dans le désert, au milieu de
mes afflictions ; oui, ta mère te mit au monde aux jours de
mes plus grandes peines. Puisse le Seigneur te consacrer
aussi cette terre, la plus précieuse de toutes, pour ton héri-
tage, l'héritage de ta postérité et celle de tes frères, pour
votre sécurité à toujours, si vous gardez les commandements
du Très-Saint d'Israël. Or, Joseph, mon dernier-né, toi que
j'ai emmené du désert dans le fort de mes afflictions, puisses-
tu être à jamais béni du Seigneur, car ta postérité ne sera
point entièrement détruite. Tu es le fruit de mes reins, et
je suis un descendant de ce Joseph qui fut emmené captif en
Egypte. Elles furent grandes les alliances que le Seigneur fit
avec lui ! C'est pourquoi Joseph a réellement vu notre jour.
Il a obtenu la promesse que, du fruit de ses reins, le Sei-
gneur Dieu susciterait une branche juste à la maison d'Is-
raël, non pas le Messie, mais une branche qui devait être
rompue et séparée, pour, ensuite, être rappelée dans les al-
liances du Seigneur, quand le Messie se manifestant à elle,
dans les derniers jours, avec l'esprit du pouvoir, la ramène-

rait des ténèbres à la lumière, même des ténèbres les plus
obscures, et de la captivité à la liberté.
2 Joseph a réellement rendu ce témoignage en disant:
Le Seigneur, mon Dieu, suscitera un voyant, qui sera un
voyant choisi pour le fruit de mes reins. Oui, Joseph a dit
en vérité: Ainsi m'a dit le Seigneur: Je susciterai un voyant
choisi du fruit de tes reins, et il sera en grand honneur
parmi le fruit de tes reins. Je lui donnerai le commandement
de faire une œuvre pour le fruit de tes reins, ses frères. Elle
leur sera d'une grande importance, car elle les amènera à
connaître les alliances que j'ai faites avec tes pères. Et je
lui donnerai le commandement de ne faire rien autre que
l'œuvre que je lui dirai. Il sera grand à mes yeux, car il fera
mon œuvre. Et il sera grand comme Moïse, celui que je vous
susciterai pour délivrer mon peuple, ô maison d'Israël. Je
susciterai Moïse pour délivrer ton peuple, et l'emmener du
pays d'Egypte. Mais je susciterai un voyant du fruit de tes
reins, et je lui donnerai le pouvoir d'apporter ma parole à
tes descendants; non pas seulement ma parole, dit le Seigneur,
mais la puissance de les convaincre de la vérité de
ma parole, qui, déjà, aura été parmi eux.
3 C'est pourquoi tes descendants écriront, et les descendants
de Juda écriront; et ce qui sera écrit par tes descendants
et par les descendants de Juda, sera réuni pour confondre
les fausses doctrines, pour mettre fin aux disputes,
pour fonder la paix au milieu de tes descendants, et pour
les amener, dans les derniers jours, à la connaissance de
leurs pères, et à celle de mes alliances, dit le Seigneur. Et
de faible qu'il sera, je le rendrai fort, au jour où mon œuvre
commencera parmi tout mon peuple, pour te restaurer, ô
maison d'Israël, dit le Seigneur. Et Joseph prophétisait ainsi,
disant: Le Seigneur bénira ce voyant-là. Ceux qui chercheront
à le détruire, seront confondus, car cette promesse du
Seigneur, touchant ta postérité, sera accomplie. Et je suis
assuré de l'accomplissement de cette promesse. Son nom
sera appelé d'après moi, et il le sera aussi du nom de son
père; et son nom sera le même que le mien, et le même que
celui de son père. Et il sera semblable à moi, car les choses
que le Seigneur suscitera de sa main, par la puissance du
Seigneur, conduiront mon peuple au salut.
4 Oui, ainsi a prophétisé Joseph, et j'en suis assuré comme
des promesses de Moïse, car le Seigneur m'a dit: Je conserverai
ta postérité à jamais. Et le Seigneur n'a-t-il pas
dit: Je susciterai un Moïse, je lui donnerai de la puissance
dans une verge, et je le rendrai habile à bien écrire. Je ne
délierai pas sa langue pour qu'il parle beaucoup; car je ne

le rendrai pas puissant en paroles, mais je lui écrirai ma
loi avec les doigts de ma propre main, et je préparerai un
homme qui parlera pour lui. J'en susciterai un, aussi, au
fruits de tes reins, et je préparerai un homme qui parlera
pour lui. Et je lui ferai transcrire l'écriture du fruit de tes
reins au fruit de tes reins, et cet homme proclamera ces pa-
roles. Et les paroles qu'il écrira seront celles que, dans ma
sagesse, je jugerai utile d'envoyer à tes descendants. Et ce
sera comme si tes descendants leur eussent crié de la pous-
sière, car je connais leur foi. Et ils crieront de la poussière,
oui, ils appelleront tes frères au repentir, et ce sera après
que de nombreuses générations auront passé. Alors, leurs
cris se feront entendre surtout par la simplicité de leurs pa-
roles. Et, à cause de leur foi, leurs paroles se répandront
de ma bouche à leurs frères, qui sont les fruits de tes reins;
et la faiblesse de leurs paroles, je la rendrai forte dans leur
foi pour qu'ils se rappellent mon alliance avec tes pères.
5 Et maintenant, mon fils Joseph, c'est ainsi que mon
père des anciens temps a prophétisé. C'est pourquoi, à cause
de cette alliance, tu es béni, et ta postérité ne sera pas dé-
truite, car elle écoutera les paroles du livre. Et, du milieu
d'elle, il s'élèvera un homme puissant, qui, par ses paroles
et ses actions, produira beaucoup de bien; qui, ayant une
foi extrêmement vive, sera un instrument dans les mains de
Dieu, pour opérer de grands miracles et effectuer ce qui est
grand aux yeux de Dieu, en accomplissant de nombreuses
restaurations à la maison d'Israël et à la postérité de tes frè-
res. Or, tu es béni, Joseph. Voici, encore : Jeune comme tu
es, écoute les paroles de ton frère Néphi, et il te sera fait
selon ce que je t'ai dit. N'oublie point les paroles de ton
père, près de la tombe. Amen.

CHAPITRE III.

1 Je vais maintenant, moi, Néphi, vous parler sur les
prophéties que mon père vous a fait connaître touchant Jo-
seph qui fut emmené en Egypte. Ce qu'il a prophétisé sur
tous ses descendants est vrai, et il y a peu de prophéties
plus mémorables que celles qu'il a écrites, sur nous et nos
générations à venir; et elles sont consignées sur des pla-
ques d'airain.
2 Quand mon père eut cessé de parler des prophéties de
Joseph, il appela les enfants de Laman, ainsi que ses fils et

ses filles, et il leur dit : Mes fils et mes filles, vous, les enfants de mon premier-né, je souhaite que vous soyez attentifs à ce que je vais vous dire. Le Seigneur Dieu l'a ainsi déclaré : Si vous gardez mes commandements, vous prospérerez dans le pays ; mais si vous ne gardez pas mes commandements, vous serez retranchés de ma présence. Mais, mes fils et mes filles, avant de descendre au tombeau, je veux vous donner ma bénédiction, car je sais que si vous êtes élevés dans la voie où vous devez marcher, vous ne vous en écarterez point. Et je vous laisse ma bénédiction, afin que, si vous étiez maudits, la malédiction ne retombe point sur vos têtes, mais qu'elle soit reversée sur celle de vos parents. C'est pourquoi, le Seigneur, à cause de la bénédiction que je vous donne, ne vous laissera point périr ; mais il vous fera miséricorde, à vous et à votre postérité, à toujours.
3 Et quand mon père eut fini de parler aux fils et aux
filles de Laman, il fit appeler devant lui les fils et les filles de Lémuel, et il leur parla, disant : Mes fils et mes filles, vous, les enfants de mon second fils, je vous bénis comme j'ai béni les enfants de Laman ; c'est pourquoi, vous ne serez point détruits jusqu'au dernier, mais votre postérité sera bénie.
4 Et quand mon père eut fini de leur parler, il s'adressa aux
fils d'Ismaël et à toute sa maison. Il parla ensuite à Sam, et lui dit : Tu es béni, toi et toute ta postérité : car tu posséderas le pays ainsi que ton frère Néphi, et ta postérité sera comptée avec la sienne ; et tu seras comme lui, et ta postérité sera comme sa postérité, et chacun de tes jours sera béni.
5 Et lorsque mon père Léhi eut ainsi parlé à toute sa
maison, selon les inspirations de son cœur et l'esprit de Dieu, qui était en lui, et comme il était très avancé en âge, il mourut, et fut enseveli.
6 Et peu de jours après sa mort, il arriva que Laman,
Lémuel et les fils d'Ismaël s'irritèrent contre moi à cause des admonitions du Seigneur : Car, moi, Néphi, j'étais obligé de les instruire selon sa parole. Je leur disais beaucoup de choses, ainsi qu'avait fait mon père avant de mourir, et beaucoup de ces paroles sont conservées sur mes autres plaques. Et la partie plus historique est écrite sur mes autres plaques. J'écris sur celles-ci les épanchements de mon âme, et beaucoup des Saintes-Ecritures qui sont gravées sur mes autres plaques d'airain. Car mon âme met toute sa joie dans les Saintes-Ecritures, et mon cœur les médite ; et elles sont écrites pour l'instruction et l'utilité de mes enfants. Oui, les choses du Seigneur font la joie de mon âme, et mon cœur ne cesse de méditer sur ce que j'ai vu et

entendu. Car, bien grande est la bonté du Seigneur qui permet que je vois ses œuvres grandes et merveilleuses ; et mon cœur s'écrie alors : Oh! que je suis misérable! Mon cœur est dans l'affliction à cause de ma chair, et mon âme est dans la désolation à cause de mes iniquités. Je suis comme anéanti sous le poids des tentations et des péchés qui m'obsèdent si aisément. Et quand j'appelle la joie, mon cœur soupire à cause de mes péchés ; néanmoins, je sais en qui j'ai mis ma confiance. Mon Dieu a été mon appui ; au milieu de toutes mes afflictions, il a dirigé mes pas dans le désert, et il m'a gardé des eaux de l'abîme. Il m'a rempli de son amour comme d'un feu qui consume ma chair. Il a confondu mes ennemis, et les a rendus tremblants devant moi. Pendant le jour il a entendu mes cris, et il m'a envoyé des visions pendant la nuit pour m'instruire. J'ai osé lui adresser des prières ferventes durant le jour ; oui, j'ai élevé ma voix au ciel, et des anges sont descendus pour m'administrer. Et mon corps a été transporté sur les ailes de son esprit au sommet des plus hautes montagnes. Et mes yeux ont vu de grandes choses, même trop au-dessus de l'homme : c'est pourquoi, il m'est interdit de les écrire.

7 Oh alors, puisque j'ai vu de si grandes choses ; puisque le Seigneur, dans sa condescendance pour les enfants des hommes, les a visités avec tant de miséricorde, pourquoi mon cœur pleurerait-il? pourquoi mon âme languirait-elle dans la vallée des larmes? Pourquoi mon corps dépérirait-il, et mes forces succomberaient-elles sous le poids de mes afflictions? Pourquoi m'abandonnerais-je au péché à cause de ma chair? Et pourquoi succomberais-je à la tentation jusqu'à donner place en mon cœur au malin, pour détruire ma paix et contrister mon âme? D'où vient que je suis irrité à cause de mon ennemi? Eveille-toi, mon âme! Ne languis plus dans le péché. Réjouis-toi, ô mon cœur, et ne t'ouvre plus à l'ennemi de mon âme. Ne t'irrite plus à cause de mes ennemis, et ne laisse plus la douleur consumer mes forces. Réjouis-toi, ô mon cœur, crie au Seigneur, et dis : O Seigneur, je te louerai à jamais ; et mon âme se réjouira en toi, ô mon Dieu, le roc de mon salut. O Seigneur, rachète mon âme! Délivre-moi des mains de mes ennemis! Fais que je tremble à l'apparence du péché! Puissent les portes de l'enfer demeurer éternellement fermées devant moi, parce que mon cœur est contrit et que mon esprit est brisé. Ne ferme pas, ô Seigneur, les portes de ta justice devant moi, afin que je marche toujours dans les sentiers de l'humilité, et que je reste fidèle dans la droite voie. O Seigneur, revêts-moi de la robe de ta justice! Seigneur, ouvre-moi un sentier pour que je me dérobe à mes

ennemis. Rends droit mon chemin, et détournes-en la pierre d'achoppement. Fais, ô mon Dieu, que le chemin soit ouvert devant moi, et que des épines ne me le cachent point, ferme plutôt d'une haie celui de mon ennemi. O Seigneur j'ai mis en toi ma confiance, et c'est en toi que je me confierai toujours. Je ne placerai pas ma confiance dans un bras de chair, car je sais que celui qui fait ainsi est maudit. Oui, maudit est celui qui met sa confiance en un homme, et qui fait, de la chair, son bras. Car je sais que Dieu donne généreusement à celui qui demande. Oui, Dieu me donnera, si je ne lui demande point à tort. C'est pourquoi, Seigneur, j'élèverai ma voix vers toi; oui, je crierai vers toi, ô mon Dieu, rocher de ma justice. Ma voix s'élèvera sans cesse vers toi, mon rocher et mon Dieu éternel. Amen.

CHAPITRE IV.

1 Or, il arriva que moi, Néphi, je priai beaucoup le Seigneur mon Dieu, à cause du courroux de mes frères, mais leur colère contre moi s'accrut tellement qu'ils voulurent m'ôter la vie. Ils murmuraient contre moi, disant : Notre jeune frère pense à nous gouverner, et nous avons subi beaucoup d'épreuves à cause de lui; c'est pourquoi, tuons-le, afin que nous ne soyons plus ennuyés de ses discours. Nous ne voulons pas qu'il soit notre gouverneur; il n'appartient qu'à nous, qui sommes les frères aînés, de gouverner ce peuple.

2 Mais je n'écrirai point sur ces plaques toutes les paroles qu'ils murmuraient contre moi, il me suffit de dire qu'ils cherchaient à m'ôter la vie.

3 Alors, le Seigneur m'avertit, moi, Néphi, de m'éloigner d'eux, et de m'enfuir dans le désert avec tous ceux qui voudraient me suivre. Je pris donc ma famille, Zoram et sa famille, Sam, mon aîné, et sa famille, et Jacob et Joseph, mes frères cadets, et mes sœurs, et tous ceux qui voulurent venir avec moi. Et tous ceux-là avaient foi dans les avertissements et dans les révélations de Dieu; c'est pourquoi ils se soumirent à mes paroles. Et nous prîmes nos tentes et tout ce qu'il nous fut possible d'emporter, et nous voyageâmes dans le désert. Et lorsque nous eûmes marché plusieurs jours, nous dressâmes nos tentes. Mon peuple voulut qu'on appelât cet endroit Néphi; ce que nous fîmes. Et tous ceux qui étaient avec moi se donnèrent le nom de

Néphites. Et nous gardâmes les jugements, les statuts, et les commandements du Seigneur, en toutes choses, conformément à la loi de Moïse. Et le Seigneur était avec nous, et nous étions bénis et très heureux, et nos récoltes étaient très abondantes. Et nous commençâmes à élever des troupeaux, du bétail et des animaux de toute espèce. Et moi, Néphi, j'avais emporté avec moi les annales gravées sur les plaques d'airain; ainsi que la boule ou compas-directeur, qui avait été préparé pour mon père par la main du Seigneur, comme il est écrit.

4 Or, nous commençâmes à prospérer et à multiplier extrêmement dans le pays. Et moi, Néphi, je pris l'épée de Laban, et j'en fis un grand nombre d'autres semblables, de peur que le peuple, qu'on appelait alors les Lamanites, ne vînt fondre sur nous et nous détruire : car je savais qu'ils avaient une grande haine contre moi et mes enfants, et contre ceux qu'on appelait mon peuple. J'enseignai aussi à mon peuple l'art de bâtir des maisons et de faire toutes sortes d'ouvrages en bois, en fer, en cuivre, en airain, en acier, en or, en argent, et en minéraux précieux qui se trouvaient en grande abondance. Et moi, Néphi, je bâtis un temple sur le modèle de celui de Salomon, mais je ne le fis pas orner d'autant de choses précieuses, parce qu'elles ne se trouvaient pas dans le pays : je ne pouvais donc point le rendre semblable à celui de Salomon; cependant, la construction était semblable, et l'exécution en était extrêmement achevée.

5 Moi, Néphi, je rendis donc mon peuple industrieux, et je lui appris à travailler de ses mains. Et il voulut que je fusse son roi. Mais, moi, Néphi, j'aurais désiré qu'ils n'eussent pas de roi; cependant, je fis pour lui, selon mon pouvoir. Et les paroles que le Seigneur avait dites que je serais le gouverneur et l'instructeur de mes frères se trouvèrent alors accomplies. Car, selon les ordres du Seigneur, j'avais été leur gouverneur et leur instructeur, jusqu'au jour où ils avaient voulu m'ôter la vie. Ainsi fut accomplie la parole du Seigneur, qui disait : Tant qu'ils n'écouteront pas tes paroles, ils seront retranchés de la présence du Seigneur. Et, en effet, ils furent retranchés de sa présence. Et il a fait tomber sa malédiction sur eux, oui, même une grande malédiction, à cause de leurs iniquités. Car ils avaient endurci leurs cœurs contre lui, et ils étaient devenus durs comme de la roche: et comme ils étaient blancs, très beaux et pleins de charmes, le Seigneur couvrit leur peau d'une couleur brune, afin qu'ils ne fussent point un sujet de séduction à mon peuple.

6 Et le Seigneur dit encore : Je les rendrai repoussants
pour ton peuple, à moins qu'ils ne se repentent de leurs ini-
quités. Et maudits seront les descendants de ceux qui au-
ront mêlé leur race avec la leur : ils seront frappés de la
même malédiction. Le Seigneur le dit, et cela fut fait. Et à
cause de la malédiction qui était sur eux, ils sont devenus
paresseux, remplis de fourberie et de méchanceté, et chas-
sant les bêtes dans le désert. Et le Seigneur Dieu me dit :
Ils seront, pour tes descendants, un fléau qui leur rappel-
lera mon nom et qui, s'ils ne veulent pas se souvenir de moi
et écouter mes paroles, les châtiera même jusqu'à leur exter-
mination.
7 Et il arriva que moi, Néphi, je consacrai Jacob et Jo-
seph prêtres et instructeurs de mon peuple. Et nous vécû-
mes dans la prospérité. Et il y avait déjà trente ans que
nous avions quitté Jérusalem; et moi, Néphi, j'avais écrit,
sur des plaques par moi préparées, l'histoire de mon peuple
jusqu'à ce jour.
8 Et alors le Seigneur me dit : Fais d'autres plaques, et
tu y inscriras beaucoup de choses, bonnes à mes yeux, et
utiles à ton peuple. C'est pourquoi, moi, Néphi, pour obéir
aux commandements du Seigneur, je me suis mis à faire ces
plaques sur lesquelles j'ai gravé ces choses. Et j'y ai inscrit
les choses qui sont agréables à Dieu. Et si mon peuple met
sa joie dans les choses de Dieu, il se réjouira aussi dans
celles qui sont sur ces plaques. Et ceux qui seront curieux
de connaître plus en détail l'histoire de mon peuple, la cher-
cheront sur mes autres plaques. Il suffit que je dise que
quarante ans se sont écoulés, et que nous avons déjà eu des
guerres et des contentions avec nos frères.

CHAPITRE V.

1 Voici les paroles que Jacob, frère de Néphi, annonça
au peuple de Néphi : Mes frères bien-aimés, moi, Jacob, ap-
pelé de Dieu, et investi de son saint ordre, consacré par
mon frère Néphi, que vous regardez comme roi ou protec-
teur, et le gardien de votre salut, écoutez : Vous savez que
je vous ai dit beaucoup de choses, néanmoins, je vous par-
lerai encore, car je désire ardemment le bonheur de vos
âmes. Je suis, pour vous, dans une grande anxiété, et vous
savez qu'il en a toujours été ainsi. C'est pourquoi, je vous
ai exhortés avec diligence, et je vous ai fait connaître les

paroles de mon père. Je vous ai enseigné toutes les choses qui sont écrites depuis la création du monde.

2 Et maintenant, je veux vous parler de ce qui est et de ce qui sera : c'est pourquoi, je vais vous lire les paroles d'Isaïe ; et ce sont les choses que mon frère a voulu que je vous disse. Je vous les dis pour votre bien, afin que vous ap preniez à connaître et à glorifier votre Dieu. Et ces paroles, que je vais vous lire, sont celles qu'Isaïe a prononcées tou chant toute la maison d'Israël ; c'est pourquoi, vous pouvez vous les appliquer, car vous êtes de la maison d'Israël. Et il y a beaucoup de choses dont Isaïe a parlé que vous pouvez vous appliquer, car vous êtes de la maison d'Israël.

3 Voici ces paroles : Ainsi dit le Seigneur Dieu : J'éten drai ma main sur les Gentils, et je dresserai mon étendard parmi les peuples, et ils porteront tes fils dans leurs bras, et tes filles sur leurs épaules. Et des rois seront tes pères nourriciers, et les reines, leurs épouses, seront tes mères nourrices. Ils se prosterneront devant toi, la face contre terre, et baiseront la poussière de tes pieds ; et tu sauras que je suis le Seigneur : car ceux qui m'attendent ne seront pas dans la honte.

4 Et maintenant, voici ce que moi, Jacob, je désire vous dire touchant ces paroles : Le Seigneur m'a appris que ceux qui étaient à Jérusalem, d'où nous sommes sortis, ont été tués ou emmenés captifs. Mais le Seigneur m'a fait voir qu'ils y retourneront. Et il m'a montré aussi que le Seigneur Dieu, le Très-Saint d'Israël, se manifestera à eux dans la chair ; et qu'après qu'il se sera manifesté, ils le fouetteront et le crucifieront, selon les paroles que l'ange m'a dites. Et après qu'ils auront endurci leurs cœurs, et raidi leur cou contre le Très-Saint d'Israël, les jugements du Très-Saint d'Israël viendront sur eux. Et le jour viendra où ils seront frappés et affligés. C'est pourquoi, lorsqu'ils auront été dispersés çà et là, selon la parole de l'ange, beaucoup d'entre eux seront punis dans la chair ; mais Dieu ne permettra pas qu'ils périssent, à cause des prières des fidèles : toutefois, ils seront dispersés, frappés et haïs. Néanmoins, le Seigneur aura pitié d'eux, en sorte que lorsqu'ils viendront à la connaissance de leur Rédempteur, ils seront de nouveau rassemblés dans le pays de leur héritage.

5 Et bénis sont les Gentils dont le prophète a parlé, car s'il arrive qu'ils se repentent et qu'ils ne combattent point contre Sion, et qu'ils ne s'unissent point à cette grande et abominable église, ils seront sauvés, car le Seigneur Dieu accomplira les alliances qu'il a faites avec ses enfants ; et c'est pour cela que le prophète a écrit ces choses. Voilà pour-

quoi, ceux qui combattront contre Sion et contre le peuple de l'alliance du Seigneur, baiseront la poussière de ses pieds, et le peuple du Seigneur ne sera point couvert de honte. Car ceux qui espèrent dans le Seigneur forment son peuple, et ils attendent encore l'avénement du Messie. Or, voici : Selon les paroles du prophète, le Messie viendra une seconde fois pour les rétablir. C'est pourquoi, il se manifestera à eux dans sa puissance et avec une grande gloire, en anéantissant leurs ennemis, quand viendra le jour où ils croiront en lui. Et il ne détruira aucun de ceux qui croiront en lui, mais ceux qui ne croiront point en lui seront détruits par le feu et par les tempêtes, par des tremblements de terre, par des effusions de sang, par la peste et par la famine. Et ils sauront que le Seigneur est Dieu, le Très-Saint d'Israël. Peut-on ravir sa proie à l'homme fort ? Et celui qui est légitimement captif, peut-il être délivré ? Mais, ainsi dit le Seigneur : Oui, même les captifs du puissant seront délivrés, et la proie du terrible sera arrachée : car le Dieu fort sauvera le peuple de son alliance. Ainsi dit le Seigneur : Je combattrai contre ceux qui combattent contre toi ; et je ferai manger à tes oppresseurs leur propre chair, et je les enivrerai de leur propre sang, comme avec du vin doux ; et toute chair saura que moi, le Seigneur, je suis ton Sauveur et ton Rédempteur, le Tout-Puissant de Jacob. Oui, car ainsi dit le Seigneur : T'ai-je mis de côté, ou t'ai-je répudié pour toujours ? Car, dit le Seigneur : où est la lettre de divorce de ta mère ? à qui t'ai-je renvoyé, auquel de mes créanciers t'ai-je vendu ? Oui, à qui t'ai-je vendu ? Mais, c'est vous qui vous êtes vendus vous-mêmes par vos iniquités, et votre mère a été répudiée à cause de vos transgressions. C'est pourquoi, il n'y avait personne quand je suis venu, et lorsque j'appelais, il n'y avait personne pour me répondre.

6 O maison d'Israël, est-ce que ma main est raccourcie au point de ne pouvoir plus racheter ? ou n'ai-je plus le pouvoir de délivrer ? Mais, à ma voix la mer sèche, et le lit des fleuves se change en désert ; et leurs poissons pourrissent, parce que les eaux sont desséchées, et qu'ils meurent de soif. Je couvre les cieux de ténèbres, et je les enveloppe comme d'un sac de deuil. Le Seigneur Dieu m'a donné le langage des savants, afin que je pusse te faire entendre ma voix à propos, ô maison d'Israël. Car, lorsque tu tombes de fatigue, c'est lui qui veille de l'aurore à l'aurore. Et il ouvre mon oreille comme à celle d'un savant. Le Seigneur Dieu a ordonné à mon oreille, et je n'ai point été rebelle, et je n'ai point tourné mes regards en arrière. Mais

j'ai offert mon dos à celui qui frappe, et mes joues à celui
qui m'arrachait la barbe. Je n'ai point caché mon visage à
celui qui m'accablait de honte et me crachait à la face. Car
le Seigneur Dieu sera mon appui. Et je ne serai point con-
fondu. C'est pourquoi j'ai élevé ma tête comme un rocher, et je
sais que je ne serai point confondu; le Seigneur est proche
et il me justifie. Qui se lèvera contre moi? Mettons-nous
face à face. Quel est mon adversaire? Qu'il se montre, et
je le frapperai de la force de mon souffle : car le Seigneur
Dieu sera mon aide. Et tous ceux qui me condamneront,
vieilliront comme un vêtement usé, et ils deviendront la
proie des vers.
7 Quel est celui d'entre vous qui craint le Seigneur? Qui
obéit à la voix de son serviteur? Qui marche dans les té-
nèbres, n'ayant point la lumière? Ecoutez : vous tous qui al-
lumez des feux, qui vous entourez d'étincelles; marchez
à la lueur de vos feux et dans les étincelles que vous avez
embrasées. Voici ce que vous recevrez de ma main : vous
vous coucherez dans l'affliction. Ecoutez-moi, vous qui cher-
chez les voies de la justice, regardez au rocher d'où vous
êtes taillés, et au fond du puits d'où vous êtes tirés. Rappe-
lez-vous Abraham, votre père, et Sara qui vous a donné le
jour : c'est lui seul que j'ai choisi et béni. Car le Seigneur
consolera Sion, il consolera ses places vides, et il rendra
ses déserts semblables à l'Eden, et sa solitude semblable
au jardin du Seigneur. On y trouvera la joie et l'allégresse,
des actions de grâces et les plus douces mélodies. Ecoute-
moi, ô mon peuple; et vous, ma nation, prêtez l'oreille :
une loi sortira de moi, et j'établirai ma justice pour être la
lumière des peuples. Ma justice est proche, mon salut a paru,
et mon bras jugera les nations. Les îles m'attendront, et elles
mettront leur confiance en moi. Elevez vos regards vers les
cieux; abaissez-les vers la terre, car les cieux passeront
comme une fumée, et la terre tombera de vétusté comme
un vêtement; et ses habitants seront pareillement frappés
de mort. Mais mon salut demeurera à toujours, et ma jus-
tice ne sera point abolie.
8 Ecoutez-moi, vous qui connaissez la justice; et toi,
peuple, au cœur duquel j'ai gravé ma loi, ne craignez point
le mépris des hommes, et ne soyez point troublés de leurs
outrages, car les vers les rongeront comme un vêtement,
et ils seront dévorés comme la laine. Mais ma justice de-
meurera à toujours, et mon salut de génération en géné-
ration.
9 Eveille-toi, éveille-toi! revêts ta force, ô bras du Sei-
gneur; éveille-toi, comme aux anciens jours. N'est-ce pas

toi qui as mis en pièces Rahab, et qui as blessé le dragon? N'est-ce pas toi qui as séché la mer, et tari les eaux du grand abîme? Qui as tracé, dans les endroits les plus profonds de la mer, un chemin pour faire passer les rachetés? C'est pourquoi, ceux que le Seigneur aura rachetés, retourneront à Sion avec des chants de louanges; ils seront couronnés d'une sainteté éternelle; ils seront dans la joie et dans l'allégresse: la douleur et le deuil s'enfuiront. Je suis celui, oui, je suis celui qui te console. Qui es-tu pour avoir peur de l'homme qui mourra, et du fils de l'homme qui sèchera comme l'herbe? Qui es-tu pour oublier le Seigneur qui t'a fait, qui a déployé les cieux, et posé les fondements de la terre; qui es-tu pour être continuellement effrayé de la colère de celui qui t'opprime, comme s'il allait t'anéantir? Qu'est devenue la fureur de l'oppresseur? L'exilé qu'il retenait captif se hâte et fait des efforts pour être délié et mis en liberté, pour ne point mourir dans le puits, et ne point manquer de pain. Mais moi, je suis le Seigneur, ton Dieu, qui soulève la mer, qui fait mugir les vagues; le Seigneur des armées est mon nom. Et j'ai mis mes paroles dans ta bouche, et je t'ai couvert de l'ombre de ma main, afin d'affermir les cieux, et de poser les fondements de la terre, et que je puisse dire à Sion: Tu es mon peuple: Eveille-toi, éveille-toi, lève-toi, Jérusalem, car tu as bu de la main du Seigneur, la coupe de sa fureur; tu as bu la coupe de la crainte jusqu'à la dernière goutte; et il n'y a pas un seul des enfants, à qui elle a donné le jour, qui la conduise; et de tous ceux qu'elle a élevés, il n'y en a aucun qui la prenne par la main. Ses deux fils sont venus vers toi, mais qui te plaindra? ta désolation, ta ruine, la famine et l'épée; et qui t'enverrai-je pour te consoler? Tes fils se sont évanouis, excepté ces deux; et ils gisent aux carrefours des rues, comme le bœuf sauvage dans un filet; et ils sont pleins de la colère du Seigneur, le châtiment de ton Dieu.

10 Ecoute donc à présent ceci, toi qui es affligée et ivre, mais non pas de vin: Ainsi dit le Seigneur, le Seigneur ton Dieu, qui défend la cause de son peuple: Voici, j'ai ôté de ta main la coupe de la crainte, la lie de la coupe de ma fureur; désormais, tu ne la boiras plus, mais je la mettrai dans les mains de ceux qui t'ont affligée, qui ont dit à ton âme: Courbe-toi, que nous passions dessus; et tu as exposé ton corps, comme la terre, et comme la rue aux passants.

11 Eveille-toi, éveille-toi, revêts-toi de tes forces, ô Sion; revêts-toi des beaux ornements de ta gloire, Jérusalem, ô toi, la cité sainte: car désormais l'incirconcis ni l'impur

n'entreront plus chez toi. Secoue ta poussière; lève-toi, as-sieds-toi, ô Jérusalem; romps les liens de ton cou, ô fille captive de Sion!

CHAPITRE VI.

1 Et maintenant, mes frères bien-aimés, je vous ai lu ces choses, afin que vous ayez connaissance des alliances du Seigneur avec toute la maison d'Israël; qu'il a déclarées aux Juifs par la bouche des saints prophètes, de génération en génération, depuis le commencement des temps jusqu'à ceux où ils seront restaurés à la vraie église et au vrai bercail de Dieu, lorsqu'ils seront réunis et ramenés dans le pays de leur héritage, et rétablis dans la terre de promission.

2 Mes frères bien-aimés, je vous dis ces choses afin que vous vous réjouissiez, et que vous puissiez à jamais lever la tête, à cause des bienfaits que le Seigneur Dieu répandra sur vos enfants. Car je sais que beaucoup d'entre vous ont ardemment cherché à connaître les choses à venir: c'est pourquoi, je sais que vous n'ignorez pas que notre chair doit dépérir et mourir, et néanmoins, que c'est dans nos corps que nous verrons Dieu. Oui, je sais que vous avez appris qu'il se manifestera dans la chair à ceux qui sont à Jérusalem, d'où nous sommes sortis, car il convient qu'il paraisse au milieu d'eux, parce qu'il est dans les desseins du grand Créateur de s'assujettir aux conditions de l'homme dans la chair, et de mourir pour tous les hommes, afin que tous les hommes deviennent ses sujets: de même que la mort a passé sur tous les hommes pour accomplir le dessein miséricordieux du grand Créateur, il est nécessaire qu'il y ait un pouvoir de résurrection; et cette résurrection doit venir aux hommes par suite de la chute; et la chute est venue de la transgression, et parce que l'homme est tombé, il a été retranché de la présence du Seigneur: c'est pourquoi, il faut qu'il y ait une expiation infinie; et si l'expiation n'était pas infinie, la corruption ne pourrait pas revêtir l'incorruption, et le premier jugement qui a frappé l'homme aurait eu nécessairement une durée éternelle. Et s'il en eût été ainsi, notre chair serait rendue à la terre pour y pourrir et y tomber en poussière, sans jamais se relever.

3 Oh! que la sagesse de Dieu, sa miséricorde et sa bonté sont infinies! Car si la chair ne devait plus se relever, nos esprits seraient devenus esclaves de cet ange qui est tombé de la présence du Dieu éternel, qui est Satan, pour ne se

relever jamais; et nos esprits seraient semblables à lui, nous serions devenus des diables, des anges du diable, pour être retranchés de la présence de notre Dieu, et pour demeurer dans la misère, avec le père du mensonge, semblables à lui-même; oui, semblables à cet être qui a trompé nos premiers parents, qui a pris l'apparence d'un ange de lumière, qui porte les enfants des hommes à faire des combinaisons secrètes pour commettre des meurtres et toute espèce d'œuvres ténébreuses.

4 Oh! que la bonté de notre Dieu est grande, qui prépare la voie pour nous soustraire aux griffes de ce terrible monstre, qui est la mort et l'enfer, et que j'appelle la mort du corps et aussi la mort de l'esprit. Mais, à cause de la voie de délivrance de notre Dieu, le Très-Saint d'Israël, cette mort dont j'ai parlé, qui est la mort temporelle, rendra ses morts; laquelle mort est le tombeau. Et cette autre mort dont j'ai parlé, qui est la mort spirituelle, rendra ses morts; et cette mort spirituelle est l'enfer. Ainsi, la mort et l'enfer rendront leurs morts; l'enfer rendra ses esprits captifs; et le tombeau ses corps captifs; et les corps et les esprits des hommes seront restaurés les uns aux autres; et cela se fera par le pouvoir de la résurrection du Très-Saint d'Israël.

5 Oh! que les desseins de notre Dieu sont grands! Car, d'un autre côté, il faut que le paradis de Dieu rende les esprits des justes, et que le tombeau rende les corps des justes; et les esprits et les corps seront de nouveau restaurés à eux-mêmes; et tous les hommes deviendront incorruptibles et immortels, et ils seront des âmes vivantes, ayant pleine connaissance comme nous dans la chair, seulement avec cette différence que leur connaissance sera parfaite. C'est pourquoi, nous aurons une parfaite connaissance de nos péchés, de nos souillures et de notre nudité; et les justes, revêtus de la robe de pureté et même de sainteté, auront une connaissance parfaite de leurs félicités et de leur justice célestes.

6 Et lorsque tous les hommes auront passé de cette première mort à la vie, de sorte qu'ils seront devenus immortels, ils comparaîtront au tribunal du Très-Saint d'Israël; et alors viendra le jugement; et ils seront jugés selon le saint jugement de Dieu. Et assurément, comme Dieu vit, car le Seigneur l'a dit, et c'est sa parole éternelle qui ne peut passer: Ceux qui seront justes resteront toujours justes, et ceux qui seront impurs, resteront toujours impurs. C'est pourquoi, ceux qui sont impurs sont le diable et ses anges, et ils iront dans un feu, allumé pour eux, et qui ne s'éteindra jamais; et leurs tourments seront comme un lac de

soufre et de feu, dont les flammes montent d'éternité en éternité, sans jamais s'éteindre.
7 Oh! grandeur et justice de notre Dieu! car il exécute
toutes ses paroles. Elles sont sorties de sa bouche, et il faut que sa loi soit accomplie. Mais les justes, les saints du Très-Saint d'Israël, ceux qui ont cru dans le Très-Saint d'Israël, ceux qui ont souffert les persécutions du monde, et qui ont méprisé ses injures, ceux-là hériteront du royaume de Dieu, qui était préparé pour eux depuis le commencement du monde, et leur félicité sera pleine à tout jamais.
8 Oh! grandeur de la miséricorde de notre Dieu, le Très-
Saint d'Israël! car il délivre ses saints de ce terrible monstre, le diable, de la mort, de l'enfer, et du lac de soufre et de feu, où sont des tourments sans fin.
9 Oh! que la sainteté de notre Dieu est grande! car il
connaît toutes choses, et il n'est rien qu'il ne connaisse. Et il vient dans le monde pour sauver tous les hommes, s'ils veulent écouter sa parole. Et il souffre les peines de tous les hommes, oui, celles de toute créature vivante, homme, femme, enfant, qui appartiennent à la famille d'Adam. Et il supporte cela, afin que tous les hommes puissent obtenir la résurrection, et que tous puissent se présenter devant lui au grand jour du jugement. Et il ordonne à tous les hommes de se repentir et de se faire baptiser en son nom avec une foi parfaite dans le Très-Saint d'Israël, autrement ils ne seront pas sauvés dans le royaume de Dieu. Et s'ils ne veulent pas se repentir et croire en son nom, et être baptisés en son nom, et persévérer jusqu'à la fin, il faut qu'ils soient condamnés : car le Seigneur Dieu, le Très-Saint d'Israël l'a dit. C'est pourquoi il a donné une loi; et où il n'y a point de loi, il n'y a pas de châtiment; et où il n'y a point de châtiment, il n'y a pas de condamnation; et où il n'y a point de condamnation, les miséricordes du Très-Saint d'Israël s'étendent sur eux à cause de l'expiation. Et ils sont délivrés par son pouvoir, car l'expiation satisfait aux exigences de sa justice pour tous ceux qui n'ont pas reçu de loi; ainsi, ils sont délivrés de ce terrible monstre, la mort et l'enfer, et le diable, et le lac de soufre et de feu, où sont les tourments sans fin; et ils sont restaurés à ce Dieu qui leur a donné la vie, et qui est le Très-Saint d'Israël.
10 Mais, malheur à celui à qui la loi est donnée, qui a re-
çu tous les commandements de Dieu, comme nous les avons reçus; et qui les transgresse, et qui prodigue les jours de son épreuve! car son état est terrible.
11 Oh! le subtile plan du malin! Oh! la vanité, le néant
et la folie des hommes! Parce qu'ils sont instruits, ils se

croient sages, et ils n'écoutent pas les conseils de Dieu: ils les laissent de côté, s'imaginant tout savoir par eux-mêmes. C'est pourquoi leur sagesse est folie, et elle ne leur servira de rien, et ils périront.
12 Cependant, la science est une bonne chose pour qui
écoute les conseils de Dieu. Mais malheur aux riches, qui sont riches des choses du monde. Car, à cause de leurs richesses, ils méprisent les pauvres, et ils persécutent les timides et les humbles; et leur cœur est dans leurs trésors: leur trésor est leur dieu; leur trésor périra avec eux. Et malheur aux sourds, qui ne veulent pas entendre, car ils périront. Malheur aux aveugles qui ne veulent pas voir, ils périront aussi. Malheur à ceux qui ont le cœur incirconcis; ils connaîtront leurs iniquités, et ils en seront frappés aux derniers jours. Malheur aux artisans de mensonge; ils seront précipités dans l'enfer. Malheur aux meurtriers, qui tuent avec préméditation, car ils mourront. Malheur à ceux qui commettent la luxure, car ils iront dans l'enfer. Oui, malheur à ceux qui adorent les idoles, car le démon de tous les démons trouve en eux ses délices. Et enfin, malheur à tous ceux qui meurent dans leurs péchés, car ils retourneront à Dieu, et ils verront sa face, et ils demeureront dans leurs péchés.
13 O mes frères bien-aimés, rappelez-vous qu'il est terrible de pécher contre ce Dieu saint; qu'il est terrible aussi de succomber aux tentations du malin. Souvenez-vous que les affections charnelles sont la mort, et que les affections spirituelles sont la vie éternelle.
14 O mes frères bien-aimés, prêtez l'oreille à mes paroles. Souvenez-vous de la grandeur du Très-Saint d'Israël. Ne dites pas que je vous tiens des paroles sévères; car si vous le dites, vous outragez la vérité, puisque les paroles que je vous annonce sont celles de votre Créateur. Je sais que la vérité est dure pour ceux qui sont impurs, mais les justes ne la craignent pas, car ils aiment la vérité, et ils ne s'en offensent point.
15 Venez donc, mes frères bien-aimés, venez au Seigneur, le Très-Saint. Souvenez-vous que ses sentiers sont la justice. Voici: la voie est étroite pour l'homme, et elle va en ligne droite devant lui, et la porte est gardée par le Très-Saint d'Israël, et il n'y place aucun serviteur; et il n'y a pas d'autre voie que la porte, et l'on ne saurait le tromper. Le Seigneur Dieu est son nom; et il ouvre à tous ceux qui frappent; et le sage, et le savant, et le riche, et tous ceux qui sont gonflés d'orgueil à cause de leur savoir, de leur sagesse et de leurs richesses, il les méprise. Et à moins

qu'ils ne renoncent à ces choses, qu'ils ne se reconnaissent ignorants devant Dieu, et qu'ils ne s'humilient profondément, il ne leur ouvrira point. Et le bonheur réservé aux saints sera refusé à toujours aux sages et aux prudents. O mes frères bien-aimés, souvenez-vous de mes paroles: Voici, j'ôte mes vêtements, et je les secoue devant vous, priant le Dieu de mon salut de me regarder de son œil qui pénètre toutes choses. C'est pourquoi, vous connaîtrez au dernier jour, quand tous les hommes seront jugés selon leurs œuvres, que le Dieu d'Israël m'a vu secouer vos iniquités loin de mon âme, et vous saurez que je me tiens en pureté devant lui, et que je suis innocent de votre sang.

16 O mes frères bien-aimés, détournez-vous de vos péchés; secouez les chaînes de celui qui voudrait vous lier étroitement; venez à ce Dieu qui est le rocher de votre salut. Préparez vos âmes pour ce glorieux jour où il sera rendu justice aux justes, pour le jour même du jugement, afin que vous ne soyez point saisis d'horreur et de crainte; et qu'ayant un parfait souvenir de votre culpabilité terrible, vous ne soyez contraints de vous écrier: Saints, saints sont tes jugements, ô Seigneur, Dieu tout-puissant; je connais ma culpabilité; j'ai violé ta loi; et ces transgressions viennent de moi, et le diable m'a gagné, en sorte que je suis en proie à ses épouvantables douleurs. Maintenant, mes frères, faut-il que j'attache votre attention sur la terrible réalité de ces choses? Voudrais-je déchirer vos âmes, si vos esprits étaient purs? Vous ferais-je entendre la vérité elle-même, si vous étiez purs de tous péchés? Car si vous étiez saints, je vous parlerais de sainteté; mais, puisque vous n'êtes pas saints, et que vous me regardez comme un instructeur, il est utile et même nécessaire que je vous montre les conséquences du péché. Voici, mon âme a horreur du péché, et mon cœur met sa joie dans la justice; et je louerai le saint nom de mon Dieu.

17 Venez, mes frères; que ceux qui ont soif viennent aux eaux, et que celui qui n'a pas d'argent, achète et mange; oui, venez, sans argent, acheter le vin et le lait qui n'ont pas de prix. C'est pourquoi, ne consacrez point votre argent à ce qui n'a pas de valeur, ni votre travail à ce qui ne peut satisfaire. Ecoutez-moi attentivement, et souvenez-vous de mes paroles: Venez au Très-Saint d'Israël, et faites festin de ce qui ne périt pas et qui ne peut se corrompre, afin que votre âme soit dans les délices. Souvenez-vous, mes frères bien-aimés, des paroles de votre Dieu; priez-le tout le jour, et le soir rendez grâces à son saint nom. Que vos cœurs se réjouissent; voyez combien sont grandes les allian-

ces du Seigneur, et ses condescendances pour les enfants des hommes. Et à cause de sa majesté, de sa grâce et de sa miséricorde, il a promis que notre postérité ne serait point détruite entièrement selon la chair; mais qu'il la préserverait; et dans les siècles à venir, elle deviendra une branche sainte de la maison d'Israël.

18 Et je voudrais, mes frères, vous parler encore davantage, mais je vous dirai demain le reste de mes paroles.

CHAPITRE VII.

1 Et maintenant, moi, Jacob, je vous parlerai de nouveau, mes frères bien-aimés, de la branche sainte, dont je vous ai parlé. Car, sachez-le, les promesses que nous avons obtenues, sont des promesses qui nous ont été faites selon la chair. C'est pourquoi, bien qu'il m'ait été montré que beaucoup de nos enfants périront dans la chair, à cause de leur incrédulité; cependant, Dieu fera miséricorde à un grand nombre, et nos enfants seront restaurés, afin qu'ils puissent arriver à ce qui leur donnera une véritable connaissance de leur Rédempteur. Il faut donc, ainsi que je vous l'ai dit, que le Christ (car la nuit dernière, l'ange m'a appris que ce serait là son nom) naisse au milieu des Juifs, le peuple le plus méchant de la terre; et ils le crucifieront, car ainsi le veut notre Dieu; et il n'y a point d'autre nation sur la terre qui crucifierait son Dieu. Et si tous ces grands prodiges arrivaient chez d'autres nations, elles se repentiraient, et reconnaîtraient qu'il est leur Dieu; mais, à cause des supercheries et des iniquités des prêtres, ceux qui sont à Jérusalem raidiront leur cou contre lui, en sorte qu'il sera crucifié. C'est pourquoi, leurs crimes feront fondre sur eux la destruction, la famine, la peste et l'effusion du sang; et ceux qui ne seront point détruits, seront dispersés parmi toutes les nations.

2 Mais, dit le Seigneur Dieu : J'ai fait alliance avec leurs pères, afin que le jour où ils croiront en moi, et connaîtront que je suis le Christ, ils soient restaurés dans la chair et rétablis sur toute la terre du pays de leur héritage. Et il arrivera, qu'après leur longue dispersion, ils seront rassemblés et ramenés des îles de la mer, et des quatre parties de la terre; et les nations des Gentils seront grandes à mes yeux, dit le Seigneur, en les transportant dans le pays de leur héritage. Oui, les rois des Gentils seront leurs pères

nourriciers, et les reines, leurs épouses, seront leurs nour-
rices; c'est pourquoi, les promesses que le Seigneur a faites
aux Gentils sont grandes : car il a parlé ainsi, et qui peut
le contredire? Ce pays, dit le Seigneur, sera un pays de
ton héritage, et les Gentils y seront bénis. Et cette terre
sera une terre de liberté pour les Gentils, et il ne s'y élè-
vera point de roi parmi eux; et je fortifierai ce pays contre
toutes les autres nations, car celui qui combat contre Sion
périra, dit le Seigneur; et celui qui s'élèvera roi contre
moi, périra; car c'est moi, le Seigneur et le roi du ciel, qui
serai leur roi; et je serai à toujours la lumière de celui qui
écoute mes paroles.
3 C'est pourquoi, afin d'accomplir les alliances que j'ai fai-
tes avec les enfants des hommes, et celles que je leur ai pro-
mis de faire pendant qu'ils sont dans la chair, il faut que je dé-
truise les œuvres cachées des ténèbres, les meurtres et les
abominations; c'est pourquoi, celui qui combat contre Sion,
Juif ou Gentil, esclave ou libre, homme ou femme, périra :
car ce sont là la prostituée de toute la terre; ceux qui ne sont
pas pour moi, sont contre moi, dit notre Dieu. Et j'accom-
plirai les promesses que j'ai faites aux enfants des hommes,
et je les réaliserai pendant qu'ils seront dans la chair. C'est
pourquoi, mes frères bien-aimés, ainsi dit notre Dieu : Je
frapperai ta postérité par la main des Gentils; néanmoins
j'amollirai le cœur des Gentils, afin qu'ils soient pour eux
comme un père; c'est pourquoi les Gentils seront bénis et
comptés parmi la maison d'Israël. Je consacrerai donc ce pays
à ta postérité et à ceux qui seront comptés dans ta posté-
rité; et ils la posséderont à toujours comme un pays de leur
héritage : car c'est ici, me dit le Seigneur, un pays de choix,
préférable à tous les autres; c'est pourquoi je veux que tous
les hommes qui y habitent m'adorent, dit le Seigneur.
4 Et maintenant, mes frères bien-aimés, puisque notre
Dieu, plein de miséricorde, nous a donné une si grande con-
naissance de ces choses, souvenons-nous de lui, quittons
nos péchés, et ne soyons plus dans l'affliction, car nous ne
sommes pas rejetés. Cependant, nous avons été emmenés
du pays de notre héritage, mais nous avons été conduits
dans un plus riche pays, car le Seigneur nous a ouvert un
chemin à travers les eaux, et nous sommes dans une île de
la mer. Mais grandes sont les promesses du Seigneur à ceux
qui sont dans les îles de la mer : et puisqu'il est parlé des
îles, il faut qu'il y en ait d'autres, et elles sont aussi habi-
tées par nos frères. Voici, le Seigneur Dieu, selon sa vo-
lonté et son choix, en a emmenés, de temps en temps, de
la maison d'Israël. Et le Seigneur se souvient de tous ceux

qui ont été retranchés; il se souvient donc de nous aussi. C'est pourquoi, réjouissez-vous, et rappelez-vous que vous êtes libres d'agir par vous-mêmes, et de choisir la voie de la mort éternelle, ou celle de la vie éternelle. Réconciliez-vous donc, mes frères bien-aimés, avec la volonté de Dieu, et non point avec celle du diable et de la chair; et rappelez-vous qu'après que vous vous serez réconciliés avec Dieu, ce n'est que dans la grâce et par la grâce de Dieu que vous serez sauvés. C'est pourquoi, que Dieu vous rachète de la mort par le pouvoir de la résurrection, et vous sauve de la mort éternelle par le pouvoir de l'expiation, afin que vous soyez reçus dans le royaume éternel de Dieu, pour y chanter ses louanges par la grâce divine. Amen.

CHAPITRE VIII.

1 Et Jacob annonça, en ce temps-là, beaucoup plus de choses à mon peuple. Mais je n'ai fait qu'écrire celles-ci, car elles me suffisent.

2 Et moi, Néphi, j'écris davantage des paroles d'Isaïe, parce qu'elles réjouissent mon âme. Et je les appliquerai à mon peuple; et je les enverrai à tous mes descendants; car il a vu mon Rédempteur, comme je l'ai vu moi-même. Et mon frère Jacob l'a vu aussi, comme je l'ai vu. C'est pourquoi, j'enverrai à mes descendants leurs paroles, pour leur prouver que mes paroles sont vraies. Par la bouche de trois, Dieu a dit : J'établirai ma parole. Et il envoie de nouveaux témoins, et il prouve ainsi toutes ces paroles.

3 Mon âme se réjouit de montrer à mon peuple la vérité de l'avénement du Christ; c'est pour cela que la loi de Moïse a été donnée; et toutes les choses que l'homme a reçues de Dieu depuis le commencement du monde sont autant de figures du Christ. Et mon âme est dans l'allégresse des alliances du Seigneur avec nos pères; oui, mon âme se réjouit de connaître la grâce, la justice, la puissance et la miséricorde du Seigneur, dans le dessein qu'il a formé, de toute éternité, de nous racheter de la mort. Et mon cœur se remplit de joie parce que je porte témoignage à mon peuple que si le Christ ne vient pas tout homme périra. Car s'il n'y a point de Christ, il n'y a point de Dieu, et s'il n'y a point de Dieu, nous ne sommes pas; car il n'y aurait pu avoir de création. Mais il y a un Dieu, et il est Christ, et il viendra dans la plénitude de son temps.

4 Et maintenant, voici les paroles d'Isaïe que je rapporte,
afin que tout homme de mon peuple qui verra ces paroles
élève son âme et se réjouisse. Voici donc ces paroles, et
vous pourrez vous les appliquer, ainsi qu'à tous les hommes.
5 Vision d'Isaïe, fils d'Amos, touchant Juda et Jérusalem.
— Et il arrivera, aux derniers jours, que la montagne de la
maison du Seigneur sera établie au sommet des montagnes;
elle sera élevée au-dessus des collines; et toutes les nations
y aborderont, et plusieurs peuples viendront et diront: Allons et montons à la montagne du Seigneur, et à la maison
du Dieu de Jacob: il nous instruira de ses voies, et nous
marcherons dans ses sentiers: car la loi sortira de Sion, et
la parole du Seigneur de Jérusalem. Et il jugera parmi les
nations, et il reprendra bien des peuples; et ils feront de
leurs épées des socs de charrue, et de leurs lances ils forgeront des faux: une nation ne lèvera plus l'épée contre l'autre, et on n'apprendra plus à faire la guerre. Venez, ô maison
de Jacob; et marchons dans les lumières du Seigneur; oui,
venez, car vous êtes tous égarés, chacun à sa corruption.
6 C'est pourquoi, ô Seigneur, tu as abandonné ton peuple, la maison de Jacob, parce qu'ils se sont adonnés aux
superstitions de l'Orient, parce qu'ils se sont livrés aux augures comme les Philistins, et parce qu'ils ont préféré les
enfants des étrangers. Son pays est rempli d'or et d'argent,
et son trésor est infini; son pays est plein de chevaux, et
ses chariots sont sans nombre; son pays est aussi rempli
d'idoles; il adore l'œuvre de ses mains, l'ouvrage de ses propres doigts; et les hommes simples ne s'inclinent point, et
les superbes ne s'humilient pas; et à cause de cela, ne leur
pardonnez point.
7 O vous, pervers, entrez dans le rocher et cachez-vous
dans la poussière, car la crainte du Seigneur et la majesté
de sa gloire vous saisiront. Et alors, les regards superbes
des hommes seront humiliés, et l'orgueil sera rabaissé; et
le Seigneur seul sera exalté en ce jour. Car le jour du Seigneur des armées va bientôt éclater sur toutes les nations;
oui, sur chacune; oui, sur les vaniteux et les hautains, et
sur tous ceux qui sont élevés, et ils seront humiliés. Oui, le
jour du Seigneur viendra sur les cèdres du Liban, car ils
sont grands et élevés; et sur tous les chênes de Basan, et
sur toutes les hautes montagnes, et sur toutes les collines,
et sur toutes les nations orgueilleuses, et sur tous les peuples, et sur chaque tour élevée, et sur toutes les murailles
fortifiées, et sur tous les vaisseaux de la mer, et sur tous
ceux de Tharsis, et sur tout ce qui plaît à l'œil. Et l'orgueil
de l'homme sera courbé, et la présomption des superbes sera

humiliée, et le Seigneur sera seul exalté en ce jour. Pour ce qui est des idoles, il les abolira entièrement. Et les hommes se cacheront dans les fentes des rochers, dans les trous de la terre, parce que la crainte du Seigneur les frappera, et la majesté de sa gloire les saisira, lorsqu'il se lèvera pour secouer terriblement la terre. En ce jour, l'homme renversera ses idoles d'or et d'argent qu'il a façonnées de ses mains pour les adorer; et il les jettera aux taupes et aux chauves-souris, afin de se sauver dans les fentes des rochers, et sur le sommet des rochers raboteux, car la crainte du Seigneur fondra sur eux, et la majesté de sa gloire les frappera quand il se lèvera pour ébranler la terre avec fracas. — Cessez de vous fier à l'homme, de qui l'haleine est dans ses narines, et que vaut-il ?
8 Car voici, le Seigneur, l'Eternel des armées, retirera de Jérusalem et de Juda le soutien et l'appui, tout le soutien du pain, et tout l'appui de l'eau, l'homme puissant et l'homme de guerre, le juge et le prophète, le sage et le vieillard, le chef de cinquante et l'homme d'autorité, et le conseiller, et l'habile artisan et l'orateur éloquent. Et je leur donnerai des enfants pour princes, et ils seront gouvernés par de tout petits enfants. Et les peuples seront opprimés l'un par l'autre, et chacun par son voisin : l'enfant se conduira présomptueusement envers les vieillards, l'ignoble contre le noble. Et alors, chaque homme prendra son frère de la maison de son père, et lui dira : Toi, qui as des vêtements, sois notre gouverneur, et ne souffre pas que cette ruine s'accomplisse entre tes mains; et dans ce jour, il jurera disant : Je ne veux pas être un guérisseur, car dans ma maison, il n'y a ni pain ni vêtements; ne me fais pas gouverneur du peuple. Car Jérusalem est ruinée, et Juda est tombée, parce que leurs paroles et leurs œuvres se sont élevées contre le Seigneur pour provoquer les yeux de sa gloire.
9 L'aspect de leur visage les condamne; il montre que leur péché est semblable à celui de Sodome, et ils ne le peuvent cacher. Malheur à leurs âmes ! car ils se sont attiré le mal. Dites aux justes que tout est bien avec eux, car ils jouiront du fruit de leurs œuvres. Malheur aux méchants ! car ils périront, et le châtiment préparé de leurs mains tombera sur eux.
10 Quant à mon peuple, des enfants l'oppriment, et des femmes le gouvernent. O mon peuple, ceux qui te conduisent t'égarent, et effacent la voie de tes sentiers. — Le Seigneur se lève pour rendre la sentence, il se tient debout pour juger le peuple. Le Seigneur entrera en jugement avec les anciens et les princes de son peuple; car

vous avez entièrement consommé la vigne, et la dépouille des pauvres remplit vos maisons. Que voulez-vous? Vous brisez mon peuple en pièces, et vous broyez la face des pauvres, dit le Seigneur, Dieu des armées.

11 Le Seigneur dit encore : Parce que les filles de Sion sont hautaines, allant la poitrine nue et les yeux lascifs, marchant avec affectation, et faisant tinter leurs pieds; c'est pourquoi le Seigneur couvrira d'ulcères le sommet de la tête des filles de Sion, et découvrira leur nudité. En ce jour, le Seigneur leur enlèvera l'effronterie de leurs ornements sonnants, et leurs coiffes, et leurs atours ronds comme la lune, leurs chaînes et leurs bracelets, leurs ceintures, leurs bonnets, leurs ornements de jambes, et leurs bandeaux de cheveux, leurs boîtes de parfums, leurs pendants d'oreilles, leurs anneaux et leurs bagues de senteur, leurs habillements si variés, leurs robes, leurs épingles à friser, leurs miroirs, les crêpes, les écharpes et les voiles.

12 Et il arrivera que ses parfums se changeront en puanteur; et au lieu d'une ceinture, une déchirure; au lieu de cheveux ornés, elles auront la tête chauve; et au lieu de vestes lacées des ceintures de sacs; et des désirs effrénés au lieu de beauté. Tes hommes tomberont par l'épée, et tes puissants dans la guerre. Et les portes de Sion feront entendre des plaintes et des gémissements; et elle sera désolée et gisante à terre.

13 Et en ce jour, sept femmes s'attacheront à un seul homme, lui disant : Nous mangerons notre pain et nous nous vêtirons nous-mêmes, pourvu que nous portions ton nom, afin d'ôter notre reproche. En ce jour, la branche du Seigneur sera belle et pleine de gloire; et les fruits de la terre excellents et délicats pour ceux d'Israël qui se seront échappés.

14 Et alors, ceux qui restent dans Sion, et qui demeurent dans Jérusalem seront appelés saints, tous ceux qui sont inscrits parmi les vivants dans Jérusalem : quand le Seigneur aura lavé les souillures des filles de Sion, et purifié de Jérusalem, par l'esprit du jugement et par l'esprit du feu, le sang du milieu d'elle. Et le Seigneur enverra, sur chaque maison de la montagne de Sion, et sur ses assemblées, un nuage et une fumée pendant le jour, et l'éclat d'une lumière de feu pendant la nuit, car la gloire de Sion s'étendra sur tous pour leur défense. Et il y aura un tabernacle pour servir d'abri contre la chaleur du jour, et de refuge et d'asile contre la tempête et la pluie.

15 Et je chanterai alors à mon bien-aimé le cantique de mon bien-aimé touchant sa vigne. Mon bien-aimé a une vi-

gne sur un coteau très fertile; et il l'entoura d'une haie, il
en ôta les pierres, et il la planta de ceps les mieux choisis. Et
il éleva une tour au milieu, et il y fit un pressoir à vin ; et
il s'attendait qu'elle porterait des raisins, et il arriva qu'elle
ne produisit que des fruits sauvages. — Et maintenant, ô
habitants de Jérusalem, et hommes de Juda, soyez les juges,
je vous prie, entre moi et ma vigne; que pourrait-on faire
que je n'aie fait à ma vigne ? Et quand j'en attendais des
raisins, elle n'a donné que des fruits sauvages. Et maintenant
donc, je vous dirai ce que je ferai à ma vigne : j'arracherai
la haie et elle sera broutée; j'abattrai la muraille,
et elle sera foulée aux pieds, et ma vigne deviendra un desert.
Elle ne sera plus taillée ni cultivée, mais les ronces et
les épines y croîtront : Je commanderai aussi aux nuées
de ne plus l'arroser. Car la vigne du Seigneur des armées
est la maison d'Israël, et les hommes de Juda sont les plants
auxquels il prenait plaisir. Et il attendait droiture, et voilà
oppression; de la justice, et voici un cri.
16 Malheur à ceux qui joignent maison à maison jusqu'à
ce qu'il n'y ait plus de place, afin d'être seuls au milieu de
la terre! J'ai entendu le Seigneur des armées disant : En
vérité, beaucoup de maisons seront désolées, et de grandes
et belles villes seront sans habitants. Oui, dix arpents de
vignes ne produiront qu'un bath, et la graine d'un homer
produira un épha.
17 Malheur à ceux qui se lèvent dès le matin, qui recherchent
la cervoise, et qui s'y livrent jusqu'à la nuit, jusqu'à
ce que le vin les enflamme. Et la harpe, et le luth, et le
tambour, et la flûte et le vin, ornent leurs festins; mais ils
oublient les ouvrages du Seigneur, et ne considèrent point
l'œuvre de ses mains.
18 C'est pourquoi mon peuple est emmené captif, parce
qu'il n'a aucune connaissance; et les premiers d'entre eux
sont affamés, et la multitude sèche de soif. C'est pourquoi
l'enfer a ouvert ses entrailles et élargi sa gueule jusqu'à
l'infini; et la gloire de mon peuple, et ses multitudes, leurs
pompes, et tout ce qui s'en réjouit, y descendront. Et l'homme
du commun, et l'homme puissant seront humiliés, et les
yeux du superbe seront abaissés : mais le Seigneur des armées
sera exalté dans son jugement, et Dieu saint sera
sanctifié dans sa justice. Alors, les agneaux paîtront à leur
ordinaire, et des étrangers se nourriront dans les places
vides. Malheur à ceux qui traînent l'iniquité avec des cordes
de mensonge, et le péché avec des cordes de chariot;
qui disent : Qu'il se hâte et accomplisse bien vite son œuvre,
afin que nous la voyions; et que le conseil du Très-

Saint d'Israël s'approche et vienne, -pour que nous en ayons connaissance.

19 Malheur à ceux qui appellent bien ce qui est mal, et mal
ce qui est bien; qui prennent les ténèbres pour la lumière, et la lumière pour les ténèbres; qui confondent le doux avec l'amer, et l'amer avec le doux! Malheur à ceux qui sont sages à leurs propres yeux, et prudents pour eux-mêmes! Malheur à ceux qui sont puissants à boire le vin, et vaillants à y mêler la cervoise; qui, pour des présents, justifient les coupables, et ravissent au juste sa propre justice! C'est pourquoi, de même que le feu consume le chaume, de même que la flamme dévore la paille, ainsi leurs racines tomberont en pourriture, et leurs fleurs s'en iront en poussière; parce qu'ils ont méconnu la loi du Seigneur des armées, et qu'ils ont méprisé la parole du Très-Saint d'Israël. C'est pourquoi la colère du Seigneur s'est déchaînée contre son peuple, et les coteaux en ont tremblé; et il a étendu sa main contre lui et l'a frappé. Et leurs corps morts ont été déchirés au milieu des rues. Malgré tout ceci, sa colère n'est point apaisée, et son bras est toujours levé.

20 Et il élèvera de loin un étendard aux nations, et le si-
gnal qu'il leur donnera sera entendu jusqu'aux bouts de la terre; et voici, elles viendront rapidement, en toute hâte; aucune d'elles ne sentira de lassitude, ni ne trébuchera; nulle ne sommeillera, ni ne dormira; elles ne délieront point la ceinture de leurs reins; et les courroies de leurs chaussures ne seront point rompues. Leurs flèches seront aiguës, tous leurs arcs seront tendus; la corne des pieds de leurs chevaux paraîtra dure comme la pierre; les roues de leurs chariots seront semblables à un tourbillon, et leurs rugissements seront semblables à ceux du lion. Ainsi que de jeunes lions, elles rugiront; oui, elles rugiront et se précipiteront sur leur proie, l'emportant en sûreté, et personne ne pourra la leur arracher. Et en ce jour, elles rugiront contre eux, comme les mugissements de l'Océan; et si elles regardent vers la terre, elles n'y verront que ténèbres et détresse, et la lumière sera obscurcie dans les cieux.

CHAPITRE IX.

1 L'année de la mort du roi Uzzias, je vis le Seigneur
assis sur un trône haut et élevé, et sa suite remplissait le temple. Au-dessus de lui se tenaient les séraphins, chacun

ayant six ailes. De deux, ils se voilaient la face ; de deux, ils se couvraient les pieds ; et de deux, ils volaient. Et l'un criait à l'autre, et disait : Saint, saint, saint est le Seigneur des armées ; toute la terre est remplie de sa gloire. Et les colonnes de la porte s'ébranlèrent à la voix de celui qui criait, et le temple fut rempli de fumée.
2 Alors, je me dis : Malheur à moi! car je suis perdu,
parce que je suis un homme aux lèvres impures ; j'habite au
milieu d'un peuple dont les lèvres sont souillées ; et mes
yeux ont vu le Roi, le Seigneur des armées. — Alors, un des
séraphins vola vers moi, ayant à la main un charbon en-
flammé qu'il avait pris sur l'autel avec des pincettes ; et il le
posa sur ma bouche, disant : Ceci a touché tes lèvres, et tes
iniquités sont effacées, et tu es purifié de tous péchés. J'en-
tendis aussi la voix du Seigneur, disant : Qui enverrai-je ?
Qui ira pour nous ? Alors je dis : Me voici, envoyez-moi.
3 Et il dit : Va, et dis à ce peuple, en vérité, est-ce que
vous entendez ? mais ils ne comprenaient point. Est-ce que
vous voyez ? mais ils ne discernaient point. Rends le cœur
de ce peuple grossier, et ses oreilles sourdes, et ses yeux
aveugles, de peur qu'il ne voie de ses yeux, qu'il n'entende
de ses oreilles, que son cœur ne comprenne, et qu'il ne
soit converti et guéri. Je dis alors : Seigneur, jusques à
quand ? Et il dit : Jusqu'à ce que les villes soient désolées
et sans habitants, les maisons sans hommes, et que la terre
soit entièrement déserte, et que le Seigneur ait pris les
hommes pour les transporter au loin, et il y aura un grand
abandon au milieu de la terre.
4 Toutefois, il y aura un dixième qui retournera et sera
mangé : de même que le tilleul et le chêne portent en eux
leur substance lorsqu'ils se dépouillent de leurs feuilles, de
même la semence sainte sera leur substance.
5 Et au temps d'Ahaz, fils de Jotham, fils d'Uzzias, roi de
Juda, il arriva que Rézin, roi de Syrie, et Pekah, fils de Ré-
maliah, roi d'Israël, montèrent vers Jérusalem pour la com-
battre, mais ils ne purent la vaincre. Et l'on disait dans la
maison de David : La Syrie est liguée avec Ephraïm. Et son
cœur et celui de son peuple tremblèrent comme les arbres
de la forêt agités par le vent. Alors le Seigneur dit à Isaïe :
Va maintenant à la rencontre d'Ahaz, toi, et Shearjashub,
ton fils, sur la lisière du haut étang, vers le grand chemin
du foulon, et dis-lui : Sois prudent, sois calme, ne crains
rien et que ton cœur ne se trouble pas en présence de ces
deux bouts de tisons fumants, à cause de la colère furieuse
de Rézin avec la Syrie, et du fils de Rémaliah. Car la Syrie,
Ephraïm et le fils de Rémaliah ont conspiré contre toi, di-

sant : Marchons contre Juda, attaquons-la, pénétrons-y, et donnons-lui pour roi le fils de Tabéal. Mais, dit le Seigneur Dieu, ce projet échouera et ne s'accomplira point. Car la tête de la Syrie est Damas, et la tête de Damas est Rézin : et dans soixante-cinq ans, Ephraïm sera rompu, et il ne sera plus un peuple. Et la tête d'Ephraïm est Samarie, et la tête de Samarie est le fils de Rémaliah. Si vous refusez de croire, en vérité vous ne serez point établi.

6 Le Seigneur parla encore à Ahaz, disant : Demande un signe pour toi au Seigneur, ton Dieu ; demande-le, ou au fond des abîmes, ou dans les hauts lieux. Mais Ahaz répondit : Je n'en demanderai point, je ne veux point tenter le Seigneur. Et il dit : A présent, ô maison de David, écoutez : Est-ce peu de chose pour vous de lasser les hommes, que vous vouliez aussi lasser mon Dieu ? C'est pourquoi, le Seigneur lui-même vous donnera un signe : Voici, une vierge concevra, elle enfantera un fils, et son nom sera Emmanuel. Il mangera le beurre et le miel, afin de savoir refuser le mal et préférer le bien. Car, avant que l'enfant sache refuser le mal et choisir le bien, ce pays que tu as en haine sera délaissé de ses deux rois.

7 Le Seigneur fera tomber sur toi et sur ton peuple, et sur la maison de ton père, des jours tels qu'il n'en fût pas de semblables depuis qu'Ephraïm a été séparé de Juda par le roi d'Assyrie. Et alors, il arrivera que le Seigneur appellera la mouche qui est aux extrémités de l'Egypte, et l'abeille qui est dans le pays d'Assyrie. Et elles viendront, et elles s'arrêteront dans les vallées désertes, dans les fentes des rochers, et sur toutes les épines, et sur tous les buissons. Et en ce jour, le Seigneur enverra ceux qui sont au delà du fleuve ; et par eux, par le roi d'Assyrie, il rasera, comme avec un rasoir emprunté, la tête, le poil des pieds, et toute la barbe aussi. Et alors, un homme nourrira une jeune vache et deux brebis ; et l'abondance de leur lait fera qu'il se nourrira de beurre, car tout homme qui sera de reste dans le pays, mangera le beurre et le miel. Et en ce jour, chaque place où il y avait eu mille vignes à mille plantats, sera couverte de ronces et d'épines. Des hommes y iront avec des arcs et des flèches, parce que tout le pays deviendra ronces et épines. Et l'on ne craindra plus de voir croître les ronces et les épines sur les montagnes qui auront été défrichées, mais on y mettra les bœufs et les plus petits animaux.

8 Le Seigneur me dit encore : Prends un grand rouleau et écris dessus avec une plume ce qui concerne Maher-Shalal-hash-baz. Et pour écrire, je pris avec moi des té-

moins fidèles : Uriah le prêtre, et Zacharie le fils de Jeberechie. Et m'approchant de la prophétesse : elle conçut et enfanta un fils. Alors le Seigneur me dit : Nomme-le Maher-Shalal-hash-baz. Car voici, avant que l'enfant sache dire mon père et ma mère, les richesses de Damas et les dépouilles de Samarie seront enlevées par le roi d'Assyrie.
9 Le Seigneur me parla encore et me dit : Parce que ce
peuple refuse les eaux de Siloë qui coule paisiblement, et se réjouit en Rézin et dans le fils de Rémaliah ; voici, le Seigneur va maintenant faire descendre sur eux les eaux abondantes et bruyantes du fleuve, même le roi d'Assyrie avec toute sa gloire ; et il débordera tous ses lits, et il se répandra en tous sens, et il traversera Juda, il l'inondera, il montera jusqu'au cou ; et en ouvrant ses ailes, il en couvrira ton pays, ô Emmanuel.
10 Peuples, liguez-vous, et vous serez brisés en pièces ;
et vous tous, des pays lointains, prêtez l'oreille : armez-vous, et vous serez mis en pièces ; ceignez-vous, et vous serez rompus. Concertez toutes vos mesures, et elles seront vaines ; ordonnez, et ce sera sans effet, car Dieu est avec nous.
11 Car le Seigneur m'a parlé, et me soutenant de sa
main puissante, il m'a instruit de ne pas marcher dans les voies de ce peuple, disant : Ne dis pas confédération à tous ceux à qui ce peuple dit confédération ; ne redoute point ce qu'il redoute, et ne t'effraie pas. Sanctifie le Seigneur des armées, et que lui seul soit ta crainte, lui seul, ton épouvante. Il sera pour toi un asile, mais une pierre d'achoppement et de scandale pour les deux maisons d'Israël, un piége et une occasion de ruine pour les habitants de Jérusalem. Et beaucoup d'entre eux trébucheront et tomberont ; ils seront brisés, enlacés et pris. Cachète le témoignage, scelle la loi parmi mes disciples. Et je me confierai au Seigneur qui cache sa face de la maison de Jacob, et pour lui, je resterai dans l'attente. Voici, moi et les enfants que Dieu m'a donnés, nous sommes pour signes et présages en Israël de la part du Seigneur des armées, qui habite sur le mont Sion.
12 Et lorsqu'ils vous diront : Consultez ceux qui ont un
esprit de python, et les magiciens qui parlent tout bas dans leurs enchantements, dites : Un peuple ne doit-il pas, de préférence, consulter son Dieu ? Doit-il demander aux morts touchant les vivants ? A la loi et au témoignage ! Et s'ils ne parlent point selon cette parole, c'est qu'ils n'ont point de lumières en eux. Et ils iront, de tous côtés, affamés et privés de tout ; et il arrivera qu'ayant faim, ils s'emporteront et maudiront leur roi et leur Dieu. Et ils lèveront les yeux en

haut, et ils les baisseront vers la terre, et voilà troubles, té-
nèbres, angoisses terribles, et ils seront chassés dans les
ténèbres.
13 Cependant, l'obscurité ne sera pas telle qu'elle fut au
temps du châtiment, quand, la première fois, il affligea lé-
gèrement le pays de Zabulon et celui de Nephthali; et lors-
que après il les affligea plus gravement par la voie de la mer
Rouge, au delà du Jourdain, dans la Galilée des nations. Le
peuple, qui marchait dans les ténèbres, a aperçu une grande
lumière, et son éclat s'est étendu sur ceux qui habitent le
pays de l'ombre de la mort. Tu as multiplié la nation et
augmenté sa joie : elle se réjouit devant toi, comme on se
réjouit dans la moisson, et comme on se réjouit quand on par-
tage le butin. Car tu as brisé le joug dont elle était char-
gée, le bâton qui la frappait, et la verge qui l'opprimait. Car
toute lutte du guerrier est avec un tumulte confus, et des vê-
tements souillés de sang; mais ceci sera avec embrasement,
et comme la flamme qui consume. Car un enfant nous est né,
un fils nous est donné; et l'empire sera sur ses épaules; et
il se nommera MERVEILLEUX, CONSEILLER, DIEU TOUT-PUIS-
SANT, PÈRE ÉTERNEL, PRINCE DE LA PAIX. A l'accroissement
de l'empire et de la paix, il n'y aura pas de fin, sur le trône
de David et sur son royaume, pour l'affermir et pour l'éta-
blir dans l'équité et dans la justice, désormais et à toujours.
Le zèle du Seigneur des armées fera cela.
14 Le Seigneur a envoyé sa parole à Jacob, et elle est
tombée sur Israël. Et tous les peuples en auront connais-
sance, même Ephraïm et les habitants de Samarie, qui di-
sent dans l'orgueil et la fierté de leurs cœurs : Les briques
sont tombées, mais nous bâtirons avec des pierres taillées;
les sycomores sont abattus, mais nous les remplacerons par
des cèdres. C'est pourquoi, le Seigneur suscitera les adver-
saires de Rézin contre lui, et il réunira ses ennemis : les
Syriens par devant, les Philistins en arrière; et ils dévo-
reront Israël à gueule ouverte. Mais tout cela n'apaisera
pas sa colère, et son bras est toujours levé.
15 Car le peuple ne se tourne pas vers celui qui le frappe,
et n'invoque point le Seigneur des armées. C'est pourquoi,
le Seigneur, en un seul jour, retranchera d'Israël la tête et
la queue, la branche et le roseau. L'ancien, c'est la tête, et
le prophète de mensonge, c'est la queue. Car ce peuple est
plongé dans l'erreur par ses chefs; et ceux qu'ils menaient
sont détruits. Ce n'est donc point dans les jeunes hommes
que le Seigneur mettra sa joie; et il sera sans miséricorde
pour ceux qui sont sans père et pour les veuves : car ils ne
sont tous que des hypocrites et des malfaiteurs, et de chaque

bouche il ne sort que la folie. Mais tout cela n'apaisera
point sa colère, et son bras est toujours levé.
16 Car la méchanceté brûle comme le feu; elle consumera
les ronces et les épines; elle s'étendra sur les lieux les plus
épais de la forêt, et ils s'évanouiront en fumée. La terre est
dans les ténèbres à cause de la colère du Seigneur des ar-
mées; et le peuple sera l'aliment du feu; nul n'épargnera
son frère. Et il mangera de la main droite, et il aura toujours
faim: et il mangera de la main gauche, et il ne sera point
rassasié; chacun mangera la chair de son bras: Manassé,
Ephraïm; et Ephraïm Manassé; et tous les deux ensemble
contre Juda. Mais tout cela n'apaisera point sa colère, et son
bras est toujours levé.
17 Malheur à ceux qui rendent des décrets iniques, et
qui écrivent l'oppression dans leurs lois, afin d'écarter les
pauvres de la justice, et afin de leur ravir leurs droits, pour
dépouiller les veuves et les orphelins! Que ferez-vous au
jour du jugement, et au jour de la désolation qui viendra de
loin? A qui recourrez-vous pour en avoir du secours? Et où
laisserez-vous votre gloire? Sans moi, ils se courberont
sous les prisonniers, et ils tomberont sous ceux qui auront
été tués. Mais tout cela n'apaisera point sa colère, et son
bras est toujours levé.
18 O Assyrien, verge de ma fureur, le bâton en ses
mains est l'instrument de ma colère. Je l'enverrai contre
une nation perfide, et contre le peuple de ma colère; je lui
donnerai la charge d'en prendre la dépouille, d'en emporter
le butin, et de les fouler aux pieds comme la boue des rues.
Mais il n'a pas ce dessein, et son cœur ne pense pas ainsi:
mais dans le fond de son âme, il se propose de détruire et
d'exterminer beaucoup de nations. Car il dit: Mes princes
ne sont-ils pas autant de rois? Calno n'est-il pas comme
Carkemis? Hamath comme Arpad? Samarie comme Damas?
De même que ma main a fondé les royaumes des idoles, dont
les images taillées surpassaient celles de Jérusalem et de
Samarie, de même ne ferai-je pas à Jérusalem et à ses ido-
les, ce que j'ai fait à Samarie et à ses idoles? C'est pourquoi
il arrivera que, quand le Seigneur aura accompli toute son
œuvre sur le mont Sion et sur Jérusalem, je punirai la fierté
insolente du cœur du roi d'Assyrie, et je rabaisserai l'orgueil
de ses regards hautains. Car il a dit: C'est par la puissance
de ma main, et par ma sagesse que j'ai fait ces choses, car
je suis prudent, et j'ai enlevé les bornes des peuples, et j'ai
pillé leurs trésors; et comme un homme vaillant, j'en ai
dompté tous les habitants; ma main a puisé dans les trésors
des peuples comme dans un nid; et de même qu'on ramasse

les œufs abandonnés, j'ai moissonné toute la terre, et nul n'a osé remuer l'aile, ni faire entendre le moindre murmure. La hache se glorifie-t-elle contre la main qui s'en sert? La scie se glorifie-t-elle contre le bras qui la pousse? Comme si la verge pouvait se lever contre ceux qui la tiennent, et comme si le bâton se levait comme s'il n'était pas de bois? C'est pourquoi Dieu, le Seigneur des armées, fera sécher de consomption les forts, et sous leur orgueil il allumera une flamme semblable à un feu dévorant. Et la lumière d'Israël sera un feu, et le Très-Saint sera une flamme, qui brûlera et dévorera en un jour ses ronces et ses épines; et il consumera ce qui fait la gloire de ses forêts et de ses champs fertiles, tout, corps et âme; et ils seront comme quand un porte-étendard tombe. Et il restera si peu d'arbres dans sa forêt, qu'un enfant pourra les compter.

19 Et alors il arrivera que les restes d'Israël, et ceux de la maison de Jacob, qui auront échappé, ne s'appuieront plus sur celui qui les aura frappés; mais, en toute vérité, ils s'appuieront sur le Seigneur, le Très-Saint d'Israël. Le reste, oui, même le reste de Jacob, retournera au Dieu tout-puissant. Car, quoique ton peuple soit aussi nombreux que les sables de la mer, cependant une partie retournera; et la consomption décrétée surabondera de justice. Car le Seigneur, Dieu des armées, fera dans tout le pays une consomption, déjà arrêtée.

20 C'est pourquoi, dit le Seigneur, Dieu des armées: Toi, mon peuple de Sion, ne redoute pas l'Assyrien; il te frappera de verges, et t'accablera sous son bâton, comme en Egypte. Car encore fort peu de temps, et l'indignation cessera et ma colère sera apaisée par leur destruction. Et le Seigneur des armées suscitera contre lui un fléau, comme il fit dans le massacre de Madian au rocher d'Oreb; et de même qu'il frappa la mer de sa verge, de même la lèvera-t-il comme en Egypte. Et alors, il arrivera que tes épaules seront déchargées du fardeau; ton cou sera délivré de son joug, et ce joug sera brisé à cause de l'onction.—Il est venu à Aïath; il est allé à Migron; il a laissé son bagage à Michmash; ils ont passé le gué; ils ont campé à Geba; Ramath a eu peur; Gibéah de Saül s'est enfui. Elève la voix, ô fille de Galim. Fais-la entendre jusqu'à Laïs, ô pauvre Anathoth. Madmenah a été déplacée; les habitants de Gébim se rassemblent pour fuir. Il restera encore à Nob ce jour-là; de sa main, il menacera le mont de la fille de Sion, la colline de Jérusalem. Mais voici, Dieu, le Seigneur des armées, ébranchera le rameau avec terreur; les plus hautes branches seront coupées bas, et les hautaines seront humiliées.

Et par le fer, il abattra les endroits les plus épais de la fo-
rêt, et le Liban tombera sous les coups d'un puissant
21 Et de la tige de Jessé, un rejeton sortira; et une fleur
naîtra de ses racines; et sur lui reposera l'esprit du Sei-
gneur, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de con-
seil et de force, l'esprit de science et de crainte du Sei-
gneur; et il le fera d'une vive intelligence des choses de
Dieu : il ne jugera point sur la vue de ses yeux; il ne con-
damnera pas sur l'ouïe de ses oreilles. Mais il jugera les
pauvres avec justice, et il reprendra avec équité, pour les
humbles de la terre. Et avec la verge de sa bouche, il frap-
pera la terre, et le souffle de ses lèvres tuera les méchants.
Et la justice sera la ceinture de ses reins; et la fidélité sera
la ceinture de ses flancs. Et aussi, le loup demeurera avec
l'agneau; et le léopard se couchera auprès du chevreau; le
veau, le jeune lion et la génisse seront ensemble, et un tout
petit enfant les conduira. Et la vache et l'ours paîtront;
leurs petits reposeront ensemble; et, comme le bœuf, le lion
mangera du fourrage. Et l'enfant à la mamelle jouera sur le
trou de l'aspic, et l'enfant sevré mettra sa main dans l'antre
du basilic. Sur toute ma montagne sainte on ne nuira point,
on ne détruira point; car la terre sera pleine de la connais-
sance du Seigneur, comme le fond de la mer des eaux qui
le couvrent.
22 Et en ce jour-là, il y aura un rejeton de Jessé qui sera
établi comme un étendard pour le peuple; les Gentils y
viendront, et son repos sera glorieux. Et alors, le Seigneur
étendra, une seconde fois, sa main pour recouvrer les restes
de son peuple : ceux qui sont échappés de l'Assyrie, de l'E-
gypte, de Pathros, de Cus, d'Elam, de Sinahr, d'Hamath, et
des îles de la mer. Et il lèvera un étendard aux nations, et
il assemblera les emmenés d'Israël; et il rassemblera les
dispersés de Juda des quatre coins de la terre. La jalousie
d'Ephraïm cessera, et les ennemis de Juda seront retranchés.
Ephraïm n'enviera plus Juda, et Juda ne vexera plus Ephraïm.
Mais ils voleront vers l'Occident, sur les épaules des Phi-
listins; ils pilleront ensemble ceux de l'Orient. Ils appesan-
tiront leurs bras sur Edom et Moab, et les enfants d'Am-
mon leur obéiront. Et le Seigneur détruira entièrement la
langue de la mer égyptienne; il secouera sa main sur le
fleuve, il l'agitera par son souffle puissant et le frappera
dans ses sept branches, et fera passer les hommes à pied
sec. Et il y aura un large chemin pour le reste de mon peu-
ple, qui s'est échappé de l'Assyrie, comme au jour où Israël
sortit de la terre d'Egypte.
23 Et en ce jour, tu diras : Je te louerai, ô Seigneur :

tu étais irrité contre moi, et ta colère s'est apaisée, et tu m'as consolé. Voici, Dieu est mon salut. J'aurai confiance, et je ne m'effraierai point. Car le Seigneur, JÉHOVAH, est ma force et ma louange; il est aussi devenu mon salut. C'est pourquoi, vous puiserez avec joie des eaux du salut. Et en ce jour, vous direz : Glorifiez Dieu, invoquez son nom, proclamez ses œuvres parmi les peuples; faites savoir que son nom est exalté. Chantez au Seigneur, car ses œuvres sont magnifiques : toute la terre l'annonce. O toi, habitant de Sion, chante et triomphe, car la majesté du Très-Saint d'Israël est au milieu de toi.

CHAPITRE X.

1 Prophétie contre Babylone, révélée à Isaïe, fils d'Amos. Levez un étendard sur la haute montagne; élevez la voix vers eux; secouez la main, qu'ils entrent par la porte des nobles. J'ai donné mes ordres à ceux que j'ai sanctifiés; j'ai fait venir mes hommes puissants, car ma colère ne s'appesantit pas sur ceux dont ma gloire fait la joie. Le peuple sur la montagne fait un bruit semblable à celui d'une grande multitude, comme un rassemblement tumultueux de nations et de royaumes. Le Seigneur des armées prépare les hommes de guerre pour le combat. Ils accourent des pays lointains, de l'extrémité de la terre; oui, le Seigneur vient, avec les instruments de sa colère, pour détruire tout le pays.

2 Hurlez, car le jour du Seigneur est proche; il viendra comme une extermination du Tout-Puissant. C'est pourquoi tous les bras seront sans force; tout cœur d'homme se fondra, et ils seront dans l'épouvante. La douleur et les remords s'empareront d'eux; ils se regarderont l'un l'autre avec terreur; leurs visages seront comme des flammes. Voici que s'approche le jour du Seigneur, terrible dans sa vengeance, ardent dans sa fureur, pour désoler le pays; et vous en détruirez les méchants. Car ni les étoiles des cieux, ni les constellations n'enverront plus leurs lumières. Le soleil s'obscurcira dans sa course, et la lune ne fera plus resplendir sa clarté. Je punirai le monde à cause du mal, et les méchants à cause de leurs iniquités. J'humilierai l'arrogance des grands, et j'abaisserai l'orgueil des superbes. Je rendrai l'homme plus précieux que l'or fin, même plus précieux que le lingot d'or d'Ophir. C'est pourquoi, j'ébranlerai les cieux,

et la colère du Seigneur des armées, au jour terrible de sa
vengeance, fera sortir la terre de son orbite. Semblable au
chevreuil poursuivi et à la brebis abandonnée, chaque homme
cherchera son peuple, et s'enfuira dans son pays. Tout homme
rebelle sera tué ; oui, quiconque s'unira aux méchants tom-
bera par l'épée. Ils verront leurs enfants écrasés sous leurs
yeux, leurs maisons pillées, leurs femmes violées. Or, je
susciterai contre eux les Mèdes, qui ne font aucun cas de
l'or et de l'argent, et qui ne s'en réjouissent point. Leurs
arcs extermineront les jeunes gens ; ils seront sans pitié
pour ceux qui sont encore dans le ventre de leurs mères ;
leurs yeux n'épargneront pas les nouveaux-nés.
3 Et Babylone, la gloire des royaumes, la splendeur des
Chaldéens, tombera comme quand Dieu détruisit Sodome et
Gomorrhe. Elle sera déserte, et jamais plus elle n'aura d'ha-
bitants, de génération en génération. Les Arabes n'y dres-
seront plus leurs tentes, ni les bergers leurs parcs ; mais les
bêtes sauvages y feront leurs repaires ; des animaux lugu-
bres rempliront ses maisons ; les hiboux y auront leurs nids,
et les satyres y danseront. On entendra hurler les bêtes
sauvages des îles dans les maisons désolées, et les dragons
dans les magnifiques palais. Et ce temps est proche ; et ce jour
viendra bientôt. Sa ruine sera prompte ; car je serai misé-
ricordieux envers mon peuple, mais les méchants périront.
4 Le Seigneur fera miséricorde à Jacob et portera son
choix sur Israël, et le rétablira dans son pays ; et les étran-
gers se joindront à lui, et s'attacheront à la maison de
Jacob. Et les peuples les prendront et les ramèneront à leur
pays ; oui, de très loin, de l'extrémité de la terre ils revien-
dront dans leur terre promise. Et dans la terre du Seigneur,
la maison d'Israël les aura pour serviteurs et servantes ; et
ils tiendront captifs ceux qui les avaient tenus captifs ; et ils
domineront leurs oppresseurs. Et en ce jour, le Seigneur
enlèvera les peines, les craintes et la dure servitude qui
t'accablaient, et il te donnera le repos.
5 Et alors tu useras de cette parabole contre le roi de Ba-
bylone et tu diras : Quoi ! l'oppresseur n'est plus ! Quoi ! la
ville d'or est détruite ! Le Seigneur a brisé le bâton des im-
pies et le sceptre des dominateurs. Celui qui dans sa fureur
frappait le peuple de coups incessants, celui qui gouvernait
les nations avec colère est persécuté ; et personne ne l'as-
siste. Toute la terre est calme et tranquille, faisant entendre
des chants d'allégresse. Oui, les sapins célèbrent ta chute,
et les cèdres du Liban disent : Depuis que tu es abattu per-
sonne n'est venu contre nous. A ton arrivée, pour marcher
à ta rencontre, l'enfer s'est ému jusque dans ses entrailles ;

pour toi, il a réveillé les morts, même les principaux de la terre; il a soulevé de leurs trônes tous les rois des nations. Ils t'adresseront la parole et te diront : Toi aussi, es-tu devenu faible comme nous? Es-tu donc devenu semblable à nous? Ta splendeur est descendue dans le sépulcre; on n'entend plus le chant de tes harpes; les vers te servent de couche, et les vers te couvrent. O Lucifer! toi, fils du matin, comme tu es tombé du ciel! Comme te voilà atterré, toi, qui affaiblissais les nations! Car tu disais dans ton cœur : Je monterai au ciel; j'élèverai mon trône au-dessus des étoiles de Dieu; je m'établirai sur la montagne de la congrégation, sur les côtés du nord; je me placerai au-dessus des plus hautes nuées; je serai semblable au Très-Haut. Néanmoins, tu seras précipité dans l'enfer au fond du gouffre. Ceux qui te regarderont attentivement te considéreront et diront : Est-ce là celui qui faisait trembler la terre, qui ébranlait les royaumes, qui dévastait le monde, qui renversait les villes, qui n'ouvrait pas les portes à ses prisonniers? Tous les rois des nations, oui, tous, reposent dans leur gloire et chacun d'eux a sa maison. Mais, toi, tu es rejeté de ton sépulcre comme une souche abominable, comme les restes de ceux qui sont tués, percés par le fer, enterrés parmi les pierres, ainsi qu'un cadavre foulé aux pieds. Tu ne seras pas enseveli avec eux, parce que tu as ruiné ton pays et tué ton peuple : la postérité des méchants ne sera jamais renommée. Préparez le carnage de ses enfants à cause de l'iniquité de leurs pères, pour qu'ils ne se lèvent pas, ne s'emparent point du pays, et qu'ils ne couvrent pas de villes la face du monde. Car je me dresserai contre eux, dit le Seigneur des armées, et je retrancherai le nom et le reste, le fils et le neveu de Babylone, dit le Seigneur. Et j'en ferai le séjour des butors et des eaux marécageuses; et l'ouragan de ma destruction la balayera, dit le Seigneur des armées.

6 Le Seigneur des armées a dit : Oui, je jure que cela arrivera comme je l'ai décidé dans ma pensée. Et comme je l'ai voulu cela s'accomplira : je briserai l'Assyrien sur ma terre, je le foulerai aux pieds sur mes montagnes. Alors, ils seront délivrés de son joug, leurs épaules seront déchargées de son oppression. Telle est ma volonté contre toute la terre; et c'est pour cela que ma main est étendue sur toutes les nations. Car le Seigneur a arrêté, et qui annullera? Son bras est levé, et qui le détournera?

7 C'est en l'année de la mort du roi Ahaz que cette prophétie fut donnée : Terre de Palestine, ne te réjouis point de ce que la verge de celui qui t'a frappé est brisée, car de la racine du serpent il sortira un basilic, de qui naîtra le

serpent ailé qui brûle. Et les premiers-nés des pauvres mangeront, et les nécessiteux reposeront en sûreté ; et je ferai mourir ta racine par famine, et ton reste sera tué. Toi, porte, hurle ; toi, cité, pousse des cris ; toi, Palestine, tu es dissoute : un nuage s'élèvera du nord, et il ne restera pas une âme dans ces temps décrétés. Que répondront alors les messagers des nations ? Que le Seigneur a fondé Sion, et les pauvres de son peuple y mettront leur espoir.

CHAPITRE XI.

1 Maintenant moi, Néphi, je veux vous parler touchant les prophéties d'Isaïe que j'ai écrites ; car voici, Isaïe a dit beaucoup de choses obscures à l'intelligence de la plupart de mon peuple, qui ne connaît pas la manière de prophétiser parmi les Juifs. Car moi, Néphi, je l'ai peu instruit des coutumes des Juifs dont les œuvres sont œuvres de ténèbres, et les actes des actes d'abomination. C'est pourquoi, j'écris à mon peuple, à tous ceux qui, plus tard, recevront mes paroles, afin qu'ils connaissent les jugements de Dieu qui arrivent sur toutes les nations, selon sa parole. Ainsi écoute, ô mon peuple de la maison d'Israël, prête l'oreille à mes paroles : car bien que les prophéties d'Isaïe soient obscures à vos yeux, elles ne sont pas moins très claires pour tous ceux qui ont l'esprit de prophétie. Mais je veux vous prophétiser selon l'esprit qui est en moi ; et j'annoncerai les choses à venir selon la lumière qui m'a toujours suivi, depuis que j'ai quitté Jérusalem avec mon père. Car, sachez-le, mon âme aime la simplicité dans les paroles adressées à mon peuple, afin qu'il s'instruise ; oui, et mon âme se réjouit des paroles d'Isaïe ; car je suis venu de Jérusalem, et j'ai vu de mes propres yeux les écritures des Juifs, et je sais qu'ils comprennent les prédictions des prophètes ; et il n'y a aucun peuple qui comprenne aussi bien qu'eux ce qui leur était annoncé, à moins qu'il ne soit lui-même instruit dans la science des Juifs.

2 Mais moi, Néphi, je n'ai pas enseigné mes enfants à la manière des Juifs ; mais voici, j'ai moi-même habité Jérusalem, par conséquent je connais les alentours, et j'ai fait connaître à mes enfants les jugements de Dieu, tels qu'ils sont arrivés aux Juifs, selon ce qui est écrit dans Isaïe ; et je ne les écris point. Mais voici, je continue de prophétiser selon la lumière qui est en moi, dans laquelle nul ne peut s'égarer. Cependant, lorsque les temps prédits par Isaïe seront

venus, les hommes connaîtront certainement ses prophéties. C'est pourquoi, elles sont d'une grande valeur aux enfants des hommes, et pour celui qui suppose qu'elles n'en ont pas, je parle spécialement. Mais je ne m'adresserai qu'à mon peuple, parce que je sais que, vers la fin des temps, elles seront pour lui d'un grand prix, car il les comprendra alors : c'est donc pour leur bien que je les ai rapportées.
3 Et de même qu'une génération a été détruite parmi les Juifs à cause de ses iniquités, de même ils ont été frappés de génération en génération pour leur prévarication ; et aucune d'elles n'a jamais été détruite, que cela n'ait été annoncé par les prophètes. Malgré cela, ils endurcissaient leurs cœurs ; et, comme je l'avais prédit, ils ont été détruits, à l'exception de ceux qui furent emmenés captifs à Babylone. Et maintenant, je dis ces choses à cause de l'esprit qui est en moi. Et bien qu'ils aient été emmenés, ils reviendront et posséderont encore le pays de Jérusalem ; donc, ils seront restaurés dans la terre de leur héritage. Mais voici : ils auront des guerres et des bruits de guerre ; et quand viendra le jour où le Fils unique du Père, oui, même le Père du ciel et de la terre se manifestera à eux en chair, ils le rejetteront à cause de leurs iniquités, de la méchanceté de leurs cœurs, et de leur obstination. Et voici : ils le crucifieront ; et après être resté trois jours au sépulcre, il ressuscitera de la mort avec de la guérison dans ses ailes ; et ceux qui croiront en son nom, trouveront le salut dans le royaume de Dieu : c'est pourquoi, mon cœur se réjouit en prophétisant du Messie, car j'ai vu son jour, et mon âme glorifie son saint nom.
4 Et après que le Messie sera ressuscité d'entre les morts, après qu'il se sera manifesté à son peuple, à tous ceux qui veulent croire en son nom, il arrivera que Jérusalem sera encore détruite ; car malheur à ceux qui combattent contre Dieu et contre le peuple de son Eglise. C'est pourquoi, les Juifs seront dispersés parmi toutes les nations. Et Babylone elle-même sera détruite ; c'est pourquoi les Juifs seront dispersés par d'autres nations ; et après qu'ils auront été dispersés, et que le Seigneur se sera servi des autres peuples pour les châtier pendant le cours de bien des générations, et même de générations en générations, jusqu'à ce qu'ils soient amenés à la croyance en Christ, Fils de Dieu, et à l'expiation qui est infinie, pour tout le genre humain ; et après tout cela, quand ils croiront en Christ, et en son nom adoreront le Père avec des cœurs saints et des mains pures, et qu'ils n'attendront plus un autre Messie, en ce temps-là, le jour sera venu où ils devront croire ces choses, et le Sei-

gneur étendra, une seconde fois, la main afin de relever son peuple de l'état de chute et d'abaissement où il est. C'est vraiment alors qu'il commencera à se faire une œuvre merveilleuse et un prodige parmi les enfants des hommes.
5 Et il leur enverra ces paroles qui sont celles qui les jugeront au dernier jour, car elles leur seront données pour qu'ils connaissent le vrai Messie qu'ils avaient rejeté, et afin qu'ils sachent qu'ils ne doivent point en attendre un autre; car il n'en viendra pas, à moins que ce ne soit un faux Messie qui trompera le peuple, attendu que les prophètes ne parlent que d'un seul, et ce Messie sera celui que les Juifs auront rejeté. Car, selon ce que les prophètes ont annoncé, le Messie doit venir six cents ans après le départ de mon père de Jérusalem; et, selon le témoignage des prophètes et la parole de l'ange du Seigneur, il aura nom : Jésus-Christ, Fils de Dieu.
6 Et maintenant, mes frères, j'ai parlé avec tant de clarté que vous ne pouvez pas vous égarer; et certes, de même que Dieu est vivant, Dieu qui a retiré Israël de la terre d'Egypte, et donné à Moïse le pouvoir de guérir les hommes qui avaient été mordus par les serpents venimeux, s'ils consentaient à élever leurs regards sur le serpent qu'il dressa devant eux, et qui lui donna aussi le pouvoir de frapper le rocher et d'en faire jaillir l'eau; oui, je vous dis, de même que ces choses sont vraies, et que le Seigneur Dieu est vivant, de même il n'y a pas sous le ciel d'autre nom pour le salut des hommes que ce seul Jésus-Christ, dont j'ai parlé.
7 C'est pourquoi, le Seigneur Dieu m'a promis que ces choses que je rapporte, seront connues, conservées et transmises à ma postérité, de génération en génération, pour l'accomplissement de la promesse faite à Joseph : que ses descendants ne périront pas aussi longtemps que le monde subsistera. Et ces choses seront transmises de siècles en siècles aussi longtemps que la terre demeurera sur ses fondements; et elles seront transmises selon la volonté et le bon plaisir de Dieu; et les nations qui connaîtront ces paroles seront jugées par elles; car nous travaillons ardemment à persuader nos enfants et nos frères de croire en Christ et de se réconcilier avec Dieu; car nous savons que c'est par la grâce que nous sommes sauvés, quoi que nous fassions.
8 Et malgré notre foi en Christ, nous gardons les lois de Moïse, et nous demeurons fermes dans l'attente du Christ, jusqu'à ce que la loi soit accomplie; car elle a été donnée pour cette fin, et pour nous elle est morte, mais nous vivons en Christ par notre foi. Et cependant, nous gardons

la loi à cause des commandements; et nous parlons du Christ, et nous nous réjouissons en Christ, et nous prêchons le Christ, nous prophétisons le Christ, et nous écrivons selon nos prophéties, afin que nos enfants connaissent la source de la rémission de leurs péchés. Ainsi, nous parlons de la loi, pour que nos enfants connaissent la nullité de la loi, et que, le sachant, ils espèrent la vie en Christ, et connaissent l'objet pour lequel la loi a été donnée; et afin que la loi ayant été accomplie en Christ, ils n'endurcissent point leur cœur contre lui, quand la loi devra être abolie.

9 Et maintenant, mon peuple, voici, vous êtes un peuple obstiné. A cause de cela, je vous ai dit ces choses en toute clarté, afin que vous ne puissiez pas ne pas les comprendre. Et les paroles que j'ai dites resteront un témoignage contre vous; car elles suffisent pour conduire tout homme dans la voie droite; car la voie droite est de croire en Christ et de ne point le nier; car, en le niant, vous niez les prophètes et la loi. Et je vous dis que la voie droite est de mettre sa foi en Christ et de ne point le nier; et le Christ est le Très-Saint d'Israël; c'est pourquoi il faut que vous fléchissiez le genou devant lui, que vous lui rendiez un culte de tout votre pouvoir, de tout votre cœur et de toute votre âme; et si vous le faites, vous ne serez point rejetés. Et autant que faire se peut, tenez-vous-en aux rites et aux ordonnances de Dieu, jusqu'à ce que la loi de Moïse soit accomplie.

10 Et lorsque le Christ sera ressuscité d'entre les morts, il se montrera à vous, mes enfants, mes frères bien-aimés; et ce qu'il vous enseignera sera la loi. Car, en vérité, je vous déclare que beaucoup de générations passeront, et qu'il y aura de grandes guerres et de grandes contentions parmi mon peuple. Et lorsque le Messie sera venu, il sera donné à mon peuple des signes de sa naissance, de sa mort, et de sa résurrection. Et ce jour sera grand et terrible pour les méchants, car, parce qu'ils ont repoussé les prophètes et les Saints, parce qu'ils les ont lapidés et tués, ils périront; c'est pourquoi, de la terre, le sang des saints criera contre eux jusqu'à Dieu. Or, le jour viendra où les superbes et les impies seront brûlés comme de la paille, dit le Seigneur des armées; et ceux qui tuent les prophètes et les Saints seront précipités dans les abîmes de la terre, dit le Seigneur des armées : des montagnes les engloutiront; des tempêtes les balayeront; des maisons s'écrouleront et les mettront en lambeaux et les réduiront en poussière; et les tonnerres et les éclairs, et les tremblements de terre, et toutes sortes de fléaux s'abattront sur eux. Car le feu de la colère du Seigneur les brûlera; et ils seront dévorés comme

la paille; et le jour qui les consumera est proche, dit le
Seigneur des armées.
11 O douleurs, ô déchirements de mon âme, causés par
ceux de mon peuple qui périront! Car moi, Néphi, j'ai vu
ces choses, et elles étaient prêtes à me consumer devant la
face du Seigneur. Mais je suis forcé de crier vers mon
Dieu : Tes voies sont justes. Mais voici, les justes, qui
écoutent les paroles des prophètes et ne les violent point,
et qui, au milieu de toutes sortes de persécutions, demeu-
rent fermes dans l'attente du Christ et des signes qui se-
ront donnés, ceux-là ne périront pas. Mais le Fils de la Jus-
tice leur apparaîtra, et il les guérira; et ils auront la paix
en lui jusqu'à ce que trois générations aient passé; et beau-
coup de la quatrième vivront et passeront en justice. Et après
ces choses, une ruine subite fondra sur mon peuple. Car
je l'ai vue, malgré la tristesse de mon âme. C'est pourquoi,
je sais qu'elle viendra; et ils se vendent pour rien, car la
destruction sera le fruit de leur orgueil et de leur folie. Et
parce qu'ils ont cédé au diable, et préféré les œuvres de
ténèbres à celles de la lumière, il faut qu'ils aillent dans
l'enfer; car l'Esprit du Seigneur n'agira pas toujours sur
l'homme. Et quand l'Esprit n'agit plus sur l'homme, alors
vient la destruction subite; et cela m'afflige l'âme.
12 Et de même que j'ai dit qu'il faut que les Juifs confes-
sent Jésus pour le véritable Christ, de même il faut que les
Gentils confessent que Jésus est le Christ, le Dieu éternel; et
que, par la puissance du Saint-Esprit, il se manifeste à tous
ceux qui croient en lui; oui, à toutes nations, familles, lan-
gues et peuples, faisant, selon leur foi, de grands prodiges,
miracles et merveilles parmi les enfants des hommes.
13 Mais, voici, je prophétise devant vous touchant les
derniers temps, le temps où le Seigneur Dieu produira ces
choses aux enfants des hommes. Après que mes descendants
et les descendants de mes frères seront tombés dans l'in-
crédulité, et qu'ils auront été frappés par les Gentils; oui,
après que le Seigneur Dieu aura campé contre eux, qu'il les
aura assiégés par un mont, et qu'il aura élevé des forts; et
après qu'ils auront été foulés dans la poussière au point de
n'exister plus, voici, les paroles des justes sont écrites, les
prières des fidèles sont entendues, et tous ceux qui sont
tombés dans l'incrédulité ne seront point oubliés; car ceux
qui auront été détruits leur parleront de la terre, et leur
parole sortira de la poussière, et leur voix sera comme ce-
lui qui a un esprit de python, car le Seigneur Dieu lui don-
nera le pouvoir de parler d'eux d'une voix faible, même
comme si elle sortait de la terre; et leurs paroles sortiront

de la poussière, comme un murmure. Car, ainsi dit le Seigneur Dieu, ils écriront les choses qui sont arrivées parmi eux, et elles seront écrites et scellées dans un livre. Et ceux qui seront tombés dans l'incrédulité ne les auront pas, car ils cherchent à détruire les choses de Dieu; c'est pourquoi, les peuples qui ont été détruits, l'ont été subitement; et la multitude de leurs hommes puissants sera comme de la paille qui disparaît. Oui, ainsi dit le Seigneur Dieu, et ce sera fait dans un instant, soudainement.
14 Et il arrivera que ceux qui seront tombés dans l'in-
crédulité, seront frappés par la main des Gentils. Et les Gentils seront exaltés dans l'orgueil de leurs yeux, et ils trébucheront à cause de la grandeur de leur pierre d'achoppement, et ils bâtiront beaucoup d'églises. Cependant, ils nient le pouvoir et les miracles de Dieu, et ils se prêchent leur propre sagesse et leur propre science pour en obtenir du gain, et pour écraser les pauvres. Et il s'élèvera un grand nombre d'églises différentes qui occasionneront des jalousies, des discordes et des haines; et il y aura aussi des conjurations secrètes, même comme dans les temps anciens, d'après les machinations de Satan, car il en est la source, oui, la source des meurtres et des œuvres de ténèbres; oui, il les mène par le cou avec une corde douce, jusqu'à ce qu'il les lie à jamais avec ses cordes fortes.
15 Car, je vous le dis, mes bien-aimés frères, le Seigneur
Dieu ne travaille pas dans les ténèbres. Tout ce qu'il fait est pour le bonheur du monde, car il aime le monde, il donne même sa vie pour attirer tout homme à lui. C'est pourquoi il n'ordonne à qui que ce soit de ne point prendre part à son salut. Crie-t-il à quelqu'un, disant : Eloigne-toi de moi? Je vous dis que non; mais il dit : Venez à moi, vous, tous les bouts de la terre; achetez du lait et du miel sans argent et sans charge. A-t-il commandé à quelqu'un de sortir des synagogues ou des maisons du culte? Je vous dis que non. A-t-il ordonné à quelqu'un de ne point prendre part à son salut? Je vous dis que non. Mais il a laissé libre tout homme de le faire; et il a commandé à son peuple d'engager tout homme à se repentir. Le Seigneur a-t-il ordonné que personne ne prît part à sa bonté? Je vous dis que non; mais tout homme jouit, à ses yeux, du même privilége, et nul n'est excepté. Il défend les supercheries de prêtres. Les supercheries de prêtres, ce sont les hommes prêchant et se posant comme la lumière du monde, en vue d'obtenir du gain et les louanges de la terre; mais ils ne cherchent pas la prospérité de Sion. Le Seigneur le défend. Et le Seigneur Dieu a donné le commandement de la charité, qui est l'a-

mour. Et à moins d'avoir la charité, le reste compte pour rien ; et s'ils avaient la charité, ils ne laisseraient pas périr l'ouvrier en Sion. Mais l'ouvrier en Sion travaillera pour Sion, car s'il travaille pour de l'argent, il périra.
16 Et encore, le Seigneur a donné ces commandements : Tu ne tueras point; tu ne mentiras point; tu ne voleras point; tu ne prendras pas en vain le nom du Seigneur, ton Dieu; tu n'envieras point; tu ne haïras point; tu ne querelleras point; tu ne commettras point le péché de luxure; et tu ne feras aucune de ces choses, car qui les fera périra. Aucune d'elles ne vient du Seigneur. Il ne fait que ce qui est bon aux enfants des hommes, et tout ce qu'il fait est intelligible aux enfants des hommes. Il les invite tous à venir à lui, et à prendre part à sa bonté. Il ne repousse aucun de ceux qui viennent à lui, blanc ou noir, libre ou esclave, mâle ou femelle; et non plus il ne néglige les païens, car tous sont égaux devant Dieu, Juifs et Gentils.
17 Mais dans les derniers jours, aux jours des Gentils, toutes les nations des Gentils et les Juifs aussi, tous ceux qui viendront sur cette terre, comme ceux qui habiteront d'autres terres, oui, tous les pays de la terre, voici, ils sont ivres d'iniquités et de toutes sortes d'abominations; et quand ce temps viendra, ils seront visités par le Seigneur des armées, avec le tonnerre, les tremblements de terre, un grand bruit, avec des ouragans, des tempêtes, et des flammes d'un feu dévorant. Et toutes les nations, qui combattent contre Sion et qui l'oppriment, seront comme un songe d'une vision de la nuit. Oui, il leur arrivera ce qui arrive à l'homme affamé, qui songe qu'il mange, il s'éveille et son âme est vide; ou ce qui arrive à l'homme altéré, qui songe qu'il boit, il se réveille et se trouve languissant, et son âme désire. Oui, il en sera ainsi de toutes les nations qui combattent contre le mont Sion. Vous tous qui commettez l'iniquité, arrêtez-vous et soyez stupéfaits, car vous pousserez de grands cris, et vous vous écrierez; vous serez ivres, mais non pas de vin; vous chancellerez, mais non pas de cervoise. L'Eternel a répandu sur vous un esprit de profond sommeil : vous avez fermé les yeux, et vous avez rejeté les prophètes; et il a aveuglé vos dominateurs et vos voyants, à cause de vos iniquités.
18 Et il arrivera que le Seigneur Dieu vous fera parvenir les paroles d'un livre; et ce seront les paroles de ceux qui ne sont plus. Le livre sera scellé ; et dans ce livre, il y aura une révélation de Dieu, depuis le commencement du monde jusqu'à la fin. C'est pourquoi, à cause des choses qui y sont scellées, celles qui sont scellées ne seront point dévoilées

durant le temps de la perversité et de l'abomination des peuples. Le livre leur sera tenu caché. Mais il sera livré à un homme; et il donnera à un autre les mots de ce livre, qui sont les paroles de ceux qui reposent dans la poussière; mais il ne donnera ni le livre, ni les mots qui y sont scellés. Car il sera scellé par la puissance de Dieu, et la révélation qu'il contient sera scellée jusqu'au temps arrêté par le Seigneur, où il devra être mis au jour. Car il révèle toutes choses depuis le commencement du monde jusqu'à la fin. Alors les paroles du livre, qui auront été scellées, seront lues sur les toits des maisons, et ce sera par le pouvoir du Christ; et toutes choses seront révélées aux enfants des hommes, tant celles qui ont été que celles qui seront parmi les enfants des hommes jusqu'à la consommation des temps. C'est pourquoi, au jour où le livre sera livré à l'homme dont j'ai parlé, le livre sera caché aux regards du monde, en sorte que personne ne le verra, hors les trois témoins qui le verront par le pouvoir de Dieu, et celui à qui le livre aura été livré; et ils témoigneront de la vérité du livre et des choses qui y sont contenues. Et nul autre ne l'examinera, si ce n'est un petit nombre, selon la volonté de Dieu, pour porter témoignage de sa parole aux enfants des hommes; car le Seigneur Dieu a dit que les paroles des fidèles parleraient comme si elles provenaient des morts. Et le Seigneur Dieu commencera à faire connaître les paroles du livre; et il établira sa parole par la bouche d'autant de témoins qu'il lui semblera bon; et malheur à celui qui rejettera la parole de Dieu.

19 Et le Seigneur Dieu dira à celui à qui il aura livré le livre : — Prenez ces mots qui ne sont pas scellés, et donnez-les à un autre pour qu'il les montre au savant, disant : Lisez ceci, je vous en prie. Et le savant dira : Apportez ici le livre et je le lirai; et ce n'est que pour la gloire du monde et pour obtenir du gain qu'il parle ainsi, et non pour la gloire de Dieu. Et l'homme dira : Je ne puis apporter le livre, car il est scellé. Alors le savant dira : Je ne puis le lire. C'est pourquoi le Seigneur Dieu livrera le livre et les mots à celui qui n'est pas savant; et l'homme qui n'est pas savant dira : Je ne suis pas instruit. Alors le Seigneur Dieu répondra : Les savants ne les liront point, car ils les ont rejetés, et je suis capable de faire mon propre œuvre; ainsi tu liras les mots que je te donnerai. Ne touche pas aux choses scellées, car je les manifesterai dans le temps arrêté : je veux montrer aux enfants des hommes que je puis faire mon propre œuvre. Ainsi, quand tu auras lu les mots que je t'ordonne de lire, et que tu auras les témoins que je t'ai promis,

alors tu scelleras de nouveau le livre, et tu le cacheras pour moi, pour que je conserve les mots que tu n'auras pas lus, jusqu'à ce que je juge convenable, dans ma sagesse, de révéler toutes choses aux enfants des hommes. Voici, je suis Dieu, un Dieu de miracles, et je montrerai au monde que, toujours, je suis le même, aujourd'hui, hier et à l'éternité; et je n'agis envers les enfants des hommes, que selon le degré de leur foi.

20 Et le Seigneur dira encore à celui qui lira les mots qui lui auront été livrés : Parce que ce peuple m'approche de bouche et m'honore des lèvres, quand son cœur est éloigné de moi, et parce qu'il n'a crainte de moi qu'à cause des maximes des hommes, je commencerai et je continuerai une œuvre qui sera merveilleuse parmi ce peuple; oui, une œuvre merveilleuse qui sera une cause d'étonnement; car la sagesse de leurs sages et de leurs savants périra, et l'intelligence de leurs hommes prudents sera voilée. Et malheur à ceux qui cherchent profondément à cacher leurs desseins au Seigneur. Leurs œuvres sont dans les ténèbres, et ils disent : Qui nous voit? qui nous connaît? Ils disent encore : Assurément, votre œuvre, qui tourne les choses sens dessus dessous, sera estimée comme une terre à potier. Mais je leur montrerai, dit le Seigneur des armées, que je connais leurs œuvres. Car l'œuvre dira-t-elle de celui qui l'a faite : Il ne m'a pas faite? Ou la chose créée dira-t-elle de celui qui l'a créée : Il n'avait point d'intelligence? Mais, dit le Seigneur des armées, je montrerai aux enfants des hommes, qu'encore très peu de temps et le Liban sera changé en champ fertile; et le champ fertile sera réputé une forêt. Et en ce temps-là, les sourds entendront les paroles du livre; les yeux des aveugles seront délivrés de l'obscurité et des ténèbres; ceux qui sont doux et humbles croîtront et se réjouiront dans le Seigneur; et les pauvres parmi les hommes, seront dans l'allégresse du Très-Saint d'Israël. Car assurément, comme Dieu vit, ils verront que le terrible est anéanti, que le moqueur n'est plus, et que tous ceux qui veillent pour l'iniquité sont retranchés; eux et tous ceux qui considèrent un homme comme un offenseur pour un mot, ceux qui tendent un piége pour celui qui reprend à la porte, et repoussent les justes pour rien. C'est pourquoi, ainsi dit le Seigneur qui racheta Abraham, touchant la maison de Jacob : Désormais, Jacob n'aura plus de honte, et sa face ne pâlira pas. Mais, lorsqu'il verra ses enfants, les œuvres de mes mains, au milieu de lui, ils glorifieront mon nom, et sanctifieront le Très-Saint de Jacob, et craindront le Dieu d'Israël. Et ceux dont l'esprit était égaré viendront à l'in-

telligence, et ceux qui murmuraient apprendront la doctrine.

CHAPITRE XII.

1 Et maintenant, mes frères, je vous ai parlé selon ce que l'Esprit m'a contraint de vous dire; c'est pourquoi, je sais que les choses que je vous annonce arriveront certainement. Ce qui est écrit dans le livre sera d'une grande valeur pour les enfants des hommes, et surtout pour nos descendants qui sont de la maison d'Israël. Car il arrivera en ce temps-là, que parmi les églises qui sont établies, et qui ne le sont point pour le Seigneur, l'une dira à l'autre : Je suis celle du Seigneur; et l'autre lui dira : Je suis celle du Seigneur. Et c'est ainsi que parleront tous ceux qui ont bâti des églises, mais non pas à Dieu; et elles contesteront l'une contre l'autre; et leurs prêtres disputeront les uns contre les autres, et ils enseigneront selon leur propre sagesse, et ils renieront le Saint-Esprit, qui donne la connaissance. Et ils nieront la puissance de Dieu, le Très-Saint d'Israël; et ils diront aux peuples : Ecoutez-nous, et faites selon nos préceptes; car aujourd'hui il n'y a point de Dieu : le Seigneur et le Rédempteur a fini son œuvre, et il a donné son pouvoir aux hommes. Ecoutez donc mes préceptes : s'ils vous disent : Un miracle a été fait par la main du Seigneur, ne le croyez pas; car il n'est plus aujourd'hui un Dieu de miracles, il a fini son œuvre. Oui, beaucoup diront : Mangez, buvez, et réjouissez-vous; car demain nous mourrons, et tout sera bien avec nous. Et beaucoup d'autres diront aussi : Mangez, buvez et réjouissez-vous; mais craignez Dieu, car il vous justifiera dans quelques petits péchés; oui, mentez quelque peu; prenez avantage des paroles de vos voisins, dressez-leur des piéges : il n'y a point là de mal. Et faites toutes ces choses, car demain nous mourrons; et s'il arrive que nous soyons coupables, Dieu nous châtiera quelque peu, mais à la fin, nous serons sauvés dans le royaume de Dieu. Oui, il y en a beaucoup qui enseigneront, de la sorte, de fausses, de vaines et folles doctrines; et ils s'enfleront dans leurs cœurs, et ils chercheront à cacher leurs machinations au Seigneur, et leurs œuvres seront dans les ténèbres; et le sang des Saints criera de la terre contre eux. Car ils se sont tous détournés du vrai chemin; ils se sont tous corrompus. A cause de leur orgueil, de leurs faux prédicateurs, et de leur coupable doctrine, leurs églises se sont corrompues et exal-

tées, et elles se sont gonflées d'orgueil. Ils pillent les pauvres pour leurs riches sanctuaires; ils pillent les pauvres pour leurs riches vêtements; et ils persécutent ceux qui sont doux et humbles de cœur, parce qu'ils sont pleins d'orgueil. Ils portent le cou raide et la tête haute; mais, à cause de leur orgueil, de leur méchanceté, de leurs abominations, et de leur luxure, ils se sont tous égarés, sauf un petit nombre, qui sont d'humbles serviteurs du Christ, conduits de telle façon qu'ils s'égarent en bien des cas, parce qu'ils sont guidés par la doctrine des hommes.

2 O sages, ô savants, et vous, riches, qui êtes enflés dans l'orgueil de votre cœur, et vous tous qui prêchez de fausses doctrines, et vous qui vous souillez de luxure, et qui pervertissez les voies du Seigneur, malheur, malheur, malheur à vous, dit le Seigneur Dieu tout-puissant, car vous serez précipités dans l'enfer.

3 Malheur à ceux qui se détournent du juste sans raison, parlent contre ce qui est bien, et disent que ça ne vaut rien; car le jour viendra où le Seigneur Dieu visitera subitement les habitants de la terre, et quand la mesure de leurs iniquités sera comble, ils périront. Mais, si les habitants de la terre se repentent de leur méchanceté et de leurs abominations, ils ne seront point détruits, dit le Seigneur des armées. Mais il faut que cette grande et abominable église, la prostituée de toute la terre, tombe; et sa chute sera terrible, car le royaume du diable en tremblera, et ceux qui lui appartiennent devront être portés à se repentir, sinon le diable les chargera de ses chaînes éternelles, et ils deviendront furieux, et ils périront; car, dans ce jour, il mettra la rage dans le cœur des enfants des hommes, et il les poussera à la colère contre ce qui est bon; et il en pacifiera d'autres, et il les endormira dans une sécurité charnelle, en sorte qu'ils diront: Tout est bien en Sion; oui, Sion prospère, tout va bien. C'est ainsi que Satan trompe leurs âmes, et les entraîne tout doucement dans l'enfer. Et il flattera les autres, et il leur dira qu'il n'y a point d'enfer; et il leur dit: Je ne suis point le diable, car il n'y en a point. Et c'est ce qu'il leur siffle aux oreilles, jusqu'à ce qu'il les enlace de ses chaînes terribles. Oui, ils seront saisis par la mort et l'enfer; et la mort, l'enfer et le diable, et tous ceux qu'ils auront enchaînés, se tiendront devant le trône de Dieu, pour être jugés selon leurs œuvres; d'où ils iront dans le lieu qui a été préparé pour les recevoir, qui est un étang de soufre et de feu, où sont des tourments éternels. Malheur donc à celui qui est à l'aise en Sion. Malheur à celui qui crie: Tout est bien. Oui, malheur à celui qui écoute les

doctrines de l'homme, et qui nie le pouvoir de Dieu et le don du Saint-Esprit. Oui, malheur à celui qui dit : Nous avons tout reçu, et il ne nous faut plus rien. Enfin, malheur à ceux que la vérité de Dieu fait trembler de colère. Car voici, celui qui est bâti sur le rocher de la vérité, la reçoit avec allégresse; mais celui qui est bâti sur le sable, tremble de crainte de tomber.

4 Malheur à ceux qui diraient : Nous avons reçu la parole
de Dieu, et nous n'avons plus besoin d'en recevoir de nouvelles, car nous en avons assez. Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Je donnerai aux enfants des hommes, ligne sur ligne, précepte sur précepte, ici un peu et là un peu; et bénis sont ceux qui écoutent mes commandements, et qui prêtent l'oreille à mes conseils, ils apprendront la sagesse, car à celui qui reçoit je donne davantage; et je prendrai même ce qu'ils ont à ceux qui diront : Nous savons assez. Maudit est celui qui met sa confiance en l'homme, et qui fait de son bras sa force, ou qui n'écoute que les préceptes des hommes, à moins que ces préceptes ne leur viennent par le pouvoir du Saint-Esprit.

5 Malheur aux Gentils, dit le Seigneur Dieu des armées,
car, bien que je tende mon bras de jour en jour, ils me renieront. Cependant, dit le Seigneur Dieu, s'ils se repentent et viennent à moi, je leur serai miséricordieux; car mon bras est étendu à toujours, dit le Seigneur Dieu des armées.

6 Mais voici, lorsque je commencerai à faire une œuvre
merveilleuse parmi les Gentils, que je me rappellerai mes alliances avec les enfants des hommes, que j'étendrai ma main une seconde fois pour recouvrer mon peuple, qui est de la maison d'Israël; lorsque je me souviendrai des promesses que je t'ai faites, à toi, Néphi, et à ton père; que je me souviendrai de vos descendants; que les paroles de vos descendants sortiront de ma bouche sur vos descendants; lorsque mes paroles retentiront jusqu'aux bouts de la terre, comme un étendard pour mon peuple, qui est de la maison d'Israël; lorsque mes paroles se répandront; alors, il arrivera que beaucoup de Gentils, diront : Une Bible, une Bible, nous avons une Bible, et il ne peut y en avoir une autre. Mais le Seigneur parle ainsi : Insensés ! ils auront une Bible, et elle procédera de la bouche des Juifs, le peuple de mon ancienne alliance. Et quels remerciements donnent-ils aux Juifs pour la Bible qu'ils en ont reçue ? Que prétendent les Gentils par là ? Se souviennent-ils des travaux, des afflictions, des misères des Juifs, et de leur fidélité envers moi, en apportant le salut aux Gentils ?

7 O vous, Gentils, vous êtes-vous souvenus des Juifs, le

peuple de mon ancienne alliance? Non ; vous les avez maudits ; vous les avez haïs ; et vous n'avez pas songé à leur venir en aide. Mais je ferai retomber toutes ces choses sur vos propres têtes, car moi, le Seigneur, je n'ai point oublié mon peuple. Toi, insensé, qui dis : Une Bible, nous avons une Bible, et nous n'avons que faire d'une autre Bible. Comment avez-vous obtenu une Bible, si ce n'est par les Juifs? Ne savez-vous pas qu'il y a plus d'une nation? Ne savez-vous pas que moi, le Seigneur, votre Dieu, j'ai créé tous les hommes, et que je me souviens de ceux qui habitent les îles de la mer, et que je domine au plus haut des cieux, aussi bien que dans les bas-fonds de la terre, et que je répands ma parole aux enfants des hommes, oui, à toutes les nations de la terre? Pourquoi murmurez-vous lorsque vous recevez davantage de mes paroles? Ne savez-vous point que le témoignage de deux nations vous est donné comme la preuve que je suis Dieu, et que je me souviens d'une nation autant que d'une autre? C'est pourquoi, ce que je dis à l'une, je le dis à l'autre ; et quand les deux nations se réuniront, le témoignage des deux nations se réunira aussi. Or, je fais ainsi pour prouver à beaucoup de peuples que je suis le même hier, aujourd'hui et à jamais, et que j'envoie mes paroles selon ce qui me plaît. Et parce que j'ai annoncé une parole, vous ne devez pas supposer que je ne puisse en envoyer une autre ; car mon œuvre n'est point encore accomplie, ni elle ne saurait jamais l'être jusqu'à la destinée finale de l'homme, et depuis cette époque à tout jamais.

8 Parce que vous avez une bible, vous ne devez point supposer qu'elle contient toutes mes paroles ; ne croyez point non plus que je n'en aie point fait écrire davantage, car je commande à tous les hommes, à l'est, à l'ouest, au nord et au sud, et dans les îles de la mer, d'écrire les paroles que je leur annonce ; car, d'après les livres qui seront écrits, je jugerai le monde, chacun selon ses œuvres, suivant ce qui est écrit. Voici, je parlerai aux Juifs et ils l'écriront ; je parlerai aux Néphites, et ils l'écriront aussi ; je parlerai de même aux autres tribus de la maison d'Israël, que j'ai emmenées ensemble, et elles l'écriront ; et je parlerai aussi à toutes les nations de la terre, et elles écriront mes paroles.

9 Et il arrivera que les Juifs auront les paroles des Néphites, et que les Néphites auront les paroles des Juifs ; et les Néphites et les Juifs auront les paroles des tribus perdues d'Israël ; et les tribus perdues d'Israël auront aussi les paroles des Néphites et des Juifs. Et il arrivera que mon peuple, qui est de la maison d'Israël, sera rassemblé sur les

terres de leur possession : et ma parole aussi sera recueillie
en une seule parole. Et je montrerai à ceux de la maison
d'Israël, qui luttent contre ma parole et contre mon peuple,
que je suis Dieu, et que j'ai promis à Abraham de me sou-
venir à jamais de sa postérité.
10 Et maintenant, mes frères bien-aimés, je désire m'a-
dresser à vous : car moi, Néphi, je ne souffrirai pas que
vous vous supposiez plus justes que ne le seront les Gentils.
Car, à moins que vous ne gardiez les commandements de
Dieu, vous périrez tous également ; et ne vous imaginez
point, à cause de ce qui a été dit, que les Gentils seront en-
tièrement détruits, car je vous déclare que tous les Gentils
qui se repentiront auront part à l'alliance du Seigneur ; et
que tous les Juifs qui ne se repentiront pas seront réprou-
vés ; car le Seigneur ne fait alliance avec aucun, si ce n'est
avec ceux qui se repentent et qui croient en son Fils, le
Très-Saint d'Israël.
11 Et maintenant je prophétiserai encore touchant les
Juifs et les Gentils. Aussitôt que le livre que je vous ai an-
noncé aura paru, et qu'il sera donné aux Gentils, et scellé
de nouveau au Seigneur, il y en aura beaucoup qui croiront
ce qui est écrit, et qui le feront parvenir au reste de notre
postérité. Et alors, le reste de notre postérité nous connaî-
tra ; il saura que nous sommes venus de Jérusalem, et qu'il
descend des Juifs. Et l'Evangile de Jésus-Christ leur sera
annoncé. C'est pourquoi, il connaîtra de nouveau ses pères,
et il aura aussi la connaissance de Jésus-Christ, comme l'a-
vaient ses pères. Et alors il sera dans l'allégresse, car il
saura que c'est là une bénédiction venant de la main de
Dieu ; et les écailles de son aveuglement tomberont de ses
yeux ; et après un petit nombre de générations il devien-
dra un peuple blanc et policé.
12 Et les Juifs, qui seront dispersés, commenceront aussi
à croire en Christ, et ils commenceront à revenir et à se
rassembler sur la surface de la terre ; et tous ceux qui croi-
ront en Christ, seront aussi un peuple agréable.
13 Et le Seigneur Dieu commencera parmi toutes les na-
tions, familles, langues et peuples, l'œuvre qui doit aboutir
à la restauration de son peuple sur la terre. Et le Seigneur
jugera les pauvres avec justice, et à cause des doux et des
humbles de ce monde, il reprendra avec équité ; et il frap-
pera la terre de la verge de sa bouche, et du souffle de ses lè-
vres il détruira les méchants. Car le temps est proche, où
le Seigneur Dieu provoquera une grande division parmi les
peuples, et où les méchants seront détruits. Mais il épar-
gnera son peuple, oui, lors même qu'il devrait détruire les

méchants par le feu. Et la justice sera la ceinture de ses reins, et la fidélité la ceinture de ses flancs. Alors, le loup habitera avec l'agneau, et le léopard reposera auprès du chevreau; le veau, le jeune lion et la génisse iront ensemble, et un petit enfant les conduira. Et la vache et l'ours paîtront, et leurs petits reposeront ensemble; et le lion mangera de la paille comme le bœuf. Et l'enfant qui tète jouera sur le trou de l'aspic; et l'enfant sevré mettra sa main dans l'antre du basilic. On ne nuira point, on ne détruira point sur toute ma montagne sainte, car la terre sera remplie de la connaissance du Seigneur, comme le fond de la mer des eaux qui le couvrent. C'est pourquoi, ce qui intéresse toutes les nations sera connu; oui, toutes choses seront dévoilées aux enfants des hommes. Il n'y a rien de secret qui ne soit alors révélé; point d'œuvres de ténèbres qui ne viennent à la lumière : rien de scellé sur la terre qui ne soit délié. C'est pourquoi, toutes les choses qui ont été révélées aux enfants des hommes, seront dévoilées en ce temps-là; et Satan n'aura plus du pouvoir de longtemps sur le cœur des enfants des hommes.—Et maintenant mes frères bien-aimés, il faut que je cesse de vous parler.

CHAPITRE XIII.

1 Or, mes frères bien-aimés, moi, Néphi, je finis de vous prophétiser; et je ne puis écrire que peu des choses qui, je le sais, arriveront sûrement; non plus que peu des paroles de mon frère Jacob. Ainsi, ce que j'ai écrit me suffit. Seulement j'ajouterai quelques mots touchant la doctrine du Christ; et je le ferai avec simplicité, selon ma manière claire de prophétiser. Car mon âme met sa joie dans la simplicité, parce que c'est ainsi que le Seigneur Dieu agit parmi les enfants des hommes. Car le Seigneur illumine leur esprit; et il parle aux hommes suivant leur langage, et selon la mesure de leurs lumières. Je souhaite donc que vous vous souveniez de ce que je vous ai dit touchant le prophète que le Seigneur m'a désigné, qui doit baptiser l'Agneau de Dieu qui lavera les péchés du monde.

2 Et maintenant, si l'Agneau de Dieu, qui est saint, a besoin d'être baptisé dans l'eau, pour accomplir toute justice, oh! alors, combien plus, nous qui ne sommes pas saints, n'avons-nous pas besoin d'être baptisés, oui, même dans l'eau. Or, je vous demande, mes bien-aimés, comment l'A-

gneau a-t-il accompli toute justice en étant baptisé dans l'eau? Ne savez-vous point qu'il était pur? Mais, bien qu'il fût pur, il montrait aux enfants des hommes que, selon la chair, il s'humiliait lui-même devant le Père, et lui témoignait qu'il lui serait obéissant à garder ses commandements. Voilà pourquoi, après avoir été baptisé dans l'eau, le Saint-Esprit descendit sur lui sous la forme d'une colombe. Et cela montre encore aux enfants des hommes, combien est droite la voie, et combien est étroite la porte par laquelle ils doivent entrer, lui-même leur en ayant montré l'exemple. Et il a dit aux enfants des hommes: Suivez-moi. Pouvons-nous donc, mes frères bien-aimés, suivre Jésus, si nous ne voulons pas garder les commandements du Père. Et le Père dit: Repentez-vous, repentez-vous et soyez baptisés au nom de mon Fils bien-aimé. Et la voix du Fils m'est venue, disant: A celui qui est baptisé en mon nom, mon Père donnera le Saint-Esprit, comme il me l'a donné. Suivez-moi donc, et faites ce que vous m'avez vu faire. C'est pourquoi, mes frères bien-aimés, je sais que, si vous suivez le Fils de tout votre cœur, sans hypocrisie et sans feinte, mais avec une intention réelle, vous repentant de vos péchés, témoignant au Père que vous avez la ferme volonté de prendre sur vous le nom de Christ par le baptême, en suivant votre Seigneur et votre Sauveur dans l'eau, selon sa parole, alors vous recevrez le Saint-Esprit; oui, c'est alors que vient le baptême de feu et du Saint-Esprit, et alors vous parlerez le langage des anges, et vous ferez retentir les louanges du Très-Saint d'Israël.

3 Mais écoutez, mes frères bien-aimés, ce que la voix du Fils est venue me dire: Lorsque vous vous serez repentis de vos péchés, lorsque, par le baptême d'eau, vous aurez témoigné au Père que vous voulez garder mes commandements; et lorsque vous aurez reçu le baptême de feu et du Saint-Esprit, et que vous pourrez parler une langue nouvelle, oui, même la langue des anges, si, après cela, vous veniez à me renier, il eût mieux valu pour vous de ne m'avoir jamais connu.

4 Et j'entendis une voix qui venait du Père, disant: Oui, les paroles de mon bien-aimé sont vraies et fidèles. Celui qui persévère jusqu'à la fin est sauvé. — Et maintenant, mes frères bien-aimés, je sais par là, qu'à moins qu'un homme ne persévère jusqu'à la fin, en suivant l'exemple du Fils du Dieu vivant, il ne saurait être sauvé. Accomplissez donc les œuvres que je vous ai déclaré avoir vues comme devant être faites par votre Seigneur et Rédempteur; car c'est pour cela qu'elles m'ont été manifestées, afin de vous montrer la

porte par laquelle vous devez entrer. Voici, la porte par laquelle vous devez entrer, c'est le repentir et le baptême dans l'eau; et alors vient la rémission de vos péchés par le feu et par le Saint-Esprit. Et alors vous êtes dans cette voie droite et étroite qui mène à la vie éternelle; oui, vous êtes entrés par la porte, vous avez fait selon les commandements du Père et du Fils; et vous avez reçu le Saint-Esprit, qui témoigne du Père et du Fils; et c'est l'accomplissement de la promesse qu'il a faite : que si vous entrez par cette porte, vous recevrez.

5 Et maintenant, mes frères bien-aimés, je vous demande si tout est fait, après que vous êtes entrés dans la voie droite et étroite ? En vérité, je vous dis que non; car vous n'êtes arrivés à ce point que par les paroles du Christ, avec une foi inébranlable en lui, et vous confiant entièrement dans les mérites de celui qui est puissant pour le salut. Mais il faut avancer avec une résolution inébranlable en Christ, avec une parfaite espérance et avec l'amour de Dieu et de tous les hommes. Or, si vous vous empressez d'avancer, recevant avec allégresse les paroles du Christ, et si vous persévérez jusqu'à la fin, voici, dit le Père, vous aurez la vie éternelle.

6 Et maintenant, mes frères bien-aimés, c'est là la voie. Il n'y a, sous le ciel, ni d'autre voie ni d'autre nom, pour le salut des hommes dans le royaume de Dieu. Telle est la doctrine du Christ, la seule et vraie doctrine éternelle du Père, du Fils et du Saint-Esprit, qui est un Dieu. Amen.

CHAPÍTRE XIV.

1 Et maintenant, mes frères bien-aimés, il me semble que vous méditez quelque chose dans vos cœurs, touchant ce que vous devez faire, lorsque vous serez entrés dans la voie. Mais pourquoi roulez-vous ces choses dans vos cœurs ? Ne vous rappelez-vous point que je vous ai dit qu'après que vous aurez reçu le Saint-Esprit, vous parlerez la langue des anges ? Comment pourriez-vous parler la langue des anges, si ce n'est par le Saint-Esprit ? Les anges parlent par le pouvoir du Saint-Esprit, et à cause de cela, ils expriment les paroles du Christ. C'est pourquoi je vous disais : Réjouissez-vous des paroles du Christ, car les paroles du Christ vous suggéreront toutes les choses que vous devez faire. Donc, après que je vous ai annoncé ces choses, si vous ne

pouvez les comprendre, c'est que vous ne demandez point, c'est que vous ne frappez point. C'est pourquoi, vous n'êtes pas amenés à la lumière, mais vous devez périr dans les ténèbres. Car, je vous le dis encore, si vous voulez entrer par la voie, et recevoir le Saint-Esprit, il vous suggérera tout ce que vous devez faire. Telle est la doctrine du Christ; et il ne sera plus donné de doctrine jusqu'au temps où il se manifestera à vous en personne. Et alors ce qu'il vous dira, il faudra l'observer.

2 Et maintenant moi, Néphi, je ne puis en dire davantage, car l'Esprit m'arrête; et je demeure dans l'affliction en face de l'incrédulité, de la méchanceté, de l'ignorance et de l'obstination des hommes, car ils ne cherchent pas à connaître; ils ne veulent pas de grandes lumières, quand elles leur sont données avec clarté, même aussi simples que peuvent être les paroles.

3 Mais je m'aperçois, mes frères bien-aimés, que vous méditez toujours dans vos cœurs; et il m'afflige d'être obligé de vous en parler. Car si vous voulez écouter l'Esprit qui enseigne à prier, vous reconnaîtrez que vous devez prier. L'esprit malin n'apprend point à l'homme à prier, il lui enseigne à ne point prier. Mais moi, je vous dis de prier toujours, et de ne point vous en lasser; et je vous dis aussi qu'il ne faut rien faire sans commencer, avant toutes choses, par prier le Père au nom du Christ, qu'il veuille bien bénir vos œuvres, et les rendre œuvres du salut de votre âme.

CHAPITRE XV.

1 Et moi, Néphi, je ne puis écrire toutes les choses qui ont été enseignées parmi mon peuple; aussi bien ne suis-je pas aussi habile à écrire qu'à parler; car quand un homme parle par la puissance du Saint-Esprit, la puissance du Saint-Esprit porte ses paroles au cœur des enfants des hommes. Mais voici, il y en a beaucoup qui ferment leur cœur au Saint-Esprit, en sorte qu'il ne trouve point de place en eux. Aussi, ils rejettent nombre de choses qui sont écrites, et les comptent pour rien. Mais moi, Néphi, j'ai écrit ce que j'ai écrit; et je l'estime d'une grande valeur, particulièrement pour mon peuple. Car je prie sans cesse pour lui pendant le jour, et la nuit mes larmes mouillent mon oreiller à cause de lui. J'invoque le Seigneur avec foi, et je sais qu'il écoutera mes plaintes, je sais qu'il exaucera mes prières

pour le bonheur de mon peuple. Et les paroles que j'ai
écrites dans la simplicité de mon cœur, deviendront puis-
santes pour mon peuple, car elles l'exhortent à faire le bien;
elles lui donnent la connaissance de ses pères; et elles ma-
nifestent Jésus, et elles le persuadent à croire en lui, et à
y persévérer jusqu'à la fin, qui est la vie éternelle. Et elles
s'élèvent avec sévérité contre le péché, avec l'évidence de
la vérité. C'est pourquoi nul ne se révoltera contre ce que
j'ai écrit, si ce n'est celui que l'esprit du diable dominera.
Je mets ma joie dans la simplicité, je mets ma gloire dans
la vérité; je me glorifie en mon Sauveur, car il a racheté
mon âme de l'enfer. J'ai de la charité pour mon peuple; et
ma foi en Christ est si grande qu'elle me dit que je rencon-
trerai bien des âmes sans tache devant son siége de juge-
ment. J'ai de la charité pour les Juifs; quand je dis Juifs,
je veux dire ceux dont je suis issu. J'ai aussi de la charité
pour les Gentils; mais voici, je ne puis espérer pour eux,
que s'ils se réconcilient avec le Christ, que s'ils entrent par
la porte étroite, et marchent dans le sentier étroit, qui
mène à la vie, persévérant jusqu'à la fin des jours d'é-
preuve.
2 Et maintenant mes frères bien-aimés, et vous aussi
Juifs, et vous, tous les bouts de la terre, écoutez ces paroles
et croyez en Christ; et si vous ne croyez pas en ces paro-
les, ne laissez pas de croire en Christ. Et si vous croyez en
Christ, vous croirez en ces paroles, car elles sont les paroles
du Christ, et il me les a données; et elles enseignent à tout
homme à faire le bien. Et si elles ne sont pas les paroles du
Christ, jugez-vous : car Christ, au dernier jour, vous mon-
trera en grande gloire et puissance qu'elles sont ses pa-
roles; et vous et moi y serons face à face de lui devant sa
barre; et vous saurez alors que j'ai été ordonné par lui pour
écrire ces choses, malgré ma faiblesse. Et je prie le Père,
au nom du Christ, qu'un grand nombre de nous, sinon tous,
soyons sauvés dans son royaume au grand et dernier jour.
3 Or, mes frères bien-aimés, et vous tous, qui êtes de la
maison d'Israël, et vous, tous les bouts de la terre, je vous
parle comme quelqu'un qui crie de la poussière, et vous dis
adieu, jusqu'à ce que ce grand jour arrive. Et vous, qui ne
voulez point prendre part à la bonté de Dieu, ni respecter
les paroles des Juifs, ni mes paroles, ni les paroles qui sor-
tiront de la bouche de l'Agneau de Dieu, en vérité, je vous
dis un adieu éternel, car ces paroles vous condamneront au
dernier jour; car ce que je scelle sur la terre sera scellé
contre vous à la barre du jugement; car ainsi me l'a ordonné
le Seigneur, et j'ai dû obéir. Amen.

LIVRE DE JACOB,

FRÈRE DE NÉPHI.

CHAPITRE I.

Prédication de Jacob à ses frères. Il confond un homme qui cherche à renverser la doctrine du Christ. Quelques mots touchant l'histoire du peuple de Néphi.

1 Voici, il y avait cinquante-cinq ans d'écoulés depuis que Léhi avait quitté Jérusalem, quand Néphi me donna un commandement à moi, Jacob, touchant ces petites plaques sur lesquelles ces choses sont gravées. Il m'ordonna d'écrire sur ces plaques quelques-unes des choses que je considérerais comme très précieuses, et de ne toucher que légèrement l'histoire de ce peuple, appelé le peuple de Néphi. Car il me dit que l'histoire de son peuple serait gravée sur ses autres plaques, et que je devais les conserver pour les transmettre à ma postérité de génération en génération; et que s'il y avait des prédications sacrées, des révélations importantes ou des prophéties, je devais en graver les principaux points, et les inscrire, autant que possible, sur ces plaques, comme preuve de notre amour pour le Christ, et d'amour pour notre peuple : car en récompense de notre foi et de notre sollicitude, les choses qui devraient arriver à nos peuples, nous seraient manifestées en toute vérité. Et parce que nous avons eu de nombreuses révélations, et que l'esprit de fréquentes prophéties nous a été donné, nous possédons la connaissance du Christ et de son royaume, qui doit venir. Aussi, mettons-nous toute notre diligence à persuader notre peuple de venir à Christ, et de prendre part à la bonté de Dieu, afin qu'il puisse entrer dans son repos, et d'éviter qu'il ne jure dans sa colère qu'il n'y entrera pas, ainsi qu'il arriva dans le désert aux enfants d'Israël au jour de la provocation et de la tentation. C'est pour cela que nous désirons convaincre les hommes de ne se point révolter contre Dieu, et de ne point le provoquer à la colère, mais les porter à croire en Christ, à envisager sa mort, à souffrir sa croix, et à endurer la honte du monde. C'est pourquoi, moi, Jacob, je prends à charge d'accomplir les commandements de mon frère Néphi.

2 Néphi vieillissait, et il sentait sa fin approcher ; c'est
pourquoi il oignit un homme, et l'établit roi et gouverneur
de son peuple, suivant la succession du règne des rois.
Néphi avait été chéri de son peuple, car il en avait été le
puissant protecteur ; pour le défendre, il avait vaillamment
manié l'épée de Laban, et consacré tous ses jours à son
bonheur. Le peuple désirait donc garder le souvenir de son
nom. C'est pour cela que quiconque devait régner après
lui, s'appellerait Néphi deux, Néphi trois, etc., suivant la
succession de leurs règnes ; et ils furent ainsi appelés par
le peuple, quels que fussent leurs noms.
3 Néphi mourut. Et les peuples qui n'étaient pas Lamanites
étaient Néphites. Néanmoins, on les appelait Néphites, Jacobites,
Joséphites, Zoramites, Lamanites, Lémuélites et
Ismaélites. Mais moi, Jacob, je ne les distinguerai point désormais
par ces noms ; mais j'appellerai Lamanites ceux
qui cherchent à détruire le peuple de Néphi ; et ceux qui
sont amis de Néphi, je les appellerai Néphites, ou peuple de
Néphi, d'après le règne des rois.
4 Or il arriva que le peuple de Néphi, sous le règne du
second roi, commençait à s'endurcir dans son cœur, et à
s'adonner quelque peu à des pratiques déréglées, semblable
à David et à son fils Salomon, des temps anciens, désireux
d'avoir beaucoup de femmes et des concubines. Et il commençait
aussi à convoiter l'or et l'argent, et à s'enorgueillir.
C'est pourquoi moi, Jacob, en ayant reçu l'ordre du
Seigneur, je leur dis ces paroles au temps ou j'enseignais
dans le temple. Car moi, et mon frère Joseph, nous avions
été sacrés prêtres et instructeurs par les mains de Néphi.
Nous avons fidèlement rempli notre mission au Seigneur,
prenant sur nous et sur nos têtes la responsabilité des
péchés du peuple, si nous négligions de lui enseigner avec
zèle la parole de Dieu, afin que, en y travaillant de tous nos
efforts, leur sang ne tombât pas sur nos vêtements : autrement,
leur sang viendrait sur nos vêtements, et nous ne serions
pas sans tache au dernier jour.

CHAPITRE II.

1 Paroles de Jacob, frère de Néphi, au peuple de Néphi,
après la mort de Néphi. — Maintenant, mes frères bien-aimés,
moi, Jacob, à cause de la responsabilité que j'ai prise
envers Dieu, d'accomplir mon office avec prudence et sa-

gesse, et afin de tenir mes vêtements intacts de vos péchés, je monte au temple en ce jour pour vous déclarer la parole de Dieu. Vous savez vous-mêmes que, jusqu'à présent, j'ai été diligent à remplir l'office auquel j'ai été appelé. Mais aujourd'hui, je suis, plus que je ne l'ai été jusqu'alors, tourmenté par le désir et l'inquiétude du bonheur de vos âmes. Vous avez, jusqu'à présent, été soumis à la parole du Seigneur, lorsque je vous l'ai donnée. Ecoutez-moi, et sachez, qu'avec l'aide du Tout-Puissant, créateur du ciel et de la terre, je puis vous dévoiler vos pensées, et voir que vous commencez à pécher; ce qui m'apparaît chose très coupable, oui, et aussi très coupable à Dieu. Or, cela m'afflige l'âme, et me tient honteux en présence de mon Créateur, d'avoir à vous montrer l'iniquité de vos cœurs. Il m'attriste aussi d'avoir à user de tant de sévérité envers vous, en présence de vos femmes et de vos enfants, dont les sentiments, chez la plupart, sont très tendres, très délicats et pleins de chasteté devant Dieu : choses agréables au Seigneur. Et je suppose qu'ils sont venus ici pour entendre l'agréable parole de Dieu, cette parole qui guérit l'âme affligée.

2 C'est pourquoi, c'est un poids pour mon âme d'être contraint, pour obéir au strict commandement que j'en ai reçu de Dieu, de vous admonester en raison de vos crimes, d'agrandir les plaies de ceux qui sont déjà blessés. Quant à ceux qui ne sont pas blessés, loin de se réjouir d'entendre les douces paroles de Dieu, ils ont des poignards prêts à leur percer l'âme, et à torturer leurs esprits délicats. Mais malgré l'énormité de ma tâche, il me faut remplir les stricts commandements de Dieu; il me faut vous reprocher vos méchancetés et vos abominations, en présence des cœurs purs et désolés, et sous l'œil perçant du Dieu tout-puissant.

3 Je dois donc vous déclarer la vérité, selon la simplicité de la parole de Dieu. Car, pendant que j'implorais le Seigneur, la parole est venue me disant : Jacob, demain, monte au temple, et déclare au peuple la parole que je te donnerai.

4 Et maintenant voici, mes frères, la parole que je vous déclare : Un grand nombre d'entre vous s'est mis à rechercher de l'or, de l'argent, et les minéraux précieux de toutes sortes, qui sont en grande abondance dans cette terre, une terre de promission à vous et à vos enfants; la main de la Providence vous a comblés de grandes faveurs et de grandes richesses; et parce que quelques-uns d'entre vous, mes frères, en avez amassé plus que d'autres, vous vous gonflez dans l'orgueil de vos cœurs; vous avez le cou raide et la tête haute à cause de vos habits somptueux; et

vous persécutez vos frères, vous imaginant valoir mieux qu'eux.

5 Or, mes frères, pensez-vous que Dieu vous justifie en ces choses? En vérité, je vous dis que non. Mais il vous condamne; et si vous persistez, son jugement tombera soudainement sur vous. Oh! puisse-t-il vous montrer qu'il est capable de vous percer d'outre en outre, et que, d'un seul regard, il pourrait vous mettre en poussière! Oh! qu'il daigne vous délivrer de l'iniquité et de l'abomination! Oh! puissiez-vous garder ses commandements, et ne pas permettre que l'orgueil de vos cœurs détruise vos âmes! Pensez à vos frères autant qu'à vous-mêmes; soyez affables pour tous; et assez prodigues de vos biens qu'ils puissent être aussi riches que vous. Avant de chercher la richesse, cherchez le royaume de Dieu. Et quand vous aurez obtenu l'espérance en Christ, vous acquerrez les richesses si vous les recherchez; et vous les rechercherez dans l'intention de faire le bien : pour vêtir les nus, pour nourrir les affamés, pour délivrer les captifs, et venir en aide aux malades et aux affligés.

6 Je viens de vous parler de l'orgueil, mes frères; et vous tous, qui avez affligé vos voisins, qui les avez persécutés, parce que vous vous êtes enorgueillis dans vos cœurs des choses que Dieu vous a données, qu'en dites-vous? Ne pensez-vous pas que de pareilles actions sont abominables à celui qui a créé toute chair? Toutes les créatures sont également précieuses à ses yeux; toute chair n'est que de la poussière; tous les êtres existent pour le même but, pour qu'ils gardent ses commandements et le glorifient à tout jamais. Je cesse maintenant de vous parler de l'orgueil. Et que je me réjouirais, si je n'étais contraint de vous reprocher un crime plus honteux! Mais la parole de Dieu m'oppresse à cause de vos crimes grossiers. Car voici, a dit le Seigneur, ce peuple commence à croître en iniquité. Il ne comprend pas les écritures, et il cherche à s'excuser de se livrer à la luxure par ce qui est écrit touchant David et Salomon, son fils. David et Salomon, il est vrai, avaient beaucoup de femmes et de concubines : ce qui m'était en abomination, dit le Seigneur; c'est pourquoi, ainsi dit le Seigneur, j'ai emmené ce peuple hors du pays de Jérusalem, par la puissance de mon bras, pour m'élever, à moi, une branche juste du fruit des reins de Joseph. Aussi, moi, le Seigneur Dieu, ne permettrai-je point que ce peuple fasse ce qu'a fait celui des temps anciens. — Ecoutez-moi, mes frères, soyez attentifs à la parole du Seigneur, car tout homme parmi nous n'aura qu'une femme; et de concubines il n'en aura aucune. Car

moi, Dieu, le Seigneur des armées, je me réjouis de la chasteté des femmes, et la luxure m'est en abomination. C'est pourquoi ce peuple gardera mes commandements, sinon la terre sera maudite à cause de lui. Car, dit le Seigneur des armées, si je voulais m'élever une génération, je le commanderais à mon peuple ; autrement il faut qu'il observe ces choses. Et ayant vu l'affliction des filles de mon peuple, et entendu leurs gémissements dans le pays de Jérusalem, et dans tous les pays de mon peuple, à cause de la méchanceté et des abominations de leurs époux, je ne souffrirai point, dit le Seigneur des armées, que les cris des filles de ce peuple, emmenées par moi hors du pays de Jérusalem, se plaignent à moi des hommes de mon peuple, car ils ne captiveront ces douces et tendres filles, sans que je les frappe d'un fléau affligeant, même jusqu'à leur destruction ; car je ne souffrirai point qu'ils se livrent à la luxure, ainsi qu'ont fait les hommes des anciens temps, dit le Seigneur des armées.

7 Et encore, mes frères, vous savez que ces commandements avaient été donnés à notre père Léhi ; donc, en ayant déjà connaissance, vous êtes plus coupables, car vous avez fait ce que vous n'auriez pas dû faire. En vérité, vous avez commis de plus grandes iniquités que les Lamanites, nos frères. Vous avez brisé les cœurs de vos tendres épouses ; vous avez perdu la confiance de vos enfants, à cause des mauvais exemples que vous mettez devant eux ; et les sanglots de leurs cœurs montent à Dieu contre vous. Et par la parole rigoureuse de Dieu, descendant du ciel contre vous, beaucoup de cœurs sont morts, percés de plaies profondes.

8 Mais moi, Jacob, je m'adresserai aux cœurs purs, et je leur dirai : Elevez-vous à Dieu d'un esprit ferme, et priez-le avec une foi vive, et il vous consolera dans vos afflictions, et il plaidera votre cause, et il vous administrera sa justice contre ceux qui cherchent à vous détruire.

9 O vous tous, qui êtes purs dans vos cœurs, levez vos têtes, et recevez la parole agréable de Dieu ; mettez votre joie dans son amour, car vous le pouvez maintenant et à toujours, si vos esprits restent inébranlables. Mais, malheur, malheur à vous qui n'êtes point purs de cœur ; car, à moins que vous ne vous repentiez, la terre est maudite pour vous, et les Lamanites, qui ne sont pas souillés comme vous (bien qu'ils soient frappés d'une malédiction sévère), vous châtieront jusqu'à la destruction. Et le temps est proche, à moins que vous ne vous repentiez, où ils posséderont la terre de votre héritage, et où le Seigneur emmènera les justes de parmi vous. Voyez les Lamanites, vos frères, que vous méprisez pour la malpropreté et la malédiction tombée sur

leur peau; ils sont plus justes que vous, car ils n'ont point oublié les commandements du Seigneur, donnés à nos pères, de n'avoir qu'une femme et point de concubines, et de ne point se livrer à la luxure. Ils observent encore ce commandement. Aussi, pour cela, le Seigneur Dieu ne les détruira pas, mais il leur sera miséricordieux; et le jour viendra qu'ils seront un peuple béni. Les maris, chez eux, aiment leurs femmes, et les femmes leurs maris; et les maris et les femmes aiment leurs enfants. S'ils sont incrédules et haineux envers vous, ces sentiments viennent de l'iniquité de leurs pères. Or, en quoi êtes-vous meilleurs qu'eux aux yeux de votre grand Créateur?

10 O mes frères, je crains, à moins que vous ne vous repentiez de vos péchés, que leur peau ne soit plus blanche que la vôtre, au jour où vous serez amenés avec eux devant le trône de Dieu. C'est pourquoi je vous donne un commandement, qui est la parole de Dieu, de ne les plus injurier à cause de la couleur de leur peau, et de leur malpropreté; mais de vous rappeler la vôtre propre, et que la leur est une transmission de leur père. Et vous devrez vous souvenir de l'affliction profonde que vous avez mise au cœur de vos enfants par l'exemple de vos fautes, et que, par votre impureté, vous pouvez entraîner la destruction de vos enfants, dont les péchés seront amoncelés sur vos têtes au dernier jour.

11 O mes frères, écoutez ma parole; éveillez les facultés de vos âmes; secouez-vous pour sortir du sommeil de la mort. Dégagez-vous des peines de l'enfer, pour ne pas devenir les anges du diable, et n'être point rejetés dans l'étang de feu et de soufre, qui est la seconde mort.—Et moi, Jacob, je dis encore beaucoup de choses au peuple de Néphi, cherchant à le prémunir de la fornication, de la lasciveté, et d'autres péchés, en lui en montrant les suites funestes.—Je ne saurais écrire sur ces plaques la centième partie des actions de ce peuple qui commençait à devenir nombreux; mais beaucoup de leurs actions sont écrites sur les plus grandes plaques, de même que leurs guerres, leurs contentions et le règne de leurs rois. Ces plaques sont appelées les plaques de Jacob; et elles ont été faites de la main de Néphi.—Et je cesse, ici, de vous parler.

CHAPITRE III.

1 Et moi, Jacob, j'administrai mon peuple en paroles,

pendant longtemps. Je n'en puis écrire que fort peu, à cause de la difficulté de graver sur des plaques. Nous savons que les choses gravées sur les plaques doivent rester, mais ce qui est écrit sur autre chose que les plaques, disparaît et périt. C'est ce qui fait que nous pouvons y écrire quelques mots qui donneront à nos enfants et à nos frères bien-aimés un peu de connaissance et de nous-mêmes et de leurs pères. Nous nous réjouissons en cela, et nous travaillons diligemment à graver ces mots sur des plaques, avec l'espoir que nos bien-aimés frères et nos enfants les recevront avec des cœurs reconnaissants, et y verront avec joie, sans chagrin et sans mépris, ce qui concerne leurs premiers pères : car nous avons écrit dans ce but, afin qu'ils sachent que nous avons eu connaissance du Christ, que nous avons espéré prendre part à sa gloire plusieurs centaines d'années avant son avénement, et que ce n'est pas seulement nous qui espérions prendre part à sa gloire, mais aussi tous les saints prophètes, nos prédécesseurs.

2 Ils ont cru au Christ, ils ont adoré le Père en son nom, et nous aussi nous adorons le Père en son nom. Et dans ce dessein, nous observons la loi de Moïse qui est la voie de nos âmes vers lui. C'est pour cela qu'elle nous est imputée à justice, ainsi qu'il en arriva à Abraham, dans le désert, pour avoir obéi aux commandements de Dieu, en lui offrant son fils Isaac, qui est une figure de Dieu et de son Fils unique. C'est pourquoi nous fouillons dans les prophètes, nous possédons beaucoup de révélations, nous sommes doués de l'esprit de prophétie ; et tous ces témoignages nous donnent une espérance vive ; et notre foi en devient inébranlable, si vraie et si forte que nous pouvons commander au nom de Jésus, et les arbres nous obéiront, les montagnes aussi et les vagues de la mer. Toutefois, le Seigneur Dieu nous montre notre faiblesse pour nous apprendre que ce n'est que par sa grâce, et sa grande condescendance pour les enfants des hommes, que nous pouvons faire ces choses.

3 Grandes et merveilleuses sont les œuvres de Dieu! La profondeur de ses mystères est inscrutable ; et il est impossible à l'homme de pénétrer ses voies. Et nul n'en peut rien connaître, à moins que Dieu ne le lui révèle ; c'est pourquoi, mes frères, ne méprisez point les révélations de Dieu, car c'est par le pouvoir de sa parole que l'homme est venu sur la surface de la terre, et c'est aussi par la puissance de sa parole que la terre fut créée. Si Dieu a pu dire que la terre soit, et que la terre fut ; s'il a pu dire que l'homme soit créé, et qu'il le devint, oh! alors, pourquoi ne

commanderait-il pas à la terre, selon son bon plaisir, de même qu'à l'œuvre de ses mains répandue sur sa surface? Donc, mes frères, ne cherchez point à conseiller le Seigneur, mais prenez conseil de lui. Car, vous ne l'ignorez pas, toutes ses œuvres sont gouvernées par lui en sagesse, en justice et avec une grande miséricorde. C'est pourquoi, mes frères bien-aimés, réconciliez-vous à lui par l'expiation du Christ, son Fils unique, et vous obtiendrez la résurrection, selon le pouvoir de la résurrection qui est en Christ, et vous serez offerts à Dieu comme les premiers fruits du Christ, avec la foi et l'espoir fondé de prendre part à sa gloire, avant sa manifestation dans la chair.

4 Et maintenant, mes bien-aimés, ne soyez pas surpris de m'entendre vous dire ces choses. Pourquoi ne vous parlerais-je pas de l'expiation du Christ; pourquoi ne pas tendre à acquérir une parfaite connaissance de lui, de la résurrection et du monde à venir? Ecoutez, mes frères, que celui qui prophétise, le fasse de manière à ce que les hommes le comprennent; car l'Esprit annonce la vérité et ne ment pas. C'est pourquoi l'Esprit parle des choses telles qu'elles sont, et qu'elles seront en réalité; et c'est pour le salut de nos âmes, qu'elles nous sont manifestées avec clarté. Nous ne sommes pas les seuls à témoigner de ces choses, les anciens prophètes les ont aussi annoncées.

5 Mais les Juifs étaient un peuple obstiné. Ils méprisaient les paroles simples, ils tuaient les prophètes, et ne s'attachaient qu'aux choses qu'ils ne pouvaient comprendre. C'est pour cela, et par leur aveuglement à vouloir regarder au delà du point marqué, qu'il faut nécessairement qu'ils tombent. Car Dieu leur a ôté sa simplicité. Il leur a donné bien des choses qu'ils ne pouvaient comprendre, parce qu'ils les on tsouhaitées. Et Dieu l'a fait pour les faire trébucher.

6 Cela me porte, moi Jacob, par l'esprit qui est en moi, à prophétiser que, par l'achoppement des Juifs, ils rejetteront la pierre sur laquelle ils auraient dû bâtir, qui leur aurait été une fondation sûre. Mais voici, cette pierre, selon les Ecritures, deviendra la dernière et puissante fondation assurée, et même la seule sur laquelle les Juifs puissent bâtir. Et maintenant, mes bien-aimés, comment est-il possible que ceux qui ont rejeté la fondation sûre, bâtissent sur elle, et en fassent la principale pierre de l'angle? Voici, mes bien-aimés frères, je vous expliquerai ce mystère, si, toutefois, je ne suis point ébranlé dans la fermeté de mon esprit, et si je n'échoue point par trop d'inquiétude pour vous.

7 Donc, mes frères, ne vous souvenez-vous pas d'avoir

lu les paroles du prophète Zénos qui prédisait à la maison d'Israël, disant : Écoutez, ô vous, maison d'Israël, et entendez mes paroles, de moi qui suis un prophète du Seigneur : Car, ainsi dit le Seigneur, je te comparerai, ô maison d'Israël, à un olivier franc, qu'un homme prit et cultiva dans sa vigne. Il crût, devint vieux, et commença à déchoir. Et le maître de la vigne vint, et il vit que son olivier commençait à déchoir. Et il dit, je le taillerai, je le bêcherai à l'entour, et je le soignerai, dans l'espoir de lui voir pousser de jeunes et tendres branches, afin qu'il ne périsse point. Et il le tailla, le bêcha à l'entour, et le soigna selon ce qu'il avait dit. Et il arriva qu'après bien des jours, il commença à pousser quelques jeunes et tendres branches, mais la tête principale périssait. Ce que voyant, le maître de la vigne dit à son serviteur : Il m'afflige de perdre cet arbre ; c'est pourquoi, allez, prenez des branches d'un olivier sauvage et apportez-les-moi ici. Nous couperons ces branches principales qui dépérissent, et nous les jetterons au feu pour être brûlées. Et, dit le seigneur de la vigne, j'ôterai plusieurs de ces jeunes et tendres branches, et je les grefferai partout où je le trouverai bon ; et il importe peu que la racine périsse, puisque, par ce moyen, je m'en serai conservé le fruit. Je prendrai donc ces jeunes et tendres branches, et je les grefferai où il me plaira. Prenez les branches de l'olivier sauvage, et entez-les à leurs places ; et celles que j'ai coupées, je les jetterai au feu, et je les brûlerai pour qu'elles n'encombrent point la terre de ma vigne.

8 Et le serviteur du seigneur de la vigne fit selon l'ordre de son seigneur : il enta les branches de l'olivier sauvage. Et le seigneur de la vigne fit piocher à l'entour, tailler et cultiver, disant à son serviteur : Il m'afflige de perdre cet arbre, et c'est dans l'espoir de préserver ses racines pour qu'elles ne périssent pas, que j'ai fait ceci. C'est pourquoi, allez, soignez l'arbre, cultivez-le selon mes ordres. Et je placerai celles-ci dans les parties les plus éloignées de ma vigne, dans l'endroit où il me plaira, sans qu'il vous importe. Et je le fais en vue de me conserver les branches naturelles de l'arbre, et pour me réserver aussi de ses fruits pour la saison : car il m'afflige de perdre cet arbre et ses fruits.

9 Et le seigneur de la vigne s'en alla après avoir caché les branches naturelles de l'olivier franc dans les parties les plus éloignées de la vigne, les unes ici, les autres là, selon son bon plaisir. Et longtemps après, le seigneur de la vigne dit à son serviteur, venez, descendons à la vigne pour y travailler.

10 Et le seigneur de la vigne et son serviteur descendirent

à la vigne pour y travailler. Et il arriva que le serviteur dit à son maître : Tenez, regardez là; voyez l'arbre. Et le seigneur regarda et vit l'arbre sur lequel avaient été greffées les branches de l'olivier sauvage. Il avait poussé, et commençait à porter du fruit. Et il vit que le fruit était bon, semblable au fruit naturel. Alors il dit à son serviteur : Vous voyez; les branches de l'arbre sauvage ont pris la sève de la racine, de sorte que, la racine étant vigoureuse, les branches sauvages ont produit du fruit franc; et si nous n'avions pas greffé ces branches, l'arbre aurait péri. Aussi, j'amasserai une quantité des fruits de cet arbre, et je me les réserverai pour la saison.

11 Puis, le seigneur de la vigne dit au serviteur : Venez et allons dans les parties éloignées de la vigne pour voir si les branches naturelles de cet arbre n'ont pas aussi donné du fruit, afin que je puisse m'en amasser pour la saison. Et ils s'en furent où le maître avait caché les branches naturelles de l'arbre, et il dit au serviteur : Regardez-les. Et il vit que la première avait fourni beaucoup de fruit, et qu'il était également bon. Et il dit au serviteur : Prenez de ce fruit, et conservez-le pour la saison, afin que je me le garde ; car, dit-il, il y a longtemps que je le cultive, et il m'a porté quantité de fruits.

12 Et il arriva que le serviteur dit à son maître : Pourquoi êtes-vous venu planter ici cet arbre, ou cette branche de l'arbre ? Car c'était l'endroit le plus maigre de la terre de votre vigne. Et le seigneur de la vigne lui répondit : Ne me conseillez point. Je savais que c'était une maigre partie du terrain, c'est ce qui me fit vous dire : Je l'ai cultivée depuis longtemps, et vous voyez qu'elle a fourni beaucoup de fruit.

13 Et le seigneur de la vigne dit à son serviteur : Regardez ici. Voyez, j'ai planté une autre branche de l'arbre, et vous savez que cette partie du terrain est encore plus maigre que la première, et voyez l'arbre, je le cultive depuis longtemps, et il m'a aussi donné beaucoup de fruit. Ainsi cueillez-les, et les gardez pour la saison, pour que je me les conserve à moi-même.

14 Et le seigneur de la vigne dit encore à son serviteur : Voici une autre branche que j'ai plantée. Je l'ai aussi cultivée, et elle m'a porté beaucoup de fruit. Puis, il dit au serviteur : Ici, c'est la dernière. Je l'ai plantée dans un bon terrain; je l'ai longtemps cultivée, et il n'y a qu'une partie de l'arbre qui ait porté du fruit franc, l'autre n'a donné que du fruit sauvage; et pourtant il a été cultivé à l'égal des autres.

15 Alors le seigneur de la vigne dit au serviteur : Coupez les branches qui n'ont point donné du bon fruit, et jetez-les au feu. Mais le serviteur lui répondit : Taillons l'arbre, bêchons-le à l'entour, et cultivons-le encore plus longtemps, et peut-être produira-t-il du bon fruit, que vous pourrez vous amasser et garder pour la saison. Et il advint que le seigneur de la vigne et le serviteur du seigneur cultivèrent tous les arbres plantés dans la vigne.

16 Et il y avait longtemps déjà, quand le seigneur de la vigne dit à son serviteur : Allons et descendons à la vigne pour y travailler de nouveau. Car voici, le temps approche, et la fin viendra bientôt. Il faut donc que je m'amasse du fruit pour la saison.

17 Et le seigneur de la vigne et son serviteur descendirent à la vigne ; et ils furent à l'arbre, dont ils avaient coupé les branches naturelles pour y greffer des branches sauvages, et voilà que toutes sortes de fruits encombraient l'arbre.

18 Et le seigneur de la vigne goûta du fruit de chacune des espèces, disant : Il y a fort longtemps que nous cultivons cet arbre, et je m'en suis amassé beaucoup de fruit pour la saison. Mais voici qu'il porte une grande quantité de fruits, et il n'y en a pas un qui soit bon ; et toutes les espèces qu'il a produites ne sauraient rapporter le moindre profit, bien que nous y ayons mis tout notre travail. Et il m'afflige aujourd'hui de perdre cet arbre. Et il dit à son serviteur : Que ferons-nous de l'arbre, que je puisse encore en recueillir du bon fruit. Et le serviteur répondit à son maître : Vous avez greffé les branches de l'olivier sauvage, qui ont nourri les racines, de sorte que, vivantes encore, vous voyez qu'elles sont toujours bonnes.

19 Et le seigneur lui répliqua : Cet arbre ne me rapporte aucun profit ; et ses racines, non plus, ne sauraient me profiter, tant qu'elles ne donneront que du mauvais fruit. Cependant je sais que les racines en sont bonnes, c'est pourquoi je les ai conservées pour un dessein qui m'est propre. Et parce qu'elles étaient très vigoureuses, elles ont, jusqu'à ce moment, produit de bon fruit sur des branches sauvages ; mais voici que les branches sauvages ont crû et prévalu sur les racines ; et comme les branches sauvages l'ont emporté sur les racines, elles ont donné beaucoup de mauvais fruits. Et c'est parce qu'elles ont produit tant de mauvais fruits, que l'arbre commence à dépérir ; et bientôt il ne sera plus propre qu'à être jeté au feu, à moins que nous ne fassions quelque chose pour le conserver.

20 Après quoi, le seigneur de la vigne dit à son servi-

teur : Visitons les parties les plus éloignées de la vigne, et voyons si les branches naturelles ont aussi porté de mauvais fruits. Ils y descendirent donc, et ils virent que leurs fruits, ceux de la première, de la seconde et même ceux de la dernière branche avaient tous dégénéré. Et le fruit sauvage du dernier arbre avait tellement prévalu sur la partie qui avait donné du bon fruit, que la branche s'en était desséchée et était morte.

21 Le seigneur de la vigne en pleura d'affliction, et il dit au serviteur : Qu'aurais-je pu faire de plus pour ma vigne? Je savais que tous les fruits en étaient dégénérés, à l'exception de ceux-ci; et voici maintenant que ceux-ci, qui naguère avaient produit du bon fruit, ont aussi dégénéré : voilà que tous les arbres de ma vigne ne sont plus propres qu'à être coupés et jetés au feu, et voyez ce dernier arbre, dont la branche est desséchée, je l'ai planté dans un bon terrain, un terrain de choix, préférable à toutes les autres parties de ma vigne; vous avez vu, aussi, que j'avais abattu tout ce qui gênait cette terre, pour l'y planter en remplacement, et partie de cet arbre avait donné du bon fruit, quand l'autre n'a produit que du fruit sauvage. Et comme je n'ai pas coupé et jeté au feu ses branches, elles ont pris le dessus sur la bonne branche, en sorte qu'elle s'est desséchée. Et vous voyez que, maintenant, malgré tous les soins que nous avons apportés à ma vigne, ces arbres ont dégénéré, et ils ne produisent plus de bon fruit. J'avais l'espoir de les conserver pour m'en amasser les fruits pour la saison, mais voici qu'ils sont devenus semblables à l'olivier sauvage, et ils ne sont plus bons qu'à être abattus et jetés au feu. Il m'est pourtant pénible de les perdre. Mais qu'aurais-je pu faire de plus dans ma vigne? Ai-je ralenti mes mains à ne point la cultiver? Non; je l'ai cultivée, je l'ai bêchée à l'entour, je l'ai taillée, je l'ai engraissée de fumier, et presque toute la journée j'ai étendu ma main sur elle. Et voici que la fin approche. Et je suis dans l'affliction d'être contraint d'abattre tous les arbres de ma vigne, et de les jeter au feu pour être brûlés. Qui a pu corrompre ma vigne?

22 Alors le serviteur dit à son maître : Ne serait-ce pas la hauteur de votre vigne? Ne serait-ce pas que les branches ont trop pris le dessus sur les racines, qui sont bonnes? Et parce que les branches ont surchargé les racines, voyez, c'est pour cela qu'elles ont crû plus vite que la racine ne prenait de vigueur. Est-ce que ce ne serait pas là la cause qui a corrompu les arbres de votre vigne?

23 Et le seigneur de la vigne dit à son serviteur : Allons,

abattons les arbres, et jetons-les au feu pour qu'ils n'encombrent point la terre de ma vigne, car n'ai-je pas tout fait, et qu'aurais-je pu faire de plus pour ma vigne? Mais le serviteur dit à son seigneur : Epargnez-les encore un peu de temps. Et le seigneur lui répondit : Oui, je les épargnerai encore un peu de temps; car il m'afflige d'avoir à perdre les arbres de ma vigne. Ainsi, prenons des branches de ceux que j'ai plantés dans les endroits les plus éloignés de ma vigne, greffons-les sur l'arbre dont elles proviennent; puis, coupons de l'arbre les branches dont le fruit est le plus amer, et greffons-y les branches naturelles de l'arbre. Et je ferai ceci afin que l'arbre ne périsse pas; et peut-être pourrai-je me conserver ses racines, pour le but que je me propose. Et voici, les racines des branches naturelles de l'arbre que j'ai planté où il m'a plu sont encore vives; c'est pourquoi, pour me les conserver pour mon but, je prendrai des branches de cet arbre, et je les grefferai. Oui, je grefferai les branches de leur arbre paternel pour m'en conserver la racine, afin que, lorsqu'elles auront gagné de la force, elles puissent, peut-être, m'apporter de bons fruits, dont j'aurais à me glorifier.

24 Et ils prirent des rejetons de l'arbre naturel, qui était devenu sauvage, et ils en greffèrent les arbres naturels, qui aussi étaient devenus sauvages. Et ils prirent également des rejetons des arbres naturels, devenus sauvages, dont ils greffèrent l'arbre paternel. Et le seigneur de la vigne dit au serviteur : N'arrachez point des arbres les branches sauvages, si ce n'est celles qui portent les fruits les plus amers; et vous grefferez sur ces arbres, selon ce que je vous ai enseigné. Et nous cultiverons encore les arbres de la vigne, nous en taillerons les branches, nous en arracherons celles qui sont à maturité, prêtes à périr, et nous les jetterons au feu. Et je fais ceci dans l'espoir que les racines reprendront de la force, parce qu'elles sont vigoureuses; et qu'en en changeant les branches, les bonnes pourront prédominer sur les mauvaises. Et comme j'aurai conservé les branches naturelles, ainsi que leurs racines, et que j'y aurai encore greffé les branches naturelles dans leur arbre paternel, et que j'aurai conservé les racines de leur arbre paternel, peut-être les arbres de ma vigne pourront-ils porter de nouveau du bon fruit. Alors je pourrais encore trouver de la joie dans le fruit de ma vigne, et peut-être pourrais-je me réjouir extrêmement d'avoir conservé les racines et les branches du premier arbre. Ainsi, allez, appelez des serviteurs afin que nous travaillions diligemment à préparer, dans ma vigne, le moyen d'avoir encore du fruit naturel, qui est bon et le plus

précieux de tous les fruits. Ainsi, allons, travaillons de toutes nos forces une dernière fois. Car voici, la fin approche, et c'est ici la dernière fois que je taillerai ma vigne. Greffez les branches; commencez par les dernières pour qu'elles soient les premières, et que les premières soient les dernières. Bêchez à l'entour des arbres, vieux et jeunes, premier et dernier, dernier et premier, et que tous soient encore cultivés une dernière fois. Ainsi, bêchez à l'entour, taillez-les, engraissez-les encore une fois, pour la dernière fois, car la fin approche. Et s'il arrive que ces dernières greffes prospèrent et apportent du fruit naturel, faites en sorte qu'elles puissent croître en toute liberté. Et à mesure qu'elles commenceront à pousser, vous éclaircirez les branches au fruit amer, en raison de la force et de la grandeur des bonnes. Et vous n'enlèverez pas les mauvaises d'un seul coup, dans la crainte que les racines ne soient trop fortes pour la greffe, et que celle-ci ne périsse, et qu'ainsi je ne perde les arbres de ma vigne. Car il m'affligerait de perdre les arbres de ma vigne. En conséquence, vous éclaircirez les mauvais à mesure que les bons croîtront, afin que la racine et le sommet soient égaux en force, que le bon prédomine sur le mauvais, et qu'après le mauvais puisse être abattu et jeté au feu, afin qu'il n'encombre point la terre de ma vigne. Et de cette manière j'extirperai le mauvais de ma vigne. Et je grefferai encore les branches de l'arbre naturel sur l'arbre naturel; et les branches naturelles de l'arbre, je les grefferai sur les branches naturelles de l'arbre; et ainsi, je les réunirai plus étroitement, en vue de leur faire porter le fruit naturel, et pour qu'elles ne forment qu'une seule branche. Et les mauvaises seront rejetées, oui, même hors de toute la terre de ma vigne; car voici, je ne taillerai plus ma vigne que cette dernière fois.

25 Et le seigneur de la vigne envoya son serviteur, qui alla et fit selon son commandement. Il emmena d'autres serviteurs, mais en petit nombre. Et le seigneur de la vigne leur dit: Allez, travaillez dans la vigne; mettez-y toutes vos forces, car, je le déclare, c'est la dernière fois que je cultiverai ma vigne. La fin est proche, et la saison vient bientôt. Et si vous travaillez avec moi de toutes vos forces, vous trouverez votre joie dans le fruit que je m'amasserai pour le temps qui viendra bientôt.

26 Et les serviteurs allèrent et travaillèrent de toutes leurs forces; et le seigneur de la vigne travaillait aussi avec eux: et ils obéissaient, en toutes choses, aux commandements du seigneur de la vigne. Et il commençait à paraître, de nouveau, du fruit naturel. Les branches naturelles com-

mençaient à croître et à prospérer. Et les branches sauvages commençaient à être enlevées et rejetées; et ils rendaient égales la racine et la tête, en raison de la vigueur de l'arbre. Ils travaillèrent de la sorte en toute diligence, selon les commandements du seigneur de la vigne, jusqu'à ce que les mauvaises branches eussent été mises hors de la vigne, et qu'il ne restât plus au seigneur que les seuls arbres donnant du fruit naturel; et ils devinrent tous d'une même espèce, portant tous le même fruit. Et le seigneur de la vigne se conserva, ainsi, le fruit naturel qui lui avait été le plus précieux dès le commencement.

27 Et quand le seigneur de la vigne eut vu que son fruit était bon, et que sa vigne n'était plus dégénérée, il appela ses serviteurs et leur dit : Voici, nous avons cultivé ma vigne cette dernière fois, le faisant selon ma volonté, et vous le voyez, j'ai conservé le fruit naturel, qui est bon même comme il était au commencement. Et vous êtes bénis. Car, parce que vous avez été pleins de zèle, travaillant dans ma vigne, gardant mes commandements, vous m'avez reproduit le fruit naturel, en sorte que ma vigne n'est plus dégénérée, et que le mauvais en est extirpé. Aussi, vous vous réjouirez avec moi dans le fruit de ma vigne. Car pour longtemps je m'amasserai du fruit de ma vigne pour la saison qui viendra bientôt. Et c'est pour la dernière fois que j'ai cultivé ma vigne, que je l'ai taillée, que je l'ai bêchée à l'entour, et que je l'ai engraissée. Mais je vais m'amasser de son fruit pour longtemps, selon ce que j'ai dit. Et quand le temps viendra que de mauvais fruits croîtront encore dans ma vigne, alors je ferai cueillir le bon et le mauvais; et je me garderai le bon, et le mauvais, je le refoulerai dans sa propre place. Et la saison et la fin étant venues, je ferai brûler ma vigne par le feu.

CHAPITRE IV.

1 Et maintenant, mes frères, je vous ai dit que je vous prophétiserais. Voici ma prophétie : Les choses du prophète Zénos, touchant la maison d'Israël qu'il compare à un olivier franc, arriveront avec certitude. Et en ce jour, quand Dieu mettra, encore une seconde fois, sa main pour recouvrer son peuple, c'est en ce jour, et ce sera la dernière fois, que les serviteurs du Seigneur iront, investis de son pouvoir, pour cultiver et tailler sa vigne; et après cela, la fin sera proche. Oh! combien seront bénis ceux qui auront di-

ligemment travaillé à sa vigne, et combien seront maudits ceux qui seront refoulés dans leurs propres places ! Alors le monde sera consumé par le feu. Oh ! que Dieu est plein de miséricorde : car il se souvient de la maison d'Israël, de ses racines et de ses branches, et il ne cesse de tenir sur elle sa main étendue. Mais c'est un peuple de rebelles et d'obstination ; et il n'y aura de sauvés dans le royaume de Dieu, que ceux qui n'endurciront point leurs cœurs. C'est pourquoi, mes chers frères, je vous prie avec instance de vous repentir, et de vous donner à Dieu avec la ferme résolution d'y persévérer, comme il se donne à vous. Et gardez-vous d'endurcir vos cœurs, pendant que le bras de sa miséricorde est encore tendu vers vous. Oui, écoutez sa voix dès aujourd'hui, et n'endurcissez pas vos cœurs, car pourquoi vouloir mourir ? Après avoir été constamment nourris de la bonne parole de Dieu, voulez-vous donc produire de mauvais fruits, pour être retranchés et jetés au feu ? Quoi ! repousserez-vous ses paroles ? Repousserez-vous les paroles des prophètes ? Et toutes celles annoncées touchant le Christ par le grand nombre de ceux qui ont parlé de lui, les rejetterez-vous aussi ? Nierez-vous donc la bonne parole du Christ, la toute-puissance de Dieu, et le don du Saint-Esprit ? Tenterez-vous d'éteindre la flamme du Saint-Esprit ? Irez-vous jusqu'à faire dérision du plan sublime de la rédemption qui est préparée pour votre salut ? Sachez que si vous faisiez ces choses, le pouvoir de la rédemption et de la résurrection qui est en Christ, vous amènerait devant le tribunal de Dieu couverts de honte et de réprobation. Et selon le pouvoir de la justice, car la justice ne saurait être niée, vous seriez jetés dans ce lac de soufre et de feu, dont les flammes ne s'éteignent point, dont la fumée monte d'éternité en éternité : dans ce lac de soufre et de feu, qui est un châtiment éternel. Oh ! alors, repentez-vous, mes frères bien-aimés, entrez par la porte droite, et suivez la voie étroite jusqu'à ce que vous obteniez la vie éternelle. Oh ! soyez sages ; que pourrais-je dire de plus ? Enfin, je vous dis adieu jusqu'au moment où je vous verrai devant la barre agréable de Dieu, à cette barre où les méchants sont frappés de crainte et d'une horreur terrible. Amen.

CHAPITRE V.

1 Il y avait déjà plusieurs années écoulées, quand il vint

un homme nommé Shérem parmi le peuple de Néphi. Il com-
mença à prêcher au peuple, lui déclarant qu'il ne viendrait
point de Christ. Il lui disait beaucoup de choses flatteuses,
en vue de pervertir la doctrine du Christ. Et il s'efforçait à
égarer les cœurs, et il y réussit beaucoup. Comme il savait
que moi, Jacob, j'avais une grande foi dans le Christ qui
doit venir, il cherchait à arriver jusqu'à moi. Il était fort
instruit, et maniait habilement la langue du peuple : c'est par
ce moyen qu'il réussissait beaucoup à le persuader, faisant
usage de nombreuses flatteries. Il ne désespérait pas de
m'ébranler dans ma foi, malgré les révélations et la quan-
tité de choses que Dieu m'avait montrées. Car, en vérité,
j'avais vu des anges, et ils m'avaient administré ; j'avais aussi
entendu la voix du Seigneur, comme m'ayant, à plusieurs
reprises, parlé de sa propre voix. Aussi je ne pouvais pas
être ébranlé.
2 Il vint donc à moi, et il me parla de la sorte : Frère
Jacob, j'ai ardemment cherché l'occasion de vous entrete-
nir ; car j'ai entendu dire et j'ai su que vous alliez çà et là,
enseignant ce que vous appelez l'Evangile ou la doctrine du
Christ, et qu'ainsi vous égarez un grand nombre de ce peu-
ple, de sorte qu'il pervertit la vraie voie de Dieu, et n'ob-
serve point les lois de Moïse, qui sont la vraie voie. Ils
substituent aux lois de Moïse, l'adoration d'un Etre qui,
dites-vous, viendra dans quelques centaines d'années. Or,
moi, Shérem, je vous déclare que cela est un blasphème ;
personne ne connaît ces choses ; et personne ne saurait
annoncer les choses à venir ? C'est ainsi que Shérem me
contestait. Mais le Seigneur versa son esprit dans mon âme,
et je pus le confondre dans toutes ses paroles. Et je lui dis :
Niez-vous le Christ qui doit venir ? Et il répondit : S'il de-
vait y avoir un Christ, je ne le nierais point ; mais je sais
qu'il n'y a point de Christ, qu'il n'a jamais été, et qu'il ne
sera jamais. Après, je lui dis : Croyez-vous les Saintes-Ecri-
tures ? et il répondit : Oui. Et je lui dis : Or, vous ne les
comprenez pas, car, en vérité, elles témoignent du Christ ;
et il n'est pas un prophète qui ait écrit ou prophétisé sans
avoir fait mention du Christ. Et ce n'est pas là tout : il s'est
manifesté à moi-même, et je l'ai vu et entendu. Et il m'a
encore été manifesté par le pouvoir du Saint-Esprit. Car,
s'il ne devait pas y avoir d'expiation, le genre humain serait
perdu.
3 Et il me disait : Montrez-moi un signe par ce pouvoir
d'un Saint-Esprit, dont vous avez tant de connaissance. Et
je lui répondis : Qui suis-je, pour demander à Dieu de
vous montrer un signe pour une chose que vous savez être

vraie? Vous le nieriez, car vous êtes du diable. Toutefois, non pas que je le veuille, mais si Dieu veut vous frapper, que cela vous soit un signe qu'il a pouvoir dans le ciel comme sur la terre, et aussi que le Christ viendra. Mais que ta volonté soit faite, ô Seigneur, et non pas la mienne.

4 Et quand j'eus dit ces mots, le pouvoir de Dieu descendit sur lui, de sorte qu'il tomba par terre. Et il fut nourri pendant plusieurs jours; après lesquels, il dit au peuple : Assemblez-vous demain, car je vais mourir; et je souhaite parler au peuple avant de mourir.

5 Et le lendemain, le peuple se rassembla, il leur parla avec clarté; et, niant tout ce qu'il leur avait enseigné, il confessa le Christ, le pouvoir du Saint-Esprit, et le ministère des anges. Et il leur dit ouvertement qu'il avait été trompé par le pouvoir du diable. Il parla de l'enfer, de l'éternité, et de la punition éternelle. Il disait : Je crains d'avoir commis le péché irrémissible, car j'ai menti à Dieu; j'ai nié le Christ; et j'ai dit que je croyais les Saintes-Ecritures, et elles témoignent de lui en vérité. Et parce que j'ai menti à Dieu, je crains beaucoup que mon état ne soit désespéré. Mais je me confesse à Dieu.

6 Et après avoir dit ces choses, il ne put plus parler, et il rendit l'âme. Et la multitude, le voyant rendre l'âme en prononçant ces paroles, en fut si frappée, que le pouvoir de Dieu descendit sur elle; et en étant accablée, elle tomba à terre. Or, cet événement m'était fort agréable, à moi, Jacob; car je l'avais demandé à mon Père qui est dans le ciel; et il avait écouté mon cri, et exaucé ma prière. — Et la paix recommença à régner; et l'amour de Dieu se rétablissant parmi le peuple, il rechercha les Ecritures-Saintes, et ne suivit plus les paroles de ce méchant homme.

7 Alors, nombre de projets furent formés pour restaurer les Lamanites, et les amener à la connaissance de la vérité. Mais ce fut en vain, car ils ne se plaisaient que dans la guerre et dans l'effusion du sang; ils conservaient contre nous, leurs frères, une haine implacable; et ils ne cessaient de chercher à nous détruire par la force de leurs armes. Aussi, pour cela, le peuple de Néphi se fortifiait-il contre eux, à l'aide de ses armées et de toutes ses forces, plaçant sa confiance dans le Dieu et le rocher de son salut : c'est pourquoi, jusqu'ici il a toujours vaincu ses ennemis.

8 Et moi, Jacob, je commençais à vieillir. Et les annales de ce peuple étant gardées sur les autres plaques de Néphi, je finis celles-ci, déclarant avoir écrit selon mes connaissances, et j'ajoute que pour nous, peuple isolé, grave, errant, rejeté de Jérusalem, né dans les tribulations, au milieu du

désert, haï de ses frères qui nous occasionnent des guerres
et des contentions, notre vie et notre temps passent comme
un rêve, aussi, nos jours sont-ils des jours de tristesse.
9 Et moi, Jacob, je vis que bientôt j'aurais à descendre
dans la tombe. Alors je m'adressai à mon fils, Enos, et lui
dis de prendre ces plaques, lui déclarant ce que mon frère
Néphi m'avait commandé de faire. Et il promit d'y obéir. Et
je cesse d'écrire sur ces plaques, quoique je n'aie écrit que
peu de choses. Et je dis adieu au lecteur, espérant que beaucoup de mes frères liront mes paroles. Frères, adieu.

LIVRE D'ÉNOS.

---

1 Et moi, Enos, j'avais appris à connaître que mon père
était un homme juste; il m'avait instruit dans sa langue, et
il m'avait aussi enseigné la connaissance et la crainte du Seigneur. Et béni soit le nom de mon Dieu pour cela! Maintenant, je vous raconterai la lutte que j'eus à soutenir devant
Dieu, avant que j'eusse reçu la rémission de mes péchés.
Voici: J'étais à chasser dans la forêt et les choses dont mon
père m'avait si souvent entretenu, touchant la vie éternelle
et le bonheur des Saints, impressionnaient profondément
mon cœur. Mon âme était affamée; de sorte que je m'agenouillai devant mon Créateur, l'implorant pour mon âme en
de ferventes prières et en vives supplications. Je l'implorai
tout le jour; et la nuit paraissait déja, qu'encore j'élevais
ma voix vers les cieux. Alors il me vint une voix qui me
dit: Enos, tes péchés te sont remis, et tu seras béni. Et
moi, Enos, je savais que Dieu ne pouvait mentir; ainsi, mes
péchés étaient effacés. Et je dis: Seigneur, comment cela
s'est-il fait? Et il me répondit: C'est à cause de ta foi en
Christ, que tu n'as jamais vu ni entendu. Bien des années
s'écouleront avant qu'il ne se manifeste dans la chair. Ainsi,
va, ta foi t'a rendu pur.
2 Et quand j'eus entendu ces paroles, je commençai à désirer le bonheur de mes frères les Néphites. C'est pourquoi
j'implorai Dieu de toute mon âme pour eux. Et pendant
cette méditation de mon esprit, la voix du Seigneur se fit
sentir dans mon âme, disant: Je visiterai tes frères selon
leur diligence à garder mes commandements. Je leur ai
donné cette terre qui est une terre sainte, et je ne la mau-

dirai point, à moins que ce ne soit pour cause de prévarication. C'est pourquoi je visiterai tes frères, ainsi que je te l'ai dit, et leurs transgressions retomberont sur leurs têtes par de grandes afflictions. — Ce qu'ayant entendu, ma foi dans le Seigneur devint inébranlable, et je me mis à le prier avec ferveur pour mes frères les Lamanites.
3 Et après avoir prié avec zèle, le Seigneur me dit : J'exaucerai tes désirs à cause de ta foi. — Mais voici ce que je désirais obtenir du Seigneur : c'est que, si mon peuple, les Néphites, tombait en transgression, et qu'il vînt à être détruit, et que les Lamanites fussent préservés, que le Seigneur Dieu voulût bien conserver l'histoire de mon peuple, les Néphites ; et je désirais que, par le pouvoir de son saint bras, cette histoire pût un jour être apportée aux Lamanites, afin que, par elle, ils pussent être amenés au salut. Car, pour le moment, nos efforts pour les restaurer à la vraie foi étaient vains. Ils allaient jusqu'à jurer dans leur colère que, si cela leur était possible, ils détruiraient, non-seulement nos annales, mais nous-mêmes, ainsi que les traditions de nos pères.
4 C'est pourquoi, ne doutant point que Dieu ne pût préserver nos annales, je l'implorais continuellement ; car il m'avait dit : Tout ce que vous me demanderez avec foi, croyant le recevoir au nom du Christ, vous le recevrez. Et j'avais la foi, et j'implorai Dieu de vouloir bien conserver nos annales ; et il me jura de les faire parvenir aux Lamanites, à l'époque qu'il avait arrêtée. Et je savais qu'il en serait ainsi selon la promesse du Seigneur, et mon âme se tranquillisa. Et le Seigneur ajouta : Tes pères m'ont aussi demandé cette chose ; et il leur sera fait selon leur foi, car leur foi était comme la tienne.
5 Or, je fus parmi le peuple de Néphi, prophétisant çà et là sur les choses à venir, et portant témoignage de celles que j'avais vues et entendues. Et j'atteste que le peuple de Néphi cherchait diligemment à ramener les Lamanites à la vraie foi en Dieu. Mais nos travaux furent vains ; car leur haine était inébranlable ; et, menés par leur mauvaise nature, ils devinrent sauvages, féroces, un peuple sanguinaire, idolâtre, sale, se nourrissant de bêtes de proie, demeurant sous des tentes, errant çà et là dans le désert, ayant une courte ceinture de peau autour des reins, la tête rasée, et pour toute science le maniement de l'arc, du cimeterre et de la hache. Et nombre d'entre eux ne mangeaient que de la viande crue. Et ils cherchaient continuellement à nous détruire.
6 Mais le peuple de Néphi cultivait la terre, et récoltait toute espèce de grains et de fruits. Il avait des troupeaux de

brebis et de toutes espèces d'animaux, des chèvres, des boucs, et des chevaux en quantité. Et nous avions beaucoup de prophètes, mais le peuple était obstiné, et d'une intelligence bornée. Et rien qu'une inflexible sévérité, la prédiction des guerres, des contentions et des destructions, le souvenir de la mort, de la durée de l'éternité, des jugements de Dieu et de son pouvoir : il n'y avait que ces choses qui pussent les porter à la crainte de Dieu. Oui, ces choses, et des paroles de candeur pouvaient seules les empêcher de déchoir vers une rapide destruction. Et je ne saurais écrire autrement sur leur compte. Et j'ai vu, pendant ma vie, bien des guerres entre les Néphites et les Lamanites.

7 Et cent soixante-dix-neuf années s'étaient écoulées depuis que notre père Léhi avait quitté Jérusalem, et je commençais à vieillir, au point que, bientôt, il me faudrait descendre dans la tombe. J'ai été conduit, par l'esprit de Dieu à prêcher et à prophétiser à ce peuple, et je lui ai déclaré la parole de la vérité, qui est en Christ, pendant toute ma vie ; et je m'en réjouis plus que de toute autre chose au monde. Et bientôt j'irai à la place de mon repos, qui est avec mon Rédempteur, car je sais qu'en lui j'aurai le repos. Et j'entrevois, avec joie, le jour où ce corps mortel revêtira l'immortalité et se tiendra devant lui : alors je verrai sa face avec délices ; il me dira : Viens à moi, toi qui es béni ; ici est une place préparée pour toi dans les demeures de mon PÈRE. Amen.

LIVRE DE JAROM.

1 Selon le commandement de mon père Enos, moi, Jarom, j'écris maintenant quelques mots pour que notre généalogie soit conservée. Et comme ces plaques sont peu étendues, et que les choses qui y sont écrites sont pour le bien de nos frères, les Lamanites, je n'ai que fort peu à écrire. Mais je n'y parlerai point de mes prophéties ni de mes révélations. Car que pourrais-je ajouter à ce que mes pères ont fait ? N'ont-ils pas révélé le plan du salut ? et cela me suffit.

2 Il est nécessaire de beaucoup apprendre à ce peuple, à cause de la dureté de son cœur, de la surdité de leurs oreilles, de l'aveuglement de leurs esprits, et de leur inflexible opiniâtreté. Cependant Dieu leur est miséricordieux, et ne

les a pas, jusqu'à présent, balayés de dessus la surface de la terre. Beaucoup d'entre nous ont des révélations, car ils ne sont pas tous endurcis. Et ceux-là sont fidèles et sont en communion avec le Saint-Esprit, qui se manifeste aux enfants des hommes d'après leur foi.
3 Et voici deux cents ans de passés, et le peuple de Néphi s'est fortifié dans le pays. Il observe la loi de Moïse, et sanctifie le jour du sabbat, qui est le jour consacré à Dieu. Il ne profane ni ne blasphème; et les lois qui le gouvernent sont très sévères. Il est, ainsi que les Lamanites, dispersé sur une grande partie de la terre. Toutefois, ceux-ci sont plus nombreux que les Néphites; et ils se plaisent dans le meurtre et se désaltèrent dans le sang des animaux.
4 Fréquemment, ils sont venus nous faire la guerre, à nous, les Néphites. Mais nos rois, et nos chefs militaires, étant des hommes d'une grande foi, enseignant au peuple les voies du Seigneur, nous résistions aux Lamanites en les repoussant de notre pays. Nous commencions à nous fortifier dans nos villes et dans toutes les places de notre héritage. De plus, devenus fort nombreux, nous nous répandions sur la surface du pays, et nous augmentions en toutes sortes de richesses, d'or, d'argent, de choses précieuses, en chefs-d'œuvre d'art, en bâtiments, en machines, en fer, en cuivre en airain, en acier, fabriquant toutes espèces d'outils pour la culture de la terre, et des armes de guerre; telles que la flèche aiguë, le carquois, le dard, la javeline, et toutes sortes d'autres, propres à la guerre. Nous préparant ainsi à rencontrer les Lamanites, leurs tentatives contre nous étaient impuissantes. Et la parole du Seigneur à nos pères s'accomplissait, disant : Autant vous garderez mes commandements, autant vous prospérerez dans le pays.
5 Aussi, les prophètes du Seigneur menaçaient les peuples de Néphi, d'après la parole de Dieu, que s'ils ne gardaient point ses commandements, mais tombaient dans la transgression, ils seraient balayés de la surface de la terre. C'est pourquoi les prophètes, les prêtres, et les instructeurs travaillaient avec zèle à exhorter les peuples à souffrir, et à suivre la loi de Moïse, selon les intentions dans lesquelles elle a été donnée, en attendant la venue du Messie, auquel il fallait croire comme s'il était déjà venu. Et c'était ainsi qu'ils étaient enseignés, ce qui les préserva d'être exterminés, car la parole pénétrait leurs cœurs en les portant sans cesse au repentir.
6 Deux cent trente-huit ans étaient écoulés, et une grande partie de ce temps avait été remplie par les guerres, les contentions et les dissensions. Et je cesse d'écrire, faute d'es-

pace sur les plaques. Mais, mes frères, vous pourrez recourir aux autres plaques de Néphi où se trouve le récit de nos guerres, que nos rois ont fait écrire. Et je livre ces plaques à mon fils Omni, pour qu'elles soient gardées selon les commandements de mes pères.

LIVRE D'OMNI.

1 Voici, moi, Omni, ayant reçu l'ordre de mon père Jarom d'écrire sur ces plaques les choses propres à perpétuer notre généalogie, j'ai voulu que vous sachiez que, de mon vivant, j'eus beaucoup à guerroyer pour empêcher mon peuple, les Néphites, de tomber entre les mains des Lamanites, leurs ennemis; et, pécheur que je suis, je n'ai pas su, autant que j'aurais dû le faire, garder les statuts et les commandements du Seigneur.

2 Deux cent soixante et seize années s'étaient écoulées, pendant le cours desquelles nous eûmes tantôt des temps de paix, et tantôt des temps de guerres cruelles et sanguinaires. Et nous voilà à la deux cent quatre-vingt-deuxième année, et ayant gardé ces plaques selon les commandements de mes pères, je les transmets à mon fils Amaron. Et je finis.

3 Et maintenant moi, Amaron, ce peu que j'écris, je l'écris dans le livre de mon père. Voici, après la trois cent vingtième année, il arriva que ce qu'il y avait de plus pervers parmi les Néphites avait été détruit, car le Seigneur ne voulut pas permettre que les paroles, annoncées à nos pères, ne s'accomplissent pas, savoir : Si vous ne gardez point mes commandements, vous ne prospérerez point dans ce pays. C'est pourquoi le Seigneur les a châtiés par de grands jugements. Toutefois, il a épargné les justes, et les a délivrés des mains de leurs ennemis pour qu'ils ne périssent pas. Et j'ai donné les annales à mon frère Chémish.

4 Maintenant moi, Chémish, j'écris dans le même livre le peu que j'ai à dire. J'ai vu que les derniers mots écrits par mon frère, étaient écrits de sa propre main; et il les a écrits le jour même où il me les a donnés. C'est ainsi que nous gardons les annales, selon les commandements de nos pères. Et je cesse.

5 Moi, Abinadom, je suis le fils de Chémish. J'ai vu beaucoup de guerres et de contentions entre mon peuple, les

Néphites, et les Lamanites. De mon épée, j'ai tué plusieurs Lamanites en défendant mes frères. Voici, les annales de ce peuple, gravées sur des plaques, sont gardées par les rois de générations en générations. Et comme je ne connais aucune révélation ou prophétie qui n'aient été écrites, ce qui a été écrit est suffisant. Et je cesse.
6 Je suis Amalecki, fils d'Abinadom. Je vous dirai quelque chose touchant Mosiah, qui fut établi roi sur le pays de Zarahemla. Il fut averti par le Seigneur de quitter le pays de Néphi, et de prendre avec lui tous ceux qui voudraient écouter la voix du Seigneur, et de se rendre dans le désert. Il fit ce que le Seigneur lui commanda. Ils quittèrent donc le pays, et s'en allèrent dans le désert, lui et tous ceux qui voulaient écouter la voix du Seigneur. Et l'esprit de prédication et de prophétie les conduisait. Ils étaient incessamment repris par la parole de Dieu, et guidés par le pouvoir de son bras à travers le désert, jusqu'à ce qu'ils arrivèrent dans le pays appelé le Zarahemla. Ils y trouvèrent un peuple, nommé le peuple de Zarahemla, qui fut ravi de joie, de même que leur roi, Zarahemla, de ce que le Seigneur leur avait envoyé le peuple de Mosiah, ayant les plaques d'airain contenant les annales des Juifs.
7 Ce fut alors que Mosiah connut que le peuple de Zarahemla avait quitté Jérusalem au temps où Sédécias, roi de Juda, avait été emmené captif à Babylone. Il avait voyagé dans le désert, conduit par la main de Dieu à travers les grandes eaux, jusqu'au pays où Mosiah le découvrit; pays qu'il habitait depuis ce temps-là. A ce moment, ce peuple était extrêmement nombreux. Cependant, il avait eu plusieurs guerres et de graves contentions, dans lesquelles, de temps à autre, beaucoup de gens avaient péri. Son langage s'était corrompu; il n'avait point apporté d'annales avec lui; il niait l'existence de son Créateur; et ni Mosiah ni son peuple ne pouvaient comprendre sa langue.
8 Mais Mosiah apprit à ce peuple sa propre langue; et quand il la connut, il fut possible à Zarahemla de donner, d'après sa mémoire, la généalogie de ses pères. Elle est écrite, mais non pas sur ces plaques.
9 Il arriva, alors, que les deux peuples de Zarahemla et de Mosiah s'unirent, et Mosiah fut choisi pour leur roi. Pendant son règne, une grande pierre couverte d'inscriptions lui fut apportée; et par le don et le pouvoir de Dieu il interpréta ces caractères.
10 Ils donnaient l'histoire d'un homme, appelé Coriantumur, ainsi que le récit de l'extermination de son peuple. Coriantumur avait été découvert par les peuples de Zara-

hemla, parmi lesquels il avait vécu pendant neuf lunes. Ces caractères disaient aussi quelque chose de ses pères, qui étaient venus de la Tour, au temps où le Seigneur confondit la langue du peuple. Et son peuple avait justement encouru de terribles châtiments de la part du Seigneur, et leurs ossements sont à cette heure disséminés sur toute la surface de la terre, dans le Nord.

11 Voici, moi, Amalecki, je pris naissance pendant le règne de Mosiah, que j'ai vu mourir. Benjamin, son fils, lui succéda. Et ce fut sous son règne qu'une cruelle guerre éclata, entre les Néphites et les Lamanites, dans laquelle il y eut de part et d'autre beaucoup de sang répandu. Mais les Néphites obtinrent des avantages signalés sur ceux-ci, de telle sorte que le roi Benjamin finit par les chasser complétement du pays de Zarahemla.

12 Je commençais à vieillir sans avoir eu d'enfants. Mais sachant que le roi Benjamin était un homme juste devant le Seigneur, je lui remis les plaques, et j'exhorte tout homme de venir à Dieu, le Très-Saint d'Israël, de croire aux prophéties, aux révélations, au ministère des anges, au don des langues, au don d'interprétation des langues, et à tout ce qui est bon ; car tout ce qui est bon vient du Seigneur, et tout ce qui est mal de Satan.

13 Et maintenant, mes frères bien-aimés, je désire que vous veniez à Christ, qui est le Très-Saint d'Israël, et que vous preniez part à son salut et au pouvoir de sa rédemption. Oui, venez à lui ; donnez-lui vos âmes en offrande; jeûnez, priez, et persévérez jusqu'à la fin ; et aussi vrai que le Seigneur vit, vous serez sauvés.

14 Je dois, maintenant, vous parler d'un certain nombre d'hommes qui s'en furent dans le désert pour retourner au pays de Néphi ; car beaucoup parmi eux désiraient posséder le pays de leur héritage. Leur chef, qui était un homme fort et robuste, plein d'obstination, provoqua une querelle parmi eux ; et ils s'entre-tuèrent dans le désert, excepté cinquante qui regagnèrent le pays de Zarahemla.

15 Et en ayant rassemblé un nombre considérable d'autres, ils s'en allèrent de nouveau dans le désert. Mon frère partit avec eux. Et depuis lors, je n'ai plus reçu de leurs nouvelles. — Etant prêt à descendre dans la tombe, et ces plaques étant remplies, je cesse d'écrire.

LES PAROLES DE MORMON.

---

1 A la veille de transmettre à mon fils Moroni les annales que, moi, Mormon, j'ai écrites, je dois dire que j'ai été témoin de presque l'entière extermination de mon peuple, les Néphites. C'est quelques centaines d'années après l'avénement du Christ, que je remets ces annales entre les mains de mon fils. Probablement il verra la destruction complète de mon peuple; mais je prie Dieu qu'il lui accorde de survivre pour en écrire quelque chose, et rapporter ce qu'il saura du Christ, en vue de leur être utile un jour à venir.

2 Je m'en vais, maintenant, dire quelque chose sur ce que j'ai écrit. Or, j'avais fait un abrégé des plaques de Néphi, jusqu'au temps où régnait le roi Benjamin, dont a parlé Amalecki. Je cherchai dans les annales qui m'avaient été transmises, et je trouvai les plaques contenant le court récit des prophètes, à partir de Jacob jusqu'au règne de ce roi Benjamin, ainsi qu'un grand nombre des paroles de Néphi. Et je me complus dans ces choses, qui contenaient des prophéties sur l'avénement du Christ. Mes pères ont connu que beaucoup de ces prophéties s'étaient accomplies; et je sais aussi que tout ce qui a été prophétisé sur nous jusqu'à ce jour a été accompli; et je sais encore, et en toute vérité, que tout ce qui concerne l'avenir s'accomplira également. C'est pourquoi je prends de préférence ces choses, que je tire des plaques de Néphi, pour terminer mes annales; et je ne puis écrire la centième partie de l'histoire de mon peuple.

3 Voici, je prendrai ces plaques, qui contiennent ces prophéties et ces révélations, et je les mettrai avec le reste de mes annales; car elles me sont choses précieuses, et je sais qu'elles le seront aussi pour mes frères. Et je le fais dans un sage dessein, car cela m'est indiqué par l'Esprit du Seigneur qui est en moi. Cependant je ne sais pas toutes choses; mais le Seigneur connaît toutes les choses à venir. Et il me pousse à faire selon sa volonté. Et ma prière à Dieu pour mes frères, est, qu'encore une fois, ils puissent revenir à la connaissance de Dieu, et à la rédemption du Christ, pour qu'ils redeviennent un peuple agréable.

4 Maintenant, moi, Mormon, je vais finir mes annales, que je prends des plaques de Néphi. Et je le fais selon la connaissance et l'intelligence que je tiens de Dieu.—Donc,

après qu'Amalecki eut remis les plaques entre les mains du roi Benjamin, il les réunit à celles qui contenaient les annales transmises par les rois, de génération en génération, jusqu'au temps de ce roi Benjamin. Et du roi Benjamin elles étaient venues, toujours de génération en génération, jusqu'en mes mains. Et moi, Mormon, je prie Dieu qu'elles soient conservées désormais; et je sais qu'elles le seront, car de grandes choses y sont écrites, par lesquelles mes peuples et leurs frères seront jugés au grand et dernier jour, selon la parole du Seigneur, qu'elles contiennent.

5 Maintenant, du temps de ce roi Benjamin, il y eut parmi son peuple quelques dissensions; et il arriva aussi que les Lamanites vinrent en armes du pays de Néphi, pour combattre son peuple. Alors, le roi Benjamin rassembla ses armées pour les leur opposer, combattant, lui-même, de son propre bras, armé de l'épée de Laban; il défit, par la puissance du Seigneur, et tua plusieurs milliers de Lamanites; et il continua la guerre jusqu'à ce qu'il les eut entièrement chassés du pays de son héritage.

6 Il parut alors de faux christs, mais on parvint à leur fermer la bouche, et à les punir selon leurs crimes; il y eut aussi de faux prophètes, de faux prédicateurs, de faux docteurs répandus parmi le peuple, et ils furent punis selon leurs crimes; il y eut aussi de nombreuses contentions et bien des dissensions même parmi les Lamanites; mais le roi Benjamin, aidé des saints prophètes qui étaient parmi son peuple (car le roi Benjamin était un saint homme, régnant en justice sur son peuple; et il y avait beaucoup d'hommes saints dans le pays, qui prêchaient la parole de Dieu avec puissance et autorité, parlant avec une grande sévérité, à cause de l'obstination du peuple); le roi Benjamin, avec leur aide, sa force corporelle et ses facultés spirituelles, unies à celles des prophètes, parvint à rétablir la paix dans le pays.

LIVRE DE MOSIAH.

CHAPITRE I.

1 Depuis, il n'y eut plus de contentions dans tout le pays de Zarahemla, parmi tout le peuple du roi Benjamin; de

sorte que ce roi passa le reste de ses jours dans une paix permanente. Il avait trois fils, qu'il appelait Mosiah, Hélorum et Hélaman. Il les fit instruire dans la langue de ses pères, afin qu'ils devinssent des hommes d'intelligence, propres à la connaissance des prophéties qui avaient été annoncées par leurs pères, et révélées par le Seigneur. Et il les instruisit aussi touchant les annales qui étaient gravées sur les plaques d'airain, leur disant : Je souhaite, mes fils, que vous vous souveniez que, sans ces plaques qui contiennent ces annales et ces commandements, nous serions maintenant dans l'ignorance des mystères de Dieu. Car il était impossible que notre père Léhi se souvînt de ces choses, et les enseignât à ses enfants, sans l'aide de ces plaques. Instruit dans la langue des Égyptiens, il a pu lire ces caractères gravés, et les apprendre à ses enfants, afin que ceux-ci pussent, à leur tour, les apprendre aux leurs, et accomplir ainsi les commandements de Dieu jusqu'à nos jours. Je vous le dis, mes fils, sans ces annales, qui ont été écrites et conservées par la main de Dieu, pour que nous puissions les lire et comprendre les mystères de Dieu, et avoir toujours sous les yeux ses commandements, nos pères mêmes seraient dégénérés et tombés dans l'incrédulité, et nous serions devenus semblables aux Lamanites, qui sont ignorants de ces choses ; et qui, à cause des fausses traditions de leurs ancêtres, ne les croient pas, même quand elles leur sont enseignées. Oh! mes fils, puissiez-vous vous rappeler la vérité de ces paroles et de ces annales! Et encore les plaques de Néphi, où sont gravées les annales et les paroles de nos pères depuis le temps où ils quittèrent Jérusalem jusqu'à ce jour, sont également vraies ; et leur vérité est facile à reconnaître, car nous les avons sous les yeux. Je souhaite donc, mes fils, que vous n'oubliiez point de les rechercher avec diligence, pour que vous puissiez en profiter, et que vous observiez les commandements de Dieu, afin de prospérer dans le pays, selon les promesses que le Seigneur a faites à nos pères. — Et le roi Benjamin enseignait beaucoup d'autres choses à ses fils, qui ne sont point écrites dans ce livre.

2 Et quand le roi Benjamin eut fini de donner ses instructions à ses fils, il était vieux, et il sentait qu'il lui fallait suivre la voie que suit toute la terre. C'est pourquoi il jugea qu'il était opportun de conférer le royaume à un de ses fils. Ainsi, il fit venir Mosiah et lui tint ce langage : Mon fils, je désire de vous que vous proclamiez partout dans ce pays, au peuple de Zarahemla et de Mosiah, habitant ce pays, d'avoir à se rassembler. Car demain j'annoncerai à mon

peuple, de ma propre bouche, que tu es roi et gouverneur de ce peuple que le Seigneur, notre Dieu, nous a confié. Et de plus, je lui donnerai un nom qui le distinguera de tout autre, parmi ceux que le Seigneur Dieu a emmenés de Jérusalem. Et j'agis ainsi parce qu'il a été fidèle à garder les commandements du Seigneur; et ce nom ne lui sera jamais retiré, à moins qu'il ne transgresse la loi. Et j'ajoute que s'il arrive que ce peuple, si hautement favorisé du Seigneur, tombe dans la transgression et devienne un peuple pervers et adultère, il serait abandonné du Seigneur, s'affaiblirait, à l'égal de ses frères, et ne serait plus conservé par son pouvoir incomparable et miraculeux, ainsi qu'il en a été de nos pères jusqu'à présent. Car, sachez-le, si Dieu n'avait étendu son bras protecteur sur eux, ils seraient infailliblement tombés entre les mains des Lamanites pour être la victime de leur haine.

3 Après avoir ainsi parlé à son fils, il lui fit connaître toutes les affaires du royaume. Et il lui donna ses ordres touchant les annales gravées sur les plaques d'airain, et aussi touchant les plaques de Néphi, l'épée de Laban, et la boule-directrice, qui avait conduit nos pères à travers le désert, laquelle avait été faite par la main du Seigneur pour les guider, en raison de l'attention et de la diligence qu'ils lui portaient. Ce qui faisait que, quand ils étaient infidèles, ils cessaient d'être prospères, et loin d'avancer dans le voyage, ils reculaient et encouraient l'indignation de Dieu : aussi furent-ils souvent frappés de famine et de graves afflictions, pour être ramenés au souvenir de leur devoir.

4 Mosiah partit et fit ce que son père lui avait commandé. Il annonça à tout le peuple du pays de Zarahemla qu'il fallait qu'il se rassemblât et qu'il montât au temple pour entendre ce que son père avait à leur dire.

5 Et le peuple, après avoir eu connaissance de la proclamation faite dans tout le pays, se rassembla de toutes parts, et monta au temple pour y entendre les paroles du roi Benjamin. Et le peuple était si nombreux qu'on n'en fit pas le dénombrement, car il s'était beaucoup multiplié dans le pays. Ils prirent avec eux les prémices de leurs troupeaux pour les offrir en sacrifices et en holocaustes, d'après la loi de Moïse, et pour rendre grâces au Seigneur leur Dieu qui les avait tirés du pays de Jérusalem et les avait délivrés des mains de leurs ennemis; qui leur avait donné des hommes justes pour les diriger, et pour roi un homme de sainteté; qui avait procuré la paix dans le pays de Zarahemla, et leur avait enseigné à garder les commmandements de Dieu,

afin d'être remplis de joie et d'amour envers Dieu et envers tous les hommes.
6 Arrivés au temple, ils dressèrent leurs tentes à l'entour, chaque homme avec sa famille, comprenant sa femme, ses fils, ses filles, leurs fils et leurs filles, depuis l'aîné jusqu'au plus jeune; et chaque famille à part. Et les tentes furent dressées de manière à ce que la porte fît face au temple, afin que les familles pussent rester sous leurs tentes et écouter de là les paroles du roi Benjamin. Car la multitude était si grande qu'il eût été impossible au roi de les haranguer dans l'intérieur du temple. C'est pourquoi il avait fait élever une tour pour que ses peuples entendissent ses paroles.
7 Et il leur parlait du haut de cette tour. Mais comme la parole ne pouvait parvenir à chacun, à cause de leur nombre considérable, il fit écrire ce qu'il leur avait dit et l'envoya à ceux qui n'étaient point à la portée de sa voix. Et voici ce qu'il leur avait fait écrire : Mes frères, qui vous êtes rassemblés pour entendre ce que j'ai à vous dire en ce jour, je ne vous ai point ordonné de venir ici pour que vous tourniez mes paroles en dérision, mais pour que vous me prêtiez votre attention, pour que vos oreilles entendent, que vos cœurs comprennent, et que les mystères de Dieu soient dévoilés à vos esprits; je ne vous ai point ordonné de venir pour que vous ayez crainte de moi, ou que vous pensiez que j'aie de moi l'opinion d'être plus qu'un mortel. Car, comme vous, je suis soumis à toutes les infirmités du corps et de l'âme; seulement, j'ai été choisi par vous et sacré par mon père, et Dieu m'a permis d'être votre gouverneur, votre roi; il m'a préservé, par sa protection sans pareille, pour vous servir de toutes les forces de l'esprit et du pouvoir qu'il m'a accordés; ainsi, comme il a permis que je consacre ma vie à votre service jusqu'à ce moment; que je n'ai recherché de vous ni or, ni argent, ni aucune espèce de richesses; que je n'ai point souffert que vous fussiez renfermés dans des donjons, ni que l'un de vous devînt l'esclave de l'autre, ou que vous commettiez des meurtres, des vols, des pillages ou des adultères; que je n'ai point toléré la moindre transgression, mais que je vous ai enseigné à garder les commandements du Seigneur en tout ce qu'il a ordonné; et que j'ai travaillé de mes propres mains pour vous servir, et ne point vous accabler d'impôts, et vous décharger de tout ce qui pourrait vous être lourd à porter; et de ces choses, vous en êtes les témoins aujourd'hui. Je ne les ai point faites pour en tirer vanité, et je ne vous en parle point pour vous accuser; mais je vous dis ceci pour que

vous sachiez que je puis, en ce jour, répondre d'une conscience pure devant Dieu. Je vous ai dit que j'ai passé ma vie à vous servir, non par vanité, car je ne faisais que servir Dieu. Or, si je vous dis ces choses, c'est pour vous enseigner la sagesse; c'est pour vous apprendre qu'en servant vos semblables, c'est Dieu seulement que vous servez. Vous m'avez appelé votre roi; et si moi, votre roi, je travaille pour vous servir, ne devez-vous pas vous efforcer à vous servir mutuellement les uns les autres? Si moi, que vous appelez votre roi, qui ai passé mes jours à votre service, et au service de Dieu, je mérite votre reconnaissance, combien plus n'en devez-vous pas à votre père céleste? Je vous le dis, mes frères, si vous rendiez à ce Dieu qui vous a créés, qui vous garde et vous conserve, qui vous donne la joie et établit la paix parmi vous, si vous rendiez à ce Dieu les louanges et les remerciements de toute la force de votre âme; oui, si vous serviez celui qui vous a créés dès le commencement, qui vous conserve chaque jour, en vous prêtant le souffle qui vous fait vivre et qui vous anime, pour que vous agissiez selon vos volontés, vous soutenant dans tous vos instants; je le dis, le serviriez-vous de toute votre âme, vous ne seriez encore que de vains serviteurs. Sachez-le, ce qu'il vous demande, c'est que vous gardiez ses commandements; car il a promis que si vous êtes exacts à les garder, vous serez bénis dans ce pays. Il est invariable dans ses paroles, c'est pourquoi si vous gardez ses commandements, il vous bénira et vous prospérerez.

8 En premier lieu, il vous a créés, il vous a donné la vie, dont vous lui êtes redevables. En second lieu, il demande de vous que vous fassiez ce qu'il vous a commandé; et si vous le faites, la bénédiction se répand immédiatement sur vos têtes. Il vous aura donc payés. Et vous lui êtes encore redevables, vous l'êtes et vous le serez à tout jamais. Aussi, de quoi tireriez-vous vanité? Maintenant, je vous le demande, que pourriez-vous dire pour vous-mêmes? Je vous dis, rien. Vous ne pouvez pas même dire que vous valez la poussière de la terre. Vous êtes bien nés de la poussière de la terre, mais elle appartient à celui qui vous a créés.

9 Et moi, moi-même, que vous appelez votre roi, je ne vaux pas plus que vous, car, comme vous, je ne suis que poussière. Et vous voyez que je suis vieux, prêt à rendre à la terre cette forme mortelle. Or, ainsi que je vous le disais, je vous ai servis, marchant devant Dieu avec une conscience nette. Et je vous ai fait rassembler aujourd'hui, pour que je sois trouvé sans blâme et que votre sang ne retombe pas sur moi, quand je comparaîtrai devant Dieu pour

en être jugé touchant les choses qu'il m'a commandées relativement à vous. Oui, je vous ai fait rassembler pour rendre mes vêtements purs de votre sang, à ce moment où je suis à la veille de descendre dans la tombe, afin d'y pouvoir descendre en paix, et que mon esprit immortel puisse, réuni aux chœurs célestes, chanter les louanges d'un Dieu juste. Enfin, je vous ai convoqués pour vous annoncer que je ne puis plus longtemps rester votre instructeur et votre roi; car, même en ce moment, tout mon corps tremble pendant que je suis à vous parler; mais le Seigneur Dieu me soutient en me permettant de parler et en me commandant de proclamer aujourd'hui mon fils Mosiah comme votre roi et votre gouverneur.
10 Et maintenant, mes frères, je souhaiterais que vous
fissiez toujours ce que vous avez fait jusqu'à présent. Ainsi, comme vous avez gardé mes commandements et les commandements de mon père, qui vous ont fait prospérer et qui vous ont préservés de vos ennemis, de même, si vous observez les commandements de mon fils ou les commandements de Dieu qu'il vous délivrera, vous serez prospères dans le pays, et vos ennemis n'auront aucun pouvoir sur vous. Mais, ô mon peuple, gardez-vous d'avoir des contentions parmi vous, et n'obéissez point à l'esprit malin, dont vous a parlé mon père Mosiah; il y a une malédiction prononcée contre celui qui se livre à cet esprit; car, s'il se livre à lui, qu'il lui obéisse, qu'il reste et meure dans ses péchés, il entraîne la damnation de son âme. Pour gages, il reçoit la punition éternelle, ayant, avec connaissance, violé la loi de Dieu. Il n'en est pas un parmi vous, si ce n'est vos petits enfants, qui n'ait été enseigné sur ces choses, qui ne sache qu'il est éternellement redevable à son père céleste de ce qu'il a et de ce qu'il est; qui n'ait, également, été enseigné sur les prophéties des saints prophètes, contenues dans les annales, même jusqu'au temps où notre père Léhi sortit de Jérusalem, ainsi que sur tout ce qu'ont annoncé nos pères jusqu'à ce jour. Et ce qu'ils ont annoncé, c'est ce que le Seigneur leur a commandé; c'est pourquoi, ils sont justes et vrais.
11 Si donc, mes frères, après avoir connu toutes ces
choses, vous transgressez et faites le contraire de ce qui a été dit, alors vous vous éloignez de l'Esprit du Seigneur, et il ne peut trouver en vous les moyens de vous guider dans les sentiers de la sagesse, pour vous bénir, vous faire prospérer et vous conserver. Je vous déclare que l'homme qui agit de la sorte se dresse en rébellion ouverte contre Dieu. Il se livre et obéit à l'esprit malin, il devient ennemi de

toute justice, et le Seigneur n'a point de place en lui; car le Seigneur n'habite point les temples profanés. C'est pourquoi, si cet homme ne se repent pas, s'il reste et meurt l'ennemi de Dieu, les exigences de la justice divine éveilleront son âme immortelle à la conscience vive de son crime, qui lui inspirera le désir de se tenir éloigné de la présence du Seigneur; et son âme sera remplie de son crime, de peines et d'angoisses, semblables à un feu inextinguible dont les flammes montent d'éternité en éternité. Et je vous déclare que la miséricorde n'aura aucun droit sur cet homme, de sorte que sa destinée finale est de subir des tourments éternels.

12 O vous tous, hommes d'âge, vous, jeunes hommes, et vous aussi, petits enfants qui pouvez comprendre mes paroles (car je vous ai parlé simplement, afin que vous puissiez comprendre), je désire que vous soyez portés à vous souvenir de la terrible situation de ceux qui tombent en transgression, et que vous méditiez aussi sur l'état de bonheur et de bénédictions dont jouissent ceux qui suivent les commandements de Dieu. Car, sachez-le, ils sont bénis en toutes choses, tant temporelles que spirituelles; et s'ils restent fidèles jusqu'à la fin, ils sont reçus dans le ciel, pour y habiter avec Dieu, dans un état de félicité sans fin. Oh! souvenez-vous, souvenez-vous que ces choses sont vraies, car le Seigneur Dieu les a déclarées.

13 Et encore, mes frères, prêtez-moi votre attention; j'ai d'autres choses à vous dire. C'est des choses futures que j'ai à vous entretenir, lesquelles m'ont été dévoilées par un ange de Dieu. Il m'a dit : Eveille-toi, et je m'éveillai, et je le vis devant moi. Et il me dit : Ecoute ce que j'ai à t'apprendre, car ce sont de bonnes et joyeuses nouvelles que je viens t'annoncer. Le Seigneur a exaucé tes prières et a jugé ta justice. Il m'a envoyé pour te déclarer que tu peux te réjouir, et pour que tu annonces à ton peuple que lui, aussi, doit être pénétré de joie : car voici, le temps arrive et n'est pas éloigné, où le Seigneur tout-puissant qui règne, qui fut et qui est de toute éternité en toute éternité, descendra du ciel, avec gloire et puissance, au milieu des enfants des hommes. Il se revêtira d'un tabernacle de terre, il ira parmi les hommes opérant de grands miracles, guérissant les malades, ressuscitant les morts, faisant marcher les boiteux, rendant la vue aux aveugles et l'ouïe aux sourds, et guérissant toutes sortes de maladies; et il chassera les démons et les esprits immondes qui habitent le cœur des enfants des hommes. Il subira des tentations, il souffrira les douleurs du corps, la faim, la soif et la fatigue, plus qu'un homme ne peut endurer, sans en mourir; car son sang coulera par

tous ses pores, et ses angoisses seront grandes à cause des iniquités et des abominations de son peuple. Il sera appelé Jésus-Christ, le Fils de Dieu, Père du ciel et de la terre, créateur de toutes choses dès le commencement; et le nom de sa mère sera Marie. Et voici, il viendra aux siens afin que les enfants des hommes puissent prendre part au salut, par la foi en son nom. Et, bien qu'il en soit ainsi, ils le prendront pour un homme, et ils le diront possédé du démon, et ils le fouetteront et le crucifieront. Et il ressuscitera de la mort le troisième jour; et il se tient pour juger le monde. Et toutes ces choses adviennent pour qu'un juste jugement arrive sur les enfants des hommes. Par son sang seront expiés les péchés de ceux qui sont tombés par le péché d'Adam, lesquels, étant morts sans avoir connu la volonté de Dieu, ont péché par ignorance.
14 Mais malheur, malheur à celui qui sait qu'il est rebelle
à Dieu! car le salut n'est pas pour lui, à moins qu'il ne l'obtienne par son repentir et sa foi dans le Seigneur Jésus-Christ. Et le Seigneur Dieu a envoyé ses saints prophètes parmi tous les enfants des hommes pour déclarer ces choses à toutes familles, nations et langues, afin que quiconque croira en Christ, qui doit venir, puisse recevoir la rémission de ses péchés et être comblé de joie, comme si déjà il était sur la terre. Cependant, le Seigneur Dieu a vu que son peuple était un peuple opiniâtre, et il lui a donné une loi, la loi de Moïse. Et il lui a montré un grand nombre de signes, il a fait des miracles, et il lui a donné des symboles et des figures touchant son avénement. Les saints prophètes en ont parlé, mais il ne laissait pas de s'endurcir dans son cœur, ne comprenant pas que la loi de Moïse ne sert en rien pour le salut, si ce n'est par l'expiation du sang de Jésus-Christ. Et même, si les petits enfants étaient susceptibles de pécher, ils ne pourraient être sauvés. Mais je vous déclare qu'ils sont bénis; car, de même qu'ils sont déchus en Adam ou par nature, de même le sang de Jésus-Christ expie leurs péchés.
15 Et je vous dis, en outre, que, pour le salut des enfants
des hommes, il n'est point d'autre voie ni d'autre nom que le seul nom du Christ, le Seigneur tout-puissant, car il juge et son jugement est juste, et le petit enfant, qui meurt dans son bas âge, ne périt pas. Mais les hommes abreuvent leurs âmes de damnation, à moins qu'ils ne s'humilient et ne deviennent comme de petits enfants, et qu'ils ne croient que le salut a été, est, et sera dans le sang et par le sang expiatoire du Christ, le Seigneur tout-puissant; car l'homme, par sa nature, est l'ennemi de Dieu; il l'est depuis la chute d'A-

dam, et il le sera toujours et à toujours, à moins qu'il ne se rende aux inspirations du Saint-Esprit, qu'il ne se dépouille de l'homme de nature, et ne devienne un saint par l'expiation du Christ, le Seigneur; et que, semblable à un petit enfant, soumis, humble, modeste, patient, plein d'amour, il n'acquiesce aux choses que le Seigneur lui infligera, à l'égal d'un enfant qui se soumet à son père.

16 Et de plus, je vous déclare que le temps viendra où la connaissance d'un Sauveur sera répandue parmi toutes les nations, familles, langues et peuples; et quand ce temps sera venu, nul ne sera sans tache devant Dieu, si ce n'est les petits enfants, que par le repentir et la foi dans le nom du Seigneur Dieu tout-puissant. Et même, en ce temps-là, quand tu auras annoncé à ton peuple les choses que le Seigneur t'a ordonnées, même alors ils ne seront point sans reproches devant Dieu, si ce n'est en vertu des paroles que j'ai dites.

17 Je viens de vous annoncer ce que le Seigneur Dieu m'a ordonné. Et ainsi dit le Seigneur: Ceci restera comme un témoignage éclatant contre ce peuple, au jour du jugement, quand tout homme sera jugé selon ses œuvres, quelles qu'elles soient, bonnes ou mauvaises. Si elles sont mauvaises, leurs auteurs seront confinés dans la vue de leurs propres crimes et de leurs abominations, qui les accablera, qui les portera à s'éloigner de la présence du Seigneur, dans un état de misère et de châtiment éternel, d'où il n'y a point de retour. Ils auront ainsi abreuvé leurs âmes de damnation. Ils boiront à la coupe d'indignation de Dieu, que la justice ne saurait leur retirer, pas plus qu'elle ne pouvait faire qu'Adam ne tombât pas, quand il prenait le fruit défendu. Ainsi la miséricorde n'aurait plus, à jamais, rien à réclamer pour eux. Et leur tourment serait semblable à un étang de feu et de soufre, dont les flammes ne peuvent s'éteindre, et dont la fumée monte d'éternité en éternité. Et c'est ce que le Seigneur m'a ordonné. Amen.

CHAPITRE II.

1 Et quand le roi Benjamin eut fini d'annoncer les paroles qui lui avaient été délivrées par l'ange du Seigneur, il tourna ses regards sur la multitude, et il les vit tous tombés la face contre terre, tant la crainte du Seigneur les avait frappés; et ils se voyaient, dans leur état charnel, valant même moins

que la poussière de la terre. Et tous ils crièrent, disant : Oh ! ayez pitié, et appliquez le sang de l'expiation du Christ, pour que nous en recevions le pardon de nos péchés, et que nous soyons purifiés dans nos cœurs ; car nous croyons en Jésus-Christ, le Fils de Dieu, qui a créé le ciel et la terre, et toutes choses, et qui doit venir parmi les enfants des hommes. Et après avoir ainsi parlé, l'Esprit du Seigneur descendit sur eux, et les remplit de joie : ils avaient reçu la rémission de leurs péchés, ils avaient la paix de leurs consciences à cause de leur très grande foi en Jésus-Christ qui doit venir, suivant les paroles du roi Benjamin.

2 Et le roi Benjamin se mit à leur parler de nouveau, disant : Mes amis et mes frères, mes parents et mon peuple, je veux encore arrêter votre attention sur ce qu'il me reste à vous dire, et je souhaite que vous l'entendiez et que vous le compreniez. Si, en ce moment, la connaissance d'un Dieu bon a éveillé en vos âmes le sentiment de votre état, qui n'est qu'un état vil et déchu ; si vous êtes parvenus à connaître la bonté de Dieu, sa puissance incomparable, sa sagesse, sa patience, sa longanimité pour tous les enfants des hommes, ainsi que l'expiation préparée, dès le commencement du monde, pour donner le salut à celui qui met sa confiance dans le Seigneur, qui est diligent à suivre ses commandements et à persévérer dans la foi jusqu'à la fin de sa vie (je veux dire la vie de son corps mortel) ; or je dis, c'est celui-là qui recevra le salut par l'expiation préparée dès le commencement du monde, pour tout le genre humain qui a existé depuis la chute d'Adam, qui existe et qui existera jusqu'à la fin des temps ; et que c'est là le moyen, le seul moyen pour avoir le salut. Et il n'est pas d'autre salut que celui que je vous annonce ; de même, n'est-il point d'autres conditions par lesquelles les hommes puissent être sauvés.

3 Croyez donc en Dieu ; croyez bien qu'il existe, et que c'est lui qui a créé toutes choses dans le ciel et sur la terre : croyez qu'il est souverainement sage, souverainement puissant dans le ciel et sur la terre ; croyez que l'homme ne comprend pas tout ce que le Seigneur comprend. Croyez encore que vous devez vous repentir de vos péchés, y renoncer, vous humilier devant Dieu, et lui demander pardon en toute sincérité de cœur ; et si vous croyez toutes ces choses, alors pratiquez-les. Et maintenant, puisque vous voilà arrivés à connaître la gloire et la bonté de Dieu, que vous avez pris part à son amour, que vous en avez reçu la rémission de vos péchés, ce qui comble vos âmes de joie, je souhaiterais alors que vous gardassiez toujours le souvenir de votre propre néant, et à la fois le souvenir de la grandeur de Dieu,

de sa bonté et de sa longanimité envers vous, qui n'êtes que d'indignes créatures; et qu'invoquant chaque jour le nom du Seigneur, et vous tenant fermes dans la foi de celui qui viendra, ainsi que l'ange l'a annoncé de sa bouche, vous vous humiliiez profondément.

4 Et je vous le dis, si vous faites cela, vous serez à toujours dans la joie, vous serez remplis de l'amour de Dieu, et vous aurez toujours la rémission de vos péchés. Et vous connaîtrez de plus en plus la gloire de celui qui vous a créés, et vous croîtrez en justice et en vérité. Vous aurez extirpé de vos cœurs l'envie de vous nuire les uns aux autres, et vous vivrez dans la paix, rendant à chacun ce qui lui est dû. Et vous ne permettrez pas que la faim et la nudité atteignent vos enfants; vous ne souffrirez point qu'ils transgressent les lois de Dieu, qu'ils se livrent aux dissensions et aux querelles, qu'ils servent le diable, cause du péché, qui est cet esprit malin dont nos pères ont parlé comme l'ennemi de toute justice; mais vous leur enseignerez à marcher dans la voie de la vérité et de la sobriété, à s'entr'aimer et à s'entr'aider. Et vous-mêmes, vous porterez des secours à ceux qui en ont besoin; vous donnerez de vos biens à ceux qui n'en ont point, et vous ne laisserez point le mendiant vous supplier en vain, et ne le renverrez pas pour qu'il périsse. Il arrivera peut-être que vous direz : L'homme s'est attiré sa propre misère, c'est pourquoi je retiendrai ma main, et je ne donnerai ni pain ni vêtements qui pourraient l'empêcher de souffrir, car son châtiment est mérité. Mais, je vous dis, ô homme, que quiconque agira ainsi, aura grand sujet de se repentir; et s'il ne se repent, il périra à jamais, et perdra ses droits au royaume de Dieu. Car ne sommes-nous pas tous des mendiants? Ne dépendons-nous pas du même être, qui est Dieu, en tout ce que nous possédons, pour notre nourriture, nos vêtements, l'or, l'argent, et nos richesses en tous genres? Et à ce moment même, vous avez invoqué son nom et mendié de lui la rémission de vos péchés. Et l'avez-vous prié en vain? Non; il a versé sur vous son esprit, il a rempli vos cœurs d'allégresse, et vous en êtes devenus muets, tant elle était grande.

5 Or, si Dieu, qui vous a créés, et à qui vous êtes redevables de votre existence, de tout ce que vous possédez et de tout ce que vous êtes, vous accorde ce que vous demandez de juste, avec la foi et la croyance de le recevoir, oh! alors, combien plus ne devez-vous pas vous accorder les uns aux autres de votre subsistance selon vos nécessités? Et si vous jugez l'homme qui vous demande un secours pour ne point périr et que vous le condamniez, combien plus juste sera

votre condamnation pour avoir refusé de vos biens, lesquels ne vous appartiennent pas, mais appartiennent à Dieu, de qui vous tenez aussi la vie; et pourtant vous n'offrez point de prières, et vous ne vous repentez pas de ce que vous avez fait. Je vous dis donc, malheur à celui-là, car ses biens périront avec lui. Et en cela je m'adresse à ceux qui sont riches des biens de ce monde. Et je dis aux pauvres : Vous qui ne possédez rien, mais qui cependant possédez assez pour subsister au jour le jour; je veux dire, vous tous qui refusez au mendiant parce que vous n'avez rien, je souhaiterais que vous dissiez en vos cœurs : Je ne donne pas parce que je n'ai pas, mais si j'avais je donnerais. Si vous dites cela en vos cœurs, vous serez absous; autrement vous serez condamnés; et votre condamnation sera juste, car vous convoitez ce que vous n'avez pas reçu.

6 Or, pour mériter ce que je viens de vous dire, c'est-à-dire, pour vous conserver de jour en jour la rémission de vos péchés, et pour marcher purs devant Dieu, je souhaiterais que vous fissiez participer le pauvre à vos biens, chacun selon vos moyens, de sorte que ceux qui ont faim fussent nourris, que ceux qui sont nus fussent couverts, que les malades fussent visités et soulagés, tant spirituellement que corporellement, en raison de leurs besoins, et que vous veilliez à tout faire en sagesse et en ordre, car il n'est pas nécessaire qu'un homme coure plus vite qu'il n'a de forces. Et encore, il faut être diligent pour obtenir la récompense, c'est pour cela que tout doit être fait en ordre. Et souvenez-vous que quiconque emprunte à son voisin doit le lui rendre, selon sa promesse, sinon il commettra un péché, et il fera peut-être pécher également son voisin. Enfin, je ne puis vous indiquer tout ce qui pourrait vous entraîner au péché, car il y a tant de voies et de manières de pécher que je ne saurais les énumérer. Mais je puis vous déclarer que si vous ne veillez pas sur vous-mêmes, sur vos propres pensées, sur vos paroles et sur vos actions, et que si vous ne gardez pas les commandements de Dieu et ne persévérez pas, même jusqu'à la fin de vos jours, à croire ce que vous avez appris de l'avénement du Christ, vous périrez. Et maintenant, ô homme, souviens-toi et ne péris pas.

CHAPITRE III.

1 Et quand le roi Benjamin eut fini ce discours, il envoya

des gens au milieu de son peuple pour s'enquérir s'il croyait aux paroles qu'il lui avait annoncées. Et ils s'écrièrent tous d'une voix : Oui, nous croyons à vos paroles, et nous savons qu'assurément elles sont vraies, parce que l'Esprit du Seigneur a fait en nos cœurs un grand changement, et que nous n'avons plus le penchant au mal, mais celui de faire le bien continuellement. Et, de nous-mêmes, par la bonté infinie de Dieu, et par les manifestations de son esprit, nous avons de grandes vues sur ce qui est à venir ; et s'il était expédient, nous pourrions prophétiser de toutes choses. Et ce changement est dû à la foi que nous avons dans les choses que notre roi nous a annoncées, qui nous ont donné une si grande connaissance, que nous nous en réjouissons extrêmement. Et très volontiers nous entrerons en alliance avec notre Dieu, pour faire selon sa volonté, et obéir à ses commandements en tout ce qu'il ordonnera durant le reste de nos jours, afin de ne point attirer sur nos têtes un tourment sans fin, ainsi que l'ange l'a déclaré ; et aussi pour ne point boire à la coupe de la colère de Dieu.

2 Or, c'est là précisément ce que le roi Benjamin désirait d'eux. C'est pourquoi il leur dit : Vous avez parlé selon mes vœux, et l'alliance que vous venez de faire est une alliance juste. Et pour l'avoir faite, vous serez appelés les enfants du Christ, ses fils et ses filles : car voici, il nous a aujourd'hui engendrés spirituellement, puisque vous dites qu'un grand changement s'est opéré en vos cœurs par la foi en son nom ; vous êtes donc nés de lui, vous êtes devenus ses fils et ses filles. C'est par cela que vous êtes devenus libres, car, par nul autre moyen, vous ne sauriez être libres. Il n'est pas donné d'autre nom pour être sauvés que celui du Christ : c'est pourquoi je souhaite que vous preniez son nom ; vous tous qui êtes entrés en alliance avec Dieu, et que vous lui restiez fidèles jusqu'à la fin de vos jours. Et quiconque le fera aura sa place à la droite de Dieu, car il saura le nom par lequel il est appelé ; car il sera appelé par le nom du Christ.

3 Et quiconque ne prendra pas le nom du Christ sera appelé d'un autre nom ; c'est pourquoi, il sera placé à la gauche de Dieu. Et souvenez-vous que c'est là le nom que je désirais vous donner, lequel ne peut être effacé que pour cause de transgression ; gardez-vous donc de transgresser, pour que ce nom ne soit point effacé de vos cœurs. Je vous le dis, souvenez-vous de toujours retenir ce nom gravé dans vos cœurs, pour ne point vous trouver à la gauche de Dieu, mais pour que vous entendiez et connaissiez la voix qui vous appellera ; car, comment un homme connaîtrait-il un maître

qu'il n'a pas servi, qui lui est étranger, qui est loin de ses pensées et des désirs de son cœur? Et encore : est-ce qu'un homme prend l'âne de son voisin et le soigne? Je vous dis que non : il ne souffrira pas qu'il paisse au milieu de ses troupeaux, mais il le chassera et le repoussera. Ainsi en serait-il pour vous, si vous ne connaissiez pas le nom dont vous seriez appelés. C'est pourquoi, je désire que vous restiez fermes et inébranlables, toujours pleins de bonnes œuvres, afin que le Christ et le Seigneur Dieu tout-puissant vous scelle à lui, pour être menés au ciel, pour jouir du salut et de la vie éternelle, par la sagesse, la puissance, la justice et la miséricorde du Créateur de toutes choses au ciel et sur la terre, qui est Dieu, celui qui est au-dessus de tout. Amen.

CHAPITRE IV.

1 Et après que le roi Benjamin eut cessé de parler, il jugea convenable de prendre les noms de tous ceux qui venaient de faire alliance avec le Seigneur, pour garder ses commandements. Et il arriva que, les petits enfants exceptés, il n'y eut pas une seule âme qui n'eût fait alliance, et qui n'eût pris le nom du Christ. Et toutes ces choses ayant été faites, le roi Benjamin ayant sacré son fils roi de son peuple, lui ayant donné ses ordres touchant le royaume, ayant établi des prêtres pour enseigner le peuple, afin qu'il pût, par eux, entendre et connaître les commandements de Dieu, et être porté à se rappeler son serment, il renvoya la multitude : et chacun retourna avec sa famille à sa propre demeure.

2 Et Mosiah était âgé de trente ans quand il succéda à son père, quatre cent soixante-seize ans après la sortie de Léhi de Jérusalem. Le roi Benjamin vécut encore trois ans et mourut. Et le roi Mosiah marcha dans les voies du Seigneur, observant ses jugements et ses statuts, et gardant ses commandements en tout ce que le Seigneur lui commandait.

3 Et le roi Mosiah fit cultiver la terre par son peuple. Lui-même la cultivait, afin de n'être point à charge à son peuple, imitant son père en toutes choses. Et dans le cours de trois ans, on ne vit point de divisions parmi le peuple.

CHAPITRE V.

1 Après cette paix continue de trois ans, le roi Mosiah voulut savoir ce qu'était devenu le peuple qui était allé habiter le pays de Léhi-Néphi, ou la ville de Léhi-Néphi, car on n'en connaissait aucune nouvelle depuis leur départ du pays de Zarahemla; et le peuple, par ses importunités, tourmentait le roi Mosiah pour cela.
2 Il permit donc que seize hommes des plus vaillants partissent pour la terre de Léhi-Néphi, en vue de s'enquérir de leurs frères. Ils partirent le lendemain, ayant à leur tête un nommé Ammon, homme fort et puissant. descendant de Zarahemla. Ne sachant quelle route ils avaient à prendre pour gagner le pays de Léhi-Néphi, ils errèrent quarante jours dans le désert: Après quoi, ils arrivèrent à une colline, au nord du pays de Shilom, où ils campèrent. Alors Ammon prit avec lui trois de ses frères, Amalecki, Hélem et Hem, et ils descendirent à la terre de Néphi, où ils rencontrèrent le roi des peuples de Néphi et de Shilom. Ils furent entourés par les gardes du roi; on se saisit d'eux, on les lia, et ils furent jetés en prison. Au bout de deux jours, ils furent amenés devant le roi, qui fit rompre leurs chaînes. Ils se tinrent devant le roi, et il leur fut permis, ou plutôt il leur fut commandé de répondre aux questions qui leur seraient faites. Et le roi leur dit: Je suis Limhi, fils de Noah, qui était le fils de Zéniff, qui quitta le pays de Zarahemla pour hériter de ce pays, la terre de leurs pères, et qui fut choisi roi par son peuple. Or, je veux savoir comment vous avez été assez téméraires pour venir près des murailles de cette ville, quand, moi-même, j'étais en dehors de la porte avec mes gardes? Et si j'ai permis qu'on vous épargnât, c'est afin de vous interroger, autrement je vous aurais fait mettre à mort par mes gardes. Maintenant, vous pouvez parler.
3 Et quand Ammon vit qu'il lui était permis de parler, il s'avança, s'inclina devant le roi, et se relevant, il dit: O roi, je suis très reconnaissant envers Dieu d'avoir aujourd'hui la vie sauve, et qu'il me soit permis de parler. Je tâcherai donc de parler sans crainte, car je suis persuadé que, si j'eusse été connu de vous, vous ne m'auriez point garrotté de ces liens. Je suis Ammon, descendant de Zarahemla; et j'arrive du pays de Zarahemla pour m'enquérir de nos frères qui en furent emmenés par Zéniff.
4 Quand Limhi eut entendu ces paroles d'Ammon, il fut rempli d'une joie extrême, et dit: Me voilà donc assuré de

l'existence de mes frères du pays de Zarahemla. Je m'en réjouis en ce moment, et mon peuple demain s'en réjouira aussi. Car voici, nous sommes sous la domination des Lamanites, chargés d'impôts lourds à porter. Et maintenant, nos frères nous délivreront de cette servitude, et des mains des Lamanites; et nous serons les esclaves de nos frères, car il vaut mieux obéir aux Néphites que de payer tribut au roi des Lamanites.
5 Et le roi Limhi ordonna à ses gardes de ne plus garrotter Ammon et ses frères, et d'aller à la colline qui est au nord de Shilom, et d'amener leurs frères à la ville, afin qu'ils pussent manger, boire, et se reposer de leur voyage, car ils avaient beaucoup souffert de la faim, de la soif et de leurs fatigues.
6 Et le lendemain il convoqua son peuple au temple, pour lui communiquer ce qu'il avait à lui dire. Et quand le peuple fut rassemblé, il lui parla en ces termes: O vous, mon peuple, élevez vos cœurs et soyez consolés, car le temps est proche où nous ne serons plus assujettis à nos ennemis, malgré nos luttes fréquentes, qui toujours ont été vaines. J'ai toutefois l'espérance qu'il reste un dernier effort à faire, et qui sera efficace. Elevez donc vos cœurs, soyez remplis de joie, et mettez votre confiance en Dieu; en ce Dieu qui est le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, qui a tiré les enfants d'Israël de la terre d'Egypte, qui leur a fait traverser à pied sec la mer Rouge, qui les a nourris de manne pour qu'ils ne périssent point dans le désert, et qui a fait tant de choses pour eux. De plus, ce même Dieu a retiré nos pères de Jérusalem; il a jusqu'à ce jour conservé son peuple. Et si nous sommes asservis, c'est à cause de nos iniquités et de nos abominations. Vous êtes les témoins en ce jour, que Zéniff, qui fut roi de ce peuple, par trop de zèle pour posséder la terre de ses pères, fut trompé par l'astuce du roi Laman, qui, en traitant avec le roi Zéniff pour le mettre en possession d'une partie du pays, de la ville de Léhi-Néphi et de celle de Shilom, ainsi que des terres environnantes, ne l'a fait que pour réduire ce peuple en servitude. Nous payons, en ce moment, pour tribut au roi des Lamanites, la moitié de notre maïs, de notre orge, et même de nos grains de toute espèce, la moitié de l'accroissement de nos troupeaux et de tous nos animaux, et même la moitié de tout ce que nous possédons: le roi des Lamanites exige cela de nous, sous peine de mort. Or, n'est-ce pas onéreux? N'est-ce pas, pour nous, une grande affliction? Et n'avons-nous pas de puissants motifs de nous en lamenter? Oui, je vous dis que nous avons de grands sujets de deuil, car,

combien de nos frères n'ont-ils pas été tués! leur sang a coulé en vain; et tout cela pour nos iniquités. Car si ce peuple n'eût point transgressé, le Seigneur n'aurait point permis que tant de maux fondissent sur lui. Mais il n'a pas voulu écouter les paroles de Dieu; des contentions se sont élevées, et le sang a coulé. N'a-t-il pas mis à mort un prophète du Seigneur, un homme envoyé de Dieu, qui lui reprochait ses iniquités et ses abominations, qui prophétisait des choses à venir, celle même de l'avénement du Christ? Et parce qu'il disait que le Christ est Dieu, le père de toutes choses; et parce qu'il disait qu'il prendrait l'image de l'homme, et que ce serait l'image de l'homme tel qu'il fut créé au commencement du monde; ou, autrement, parce qu'il disait que l'homme a été créé à l'image de Dieu, et que Dieu descendrait parmi les enfants des hommes, qu'il se revêtirait de chair et de sang, qu'il viendrait sur la terre, et parce qu'il a dit tout cela, ce peuple l'a mis à mort, et il a fait beaucoup d'autres choses qui attirèrent la colère de Dieu sur lui. Qui s'étonnerait après cela de le voir dans la servitude, et de le voir frappé par de si dures afflictions? Car le Seigneur l'a dit : Je ne donnerai point assistance à mon peuple au jour de sa transgression, mais je placerai une haie sur sa voie pour l'empêcher de prospérer; et ses actions lui seront autant de pierres d'achoppement. Et il a dit encore : Si mon peuple sème l'iniquité, il en recueillera le fruit dans la tempête; et les effets en sont venimeux. Il a dit encore : Si mon peuple sème l'iniquité, il recueillera le vent d'est qui amène subitement la destruction. Et maintenant, la promesse du Seigneur est accomplie : vous voilà abattus et dans l'affliction. Mais si vous retournez au Seigneur de tout votre cœur, si vous mettez votre appui en lui, si vous le servez avec toute la diligence de votre esprit : si vous faites cela, il vous délivrera de l'esclavage, à sa volonté et selon son bon plaisir.

7 Et après que le roi Limhi eut achevé de parler à son peuple (il lui avait dit beaucoup d'autres choses dont nous ne transcrivons que fort peu en ce livre), il l'instruisit de tout ce qui concernait ses frères du pays de Zarahemla. Il montra Ammon à la multitude, et il lui fit raconter tout ce qui était arrivé à leurs frères, depuis le temps où Zéniff avait quitté le pays, jusqu'à l'époque où lui-même en était sorti. Et il leur rapporta également les derniers enseignements du roi Benjamin; et il les expliqua au peuple du roi Limhi, pour qu'il pût les comprendre. Et après qu'il eut fini, le roi Limhi congédia la multitude, qui retourna chacun à sa propre demeure.

8 Et il fit apporter les plaques devant Ammon pour qu'il les lût. Elles contenaient les annales de son peuple depuis qu'il avait quitté le pays de Zarahemla. Et dès qu'Ammon en eut pris connaissance, le roi lui demanda s'il savait interpréter les langues. Et Ammon répondit qu'il ne le pouvait. Alors le roi lui dit : Affligé des calamités de mon peuple, j'ai envoyé quarante-trois de mes hommes dans le désert, en vue de trouver le pays de Zarahemla, et de prier nos frères de nous délivrer de l'esclavage. Ils s'égarèrent et furent longtemps errants dans le désert. Et bien qu'ils fussent diligents, ils ne purent trouver le pays de Zarahemla. Ils s'en revinrent donc ici après avoir traversé un pays où il y avait bien des eaux. Et là ils découvrirent une terre couverte d'ossements d'hommes et d'animaux, et de bâtiments en ruines de toute espèce. Il avait dû être habité par un peuple aussi nombreux que le furent les armées d'Israël. Et comme témoignage de la vérité de ce qu'ils disaient, ils rapportèrent vingt-quatre plaques en or pur, couvertes de caractères gravés. Ils rapportèrent aussi des cuirasses très larges, en airain, en cuivre, bien conservées ; des épées dépourvues de leurs poignées, dont la lame était rongée par la rouille ; et il n'est personne parmi nous, qui puisse interpréter les caractères de ces plaques. C'est pour cela que je t'ai demandé si tu savais traduire. Et je te demande maintenant si tu connais quelqu'un qui puisse interpréter. Car j'ai grande envie de voir ces annales traduites dans notre propre langue ; et peut-être nous feront-elles connaître s'il existe un reste de ce peuple qui a été détruit, et d'où proviennent ces annales ; ou peut-être nous feront-elles connaître quel est ce peuple qui a été détruit ; et je désire savoir la cause de sa destruction.

9 Alors Ammon lui répondit : O roi, je puis sans doute vous indiquer un homme qui interprétera ces annales, car il possède l'instrument à l'aide duquel il peut regarder et traduire toutes les annales des temps anciens : c'est un don qu'il a reçu de Dieu. Cet instrument s'appelle *interprètes ;* et nul n'en peut faire usage à moins qu'il ne le lui soit commandé, de peur qu'en scrutant ce qu'il ne faut pas, il ne périsse. Et celui à qui il est commandé de s'en servir, on l'appelle voyant. Or, l'homme à qui il est ordonné de faire ces choses, et qui tient de Dieu ce don puissant, c'est le roi du pays de Zarahemla. Et le roi dit qu'un voyant est plus grand qu'un prophète. Et Ammon observa qu'un voyant est à la fois un révélateur et un prophète; et nul homme ne peut posséder un don plus grand à moins d'avoir la puissance de Dieu : ce qui est impossible, bien qu'il soit donné à l'homme

de recevoir de Dieu de très grands pouvoirs. Mais un voyant peut connaître le passé et l'avenir; et par les *interprètes* toutes choses lui sont révélées, ou pour mieux dire, les choses secrètes lui sont manifestées, et les choses cachées seront mises au jour et les choses inconnues lui seront dévoilées par cet instrument, sans lequel elles ne pourraient l'être. Ainsi, Dieu a pourvu l'homme des moyens d'opérer de puissants miracles par la foi, et par là, en fait un bienfaiteur à ses semblables.

10 Et quand Ammon eut cessé de parler, le roi ressentit une joie extrême et rendit grâces à Dieu, disant: Il y a sans doute un important mystère caché dans ces plaques; et ces interprètes ont été certainement préparés pour dévoiler de telles choses aux enfants des hommes. Oh! qu'elles sont merveilleuses les œuvres du Seigneur! et que sa patience envers son peuple est grande! Et combien est aveugle et ténébreuse la compréhension des enfants des hommes, car ils ne veulent pas rechercher la sagesse, et ne désirent pas être gouvernés par elle. Oui, ils ressemblent à un troupeau effaré, qui s'éloigne du berger, se disperse, est poursuivi et dévoré par les bêtes des forêts.

CHAPITRE VI.

LES ANNALES DE ZÉNIFF.

Histoire de son peuple, depuis le moment où ils quittèrent la terre de Zarahemla, jusqu'à celui où ils furent délivrés des mains des Lamanites.

1 Moi, Zéniff, j'ai appris toutes les langues des Néphites, j'ai connu le pays de Néphi, qui fut le pays du premier héritage de nos pères, et j'ai été envoyé pour épier les Lamanites et les forces qu'ils avaient, afin que notre armée puisse tomber sur eux et les détruire. Mais, en considérant ce qui régnait de juste et de bon parmi eux, je désirais qu'ils ne fussent point détruits, c'est pourquoi, j'étais en contestation avec mes frères dans le désert, et je souhaitais que notre chef entrât en alliance avec eux. Mais, comme c'était un homme dur et sanguinaire, il ordonna qu'on me fît mourir. Cependant je fus sauvé au milieu d'une grande effusion de sang, où l'on voyait le père se battre contre le père, le frère contre le frère, au point que la plus grande partie de notre

armée périt dans le désert. Et ceux de nous qui avions été épargnés, nous retournâmes au pays de Zarahemla, pour raconter ces faits aux femmes et aux enfants des morts. Malgré tout, j'avais un désir extrême de posséder le pays de nos pères, et je choisis tous ceux qui partageaient mon zèle, et nous reprîmes notre voyage à travers le désert pour nous rendre dans ce pays. Mais le Seigneur nous frappa de famine et de graves afflictions, car nous étions fort insouciants à nous souvenir de sa parole. Cependant, après avoir erré dans le désert pendant longtemps, nous campâmes au lieu même où nos frères avaient été tués, lequel était tout près du pays de nos pères.

2 J'entrai de nouveau dans la ville avec quatre de mes hommes, et je me présentai au roi pour connaître ses dispositions, et savoir de lui s'il permettrait à mon peuple de prendre paisiblement possession du pays. J'allai donc au roi, et il fit alliance avec moi, de manière que je pus posséder le pays de Léhi-Néphi, ainsi que la terre de Shilom. Il ordonna à son peuple de l'abandonner, et moi et mon peuple nous en prîmes possession. Nous commençâmes par construire des maisons, et réparer les murailles de la ville de Léhi-Néphi et de celle de Shilom. Nous ensemençâmes la terre de toutes sortes de grains, de maïs, de blé, d'orge, de néa et de shéum, et de toutes sortes de graines d'arbres à fruits. Et nous commençâmes à multiplier et à prospérer dans le pays. Cependant, l'alliance du roi Laman avec moi, en nous cédant le pays, n'avait été qu'une ruse et un stratagème pour réduire mon peuple en servitude.

3 Et après douze ans que nous habitions le pays, le roi Laman craignit que mon peuple, en devenant fort et nombreux, ne le dominât et ne l'asservît. Les Lamanites étaient idolâtres et indolents, ils ne désiraient nous réduire en servitude que pour se rassasier des travaux de nos mains, et se gorger des troupeaux de nos champs.

4 C'est pourquoi le roi Laman ayant excité son peuple contre le mien, il s'ensuivit des luttes et des guerres dans le pays. Et dans la treizième année de mon règne, lorsque mon peuple, habitant au loin vers le sud du pays de Shilom, était à faire paître et abreuver ses troupeaux, et à cultiver ses terres, une armée nombreuse de Lamanites l'assaillit, en fit un massacre, et s'empara des troupeaux et du grain qui étaient dans les champs. Et tous ceux qui ne furent point atteints, se sauvèrent jusqu'à la ville de Néphi, où ils implorèrent ma protection.

5 Alors je les armai avec des arcs, des flèches, des sabres, des cimeterres, des massues, des frondes, et de tout ce

qu'il me fut possible d'inventer en armes, et moi et mon peuple, nous sortîmes contre les Lamanites pour leur livrer bataille. Et la puissance du Seigneur étant avec nous, nous marchâmes au combat ; car, pleins du souvenir de la délivrance de nos pères, nous priâmes avec ardeur le Seigneur de nous délivrer aussi des mains de nos ennemis. Et Dieu entendit nos cris, il exauça nos prières, et nous marchâmes dans sa puissance : oui, nous allâmes contre les Lamanites, et en un jour et une nuit nous en tuâmes trois mille quarante-trois ; et nous étant mis à la poursuite des autres, nous en purgeâmes entièrement le pays. Après quoi, j'aidai moi-même de mes propres mains à ensevelir les morts, parmi lesquels, à notre grande douleur, nous comptâmes deux cent soixante et dix-neuf de nos frères.

6 Le royaume se rétablit, et la paix recommença à régner. Et je fis faire des armes de guerre de tous genres, afin de pouvoir en armer mon peuple pour le temps où les Lamanites viendraient encore nous attaquer. Je plaçai des gardes tout à l'entour du pays, pour que les Lamanites ne pussent pas tomber sur nous à l'imprévu, et nous détruire ; et ainsi, je préservai mon peuple et mes troupeaux des entreprises des Lamanites.

7 Nous possédâmes le pays de nos pères pendant plusieurs années, même vingt-deux ans. J'excitai les hommes à cultiver la terre et à l'ensemencer de toutes sortes de grains, et de fruits de toute espèce ; et les femmes, à filer, à travailler, à ouvrager, et à fabriquer des toiles fines en tous genres, ainsi que des draps de diverses sortes pour couvrir notre nudité. C'est ainsi que, bénis et heureux dans le pays, nous jouîmes d'une longue paix pendant vingt-deux ans.

8 Le roi Laman étant venu à mourir, son fils lui succéda. Et il excita son peuple à la révolte contre le mien, et il se préparait à venir nous combattre. Mais j'avais envoyé mes espions aux alentours du pays de Shemlon pour connaître leurs préparatifs, et me garder contre eux dans la crainte qu'ils ne vinssent détruire mon peuple.

9 Ils arrivèrent au nord du pays de Shilom avec leurs nombreuses armées, composées d'hommes ayant des arcs et des flèches, des épées, des cimeterres, des pierres et des frondes. Leurs têtes étaient rases, et leurs corps nus, leurs reins seuls étaient entourés d'une ceinture de cuir.

10 Je fis cacher les femmes et les enfants de mon peuple dans le désert, et je rassemblai tous mes hommes, jeunes et vieux, propres à porter les armes, pour marcher contre les Lamanites ; et je les mis en ligne, tous les hommes suivant

leur âge. Et tous, et moi-même, quoique vieux, nous marchâmes au combat, pleins de confiance dans la puissance du Seigneur.

11 Or les Lamanites, n'ayant aucune connaissance du Seigneur, ni de sa toute-puissance, ne se fiaient qu'à leur propre force. C'étaient des hommes forts, de leur propre nature, sauvages, farouches, sanguinaires, croyant à cette tradition de leurs pères : qu'ils avaient été chassés du pays de Jérusalem à cause des iniquités de leurs pères; qu'ils avaient été outragés par leurs frères alors qu'ils voyageaient dans le désert et qu'ils traversaient la mer; et qu'ils l'avaient été encore lorsqu'après avoir traversé la mer, ils habitaient la terre de leur premier héritage; et tout cela parce que Néphi, étant plus fidèle qu'eux à garder les commandements du Seigneur, avait été favorisé de Dieu; car il avait entendu ses prières et les avait exaucées, et il avait pris la direction de leur voyage à travers le désert. Et ils s'étaient irrités contre lui, parce qu'ils ne comprenaient point les voies du Seigneur; ils s'étaient irrités contre lui lorsqu'ils étaient sur les eaux, parce qu'ils endurcissaient leurs cœurs contre le Seigneur; ils s'étaient encore irrités contre lui, quand, arrivés sur la terre promise, ils lui reprochèrent de leur avoir ravi le gouvernement du peuple; et ils cherchèrent à le tuer. Enfin, ils s'étaient irrités contre lui parce qu'il partit pour le désert, selon le commandement que Dieu lui en avait donné, et parce qu'il emporta les annales gravées sur les plaques d'airain, qu'ils prétendaient leur avoir été ravies. C'est pour cela qu'ils ont enseigné à leurs enfants à nous haïr, à nous tuer, à nous voler, à nous piller, et à tout faire pour nous détruire; et c'est ainsi qu'ils ont cônçu une haine éternelle contre les enfants de Néphi. Par ce même motif, le roi Laman, à l'aide de ses supercheries, de ses stratagèmes, et par ses belles promesses, m'a trompé en me faisant amener mon peuple dans ce pays, pour pouvoir le détruire; oui, et nous y avons beaucoup souffert depuis bien des années.

12 Et maintenant moi, Zéniff, après avoir raconté ces choses à mon peuple, je l'ai porté, en plaçant sa confiance en Dieu, à livrer bataille aux Lamanites avec énergie, jusqu'à lutter face à face avec eux. Et c'est ainsi que nous les avons encore chassés de notre pays, après en avoir fait un si grand carnage que nous n'avons pas compté le nombre des morts.

13 Et étant revenus dans notre propre pays, mon peuple recommença à paître ses troupeaux et à cultiver la terre. Et l'âge s'étant appesanti sur moi, je laissai le royaume à un de

mes fils. Je cesse donc de parler. Et puisse le Seigneur bénir mon peuple. Amen.

CHAPITRE VII.

1 Et Zéniff laissa le royaume à Noah, un de ses fils, qui
lui succéda. Mais celui-ci ne marcha point dans les voies de
son père. Il ne garda pas les commandements de Dieu; au
contraire, il suivit les désirs de son propre cœur. Il avait
un grand nombre de femmes et de concubines; et il fut
cause que son peuple pécha et devint abominable aux yeux
du Seigneur. Oui, ils se livrèrent à la luxure et commirent
toutes sortes d'iniquités. Et le roi mit un impôt d'un cinquième sur tout ce qu'ils possédaient, un cinquième sur leur
or, leur argent, leur ziff, cuivre, airain et fer; et un cinquième aussi sur leur bétail et leurs grains; et il prélevait
tout cela pour se soutenir, lui, ses femmes, ses concubines,
ainsi que ses prêtres avec leurs femmes et leurs concubines; et de la sorte, il avait tout changé dans les affaires du
royaume. Il fit se démettre de leurs fonctions tous les prêtres qui avaient été consacrés par son père, et il les remplaça par d'autres, au cœur orgueilleux. C'est ainsi qu'ils
étaient nourris dans leur indolence, dans leur idolâtrie et
leur luxure, à l'aide des impôts dont le roi avait surchargé
son peuple; et le peuple labourait avec excès pour entretenir
l'iniquité. Et il tomba lui-même dans l'idolâtrie, car il était
trompé par les paroles vaines et flatteuses du roi et des prêtres, qui le flattaient en toutes choses.
2 Et il arriva que le roi Noah fit construire plusieurs édifices vastes et élégants, qu'il orna de superbes ouvrages en
bois, et en toutes sortes de choses précieuses, telles que l'or,
l'argent, le fer, l'airain, le ziff et le cuivre. Et il se fit aussi
construire un grand palais, avec un trône au centre, le tout
en bois rare, lequel il enrichit d'or, d'argent, et de choses
de prix. Il occupa ses ouvriers à des travaux somptueux en
bois fin, en cuivre et en airain, pour décorer l'intérieur du
temple; et les siéges destinés aux grands-prêtres, qui étaient
plus élevés que les autres siéges, furent ornés d'or pur; et
il avait fait élever en avant une balustrade qui leur servait à
reposer leurs corps et leurs bras lorsqu'ils disaient au peuple leurs vaines paroles et leurs mensonges.
3 Puis, il fit bâtir une tour auprès du temple; et elle était
si haute, que de son sommet il dominait le pays de Shilom

et de Shemlon, que possédaient les Lamanites; et sa vue s'étendait même sur toutes les terres environnantes.

4 Enfin, il fit construire de nombreux édifices dans le pays de Shilom, entre autres, une grande tour, au nord, au lieu où s'étaient réfugiés les enfants de Néphi, lorsqu'ils s'enfuirent du pays. Tel était l'usage qu'il faisait des richesses amassées avec les impôts prélevés sur son peuple.

5 Il mettait son cœur dans ses richesses, et passait ses jours dans la débauche avec ses femmes et ses concubines; et ses prêtres passaient également leur temps avec des prostituées. Il planta des vignes çà et là dans le pays; il construisit des pressoirs et fit du vin en abondance : ce qui le porta à la boisson, de même que son peuple.

6 Et il arriva que les Lamanites commencèrent à attaquer son peuple alors qu'il était en petit nombre dans les champs, faisant paître ses troupeaux, et ils en tuèrent quelques-uns. Le roi Noah envoya des gardes pour les empêcher d'entrer, mais pas en assez grand nombre, de sorte que les Lamanites les tuèrent, et emmenèrent beaucoup de troupeaux. C'est ainsi qu'ils commencèrent leurs attaques et à satisfaire leur haine.

7 Mais le roi Noah envoya son armée contre eux, et ils furent repoussés pendant quelque temps. Chargés des dépouilles des Lamanites, ils revinrent pleins de joie, le cœur exalté d'orgueil à cause de cette grande victoire, et se vantant de leurs prouesses en ces termes : Que cinquante d'entre eux suffiraient pour tenir tête à mille Lamanites. Et ils se vantaient de la sorte, prenant plaisir dans le sang, et à verser le sang de leurs frères; et c'était le fruit de la méchanceté du roi et de ses prêtres.

8 Alors vint un homme parmi eux, nommé Abinadi, allant çà et là et prophétisant: Ainsi dit le Seigneur, et voici ce qu'il m'a commandé : Allez et annoncez à ce peuple que le Seigneur a dit : Malheur à ce peuple, car j'ai vu ses abominations, ses crimes et sa luxure; et à moins qu'il ne se repente, je le visiterai dans ma colère. Je dis : à moins qu'il ne se repente, et ne revienne vers le Seigneur son Dieu, je le livrerai aux mains de ses ennemis, je le rendrai esclave; et il sera affligé par les mains de ses ennemis. Alors il saura que je suis le Seigneur son Dieu, et que je suis un Dieu jaloux, visitant les iniquités de mon peuple. Et à moins qu'il ne se repente, et ne se tourne vers le Seigneur son Dieu, il sera réduit en esclavage, sans qu'aucun le puisse délivrer, si ce n'est le Seigneur Dieu tout-puissant. Et lorsqu'il m'implorera, je serai lent à entendre ses cris. Oui, je souffrirai qu'il soit frappé et châtié par ses ennemis. Et à

moins de se repentir, de se couvrir de sacs et de cendres, et d'implorer avec ferveur le Seigneur son Dieu, je n'exaucerai point sa prière, je ne le délivrerai point de ses afflictions. Voilà ce que dit le Seigneur, et c'est là ce qu'il m'a commandé.

9 Quand Abinadi leur eut ainsi parlé, ils devinrent furieux contre lui, et cherchaient à le tuer. Mais le Seigneur le délivra de leurs mains. Et quand on eut rapporté au roi Noah les paroles qu'il avait annoncées au peuple, il s'en irrita beaucoup, disant : Quel est donc cet Abinadi, que moi et mon peuple soyons jugés par lui ? Quel est aussi ce Seigneur qui doit frapper mon peuple de si grandes afflictions ? Je vous ordonne de m'amener ici Abinadi pour que je le tue ; car ce qu'il a dit au peuple, c'est pour l'exciter à se porter les uns contre les autres, et pour susciter des contentions ; c'est pour cela que je veux le tuer. Or, le peuple étant aveuglé, endurcit son cœur contre les paroles d'Abinadi, et chercha dès lors à se saisir de lui. Et le roi Noah avait aussi endurci son cœur contre la parole du Seigneur, et il ne se repentait point de ses mauvaises actions.

10 Deux années s'étaient écoulées depuis lors, et Abinadi vint parmi eux, déguisé de manière à ne pas être reconnu. Il recommença à leur prophétiser, disant : Le Seigneur me l'a ainsi ordonné : Abinadi, va et prophétise parmi ce peuple, car il a endurci son cœur contre ma parole. Ils ne se sont point repentis de leurs crimes, c'est pourquoi, je les visiterai dans ma colère ; oui, dans ma colère furieuse je les visiterai, à cause de leurs iniquités et de leurs abominations. Oui, malheur à cette génération ! Et le Seigneur m'a dit : Etends ta main et prophétise, disant, ainsi le déclare le Seigneur : Il arrivera que cette génération, pleine d'iniquités, sera réduite en esclavage. Elle sera frappée aux joues ; elle sera chassée, tuée par des hommes, et les vautours des airs, les chiens et les bêtes sauvages en dévoreront la chair.

11 Il arrivera que la vie du roi Noah sera estimée comme un vêtement dans une fournaise ardente ; car il apprendra que je suis le Seigneur. Et je frapperai son peuple de dures afflictions, de famine et de peste ; et je lui ferai pousser des hurlements prolongés. Et de lourds fardeaux seront attachés sur leur dos, et ils seront menés comme des ânes muets.

12 Et je leur enverrai la grêle, et elle les frappera ; ils seront frappés par le vent d'est, et des insectes infesteront leurs terres et rongeront leurs grains. Et ils seront atteints par une grande peste ; et je ferai tout cela à cause de leurs iniquités et de leurs abominations.

13 Et s'ils ne se repentent point, je les exterminerai en-
tièrement de la surface de la terre. Toutefois, ils laisseront
leurs annales, que je conserverai pour d'autres nations qui
posséderont le pays ; et je ferai cela, pour dévoiler à d'au-
tres nations les abominations de ce peuple. Et Abinadi pro-
phétisa contre eux beaucoup d'autres choses.
14 Furieux contre lui, ils s'en emparèrent et le conduisi-
rent, garrotté, devant le roi, disant : Nous vous amenons
un homme qui a prophétisé des maux contre ce peuple, et
qui a dit que le Seigneur le détruirait. Il a aussi prophétisé
qu'il vous viendrait du mal ; il a dit que votre vie vaudrait
ce que vaut un vêtement dans une fournaise de feu ; et en-
core, que vous seriez comme la tige sèche des champs, qui
est renversée et foulée aux pieds des bestiaux ; que vous se-
riez comme les fleurs de chardon qui, quand elles sont
mûres, sont dispersées par le vent sur la terre ; et il a pré-
tendu que c'est le Seigneur qui l'a dit. Et il a ajouté que
tout ceci vous arrivera, à moins que vous ne vous repentiez ;
et cela à cause de vos iniquités.
15 Et maintenant, ô roi, quel grand mal avez-vous donc
fait, ou quels grands péchés votre peuple a-t-il donc com-
mis, que nous dussions être condamnés de Dieu, ou jugés
par cet homme ? Et maintenant, ô roi, voici, nous sommes
innocents ; et vous, ô roi, vous n'avez point péché ; c'est
pourquoi, cet homme a menti envers vous, et il a prophé-
tisé des mensonges. Nous sommes un peuple fort ; nous
ne serons pas réduits en esclavage ni emmenés en captivité
par nos ennemis ; et vous avez été béni dans le pays, et vous
continuerez à l'être. Voici l'homme, nous le livrons en vos
mains, pour qu'il lui soit fait ce que bon vous semblera.
16 Et le roi Noah fit jeter Abinadi en prison. Puis il or-
donna aux prêtres de se réunir pour délibérer entre eux
sur le sort de cet homme. Et ils dirent au roi : Faites-le
venir ici, que nous l'interrogions. Et le roi ordonna qu'il
leur fût amené. Et ils commencèrent à le questionner en vue
de le faire tomber dans des contradictions, afin d'avoir l'oc-
casion de l'accuser. Mais, à leur grand étonnement, il répon-
dit avec hardiesse à toutes leurs questions, et les confon-
dit dans leur interrogatoire.
17 Alors un d'entre eux lui dit : Que signifient ces pa-
roles qui sont écrites, et que nos pères ont enseignées,
savoir : Qu'ils sont beaux sur les montagnes, les pieds de
celui qui apporte de joyeuses nouvelles, qui proclame la
paix, qui annonce la bonne nouvelle du bien, qui publie le
salut, qui dit à Sion : Ton Dieu règne. Tes sentinelles élè-
veront la voix ; ils chanteront d'une voix unanime, car ils

verront œil à œil, quand le Seigneur ramènera Sion. Eclatez en joie; chantez ensemble, places vides de Jérusalem, car le Seigneur a consolé son peuple, il a racheté Jérusalem. Le Seigneur a mis à nu son bras saint au yeux de toutes les nations, et tous les bouts de la terre verront le salut de notre Dieu.

18 Alors Abinadi leur répondit : Vous êtes prêtres, vous prétendez enseigner le peuple et comprendre l'esprit de prophétie, et cependant vous désirez connaître de moi ce que signifient ces choses. Je vous le dis, malheur à vous, pour avoir perverti les voies du Seigneur. Car, si vous avez compris ces choses, vous ne les avez point enseignées : Vous avez donc perverti les voies du Seigneur. Vous ne vous êtes point appliqués à comprendre, c'est pourquoi l'intelligence vous manque. Qu'enseignez-vous donc à ce peuple? Et ils répondirent : Nous enseignons la loi de Moïse. A quoi il répliqua : Si vous enseignez la loi de Moïse, pourquoi ne l'observez-vous pas? Pourquoi mettez-vous vos cœurs dans les richesses? Pourquoi vous souiller de luxure, et épuiser vos forces avec des prostituées; pourquoi êtes-vous la cause que ce peuple pèche, à ce point que le Seigneur est obligé de m'envoyer prophétiser contre lui, oui, même des maux accablants? Ne savez-vous pas que je dis la vérité? Oui, vous savez que je dis la vérité, et vous devez trembler devant Dieu.

19 Vous serez châtiés pour vos iniquités, car vous avez dit que vous enseignez la loi de Moïse. Et que savez-vous de la loi de Moïse? La loi de Moïse donne-t-elle le salut? Qu'en dites-vous? Et ils répondirent : Le salut vient de la loi de Moïse. Mais Abinadi leur dit : Je sais que si vous gardez les commandements de Dieu vous serez sauvés, oui, si vous gardez les commandements que Dieu a donnés à Moïse sur le mont Sinaï, lui disant : Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai emmené du pays d'Egypte, de la maison de servitude. Tu n'auras d'autre Dieu que moi. Tu ne te feras aucune image gravée, ni aucun simulacre des choses qui sont au ciel ou sur la terre. Puis, Abinadi ajouta : Avez-vous fait tout ceci? Je vous dis que non : vous ne l'avez pas fait. Avez-vous enseigné au peuple d'obéir à ces commandements? Je vous dis que non : vous ne l'avez pas fait.

20 Quand le roi eut entendu ces paroles, il dit à ses prêtres : Emmenez cet insolent, et qu'il meure; car qu'avons-nous à faire avec lui, c'est un insensé. Et ils s'avancèrent vers lui et cherchèrent à s'en saisir. Mais il les repoussa, en disant : Gardez-vous de me toucher, car si vous mettez les mains sur moi, Dieu vous frappera. Je ne vous ai point encore annoncé le message dont Dieu m'a chargé, et je ne

vous ai point, non plus, répondu à ce que vous m'avez demandé. C'est pourquoi Dieu ne souffrira pas que je meure maintenant. Il faut que j'accomplisse les commandements de Dieu. Et parce que je vous ai dit la vérité, vous êtes irrités contre moi; et parce que je vous ai annoncé la parole de Dieu, vous m'avez jugé un insensé.

21 Et quand Abinadi eut prononcé ces paroles, personne n'osa mettre la main sur lui, car l'Esprit de Dieu était en lui, et son visage brillait d'un éclat semblable à celui de Moïse lorsqu'il parlait avec le Seigneur sur le mont Sinaï. Et ce qu'il avait dit, c'était par le pouvoir et par l'autorité qui viennent de Dieu; et il continuait en disant: Vous voyez que vous ne pouvez me faire mourir. Je vais donc finir mon message. Je m'aperçois que la vérité que je vous annonce touchant vos iniquités vous perce le cœur; et je vois que mes paroles vous étonnent, tout en vous remplissant de stupeur et de colère. Mais je vais finir mon message; et alors qu'importe ce que je devienne, si j'obtiens le salut. Et je vous déclare que le traitement que vous me réservez sera comme un type et un symbole des choses futures. Et maintenant, je vais vous lire le reste des commandements de Dieu, car je m'aperçois qu'ils ne sont point écrits dans vos cœurs; et que vous n'avez employé la majeure partie de vos jours qu'à étudier et enseigner l'iniquité.

22 Vous vous souvenez que j'ai dit : Tu ne feras aucune image gravée, ou aucun simulacre des choses qui sont au ciel ou sur la terre ou dans les eaux; tu ne te courberas point devant eux, ni ne les serviras, car moi, le Seigneur ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, punissant les iniquités des pères sur les enfants, même jusqu'à la troisième et la quatrième génération de ceux qui me haïssent; mais accordant ma miséricorde à des milliers de ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements. Tu ne prendras point le nom du Seigneur ton Dieu en vain, car le Seigneur ne tiendra pas pour innocent celui qui prend son nom en vain. Souviens-toi du jour du sabbat, pour le sanctifier. Tu travailleras six jours et feras tous tes ouvrages, mais le septième, le sabbat du Seigneur ton Dieu, tu ne travailleras point, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni tes bestiaux, ni l'étranger qui est dans tes murs; car en six jours, le Seigneur a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qui s'y trouve; c'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du sabbat et l'a sanctifié. Honore ton père et ta mère, pour que tes jours soient longs dans le pays que Dieu t'accorde. Tu ne tueras pas. Tu ne commettras point d'adultère. Tu ne voleras point. Tu ne porteras point de faux témoignages

contre ton prochain. Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain, ni la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui appartienne á ton prochain.

CHAPITRE VIII.

1 Et après qu'Abinadi leur eut dit ces paroles, il ajouta: Avez-vous enseigné à ce peuple qu'il devait observer tous ces commandements? Je vous dis que non; car si vous l'aviez fait, le Seigneur ne m'aurait point envoyé pour prophétiser les calamités qui doivent fondre sur lui. Et maintenant, vous avez dit que le salut vient de la loi de Moïse. Je réponds qu'il est expédient, pour ces temps-ci, que vous observiez la loi de Moïse, mais il viendra un temps où il ne sera plus expédient d'observer la loi de Moïse. Et de plus, je vous déclare que le salut ne vient pas de la loi seule; et si Dieu, lui-même, ne se livrait en expiation des péchés et des iniquités de son peuple, il périrait inévitablement, malgré la loi de Moïse. Or, il était expédient qu'une loi, même une loi très sévère, fût donnée aux enfants d'Israël, car ils étaient obstinés, prompts dans l'iniquité, mais lents à se rappeler le Seigneur, leur Dieu; c'est pourquoi une loi leur fut donnée, une loi de rites et d'ordonnances, une loi qu'ils devaient observer strictement, jour par jour, pour les rappeler à leur Dieu, et à leurs devoirs envers lui. Mais toutes ces choses étaient des figures des choses à venir. Et maintenant, ont-ils compris la loi? Je vous dis que non : ils ne l'ont pas tous comprise à cause de l'endurcissement de leurs cœurs; ils ne comprenaient pas que nul homme ne peut être sauvé que par la rédemption de Dieu. Est-ce que Moïse ne leur a pas prophétisé la venue du Messie; que Dieu rachèterait son peuple? Et tous les prophètes depuis le commencement du monde, n'ont-ils pas, plus ou moins, prophétisé de ces choses? N'ont-ils pas dit que Dieu, lui-même, descendrait parmi les enfants des hommes, qu'il prendrait la forme d'un homme, et apparaîtrait sur la terre, entouré d'une grande puissance? Oui, ils l'ont dit. N'ont-ils pas dit aussi qu'il ressusciterait les morts; et que lui, lui-même, il serait opprimé et comblé d'afflictions? Oui, Isaïe même n'a-t-il pas dit : Qui a cru ce que nous avons annoncé, et à qui le bras du Seigneur s'est-il révélé? Car il croîtra devant lui comme une tendre plante, et comme une racine

hors d'une terre sèche; il n'a ni forme ni beauté; et quand nous le verrons, nous ne trouverons rien en lui, qui puisse nous porter à le désirer. Il est rejeté et méprisé des hommes; il est homme de douleurs, et il connaît les souffrances; et nous avons, pour ainsi dire, retiré nos faces de lui; il était méprisé, et nous n'en avons fait aucune estime.

2 Il a assurément porté nos langueurs, et il s'est chargé de nos douleurs; pourtant nous avons pensé qu'il était frappé, battu et affligé de Dieu. Mais c'était pour nos transgressions qu'il était navré, pour nos iniquités qu'il était froissé; et le châtiment qui devait nous donner la paix est tombé sur lui; et nous avons été guéris par ses meurtrissures. Nous nous sommes égarés comme des brebis; nous avons marché, chacun selon notre propre voie; et le Seigneur l'a chargé des iniquités de nous tous. Il a été opprimé, il a été affligé, et cependant il n'a pas ouvert la bouche; il a été mené à la boucherie comme un agneau, et, comme une brebis muette devant son tondeur, il n'a pas ouvert la bouche. Il a été privé de la prison et du jugement; et qui déclarera sa génération? car il a été retranché de la terre des vivants; et pour les transgressions de mon peuple il a été frappé. Il a fait son sépulcre avec les pécheurs et avec les riches dans sa mort, parce qu'il n'avait fait aucun mal, et que nulle déception n'était dans sa bouche.

3 Cependant il a plu au Seigneur de le froisser; il l'a abreuvé de douleurs. Alors que tu feras de son âme une offrande pour les péchés, alors il verra sa postérité; ses jours seront prolongés, et le bon plaisir du Seigneur prospérera dans sa main. Il verra les afflictions de son âme, et sera satisfait; par sa connaissance, mon serviteur juste en justifiera plusieurs; car il portera leurs iniquités. C'est pourquoi je le mettrai au rang des grands, et il partagera le butin avec les puissants, parce qu'il a versé son âme jusqu'à la mort. Il était compté parmi les transgresseurs, et il porta sur lui les péchés d'un grand nombre, et il a intercédé pour les pécheurs.

4 Alors, Abinadi leur dit : Je voudrais que vous comprissiez que Dieu lui-même descendra au milieu des enfants des hommes, et qu'il rachètera son peuple. Et parce qu'il revêtira la chair, il sera appelé le Fils de Dieu; et comme il assujettira la chair à la volonté du Père, il est le Père et le Fils; le Père, parce qu'il fut conçu par le pouvoir de Dieu; le Fils, à cause de la chair : ainsi, il est Père et Fils; et ils sont un Dieu, le véritable Père Eternel du ciel et de la terre. De la sorte, la chair étant assujettie à l'Esprit, ou le Fils au Père, étant un Dieu, il subira la tentation et ne succombera

pas à la tentation, mais il se laissera bafouer, fouetter, rejeter et désavouer par son peuple, Et après tout cela, après qu'il aura fait de grands miracles parmi les enfants des hommes, il sera mené, ainsi que le dit Isaïe, pour être crucifié et mis à mort, et comme une brebis devant son tondeur est muette, de même il n'a pas ouvert la bouche; la chair restant assujettie jusqu'à la mort; la volonté du Fils étant absorbée dans celle du Père; et c'est ainsi que Dieu rompt les liens de la mort, qu'il remporte la victoire sur la mort, donnant au Fils le pouvoir d'intercéder pour les enfants des hommes : étant monté au ciel; plein de compassion et de miséricorde pour les enfants des hommes; se tenant entre eux et la justice; ayant brisé les chaînes de la mort; prenant sur lui leurs iniquités et leurs transgressions; les ayant rachetés et ayant satisfait aux demandes de la justice. Et maintenant, je vous le demande, qui déclarera sa génération? Voici, je vous dis que quand son âme aura été donnée en offrande pour le péché, alors il verra sa postérité. Or qu'en dites-vous? Qui sera sa postérité? Voici, je vous déclare que quiconque a entendu les paroles des prophètes, des saints prophètes qui ont prophétisé l'avénement du Seigneur, oui, tous ceux qui ont été attentifs à leurs paroles, qui ont cru que le Seigneur rachètera son peuple, qui espèrent en ce jour pour la rémission de leurs péchés, je dis que ceux-là seront sa postérité et les héritiers du royaume de Dieu; car de ceux-là il portera les péchés, et c'est pour eux qu'il mourra afin de les racheter de leurs transgressions. Et ceux-là ne sont-ils pas sa postérité? Oui, ils sont sa postérité, ainsi que tous les saints prophètes, tous les hommes qui auront prophétisé, et qui ne seront pas tombés dans la transgression (je veux dire tous les saints prophètes depuis le commencement du monde). Ils ont proclamé la paix, ils ont apporté la bonne nouvelle du bien, publié le salut, et dit à Sion: Ton Dieu règne! ô combien sont beaux leurs pieds sur les montagnes! et combien sont beaux sur les montagnes les pieds de ceux qui sont maintenant à proclamer la paix! Et combien sont beaux aussi sur les montagnes, les pieds de ceux qui, à l'avenir, proclameront la paix, oui, de ce jour à l'éternité! Et encore, ce n'est pas là tout: ô combien sont beaux sur les montagnes les pieds de celui qui apporte la bonne nouvelle, qui est le fondateur de la paix, du Seigneur même qui a racheté son peuple, qui lui a donné le salut; car sans la rédemption qu'il a consommee pour son peuple, laquelle était préparée dès le commencement du monde, je le répète, sans la rédemption, tout le genre humain aurait péri. Mais les liens de la mort

sont rompus, et le Fils règne et a tout pouvoir sur les morts; c'est pourquoi il opère la résurrection des morts. Et il y aura une résurrection, même une première résurrection, une résurrection de ceux qui ont été, qui sont et qui seront, jusqu'à la résurrection du Christ (car il sera ainsi appelé). Tous les prophètes, et tous ceux qui ont cru en leurs paroles, tous ceux qui ont observé les commandements de Dieu, ressusciteront dans la première résurrection; par conséquent, ils seront la première résurrection. Ils sont ressuscités pour demeurer avec Dieu qui les a rachetés. Ainsi ils ont la vie éternelle par le Christ qui a brisé les liens de la mort. Et ce sont ceux-là qui prennent part à la première résurrection; et ce sont ceux-là qui sont morts avant la venue du Christ, dans l'ignorance du salut qui ne leur avait point été annoncé. Et le Seigneur effectuera ainsi leur restauration; et ainsi ils participeront à la première résurrection, ou, ils auront la vie éternelle, étant rachetés par le Seigneur. Et les petits enfants ont aussi la vie éternelle. Mais pour vous, craignez et tremblez devant Dieu, car vous devez trembler; le Seigneur ne rachète point ceux qui lui sont rebelles, et ils meurent dans leurs péchés. Et n'auront point de part à la première résurrection tous ceux qui, depuis le commencement du monde, sont morts dans le péché, pour s'être volontairement révoltés contre Dieu, et qui, connaissant les commandements de Dieu, ne les ont point observés. Ne devez-vous donc pas trembler? Car, pour ceux-là, il n'y a point de salut, et le Seigneur ne les rachète point; et même, le Seigneur ne saurait les racheter, car il ne peut se désavouer, il ne peut nier la justice, quand elle réclame.

5 Mais le temps viendra où le salut du Seigneur sera proclamé à toutes nations, familles, langues et peuples. Oui, Seigneur, tes sentinelles élèveront leurs voix; et ils chanteront d'une voix unanime, car ils verront œil à œil, quand le Seigneur ramènera Sion. Eclatez de joie; chantez ensemble, vous, places vides de Jérusalem, car le Seigneur a consolé son peuple, il a racheté Jérusalem. Le Seigneur a mis à nu son bras saint aux yeux de toutes les nations; et tous les bouts de la terre verront le salut de notre Dieu.

6 Abinadi, après avoir prononcé ces paroles, étendit sa main, et dit : Le temps viendra où tous verront le salut du Seigneur, où chaque nation, famille, langue et peuple, verront œil à œil, et confesseront devant Dieu la justice de ses jugements : c'est alors que les méchants seront réprouvés, et qu'ils auront sujet de hurler, de pleurer, de gémir, et de grincer les dents; et cela, pour n'avoir point écouté la

voix du Seigneur. C'est pour cela que le Seigneur ne les rachète pas, car ils sont les enfants de la chair et du diable, et le diable a tout pouvoir sur eux; oui, ce vieux serpent même qui trompa nos premiers parents, qui fut cause de leur chute, et qui fut cause aussi que tout le genre humain s'adonna à la chair, aux sens, aux suggestions de Satan, distinguant le bien d'avec le mal, et s'assujettissant volontairement à l'esprit malin. Ainsi, tout le genre humain fut perdu; et il l'aurait été éternellement, si Dieu n'eût racheté son peuple de cet état de déchéance et de perdition.

7 C'est pourquoi, souvenez-vous que celui qui persiste dans la propre nature de sa chair, et qui marche dans les voies du péché et de révolte contre Dieu, il reste dans l'état de déchéance, et Satan a tout pouvoir sur lui; et il est comme si Dieu n'eût point fait de rédemption, un ennemi du Seigneur, de même que Satan qui est un ennemi de Dieu. Si donc, le Christ n'était pas venu au monde (parlant de l'avenir comme s'il était déjà), il n'y aurait point eu de rédemption. Et si le Christ ne ressuscite point d'entre les morts, s'il ne rompt point les liens de la mort, pour que le sépulcre ne remporte la victoire, et que la mort n'ait point son aiguillon, il ne saurait y avoir de résurrection. Mais il y a une résurrection, et le sépulcre n'est point victorieux, et l'aiguillon de la mort est englouti dans Christ: Il est la lumière et la vie du monde; une lumière infinie, que rien ne saurait obscurcir, et une vie qui est infinie, de sorte que la mort n'est plus. Ce mortel revêtira l'immortalité, et cette corruption revêtira l'incorruption; et ils comparaîtront devant le tribunal de Dieu pour être jugés selon leurs œuvres, selon qu'elles seront bonnes ou mauvaises; si elles sont bonnes, ils auront part à la résurrection de la vie et du bonheur sans fin, si elles sont mauvaises, à la résurrection de la damnation éternelle; ils seront livrés au diable, leur dominateur, qui est la damnation: car ils n'ont vécu que d'après leur propre volonté et leurs désirs charnels, n'ayant jamais imploré le Seigneur alors que le bras de la miséricorde leur était tendu, car il leur était tendu, mais ils n'en voulaient pas; avertis de leurs iniquités, ils ne voulaient pas y renoncer; commandés de se repentir, ils ne le voulaient pas. Et maintenant, ne devez-vous pas trembler, vous repentir de vos péchés, et vous souvenir que ce n'est que dans le Christ et par le Christ que vous pouvez être sauvés? Donc, si vous enseignez la loi de Moïse, enseignez aussi qu'elle n'est que la figure de ces choses qui sont à venir; et enseignez que la rédemption vient par le Christ, le Seigneur, qui est le vrai Père Eternel. Amen.

CHAPITRE IX.

1 Abinadi n'eut pas plutôt cessé de parler, que le roi or-
donna aux prêtres de le conduire au supplice. Mais au mi-
lieu d'eux se trouvait Alma, qui descendait aussi de Néphi.
Il était jeune, et il crut aux paroles d'Abinadi, car il con-
naissait l'iniquité dont Abinadi venait de porter témoignage
contre eux. C'est pourquoi il commença à intercéder auprès
du roi afin d'apaiser sa colère contre Abinadi, et d'obtenir
qu'il le laissât aller en toute sûreté. Mais le roi n'en devint
que plus irrité, il chassa Alma et il envoya ses serviteurs
pour le faire mourir. Mais il prit la fuite, et se cacha de ma-
nière à n'être point découvert. Et c'est pendant qu'il était
caché, qu'il écrivit les paroles qu'il avait entendues de la
bouche d'Abinadi.
2 Alors le roi fit entourer Abinadi par ses gardes, qui le
prirent, le garrottèrent et le jetèrent en prison. Et trois
jours après, ayant pris conseil de ses prêtres, il le fit rame-
ner en sa présence, et lui dit : Abinadi, nous avons trouvé
qu'il y avait lieu à t'accuser, et tu mérites la mort : car tu
as dit que Dieu, lui-même, descendrait au milieu des enfants
des hommes; et pour cela tu seras mis à mort, à moins que
tu ne rétractes toutes les méchantes paroles que tu as pro-
noncées contre moi et mon peuple.
3 Et Abinadi lui répondit : Je ne rétracterai rien aux pa-
roles que j'ai annoncées sur ce peuple, car elles sont vraies;
et c'est pour que vous sachiez qu'elles sont vraies, que je
me suis livré entre vos mains. Je souffrirai, jusqu'à la mort,
s'il le faut; mais je ne rétracterai point mes paroles, et elles
resteront comme un témoignage contre vous. Et si vous me
tuez, vous verserez du sang innocent, et cela restera comme
un témoignage contre vous, au jour final.
4 Et le roi Noah était sur le point de le délivrer, car il
craignait sa parole, et il craignait que les jugements de Dieu
ne vinssent sur lui. Mais les prêtres élevèrent leurs voix
contre lui, et l'accusèrent, disant : Il a outragé le roi. Alors
le roi, courroucé contre lui, le livra pour être mis à mort.
5 Et on se saisit de lui, et on lui fit subir le supplice du
feu, même jusqu'à la mort. Et comme les flammes commen-
çaient à le brûler, il leur cria : Ecoutez; ce que vous me
faites endurer, votre postérité en fera souffrir autant à un
nombre considérable d'autres, même jusqu'à les faire périr
par le feu, parce qu'ils auront cru au salut du Seigneur,
leur Dieu; et à cause de vos iniquités, vous serez affligés de

toutes sortes de maladies. Et de tous les côtés vous serez frappés, vous serez chassés, dispersés çà et là, comme un troupeau effaré lorsqu'il est poursuivi par les bêtes fauves. Et au jour où vous serez chassés, vous serez pris par vos ennemis, et ils vous feront souffrir ce que je souffre, la mort par le feu. Ainsi Dieu exerce ses vengeances sur ceux qui détruisent son peuple. O Dieu, reçois mon âme. — Et après ces mots, Abinadi tomba mort dans les flammes; oui, il mourut pour n'avoir point voulu nier les commandements de Dieu, scellant ainsi la vérité de ses paroles par sa mort.

6 Et il arriva qu'Alma, qui s'était enfui des mains des serviteurs du roi Noah, se repentit de ses péchés et de ses iniquités; il allait secrètement parmi le peuple, enseignant les paroles d'Abinadi touchant l'avenir, touchant la résurrection des morts, et la rédemption des hommes qui doit s'accomplir par le pouvoir, les souffrances et la mort du Christ, sa résurrection et son ascension au ciel. Et il enseignait tous ceux qui voulaient écouter ses paroles. Et il le faisait en secret dans la crainte que la nouvelle n'en vînt à la connaissance du roi. Et beaucoup crurent à ses paroles. Et tous ceux qui y croyaient, se réunissaient en un endroit appelé Mormon, du nom du roi, situé aux confins du pays, parfois et par saison infesté de bêtes sauvages. Il y avait à Mormon une fontaine d'eau vive et pure, auprès de laquelle Alma se réfugiait. Et près de l'eau était un bosquet où, pendant le jour, il se tenait caché pour se dérober aux poursuites du roi. Et ceux qui avaient cru venaient l'y trouver pour écouter ses paroles. Et il arriva qu'après plusieurs jours il y eut un nombre considérable d'hommes qui s'étaient rassemblés à Mormon. Oui, tous ceux qui croyaient aux paroles d'Alma s'étaient rassemblés pour l'entendre. Et il les enseignait, leur prêchant le repentir, la rédemption, et la foi dans le Seigneur.

7 Et il leur dit : Voici les eaux de Mormon (car elles étaient ainsi nommées), et puisque vous désirez entrer dans la bergerie de Dieu, d'être appelés son peuple, et que vous êtes disposés à porter les fardeaux les uns des autres, pour qu'ils vous soient légers, que vous êtes prêts à pleurer avec ceux qui pleurent, à consoler ceux qui ont besoin de consolation, et à être les témoins de Dieu, en tout temps, en toutes choses et en tous lieux où vous serez, même jusqu'à la mort, afin d'être rachetés de Dieu, et de pouvoir être comptés au nombre de ceux de la première résurrection, pour avoir la vie éternelle : or, je vous dis que si c'est là le désir de votre cœur, qui pourrait vous empêcher d'être baptisés au nom du Seigneur, en témoignage que vous avez fait

alliance avec lui, pour le servir et garder ses commandements? Et il versera plus abondamment son esprit sur vous. Quand le peuple eut entendu ces paroles, il battait ses mains de joie, et s'écriait : C'est là le désir de nos cœurs.
8 Alors, Alma prit Hélam, l'un des premiers. Ils entrèrent ensemble dans l'eau, s'y tinrent debout, et, implorant le Seigneur, Alma dit : Verse ton Esprit sur ton serviteur, afin qu'il fasse cette œuvre avec sainteté de cœur. Et après avoir prononcé ces mots, l'Esprit du Seigneur descendit sur lui, et il dit : Hélam! par l'autorité que je tiens du Dieu tout-puissant, je te baptise en témoignage que tu fais alliance avec le Seigneur, pour le servir jusqu'à la mort du corps mortel, afin que l'Esprit de Dieu se répande sur toi, et qu'il t'accorde la vie éternelle par la rédemption du Christ, qu'il a préparée dès le commencement du monde. Après quoi, tous les deux, Alma et Hélam furent ensevelis dans l'eau; puis, ils se relevèrent, et sortirent de l'eau pleins d'allégresse, étant remplis de l'Esprit. Et Alma en prit un autre, et entra une seconde fois dans l'eau, et le baptisa de la même manière qu'il avait fait pour le premier; seulement, il ne s'ensevelit pas lui-même dans l'eau. Et il baptisa ainsi tous ceux qui étaient venus à Mormon, et ils étaient deux cent quatre personnes; et ils furent baptisés dans les eaux de Mormon, et remplis de la grâce du Seigneur. Et désormais ils furent appelés l'Eglise de Dieu ou l'Eglise du Christ. Et quiconque était baptisé par le pouvoir et l'autorité de Dieu, devenait membre de son Eglise.
9 Et Alma, en ayant reçu l'autorité de Dieu, ordonna des prêtres, un prêtre par cinquante membres, pour leur prêcher et leur enseigner les choses du royaume de Dieu. Et il leur commanda de ne rien enseigner au delà de ce qu'il leur avait enseigné, et de ce qui avait été annoncé par les saints prophètes. Il leur commanda de ne prêcher rien autre que le repentir et la foi au Seigneur, qui avait racheté son peuple. Il leur commanda d'éviter les contentions entre eux, mais de rester dans l'attente, en simplicité de pensées, avec une même foi, un même baptême, et d'avoir leurs cœurs liés ensemble en unité et en amour, les uns pour les autres. Et c'est de la sorte qu'il leur ordonnait de prêcher. Et c'est ainsi qu'ils devinrent les enfants de Dieu. Il leur commanda d'observer le jour du sabbat, de le tenir saint, et de rendre chaque jour des actions de grâces à Dieu.
10 Il leur ordonna aussi que les prêtres, qu'il avait consacrés, travaillassent de leurs propres mains pour le maintien de leur vie; et un jour de la semaine fut destiné à se

réunir, pour enseigner le peuple, pour adorer le Seigneur leur Dieu, et de se réunir pour cela aussi souvent qu'ils le pourraient. Les prêtres ne devaient point dépendre du peuple pour leur entretien; mais pour fruit de leur travail, ils devaient recevoir la grâce de Dieu, pour qu'ils fussent fortifiés par l'Esprit, et qu'ayant la connaissance du Seigneur, ils pussent enseigner par sa puissance et son autorité. Alma ordonna aux membres de l'Eglise de donner de leurs biens, chacun selon la mesure de ses moyens: ceux qui avaient abondamment de donner de leur abondance, ceux qui avaient peu selon leurs facultés. Et il ordonna de secourir ceux qui n'avaient rien. Et ils devaient ainsi disposer de leurs biens, en pleine liberté, selon leur volonté et en vue de plaire à Dieu, tant en faveur des prêtres qui étaient dans le besoin, qu'en faveur de toute personne nécessiteuse et dépourvue. Et il leur disait tout ceci d'après le commandement de Dieu. Et on les voyait marchant en droiture devant Dieu, se donnant les uns aux autres, tant les biens temporels que les biens spirituels, selon la nécessité et leurs besoins.

11 Et tout ceci se passait à Mormon, dans la forêt, auprès des eaux de Mormon. Oui, la place de Mormon, les eaux de Mormon, et la forêt de Mormon, combien elles sont belles aux yeux de ceux qui y sont venus à la connaissance de leur Rédempteur; et combien ils sont bénis, car ils chanteront ses louanges à tout jamais. Et ces choses se passaient aux limites du pays pour qu'elles ne vinssent point à la connaissance du roi. Mais le roi, ayant su qu'il régnait quelque mouvement parmi le peuple, envoya ses serviteurs pour le surveiller. Et le jour où ils devaient se réunir pour entendre la parole du Seigneur, ils furent découverts. Et alors le roi prétendit qu'Alma cherchait à exciter une révolte contre lui; c'est pourquoi il envoya une armée pour les détruire. Avertis de l'approche de l'armée, Alma et le peuple du Seigneur prirent leurs tentes et leurs familles, et partirent pour le désert au nombre de près de quatre cent cinquante personnes.

12 Et l'armée du roi s'en retourna, après avoir vainement cherché le peuple du Seigneur. Et voici, une sédition éclata parmi le restant du peuple, alors que les armées du roi étaient peu nombreuses, pour avoir été réduites. Et la partie la moins nombreuse se mit à proférer des menaces contre le roi, et il s'éleva de grandes contestations parmi tout le peuple. Dans ce nombre se trouvait un ennemi du roi, un homme fort, du nom de Gidéon. Il tira son épée en jurant, dans sa colère, qu'il tuerait le roi. Il alla donc combattre le roi, qui, se voyant près d'être vaincu, prit la fuite;

et il monta sur la tour, qui était auprès du temple. Gidéon
le poursuivit, et il était sur le point de l'atteindre pour le
tuer, quand le roi, jetant ses regards à l'entour, du côté du
pays de Shemlon, aperçut l'armée des Lamanites qui avait
franchi les limites du pays. Alors, il s'écria dans l'angoisse
de son âme, disant : Gidéon, épargne-moi, car voici les La-
manites, et ils vont fondre sur mon peuple. Et, dans ce mo-
ment, le roi songeait moins à son peuple qu'à conserver sa
vie, néanmoins Gidéon la lui tint sauve.
13 Alors, le roi ordonna à son peuple de fuir les Lama-
nites, et lui-même marchait devant, et ils se sauvèrent
dans le désert avec leurs femmes et leurs enfants. Mais les
Lamanites les poursuivirent, et les ayant atteints, ils com-
mencèrent à les massacrer. Ce que voyant, le roi ordonna
aux hommes d'abandonner leurs femmes et leurs enfants
pour se sauver des mains des Lamanites. Et un grand nom-
bre ne voulurent point s'en séparer, préférant rester et
mourir avec eux. Les autres laissèrent leurs femmes et
leurs enfants, et prirent la fuite.
14 Quant à ceux qui étaient restés avec leurs femmes et
leurs enfants, ils firent avancer leurs jeunes et belles filles,
en priant les Lamanites de leur épargner la vie. Et les La-
manites en eurent pitié, car ils étaient charmés de la beauté
de ces filles ; c'est donc à cause d'elles, qu'ils leur épargnè-
rent la vie. Mais ils les firent captifs et les ramenèrent au
pays de Néphi, leur en laissant la possession, sous la con-
dition de leur livrer le roi Noah, et de donner la moitié de
leurs biens, même la moitié de tout ce qu'ils possédaient,
la moitié de leur or, de leur argent, de leurs choses pré-
cieuses ; et c'est là le tribut qu'ils devaient payer, tous les
ans, au roi des Lamanites. Et il y avait parmi ceux qui
avaient été faits captifs, un des fils du roi, nommé Limhi. Il
souhaitait fort que son père ne fût point tué, bien qu'il
n'ignorât pas les iniquités de son père, car c'était un homme
juste.
15 Gidéon envoya secrètement dans le désert des hom-
mes à la recherche du roi et de ceux qui l'avaient suivi. Il
arriva qu'ils rencontrèrent tout le peuple dans le désert,
excepté le roi et ses prêtres. Ils avaient tous juré dans leurs
cœurs qu'ils retourneraient au pays de Néphi ; et que si
leurs femmes et leurs enfants avaient été tués, ils s'en ven-
geraient ou périraient. Mais le roi leur ordonna de ne point
retourner, ce qui les rendit furieux contre lui, jusqu'au
point de lui faire subir la mort par le feu. Et ils étaient sur
le point de s'emparer également des prêtres pour les mettre
à mort, mais ceux-ci se sauvèrent.

16 Ils retournaient donc au pays de Néphi, lorsqu'ils rencontrèrent les hommes de Gidéon, qui leur firent part de ce qui était arrivé à leurs femmes et à leurs enfants, et leur apprirent que les Lamanites leur avaient accordé la possession du pays moyennant un tribut à payer, qui était la moitié de leurs biens. Et ceux-ci dirent aux hommes de Gidéon qu'ils avaient tué le roi, et que ses prêtres s'étaient enfuis dans le désert. Après cet entretien, ils allèrent au pays de Néphi, se réjouissant de ce que leurs femmes et leurs enfants n'étaient pas tués; ils racontèrent à Gidéon ce qu'ils avaient fait au roi.

17 Le roi des Lamanites leur jura par serment que son peuple ne les tuerait pas. Et Limhi, le fils du roi, à qui la royauté avait été conférée par le peuple, jura au roi des Lamanites que son peuple lui payerait tribut de la moitié de tout ce qu'il possédait.

18 Limhi commençait à affermir son royaume, et à rétablir la paix parmi son peuple. Et le roi des Lamanites avait placé des gardes tout à l'entour du pays pour contraindre le peuple de Limhi à y demeurer, et pour l'empêcher de se retirer dans le désert. Il payait ses gardes avec le tribut qu'il recevait des Néphites. Et le peuple de Limhi jouit deux ans d'une paix sans troubles, pendant lesquels les Lamanites ne les molestèrent point, ni ne cherchèrent à les attaquer.

19 Or, il y avait à Shemlon un endroit où se rassemblaient les filles des Lamanites pour chanter, danser et se réjouir. Il arriva qu'un jour elles se réunirent en petit nombre pour se livrer à leurs amusements. Et les prêtres du roi Noah, honteux de retourner à la ville de Néphi, et craignant d'être tués par le peuple, n'osaient plus revenir auprès de leurs femmes et de leurs enfants. Forcés de rester dans le désert, il arriva qu'ayant découvert les filles des Lamanites, ils se cachèrent et les guettèrent; et quand elles ne furent plus qu'en très petit nombre, ils sortirent de leur embuscade, se saisirent d'elles et les emmenèrent au désert au nombre de vingt-quatre.

20 Et quand les Lamanites reconnurent que leurs filles manquaient, ils furent très irrités contre le peuple de Limhi, car ils s'imaginaient que ceux-ci étaient les coupables. C'est pourquoi ils envoyèrent leurs armées, le roi lui-même à leur tête, et ils marchèrent contre le pays de Néphi, pour exterminer le peuple de Limhi. Limhi découvrit du haut de la tour tous leurs préparatifs de guerre. Il rassembla tout son peuple, et fit tendre des embûches dans les champs et dans les forêts. Et quand les Lamanites arrivèrent, le peuple

de Limhi sortit de ses embuscades, fondit sur eux et commença le carnage.
21 Et la bataille devint furieuse, car ils se battaient comme des lions pour leur proie. Enfin, il advint que le peuple de Limhi commença à culbuter les Lamanites, bien qu'ils ne fussent pas moitié aussi nombreux que ceux-ci. Mais ils combattaient pour leur vie, pour leurs femmes et leurs enfants, aussi déployèrent-ils toutes leurs forces, et luttèrent comme des dragons.
22 Le roi des Lamanites fut trouvé mêlé avec les morts; la fuite de son peuple avait été si rapide qu'ils l'avaient laissé, couvert de blessures, étendu sur la terre. Ils le prirent, le pansèrent, et le menèrent au roi Limhi, disant : Voici le roi des Lamanites. Il était blessé et abandonné parmi leurs morts; nous vous l'avons amené, tuons-le. Et Limhi leur répondit : Ne le tuez pas, mais amenez-le ici, que je le voie. Quand il fut en sa présence, Limhi lui dit : Quel motif vous a donc porté à faire la guerre à mon peuple? Il n'a pas rompu le serment que je vous ai fait, pourquoi donc avez-vous rompu celui que vous nous avez fait? Alors, le roi répondit : J'ai rompu mon serment, parce que votre peuple s'est emparé des filles de mon peuple; et, dans ma colère, je l'ai entraîné à vous faire la guerre. Mais Limhi n'avait point entendu parler de cette affaire, c'est pourquoi il dit : Je m'enquerrai parmi mon peuple, et les coupables périront. En effet, il fit faire des recherches. Quand Gidéon, capitaine du roi, eut entendu ces paroles, il s'avança près du roi et lui dit : Abstenez-vous de toutes recherches parmi ce peuple, et ne l'accusez point. Ne vous souvenez-vous pas des prêtres de votre père, que ce peuple voulait tuer. Ils sont dans le désert; et ce sont eux qui ont enlevé les filles des Lamanites. Dites-le au roi, afin qu'il en fasse le rapport à son peuple, et qu'il ne soit plus irrité contre nous, car ils se préparent déjà à revenir sur nous, et nous ne sommes que fort peu nombreux. Ils s'avancent déjà avec leurs fortes armées, et si le roi n'apaise leur colère contre nous, nous périrons. Car les paroles qu'Abinadi a prophétisées contre nous, ne sont-elles pas accomplies? Et tout cela, parce que nous ne voulons pas écouter la parole du Seigneur, et que nous n'abandonnons pas nos iniquités. Or, faisons notre paix avec le roi, et tenons le serment que nous lui avons fait. N'est-il pas préférable de rester en esclavage que de perdre la vie; c'est pourquoi, arrêtons l'effusion de tant de sang. Limhi, alors, raconta au roi les actions de son père et des prêtres, qui s'étaient enfuis dans le désert, et il leur attribua l'enlèvement des filles lamanites.

23 Et le roi fit la paix avec ce peuple, et il leur dit : Allons
sans armes à la rencontre de mon peuple, et je vous jure
avec serment qu'il ne vous tuera point. Ils suivirent donc
le roi, et sortirent sans armes à la rencontre des Lamani-
tes. Et les ayant rencontrés, le roi des Lamanites s'inclina
devant eux et parla en faveur du peuple de Limhi. Et quand
les Lamanites virent ce peuple sans armes, ils en eurent
compassion, se réconcilièrent avec eux et retournèrent pai-
siblement chez eux avec leur roi.
24 Et Limhi et son peuple revinrent à la ville de Néphi,
et de nouveau ils habitèrent en paix le pays. Quelque temps
après, les Lamanites recommencèrent à s'irriter contre les
Néphites, et à pénétrer chez eux. Mais, à cause du serment
fait à Limhi par leur roi, ils n'osaient pas les tuer, mais ils
les frappaient au visage, ils leur faisaient sentir leur auto-
rité, et commençaient à charger leurs dos de lourds far-
deaux, les menant comme des ânes muets. Et ces choses
étaient faites pour que la parole du Seigneur fût accomplie.
Les afflictions des Néphites étaient extrêmes ; et nul moyen
ne leur restait de se délivrer de leurs oppresseurs, car les
Lamanites les enveloppaient de tous côtés.
25 Et le peuple commençait à se plaindre au roi de tant
d'afflictions, et il désirait vivement aller se battre contre les
Lamanites. Le roi, s'affligeant beaucoup de ces plaintes, leur
accorda de faire ce qu'ils voudraient. Ils se rassemblèrent
donc de nouveau, se couvrirent de leurs armes, et allèrent
contre les Lamanites afin de les chasser du pays. Mais les
Lamanites les repoussèrent et en tuèrent un grand nombre.
Et ce fut un grand deuil et une douloureuse lamentation
parmi le peuple de Limhi ; la veuve pleurait son mari, le fils
et la fille pleuraient leur père, et les frères leurs frères.
Or, il y avait un grand nombre de veuves dans le pays, et
tout le jour on n'entendait que cris parmi elles, que leur
arrachait la crainte qu'elles avaient des Lamanites. Il arriva
donc que ces cris incessants excitèrent à la colère le reste
du peuple de Limhi, qui livra une nouvelle bataille, où encore
il fut mis en déroute, avec de grandes pertes. Ils recommen-
cèrent encore une troisième fois, et subirent le même sort ;
et ceux qui furent épargnés retournèrent à la ville de Néphi.
Et ils s'humilièrent même jusqu'à la poussière ; soumis au
joug de l'esclavage, frappés et menés çà et là, à la volonté
de leurs ennemis, ils s'humilièrent même jusqu'à la plus
profonde humilité. Ils imploraient Dieu à grands cris, tout le
jour, pour qu'il voulût bien les délivrer de leurs afflictions.
Mais le Seigneur était lent à écouter leurs lamentations,
à cause de leurs iniquités. Toutefois, le Seigneur finit par

entendre leurs plaintes, et il amollit le cœur des Lamanites, qui allégèrent leurs fardeaux; mais le Seigneur ne jugea pas qu'il fût convenable de les délivrer de l'esclavage.

26 La prospérité commença peu à peu à régner dans le pays. Ils recueillirent des grains, et eurent des troupeaux en plus grande abondance, de sorte qu'ils ne souffraient plus de la faim. Dans ce moment il y avait, parmi eux, un plus grand nombre de femmes que d'hommes, c'est pourquoi le roi Limhi ordonna que tout homme donnât de son bien aux veuves et à leurs enfants, afin qu'ils ne périssent pas de la faim. Et cela, à cause du nombre considérable d'hommes qui avaient été tués. Et le peuple de Limhi se tenait réuni en masse, autant qu'il était possible, en vue de pouvoir défendre leurs récoltes et leurs troupeaux; le roi lui-même ne se hasardait point à sortir des murs de la ville sans prendre ses gardes, de crainte de tomber, à l'improviste, entre les mains des Lamanites. Et il fit surveiller les alentours du pays par son peuple, pour s'emparer des prêtres qui s'étaient enfuis dans le désert; lesquels, pour avoir enlevé les filles des Lamanites, avaient été la cause de cette grande effusion de sang; ils souhaitaient s'en saisir pour les punir; parce qu'ils venaient la nuit dans le pays de Néphi, piller leurs grains et voler quantité de leurs choses précieuses; et ils cherchèrent à les surprendre.

27 Et il n'y eut plus aucun démêlé entre les Lamanites et le peuple de Limhi, jusqu'au temps où Ammon et ses frères arrivèrent dans le pays, alors que le roi, étant sorti des portes de la ville avec ses gardes, les découvrit. Et supposant qu'ils étaient les prêtres du roi Noah, il les avait pris, les avait garrottés, et fait mettre en prison. Et s'ils eussent été les prêtres du roi Noah, il les eût fait mourir; mais c'étaient ses frères, venus du pays de Zarahemla, et il en fut rempli d'une joie excessive. Déjà, avant l'arrivée d'Ammon, le roi Limhi avait envoyé un petit nombre d'hommes à la recherche du pays de Zarahemla; mais ils ne purent le trouver, et s'égarèrent dans le désert. Toutefois, ils découvrirent une terre qui avait dû être peuplée; mais qui avait été entièrement dévastée, car elle était couverte d'ossements humains. Supposant que c'était là le pays de Zarahemla, ils revinrent au pays de Néphi, où ils arrivèrent peu avant Ammon. Ils avaient apporté des annales, celles mêmes du peuple dont ils avaient vu les ossements; elles étaient gravées sur des plaques de métal. Et maintenant, Limhi était de nouveau pénétré de joie en apprenant, de la bouche d'Ammon, que le roi Mosiah possédait un don de Dieu, par lequel il pouvait interpréter ces caractères gravés; et Ammon

s'en réjouissait aussi. Ammon et ses frères ne laissaient pas, cependant, de ressentir une vive douleur de ce qu'un si grand nombre de leurs frères avaient été tués, et aussi de ce que le roi Noah et ses prêtres avaient porté le peuple à commettre de si grands péchés et tant d'iniquités envers Dieu. Ils se lamentaient de la mort d'Abinadi, et du départ d'Alma et de ceux qui l'avaient suivi, et qui, par la vertu et la puissance de Dieu, et la foi aux paroles d'Abinadi, avaient fondé une Eglise de Dieu; ils se lamentaient d'autant plus de leur départ, qu'ils ignoraient où ils s'étaient enfuis. Or, ils auraient voulu les rejoindre, car ils avaient fait eux-mêmes alliance avec Dieu de le servir et d'observer ses commandements. Et depuis l'arrivée d'Ammon, le roi Limhi et beaucoup de son peuple avaient aussi fait alliance avec Dieu de le servir et de garder ses commandements.

28 Et il arriva que le roi Limhi lui-même et beaucoup de son peuple désiraient recevoir le baptême, mais il n'y avait personne dans le pays qui eût reçu de Dieu l'autorité de l'administrer. Ammon ne désirait pas faire cette œuvre, ne se jugeant pas un assez digne serviteur de Dieu. C'est ce qui fit qu'en ce temps-là ils ne purent encore s'établir en Église, attendant l'Esprit du Seigneur. Dans leur désir de devenir comme Alma et ses frères, qui avaient fui dans le désert, ils voulaient recevoir le baptême comme gage et témoignage de leur volonté à servir Dieu de tout leur cœur, mais ils le remettaient à un autre temps; et la narration de leur baptême sera donnée plus tard. Au moment présent, toute la préoccupation d'Ammon et de son peuple, du roi Limhi et de son peuple, était de se délivrer des mains des Lamanites et de secouer leur joug.

CHAPITRE X.

1 Ammon et le roi Limhi commencèrent à tenir conseil avec le peuple en vue de sortir de l'esclavage. Dans ce but, ils firent même rassembler tout le peuple pour le consulter. Mais ils ne trouvèrent aucun moyen de se délivrer de l'esclavage, si ce n'est de prendre leurs femmes et leurs enfants, leurs troupeaux et leurs tentes, et de partir pour le désert; car les Lamanites étaient si nombreux qu'ils ne pouvaient espérer de s'en délivrer par l'épée.

2 Alors Gidéon s'avança, se tint devant le roi, et lui dit: O roi, vous avez, jusqu'à présent, écouté à plusieurs reprises

mes paroles, lorsque nous étions à combattre nos frères les Lamanites. Et maintenant, ô roi, si vous ne m'avez pas trouvé un serviteur inutile, ou si, jusqu'à présent, vous avez accordé quelque confiance en mes paroles, et qu'elles aient pu vous servir, de même souhaité-je, aujourd'hui, que vous donniez quelque attention à ce que j'ai à dire, et peut-être serai-je le serviteur qui délivrera ce peuple de l'esclavage. Et le roi lui ayant permis de parler, Gidéon s'exprima ainsi : Vous voyez l'arrière-passage à travers l'arrière-muraille, derrière la ville ; les Lamanites, ou leurs gardes, s'y enivrent pendant la nuit. Faisons savoir à tout notre peuple de rassembler leurs troupeaux pour partir la nuit dans le désert. Alors j'irai, si vous m'en donnez l'ordre, et j'acquitterai le dernier tribut de vin aux Lamanites. Ils s'enivreront, et nous passerons à travers la voie secrète, à la gauche de leur camp, pendant qu'ils seront endormis dans l'ivresse ; de la sorte, nous gagnerons le désert avec nos femmes, nos enfants et nos troupeaux ; et nous tournerons le pays de Shilom. Le roi goûta l'avis de Gidéon, et il fit rassembler les troupeaux. Puis il envoya le tribut de vin aux Lamanites, et leur en envoya encore plus, comme un cadeau ; et ils burent copieusement le vin que Limhi leur avait envoyé.

3 Et la nuit venue, le peuple du roi Limhi partit pour le désert avec ses troupeaux ; il tourna le pays de Shilom pour l'éviter, et dirigea ses pas vers la terre de Zarahemla, conduit par Ammon et ses frères. Ils avaient pris tout ce qu'ils avaient pu emporter, de l'or, de l'argent, leurs choses précieuses, ainsi que des provisions ; et ils poursuivirent leur route dans le désert. Et après avoir marché pendant quelque temps, ils arrivèrent au pays de Zarahemla, se joignirent à ce peuple, et devinrent les sujets du roi Mosiah, qui les reçut avec joie. Ils lui donnèrent leurs annales, ainsi que celles qu'ils avaient trouvées. Et quand les Lamanites s'aperçurent que le peuple de Limhi avait quitté le pays pendant la nuit, ils envoyèrent dans le désert une armée à leur poursuite qui, les ayant poursuivis pendant deux jours, et n'étant plus sur leurs traces, finit par s'égarer dans le désert.

CHAPITRE XI.

Histoire d'Alma et du peuple du Seigneur, chassé dans le désert par le peuple du roi Noah.

1 Maintenant Alma, prévenu par le Seigneur de l'arrivée

des armées du roi, le fit savoir à son peuple; et ayant rassemblé leurs troupeaux, et pris leurs grains, ils partirent dans le désert pour échapper aux armées du roi Noah. Et le Seigneur les fortifia, de sorte que le peuple du roi Noah ne put les atteindre. Après avoir erré pendant huit jours dans le désert, ils arrivèrent dans un pays délicieux, plein de beautés naturelles, un pays d'eau pure. Ils y dressèrent leurs tentes, et se mirent à cultiver la terre et à bâtir des maisons; ils étaient fort industrieux et travaillaient avec ardeur. Et le peuple souhaita qu'Alma fût leur roi, car il en était fort aimé. Mais il leur dit : Il ne vous est pas expédient d'avoir un roi, car ainsi dit le Seigneur : Vous n'estimerez pas une chair plus qu'une autre, ou un homme ne se croira pas plus qu'un autre; c'est pourquoi, je vous dis qu'il n'est pas expédient que vous ayez un roi. Cependant, s'il était possible que toujours vous eussiez des hommes justes pour rois, il serait bien alors d'avoir un roi. Mais rappelez-vous l'iniquité du roi Noah et de ses prêtres. Et moi-même, n'ai-je pas tombé dans le piége, faisant beaucoup de choses abominables aux yeux du Seigneur, qui m'ont causé un vif repentir. Néanmoins, après bien des tribulations, le Seigneur a entendu mes cris, et a exaucé mes prières, faisant de moi un instrument pour vous appeler à la connaissance de la vérité. Mais, en tout ceci, je ne me glorifie point, car je suis indigne de me glorifier moi-même. Or, je vous le dis, vous avez été opprimés par le roi Noah; ses prêtres et lui vous ont asservis; et par eux vous avez été entraînés dans l'iniquité; c'est pourquoi vous avez porté les chaînes de l'iniquité. Et comme vous avez été délivrés par la puissance de Dieu de ses chaînes d'iniquité, et des mains du roi Noah et de celles de son peuple, je désire que vous vous teniez fermes dans cette liberté qui vous a rendus des hommes libres, et que vous ne confériez à personne le droit d'être votre roi, pas plus que celui d'être votre instructeur ou votre ministre, à moins que ce ne soit un homme de Dieu, marchant dans ses voies et gardant ses commandements.

2 Et Alma enseignait son peuple en ces termes : Aimez votre prochain comme vous-mêmes, et qu'il n'y ait point de contentions parmi vous. Et Alma était alors leur grand-prêtre, le fondateur de leur Eglise. Et nul n'était admis à posséder l'autorité de prêcher ou d'enseigner, si ce n'est de lui, qui l'avait reçue de Dieu. C'est pourquoi, il consacrait tous les prêtres, tous les instructeurs; et nul n'était sacré si ce n'est des hommes justes. Et leurs fonctions consistaient à veiller sur leurs peuples et à les maintenir dans les voies de la justice.

3 Ils commencèrent à prospérer beaucoup dans le pays, qu'il appelèrent du nom d'Hélam, et ils s'y multiplièrent excessivement. Ils construisirent une ville qu'ils nommèrent la ville d'Hélam. Toutefois, le Seigneur sait quand il est convenable de châtier son peuple; il l'éprouve dans sa patience et dans sa foi. Et quiconque met sa confiance en lui, il l'élèvera au jour dernier. Il en était ainsi avec ce peuple. Car je vous montrerai qu'il était asservi, et que personne ne le pouvait délivrer, si ce n'est le Seigneur son Dieu, oui, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Il le délivra, il lui manifesta sa toute-puissance, et grande fut sa joie.
4 Or voici, il advint que pendant qu'ils étaient dans le pays d'Hélam, oui, dans la ville d'Hélam, qu'ils en cultivaient la terre aux alentours, une armée des Lamanites pénétra dans leur voisinage. Alors, les frères d'Alma s'enfuirent de leurs champs et s'assemblèrent dans la ville d'Hélam. Ils étaient extrêmement épouvantés de l'apparition des Lamanites. Mais Alma sortit, se tint au milieu d'eux, les exhorta à ne point s'effrayer, mais à se souvenir du Seigneur leur Dieu, qui les délivrerait. Ils bannirent donc leur crainte, et se mirent à prier le Seigneur d'amollir le cœur des Lamanites, afin que leurs femmes et leurs enfants fussent épargnés. Et le Seigneur amollit le cœur des Lamanites. Puis Alma et ses frères se livrèrent à eux, et les Lamanites prirent possession du pays d'Hélam. Or les armées lamanites, qui avaient poursuivi le peuple du roi Limhi, s'étaient trouvé longtemps égarées dans le désert. Et voici, elles trouvèrent les prêtres du roi Noah dans un lieu appelé Amulon, déjà possédé et cultivé par eux. Et Amulon était le nom du chef de ces prêtres. Il implora les Lamanites; et il envoya leurs femmes, qui étaient des filles des Lamanites, pour qu'elles intercédassent auprès de leurs frères, par leurs prières, de ne point tuer leurs époux. Et ils eurent pitié d'Amulon et de ses frères, à cause de leurs femmes, et ils ne les tuèrent point. Alors Amulon et ses frères se joignirent aux Lamanites; et ils voyageaient dans le désert à la recherche du pays de Néphi, quand ils découvrirent le pays d'Hélam, habité par Alma et ses frères, auxquels ils promirent d'accorder la vie et la liberté, s'ils leur montraient le chemin qui les conduirait au pays de Néphi. Mais, après qu'Alma leur en eut montré le chemin, ceux-ci ne tinrent pas leurs promesses; ils placèrent des gardes autour du pays d'Hélam pour dominer sur Alma et ses frères. Et le reste de l'armée retourna au pays de Néphi; après quoi une partie d'entre eux revint au pays d'Hélam pour y amener les femmes et les enfants des gardes qu'ils y avaient lais-

sés. Et le roi des Lamanites établit Amulon roi et gouverneur du peuple d'Hélam, sous les conditions, toutefois, de ne rien faire de contraire à sa volonté.

5 Amulon s'attira les faveurs du roi des Lamanites; c'est pourquoi il lui accorda, ainsi qu'à ses frères, l'autorité d'instruire son peuple, même du peuple qui habitait le pays de Shemlon, de Shilom et d'Amulon : car les Lamanites avaient pris possession de tous ces pays; et leur roi y avait établi un roi dans chacun d'eux. Et le roi des Lamanites s'appelait Laman, du nom de son père : donc on l'appelait le roi Laman. Son peuple était fort nombreux, et parmi eux tous il établit les frères d'Amulon comme instructeurs; en sorte que la langue de Néphi commença à être enseignée partout parmi les peuples lamanites. Et ces peuples étaient remplis d'amitié les uns pour les autres. Cependant ils ne reconnaissaient point de Dieu. Les frères d'Amulon ne leur enseignaient rien touchant le Seigneur leur Dieu; ils ne leur enseignaient point, non plus, la loi de Moïse, ni les paroles d'Abinadi, mais ils leur enjoignaient de conserver leurs annales, et d'apprendre à s'écrire respectivement. C'est ainsi que les Lamanites commencèrent à croître en richesses et à trafiquer entre eux. Ils s'agrandirent et devinrent un peuple habile et prudent, mais selon la sagesse du monde. C'était un peuple très rusé, qui prenait plaisir en toutes sortes de méchancetés et de pillages, sauf qu'ils ne les exerçaient point envers leurs propres frères.

6 Il arriva qu'Amulon commença à exercer de l'autorité sur Alma et sur ses frères. Il les persécutait, et faisait persécuter leurs enfants par ses enfants : Car Amulon connaissait Alma pour avoir été un des prêtres du roi. Il savait que c'était lui qui avait cru aux paroles d'Abinadi, et que le roi l'avait chassé de sa présence. En conséquence, il était rempli de malice pour lui, qui était sujet du roi Laman. Et il exerçait son autorité sur eux, en leur imposant des tâches, et leur donnant de durs surveillants. Leur affliction était si grande qu'ils adressèrent à Dieu de ferventes supplications. Mais Amulon leur ordonna de cesser ces prières, et il les fit surveiller par des gardes, avec ordre de les mettre à mort s'ils les trouvaient implorant Dieu; de sorte qu'Alma et son peuple n'élevaient plus la voix au Seigneur leur Dieu; mais, en secret, ils lui versèrent leur âme, et le Seigneur connut la pensée de leurs cœurs.

7 Et il arriva que la voix du Seigneur vint à eux, au milieu de leurs afflictions, et leur dit : Elevez vos têtes et prenez courage, car je connais l'alliance que vous avez faite avec moi; et je ferai alliance avec mon peuple, et je le déli-

vrerai de l'esclavage. J'allégerai les fardeaux qui pèsent sur vos épaules, au point même que vous ne les sentirez point, et cela même durant votre esclavage; et je le ferai pour que vous me soyez des témoins à l'avenir, et pour que vous sachiez que moi, le Seigneur Dieu, je visite mon peuple dans ses afflictions.—Et les fardeaux d'Alma et de ses frères leur devinrent légers à porter; oui, le Seigneur les fortifia tellement qu'ils purent porter leurs fardeaux avec aise; et ils se soumirent gaiement et patiemment à toutes les volontés du Seigneur. Leur foi et leur patience étaient si grandes, que la voix du Seigneur se fit encore entendre, disant: Ayez courage, car demain je vous délivrerai de l'esclavage. Et il dit à Alma : Tu iras devant ce peuple, et je serai avec toi, et je le délivrerai de l'esclavage.

8 Alors, Alma et son peuple réunirent leurs troupeaux et ramassèrent leurs grains pendant la nuit; et le matin le Seigneur envoya un profond sommeil aux Lamanites, même à tous les surveillants. Et Alma et son peuple partirent pour le désert; et après avoir voyagé toute la journée, ils dressèrent leurs tentes dans une vallée qu'ils appelèrent Alma, parce qu'il était leur conducteur dans le désert. Et dans la vallée d'Alma, ils rendirent grâces au Seigneur de leur avoir été miséricordieux, d'avoir allégé leurs fardeaux, et de les avoir délivrés de l'esclavage; car il n'y avait que le Seigneur qui pût les en délivrer. Et tous ils remercièrent Dieu, hommes, femmes et enfants, ceux qui pouvaient parler, et ils chantèrent des louanges à leur Dieu.

9 Alors le Seigneur dit à Alma : Hâtez-vous, vous et votre peuple; quittez ce pays, car les Lamanites sont éveillés et ils vous poursuivent. Sortez de ce pays, et j'arrêterai les Lamanites dans cette vallée, pour qu'ils n'aillent pas plus avant à votre poursuite. Ils partirent et s'éloignèrent dans le désert, où ils restèrent deux jours; après quoi ils arrivèrent au pays de Zarahemla. Le roi Mosiah les reçut avec joie. Il fit rassembler tout son peuple. Parmi tous ceux qui le composaient il y avait moins d'enfants ou de descendants de Néphi, que de natifs de Zarahemla, qui descendaient de Mulock et de ceux qui l'avaient accompagné dans le désert. Et il y avait moins de peuple de Néphi et de peuple de Zarahemla que de celui des Lamanites; ils n'étaient pas même moitié aussi nombreux. Et tout ce peuple, tant celui de Néphi que celui de Zarahemla, ayant été rassemblé, il le forma en deux corps.

10 Cela étant, Mosiah lut et fit lire à son peuple les annales de Zéniff et de son peuple, depuis le temps où ils quittèrent la terre de Zarahemla jusqu'à l'époque de leur retour.

Il leur lut aussi l'histoire d'Alma et de ses frères, et tout ce qu'ils avaient souffert, depuis le temps où ils quittèrent le pays de Zarahemla jusqu'à leur retour. Et quand Mosiah eut achevé sa lecture, le peuple qui n'avait pas quitté le pays fut frappé d'admiration et d'étonnement, car il ne savait que penser. En voyant ceux qui avaient été délivrés de l'esclavage, ils étaient pénétrés d'une joie excessive ; et en pensant à ceux de leurs frères qui avaient été tués par les Lamanites, ils étaient remplis de douleur, au point d'en verser des larmes amères; puis, en envisageant la bonté actuelle de Dieu, et la puissance qu'il avait manifestée dans la délivrance d'Alma et de ses frères des mains des Lamanites et de leur esclavage, ils élevaient leurs voix et rendaient grâces à Dieu. Enfin, en songeant aux Lamanites, qui étaient leurs frères, à leur état de péché et de pollution, ils étaient accablés de peines et d'angoisses pour le bien de leur âmes.

11 Quant à ceux qui étaient les enfants d'Amulon et de ses frères, lesquels avaient pris pour femmes les filles des Lamanites, offensés de la conduite de leurs pères, ils ne voulurent point porter leurs noms, et ils prirent celui de Néphi, désirant être appelés les enfants de Néphi, et être comptés au nombre des Néphites. Ainsi, tout le peuple de Zarahemla fut compté au nombre des Néphites; et cela parce que le royaume n'avait jamais été conféré qu'aux descendants de Néphi.

12 Quand Mosiah eut cessé de parler, et qu'il eut achevé sa lecture, il souhaita qu'Alma parlât aussi au peuple. Et c'est ce qu'Alma fit, après les avoir fait diviser en corps, allant à chacun de ces corps, et leur prêchant le repentir et la foi au Seigneur. Il exhortait le peuple de Limhi, et tous ceux qui avaient été délivrés de l'esclavage, à se rappeler que c'était le Seigneur qui les avait délivrés. Et après qu'Alma eut dit beaucoup d'autres choses, et après qu'il eut cessé de parler, le roi Limhi voulut être baptisé; et son peuple le souhaita également. C'est pourquoi Alma descendit dans l'eau et les baptisa, de la manière qu'il avait baptisé dans les eaux de Mormon, et tous ceux qu'il baptisait appartenaient à l'Eglise de Dieu; et cela, par leur croyance aux paroles d'Alma.

13 Alors le roi Mosiah accorda à Alma le droit d'établir partout des Eglises dans le pays de Zarahemla, et il l'autorisa à ordonner des prêtres et des instructeurs sur chacune d'elles. On fit ainsi, parce que le peuple était si nombreux, qu'il n'eût pu être gouverné par un seul instructeur, et que tous n'auraient pu entendre la parole de Dieu dans une seule assemblée. C'est pourquoi, elles se formèrent en dif-

férentes congrégations, appelées Eglises; et chacune d'elles
avait ses prêtres et ses instructeurs; et chaque prêtre prê-
chait la parole, telle qu'il la recevait de la bouche d'Alma.
Et ainsi, bien qu'il y eût beaucoup d'Eglises, il n'y en avait
qu'une, l'Eglise de Dieu; car il n'était rien prêché dans
toutes les Eglises, que le repentir et la foi en Dieu. A cette
époque, il y avait sept Eglises dans le pays de Zarahemla.
Et quiconque était désireux de prendre le nom de Christ ou
le nom de Dieu, s'unissait à l'Eglise de Dieu; et ils étaient
appelés peuple de Dieu; et le Seigneur versait son esprit
sur lui; il était béni et prospérait dans le pays.
14 Et il arriva qu'il y en avait un grand nombre parmi la
jeune génération qui n'avaient pu comprendre la parole du
roi Benjamin, parce qu'ils n'étaient, au temps où il parla à
son peuple, que de petits enfants; et ils ne croyaient point
à la tradition de leurs pères. Ils ne croyaient point ce qui
avait été dit touchant la résurrection des morts, ni touchant
l'avénement du Christ. Et leur incrédulité les empêchait de
comprendre la parole de Dieu, et leur endurcissait le cœur.
Ils ne voulaient point être baptisés, et refusaient de s'unir
à l'Eglise. Ils formèrent un peuple à part, quant à leurs
croyances; et restèrent ainsi, oui même dans leur état char-
nel et pécheur, car ils ne voulaient pas implorer le Seigneur
leur Dieu. Sous le règne de Mosiah, ils n'étaient pas moitié
si nombreux que le peuple de Dieu; mais les dissensions
qui eurent lieu parmi les frères les rendirent plus nom-
breux. Car beaucoup des membres de l'Eglise, séduits par
leurs paroles flatteuses, avaient été entraînés au péché.
Aussi, était-il expédient de faire admonester par l'Eglise
ceux qui en faisaient partie et qui péchaient.
15 Ils furent donc mandés devant les prêtres par les
instructeurs, et les prêtres les conduisirent à Alma, qui était
le grand-prêtre, et qui avait été investi par le roi Mosiah de
toute autorité sur l'Eglise. Mais Alma ne savait que faire,
car ils avaient contre eux de nombreux témoins de leurs ini-
quités. Pareille chose n'était jamais arrivée dans l'Eglise.
C'est pourquoi Alma, en ayant l'esprit perplexe, les fit com-
paraître devant le roi, auquel il dit: Nous amenons devant
vous un certain nombre de gens qui sont accusés par leurs
frères, et qui ont été surpris commettant diverses iniquités.
Ils ne s'en repentent point, et nous les conduisons devant
vous, pour que vous les jugiez selon leurs crimes. Mais le
roi Mosiah répondit à Alma: Je n'en ferai rien, mais je vous
les livre pour être jugés. Et Alma, toujours troublé, s'en-
quit auprès du Seigneur de ce qu'il avait à faire, redoutant
de faire l'injustice aux yeux de Dieu.

16 Et après avoir versé son âme en prières devant Dieu,
la voix du Seigneur lui vint, disant : Toi, Alma, tu es béni ;
et bénis sont ceux qui furent baptisés dans les eaux de
Mormon. Tu es béni pour ta foi vive dans les seules paroles
de mon serviteur Abinadi. Et ils sont bénis pour leur foi
vive dans les seules paroles que tu leur as annoncées. Et tu
es béni pour avoir établi une Eglise parmi ce peuple ; je l'af-
fermirai, et il sera mon peuple. Oui, béni est ce peuple, qui
veut porter mon nom ; car il sera appelé de mon nom, et il
sera mon peuple. Et, parce que tu m'as consulté touchant les
transgresseurs, tu es béni. Tu es mon serviteur ; et je te
fais la promesse que tu auras la vie éternelle ; tu me serviras,
tu iras prêcher en mon nom et tu rassembleras mes brebis.
Et celui qui écoutera ma voix sera ma brebis ; et tu le rece-
vras dans l'Eglise, et je le recevrai aussi. Car voici quelle
est mon Eglise : Quiconque est baptisé, sera baptisé en signe
de repentir ; celui que tu recevras, croira en mon nom, et
je lui pardonnerai sans réserves : car c'est moi qui prends
sur moi les péchés du monde ; c'est moi qui ai créé les hom-
mes ; et c'est moi qui accorde une place à ma droite à celui
qui croit. Car voici, ils sont appelés en mon nom ; et s'ils
me reconnaissent, ils ressusciteront et auront, à tout jamais,
une place à ma droite. Et au jour où sonnera la seconde
trompette, ceux qui ne m'auront jamais reconnu ressuscite-
ront, ils se tiendront devant moi : Ils sauront alors que je
suis le Seigneur leur Dieu, que je suis leur Rédempteur ;
mais ils n'auront pas voulu être rachetés. Et je leur confes-
serai que je ne les ai jamais connus ; et ils iront dans un
feu qui n'a pas de fin, lequel a été préparé pour le diable
et ses anges. Je vous dis donc : Celui qui ne veut pas écou-
ter ma voix, celui-là vous ne le recevrez pas dans mon Eglise,
car celui-là je ne le recevrai pas au dernier jour. C'est pour-
quoi je te dis : Va ; et celui qui transgresse contre moi, tu
le jugeras selon ses péchés ; et s'il confesse ses péchés
devant toi et moi, et s'il se repent dans la sincérité de
son cœur, tu lui pardonneras, et je lui pardonnerai aussi ;
oui, et autant de fois que mon peuple se repentira, je
pardonnerai les péchés qu'il aura commis contre moi. Et
vous vous pardonnerez vos péchés, les uns les autres ; car,
en vérité, je vous le dis, celui qui ne pardonne point à son
prochain quand il déclare qu'il se repent, celui-là s'attire la
condamnation. Je te dis maintenant : Va ; et quiconque ne
voudra point se repentir de ses péchés, ne sera pas compté
parmi mon peuple : et ceci doit être observé dès à présent
et à toujours.
17 Lorsque Alma eut entendu ces paroles, il les écrivit

afin de pouvoir juger les membres de l'Eglise, d'après les commandements de Dieu.

18 Et il s'en fut juger, selon la parole du Seigneur, ceux qui étaient tombés dans l'iniquité. Et quiconque se repentit de ses péchés et s'en confessa, fut mis au nombre des membres de l'Eglise; et ceux qui ne voulurent pas confesser leurs péchés ni se repentir de leurs iniquités, ceux-là ne furent pas considérés comme membres de l'Eglise, et leurs noms furent rayés. Et Alma mit en ordre toutes les affaires de l'Eglise, où de nouveau régnèrent la paix et la plus grande prospérité; et l'Eglise marchait avec circonspection devant Dieu, recevant et baptisant beaucoup de monde. Et ceux qui travaillaient avec lui au service de l'Eglise, faisaient toutes ces choses, agissant en toute fidélité, enseignant la parole de Dieu en toutes choses, endurant toutes sortes d'afflictions et de persécutions de la part de ceux qui n'appartenaient point à l'Eglise de Dieu. Et ils exhortaient leurs frères; et tous étaient admonestés par la parole de Dieu, en raison de leurs péchés, recevant l'ordre de Dieu de prier sans cesse et de rendre grâces pour toute chose. Mais il arriva que les persécutions des incrédules se multiplièrent tellement, que l'Eglise commença à en murmurer, et à s'en plaindre à leurs chefs, qui en firent le rapport à Alma. Et Alma saisit le roi Mosiah de cette affaire. Et Mosiah consulta ses prêtres.

19 Alors le roi Mosiah fit proclamer partout, dans le pays, et fit défendre à tout infidèle de persécuter aucun des membres de l'Eglise de Dieu. Et il fut strictement enjoint à toutes les Eglises de cesser toute espèce de persécutions, de faire régner l'égalité parmi les hommes, de ne point permettre que l'orgueil et la fierté vinssent y troubler la paix, mais que chacun estimât son prochain comme soi-même, et travaillât de ses mains pour son soutien. Il fut également enjoint à tout prêtre et tout instructeur de travailler de leurs mains pour leur soutien, sauf le cas de maladie ou d'indigence; et en faisant ces choses, Dieu répandit abondamment sa grâce sur eux. Et la paix commença à reparaître dans le pays. Le peuple devint très nombreux et se répandit au loin dans tout le pays, au nord et au sud, à l'est et à l'ouest, où il bâtit partout de grandes villes et des villages. Et le Seigneur le visita et le rendit prospère, et il devint un peuple riche et florissant.

20 Or les fils de Mosiah, ainsi qu'un fils d'Alma, qui se nommait Alma, du nom de son père, étaient au nombre des incrédules. Ce fils d'Alma devint très méchant et tomba dans l'idolâtrie. C'était un grand parleur, sachant dire les choses qui flattent le peuple; c'est pourquoi il en entraîna un assez

grand nombre dans ses propres iniquités. Il devint ainsi un obstacle à la prospérité de l'Eglise de Dieu, pervertissant le cœur du peuple, causant des dissensions, et donnant occasion à l'ennemi de Dieu d'exercer son pouvoir sur eux.

21 Et comme il allait çà et là pour détruire l'Eglise de
Dieu, car c'était là ce qu'il faisait en secret avec les fils de
Mosiah, cherchant à détruire l'Eglise de Dieu, et à égarer
le peuple du Seigneur, contrairement aux commandements
de Dieu, et même du roi; et comme ils allaient partout se
révoltant contre Dieu, voici, l'ange du Seigneur leur apparut. Il descendit comme dans une nuée; et il parla comme
si c'était une voix de tonnerre, qui fit trembler la terre où
ils se tenaient; et si grand fut leur étonnement qu'ils tombèrent à terre, sans pouvoir comprendre les paroles de l'ange.
Et l'ange cria encore, disant: Alma, lève-toi, et tiens-toi debout. Pourquoi persécutes-tu l'Eglise de Dieu? Car le Seigneur a dit: Celle-ci est mon Eglise, je l'établirai, et rien
ne la renversera, si ce n'est la transgression de mon peuple.
Et l'ange dit encore: Le Seigneur a exaucé les prières de
son peuple et celles de son serviteur Alma, ton père: car
il a prié pour toi avec beaucoup de foi, pour que tu sois
amené à la connaissance de la vérité; je suis venu pour te
convaincre de la puissance et de l'autorité de Dieu, afin que
la prière de ses serviteurs puisse être exaucée selon leur
foi. Or maintenant, peux-tu nier le pouvoir de Dieu? Car
ma voix ne fait-elle pas trembler la terre? Et ne me vois-tu
pas devant toi? Je suis envoyé de Dieu. Je te le dis, va et
souviens-toi de la captivité de tes pères dans le pays d'Hélam et dans le pays de Néphi; n'oublie point les grandes
choses qu'il a faites pour eux: ils étaient en esclavage, et
il les en a tirés. Maintenant, Alma, va et ne cherche plus à
détruire l'Eglise, afin que la prière de tes pères soit exaucée; et fais ceci, fais-le, lors même que tu devrais toi-même
être réprouvé.

22 Ce furent là les dernières paroles de l'ange à Alma,
et il partit. Et Alma tomba à terre, ainsi que ceux qui
étaient avec lui, tant fut grande leur stupéfaction, car ils
avaient vu, de leurs yeux, un ange du Seigneur; ils avaient
entendu sa voix, semblable au tonnerre qui fait trembler
la terre, et ils reconnaissaient qu'il n'y avait que le pouvoir de Dieu qui pût faire trembler la terre, et la secouer
comme si elle allait se fendre. La terreur d'Alma fut si
grande qu'il en devint muet, sans pouvoir proférer une parole; et sa faiblesse fut si grande, qu'il ne pouvait remuer
ses mains. C'est pourquoi, ceux qui l'accompagnaient le prirent et l'emportèrent en défaillance pour le mener à son

père, à qui ils racontèrent tout ce qui leur était arrivé. Et son père en fut dans la joie, car il savait que ces choses étaient faites par la puissance de Dieu. Et il fit assembler une multitude de personnes pour être témoins de ce que le Seigneur avait fait pour son fils, et pour ceux qui l'avaient accompagné. Il réunit les prêtres, et ils se mirent à jeûner et à implorer le Seigneur leur Dieu pour qu'il rendît la parole à Alma, la force à ses membres, et que les yeux du peuple fussent ouverts à voir et à reconnaître la gloire et la bonté de Dieu.

23 Et quand ils eurent jeûné, en prières, pendant deux jours et deux nuits, les membres d'Alma reprirent leurs forces, il put se relever et il commença à leur parler, les exhortant à se rassurer; car, dit-il, je me suis repenti de mes péchés, et j'ai été racheté par le Seigneur: Voici, je suis né de l'Esprit. Le Seigneur m'a dit : Ne t'étonne point que tout le genre humain, les hommes, les femmes, toutes nations, familles, langues et peuples, doivent naître de nouveau, oui, naître de Dieu; changer leur état charnel et déchu en un état de justice, et étant rachetés de Dieu, devenir ses fils et ses filles et de nouvelles créatures; et à moins qu'ils ne fassent cela, ils ne sauraient, en aucune autre manière, hériter du royaume de Dieu. Je te le dis, à moins que cela n'arrive, ils seront réprouvés. Et je le sais, parce que j'étais, moi-même, tout près de la réprobation. Cependant, après avoir marché de tribulations en tribulations, et après m'être profondément repenti et humilié, le Seigneur, dans sa grâce, a jugé convenable de me sauver du feu qui est sans fin, et je suis né de Dieu; mon âme a été rachetée du fiel de l'amertume et des liens de l'iniquité. J'étais dans les plus profonds abîmes, je vois maintenant la lumière merveilleuse de Dieu. Mon âme était torturée par un horrible tourment, mais j'en suis délivré, et elle n'est plus affligée. J'avais rejeté mon Rédempteur, j'avais nié les paroles annoncées par nos pères; et maintenant je confesse qu'ils ont pu prévoir l'avenir, je dis que le Rédempteur viendra, qu'il se souvient de toutes les créatures de sa création, et qu'il se manifestera à toutes; oui, tout genou fléchira, et toute langue le confessera. Au jour final, alors que tout homme se tiendra devant lui pour en être jugé, alors ils confesseront qu'il est Dieu; alors, ceux qui auront vécu sans Dieu confesseront que leur condamnation à une punition éternelle est juste; ils frémiront, ils trembleront, ils se replieront sur eux-mêmes, sous le regard tout pénétrant de son œil.

24 Et à partir de ce jour, Alma et tous ceux qui l'accom-

pagnaient quand l'ange leur apparut commencèrent à enseigner le peuple, lui annonçant tout ce qu'ils avaient vu et entendu, allant partout dans le pays, prêchant la parole de Dieu au milieu des tribulations et des persécutions des incrédules, et en butte à leurs mauvais traitements. Malgré tout cela, ils apportèrent une grande consolation à l'Eglise, en affermissant la foi de ses membres, et les exhortant, avec une extrême persévérance, à garder les commandements de Dieu. Parmi eux se trouvaient les quatre fils de Mosiah, Ammon, Aaron, Omner et Himni; c'étaient là leurs noms. Ils parcoururent tout le pays de Zarahemla, visitant tout le peuple qui vivait sous la domination du roi Mosiah, s'empressant avec zèle de réparer les maux qu'ils avaient causés à l'Eglise; confessant leurs péchés, déclarant ce qu'ils avaient vu, expliquant les prophéties et les Ecritures-Saintes à ceux qui désiraient les entendre. Et ils étaient ainsi des instruments dans la main de Dieu, dont il se servait pour conduire beaucoup de gens à la connaissance de la vérité, oui, à la connaissance de leur Rédempteur. Oh! combien ils sont bénis! car ils prêchaient la paix; ils publiaient la bonne nouvelle du bien; et ils annonçaient au peuple le règne du Seigneur.

CHAPITRE XII.

1 Les fils de Mosiah, après avoir fait ces choses, prirent avec eux un petit nombre d'hommes, et retournèrent vers leur père, le roi, auquel ils demandèrent la permission d'aller, avec ceux qu'ils avaient choisis, au pays de Néphi, pour y prêcher les choses qu'ils avaient entendues, et pour porter la parole de Dieu à leurs frères les Lamanites, espérant pouvoir les amener à la connaissance du Seigneur leur Dieu, les convaincre de l'iniquité de leurs pères, les guérir de la haine qu'ils avaient pour les Néphites, les porter à mettre leur joie dans le Seigneur, les rendre bienveillants les uns pour les autres, et mettre fin aux contentions qui régnaient dans le pays que le Seigneur leur Dieu leur avait donné. Maintenant, ils désiraient que le salut fût annoncé à toute créature, car ils ne pouvaient endurer qu'aucune âme humaine pérît : la seule pensée qu'elle dût souffrir un tourment sans fin les faisait frémir et trembler de crainte. C'est ainsi que l'Esprit du Seigneur agissait en eux, qui avaient été les plus vils des pécheurs. Le Seigneur, dans sa

miséricorde infinie, jugea convenable de les épargner. Mais ils ne laissèrent pas de souffrir de grandes angoisses d'âme, à cause de leurs iniquités; et ils souffrirent aussi beaucoup, de crainte d'être à jamais réprouvés.

2 Leurs instances auprès de leur père, pour qu'il leur permît d'aller au pays de Néphi, durèrent pendant plusieurs jours. Le roi Mosiah, pour savoir s'il devait permettre à ses fils d'aller prêcher la parole aux Lamanites, fut s'enquérir au Seigneur. Et le Seigneur dit à Mosiah : Laissez aller vos fils, car beaucoup croiront en leurs paroles, et obtiendront la vie éternelle; et je délivrerai vos fils des mains des Lamanites.

3 Et Mosiah leur ayant accordé de partir et de faire ce qu'ils lui demandaient, ils cheminèrent dans le désert pour aller prêcher au milieu des Lamanites. Je donnerai plus tard le récit de leurs actes. Or, le roi Mosiah n'avait personne à qui conférer le royaume, car aucun de ses fils n'avait voulu accepter la royauté. Il prit les annales gravées sur des plaques d'airain, il prit celles de Néphi, et tout ce qu'il avait gardé et conservé d'après les commandements de Dieu. Il traduisit et fit écrire les annales qui étaient sur les plaques d'or, celles qui avaient été trouvées par le peuple de Limhi, et que Limhi lui avait livrées; il les avait traduites pour satisfaire à l'anxiété de son peuple qui désirait vivement connaître ce qui concernait ce peuple éteint; il avait fait cette traduction à l'aide de deux pierres attachées aux deux extrémités d'un petit arc. Cet arc et ces deux pierres avaient été préparés dès le commencement, et avaient été transmis de génération en génération, pour l'interprétation des langues. Cet instrument a été gardé et conservé par la main du Seigneur, afin de faire connaître à toute créature qui posséderait le pays, les iniquités et les abominations de son peuple. On appelle voyant, à la manière des temps anciens, quiconque est possesseur de ces choses.

4 Mosiah ayant fini la traduction de ces annales, voici, elles donnaient l'histoire de ce peuple éteint, depuis l'époque de la construction de la grande tour, alors que le Seigneur confondit la langue du peuple, et le dispersa sur toute la surface de la terre, jusqu'à l'époque de leur extermination. Et ces annales, à partir du temps de la construction de la tour, remontaient jusqu'à la création d'Adam. Cette histoire causa d'abord au peuple de Mosiah une extrême tristesse; toutefois, les grandes connaissances qu'il y puisa devinrent pour lui une source de joie. Elle sera donnée plus tard; car voici, il est expédient que tous les hommes aient connaissance des choses qu'elle contient.

CHAPITRE XIII.

1 Et maintenant, comme je vous l'ai dit, après que le roi Mosiah eut fait ces choses, il prit les plaques d'airain et tout ce qu'il avait en garde, et il les transmit à Alma, qui était le fils d'Alma ; oui, toutes choses, les annales et les interprètes, et il les lui remit, lui ordonnant de les garder et de les conserver ; lui ordonnant aussi d'écrire une histoire du peuple, et de transmettre le tout de génération en génération, ainsi qu'il en avait été fait depuis le temps où Léhi quitta Jérusalem. Et Mosiah, après avoir exécuté ces choses, envoya dans tout le pays, parmi tout le peuple, pour connaître sa volonté touchant celui qu'ils voulaient élire pour leur roi. Et la voix du peuple se porta sur Aaron, fils de Mosiah. Cependant Aaron était parti pour le pays de Néphi, et le roi ne pouvait lui conférer le royaume. Et, de son côté, ni Aaron, ni aucun des autres fils de Mosiah ne voulaient se charger du royaume ; c'est pourquoi Mosiah envoya de nouveau au peuple les paroles suivantes qu'il avait fait écrire : O vous, mon peuple, ou mes frères, car je vous estime comme tels, je désire que vous preniez en considération l'affaire que vous êtes appelés à méditer. Vous désirez avoir un roi ; mais je viens vous déclarer que celui à qui le royaume appartient de droit, a refusé de prendre le poids de la royauté. Si donc, un autre que lui était établi à sa place, je craindrais qu'il ne s'élevât des contentions parmi vous. Et qui sait si mon fils, à qui le royaume appartient, n'en deviendrait pas irrité, et n'attirerait pas à lui une partie du peuple, ce qui vous entraînerait dans des guerres et des contentions sanglantes, qui pervertiraient la voie du Seigneur, et détruiraient un grand nombre d'âmes. Je vous dis donc : Soyons prudents, et examinons ces choses, car nous n'avons pas le droit de perdre mon fils, pas plus que nous n'aurions le droit de perdre celui qui serait établi à sa place. Car si mon fils revenait à l'orgueil et à la vanité, il révoquerait ses paroles et réclamerait son droit à la royauté : ce qui le porterait à commettre, lui aussi bien que son peuple, de nombreux péchés. Soyons donc prudents, prévoyons ces choses et faisons ce qui procurerait la paix au peuple. Je continuerai d'être votre roi durant le reste de ma vie ; mais nommons des juges qui rendront des arrêts selon nos lois ; et nous arrangerons de nouveau les affaires de ce peuple, car nous établirons pour juges des hommes sages, qui jugeront selon les commandements de Dieu. Il vaut mieux

que l'homme soit jugé par Dieu que par l'homme, car les jugements de Dieu sont toujours justes, mais les jugements de l'homme ne le sont pas toujours. C'est pourquoi, s'il vous était possible d'avoir pour rois des hommes justes, qui établiraient les lois de Dieu, et jugeraient selon ses commandements; si vous pouviez avoir des rois qui fissent pour ce peuple ce qu'a fait mon père Benjamin, je vous le dis, il serait bien alors que vous eussiez toujours des rois pour vous gouverner. Moi-même, j'ai travaillé de tout mon pouvoir et de toutes mes facultés à vous enseigner les commandements de Dieu, et à donner la paix au pays, afin qu'on n'y connût point la guerre, ni les contentions, qu'on n'y commît pas le vol, ni le pillage, ni le meurtre, ni aucune espèce d'iniquité. Et quiconque l'a commis, je l'ai puni selon les lois de nos pères.

2 Aussi, vous dis-je, comme les hommes ne sont pas tous justes, il n'est pas expédient que vous ayez des rois pour vous gouverner. Car, combien un mauvais roi ne fait-il pas commettre d'iniquités! Oui, et quelle destruction! Souvenez-vous du roi Noah, de ses crimes, de ses abominations, et des crimes et des abominations de son peuple. Une grande destruction en a été la suite; et à cause de leurs iniquités ils ont été asservis. Et si ce n'eût été l'intervention du très sage Créateur, par suite de leur sincère repentir, ils seraient infailliblement restés dans l'esclavage jusqu'à ce jour. Mais il les a délivrés parce qu'ils se sont humiliés devant lui, et parce qu'ils l'ont constamment imploré pour qu'il les délivrât de l'esclavage. Et c'est ainsi que le Seigneur exerce son pouvoir, en toutes circonstances, parmi les enfants des hommes, tendant le bras de sa miséricorde vers ceux qui mettent leur confiance en lui.

3 Je vous dis encore, vous ne pouvez pas détrôner un roi inique à moins de sérieuses contentions, et d'une grande effusion de sang. Il a ses amis qui partagent ses iniquités, il a ses gardes à l'entour de lui, et il révoque les lois de ceux qui ont régné en justice avant lui. Il foule aux pieds les commandements de Dieu, il fait de nouvelles lois, conformes à sa propre méchanceté, et il les impose à son peuple; et quiconque n'y obéit pas, il le fait périr; et il envoie ses armées contre les rebelles, et s'il le peut, il les détruit: c'est ainsi qu'un roi injuste pervertit les voies de la justice. Je vous le dis, il n'est pas expédient que de telles abominations s'accomplissent chez vous; c'est pourquoi vous vous choisirez des juges par la voix du peuple, afin d'en être jugés selon les lois de vos pères; lois qui sont justes pour leur avoir été données par le Seigneur.

4 Il n'arrive pas souvent que la voix du peuple veuille des choses contraires à la justice, mais il arrive souvent que la moindre partie du peuple veut ce qui n'est pas juste. Aussi devez-vous observer ceci, et l'avoir pour loi, de faire toutes vos affaires par la voix du peuple. Et si le temps vient où la voix du peuple choisit l'iniquité, c'est alors le temps où les jugements de Dieu tomberont sur vous; c'est alors qu'il vous visitera par de terribles destructions, de même qu'il a déjà, dans le passé, visité ce pays. Mais si vous vous choisissez des juges, et qu'ils n'exercent point la justice conformément à la loi établie, vous les ferez juger par un plus haut juge; et si vos plus hauts juges ne rendent pas des jugements justes, vous réunirez un petit nombre de vos juges inférieurs, et il leur sera donné de juger vos plus hauts juges, selon la voix du peuple. Et ces choses, je vous les ordonne dans la crainte de Dieu; et je vous commande de le faire et de n'avoir point de roi, afin que si le peuple pèche et tombe dans l'iniquité, il réponde de ses fautes sur sa propre tête.

5 Car, sachez-le, les péchés d'un grand nombre de peuples ont été causés par la perversité de leurs rois; et leurs péchés sont retombés sur la tête de leurs rois. Je désire donc que, désormais, cette inégalité n'existe plus dans ce pays, particulièrement parmi mon peuple actuel, mais je désire que cette terre soit une terre de liberté; et que chaque homme jouisse également de ses droits et de ses privilèges aussi longtemps qu'il plaira à Dieu de nous laisser vivre, et de nous faire posséder le pays; oui, aussi longtemps que quelques membres de notre postérité y demeureront. Le roi Mosiah leur écrivit beaucoup d'autres choses, leur dévoilant les épreuves et les tourments d'un roi juste, les peines d'esprit qu'il endure pour son peuple, ainsi que tous les murmures d'un peuple mécontent à l'égard de son roi. Il leur expliqua tout cela. Et il ajouta que ces choses ne devaient point exister, mais que les fardeaux doivent peser sur le peuple entier, et que chacun doit en supporter sa part. Il leur expliqua encore les inconvénients qu'ils auraient à souffrir en ayant à leur tête un roi injuste : Ses iniquités et ses abominations, les guerres et les contentions, les effusions de sang, les vols, le pillage, la luxure, et toute espèce de méchancetés, qui ne sauraient être énumérées; ajoutant que ces choses ne doivent point exister, étant expressément contraires aux commandements de Dieu.

6 Et quand le roi Mosiah eut fait répandre ces choses parmi le peuple, celui-ci, convaincu de leur vérité, cessa de vouloir un roi; et il devint très passionné pour que tout

homme pût avoir une égale participation à toutes les affaires du pays. Et chacun manifesta la volonté qu'il avait de répondre de ses propres péchés. Puis, ils se réunirent en différents corps partout dans le pays pour choisir des hommes qui auraient à les juger selon la loi qui leur avait été donnée. Et ils étaient fort joyeux de leur liberté; ils croissaient en amour pour Mosiah, qu'ils estimaient plus que tout autre homme, car ils ne le regardaient pas comme un tyran qui ne cherche qu'à s'enrichir par un lucre qui corrompt l'âme. Il n'extorquait point leurs biens, il ne se plaisait point à répandre le sang, mais il avait établi la paix dans tout le pays, il avait délivré son peuple de toute servitude; aussi ils l'estimaient excessivement, même outre mesure. Ainsi, ils établirent des juges pour les gouverner, ou pour les juger en vertu de la loi, et ils le firent dans tout le pays.

7 Alma fut nommé le premier Grand-Juge. Il était aussi Grand-Prêtre, son père lui ayant conféré cet office, et lui ayant donné le soin de toutes les affaires de l'Eglise. Il marcha dans les voies du Seigneur, gardant ses commandements. Il rendait des jugements justes, et une paix complète régna dans le pays. Ainsi commença le règne des juges dans le pays de Zarahemla, parmi tout le peuple qui s'appelait les Néphites, Alma étant le premier et le juge en chef. Et alors mourut son père, âgé de quatre-vingt-deux ans, et qui avait vécu pour accomplir les commandements de Dieu.

8 Peu après mourut Mosiah, dans la trente-troisième année de son règne, à l'âge de soixante-trois ans; ce qui faisait une période de cinq cent neuf ans depuis que Léhi avait quitté Jérusalem. Ainsi finit le règne des rois sur le peuple de Néphi; et ainsi finirent les jours d'Alma, le fondateur de l'Eglise.

LIVRE D'ALMA,

FILS D'ALMA.

CHAPITRE I.

Narration d'Alma, fils d'Alma, premier Grand-Juge du peuple de Néphi et Grand-Prêtre de l'Eglise. Histoire du règne des Juges ; des guerres et des dissensions parmi le peuple. Et récit d'une guerre entre les Néphites et les Lamanites, d'après les annales d'Alma, le premier Grand-Juge.

1 Dans la première année du règne des juges sur le
peuple de Néphi, après la mort du roi Mosiah, qui avait
combattu le bon combat, qui avait marché dans la justice
de Dieu, ne laissant personne pour lui succéder, mais qui
cependant avait établi de bonnes lois, reconnues par le peu-
ple, il advint donc que le peuple fut obligé désormais de
suivre les lois qui lui avaient été données.
2 Or il arriva que, dans la première année du règne
d'Alma au siége du jugement, on amena à sa barre de jus-
tice un homme de haute taille et renommé pour sa force.
Il allait çà et là parmi le peuple, prêchant ce qu'il appelait la
parole de Dieu, fort préjudiciable à l'Eglise. Il disait au
peuple que tout prêtre et instructeur devait être populaire,
qu'il ne devait point travailler de ses mains, mais que le
peuple lui devait son soutien. Il assurait que tout le genre
humain serait sauvé au jour final, qu'il n'y avait point lieu
à trembler ni à craindre, mais qu'il fallait élever la tête et
se réjouir; que le Seigneur avait créé l'homme, et qu'il l'a-
vait racheté; et qu'à la fin tous auraient la vie éternelle. Il
avait si bien enseigné ces choses, que beaucoup de gens y
avaient cru, et que même on commençait à le soutenir et à
lui donner de l'argent. Et on le voyait s'enorgueillir dans
son cœur, et porter des vêtements somptueux. Il avait même
préludé à l'établissement d'une Eglise, conforme à ses pré-
dications.
3 Il arriva que, comme il allait pour prêcher à ceux qui
avaient foi en sa parole, il rencontra un homme de l'Eglise
de Dieu; c'était même un de ses instructeurs. Et il com-

mença à disputer rudement avec lui en vue d'égarer le peuple de l'Eglise, mais l'homme le confondait, le reprenant par les paroles de Dieu. Son nom était Gidéon, celui-là même dont Dieu s'était servi comme d'un instrument pour délivrer de l'esclavage le peuple de Limhi. Comme Gidéon le confondait avec les paroles de Dieu, il était furieux contre lui; il tira son épée et se mit à l'en frapper. Gidéon était fort âgé, et peu dispos à résister à ses coups. Aussi fut-il tué par l'épée; et l'homme qui le tua fut saisi par le peuple de l'Eglise et conduit devant Alma pour être jugé pour le crime qu'il avait commis. Arrivé devant le Grand-Juge, il se défendit lui-même avec beaucoup d'assurance. Alors Alma lui dit: C'est la première fois que nous voyons s'introduire la supercherie de prêtre parmi le peuple. Et tu n'es pas seulement coupable de supercherie de prêtre, mais tu l'as renforcée par l'épée; et s'il arrivait que la supercherie de prêtre prît le dessus parmi le peuple, elle serait cause de son entière destruction. Tu as versé le sang d'un homme juste, oui, d'un homme qui a passé sa vie à faire beaucoup de bien parmi ce peuple, et si nous t'épargnions, son sang crierait vengeance sur nous. C'est pourquoi tu es condamné à mourir, suivant les lois qui nous ont été données par Mosiah, notre dernier roi. Elles ont été reconnues par le peuple, il leur doit obéissance.

4 Et l'on s'empara de lui. Il s'appelait Néhor. On le conduisit sur le haut de la colline Manti, où il fut obligé de convenir, entre le ciel et la terre, que ce qu'il avait enseigné au peuple était contraire à la parole de Dieu; et là il subit une mort ignominieuse. Cependant, cela ne fit pas cesser la supercherie de prêtre: beaucoup de gens aimant les choses vaines du monde, et se plaisant à prêcher les fausses doctrines pour obtenir des richesses et des honneurs. Toutefois, ils n'osaient pas mentir par crainte de la loi qui punissait les menteurs, aussi prétendaient-ils prêcher leur propre croyance, car la loi ne punissait point un homme pour sa croyance. De même ils n'osaient point voler, de crainte de la loi, qui punissait les voleurs; et ils n'osaient tuer ni piller, car celui qui tuait était puni de mort.

5 Il arriva donc que ceux qui n'appartenaient point à l'Eglise de Dieu, persécutèrent les membres de celle-ci, qui avait pris le nom du Christ. Ils les affligeaient de toutes manières, eux qui étaient humbles, qui ne s'enorgueillissaient point à leurs propres yeux, et qui se communiquaient, les uns les autres, la parole de Dieu sans argent et sans prix. Il existait une loi très sévère parmi le peuple de l'Eglise, qui défendait à tout membre de persécuter ceux qui

n'en faisaient point partie; elle défendait aussi de s'entre-persécuter. Malgré cela, beaucoup de membres de l'Eglise, de ceux que l'orgueil commençait à dominer, se mirent à disputer chaudement avec leurs adversaires, même jusqu'aux coups, et jusqu'à se frapper du poing. Ces choses se passaient dans la seconde année du règne d'Alma, et causaient beaucoup de chagrin à l'Eglise; c'était pour elle une source d'épreuves douloureuses : beaucoup avaient endurci leurs cœurs, et leurs noms avaient été rayés pour ne plus compter parmi le peuple de Dieu; d'autres s'étaient retirés d'eux-mêmes. C'était donc une cruelle épreuve pour ceux qui restaient fermes dans la foi. Néanmoins, ils furent inébranlables, et gardèrent immuablement les commandedement de Dieu, souffrant avec patience les persécutions qu'on accumulait sur eux.

6 Quand les prêtres quittaient leurs travaux pour prêcher la parole de Dieu, le peuple aussi quittait ses travaux pour écouter la parole de Dieu. Et quand les prêtres lui avaient prêché la parole, il retournait diligemment à son travail. Le prêtre ne s'estimait point au-dessus de ses auditeurs; le prédicateur et l'auditeur, celui qui montre et celui qui apprend semblaient se valoir : ils étaient tous égaux, travaillant tous, chacun selon ses forces. Ils donnaient de leurs biens aux pauvres, aux malades et aux affligés dans la mesure de ce qu'ils possédaient. Ils ne se couvraient point de vêtements somptueux, cependant ils étaient propres et gracieux. Et ainsi, ils affermissaient les affaires de l'Eglise, et la paix commençait à se rétablir malgré toutes les persécutions. Et par cette fermeté de l'Eglise, ils augmentèrent sensiblement leurs richesses. Ils eurent abondance de toutes choses, des troupeaux, des bêtes grasses de toutes les espèces; des grains en quantité; de l'or, de l'argent, des choses précieuses, de la soie, des toiles fines, et de bons draps de ménage de toutes sortes. Et dans leur prospérité, ils ne renvoyaient personne qui fût nu, qui eût faim, qui fût malade, ou qui eût souffert de privations. Ils ne mettaient point leur cœur dans la richesse, mais ils donnaient libéralement à tous, jeunes ou vieux, libres ou esclaves, hommes ou femmes, qu'ils fussent ou non de l'Eglise, ne faisant point acception de personne. Ils étaient plus riches et plus prospères qu'aucun de ceux qui n'appartenaient point à l'Eglise; car ceux-ci s'adonnaient à la sorcellerie, à l'idolâtrie, à la paresse, à la médisance, à l'envie et aux querelles. Ils portaient des vêtements somptueux; se livraient à l'orgueil, mentant, volant, pillant, adonnés à la luxure, tuant, commettant enfin toutes sortes de crimes. Toutefois,

autant que possible, la loi était appliquée contre tous ceux qui la violaient.
7 Mais, par l'exécution de la loi contre tous ceux qui la violaient, en raison de leurs crimes, ils devinrent plus paisibles, et n'osèrent plus en commettre ouvertement. Et la paix régna parmi les Néphites jusqu'à la cinquième année du règne des juges. A cette époque, au commencement de cette cinquième année, une dissension fut suscitée parmi le peuple par un nommé Amlici, homme plein d'adresse et de sagesse, comme l'entend le monde, partisan de la foi de l'homme qui tua Gidéon par l'épée, lequel avait été puni de mort selon la loi. Cet Amlici, à l'aide de ses artifices, se créa beaucoup de partisans, même un si grand nombre que, devenus très puissants, ils voulurent l'établir roi du peuple. Cela effrayait les membres de l'Eglise, et tous ceux qui ne s'étaient point laissés entraîner par les opinions d'Amlici. Ils savaient que selon la loi, de telles choses devaient être établies par la voix du peuple. Aussi craignaient-ils de voir Amlici, qui était un méchant homme, gagner la voix du peuple, sachant qu'il les priverait des droits et des priviléges de l'Eglise, car il avait l'intention de détruire l'Eglise de Dieu.
8 Il arriva donc que le peuple se rassembla en corps séparés partout, dans le pays; et chacun, émettant son opinion, pour ou contre Amlici, il y eut beaucoup de disputes et de graves dissensions. Et ils se réunirent ainsi pour donner leurs votes sur cette question; et ces votes furent apportés devant les juges. Mais la voix du peuple fut contraire à Amlici, en sorte qu'il ne fut point établi roi. Ce qui causa une joie extrême à ceux qui ne voulaient point de lui. Mais Amlici suscita ceux qui étaient portés pour lui contre ceux qui le repoussaient.
9 Toutefois, s'étant rassemblés, ils sacrèrent roi Amlici. Or quand Amlici eut été proclamé roi, il leur ordonna de prendre les armes contre leurs frères, et il le fit pour se les assujettir. Le peuple d'Amlici s'appelait les Amlicites, du nom d'Amlici; il était par là distingué des Néphites, ou le peuple de Dieu. Ceux-ci, connaissant les projets des Amlicites, se préparèrent à leur tenir tête. Ils s'armèrent d'épées, de cimeterres, d'arcs et de flèches, de pierres et de frondes et toutes sortes d'armes de guerre. Ils étaient ainsi tout préparés à combattre les Amlicites, dès qu'ils approcheraient. Et ils nommèrent des capitaines, des hauts-capitaines et des capitaines en chef, selon leur nombre.
10 Amlici, de son côté, arma ses hommes de toute espèce d'armes de guerre, et il leur donna aussi des chefs pour les conduire au combat contre leurs frères. Et les Amlicites

montèrent sur la colline d'Amnihu, à l'est de la rivière de Sidon, dans le pays de Zarahemla, et là ils attaquèrent les Néphites. Alors Alma, premier juge et gouverneur des Néphites, partit avec son peuple, ses capitaines et ses capitaines en chef, et se mit à la tête de l'armée pour combattre les Amlicites. Il les repoussa, et les arrêta sur la colline, à l'est de Sidon. Et le combat fut tellement acharné de part et d'autre, que beaucoup de Néphites tombèrent sous les coups des Amlicites. Mais le Seigneur renforça la main des Néphites, et ils firent un si grand carnage des Amlicites, que ceux-ci s'enfuirent devant eux. Et les Néphites, ayant poursuivi les Amlicites pendant tout le jour, en tuèrent douze mille cinq cent trente-deux; et parmi les Néphites il y eut six mille cinq cent soixante-deux morts.

11 Alma, ne pouvant plus poursuivre les Amlicites, fit camper son peuple dans la vallée de Gidéon, ainsi appelée du nom de ce Gidéon qui avait été tué par l'épée de Néhor; et les Néphites dressèrent dans cette vallée leurs tentes pour la nuit. Et Alma envoya des espions pour suivre les débris des Amlicites, afin de connaître leurs desseins et leurs complots, de pouvoir les déjouer et de sauver son peuple de la destruction. Voici les noms de ceux qu'il envoya pour épier le camp des Amlicites : Zeram, Amnor, Manti et Limher; ce sont ceux-là et leurs hommes qui furent envoyés pour observer le camp des Amlicites.

12 Et le lendemain, frappés d'épouvante et de terreur, ils revinrent en grande hâte au camp des Néphites, disant : Nous suivions le camp des Amlicites jusque dans le pays de Minon, au delà du pays de Zarahemla, vers le pays de Néphi, lorsque, à notre grand étonnement, nous avons vu venir une armée innombrable de Lamanites; et les Amlicites se sont joints à eux, et ils sont, en ce moment, à massacrer nos frères dans ce pays-là; et nos frères se sauvent avec leurs troupeaux, leurs femmes et leurs enfants, pour se réfugier dans notre ville; et si nous ne nous hâtons, les Amlicites s'empareront de notre ville; et nos pères, nos femmes et nos enfants seront égorgés.

13 Alors le peuple de Néphi leva ses tentes, et quitta la vallée de Gidéon pour marcher vers la ville, la cité de Zarahemla. Et tandis qu'ils passaient la rivière de Sidon, les Lamanites et les Amlicites, aussi nombreux, pour ainsi dire, que les sables de la mer, fondirent sur les Néphites, pour les massacrer. Mais ceux-ci, raffermis par la main du Seigneur, ayant imploré Dieu avec ferveur qu'il les délivrât de leurs ennemis, leurs prières furent exaucées, le Seigneur les secourut, et les Lamanites et les Amlicites tombèrent

sous leurs coups. Et il arriva qu'Alma lutta face à face avec l'épée contre Amlici; et le combat fut très acharné de part et d'autre.
14 Mais Alma, qui était homme de Dieu et plein de foi, s'écria : O Seigneur Dieu, ayez miséricorde et épargnez ma vie, afin que je sois entre vos mains un instrument pour conserver et sauver ce peuple. Et lorsque Alma eut prononcé ces paroles, il combattit encore contre Amlici, et il fut tellement fortifié qu'il le tua de son épée. Et il combattit aussi contre le roi des Lamanites; mais celui-ci recula devant lui, et il envoya ses gardes pour le combattre. Mais Alma, avec ses gardes, se battit contre celles du roi des Lamanites jusqu'à les culbuter et les tuer; et ainsi il s'ouvrit un passage vers la rive à l'ouest de la rivière Sidon, jetant dans ses eaux les corps des Lamanites tués, faisant place à son peuple pour traverser et combattre les Lamanites et les Amlicites, à l'ouest de la rivière Sidon.
15 Et lorsqu'ils eurent tous traversé la rivière Sidon, les Lamanites et les Amlicites commencèrent à fuir devant eux, quoique leur nombre fût si considérable qu'on ne pouvait les compter; et ils fuirent devant les Néphites vers le désert à l'ouest et au nord, bien au delà des limites du pays; et les Néphites les poursuivirent sans relâche, et les tuèrent; oui, ils furent pris de toutes parts, tués et chassés vers l'ouest et au nord, jusqu'à ce qu'ils eussent gagné le désert appelé Hermounts, qui était la partie infestée de bêtes féroces et sauvages. Et beaucoup moururent de leurs blessures dans le désert, et furent dévorés par les bêtes et par les vautours des airs; et leurs ossements ont été retrouvés, et ont été entassés sur la terre.
16 Et les Néphites, qui ne succombèrent pas par les armes de la guerre, ensevelirent ceux qui avaient été tués (et l'on ne comptait point ceux qui avaient été tués, tant ils étaient nombreux); et lorsqu'ils eurent fini d'enterrer les morts, ils retournèrent à leurs champs, à leurs maisons, vers leurs femmes et leurs enfants. Beaucoup de femmes et d'enfants avaient péri par l'épée, et aussi beaucoup de leurs troupeaux; et la plupart de leurs champs ensemencés avaient été détruits, foulés aux pieds des armées. Et tous les Lamanites et les Amlicites, tués sur les bords de la rivière Sidon, furent jetés dans les eaux de Sidon, et leurs os sont au fond des mers, et ils y sont en grand nombre.
17 Et les Amlicites s'étaient distingués des Néphites en se mettant du rouge sur le front à la manière des Lamanites; mais ils ne s'étaient point rasé la tête comme les Lamanites. Ceux-ci étaient rasés et ils étaient nus, si ce n'est que leurs

reins étaient recouverts de peaux, et qu'ils avaient ceint autour d'eux leurs armes de guerre, leurs arcs et leurs flèches, leurs pierres et leurs frondes. La peau des Lamanites était d'une couleur sombre, en signe de la malédiction qui avait frappé leurs pères à cause de leurs transgressions et de leur révolte contre leurs frères, Néphi, Jacob, Joseph et Sam, hommes justes et saints. Ils avaient cherché à tuer leurs frères, et c'est pour cela qu'ils étaient maudits; et le Seigneur Dieu a marqué Laman et Lémuel, et aussi les fils d'Ismaël, et les femmes Ismaélites, et cela se fit, afin que leur postérité ne fût point confondue avec la postérité de leurs frères, et afin que le Seigneur pût, par ce moyen, conserver son peuple, l'empêcher de se mélanger, et de croire à des traditions mensongères qui entraîneraient sa destruction.

18 Car quiconque mélangeait sa race avec celle des Lamanites attirait la même malédiction sur sa postérité; c'est pourquoi celui qui se laissait emmener par les Lamanites portait leur nom, et un signe était mis sur lui. Et c'est ainsi qu'il arriva que tous ceux qui ne croyaient point aux traditions des Lamanites, mais qui croyaient à ces annales apportées de Jérusalem et à la tradition de leurs pères qui était vraie, et qui croyaient aux commandements de Dieu, et les gardaient, furent depuis lors appelés Néphites, ou peuple de Néphi; et ce sont eux qui ont conservé les vraies annales de leurs peuples, et aussi celles des Lamanites.

19 Et pour revenir aux Amlicites, eux aussi avaient une marque; oui, ils se sont mis la marque sur eux-mêmes, même une marque rouge sur le front. Ainsi la parole du Seigneur est accomplie, car voici ce qu'il disait à Néphi: J'ai maudit les Lamanites, et je les marquerai d'un signe, afin qu'eux et toute leur postérité soient séparés de toi et de ta postérité, désormais et à toujours, à moins qu'ils ne se repentent et qu'ils ne reviennent à moi pour que je leur fasse miséricorde. Et de plus, je marquerai d'un signe celui qui mêlera sa race avec celle de tes frères, pour qu'il soit maudit aussi. Et le Seigneur dit encore: Je mettrai un signe sur celui qui combat contre toi et ta postérité. Et celui qui se séparera de toi ne sera plus appelé ta postérité; et je te bénirai, toi et tous ceux qui seront appelés ta postérité, désormais et à toujours. Telles étaient les promesses du Seigneur à Néphi et à sa postérité. Or les Amlicites, en se marquant au front, ne savaient pas qu'ils accomplissaient les paroles de Dieu; cependant comme ils se sont montrés rebelles à Dieu, il fallait que la malédiction tombât sur eux. Sachez donc, maintenant, qu'ils se sont eux-mêmes attirés la malédiction; et

tout homme maudit en fait autant, il attire sur lui-même sa propre condamnation.

20 Et il arriva que, peu de temps après le combat livré par les Lamanites et les Amlicites, dans le pays de Zarahemla, une autre armée de Lamanites vint contre le peuple de Néphi, à l'endroit même où la première armée avait rencontré les Amlicites. Et l'on envoya une armée pour les chasser du pays. Alma, qui avait été blessé, n'alla point cette fois, en personne, combattre les Lamanites, mais il envoya contre eux une armée considérable, qui les rencontra et en tua un grand nombre, et le reste fut repoussé hors du pays : après quoi, les Néphites revinrent, et pendant quelque temps, n'étant plus inquiétés par leurs ennemis, ils commencèrent de nouveau à jouir de la paix.

21 Maintenant toutes ces choses furent faites; oui, toutes ces guerres, ces dissensions eurent lieu et finirent dans la cinquième année du règne des juges; et dans la durée d'un an des mille et des dizaines de mille âmes furent envoyées dans le monde éternel, pour recueillir leur récompense selon leurs œuvres, bonnes ou mauvaises, pour recueillir le bonheur éternel ou le malheur éternel, selon l'esprit auquel ils avaient voulu obéir, ou bon ou mauvais; car tout homme reçoit ses gages de celui auquel il a voulu obéir, ainsi qu'il est marqué dans les paroles de l'esprit de prophétie; c'est pourquoi qu'il en soit selon la vérité. Et ainsi finit la cinquième année du règne des juges.

CHAPITRE II.

1 Dans la sixième année du règne des juges sur le peuple de Néphi, il n'y eut ni dissensions ni guerres dans le pays de Zarahemla; mais le peuple fut affligé, oui, profondément affligé de la perte de ses frères, et aussi de la perte de ses troupeaux, et de ses champs ensemencés, foulés aux pieds et détruits par les Lamanites; et leur désolation fut si grande que toute âme en était dans le deuil; et ils croyaient que c'était le jugement de Dieu qui les frappait à cause de leurs iniquités et de leurs abominations, c'est pourquoi ils étaient portés à se souvenir de leurs devoirs. Et ils commencèrent à donner plus d'extension à l'Eglise ; oui, beaucoup d'entre eux furent baptisés dans les eaux de Sidon, et réunis à l'Eglise de Dieu; et ils reçurent le baptême des mains d'Alma, qui avait été consacré Grand-Prêtre du peuple de l'Eglise, par Alma, son père.

2 Et dans la septième année du règne des juges, il y en
eut environ trois mille cinq cents qui se réunirent à l'E-
glise de Dieu, et qui reçurent le baptême. Et ainsi finit la
septième année du règne des juges sur le peuple de Néphi,
et il y eut une paix complète pendant ce temps-là.
3 Et dans la huitième année du règne des juges, il arriva
que les membres de l'Eglise commencèrent à se montrer
fiers de leurs grandes richesses, de leurs belles soieries, de
leurs fines toiles, de leurs troupeaux nombreux, de leur or,
de leur argent, et de toutes les choses précieuses en tout
genre qu'ils avaient obtenues par leur industrie; et ils s'é-
taient enflés d'orgueil à leurs propres yeux à cause de ces
choses, car ils commençaient à se vêtir d'habits somptueux.
Ceci causait beaucoup de chagrin à Alma, et à un grand
nombre de fidèles qu'Alma avait consacrés instructeurs,
prêtres et elders de l'Eglise; oui, beaucoup d'entre eux
étaient profondément affligés des crimes qu'ils voyaient
parmi le peuple. Car ils virent avec une grande douleur
que le peuple de l'Eglise s'exaltait dans son propre orgueil,
et qu'il mettait son cœur dans les richesses et les choses
vaines du monde, et qu'ils commençaient à se mépriser les
uns les autres, et à persécuter ceux qui n'avaient point leurs
croyances. C'est ainsi que, dans la huitième année du règne
des juges, il s'éleva de grandes contentions parmi le peu-
ple de l'Eglise. On vit naître l'envie, la malice, l'esprit de
disputes et de persécutions, et l'orgueil; oui, il y eut parmi
eux plus d'orgueil que n'en montraient ceux qui n'apparte-
naient point à l'Eglise de Dieu. Et ainsi finit la huitième
année du règne des juges, et la méchanceté de l'Eglise
était une pierre d'achoppement pour ceux qui n'en faisaient
point partie; et ses progrès commençaient à s'arrêter.
4 Et vers le commencement de la neuvième année, Alma
eut connaissance de la perversité de l'Eglise, et il vit que
cet exemple entraînait les incrédules d'une iniquité dans
une autre, laissant ainsi présager la destruction du peuple;
oui, il vit une grande inégalité parmi le peuple, les uns s'en-
orgueillissant et méprisant les autres, tournant le dos aux
indigents, à ceux qui étaient nus, qui avaient faim, qui
avaient soif, aux malades et aux affligés. Et toutes ces cho-
ses causaient de grandes désolations parmi le peuple, parmi
ceux qui étaient humbles, qui secouraient les pauvres, qui
distribuaient généreusement leurs biens aux indigents, qui
nourrissaient les affamés, et souffraient toutes sortes d'af-
flictions pour l'amour de Jésus-Christ qui devait venir,
comme il a été prédit par l'esprit de prophétie; qui étaient
dans l'attente de ce grand jour, retenant ainsi la rémis-

sion de leurs péchés, remplis de joie à cause de la résurrection des morts, qui se fera selon la volonté, le pouvoir et la délivrance de Jésus-Christ qui délivrera des liens de la mort.

5 Or, Alma ayant vu l'affliction des humbles serviteurs de Dieu, et les persécutions nombreuses que leur causaient les autres, ainsi que l'inégalité qui régnait parmi eux, en eut une grande peine; mais l'Esprit du Seigneur ne l'abandonnait point. Il choisit un homme sage, qui était du nombre des Elders de l'Eglise, et il lui donna le pouvoir, après avoir consulté le peuple, de faire des lois conformes à celles déjà données, et de les mettre en vigueur contre les crimes et les péchés du peuple. Cet homme s'appelait Néphiah; il fut établi juge en chef, et prit le siége du jugement pour juger et gouverner le peuple. Mais Alma ne lui avait pas conféré l'office de Grand-Prêtre, qu'il retenait pour lui-même, donnant seulement le siége du jugement à Néphiah, afin de pouvoir lui-même aller parmi son peuple, ou le peuple de Néphi, prêcher la parole de Dieu, le rappeler au souvenir de ses devoirs, abattre par la parole de Dieu son orgueil et ses tromperies, et mettre fin à toutes ses contentions; car il ne voyait point d'autres moyens de les faire revenir que de porter contre eux un témoignage pur. C'est ainsi qu'au commencement de la neuvième année du règne des juges sur le peuple de Néphi, Alma rendit le siége du jugement à Néphiah, se bornant entièrement, lui, à la grande-prêtrise du saint ordre de Dieu, au témoignage de la parole, selon l'esprit de révélation et de prophétie.

CHAPITRE III.

Paroles d'Alma, le Grand-Prêtre, selon le saint ordre de Dieu, annoncées au peuple dans les villes et les villages de tout le pays.

1 Or, Alma commença à annoncer la parole de Dieu au peuple, d'abord dans Zarahemla, et ensuite dans tout le pays. Et voici les paroles qu'il annonça dans l'Eglise établie dans la ville de Zarahemla, d'après son propre écrit, disant: Moi, Alma, ayant été consacré Grand-Prêtre de l'Eglise de Dieu par mon père Alma, qui avait reçu de Dieu le pouvoir et l'autorité de faire ces choses, il avait commencé à établir une Eglise sur les confins de Néphi, pays

qu'on appelait le pays de Mormon, et il y baptisait ses frères dans les eaux de Mormon ; et ils furent délivrés des mains du peuple du roi Noah par la grâce et la puissance de Dieu; mais après cela, ils tombèrent en esclavage sous les Lamanites, dans le désert; ils étaient en captivité, et Dieu les en délivra encore par la puissance de sa parole, et nous fûmes amenés dans ce pays, où nous y avons établi partout l'Eglise de Dieu.

2 Et maintenant, je vous le dis, mes frères, vous qui appartenez à cette Eglise, avez-vous conservé suffisamment le souvenir de la captivité de vos pères? avez-vous suffisamment conservé le souvenir de la miséricorde de Dieu et de sa longanimité envers vous? Et de plus, vous êtes-vous suffisamment rappelé qu'il a délivré leurs âmes de l'enfer? Il a changé leurs cœurs, il les a tirés d'un sommeil profond et ils se sont éveillés à Dieu. Car ils étaient enveloppés de ténèbres, mais leurs âmes furent éclairées par la lumière de la parole éternelle; oui, ils furent chargés des liens de la mort et des chaînes de l'enfer, et une destruction éternelle les attendait. Et maintenant je vous le demande, mes frères, furent-ils détruits? Je vous dis que non, ils ne le furent point. Et je vous demande encore, les liens de la mort furent-ils rompus, et les chaînes de l'enfer qui les entouraient, furent-elles brisées? Je vous dis que oui, elles furent brisées, et leurs âmes se dilatèrent et ils chantèrent l'amour rédempteur. Et je vous déclare qu'ils sont sauvés. Et je vous demande à quelles conditions sont-ils sauvés? oui, sur quoi se fondaient-ils pour espérer le salut? pourquoi sont-ils délivrés des liens de la mort et des chaînes de l'enfer? Voici, je puis vous le dire : Mon père Alma n'a-t-il pas cru aux paroles qui lui furent annoncées par la bouche d'Abinadi? Et celui-ci n'était-il pas un saint prophète apportant les paroles de Dieu? Et Alma, mon père, n'y a-t-il pas ajouté foi? Et sa foi a opéré un grand changement dans son cœur. Or, je vous dis que tout cela est vrai. Il a prêché la parole à vos pères, et il s'est opéré un grand changement dans leurs cœurs; et ils se sont humiliés et ils ont mis leur confiance dans le Dieu vrai et vivant. Et ils sont restés fidèles jusqu'à la fin ; et à cause de cela, ils ont été sauvés.

3 Et maintenant, mes frères de l'Eglise, dites-moi : êtes-vous nés spirituellement de Dieu? avez-vous reçu son image sur vos fronts? avez-vous senti ce grand changement dans vos cœurs? avez-vous foi dans la rédemption de celui qui vous a créés? espérez-vous voir, avec les yeux de la foi, ce corps mortel ressuscité à l'immortalité, et cette corruption ressuscitée à l'incorruption, pour paraître devant Dieu et

être jugés selon les œuvres de ce corps mortel? Dites-moi, pouvez-vous imaginer entendre la voix du Seigneur, disant, en ce grand jour : Vous, bénis, venez à moi, car vos œuvres sur la terre ont été celles de la justice? ou, croyez-vous en ce jour pouvoir mentir au Seigneur, et lui dire : Seigneur, nos œuvres ont été des œuvres justes sur la face de la terre; et qu'il vous sauvera? ou, autrement, vous imaginez-vous pouvoir comparaître au tribunal de Dieu, avec des cœurs remplis de péchés et de remords, ayant le souvenir de tous vos crimes; oui, avec le souvenir parfait de toutes vos iniquités, et vous rappelant que vous avez mis en défi les commandements de Dieu? je vous le demande, pourrez-vous en ce jour-là lever les yeux vers Dieu avec un cœur pur et des mains nettes? oserez-vous les lever vers Dieu, ayant l'image de Dieu gravée sur vos fronts? je vous le demande, pensez-vous être sauvés, vous qui vous êtes soumis à devenir les sujets du démon? Je vous le dis, vous saurez en ce jour-là que vous ne pourrez pas être sauvés, car nul ne le peut être s'il n'a les vêtements blanchis; oui, il faut que ses vêtements soient purifiés, jusqu'à n'avoir plus aucune tache, par le sang de Celui que nos pères ont prédit comme devant venir pour racheter son peuple de leurs péchés.

4 Et maintenant, mes frères, je vous le demande, quelles seraient vos sensations si vous paraissiez devant la barre de Dieu, ayant vos vêtements souillés de sang et de toutes sortes d'iniquités? Que témoigneraient ces choses contre vous? N'attesteraient-elles point que vous êtes des meurtriers, coupables de toutes sortes de crimes? Or, mes frères, supposez-vous qu'un tel homme se puisse asseoir dans le royaume de Dieu avec Abraham, Isaac et Jacob, avec tous les saints prophètes, dont les vêtements sont purifiés, sans taches, purs et blancs. Je vous dis non, à moins que vous ne fassiez mentir notre Créateur dès le commencement; ou, à moins de supposer qu'il est un menteur depuis le commencement, vous ne pouvez imaginer qu'un tel homme puisse avoir une place dans le royaume du ciel. Mais il sera jeté dehors, car il est l'enfant du royaume de Satan. Et maintenant, mes frères, si vous avez éprouvé un changement dans votre cœur, et si vous avez ressenti le désir de chanter le cantique de l'amour rédempteur, dites-moi, le sentez-vous en ce moment? Avez-vous vécu sans blâme devant Dieu? Si vous étiez appelés à mourir à l'instant, pourriez-vous dire en vos cœurs, que vous avez été suffisamment humbles, que vos vêtements ont été purifiés et blanchis par le sang du Christ qui viendra racheter son peuple de ses péchés? Dites-moi, êtes-vous sans orgueil? car, si vous n'êtes point tels,

vous n'êtes point en mesure de paraître devant Dieu. Or je vous dis, qu'il faut vous y préparer, car le royaume du ciel est proche, et de pareils hommes n'auront pas la vie éternelle. Dites-moi, en est-il parmi vous qui ne soient pas envieux? Or je vous annonce qu'un tel homme n'est point préparé, et je voudrais qu'il se préparât promptement, car l'heure est proche, et il ne sait pas quand le temps viendra; car un tel homme ne sera pas trouvé sans taches.

5 Et je vous demande encore s'il en est un parmi vous qui se moque de son frère, et qui le persécute? Malheur à lui, car il n'est pas préparé et le temps est proche où il faut qu'il se repente, ou il ne pourrait être sauvé; oui, même, malheur à vous tous qui commettez des iniquités : repentez-vous, repentez-vous, car le Seigneur Dieu le commande. Il y invite tous les hommes, car les bras de sa miséricorde sont étendus vers eux, et il leur dit : Repentez-vous, et je vous recevrai; il dit : Venez à moi, et vous jouirez du fruit de l'arbre de la vie, et vous mangerez du pain, et vous boirez librement des eaux de la vie; oui, venez à moi, faites des œuvres de justice, et vous ne serez point retranchés et jetés au feu; car, sachez-le, le temps est proche ou quiconque n'aura pas produit de bons fruits, ou quiconque n'aura pas fait des œuvres de justice, aura lieu de gémir et de se lamenter. O vous, artisans d'iniquités, vous, qui êtes enflés des choses vaines du monde; vous, qui avez fait profession de connaître les voies de la justice, et qui, semblables à des brebis sans pasteur, vous êtes égarés, sachez qu'un pasteur vous a appelés, et qu'il vous appelle encore, mais vous ne voulez pas écouter sa voix. Oui, je vous déclare que le bon pasteur vous appelle; il vous appelle en son nom, et son nom est le Christ; et si vous ne voulez point écouter la voix du bon pasteur, ni entendre le nom qui vous appelle, vous n'êtes point les brebis du bon pasteur. Et si vous n'êtes point les brebis du bon pasteur, de quelle bergerie êtes-vous donc? En vérité, je vous dis que le diable est votre berger, et que vous êtes de sa bergerie. Qui peut le nier? Je vous déclare que quiconque nie cela, est un menteur et un enfant de Satan; car sachez-le, tout ce qui est bon vient de Dieu, et tout ce qui est mal vient de Satan. C'est pourquoi, celui qui fait de bonnes œuvres écoute la voix du bon berger, et le suit; mais celui qui fait des œuvres d'iniquité, devient l'enfant de Satan, car il écoute sa voix et le suit. Et celui qui fait cela, doit recevoir des gages de lui; et étant mort à toutes bonnes œuvres il recevra pour ses gages la mort quant aux choses de justice.

6 Et maintenant, mes frères, je voudrais être écouté de

vous, car je parle dans toute l'énergie de mon âme; et je vous ai annoncé des paroles simples et claires, et vous ne pouvez pas errer; je veux dire que je vous ai parlé selon les commandements de Dieu. Car je suis appelé à vous parler de la sorte, d'après l'ordre saint de Dieu, qui est en Jésus-Christ; oui, il m'est ordonné de me lever et de témoigner à ce peuple les choses qui ont été annoncées par nos pères, touchant l'avenir. Mais ce n'est pas tout. Croyez-vous que je ne connaisse pas ces choses de moi-même? Je vous atteste que je sais que ces choses, dont je vous entretiens, sont vraies. Et comment supposez-vous que je sais qu'elles sont vraies? Je vous le dis, cette connaissance me vient du Saint-Esprit de Dieu. Car j'ai jeûné et prié bien des jours pour connaître, de moi-même, ces choses. Et maintenant je sais, de moi-même, qu'elles sont vraies, parce que le Seigneur Dieu me l'a manifesté par son Saint-Esprit, et c'est l'esprit de révélation qui est en moi. Et de plus, je vous dis qu'ayant ainsi connu par révélation que les paroles de nos pères sont véritables, je connais de même, par l'esprit de prophétie qui est en moi, qui est aussi une manifestation de l'Esprit de Dieu, je connais, dis-je, de moi-même, que tout ce que je vous annoncerai touchant l'avenir est véritable; et je vous dis que je sais que Jésus-Christ doit venir, oui, le Fils unique du Père, plein de grâce, de miséricorde et de vérité. Et c'est lui qui vient pour ôter les péchés du monde, oui, les péchés de quiconque aura une ferme croyance en son nom.

7 Et maintenant je vous dis que c'est là l'ordre d'après lequel je suis appelé, oui, pour prêcher à mes frères bien-aimés, à tous ceux qui habitent dans le pays, à tous, jeunes et vieux, libres ou esclaves; oui, les vieillards, ceux d'un âge mûr, et les plus jeunes générations, leur criant de se repentir et de naître de nouveau; ainsi dit l'Esprit, repentez-vous, tous les bouts de la terre, car le royaume du ciel est proche; oui, voici venir le Fils de Dieu dans sa gloire, sa puissance, sa majesté, son autorité et sa domination. Sachez, mes frères bien-aimés, que l'Esprit dit: La gloire du roi de toute la terre, qui est aussi le roi du ciel, brillera bientôt parmi tous les enfants des hommes; et l'Esprit me dit, me crie d'une voix éclatante: Allez et dites à ce peuple: Repentez-vous, car à moins de vous repentir vous ne sauriez, d'aucune façon, hériter du royaume du ciel. Et encore je vous annonce que l'Esprit dit: La cognée est mise à la racine de l'arbre, et tout arbre qui ne donnera pas de bons fruits sera retranché et jeté au feu, oui, dans un feu qui ne se consume point et qui ne s'éteint jamais. Voici et souvenez-

vous-en, le Très-Saint l'a dit. Et maintenant, mes frères bien-aimés, je vous le demande, comment pourriez-vous résister à tout ce que je vous ai dit? Pourriez-vous repousser ces choses et fouler aux pieds le Très-Saint? Pourriez-vous rester dans l'orgueil de vos cœurs? Oseriez-vous persister encore à vous couvrir de vêtements somptueux, et mettre vos cœurs dans les choses vaines du monde et dans les richesses? Pourriez-vous continuer de croire que vous valez mieux les uns que les autres? persécuter vos frères qui s'humilient, qui marchent d'après le saint ordre de Dieu, en vertu duquel ils sont entrés dans l'Eglise, après avoir été sanctifiés par le Saint-Esprit, et qui font à présent des œuvres de repentir? Voudrez-vous persister à vous détourner des pauvres et de ceux qui sont dans le besoin, gardant votre bien et ne les y faisant pas participer? Enfin, je vous le déclare, tous ceux d'entre vous qui persisteront dans leurs iniquités, seront abattus et jetés au feu, à moins qu'ils ne se repentent promptement.

8 Et maintenant, vous tous qui souhaitez suivre la voie du bon pasteur, sortez du milieu des méchants, soyez-en séparés et fuyez leurs voies impures; car leurs noms seront rayés, afin que les noms des méchants ne soient pas au nombre des justes, et pour que soit accomplie la parole de Dieu, disant: Les noms des méchants ne seront pas inscrits avec les noms de mon peuple. Car le nom des justes sera inscrit sur le livre de vie, et je leur donnerai un héritage à ma droite. Et maintenant mes frères que répondrez-vous à cela? Je vous le dis, c'est en vain que vous chercheriez à vous élever contre, car il faut que la parole de Dieu s'accomplisse. Quel est parmi vous le berger qui, ayant beaucoup de brebis, ne veille pas sur elles pour que le loup n'entre pas dévorer son troupeau? Mais si un loup entre au milieu de son troupeau, ne le chasse-t-il pas? Oui, et même il le tue s'il le peut. Or je vous dis que le bon pasteur vous appelle; et si vous voulez écouter sa voix, il vous mènera dans sa bergerie, et vous deviendrez ses brebis; et il ordonne de ne point permettre qu'aucun loup vorace ne pénètre parmi vous, afin que vous ne soyez point détruits.

9 Et moi, Alma, selon la parole de celui qui me commande, je vous ordonne d'observer ce que je vous ai annoncé; et je vous l'ordonne, parce que vous appartenez à l'Eglise. Mais à ceux qui n'appartiennent point à l'Eglise, je leur parle par voie d'invitation, disant: Venez et recevez le baptême du repentir, afin que vous aussi vous participiez au fruit de l'arbre de vie.

CHAPITRE IV.

1 Et lorsqu'Alma eut achevé de parler au peuple de l'Eglise de la ville de Zarahemla, il consacra, d'après l'ordre de Dieu, par l'imposition de ses mains, des elders et des prêtres, chargés de présider et de surveiller l'Eglise. Et alors, tous ceux qui n'appartenaient point à l'Eglise, mais qui se repentaient de leurs péchés, étaient baptisés au repentir et entraient dans l'Eglise. Et ceux qui appartenaient à l'Eglise, mais qui ne se repentaient pas de leurs péchés, ceux dont le cœur était enflé d'orgueil, étaient retranchés, et leurs noms étaient effacés, pour qu'ils ne fussent point comptés au nombre des justes; et c'est ainsi que fut fondé l'ordre de l'Eglise dans la ville de Zarahemla. Et maintenant sachez que la parole de Dieu était libre à tous; et que personne n'était privé de s'assembler pour entendre la parole de Dieu. Néanmoins, il était ordonné aux enfants de Dieu de s'assembler souvent, et de se réunir pour jeûner et prier avec ferveur, pour le bien des âmes de ceux qui ne connaissaient pas Dieu.

2 Et il arriva qu'après avoir fait ces règlements, Alma les quitta; oui, il quitta l'Eglise de Zarahemla, et s'en alla à l'est de la rivière Sidon, dans la vallée de Gidéon, là où fut bâtie la ville de Gidéon, ainsi appelée du nom de l'homme qui tomba sous l'épée de Néhor. Etant donc parti, Alma commença à annoncer la parole de Dieu à l'Eglise établie dans la vallée de Gidéon, selon la révélation des paroles de vérité annoncées par ses aïeux, selon l'esprit de prophétie qui était en lui, selon le témoignage de Jésus-Christ, Fils de Dieu, qui viendra racheter son peuple du péché, et selon le saint ordre auquel il était appelé. Et ainsi il est écrit. Amen.

CHAPITRE V.

Paroles d'Alma au peuple de Gidéon, selon ses propres annales.

1 Mes bien-aimés frères, le Seigneur, dans sa miséricorde, m'ayant permis de venir parmi vous, j'entreprends de vous adresser ces paroles. C'est la première fois que je m'exprimerai devant vous en personne; car j'ai été jusqu'à présent retenu au siége du jugement, et si occupé que je

n'avais pu venir près de vous. Et je n'aurais pu venir même en ce temps-ci, si je n'avais cédé le siége du jugement à un autre qui y règne à ma place; et je suis venu avec l'espoir et le vif désir de vous trouver dans l'humilité devant Dieu, et de savoir que vous n'avez point cessé d'implorer sa grâce, et que vous êtes sans reproche devant lui. Et j'espère ne point vous trouver dans le fâcheux dilemme où étaient nos frères à Zarahemla. Mais béni soit le nom de Dieu qui m'a fait connaître, oui, qui m'a donné la joie excessive d'apprendre qu'ils sout rentrés dans les voies de la justice. Et j'ai la confiance, d'après l'esprit de Dieu qui est en moi, que j'éprouverai la même joie par rapport à vous. Je ne désire pas toutefois que ma joie, par rapport à vous, vienne des nombreuses afflictions que m'ont causées les frères de Zarahemla; car ma joie, à l'égard d'eux, n'est venue qu'après un grand nombre d'afflictions et de douleurs. J'ai la confiance que vous n'êtes pas dans ce triste état d'incrédulité où étaient plongés vos frères; j'ai la confiance que vos cœurs ne sont point gonflés d'orgueil; que vous ne les avez point placés dans la richesse, ni dans les choses vaines du monde ; que vous n'adorez point les idoles, mais que vous adorez le Dieu vrai et vivant; et que, pleins d'une foi éternelle, vous êtes dans l'attente de la rémission de vos péchés, qui s'accomplira. Car je vous dis : Beaucoup de choses sont à venir; et il y en a une plus importante que les autres : c'est que le temps n'est pas éloigné où le Rédempteur viendra et vivra au milieu de son peuple. Je ne dis pas qu'il viendra parmi nous au temps où il sera revêtu de son tabernacle mortel, car l'Esprit ne m'a pas dit qu'il en serait ainsi. Je ne le sais donc pas; mais ce que je sais, c'est que le Seigneur a le pouvoir d'accomplir toutes choses qui sont selon sa parole.
2 Voici ce que l'Esprit m'a dit : Proclame à ce peuple, et dis-lui : repens-toi; prépare la voie du Seigneur, et marche dans les sentiers qui sont droits : car le royaume du ciel est proche, et le Fils de Dieu vient sur la face de la terre. Et voici, il naîtra de Marie, à Jérusalem, pays de nos ancêtres; elle sera vierge, vase de prix et de choix; elle sera couvert de l'ombre du Saint-Esprit, concevra par son pouvoir, et enfantera un fils, oui, même le Fils de Dieu; il habitera parmi les hommes, il endurera les douleurs, les afflictions, et des tentations de toutes sortes : et cela, pour que la parole soit accomplie, qui dit : Il se chargera des peines et des misères de son peuple; il prendra sur lui la mort pour rompre les liens de la mort qui enchaîne son peuple; il prendra ses infirmités, afin que ses entrailles soient remplies des miséricordes selon la chair, et de connaître,

d'après la chair, comment secourir son peuple dans ses infirmités. L'Esprit connaît toutes choses, cependant le Fils de Dieu souffre selon la chair, afin de prendre sur lui les péchés de son peuple, d'effacer ses transgressions par le pouvoir de sa délivrance; et c'est là le témoignage que j'en donne.

3 Et je vous dis maintenant que vous devez vous repentir et naître de nouveau, car l'Esprit dit : Si vous ne naissez pas de nouveau, vous ne pouvez hériter du royaume du ciel. C'est pourquoi venez et soyez baptisés au repentir, afin que vous puissiez être lavés de vos péchés, que vous ayiez foi en l'Agneau de Dieu, qui ôte les péchés du monde, qui est puissant à sauver et à laver de toute impureté; oui, venez et ne craignez point, quittez tout péché qui vous surprend si aisément, qui vous entraîne à votre perte; oui, venez et montrez à votre Dieu que vous êtes prêts à vous repentir de vos péchés, et à faire alliance avec lui de garder ses commandements; et témoignez-le-lui, aujourd'hui, en entrant dans les eaux du baptême. Et quiconque fera ces choses et gardera les commandements de Dieu, il se souviendra que je lui ai dit qu'il aura la vie éternelle, selon le témoignage du Saint-Esprit qui se manifeste en moi.

4 Et maintenant, mes frères bien-aimés, avez-vous foi en ces choses? Je dis que oui, car je sais que vous y croyez, et c'est par la manifestation de l'Esprit qui est en moi, que je sais que vous y croyez avec une foi profonde; ce qui me remplit de joie. Car, comme je vous disais en commençant, que je souhaitais ardemment que vous ne fussiez pas dans le dilemme inquiet où se trouveraient vos frères, de même ai-je trouvé que mes souhaits ont été exaucés. Je m'aperçois que vous êtes dans les sentiers de la justice; je m'aperçois que vous marchez dans la voie qui mène au royaume de Dieu; je m'aperçois que vous rendez droits ses sentiers; enfin je m'aperçois que vous savez, par le témoignage de sa parole, qu'il ne peut marcher dans des chemins tortueux, ni dévier de ce qu'il a dit, ni sembler tourner de droite à gauche, ou de ce qui est juste à ce qui est injuste, car sa course est une ronde éternelle. Il n'habite point non plus dans des temples profanes; c'est ce qui fait que rien de souillé ni d'impur ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Aussi, je vous le déclare, que le temps viendra, et ce sera le dernier jour, où celui qui est impur restera dans son impureté.

5 Or, mes frères bien-aimés, je vous ai dit ces choses pour vous éveiller au sentiment de votre devoir envers Dieu, afin que vous marchiez sans blâme devant lui, et que

vous marchiez selon le saint ordre de Dieu qui vous a été administré. C'est pourquoi, je souhaiterais vous voir humbles de cœur, soumis, doux, accessibles, remplis de patience et de longanimité, modérés en toutes choses, diligent à garder en tout temps les commandements de Dieu; priant pour tous vos besoins, tant spirituels que temporels; rendant sans cesse grâces à Dieu pour tout ce que vous recevez; et efforcez-vous surtout d'obtenir la foi et la charité. Alors, vous abonderez en bonnes œuvres. Et puisse le Seigneur vous bénir, vous conserver purs, afin que, avec Abraham, Isaac, Jacob, et tous les saints prophètes qui ont été depuis le commencement du monde, vous puissiez vous asseoir dans le royaume du ciel, pour n'en plus sortir, ayant vos vêtements sans tache, comme ils ont leurs vêtements sans tache.

6 Je vous ai dit ces choses, mes frères bien-aimés, d'après l'Esprit qui se manifeste en moi; et je me réjouis beaucoup de l'attention et du zèle que vous avez mis à m'écouter. Et maintenant, que la paix de Dieu repose sur vous, sur vos maisons, sur vos terres, vos troupeaux et sur tout ce que vous possédez; sur vos femmes et sur vos enfants, en raison de votre foi et de vos œuvres, à présent, désormais et à toujours. Et j'ai dit. Amen.

CHAPITRE VI.

1 Alors Alma, après avoir enseigné au peuple de Gidéon bien d'autres choses qui ne sont point écrites, après y avoir établi l'ordre de l'Eglise, ainsi qu'il avait fait au pays de Zarahemla, partit du pays de Gidéon pour revenir à sa maison de Zarahemla, se reposer de ses travaux. Ainsi finit la neuvième année du règne des juges sur le peuple de Néphi.

2 Dans le commencement de la dixième année du règne des juges, Alma partit de nouveau pour aller au pays de Meleck, à l'ouest de la rivière Sidon, et sur les bords ouest du désert. Il commença à y instruire le peuple, selon le saint ordre de Dieu auquel il avait été appelé, et il enseigna le peuple partout dans ce pays.

3 On venait à lui pour se faire baptiser, de toutes les parties du pays qui se trouvait sur les bords du désert. Et lorsqu'il eut finit son œuvre à Meleck, il en partit, et voyagea pendant trois jours au nord, et arriva à la ville appelée Ammonihah. Elle était ainsi appelée du nom de celui qui le

premier en posséda le pays, suivant l'usage du peuple de Néphi par rapport à leurs pays, leurs villes, leurs villages, et même leurs petits bourgs.

4 Arrivé dans la ville d'Ammonihah, il commença à prêcher au peuple la parole de Dieu. Mais Satan ayant déjà une grande domination sur le cœur de ce peuple, ils ne voulurent point écouter les paroles d'Alma. Et Alma s'en tourmentait beaucoup l'esprit, implorant Dieu avec d'ardentes prières pour qu'il fît descendre son Esprit sur le peuple de la ville, afin qu'il pût le baptiser au repentir. Mais ils endurcissaient leurs cœurs, lui disant : Nous savons que vous êtes Alma ; nous savons aussi que vous êtes le Grand-Prêtre de l'Eglise que vous avez établie, selon vos traditions, dans plusieurs parties du pays. Mais nous ne sommes point de votre Eglise, et ne croyons pas en vos folles traditions. Or, comme nous ne sommes pas de votre Eglise, vous n'avez aucun pouvoir sur nous ; et comme vous avez livré le siége du jugement à Néphiha, vous n'êtes point notre juge en chef. Puis, lorsque le peuple eut dit ces choses, et qu'il eut repoussé les paroles d'Alma, il se prit à l'injurier et à lui cracher au visage. Et chassé de la ville d'Ammonihah, il partit pour la ville appelée Aaron.

5 Et pendant qu'il s'y rendait, tout accablé de chagrin, rempli de tribulations et d'angoisses à cause de la méchanceté du peuple de la ville d'Ammonihah, un ange lui apparut et lui dit : Tu es béni, Alma ; lève la tête et réjouis-toi, car tu as grand sujet de te réjouir : tu as été fidèle à garder les commandements de Dieu, depuis le jour où il t'a donné son premier message. Voici, je suis celui qui te l'avait délivré ; et de nouveau je suis envoyé pour t'ordonner de retourner à la ville d'Ammonihah et de recommencer à prêcher au peuple de cette ville ; oui, prêches-lui, et annonces-lui qu'à moins qu'il ne se repente, le Seigneur Dieu l'exterminera. Car, en ce moment même, il cherche à détruire la liberté de ton peuple (le Seigneur le dit) : Ce qui est contraire aux statuts, et aux jugements et commandements qu'il a donnés à son peuple.

6 Alma ayant reçu ce message de l'ange du Seigneur, retourna de suite au pays d'Ammonihah. Et il entra dans la ville par un autre chemin, celui qui est au sud de la ville. Et comme il y entrait, se trouvant affamé, il dit à un homme : Voulez-vous donner à un humble serviteur de Dieu quelque chose à manger ? Et l'homme lui répondit : Je suis Néphite, et je sais que tu es un saint prophète de Dieu, car tu es l'homme qu'un ange en vision m'a ordonné de recevoir. C'est pourquoi, veuille entrer dans ma maison, et je te donnerai de

mes provisions. Et je sais que tu me seras une bénédiction, pour moi et ma maison. Cet homme s'appelait Amuleck ; il apporta du pain et de la chair, qu'il plaça devant Alma.

7 Alma rompit du pain, en mangea et fut satisfait. Après quoi, il bénit Amuleck et sa maison ; et rendit grâces à Dieu. Puis, il lui dit : Je suis Alma le Grand-Prêtre de l'Eglise de tout ce pays. Appelé à venir prêcher ici la parole de Dieu, par l'esprit de révélation et de prophétie, le peuple a refusé de me recevoir et m'a chassé ; et j'étais prêt à m'en éloigner pour toujours, lorsqu'il m'a été ordonné de revenir lui prophétiser, et porter témoignage de ses iniquités. Et maintenant, comme j'étais affamé pour avoir jeûné pendant plusieurs jours, et que tu m'as reçu et que tu m'as nourri, tu es béni, Amuleck. Et Alma resta quelque temps avec lui, avant de prêcher au peuple.

8 Et le peuple tombait de plus en plus dans l'iniquité. Alors la parole du Seigneur vint dire à Alma : Va, et dis à mon serviteur Amuleck d'aller, et prophétisez à ce peuple, lui disant : Repentez-vous ; car ainsi dit le Seigneur, à moins de vous repentir je visiterai ce peuple dans mon courroux ; oui, et je ne détournerai pas l'ardeur de ma colère. Et Alma et Amuleck allèrent leur annoncer les paroles de Dieu. Ils étaient remplis du Saint-Esprit. Et le pouvoir qui leur fut donné était si grand, qu'on ne pouvait les renfermer dans des donjons, et qu'il eût été impossible de les faire mourir. Cependant, ce pouvoir ils ne l'exercèrent que quand ils furent chargés de chaînes et jetés en prison. Et le Seigneur faisait ces choses pour montrer par eux sa puissance.

9 Ils sortirent donc et commencèrent à prêcher et à prophétiser au peuple, selon l'esprit et la puissance qu'ils tenaient du Seigneur.

CHAPITRE VII.

Paroles d'Alma et d'Amuleck au peuple du pays d'Ammonihah. Ils sont jetés en prison. Leur délivrance par la puissance miraculeuse de Dieu qui était en eux, d'après le récit d'Alma.

1 Or, moi Alma, ayant reçu l'ordre de Dieu de prendre Amuleck et de retourner prêcher au peuple de la ville d'Ammonihah, il arriva que je n'eus pas plutôt commencé à leur prêcher, qu'ils disputèrent contre moi, disant : Qui êtes-

vous ? Supposeriez-vous que nous croirons au témoignage d'un seul homme, lors même qu'il nous annoncerait que la terre va disparaître ? Et ils ne comprenaient pas ce qu'ils disaient, car ils ignoraient que la terre disparaîtra. Ils disaient encore : Nous ne croirons pas en vos paroles, dussent-elles prophétiser que cette grande ville sera détruite en un jour. Ils ne savaient pas que Dieu peut faire des choses aussi miraculeuses, car ils étaient un peuple dur de cœur et plein d'obstination. Et ils disaient : Qui est Dieu, qui n'envoie pas plus d'autorité que celle d'un seul homme pour annoncer à ce peuple la vérité de si grandes et si miraculeuses choses ? Et ils s'avancèrent pour se saisir de moi, mais ils ne le firent pas. Et je me tins sans crainte, oui, je leur parlai avec hardiesse, disant : O vous, méchante et perverse génération, comment avez-vous oublié la tradition de vos pères ? Comment avez-vous pu si promptement oublier les commandements de Dieu ? Ne vous souvenez-vous plus que notre père Léhi a été tiré de Jérusalem par la main de Dieu ? et que, par lui, il a été conduit à travers le désert ? Avez-vous sitôt oublié combien de fois il a délivré nos pères des mains de leurs ennemis, et les a préservés de la destruction par les mains mêmes de leurs propres frères ? Il y a plus, si ce n'eût été l'incomparable puissance de Dieu, sa miséricorde et sa longanimité pour nous, infailliblement nous aurions été retranchés de la surface de la terre, déjà depuis longtemps, et peut-être consignés dans un état de douleurs et de misères sans fin.

2 Et maintenant, je viens vous le dire, il ordonne que vous vous repentiez ; et à moins de vous repentir, il n'est pour vous aucun moyen d'hériter du royaume de Dieu. Mais, ce n'est pas tout : Il vous ordonne de vous repentir, sinon il vous exterminera de la surface de la terre ; oui, il vous visitera dans sa colère ; et dans l'ardeur de son courroux, il ne se détournera pas. Quoi ! Ne vous souvenez-vous pas qu'il a dit à Léhi : Tant que vous garderez mes commandements, vous prospérerez dans ce pays ? Et il est encore dit : Tant que vous ne garderez pas mes commandements, vous serez retranchés de la présence du Seigneur. Maintenant, rappelez-vous que, comme les Lamanites n'ont point gardé les commandements de Dieu, ils ont été retranchés de la présence du Seigneur. Par là vous voyez que la parole du Seigneur s'est vérifiée, et que les Lamanites ont été retranchés de sa présence, dès le jour où ils commencèrent à transgresser dans ce pays. Cependant, je vous déclare que le jour du jugement leur sera plus tolérable qu'à vous-mêmes, si vous persistez dans vos péchés ; oui, même plus tolérable

dans cette vie à eux qu'à vous, à moins que vous ne vous repentiez ; car il est beaucoup de promesses qui ont été faites aux Lamanites : car s'ils restent dans l'état d'ignorance, c'est à cause de la tradition de leurs pères ; et pour cela, le Seigneur leur fera miséricorde et prolongera leur existence dans le pays. Et le temps viendra qu'ils croiront en sa parole. Ils connaîtront alors la fausseté des traditions de leurs pères ; et beaucoup d'entre eux seront sauvés, car le Seigneur sera miséricordieux à tous ceux qui placent leur confiance en son nom.

3 Quant à vous, je vous dis que, si vous persistez dans vos péchés, vos jours ne seront point prolongés dans le pays, car les Lamanites seront envoyés contre vous. Si vous ne vous repentez pas ils viendront au moment inattendu, et vous serez visités par une entière extermination ; et ce sera avec l'ardeur de la colère du Seigneur, car il ne permettra pas que vous viviez dans vos iniquités pour détruire son peuple. Je vous dis que non : il aimera mieux permettre que les Lamanites détruisent tout ce peuple, ce peuple appelé le peuple de Néphi, s'il arrivait qu'il tombât dans le péché et la transgression après qu'il a reçu du Seigneur son Dieu de si grandes lumières, et la connaissance de tant de choses ; oui, après avoir été si hautement favorisé du Seigneur, plus que toute autre nation, famille, langue ou peuple ; après avoir reçu la connaissance de toutes choses, selon ses désirs, sa foi et ses prières, de ce qui a été, de ce qui est et de ce qui sera ; ayant été visité de l'Esprit de Dieu ; ayant conversé avec des anges, et entendu la voix du Seigneur ; doué de l'esprit de prophétie, de révélations, et doté de plusieurs dons : le don de langues, le don d'interprétation, le don de prédication, et le don du Saint-Esprit ; après avoir été délivré du pays de Jérusalem par la main du Seigneur ; avoir été sauvé de la famine, des pestes et de toutes sortes d'infirmités ; fortifié dans les combats pour n'être point détruit ; et tiré de l'esclavage coup sur coup ; ayant été gardé et préservé jusqu'à ce jour, et ayant prospéré au point de devenir riche en toutes choses ; je dis donc que si ce peuple, qui a reçu tant de bénédictions de la main du Seigneur, transgresse avec tant de lumière et la connaissance de tant de choses ; oui, si cela arrivait qu'il tombât en transgression, ce serait plus tolérable pour les Lamanites que pour eux. Car voici, les promesses du Seigneur ont été accordées aux Lamanites, mais il ne vous en sera pas accordé, à vous, si vous transgressez : le Seigneur n'a-t-il pas expressément promis et irrévocablement arrêté que, si vous vous révoltez contre lui, vous serez entièrement retranchés de la surface de la terre ?

4 Or maintenant, pour que la destruction ne vous atteigne pas, le Seigneur a envoyé son ange pour visiter plusieurs hommes de son peuple, leur déclarant qu'ils aillent et qu'ils crient puissamment à ce peuple : Repentez-vous, car le royaume du ciel est proche; et dans peu le Fils de Dieu viendra dans sa gloire ; sa gloire sera la gloire du Fils unique du Père, plein de grâce, de justice et de vérité ; rempli de patience, de miséricorde et de longanimité; prompt à écouter les cris de son peuple et à exaucer ses prières. Il vient pour racheter ceux qui, par leur foi en son nom, seront baptisés au repentir. Préparez donc la voie du Seigneur, car le temps est proche où tous les hommes recueilleront la récompense de leurs œuvres, selon ce qu'elles auront été : si elles ont été justes, ils recueilleront le salut de leurs âmes, par la puissance et la délivrance de Jésus-Christ; et si elles ont été injustes, ils recueilleront la damnation de leurs âmes, par la puissance et la captivité du démon. Et c'est là ce que la voix de l'ange crie au peuple. Et maintenant, mes frères bien-aimés, car vous êtes mes frères, et vous devez être mes bien-aimés, il vous faudrait produire des œuvres de repentir, vous dont les cœurs ont été grossièrement endurcis contre la parole de Dieu, vous qui êtes un peuple déchu et perdu.

5 Quand j'eus dit ces paroles, le peuple devint plein de rage contre moi, parce que je leur avais dit qu'il était obstiné et endurci dans son cœur, qu'il était déchu et perdu. Plein de fureur, il chercha à se saisir de moi pour me jeter en prison. Mais le temps n'était pas venu où le Seigneur dût le permettre.

6 Puis, Amuleck s'avança devant eux et commença à leur prêcher. Tout ce que leur dit Amuleck n'a point été écrit, ce livre n'en contient qu'une partie.

CHAPITRE VIII.

1 Voici, maintenant, les paroles qu'Amuleck prêcha au peuple du pays d'Ammonihah : Je suis Amuleck; je suis le fils de Giddonah, fils d'Ismaël, descendant d'Abinadi; ce même Abinadi qui interpréta l'écriture qui avait été tracée de la main de Dieu sur la muraille du temple. Il descendait de Néphi, fils de Léhi, qui sortit de Jérusalem, et qui descendait de Manassé, fils de Joseph vendu en Egypte par ses frères. Quant à moi, parmi ceux qui me connaissent, j'ai

une réputation assez considérable. J'ai nombre de parents et d'amis. J'ai acquis beaucoup de richesses par mon industrie. Après tout, je n'ai jamais beaucoup connu les voies du Seigneur, ni ses mystères, ni sa puissance merveilleuse. Mais, en disant cela, je me trompe, car n'ai-je pas vu ses mystères et sa puissance merveilleuse dans la conservation même de ce peuple. Cependant je m'étais endurci le cœur, sans vouloir écouter lorsque, maintes fois, j'étais appelé par le Seigneur. Je voyais ces choses, et je refusais de le reconnaître. Aussi continuai-je, dans la perversité de mon cœur, à me révolter contre Dieu jusqu'à ce jour, qui était le quatrième de ce septième mois de la dixième année du règne des juges. Voici, comme j'étais à voyager pour voir un très proche parent, un ange du Seigneur m'apparut, et me dit : Amuleck, retourne à ta maison, car tu nourriras un prophète du Seigneur, un saint homme, choisi de Dieu. Il a jeûné plusieurs jours à cause des péchés de ce peuple, et il est affamé. Tu le recevras dans ta maison, et tu le nourriras; et il te bénira, toi et ta maison; et la bénédiction du Seigneur demeurera sur toi et sur ta maison.

2 J'obéis à la voix de l'ange, et je retournai vers ma maison. Et comme j'y allais, je rencontrai l'homme dont l'ange m'avait dit : Tu le recevras dans ta maison. Et c'était celui-là même qui vient de vous parler touchant les choses de Dieu. L'ange m'avait dit : Il est un homme saint. Je sais donc qu'il est un homme saint, car un ange de Dieu l'a dit. De plus, je sais que les choses qu'il a témoignées sont vraies, car, je vous le dis, aussi vrai que Dieu vit, il m'a envoyé son ange pour me manifester ces choses; et il l'a fait, alors même qu'Alma, dont je vous parle, était dans ma maison; car il a béni ma maison, il m'a béni, moi, mes femmes, mes enfants, mon père et mes parents, et même toute ma famille; et les bénédictions sont demeurées sur nous, selon ses paroles.

3 Quand Amuleck eut ainsi parlé, le peuple commença à être tout étonné, car il voyait qu'il y avait plus d'un témoin qui attestait, non-seulement les choses qui l'accusaient, mais aussi celles qui devaient arriver, d'après l'esprit de prophétie qui était en eux. Mais il y en avait quelques-uns qui voulaient les interroger, pensant, par des artifices subtils, les porter à se contredire dans leurs paroles, et trouver ainsi un témoignage contre eux, qui pût les faire livrer aux juges pour en être jugés selon la loi, être mis à mort ou jetés en prison, en raison du prétendu crime ou du faux témoignage qu'ils pouvaient produire contre eux. Et ces hommes qui cherchaient à les perdre étaient des juristes soldés ou établis par le peuple pour faire prévaloir la loi devant les juges,

quand il y avait des procès ou des crimes à punir parmi le peuple. Ces juristes connaissaient toutes les subtilités artificieuses du peuple, sans quoi il n'eussent point été habiles dans leur profession. Ils se mirent donc à questionner Amuleck en vue de lui tendre des piéges, et le porter à se contredire. Mais ils ignoraient qu'Amuleck pût connaître leurs desseins. Quand ils eurent commencé à le questionner, lui, qui voyait leurs pensées, leur dit : Malheur à vous, génération artificieuse et perverse, vous, juristes hypocrites; car vous posez les fondations de Satan, vous dressez des trappes et des piéges pour y faire tomber les saints de Dieu; vous tramez des complots pour pervertir les voies des justes, et vous attirez la colère de Dieu sur vos têtes, même jusqu'à l'entière extermination de ce peuple : Mosiah, notre dernier roi, qui, prêt à quitter la royauté, n'ayant personne à qui la conférer, arrêta que ce peuple serait gouverné par sa propre voix, oui, il a fort bien dit que si le temps arrivait où la voix de ce peuple choisît l'iniquité, c'est-à-dire que si le temps venait où il tombât en transgression, il serait mûr pour la destruction. En ce moment, je vous le dis, le Seigneur juge vos iniquités; aussi vous crie-t-il, par la voix de ses anges : Repentez-vous, repentez-vous, car le royaume du ciel est proche. Oui, c'est bien à point, qu'il vous crie par la voix de ses anges : Je descendrai parmi mon peuple, l'équité et la justice dans les mains. Oui, et je vous le dis, si ce n'était pour les prières des justes, vous, maintenant dans ce pays, vous seriez visités par une entière destruction; et ce ne serait pas par les eaux, ainsi qu'il en fut fait du peuple au temps de Noé, mais ce serait par la famine, la peste et l'épée. Et c'est aux prières des justes que vous devez d'être épargnés : or, si vous les chassez d'entre vous, le Seigneur alors ne retiendra plus son bras; mais dans son courroux, il se montrera contre vous, et vous serez frappés par la famine, par la peste et par l'épée; et le temps est proche, à moins que vous ne vous repentiez.

4 Après cela, le peuple s'irrita encore plus contre Amuleck, et il criait, disant : Cet homme offense nos lois qui sont justes, et nos savants juristes que nous avons choisis. Mais Amuleck, étendant sa main, leur cria encore plus fort : O vous, génération méchante et perverse, pourquoi Satan a-t-il une si grande domination sur vos cœurs? pourquoi vous êtes-vous rendus ses sujets, et lui avez-vous laissé prendre le pouvoir de vous aveugler, au point de ne point comprendre les paroles qui vous ont été dites en toute vérité? Car, je vous le demande, ai-je offensé vos lois? Vous n'y comprenez rien; vous dites que j'ai parlé contre vos

lois. Je n'en ai rien fait, mais j'ai parlé en faveur de vos lois, à votre condamnation. Et maintenant je vous déclare que déjà, par la perversité de vos juristes et l'injustice de vos juges, les fondements de la destruction de ce peuple sont posés.

5 Et quand Amuleck eut dit ces choses, le peuple cria de nouveau contre lui, disant : Nous savons maintenant que cet homme est un enfant du diable, car il nous a menti ; il a parlé contre nos lois, et il vient nous dire qu'il ne l'a pas fait. De plus il a outragé nos juristes et nos juges. Et les juristes portèrent le peuple à se rappeler ces choses pour s'en servir contre lui. Il y en avait un parmi eux, nommé Zeezrom, qui était le plus acharné à accuser Amuleck et Alma ; et il était le plus habile et avait le plus d'affaires parmi ce peuple : le principal objet de ces juristes était le gain, et plus ils avaient d'affaires, plus ils gagnaient.

6 Les lois de Mosiah réglaient que tous les juges recevraient des émoluments, en raison du temps qu'ils auraient été occupés à juger ceux qui étaient amenés à leur barre.

7 Maintenant, si un homme était débiteur d'un autre homme et se refusait à le payer, plainte en était portée devant le juge ; et le juge, muni de l'autorité, envoyait des officiers pour faire comparaître le débiteur devant lui. Il le jugeait en vertu de la loi, selon l'évidence des faits ; et le débiteur était ainsi contraint à payer ce qu'il devait, ou à être dépouillé, ou il était chassé du pays, comme un voleur ou un brigand. Et le juge recevait ses honoraires selon l'emploi de son temps, une sénine d'or par jour, ou un sénum d'argent, qui est équivalent à une sénine d'or ; c'était ce qui était fixé par la loi. Voici les noms et la valeur des différentes pièces d'or et d'argent, qui étaient données par les Néphites, car ils ne comptaient pas à la manière des Juifs de Jérusalem ; ils ne mesuraient pas non plus comme eux : mais ils changeaient leurs valeurs et leurs mesures à la volonté du peuple, selon les circonstances, dans chaque génération, jusqu'au règne des juges établis par le roi Mosiah, où le calcul fut ainsi fixé : Une sénine d'or, un séon d'or, un shum d'or, et un limnah d'or ; un sénum d'argent, un amnor d'argent, un ezrom d'argent, et un onti d'argent. Un sénum d'argent équivalait à une sénine d'or, ainsi qu'à une mesure d'orge ou une mesure de toute espèce de grains. La valeur d'un séon d'or était deux fois la valeur d'une sénine ; et un shum d'or était deux fois la valeur d'un séon ; un limnah d'or représentait la valeur de tous les autres. Un amnor d'argent était aussi grand que deux sénums ; et un ezrom d'argent était aussi grand que quatre sénums ; enfin

un onti représentait l'ensemble de tous les autres. Voici maintenant la valeur des plus petits nombres de leur calcul : Un shiblon est la moitié d'un sénum, donc un shiblum vaut une moitié d'une mesure d'orge ; et un shiblum est la moitié d'un shiblon ; et un leah est la moitié d'un shiblum. Telle était leur manière de compter. Un antion d'or équivaut à trois shublons.

8 Ainsi, l'on voyait les juges et les juristes exciter le peuple à des émeutes, à toute espèce de troubles et de crimes, pour en avoir plus d'occupation et en tirer de l'argent pour les cas portés devant eux, car ils étaient payés selon qu'on les employait. C'est pour cela qu'ils excitèrent le peuple contre Alma et Amuleck. Et ce Zeezrom commença à questionner Amuleck, lui disant : Voudrez-vous répondre à quelques questions que je vais vous poser ? Et il lui parlait ainsi, lui très versé dans les artifices de Satan, en vue de détruire le bien. Et Amulech lui répondit : Oui, si c'est selon l'Esprit du Seigneur qui est en moi, car je ne dirai rien de contraire à l'esprit du Seigneur. Alors Zeezrom lui dit : Voici six ontis d'argent, je vous les donnerai si vous niez l'existence d'un Etre suprême. Amuleck lui répliqua : O vous, enfant de Satan, pourquoi me tentez-vous ? Ne savez-vous point que les justes ne succombent jamais à de telles tentations ? Croyez-vous donc qu'il n'y a point de Dieu ? Je vous dis que vous savez qu'il y a un Dieu ; mais vous aimez le lucre plus que lui. Vous m'avez donc menti devant Dieu. Vous m'avez dit : Voici six ontis, qui sont une valeur considérable, je vous les donnerai ; mais vous aviez dans l'esprit de ne me les point donner. Vous vouliez seulement que je nie le Dieu vrai et vivant, pour avoir l'occasion de me perdre. Or, pour ce grand mal, vous aurez votre récompense. Et Zeezrom lui dit : Vous dites qu'il y a un Dieu vrai et vivant ? Et Amuleck lui répondit : Oui, il y a un Dieu vrai et vivant. Puis, Zeezrom ajouta : Y a-t-il plus d'un Dieu ? Et il répondit : Non. Zeezrom lui dit encore : Comment savez-vous ces choses ? Un ange me les a fait connaître, répondit Amuleck. Et Zeezrom lui demanda encore : Quel est celui qui viendra ? Est-ce le Fils de Dieu ? Et il lui répondit : Oui, ce sera le Fils de Dieu. Zeezrom lui dit enfin : Sauvera-t-il son peuple dans ses péchés ? Et Amuleck lui répondit ; Je vous déclare qu'il ne le fera point, car il lui est impossible de renier sa parole.

9 Alors Zeezrom s'adressa au peuple : Voyez, et rappelez-vous ces choses, car il dit qu'il n'y a qu'un Dieu ; cependant il dit que le Fils de Dieu viendra, mais qu'il ne sauvera pas son peuple : comme s'il avait l'autorité de commander à

Dieu ! Amuleck lui répondit : Vous avez menti, en disant que j'ai parlé comme si j'avais l'autorité de commander à Dieu, lorsque je déclarais qu'il ne sauverait pas son peuple dans ses péchés. Et je vous le dis encore : Il ne peut le sauver dans ses péchés, car je ne puis nier sa parole ; n'a-t-il pas dit : Rien d'impur n'héritera du royaume du ciel. Donc, comment pourriez-vous être sauvés, si vous n'héritez point du royaume du ciel ? C'est pourquoi vous ne pouvez pas être sauvés dans vos péchés. Or, Zeezrom lui dit encore : Le Fils de Dieu est-il le vrai Père Eternel ? Amuleck répondit : Oui, il est le vrai Père Eternel du ciel et de la terre, et de toutes les choses qui y existent. Il est le commencement et la fin, le premier et le dernier ; et il viendra dans le monde racheter son peuple ; il prendra sur lui les transgressions de ceux qui auront cru en son nom, et ce sont ceux-là qui auront la vie éternelle ; et pour aucun autre il n'y aura de salut. C'est pourquoi les méchants resteront comme s'il n'y avait point de rédemption, si ce n'est qu'il les délivrera des liens de la mort : oui, le jour viendra où tous ressusciteront de la mort. Ils se tiendront devant Dieu pour être jugés selon leurs œuvres.

10 Maintenant, il y a une mort qui est appelée la mort temporelle ; et c'est la mort du Christ qui dénouera les liens de cette mort temporelle, pour que tous soient ressuscités de cette mort temporelle. L'esprit et le corps seront réunis de nouveau dans leurs formes parfaites : membres et jointures seront restaurés à leurs formes propres, exactement comme nous le sommes en ce jour ; et nous serons conduits devant Dieu, connaissant comme nous connaissons en ce moment, et avec une lumineuse et frappante réminiscence de tous nos péchés. Cette restauration viendra sur tous les hommes, jeunes et vieux, esclaves et libres, mâles et femelles, sur les méchants comme sur les justes. Pas un seul de leurs cheveux ne sera perdu, mais toutes choses seront restaurées à leurs formes parfaites, comme elles sont maintenant, ou dans le corps ; et ils seront cités et amenés à la barre de Christ le Fils, de Dieu le Père et du Saint-Esprit, qui est le Dieu Eternel, pour être jugés selon leurs œuvres, bonnes ou mauvaises.

11 Maintenant, je viens de vous parler touchant la mort du corps mortel, et la résurrection de ce corps mortel. Je vous dis que ce corps mortel ressuscitera en un corps immortel, c'est-à-dire, il passera de la mort, même de la première mort, à la vie, pour ne plus mourir : l'esprit s'unissant au corps pour ne plus jamais être désunis, le tout devenant, ainsi, spirituel et immortel, pour ne plus connaître la corruption.

12 Quand Amuleck eut achevé de parler, le peuple recommença à être étonné, et Zeezrom trembla. Et c'est tout ce que j'ai écrit des paroles d'Amuleck

---

CHAPITRE IX.

1 Maintenant, Alma voyant que les paroles d'Amuleck avaient réduit Zeezrom au silence, car il voyait qu'Amuleck avait pénétré ses intentions de vouloir le perdre par le mensonge et la déception, et voyant aussi qu'il tremblait sous la conviction de ses péchés, il commença à lui parler, et à confirmer les paroles d'Amuleck, en les expliquant, et développant les Ecritures au delà de ce qu'il avait fait. Et ce que dit Alma à Zeezrom fut entendu du peuple, dont la multitude était grande. Il s'exprima ainsi : Zeezrom, vous avez été pris dans vos mensonges pleins d'artifices, vous n'avez pas seulement menti aux hommes, mais vous avez menti à Dieu, car il connaît toutes vos pensées, et vous voyez que vos pensées nous sont connues par son Esprit; vous voyez que nous savons que votre complot, subtil comme est la subtilité du diable, consistait à mentir et à tromper ce peuple en l'excitant contre nous, pour qu'il nous outrageât et nous chassât. C'était là le plan de votre adversaire, et il a exercé son pouvoir sur vous. Maintenant, ce que j'ai à vous dire, je désire que vous vous souveniez que je le dis à tous. Or, je le dis à vous tous, que c'était un piége de l'adversaire, qu'il a tendu pour vous captiver et vous assujettir à lui, pour vous envelopper de ses liens, et vous enchaîner dans une destruction sans fin, selon le pouvoir de sa captivité.

2 Quand Alma eut dit ces paroles, Zeezrom trembla de plus en plus, car, de plus en plus, il était convaincu de la puissance de Dieu; et il avait aussi la conviction qu'Alma et Amuleck connaissaient les pensées et les intentions de son cœur : ils en avaient le pouvoir par l'esprit de prophétie. Alors Zeezrom se prit à les interroger avec empressement, afin de s'instruire davantage du royaume de Dieu. Et il dit à Alma : Que signifie ce qu'Amuleck a proféré touchant la résurrection des morts; qu'ils ressusciteront tous de la mort, les justes et les injustes; et qu'ils seront amenés devant Dieu, pour être jugés selon leurs œuvres? Alors Alma lui expliqua ces choses, en disant : Il est donné à plusieurs de connaître les mystères de Dieu. Cependant, ce leur est un ordre strict de ne dévoiler que la portion de sa parole

qu'il donne aux enfants des hommes, selon l'attention et la diligence qu'ils lui apportent. Par conséquent, celui qui s'endurcit le cœur reçoit la plus petite part de la parole; quant à celui qui n'a point endurci son cœur, il lui en est donné la plus grande part, même jusqu'à connaître les mystères de Dieu dans leur plénitude. Mais pour ceux qui ferment leurs cœurs, la part de la parole est si minime, que ne connaissant rien de ces mystères, ils sont pris captifs par Satan, qui, selon sa volonté, les entraîne à la perdition. Voilà ce que signifient les chaînes de l'enfer.

3 Quant à ce qui concerne la mort, et la résurrection de cet état de mortalité à celui d'immortalité, et l'appel à la barre de Dieu pour être jugés selon ses œuvres, Amuleck en a parlé avec clarté. Si nous avons endurci nos cœurs contre la parole, de manière qu'elle ne soit point trouvée en nous, alors horrible sera notre état, car nous serons condamnés, car nos paroles nous condamneront; oui, toutes nos œuvres nous condamneront; nous ne serons point sans tache, et nos pensées nous condamneront aussi. Dans cet épouvantable état nous n'aurons pas la hardiesse de lever nos yeux vers Dieu, mais nous serions heureux de pouvoir commander aux rochers et aux montagnes de tomber sur nous, pour nous cacher de sa présence. Mais cela ne saurait être. Il faut que nous ressuscitions, et que nous nous tenions devant lui, dans sa gloire, dans sa puissance, sa majesté et sa domination; il nous faudra avouer, à notre éternelle disgrâce, que tous ses jugements sont équitables; qu'il est juste en toutes ses œuvres; qu'il est miséricordieux envers les enfants des hommes, qu'il a la toute-puissance de sauver quiconque croit en son nom, et qui produit le fruit du repentir.

4 C'est alors qu'il vient une seconde mort, qui est la mort spirituelle; c'est alors le moment où quiconque meurt dans ses péchés, quant à la mort temporelle, mourra aussi de la mort spirituelle; oui, il mourra à tout ce qui tient à la justice; c'est alors le temps où les tourments seront semblables à ceux qu'on ressentirait dans un étang de feu et de soufre, dont les flammes montent d'éternité en éternité; et c'est alors le temps où les âmes perverses seront garrottées dans des liens d'une destruction sans fin, livrées au pouvoir et à la captivité de Satan, qui les a assujetties à sa volonté. Alors, je vous le dis, elles seront comme s'il n'y avait point eu de rédemption, car elles ne peuvent être rachetées selon la justice de Dieu, et elles ne peuvent mourir, car il n'y a plus de corruption.

5 Et le peuple s'étonnait de plus en plus d'entendre ces

choses de la bouche d'Alma. Un homme du nom d'Antionah s'avança: c'était le gouverneur en chef du peuple, et il dit : Que signifie ce que vous avez dit : que l'homme ressuscitera de la mort; qu'il sera changé de l'état mortel à l'état d'immortalité; et que l'âme ne peut jamais mourir? Que signifie ce passage de l'Ecriture où il est dit que Dieu plaça des chérubins armés d'une épée flamboyante, à l'est du jardin d'Eden, afin que nos premiers parents ne pussent y entrer pour prendre du fruit de l'arbre de vie et vivre à toujours? Nous voyons, par là, qu'il n'y avait aucun moyen possible pour qu'ils vécussent à toujours. Alors Alma répondit : C'était là ce que j'allais vous expliquer.

6 Nous savons qu'Adam a déchu pour avoir pris du fruit défendu selon la parole de Dieu, et par sa chute, il a entraîné tout le genre humain dans la perdition et dans une même déchéance. Or si, alors, il eût été possible à Adam de prendre du fruit de l'arbre de vie, il n'y aurait point eu de mort et le monde eût été vide, ce qui eût fait mentir Dieu, car il avait dit : Si tu en manges, tu mourras. Et nous voyons que la mort a atteint tout le genre humain, la mort dont Amuleck a parlé, qui est la mort temporelle. Toutefois, un délai fut accordé à l'homme pour qu'il pût se repentir; c'est pourquoi cette vie devint un temps d'épreuves, un temps où il pût se préparer à paraître devant Dieu; un temps pour se préparer à cet état qui n'a point de fin, dont nous avons parlé, qui arrivera après la résurrection des morts. Maintenant s'il n'y avait point un plan de rédemption, il n'y aurait point eu de résurrection. Mais il y a eu un plan de rédemption, qui fut arrêté dès le commencement du monde, et il effectuera la résurrection des morts, dont nous avons parlé.

7 Or, s'il eût été possible à nos premiers parents de prendre du fruit de l'arbre de la vie, ils seraient restés misérables à toujours, n'ayant point d'état préparatoire. De la sorte, le plan de la rédemption aurait été frustré, et la parole de Dieu eût été nulle et sans effet. Mais il n'en était pas ainsi, et il fut décrété que l'homme mourrait; qu'après sa mort, il viendrait au jugement, à ce jugement même dont nous avons aussi parlé, lequel est la fin. Et quand Dieu eut arrêté ces choses comme devant arriver à l'homme, il vit qu'il était expédient que l'homme eût connaissance de ce qu'il avait arrêté; c'est pourquoi il envoya des anges conférer avec lui, et lui manifester sa gloire. Et les hommes, dès lors, commencèrent à implorer son nom. Et Dieu parlait souvent avec eux; il leur donnait connaissance du plan de la rédemption, préparé depuis le commencement du

monde; et il agissait ainsi, en raison de leur foi, de leur repentir et de leurs saintes œuvres. Et comme ils avaient transgressé aux premiers commandements touchant les choses temporelles, étant devenus comme des Dieux, connaissant le bien et le mal, se plaçant eux-mêmes dans un état à faire le bien ou le mal, selon leur bon plaisir, Dieu, après leur avoir fait connaître le plan de la rédemption, leur donna donc de nouveaux commandements de ne point faire le mal, dont la peine est une seconde mort, oui, une mort éternelle quant aux choses célestes; car, sur ceux-là, le plan de la rédemption n'aura aucun pouvoir, car les œuvres de la justice ne peuvent être détruites, selon la suprême bonté de Dieu. Mais Dieu a appelé les hommes au nom de son Fils (c'est ainsi que le plan de la rédemption a été arrêté), disant : Si vous vous repentez, si vous n'endurcissez point vos cœurs, je vous ferai miséricorde par mon seul Fils unique. Aussi, tous ceux qui se repentiront, et qui n'endurciront point leurs cœurs, auront droit à ma miséricorde par mon seul Fils unique, ils auront la rémission de leurs péchés, et ils entreront en mon repos. Mais quiconque endurcira son cœur et commettra l'iniquité, il n'entrera point en mon repos, je le jure dans mon courroux. Or, mes frères, je vous déclare que si vous endurcissez vos cœurs, vous n'entrerez point dans le repos du Seigneur. Et votre iniquité le provoquera tellement qu'il appesantira sur vous sa colère comme au temps de la première provocation : oui, selon sa parole, dans cette dernière provocation comme dans la première, vos âmes seront réprouvées sans fin, oui, selon sa parole, dans la dernière mort comme dans la première.

8 Maintenant, mes frères, que nous connaissons ces choses et que nous savons qu'elles sont vraies, repentons-nous et n'endurcissons point nos cœurs, de crainte de provoquer le Seigneur notre Dieu, et d'attirer sur nous sa colère dans les seconds commandements qu'il nous a donnés, mais entrons dans le repos de Dieu, qui est préparé, selon sa parole. Il y a plus, mes frères, je voudrais vous reporter au temps où le Seigneur Dieu donna ces commandements à ses enfants. Je voudrais vous rappeler que le Seigneur Dieu a ordonné des prêtres, selon son saint Ordre, qui est l'Ordre de son Fils, pour enseigner ces choses aux hommes. Ils étaient ordonnés d'après l'Ordre de son Fils, afin que, par là, le peuple connût comment il doit espérer la rédemption par son Fils. Et voici quelle était leur ordination : appelés et préparés dès le commencement du monde, selon la prescience de Dieu, à cause de leur foi vive et de leurs

bonnes œuvres, et libres d'abord de choisir le bien ou le mal; ayant donc préféré le bien, et manifesté une foi très fervente, ils sont appelés avec une sainte vocation, celle même qui fut préparée selon la rédemption qui a aussi été préparée pour de tels hommes; et c'est par leur foi, qu'ils ont été appelés à cette sainte vocation, quand d'autres rejetaient l'Esprit de Dieu à cause de la dureté de leurs cœurs et de l'endurcissement de leur esprit; lesquels, sans cela, auraient joui du même privilége que leurs frères, car ils étaient, en principe, dans les mêmes conditions que leurs frères. Cette vocation sainte était donc préparée, dès le commencement du monde, pour tous ceux qui n'endurciraient pas leurs cœurs; elle était dans l'expiation et par l'expiation du seul Fils unique, qui aussi était préparé. C'est de la sorte qu'ils sont appelés par ce saint appel, et consacrés à la haute prêtrise du Saint Ordre de Dieu, pour enseigner ses commandements aux enfants des hommes, afin qu'eux, aussi, ils puissent entrer dans son repos; haute prêtrise qui était d'après l'Ordre de son Fils, Ordre qui existait depuis le commencement du monde; en d'autres termes, qui est sans commencement de jours ou sans fin d'années, préparé d'éternité à toute éternité, selon sa prescience de toutes choses. C'est donc ainsi qu'ils étaient ordonnés: appelés d'un saint appel, ordonnés d'une sainte ordination, et prenant sur eux la grande prêtrise du saint Ordre; appel, ordination et grande prêtrise qui sont sans commencement ni fin. Ils devenaient ainsi Grands-Prêtres à toute éternité, d'après l'Ordre du Fils, le seul Fils unique du Père, qui est sans commencement de jours ni fin d'années, plein de grâces, d'équité et de vérité. Et ainsi en est-il. Amen.

CHAPITRE X.

1 Je continue maintenant ce que je disais touchant le saint Ordre de cette grande prêtrise: Un grand nombre avaient été ordonnés Grands-Prêtres de Dieu; c'était leur foi vive, leur repentir et leur sainteté devant Dieu, le repentir et la justice qu'ils exerçaient plutôt que de périr, qui les appelaient à ce saint Ordre. Aussi étaient-ils sanctifiés, et leurs vêtements avaient été blanchis par le sang de l'Agneau. Ainsi sanctifiés par le Saint-Esprit, leurs vêtements ainsi blanchis et purs de toutes taches devant Dieu, le péché leur causait de l'horreur et du dégoût; et beaucoup d'entre eux

ayant été purifiés, entraient dans le repos du Seigneur leur Dieu. Or, mes frères, c'est mon vœu, maintenant, que vous vous humiliiez devant Dieu, et que vous produisiez des fruits propres au repentir, afin que, vous aussi, vous puissiez entrer dans ce repos : Oui, humiliez-vous, là même comme fit le peuple aux jours de Melchisedeck, qui, lui aussi, fut un Grand-Prêtre de ce même ordre dont je vous ai parlé; qui, lui aussi, fut revêtu de la grande prêtrise à toute éternité. C'était ce même Melchisedeck à qui Abraham payait la dîme, qui était la dixième partie de tous ses biens. Or, cette ordination se donnait ainsi pour que le peuple pût être dans l'attente du Fils de Dieu, étant le type de son Ordre, ou plutôt son Ordre même, de qui il dût attendre la rémission de ses péchés et sa participation dans le repos du Seigneur.

2 Melchisedeck était roi du pays de Salem. Son peuple croissait infiniment en iniquités, en abominations; ils s'étaient tous égarés, et étaient remplis de crimes. Mais Melchisedeck avait reçu l'office de la prêtrise, selon le saint Ordre de Dieu, à cause de sa foi vive, et il prêchait le repentir à son peuple. Il arriva qu'ils se repentirent, et Melchisedeck établit la paix parmi eux de son vivant : c'est pourquoi, il était appelé le prince de la paix, étant roi de Salem, et régnant sous son père. Il y avait eu beaucoup de Grands-Prêtres avant lui, il y en eut de même beaucoup après, mais aucun ne fut plus grand, c'est pour cela qu'on a parlé davantage de lui. Aussi, n'est-il pas nécessaire que je vous en fasse une plus ample mention, ce que j'ai dit suffit. Voici les Ecritures, elles sont devant vous. Si vous vouliez en tordre le sens, ce serait à votre propre condamnation.

3 Alma, après avoir dit ces paroles, étendit ses mains vers le peuple, et lui cria à haute voix : Le temps du repentir est venu, car le jour du salut approche; et la voix du Seigneur, par la bouche de ses anges le déclare à toutes les nations; oui, le déclare afin qu'elles soient remplies de joie. Oui, il fait retentir cette joyeuse nouvelle parmi tout son peuple, à tous ceux qui sont répandus sur la surface de la terre. C'est pourquoi elle nous est venue. Et elle nous est annoncée en termes précis, pour que nous comprenions, et que nous ne nous égarions pas. Et comme nous sommes errants sur une terre étrangère, ces joyeuses nouvelles nous étant annoncées dans toutes les parties de ce pays, nous les considérons comme une grande faveur. Les anges les annoncent, en ce temps-ci, pour préparer les cœurs des enfants des hommes à recevoir sa parole, au temps de son avéne-

ment dans sa gloire. Nous sommes en ce moment dans l'attente, pour entendre de la bouche des anges, la joyeuse nouvelle de son avénement; car le temps vient, mais nous ne savons pas l'instant. Plût à Dieu que ce fût de mes jours. Mais que ce soit plus tôt ou plus tard, je m'en réjouirai. Du reste, son avénement sera annoncé à des hommes justes et saints, pour que les paroles de nos pères s'accomplissent, selon ce qu'ils en ont prophétisé par l'esprit de prophétie qui était en eux.

4 Et maintenant, mes frères, je désire ardemment, je le désire avec un cœur inquiet jusqu'à l'affliction, que vous prêtiez attention à mes paroles. Quittez vos péchés, ne différez point à vous repentir. Humiliez-vous devant Dieu, invoquez son saint nom; veillez, priez sans cesse, pour n'être point tentés au delà de vos forces. Puissiez-vous ainsi, conduits par le Saint-Esprit, devenir humbles, doux, soumis, patients, pleins d'amour et de longanimité; ayant foi dans le Seigneur, avec l'espérance de recevoir la vie éternelle; possédant l'amour de Dieu dans vos cœurs afin d'être ressuscités au dernier jour, et d'entrer dans son repos. Et puisse le Seigneur vous accorder le repentir, afin que sa colère ne tombe pas sur vous, que vous ne soyez point liés par les chaînes de l'enfer, et que vous ne souffriez pas la seconde mort.—Alma dit encore beaucoup d'autres choses au peuple, mais elles ne sont point rapportées dans ce livre.

5 Ayant cessé de parler, un grand nombre d'entre le peuple crurent en ses paroles, commencèrent à se repentir et à examiner les Ecritures. Mais la plus grande partie voulaient la mort d'Alma et d'Amuleck; car ils étaient furieux de la hardiesse de ses paroles à Zeezrom. Ils disaient aussi qu'Amuleck leur avait menti, qu'il avait décrié leurs lois, et outragé leurs juristes et leurs juges. Ils étaient autant furieux contre Alma que contre Amuleck; et parce qu'ils avaient si clairement dévoilé leurs crimes, ils cherchaient à s'en défaire secrètement. Ils ne le firent pas, mais ils les prirent, les lièrent de fortes cordes et les conduisirent devant le grand juge du pays. Et le peuple alla et témoigna contre eux, attestant qu'ils avaient décrié leurs lois, injurié les juges et les juristes, ainsi que le peuple du pays. Il affirmait aussi qu'ils avaient dit qu'il n'y avait qu'un Dieu, et qu'il enverrait son Fils parmi le peuple, mais qu'il ne le sauverait pas : et il disait encore beaucoup de choses pareilles contre Alma et Amuleck. Et cela se passait devant le grand juge du pays. Zeezrom était fort étonné de ce qu'il entendait. Et l'aveuglement d'esprit qu'il voyait répandu parmi le peuple, il l'attribuait à ses paroles mensongères. Son âme était dé-

chirée sous la conscience de son crime, et les tourments de l'enfer commençaient à le torturer.

6 Et il s'adressa au peuple, lui criant : C'est moi qui suis criminel, et ces hommes sont sans tache devant Dieu. Et depuis lors il se mit à parler en leur faveur. Mais on l'outrageait, disant : Es-tu donc aussi possédé du démon? Et on lui crachait au visage, et on le chassait, comme on chassait aussi tous ceux qui croyaient aux paroles d'Alma et d'Amuleck ; et des hommes étaient envoyés pour les lapider. Puis, ils prirent leurs femmes et leurs enfants, et tous ceux qui croyaient ou qui avaient été enseignés à croire aux paroles de Dieu, et ils les firent périr par le feu. Et leurs archives, qui contenaient les Saintes Ecritures, ils les jetèrent également au feu, pour les détruire.

7 Et il arriva qu'ils se saisirent d'Alma et d'Amuleck et les conduisirent à la place du martyre, afin qu'ils fussent témoins du supplice de ceux qui périssaient par le feu. Et quand Amuleck vit les angoisses des femmes et des enfants consumés par le feu, son âme fut déchirée de douleur. Il dit à Alma : Comment pouvons-nous être les témoins de cette affreuse scène? Etendons nos mains et montrons le pouvoir de Dieu qui est en nous, et sauvons-les des flammes. Mais Alma lui répondit : L'Esprit me contraint à ne point étendre ma main, car le Seigneur les reçoit à lui-même, en gloire ; et il permet que le peuple exerce la dureté de son cœur, afin que les jugements qu'il rendra dans sa colère soient justes ; et le sang de l'innocent restera comme un témoignage contre les coupables ; oui, il criera avec force contre eux, au jour final. Alors Amuleck dit à Alma : Peut-être nous brûleront-ils aussi : A quoi Alma répliqua : Qu'il soit fait selon la volonté du Seigneur. Mais notre œuvre n'étant point achevée, ils ne nous brûleront point.

8 Quand les corps eurent été consumés, ainsi que les annales qui avaient été jetées au feu, le grand juge du pays vint, et s'arrêtant devant Alma et Amuleck, qui étaient garrottés, il les frappa sur les joues et leur dit : Après ce que vous avez vu, prêcherez-vous encore à ce peuple qu'il sera jeté dans un étang de feu et de soufre? Vous voyez bien que vous n'aviez pas le pouvoir de sauver ceux qui étaient jetés au feu. Dieu ne les a pas sauvés non plus, parce qu'ils étaient de votre foi. Et le juge les frappa encore sur les joues, leur demandant : Qu'avez-vous à répondre à cela? Ce juge était de l'ordre et de la foi de Néhor, celui qui avait tué Gidéon. Alma et Amuleck ne lui répondant point, il les frappa encore et les livra aux officiers pour être jetés en prison. Et après trois jours de prison, plusieurs juristes,

des juges, des prêtres et des instructeurs vinrent les voir et les interroger sur beaucoup de choses, et ils ne répondirent rien. Alors le juge se tint devant eux et leur dit : Pourquoi ne répondez-vous point aux paroles de ce peuple ? Ne savez-vous pas que j'ai le pouvoir de vous livrer aux flammes ? Il leur ordonna de parler, mais ils ne répondirent point.

9 Ils partirent, et revinrent le lendemain. Le juge les frappa encore sur les joues. Et beaucoup d'hommes venaient et les frappaient, disant : Vous aviserez-vous encore de juger ce peuple et de censurer nos lois ? Si vous avez une si grande puissance, pourquoi ne vous délivrez-vous pas vous-mêmes ? Et ils proféraient beaucoup d'autres choses pareilles, grinçant les dents, leur crachant au visage, et disant : Quelles mines aurons-nous quand nous serons damnés ? et d'autres choses encore, oui, toutes sortes de choses ils leur disaient ; et c'est ainsi qu'ils se moquèrent d'eux pendant plusieurs jours. Et ils les privaient de nourriture pour qu'ils aient faim, d'eau, pour qu'ils aient soif. Ils leur enlevaient les vêtements, en sorte qu'ils étaient nus ; et ils les retenaient ainsi en prison, garrottés de fortes cordes.

10 Après les avoir ainsi fait souffrir pendant plusieurs jours (on était au douzième jour du dixième mois de la dixième année du règne des juges sur le peuple de Néphi) le grand juge du pays d'Ammonihah entra, avec un grand nombre d'instructeurs et de juristes, dans la prison où Alma et Amuleck étaient liés de cordes. Le grand juge s'arrêta devant eux, les frappa de nouveau, et leur dit : Si vous avez le pouvoir de Dieu, délivrez-vous de ces liens, et nous croirons alors que vos paroles sont vraies, qui disent que le Seigneur exterminera ce peuple. Les autres avancèrent et les frappèrent, disant les mêmes paroles jusqu'au dernier. Et quand celui-ci eut parlé, le pouvoir de Dieu descendit sur Alma et Amuleck. Ils se levèrent sur leurs pieds, et se tinrent debout ; et Alma s'écria : O Seigneur, combien de temps avons-nous à subir ces grandes afflictions ? O Seigneur, accorde-nous la force de nous délivrer, selon notre foi en Christ. Et aussitôt ils brisèrent les cordes qui les garrottaient : ce que le peuple voyant, il commença à s'enfuir, car la crainte de la destruction était venue sur lui.

11 Et leur crainte fut si grande, qu'ils tombèrent et ne purent gagner la porte de sortie de la prison. La terre s'ébranla fortement, les murs de la prison se fendirent et s'écroulèrent ; et le grand-juge, les juristes, les instructeurs et les prêtres, qui avaient frappé Alma et Amuleck, furent tués par l'écroulement. Puis Alma et Amuleck sor-

tirent sans blessure, car le Seigneur leur avait accordé de la puissance en raison de leur foi en Christ. Ils sortirent déliés de la prison; et la prison s'écroula, et ceux qui étaient dans ces murs périrent tous, à l'exception d'Alma et d'Amuleck qui entrèrent aussitôt dans la ville. Maintenant le peuple, qui avait entendu un grand bruit, s'assembla en foule pour en connaître la cause. Voyant Alma et Amuleck hors de la prison dont les murs étaient écroulés, il fut saisi de crainte, et s'enfuit de la présence d'Alma et d'Amuleck, de même qu'une chèvre se sauve, avec ses petits, devant deux lions; et c'est ainsi qu'il se sauva devant Alma et Amuleck.

12 Il arriva qu'Alma et Amuleck, ayant reçu l'ordre de quitter la ville, partirent, et vinrent au pays de Sidom, où ils trouvèrent les gens qui, après avoir été lapidés, avaient été chassés du pays d'Ammonihah, pour avoir cru aux paroles d'Alma. Ils leur racontèrent tout ce qui était advenu à leurs femmes et à leurs enfants, ainsi qu'à eux-mêmes; ils leur racontèrent également la manière dont ils avaient été délivrés. Zeezrom était aussi à Sidom, au lit, malade d'une fièvre ardente, causée par les grandes tribulations de son esprit, suite de ses iniquités; voici, il supposait qu'Alma et Amuleck n'existaient plus, et que lui-même était la cause de leur mort. Et ce grand péché, joint à ses autres péchés nombreux, lui déchirait le cœur, et il brûlait d'une chaleur ardente. Mais, quand il apprit qu'Alma et Amuleck étaient dans le pays de Sidom, son cœur commença à prendre courage; et il leur envoya de suite un message, les implorant de venir à lui.

13 Et obéissant à ce message, ils partirent immédiatement; ils entrèrent dans sa maison et le trouvèrent malade au lit, fort abattu par la fièvre. Son esprit était aussi excessivement affecté de ses iniquités. Lorsqu'il les vit, il étendit sa main et les pria de le guérir.

14 Alors Alma, le prenant par la main, lui dit: Crois-tu au salut par le pouvoir du Christ? Et il répondit: Oui, je crois en toutes les paroles que vous avez enseignées. Et Alma reprit: Si tu crois en la rédemption du Christ, tu peux être guéri. Il répondit encore: Oui, je crois en vos paroles. Alors Alma implora Dieu, disant: O Seigneur notre Dieu, aie pitié de cet homme, et guéris-le, selon sa foi en Christ. Et quand Alma eut prononcé ces paroles, Zeezrom se leva sur ses pieds et commença à marcher, au grand étonnement du peuple. Et la nouvelle s'en répandit partout dans le pays de Sidom. Puis, Alma baptisa Zeezrom, qui commença dès lors à prêcher au peuple. Alma établit une Eglise dans le pays de Sidom, et il y consacra des prêtres

et des instructeurs pour baptiser au Seigneur quiconque en aurait le désir.
15 Le nombre de ceux-là fut très considérable; ils venaient en foule des alentours de Sidom et furent baptisés. Quant au peuple du pays d'Ammonihah, il restait toujours dur et obstiné, ne se repentant point de ses péchés, attribuant à Satan le pouvoir que montraient Alma et Amuleck; car ils étaient de la foi de Néhor, et ne croyaient point au repentir de leurs péchés.
16 Et Amuleck, qui était repoussé de son père et de ses parents, et de tous ceux qui autrefois étaient ses amis, abandonna, pour la parole de Dieu, tout son or, son argent, les choses de prix, tout ce qu'il possédait dans le pays d'Ammonihah. Alors, Alma, qui avait affermi l'Église de Sidom, ayant vu que le peuple était réprimé dans l'orgueil de son cœur, et qu'il commençait à s'humilier devant Dieu, à s'assembler au sanctuaire pour adorer Dieu devant l'autel, veillant et priant sans cesse pour être délivré de Satan, de la mort et de la destruction; Alma, dis-je, voyant tout cela, prit Amuleck et alla au pays de Zarahemla, l'établit dans sa propre maison, le consola de ses tribulations, et l'affermit dans le Seigneur. Et ainsi finit la dixième année du règne des juges sur le peuple de Néphi.

CHAPITRE XI.

1 Et l'on était dans la onzième année du règne des juges sur le peuple de Néphi, au cinquième jour du second mois. La paix avait régné dans tout le pays de Zarahemla; depuis plusieurs années, on n'avait vu ni dissensions ni guerres. A ce cinquième jour du second mois de la onzième année, un long cri de guerre se fit entendre dans tout le pays. Les armées des Lamanites y avaient pénétré par le côté du désert, jusqu'à la ville d'Ammonihah. Et ils commencèrent à ravager le pays et à en massacrer les habitants.
2 Et les Néphites n'avaient pu encore rassembler une armée assez considérable pour les chasser, que déjà le peuple de la ville d'Ammonihah, ainsi qu'un petit nombre des habitants de Noah, avaient été exterminés; et d'autres avaient été emmenés captifs dans le désert.
3 Il arriva alors que les Néphites, désirant délivrer ceux qui avaient été emmenés captifs dans le désert, le capitaine en chef des armées néphites, Zoram, et ses deux fils, Léhi

et Aha, qui savaient qu'Alma était Grand-Prêtre de l'Eglise, et qui avaient entendu dire qu'il avait l'esprit de prophétie, se rendirent auprès de lui pour savoir si le Seigneur permettrait qu'ils allassent à la recherche de leurs frères, emmenés captifs dans le désert par les Lamanites.

4 Alma, après l'avoir demandé au Seigneur, alla vers eux, et leur dit : Les Lamanites vont traverser la rivière Sidon dans le désert du Sud, au delà des confins du pays de Manti. Allez-y, vous les rencontrerez à l'est de la rivière Sidon ; et là le Seigneur vous livrera vos frères, qui ont été emmenés captifs par les Lamanites.

5 Zoram et ses fils traversèrent donc la rivière Sidon avec leurs armées, et marchèrent au delà des bords de Manti, dans le désert du Sud, à l'est de la rivière. Ils fondirent sur les armées Lamanites qui furent dispersées et chassées dans le désert, de sorte qu'ils reprirent leurs frères, les captifs des Lamanites; et pas un des captifs ne fut perdu. Et ils furent ramenés pour prendre possession de leurs terres. Ainsi finit la onzième année du règne des juges; les Lamanites ayant été chassés du pays, et le peuple d'Ammonihah détruit : oui, il ne resta pas une âme vivante parmi les Ammonihahites, et leur grande ville fut rasée, que Dieu, disaient-ils, ne pourrait pas détruire, tant elle était immense. Mais en un jour, elle fut désolée; et les carcasses de ses habitants furent dévorées par les chiens et les bêtes sauvages du désert. Cependant, quelque temps après, leurs corps morts furent entassés sur la surface de la terre, et couverts d'un peu de terre. Et la puanteur devint si forte, que de longtemps le peuple n'y put pénétrer pour posséder le pays d'Ammonihah, qui fut appelé la Désolation des Néhors; car ceux qui furent tués étaient de la croyance de Néhor. Et leurs terres restèrent désertes. Les Lamanites ne revinrent plus combattre les Néphites que dans la quatorzième année du règne des juges sur le peuple de Néphi. Ainsi les Néphites jouirent de la paix pendant trois ans, dans tout le pays.

6 Alma et Amuleck allaient et prêchaient le repentir au peuple, dans les temples, dans les sanctuaires, et aussi dans les synagogues qui étaient bâties à la manière des Juifs. Et ils prêchaient continuellement la parole de Dieu, à tous ceux qui voulaient l'entendre, sans distinction de personnes. Ils en avaient choisi plusieurs autres pour accomplir l'œuvre, et pour prêcher la parole dans toutes les parties du pays. Et l'Eglise s'établit universellement parmi toutes les populations Néphites.

7 Il n'existait aucune inégalité parmi eux. Le Seigneur répandait son Esprit abondamment sur tous, afin de prépa-

rer les esprits ou les cœurs des enfants des hommes, à recevoir la parole qui leur serait enseignée au temps de son avénement, afin qu'ils ne fussent point endurcis contre la parole, qu'ils ne fussent point incrédules, qu'ils ne marchassent point à leur perte, mais qu'ils puissent recevoir la parole avec joie; et que, comme une branche, ils fussent greffés dans la vraie vigne, et entrassent dans le repos du Seigneur leur Dieu.

8 Maintenant, ces prêtres, qui circulaient parmi les peuples, prêchaient contre les mensonges, la fraude, l'envie, les querelles, les haines, les injures, le vol, le brigandage, le pillage, le meurtre, l'adultère, et contre les lascivetés de toutes sortes, annonçant que ces choses ne doivent point exister. Ils prédisaient des événements qui devaient bientôt arriver; ils annonçaient l'avénement du Fils de Dieu, ses souffrances, sa mort, et la résurrection des morts. Il y en avait beaucoup qui demandaient où serait la place où le Fils de Dieu viendrait. Et il était répondu qu'il leur apparaîtrait après sa résurrection. Et le peuple en était rempli de joie et d'allégresse. Et c'est ainsi que finit la onzième année du règne des juges sur le peuple de Néphi : l'Eglise avait été établie dans tout le pays; Satan avait été dompté; la parole de Dieu avait été prêchée dans toute sa pureté; et le Seigneur versait ses bénédictions sur le peuple.

CHAPITRE XII.

Histoire des fils de Mosiah qui, ayant renoncé à leurs droits à la royauté pour la Parole de Dieu, allèrent au pays de Néphi pour prêcher aux Lamanites. Leurs souffrances et leur délivrance; d'après le récit d'Alma.

1 A cette époque, comme Alma était à voyager du pays de Gidéon au sud, pour aller au pays de Manti, il rencontra, à son grand étonnement, les fils de Mosiah, cheminant vers le pays de Zarahemla. Alma s'était trouvé avec les fils de Mosiah, alors que l'ange lui apparut la première fois; c'est ce qui fit qu'il eut une grande joie à revoir ses frères. Et ce qui augmentait sa joie, c'est qu'ils étaient encore ses frères dans le Seigneur. Ils étaient devenus puissants dans la connaissance de la vérité; leur esprit était devenu solide, ayant diligemment étudié les Ecritures, pour connaître la parole de Dieu. Ce n'est pas là tout : Ils s'étaient beaucoup

livrés à la prière et au jeûne, et ils en avaient acquis l'esprit de prophétie et de révélation ; de sorte que quand ils enseignaient, c'était avec le pouvoir et l'autorité de Dieu. Ils avaient, pendant quatorze ans, prêché la parole de Dieu aux Lamanites, avec beaucoup de succès, et en avaient amené un grand nombre à la connaissance de la vérité; oui, par la puissance de leurs paroles, un grand nombre avaient été amenés devant l'autel de Dieu à implorer son nom et à confesser leurs péchés devant lui.

2 Voici maintenant le récit et les circonstances de leurs voyages, car ils eurent beaucoup d'afflictions; ils souffrirent beaucoup, tant du corps que de l'esprit; de la faim, de la soif, des fatigues, et toutes sortes de tourments d'esprit. Ayant donc pris congé de leur père Mosiah dans la première année du règne des juges, après avoir refusé le royaume que leur père aussi bien que le peuple désiraient leur conférer, ils quittèrent le pays de Zarahemla, munis de leurs épées, de leurs lances, de leurs arcs, et de flèches et de frondes: ce qu'ils firent afin de pourvoir, dans le desert, à leur nourriture et à celle des hommes qu'ils avaient choisis pour les accompagner au pays de Néphi, où ils allaient prêcher la parole de Dieu aux Lamanites.

3 Ils voyagèrent plusieurs jours dans le désert, jeûnant beaucoup, afin que le Seigneur leur accordât toujours une portion de son Esprit, et qu'ils pussent devenir un instrument dans les mains de Dieu à amener, si cela était possible, leurs frères, les Lamanites, à la connaissance de la vérité, et à connaître aussi la perversité des traditions de leurs pères.

4 Dieu les visita avec son Esprit, et leur dit : Ayez bon courage ; et ils furent fortifiés. Et il leur dit encore : Allez parmi les Lamanites, vos frères, et établissez ma parole. Toutefois, soyez patients dans vos longues souffrances et dans vos afflictions, afin de leur être un bon exemple envers moi ; et vous serez en mes mains un instrument de salut pour grand nombre d'âmes.

5 Et le cœur des fils de Mosiah et de ceux qui les accompagnaient prirent courage pour aller au milieu des Lamanites, leur annoncer la parole de Dieu.

6 Arrivés sur les confins du pays des Lamanites, ils se séparèrent, se confiant en Dieu pour qu'il leur fût donné de se rencontrer à la fin de leur moisson; car ils supposaient que grande était l'œuvre qu'ils avaient entreprise. Et assurément, elle était grande : ils avaient à apporter la parole de Dieu à un peuple endurci, sauvage et féroce, qui se plaisait à massacrer les Néphites, à les voler et à les piller;

qui mettaient leurs cœurs dans les richesses, dans l'or et
l'argent, et dans les pierres précieuses; qui cherchaient à
s'enrichir par le meurtre, par le pillage, et non point par le
travail de leurs mains. Aussi, étaient-ils très indolents. Un
grand nombre adoraient des idoles; et la malédiction de
Dieu pesait sur eux à cause de la tradition de leurs pères.
Toutefois, les promesses du Seigneur leur avaient été faites,
à la condition du repentir; c'est ce qui porta les fils de Mo-
siah à entreprendre leur œuvre, dans l'espoir qu'ils les amè-
neraient peut-être au repentir, et à la connaissance du plan
de la rédemption. Ils se séparèrent donc, et se rendirent
isolément parmi eux, avec la parole et la puissance que cha-
cun d'eux tenait de Dieu
7 Ammon était leur chef, ou plutôt il les administrait. Il
s'en sépara, après les avoir bénis, selon leurs différents
grades, leur ayant, avant le départ, donné la parole de
Dieu, et la règle de leur conduite. C'est ainsi qu'ils se dis-
persèrent pour aller dans tout le pays. Ammon partit pour
le pays d'Ismaël, ainsi appelé des fils d'Ismaël qui devin-
rent aussi des Lamanites. Et comme il y entrait, les Lama-
nites se saisirent de lui, le garrottèrent, selon leurs coutu-
mes envers les Néphites qui tombaient entre leurs mains,
pour les conduire devant le roi. Et il était laissé au bon
plaisir du roi de les faire mourir ou de les garder captifs,
ou de les jeter en prison, ou de les chasser du pays. Am-
mon fut donc amené devant le roi du pays d'Ismaël, qui se
nommait Lamoni. Il était un descendant d'Ismaël. Alors le
roi demanda à Ammon s'il souhaitait demeurer dans le pays
parmi les Lamanites, son peuple. Ammon répondit : Oui, je
désire rester au milieu de ce peuple, pendant un certain
temps, et peut-être y resterai-je jusqu'à ma mort.
8 Le roi Lamoni, étant fort content d'Ammon, il lui fit
ôter ses chaînes; et il lui manifesta son désir de lui voir
prendre une de ses filles pour femme. Mais Ammon lui dit :
Non, mais je serai votre serviteur. Il fut ainsi mis au nom-
bre des autres serviteurs qui avaient à surveiller les trou-
peaux de Lamoni, suivant la coutume des Lamanites. Il y
avait déjà trois jours qu'il était au service du roi, quand,
allant avec les serviteurs lamanites à la place des eaux de
Sébus, pour abreuver les troupeaux (c'était là que tous les
Lamanites conduisaient abreuver leurs troupeaux), un cer-
tain nombre de Lamanites, qui y étaient aussi avec leurs
troupeaux, dispersèrent ceux d'Ammon et des serviteurs du
roi, au point qu'ils s'enfuirent de toutes parts.
9 Les serviteurs du roi commencèrent à s'en plaindre
avec douleur, disant : Le roi nous fera mourir, ainsi qu'il a

fait de nos frères, pour avoir laissé disperser leurs troupeaux par la méchanceté de ces hommes. Et ils pleuraient amèrement, disant : Nos troupeaux sont déjà dispersés. Et leurs pleurs venaient de la crainte d'être mis à mort. Quand Ammon vit cela, son cœur s'en gonfla de joie ; car, se disait-il, je montrerai mon pouvoir aux serviteurs, mes compagnons, je leur montrerai ce que je puis, en restituant au roi ses troupeaux ; et je gagnerai le cœur de ces serviteurs, mes compagnons, et je les amènerai à croire en mes paroles. Telles étaient les pensées d'Ammon, en voyant l'affliction de ceux qu'il appelait ses frères.

10 Et il parvint à les gagner, en disant : Mes frères, rassurez-vous, et allons à la recherche des troupeaux ; nous les rassemblerons et nous les ramènerons à l'abreuvoir ; et de la sorte, nous conserverons au roi ses troupeaux, et il ne nous fera pas mourir.

11 Ils furent donc à la recherche des troupeaux, suivant Ammon, et courant en toute vitesse ils atteignirent les troupeaux qu'ils ramenèrent à l'abreuvoir. Et les mêmes hommes revinrent pour disperser leurs troupeaux. Mais Ammon dit à ses frères : Entourez les troupeaux pour qu'ils ne s'enfuient pas ; et moi, j'irai combattre ces hommes qui les dispersent. Et ils firent ce que Ammon leur ordonna. Quant à lui, il alla et se mit à combattre ceux qui se tenaient auprès des eaux de Sébus, qui étaient en assez grand nombre, et qui, par conséquent, ne redoutaient point Ammon. Ils s'imaginaient que, s'ils le voulaient, un de leurs hommes pourrait le tuer, ignorant que le Seigneur avait promis à Mosiah qu'il délivrerait ses fils de leurs mains. De plus, ils ignoraient le Seigneur, se plaisant dans la mort de leurs frères ; c'est pour cela qu'ils dispersaient les troupeaux du roi.

12 Mais Ammon s'avança et commença à leur lancer des pierres avec sa fronde, et il en tua un certain nombre : ce qui les porta à s'étonner de sa puissance. Mais, furieux de la mort de leurs frères, ils se déterminèrent à l'abattre ; et voyant qu'ils ne pouvaient l'atteindre de leurs pierres, ils coururent à lui avec des bâtons pour le tuer. Mais chaque homme qui levait son bâton pour frapper Ammon, il lui tranchait le bras de son épée, car il se défendait de leurs coups avec le tranchant de son épée, en sorte qu'ils en étaient terrifiés, et commençaient à fuir devant lui ; et quoiqu'ils fussent nombreux, il les faisait fuir par la force de son bras. Il en avait déjà tué six par la fronde, mais de son épée il ne tua que leur chef ; et chaque bras qui se levait contre lui, et ces bras étaient nombreux, autant il en coupait. Après les avoir chassés au loin, il retourna. Puis, ils abreuvèrent

leurs troupeaux et les ramenèrent dans les pâturages du roi. Alors ils entrèrent chez le roi, portant les bras de ceux qui avaient voulu tuer Ammon ; et ils furent donnés au roi, en témoignage de ce qu'ils avaient fait.
13 Le roi Lamoni les fit approcher pour qu'ils lui rapportassent tout ce qui était arrivé. Et quand ils eurent attesté tout ce qu'ils avaient vu, et quand il eut appris la fidélité d'Ammon à lui conserver ses troupeaux, et la grande puissance qu'il avait montrée en combattant ceux qui voulaient le tuer, il en fut extrêmement étonné, et il s'écria : Assurément, celui-ci est plus qu'un homme. Ne serait-ce pas le Grand-Esprit qui envoie ces grands châtiments à ce peuple, à cause des meurtres qu'ils ont commis ? Et ils répondirent au roi : Est-ce le Grand Esprit ; n'est-il qu'un homme ? nous ne le savons ; mais ce que nous savons, c'est qu'il ne peut être tué par les ennemis du roi ; et que, non plus, ils ne peuvent disperser les troupeaux du roi, lorsqu'il est avec nous, à cause de son adresse et de sa force puissante : aussi voyons-nous qu'il est ami du roi. Après cela, ô roi, nous ne croyons pas qu'un homme ait un si grand pouvoir, car nous savons qu'il ne peut être tué. Le roi, après avoir entendu ces paroles, leur dit : Maintenant, je sais que c'est le Grand-Esprit ; il est venu pour vous conserver la vie, que j'aurais pu vous ôter, ainsi que j'ai fait de vos frères. Il est, assurément, le Grand-Esprit dont nos pères ont parlé.—Telle était la tradition de Lamoni qu'il avait reçue de son père, qui disait qu'il y avait un Grand-Esprit. Bien qu'ils crussent en un Grand-Esprit, ils supposaient que ce qu'ils faisaient était juste. Toutefois, Lamoni commençait à craindre excessivement d'avoir mal fait en tuant ses serviteurs ; car il en avait tué un grand nombre, pour avoir laissé disperser ses troupeaux à l'abreuvoir par leurs frères, les Lamanites, dont c'était l'habitude de disperser les troupeaux du peuple, lorsqu'ils se tenaient aux eaux de Sébus, afin de les emporter dans leur propre pays : c'était une manière de piller parmi eux.
14 Et encore le roi Lamoni demanda à ses serviteurs : Où est cet homme qui a une si grande force ? Et ils lui répondirent : Il soigne vos chevaux. Or, avant que le temps fût venu d'aller abreuver les troupeaux, le roi avait ordonné à ses serviteurs de préparer ses chevaux et ses chariots pour le conduire au pays de Néphi, où un grand festin avait été apprêté par le père de Lamoni, qui était le roi de toute la contrée. Or, le roi Lamoni apprenant qu'Ammon se livrait aux apprêts de ses chevaux et de ses chariots, fut encore plus étonné de tant de fidélité, et il dit : Parmi mes

serviteurs il n'y en a jamais eu un qui fut aussi fidèle que cet homme ; il se souvient de tous mes ordres, et il les exécute. Actuellement, je sais positivement que c'est le Grand-Esprit, et je souhaiterais qu'il vînt à moi, mais je n'ose.

15 Ammon ayant achevé d'apprêter les chevaux et les chariots pour le roi et ses serviteurs, il entra chez le roi, auquel il vit le visage tout altéré. Il était sur le point de se retirer de sa présence, mais un des serviteurs du roi lui dit : Rabbanah. Ce qui, interprété, signifie : puissant ou grand roi, considérant leurs rois comme puissants. Il lui dit donc : Rabbanah, le roi souhaite que vous restiez. Alors, Ammon se retourna vers le roi et lui dit : Que désirez-vous que je fasse pour vous, ô roi ? Et le roi fut plus d'une heure sans lui répondre, selon la manière de compter le temps alors, car il ne savait ce qu'il devait lui dire. Ammon lui demanda de nouveau : Que désirez-vous de moi, et le roi ne répondit point encore.

16 Ammon, rempli de l'Esprit de Dieu, pénétrait les pensées du roi. Il lui dit : Est-ce parce que vous avez appris que j'ai défendu vos serviteurs et vos troupeaux ; est-ce pour avoir tué de la fronde et de l'épée sept de leurs frères, et avoir tranché le bras à quelques autres qui voulaient enlever vos troupeaux, est-ce là la cause de votre étonnement ? Je suis homme, et votre serviteur, tout ce que vous demanderez de juste, je le ferai. Quand le roi eut entendu ces paroles, il s'émerveilla encore davantage, car il vit bien qu'Ammon lisait dans ses pensées. Quoi qu'il en soit, Lamoni parla et lui dit : Qui es-tu ? serais-tu ce Grand-Esprit qui sait toutes choses ? Ammon lui répondit : Je ne le suis pas. Alors le roi ajouta : Comment as-tu connu les pensées de mon cœur ? Dis-moi aussi par quel pouvoir tu as tué quelques-uns de mes frères et tranché le bras à d'autres, qui dispersaient mes troupeaux. Si tu m'éclaircis ces choses, je te donnerai tout ce que tu souhaiteras ; et s'il était nécessaire, je te ferais garder par mes armées. Mais ne sais-je pas que tu es plus puissant que toutes mes armées ? Néanmoins, tout ce que tu désireras, je te l'accorderai. Maintenant, Ammon, sage et sans malice, dit à Lamoni : Croirez-vous à mes paroles, si je vous fais connaître par quel pouvoir je fais ces choses ? c'est ce que je désire de vous. Le roi lui répondit : Oui, je croirai à toutes vos paroles. Et de la sorte il fut pris par finesse.

17 Et Ammon commença à lui parler avec hardiesse, et il lui dit : Croyez-vous qu'il y ait un Dieu ? Il répondit, disant : Je ne sais pas ce que cela signifie. Ammon reprit : Croyez-vous qu'il y ait un Grand-Esprit ? Il répondit : Oui. Alors Ammon dit : C'est Dieu. Et il ajouta : Croyez-vous

que ce Grand-Esprit, qui est Dieu, ait créé toutes choses, dans le ciel et sur la terre. Et il répondit: Oui; je crois qu'il a créé toutes les choses de la terre, mais je n'ai pas connaissance du ciel. Et Ammon lui dit: Le ciel est la place où Dieu demeure avec tous ses anges. Le roi Lamoni demanda : Est-ce au-dessus de la terre? Et Ammon dit : Oui; et il regarde d'en haut sur tous les enfants des hommes; et il connaît toutes les pensées, toutes les intentions du cœur; car, par sa main, ils ont tous été formés, dès le commencement. Puis, le roi Lamoni ajouta : Je crois toutes les choses dont tu me parles. Es-tu donc envoyé de Dieu? A quoi Ammon répondit: Je suis un homme; et l'homme, au commencement, fut créé à l'image de Dieu; et par son Saint-Esprit, je suis appelé à annoncer ces choses à ce peuple, afin qu'il soit amené à la connaissance de la vérité et de la justice. Une portion de cet Esprit demeure en moi, laquelle me donne de l'intelligence et du pouvoir, suivant ma foi et mes désirs à l'égard de Dieu. Ammon, après ces paroles, remonta à la création du monde, et à la création d'Adam; il lui parla de la chute de l'homme; il répéta et lui exposa les Ecritures Saintes et les annales du peuple, annoncées par les prophètes jusqu'au temps où Léhi quitta Jérusalem; et il leur raconta aussi (car il s'adressait au roi et à ses serviteurs) les voyages de leurs pères dans le désert, leurs souffrances par la faim et la soif, et leurs nombreuses pérégrinations. Il leur rapporta également les rébellions de Laman, de Lémuel, et des fils d'Ismaël. Il leur expliqua encore les annales et les Ecritures, à partir du temps où Léhi quitta Jérusalem jusqu'à ce moment. Mais ce n'est pas là tout : car il leur dévoila le plan de la rédemption, préparé dès le commencement du monde; et enfin il leur donna connaissance de l'avénement du Christ, et de toutes les œuvres du Seigneur.

18 Ces choses dites et expliquées au roi, il crut en toutes les paroles d'Ammon. Alors, le roi commença à crier au Seigneur, disant: O Seigneur, aie pitié; répands sur moi et sur mon peuple l'abondante miséricorde que tu as eue pour le peuple de Néphi. Et ayant dit ces paroles, il tomba à terre, comme frappé de mort. Ses serviteurs le prirent et le portèrent chez sa femme. Il fut couché sur un lit, où il resta comme mort pendant deux jours et deux nuits. Et sa femme, ses fils et ses filles, le pleurèrent avec de grandes lamentations, ainsi que c'était la coutume parmi les Lamanites.

19 Après ces deux jours et deux nuits, les serviteurs étaient sur le point de prendre son corps et de le déposer

dans le sépulcre, qu'ils avaient préparé pour y ensevelir leurs morts. Or, la reine qui avait entendu parler de la renommée d'Ammon, l'envoya prier de venir à elle. Ce que fit Ammon. Et il entra chez la reine, pour savoir ce qu'elle voulait de lui. Elle lui dit : Les serviteurs de mon mari m'ont appris que tu es un prophète d'un saint Dieu, et que tu as le pouvoir de faire de grandes œuvres en son nom. S'il en est ainsi, je désire que tu voies mon mari, qui est étendu sur son lit depuis deux jours et deux nuits. Les uns disent qu'il n'est pas mort, d'autres disent qu'il est mort, qu'il est déjà corrompu, et qu'il doit être mis au tombeau. Mais pour moi il ne sent pas. C'est là précisément ce que désirait Ammon, car il savait que le roi Lamoni était sous l'influence du pouvoir de Dieu; il savait que le voile épais de l'incrédulité était enlevé de son esprit, et que la lumière qui l'éclairait, qui était la lumière de la gloire de Dieu, la merveilleuse illumination de sa bonté, il savait que cette lumière avait répandu la joie dans son âme, que l'obscurité des ténèbres avait été dissipée, et qu'il n'y régnait plus que l'éclat de la lumière éternelle, laquelle avait abattu son corps naturel, et l'avait ravi en Dieu. C'est pourquoi, ce que la reine attendait de lui, c'était son unique désir. Il entra donc auprès du roi, qu'il vit et qu'il savait n'être pas mort. Alors, il dit à la reine : Votre époux n'est pas mort, mais il repose en Dieu; et demain il se lèvera. Qu'il ne soit point enterré. Puis, Ammon lui demanda : Le croyez-vous? Et elle lui répondit : Je n'ai d'autre témoignage que ta parole, et la parole de nos serviteurs. Néanmoins, je crois qu'il en arrivera selon ce que tu dis. Et il lui dit : Tu es bénie à cause de ta grande foi. Je te dis, femme, il n'y a pas eu de plus grande foi parmi tout le peuple des Néphites

20 Et elle veilla auprès du lit de son époux depuis ce moment jusqu'à l'heure fixée par Ammon, heure à laquelle il devait se lever. Et il se leva effectivement, ainsi que l'avait annoncé Ammon. Et en se levant, il tendit la main à son épouse, lui disant : Béni soit le nom de Dieu; et tu es bénie, car, aussi sûrement que tu vis, j'ai vu mon Rédempteur; et il viendra; il naîtra d'une femme, et il rachètera tout le genre humain qui croira en son nom. Quand il eut dit ces paroles, son cœur se gonfla, et de nouveau il tomba de joie; et la reine tomba aussi, ravie par l'Esprit. Or, Ammon, voyant l'Esprit du Seigneur répandu sur les Lamanites, ses frères, qui avaient causé tant de deuil aux Néphites ou au peuple de Dieu; et voyant que ses prières avaient été exaucées. se mit à genoux et de nouveau il versa son âme en prières de reconnaissance à Dieu, pour ce qu'il venait de

faire envers ses frères. La joie le dominait; et tous les trois, ils tombèrent à terre. Et quand les serviteurs du roi les virent à terre, eux, aussi, ils commencèrent à implorer Dieu, car la crainte du Seigneur les avait également pénétrés; ils étaient les mêmes qui étaient venus au roi rendre témoignage de la grande puissance d'Ammon.

21 Et tous, ils implorèrent le nom du Seigneur, en grande ferveur, au point de tomber à terre, à l'exception d'une femme Lamanite, nommée Abis, convertie au Seigneur depuis plusieurs années, par une vision extraordinaire qu'avait eue son père. Elle avait toujours caché sa conversion. C'est pourquoi, voyant tous les serviteurs de Lamoni, sa maîtresse la reine, le roi, Ammon, les voyant tous prosternés à terre, elle l'attribuait à la puissance de Dieu. Et supposant que c'était l'occasion de faire connaître au peuple ce qui venait d'arriver, afin qu'en voyant cette scène, il pût croire à la puisssance de Dieu, elle courut de maison en maison; et le peuple commença à se rassembler chez le roi. Il vint en foule, et son étonnement fut extrême en voyant le roi, la reine, et leurs serviteurs, la face contre terre, comme s'ils eussent été morts. Quant à Ammon, il fut reconnu pour un Néphite. A ce spectacle, le peuple se prit à murmurer : les uns disaient que c'était un grand malheur survenu à eux-mêmes, ou au roi et à sa maison, pour avoir permis aux Néphites d'habiter le pays. Mais d'autres les reprenaient, disant : Le roi a attiré ce malheur sur sa maison, pour avoir tué ses serviteurs qui avaient laissé disperser leurs troupeaux aux eaux de Sébus. Et ceux-ci étaient encore repris par ces hommes qui avaient dispersé les troupeaux du roi aux eaux de Sébus; ils étaient furieux contre Ammon pour avoir tué plusieurs de leurs frères, en défendant les troupeaux du roi. Or, il arriva qu'un d'eux, dont le frère avait été tué de l'épée d'Ammon, extrêmement irrité contre lui, leva son épée, s'avançant pour l'en frapper et le tuer. Mais comme il levait son épée, il tomba mort.

22 Nous voyons, par là, qu'Ammon ne pouvait pas être tué, car le Seigneur avait dit à Mosiah, son père : Je l'épargnerai, et il lui sera fait selon ta foi; c'est pourquoi, Mosiah le confia au Seigneur.

23 Et quand la multitude vit que l'homme, qui avait levé son épée pour tuer Ammon, était tombé mort, ils furent tous saisis de crainte; et pas un seul n'osa tendre ses mains pour toucher ni Ammon ni aucun de ceux qui étaient tombés à terre. Et ils s'émerveillaient entre eux de ce qui pouvait avoir causé ce grand pouvoir et de ce que cela pouvait signifier.

24 Beaucoup disaient qu'Ammon devait être le Grand-Esprit, d'autres disaient qu'il était un envoyé du Grand-Esprit. Mais d'autres les reprenaient, disant : C'est un monstre, envoyé par les Néphites pour nous tourmenter; d'autres encore disaient qu'Ammon leur avait été envoyé par le Grand-Esprit pour les affliger, à cause de leurs iniquités; que c'était ce même Grand-Esprit qui avait toujours assisté les Néphites, et qui les avait toujours délivrés de leurs mains; enfin que c'était ce Grand-Esprit qui avait détruit tant de leurs frères, les Lamanites. La contestation commençait à devenir très vive. Et au milieu de ces débats arriva la servante qui avait rassemblé la multitude; et en voyant tout ce tumulte, elle fut très affligée, même jusqu'à en répandre des larmes.

25 Alors, elle avança et prit la reine par la main, supposant pouvoir la lever de terre. Et elle n'eut pas plus tôt touché sa main, qu'elle se leva et se tint debout sur ses pieds, s'écriant à haute voix : O Jésus béni, qui m'avez sauvée d'un épouvantable enfer! O Dieu saint, ayez pitié de ce peuple! Et quand elle eut dit ces paroles, elle battit des mains, ravie de joie; et elle prononça beaucoup de mots, dont le sens n'était pas compris. Après cela, elle prit le roi Lamoni par la main, et il se leva, et se tint debout. Et lui, voyant la dissension parmi son peuple, il commença à les reprendre, et à leur enseigner ce qu'il avait entendu de la bouche d'Ammon; et tous ceux qui l'entendirent, crurent et furent convertis au Seigneur. Mais beaucoup d'entre eux, qui ne voulurent point écouter ces paroles, s'en allèrent.

26 Ammon, après s'être levé, les administra. Les serviteurs de Lamoni en firent autant; et tous ils annoncèrent au peuple les mêmes choses : que leurs cœurs étaient changés; qu'ils n'avaient plus le penchant à faire le mal. Plusieurs déclarèrent avoir vu des anges et avoir conversé avec eux, et qu'ils leur avaient annoncé des choses touchant Dieu et sa justice. Et un grand nombre crurent en leurs paroles, et tous ceux qui crurent furent baptisés. Ils devinrent un peuple juste et établirent une Eglise parmi eux; et ainsi l'œuvre du Seigneur commença parmi les Lamanites; et Dieu versa son Esprit sur eux. Nous voyons que son bras est étendu vers tout peuple qui veut se repentir et croire en son nom.

27 Quand l'Eglise eut été établie, le roi Lamoni désira d'Ammon qu'il vînt avec lui au pays de Néphi, afin de le présenter à son père. Et la voix du Seigneur vint à Ammon, disant : Tu n'iras pas au pays de Néphi, car le roi cherchera à t'arracher la vie; mais tu iras au pays de Middoni,

où ton frère Aaron, ainsi que Muloki et Ammah sont en prison.
28 Lorsque Ammon eut entendu la voix, il dit à Lamoni : Mon frère et mes frères sont en prison à Middoni, et j'y vais pour les en délivrer. A quoi Lamoni répondit : Je sais que tu peux toutes choses par la puissance de Dieu. Toutefois, je t'accompagnerai au pays de Middoni : le roi du pays, qui est Antiomno, est mon ami, et j'irai le gagner pour qu'il délivre tes frères de la prison. Puis, il ajouta : Mais qui t'a dit que mes frères sont en prison ? Et Ammon lui répondit : Nul autre que Dieu, qui m'a dit : Va, et délivre tes frères qui sont en prison dans le pays de Middoni. Or, quand Lamoni eut entendu cela, il fit apprêter ses chevaux et ses chariots, et dit à Ammon : J'irai avec toi au pays de Middoni, je parlerai au roi, afin qu'il délivre tes frères de la prison.
29 Et comme Ammon et Lamoni étaient en route, ils rencontrèrent le père de Lamoni, roi de tout le pays, qui lui demanda : Pourquoi n'êtes-vous pas venu au festin, en ce grand jour où j'ai fêté mes fils et mon peuple ? Et il lui demanda encore : Où allez-vous avec ce Néphite, un des enfants d'un menteur ? Lamoni lui expliqua alors où il allait, car il craignait de l'offenser. Il lui expliqua aussi le motif qui l'avait retenu en son royaume, et ce qui l'avait empêché de se rendre au festin préparé par son père. Après que Lamoni eut raconté ces choses, voici, à son grand étonnement, son père devint furieux contre lui ; et il dit à Lamoni : Vous allez délivrer ces Néphites, qui sont les fils d'un menteur. N'a-t-il pas pillé nos pères ? Et maintenant, ses enfants sont venus parmi nous, pour nous tromper avec leurs finesses et leurs supercheries, et nous dérober encore nos biens. Alors le père de Lamoni lui commanda de tuer Ammon, et de ne point aller au pays de Middoni, mais de venir avec lui au pays d'Ismaël. Mais Lamoni lui répondit : Je ne tuerai point Ammon, et je n'irai pas au pays d'Ismaël. Je vais au pays de Middoni, pour délivrer les frères d'Ammon, car je sais qu'ils sont des hommes justes, et de saints prophètes du vrai Dieu. Or, quand son père entendit ces paroles, il fut extrêmement irrité contre lui, et, tirant son épée, il voulut le tuer. Mais Ammon s'avança et lui dit : Tu ne tueras pas ton fils. Pourtant il vaudrait mieux qu'il tombât que toi, car il s'est repenti de ses péchés. Mais si tu tombais en ce moment, dans la colère où tu es, ton âme ne serait pas sauvée. Et de plus, il est expédient que tu retiennes ta main, car si tu tuais ton fils, qui est un homme innocent, son sang crierait de la terre

au Seigneur son Dieu, pour que la vengeance retombe sur toi; et peut-être perdrais-tu ton âme. Quand Ammon lui eut ainsi parlé, il répondit : Je sais que si je tuais mon fils, je répandrais un sang innocent, car c'est toi qui as cherché à le perdre. Et il leva son bras pour tuer Ammon. Mais Ammon se défendit de ses coups, et il lui frappa le bras si fortement, qu'il ne lui fut plus possible de s'en servir. Le roi voyant qu'Ammon pouvait le tuer, le pria de lui épargner la vie. Mais Ammon leva son épée, et lui dit : Je te frapperai, à moins que tu ne m'accordes la délivrance de mes frères. Et le roi, craignant pour sa vie, lui dit : Si tu m'épargnes, je t'accorderai tout ce que tu me demanderas, même la moitié de mon royaume.

30 Ammon, ayant amené la roi à faire ce qu'il voulait, lui dit : Si tu m'accordes la délivrance de mes frères, si Lamoni conserve son royaume, si tu n'es point offensé contre lui, mais que tu lui laisses la liberté d'agir selon sa volonté, en toutes choses, alors je t'épargnerai; autrement je te tuerai. Quand Ammon eut dit cela, le roi commença à se réjouir d'avoir la vie sauve. Et voyant qu'Ammon ne cherchait plus à le tuer, voyant aussi la grande affection qu'il avait pour son fils Lamoni, il en fut fort étonné et dit : Comme c'est là tout ce que tu m'as demandé, de mettre tes frères en liberté, et de laisser à mon fils Lamoni son royaume; voici, je le lui accorde dès ce moment et à toujours, et je cesse de le gouverner, et je t'accorde aussi la délivrance de tes frères; et toi et tes frères, pouvez venir me voir dans mon royaume: je désirerais vivement te voir: car le roi avait été frappé de ses paroles et de celles de son fils Lamoni; et il désirait s'instruire.

31 Ammon et Lamoni poursuivirent leur route au pays de Middoni. Et Lamoni ayant l'estime du roi du pays, les frères d'Ammon furent délivrés. Ammon, en les voyant, fut extrêmement affligé. Ils étaient nus, leur peau avait été écorchée par les grosses cordes dont ils avaient été garrottés. Ils avaient aussi souffert de la faim, de la soif, et de toutes sortes de maux. Cependant ils avaient été patients dans leurs souffrances. C'était leur destinée d'être tombés entre les mains d'un peuple très endurci et très obstiné, qui, ne voulant point écouter leurs paroles, les avait repoussés, battus, chassés de maison en maison, de place en place, jusqu'au moment où ils étaient arrivés au pays de Middoni. Là on les avait pris et mis en prison, liés de cordes, et retenus jusqu'au jour où ils furent délivrés par Lamoni et Ammon.

CHAPITRE XIII.

Récit de la prédication d'Aaron, de Muloki, et de leurs frères, aux Lamanites.

1 Quand Ammon et ses frères s'étaient séparés sur les confins du pays des Lamanites, Aaron avait pris sa route pour le pays appelé Jérusalem par les Lamanites, ainsi nommé d'après le pays de naissance de leurs ancêtres, lequel joignait, au loin, les bords de Mormon. Les Lamanites, les Amlicites, ainsi que le peuple d'Amulon, y avaient construit une grande ville qu'ils appelèrent Jérusalem. Les Lamanites étaient, d'eux-mêmes, un peuple assez endurci, mais les Amlicites et les Amulonites l'étaient davantage. Aussi, furent-ils la cause que les Lamanites endurcirent encore plus leurs cœurs, et qu'ils empiraient en méchancetés et en abominations.
2 Aaron, venant à la ville de Jérusalem, commença par prêcher aux Amlicites. Il prêchait dans les synagogues; ceux-ci, qui, ainsi que beaucoup d'Amulonites, professaient la foi de Néhor, y avaient bâti des synagogues, d'après cet ordre. Comme Aaron entrait un jour dans une des synagogues pour y prêcher au peuple, un Amlicite s'avança et commença à disputer, lui disant: Que veux-tu dire par ce que tu as déclaré? As-tu vu un ange? Pourquoi les anges ne se montrent-ils pas à nous? Est-ce que ce peuple n'est pas aussi bon que ton peuple? Tu dis encore: Qu'à moins de nous repentir, nous périrons. Comment connais-tu la pensée et l'intention de nos cœurs? Comment sais-tu que nous ne sommes pas un peuple juste? Comment sais-tu que nous ayons à nous repentir? Nous avons bâti des sanctuaires, et nous nous y réunissons pour adorer Dieu. Nous croyons que Dieu sauvera tous les hommes. Alors Aaron lui répondit: Crois-tu que le Fils de Dieu viendra pour racheter le genre humain de ses péchés? L'homme lui répliqua: Nous ne croyons pas que tu saches une telle chose. Nous ne croyons pas à ces folles traditions. Nous ne pensons pas que tu puisses connaître l'avenir; nous ne pensons pas, non plus, que tes pères, ainsi que nos pères aient pu connaître ce qu'ils ont dit de l'avenir.
3 Alors, Aaron commença à leur dévoiler les Ecritures Saintes touchant l'avénement du Christ, et la résurrection des morts; il leur déclara qu'il ne pourrait y avoir de rachat du genre humain, que par la mort, les souffrances du Christ,

et l'expiation de son sang. Et comme il leur expliquait ces choses, ils s'irritèrent et le tournèrent en dérision. Et ils refusaient de l'écouter, ce qui lui fit quitter la synagogue. Il se rendit dans un village appelé Ani-anti, et là, il trouva Muloki qui y prêchait, ainsi qu'Ammah et ses frères. Et ils discutèrent sur la parole avec plusieurs d'entre eux. Et quand ils virent que le peuple voulait s'endurcir le cœur, ils partirent et arrivèrent au pays de Middoni. Et ils y prêchèrent, mais bien peu crurent à ce qu'ils enseignaient. A ce moment, Aaron et plusieurs de ses frères furent pris et jetés en prison; les autres se sauvèrent de Middoni, et s'en furent dans le voisinage. Et ceux qui furent mis en prison souffrirent beaucoup. Et c'est Lamoni et Ammon qui les délivrèrent, qui les nourrirent et leur donnèrent des vêtements. Et de nouveau, ils allèrent annoncer la parole. Et voilà ce qu'ils eurent à souffrir; et c'est ainsi qu'une première fois, ils furent délivrés de la prison. Ils allaient partout où l'Esprit du Seigneur les conduisait, prêchant la parole de Dieu dans toutes les synagogues des Amlicites, ou dans toutes les assemblées des Lamanites, où il leur était possible d'être admis.

4 Le Seigneur commençait à les bénir, ils amenèrent plusieurs hommes à la connaissance de la vérité; oui, ils les portèrent au repentir de leurs péchés, et les convainquirent de la fausseté des traditions de leurs pères.

5 Il arriva qu'Ammon et Lamoni retournèrent du pays de Middoni au pays d'Ismaël, terre de leur héritage. Et le roi Lamoni ne permit plus qu'Ammon fut son serviteur. Il fit bâtir des synagogues dans le pays d'Ismaël, et il y fit rassembler son peuple, celui qu'il gouvernait. Et il se réjouissait en eux, leur enseignant beaucoup de choses. Il leur déclara qu'ils étaient un peuple libre, sous lui; qu'ils n'étaient plus sous la domination du roi son père, qui lui avait accordé de régner sur le peuple d'Ismaël, et sur tout le pays à l'entour. Il leur annonça aussi qu'ils avaient la liberté d'adorer le Seigneur leur Dieu, selon leur désir, en quelque lieu du pays soumis au roi Lamoni, où ils se trouveraient. Ammon, de son côté, prêcha au peuple du roi Lamoni, leur enseignant les choses qui ressortent de la justice et de la sainteté. Et il les exhortait chaque jour avec un grand zèle; et ils étaient attentifs à ses paroles, et diligents à garder les commandements de Dieu. Maintenant que nous savons Ammon enseignant continuellement le peuple de Lamoni, revenons au récit d'Aaron et de ses frères qui, après leur sortie du pays de Middoni, avaient été conduits par l'Esprit au pays de Néphi; à la maison même du roi qui gouvernait

tout le pays, à l'exception de celui d'Ismaël : c'était le père
de Lamoni.

6 Il entra dans le palais du roi, accompagné de ses frè-
res, et s'inclinant devant le roi, il lui dit : O roi, nous som-
mes les frères d'Ammon, que tu as délivrés de la prison ;
si tu nous épargnes la vie, nous serons tes serviteurs. Alors,
le roi leur dit : Levez-vous, je vous accorde la vie ; et je ne
souffrirai pas que vous soyez mes serviteurs, mais j'insiste
pour que vous m'administriez, car j'ai été quelque peu ému
dans mon esprit de la générosité ainsi que de la grandeur
des paroles de votre frère Ammon. Pourquoi n'est-il pas
venu de Middoni avec vous ? Et Aaron dit au roi : L'Esprit
du Seigneur l'a appelé ailleurs ; il est allé au pays d'Ismaël
enseigner le peuple de Lamoni. Puis le roi ajouta : Qu'en-
tendez-vous par ce que vous avez dit de l'Esprit du Seigneur ?
c'est là ce qui me trouble. Et que signifie aussi ce qu'a dit
Ammon : Si vous voulez vous repentir, vous serez sauvés ;
et si vous ne voulez pas vous repentir, vous serez réprouvés
au dernier jour. A quoi Aaron répondit : Croyez-vous qu'il
existe un Dieu ? Et le roi dit : Je sais que les Amlicites di-
sent qu'il y a un Dieu, et je leur ai permis de bâtir des sanc-
tuaires où, étant assemblés, ils puissent l'adorer. Et si
maintenant, vous affirmez qu'il y a un Dieu, je le croirai.

7 Aaron, entendant ces paroles, en eut le cœur pénétré
de joie, et il dit : En vérité, comme vous vivez, ô roi, il y
a un Dieu. Puis le roi reprit : Dieu est-il ce Grand-Esprit
qui a amené nos pères du pays de Jérusalem ? Aaron lui
répondit : Oui, il est ce Grand-Esprit, et il a créé toutes
choses, au ciel et sur la terre. Le croyez-vous ? Et il dit :
Oui, je crois que le Grand-Esprit a créé toutes choses, et
je souhaite que vous me parliez de ces choses, et je croirai
à vos paroles.

8 Alors, Aaron voyant que le roi était disposé à croire
à ses paroles, il commença depuis la création d'Adam, en
lui lisant les Saintes Ecritures ; comment Dieu créa l'homme
à son image ; qu'il lui donna des commandements, et que
pour y avoir transgressé, il a déchu. Et il lui expliqua les
Saintes Ecritures, à partir de la création d'Adam, lui signa-
lant la chute de l'homme, son état charnel, ainsi que le plan
de la rédemption préparé dès le commencement du monde,
par le Christ, pour tous ceux qui croiront en son nom.
Comme l'homme est déchu, il ne peut rien mériter de lui-
même ; mais les souffrances et la mort du Christ expient les
péchés par la foi, le repentir et l'obéissance à tout com-
mandement de Dieu, qui brisera les liens de la mort, pour
que le sépulcre n'ait point la victoire et que l'aiguillon de

la mort soit absorbé dans l'espérance de la gloire. Aaron expliqua ces choses au roi. Ce qu'ayant fait, le roi lui dit : Que dois-je faire pour obtenir cette vie éternelle dont vous parlez ? Oui, qu'ai-je à faire pour renaître de Dieu et déraciner de mon âme l'esprit malin, afin que, recevant son divin Esprit, je sois rempli de joie, et n'encourre point la réprobation au dernier jour ? Car, disait-il, je donnerais tout ce que je possède, j'abandonnerais même mon royaume, pour goûter cette grande joie. Et Aaron lui répondit : Si vous désirez ces choses, si vous vous prosternez devant Dieu, oui, si vous vous repentez de tous vos péchés, et que vous vous abaissiez devant Dieu, appelant son nom avec foi, croyant que vous recevrez, vous aurez alors l'espérance que vous désirez.

9 Aaron, ayant dit ces paroles, le roi se mit à genoux devant le Seigneur ; il se prosterna même à terre, criant puissamment : O Dieu ! Aaron m'a dit qu'il y a un Dieu ; s'il y a un Dieu, et si tu es Dieu, fais-toi connaître à moi, et je quitterai tous mes péchés pour te connaître, pour ressusciter des morts et pour être sauvé au jour final. Et dès que le roi eut dit ces paroles, il fut frappé comme de mort.

10 Tous ses serviteurs coururent à la reine et lui dirent ce qui venait d'arriver au roi. Et elle vint auprès du roi ; et quand elle le vit étendu comme mort, et qu'elle vit là Aaron et ses frères, qu'elle supposait être la cause de sa chute, elle fut courroucée contre eux, et ordonna aux serviteur du roi de s'en saisir et de les mettre à mort. Mais les serviteurs, qui avaient été témoins de la cause de l'évanouissement du roi, n'osaient pas porter les mains sur Aaron ni sur ses frères. Ils implorèrent donc la reine, lui disant : Pourquoi nous ordonner de tuer ces hommes, quand voici, un d'entre eux est plus fort que nous tous ? Nous tomberions devant eux. La reine, voyant la peur de ses serviteurs, eut peur aussi que quelque mal ne lui advînt. Alors elle ordonna à ses serviteurs d'aller et d'appeler le peuple, pour lui faire tuer Aaron et ses frères. Or Aaron, voyant la détermination de la reine, et connaissant la dureté de cœur du peuple, il redoutait le rassemblement de la multitude, craignant qu'il ne s'ensuivît une grande émeute ; c'est pourquoi il étendit la main, et releva le roi de terre, lui disant : Tenez-vous debout ; et il se tint sur ses pieds, en reprenant ses forces. Et cela se fit en présence de la reine et de plusieurs de ses serviteurs. Et quand ils virent cela, ils en furent émerveillés et même effrayés. Et le roi s'avança et commença à les instruire. Et il prêcha à toute sa maison, qui se convertit au Seigneur. Or la grande mul-

titude, qui s'était rassemblée sur les ordres de la reine, se prit à murmurer au sujet d'Aaron et de ses frères. Mais le roi parut au milieu d'eux; il les administra, et ils furent apaisés envers Aaron et ceux qui l'accompagnaient.

11 Après que le peuple fut apaisé, il fit venir Aaron et ses frères, pour qu'ils prêchassent la parole au peuple. Puis le roi envoya une proclamation partout, dans le pays et dans toutes les régions environnantes qui bordaient la mer à l'est et à l'ouest. Ce pays était séparé du pays de Zarahemla par une bande étroite de désert, s'étendant de la mer à l'est à la mer à l'ouest, à l'entour des bords de la mer et des bords du désert au nord, auprès du pays de Zarahemla, traversant les bords de Manti, près de la source de la rivière Sidon, en allant de l'est à l'ouest: ce qui séparait ainsi les Lamanites des Néphites. La partie la plus indolente des Lamanites vivait dans le désert, habitant des tentes, partout dispersée dans le désert vers l'ouest du pays de Néphi, et également à l'ouest du pays de Zarahemla, sur les limites, au bord de la mer, de même que dans le pays de Néphi, à la terre du premier héritage de leurs pères, qui longeait ainsi le bord de la mer. Il y avait encore beaucoup de Lamanites à l'est, sur les bords de la mer, à l'endroit où les Néphites les avaient chassés. Ainsi les Néphites étaient à peu près entourés de Lamanites. Toutefois, les Néphites s'étaient emparés de tout le pays au nord, qui borde le désert près la source de la rivière Sidon, de l'est à l'ouest du côté du désert, et au nord jusqu'au pays qu'ils appelaient Abondance. Ce pays était sur les confins du pays appelé Désolation, tellement étendu au nord qu'il touchait au pays qui avait été peuplé, puis détruit, dont nous avons fait mention en parlant des ossements découverts par le peuple de Zarahemla: ce pays était celui de leur premier débarquement, et de là ils étaient venus au désert du sud. Ainsi on appelait Désolation le pays du nord, et Abondance le pays du sud. C'était là la partie du désert qui était remplie de toutes espèces d'animaux sauvages venus du nord, pour la plupart, afin d'y trouver leur pâture. Ce n'était alors, pour un Néphite, qu'un voyage d'un jour et demi en suivant la ligne de la mer à l'est à la mer à l'ouest, qui était entre le pays Abondance et le pays Désolation. Ainsi ces deux pays, de Néphi et de Zarahemla, étaient presque entourés d'eau; il n'y avait qu'une langue étroite de terre entre les pays du nord et celui du sud.

12 Et les Néphites habitaient le pays Abondance, depuis la mer à l'est jusqu'à la mer à l'ouest; et par prudence, ils cernaient les Lamanites au nord, avec leurs gardes et leurs

armées, pour les empêcher d'avoir des possessions au nord; et de la sorte, ils ne pouvaient s'étendre dans le pays de Néphi, ni dans le désert, à l'entour. Et c'était là la prudence des Néphites ; car, comme les Lamanites étaient leurs ennemis, ils tâchaient de se garantir, de tous côtés, de leurs attaques, et d'avoir un pays où ils pussent se réfugier au besoin. — Après avoir dit ceci, je reviens au récit concernant Ammon, Aaron, Omner, Himni, et leurs frères.

CHAPITRE XIV.

1 Le roi des Lamanites envoya donc à son peuple une proclamation, pour qu'ils ne missent point leurs mains sur Ammon, Aaron, Omner et Himni, ni sur aucun de leurs frères prêchant la parole de Dieu, partout où ils se trouveraient dans le pays. Il ordonna de ne les point arrêter pour les lier ou les mettre en prison, de ne leur point cracher au visage, de ne les pas frapper, et de ne les point chasser de leurs synagogues. Il défendit qu'on les lapidât ou qu'on les fouettât ; mais on devait les laisser libres d'entrer dans leurs maisons, leurs temples, et leurs sanctuaires, et libres d'aller et de prêcher la parole, à leur volonté; car le roi et toute sa maison avaient été convertis au Seigneur. Ainsi, il envoya cette proclamation à tout son peuple, partout dans le pays, ordonnant que la parole de Dieu ne fût point empêchée, mais qu'elle fût prêchée en tous lieux, pour que le peuple pût se convaincre des mauvaises traditions de ses pères, et qu'ils apprissent qu'ils étaient tous frères, et qu'ils ne devaient ni tuer, ni piller, ni voler, ni commettre d'adultères, ni aucune sorte de méchanceté. Et quand le roi eut envoyé cette proclamation, Aaron et ses frères allèrent de ville en ville, de maison de culte à une autre, établissant des Eglises, consacrant des prêtres et des instructeurs dans tout le pays des Lamanites, afin de leur prêcher et de leur enseigner la parole de Dieu. Et ils commencèrent à avoir un grand succès. Des milliers furent amenés à la connaissance du Seigneur, et à croire à la tradition des Néphites. On les instruisit dans les annales et les prophéties qui avaient été transmises jusqu'au temps présent. Et aussi vrai que Dieu vit, tous ceux qui crurent, ou tous ceux qui furent amenés à connaître la vérité que leur enseignaient les prédications d'Ammon et de ses frères, suivant l'esprit de révélation et de prophétie, et suivant le pouvoir de Dieu qui

faisait des miracles en eux; oui, je vous dis, aussi vrai que le Seigneur vit, tous les Lamanites, qui crurent à leurs prédications, et qui se convertirent au Seigneur, n'apostasièrent jamais. Ils devinrent un peuple juste et saint : ils déposèrent les armes de la rébellion, pour ne plus se battre ni contre Dieu, ni contre aucun de leurs frères. Voici maintenant ceux qui furent convertis au Seigneur : Le peuple Lamanite du pays d'Ismaël, partie du peuple Lamanite du pays de Middoni, partie du peuple Lamanite de la ville de Néphi, partie du peuple Lamanite du pays de Shilom, du pays de Shemlon, de la ville de Lémuel, de la ville de Shimnilom; tels sont les noms des villes Lamanites qui se convertirent au Seigneur; et tels sont ceux qui déposèrent les armes de la rébellion, toutes leurs armes de guerre; et ils étaient tous Lamanites. Les Amlicites ne se convertirent point, si ce n'est un seul, ni les Amulonites non plus. Mais ils endurcirent leurs propres cœurs, ainsi que ceux des Lamanites qui étaient dans toutes les parties du pays qu'ils habitaient, dans leurs villes et même leurs villages. Nous avons ainsi nommé toutes les villes Lamanites, dans lesquelles il y en eut qui se repentirent, vinrent à connaître la vérité, et furent convertis.

2 Il arriva alors que le roi et ceux qui avaient été convertis désirèrent porter un nom qui les distinguât de leurs frères. C'est pourquoi le roi consulta Aaron et un certain nombre de leurs prêtres, pour savoir celui qu'ils prendraient pour en être distingués. Et ils prirent le nom d'Anti-Néphi-Léhi. Ils furent donc ainsi appelés, et ne portèrent plus celui de Lamanites. Ils commencèrent à devenir un peuple industrieux, et à être en bons termes avec les Néphites, avec qui ils entrèrent en relation. Et la malédiction de Dieu ne pesa plus sur eux.

3 Les Amlicites, les Amulonites, ainsi que les Lamanites du pays d'Amulon, du pays d'Hélam, et du pays de Jérusalem, et de tous les pays environnants, qui, ne s'étant point convertis, ne portaient point le nom d'Anti-Néphi-Léhi, furent excités par les Amlicites et les Amulonites à haïr leurs frères, à ce point qu'ils commençaient à se révolter contre leur roi, ne le voulant plus pour roi. C'est pour cela qu'ils s'armèrent contre le peuple d'Anti-Néphi-Léhi.

4 Or, le roi conféra son royaume à son fils, et il lui donna le nom d'Anti-Néphi-Léhi. Le roi mourut en cette année même où les Lamanites se préparaient à la guerre contre le peuple de Dieu. Quand Ammon et ses frères, et tous ceux qui l'avaient suivi, virent les préparatifs que faisaient les Lamanites pour les attaquer, ils passèrent au pays

de Middoni, où Ammon rencontra tous ses frères; et de là ils vinrent au pays d'Ismaël afin d'y tenir conseil avec Lamoni et son frère Anti-Néphi-Léhi, pour savoir ce qu'ils devaient faire pour se défendre contre les Lamanites. Or, il n'y eut pas un seul homme, parmi tous ceux qui avaient été convertis au Seigneur, qui voulut prendre les armes contre leurs frères; ils ne voulaient pas même faire les préparatifs pour la guerre; leur roi aussi leur ordonnait de n'en point faire. Voici les paroles qu'il dit au peuple à ce propos : Je rends grâces à Dieu, mon bien-aimé peuple, de ce que notre Grand-Dieu, dans sa bonté, nous a envoyé ces hommes, nos frères les Néphites, pour nous détromper sur les traditions de nos pères. Oui, je rends grâces à mon Grand-Dieu, de nous avoir accordé une portion de son Esprit qui á adouci nos cœurs, et qui nous a amenés à nouer des relations avec ces frères, les Néphites. Je rends encore grâces à mon Dieu, de ce que ces relations nous ont convaincus de nos péchés, et du grand nombre de meurtres que nous avons commis. Je rends enfin grâces à mon Dieu, à mon Grand-Dieu, de nous avoir accordé le repentir de ces choses, et de nous avoir pardonné ce grand nombre de péchés et de meurtres, et d'en avoir enlevé la culpabilité de nos cœurs par le mérite de son Fils. Et maintenant, mes frères, puisque ç'a été tout ce que nous ayons pu faire (étant les plus corrompus de tout le genre humain) de nous repentir de nos péchés et de nos meurtres, et d'obtenir de Dieu qu'il les enlevât de nos cœurs; car c'était tout ce que nous pouvions faire de nous repentir suffisamment devant Dieu, avant qu'il nous lave de nos taches. Or, mes très aimés frères, puisque Dieu nous a lavés de nos taches, ne tachons plus nos épées du sang de nos frères. Je vous le dis, ne tirons plus nos épées, pour ne pas les ternir du sang de nos frères; car, peut-être si nous tachions de nouveau nos épées, ne pourraient-elles plus être purifiées par le sang du Fils de notre Grand-Dieu, qui sera versé pour l'expiation de nos péchés. Le Grand-Dieu nous a fait miséricorde; il nous a fait connaître ces choses pour que nous ne périssions pas. Oui, il nous les a fait connaître à l'avance, parce qu'il aime nos âmes aussi bien qu'il aime nos enfants. C'est pourquoi, dans sa miséricorde, il nous visite par ses anges, afin que le plan du salut nous soit connu, ainsi qu'aux générations futures. O combien notre Dieu est miséricordieux! Or, puisque c'est là tout ce que nous pouvions faire, d'obtenir la purification de nos taches, et que nos épées sont actuellement sans taches, cachons-les pour les garder sans taches, comme un témoignage à notre Dieu, au jour final, au jour où nous

serons amenés devant lui pour en être jugés ; que nous n'avons point souillé nos épées du sang de nos frères, depuis que nous avons reçu sa parole, et que nous avons été puririfiés par elle. Et s'il arrivait que nos frères cherchassent à nous détruire ; voici, nous cacherons nos épées, nous les enterrerons même profondément dans la terre, afin de les conserver sans tache, comme un témoignage, au jour final, que nous n'en avons point fait usage. Et si nos frères nous tuent, eh bien, nous irons à notre Dieu, et nous serons sauvés.

5 Le roi cessa de parler, et comme tout le peuple était rassemblé, ils prirent leurs épées et leurs armes faites pour répandre le sang de l'homme, et ils les enterrèrent profont dément dans la terre ; et ils le firent comme un témoignage à Dieu et aux hommes que jamais plus ils ne se serviraiendes armes pour verser le sang de l'homme, attestant et jurant devant Dieu que plutôt de verser le sang de leurs frères, ils donneraient leurs propres vies, et que plutôt de prendre d'un frère, ils lui donneraient, et que plutôt de vivre dans l'oisiveté, ils travailleraient ardemment de leurs mains. Nous voyons par là que, quand les Lamanites étaient amenés à croire et à connaitre la vérité, ils étaient inébranlables, disposés à subir la mort plutôt qu'à commettre le péché. Et nous voyons qu'ils ont enterré les armes de la guerre pour la paix.

6 Et les Lamanites, leurs frères, se préparaient à la guerre. Ils venaient au pays de Néphi avec le dessein de tuer le roi, et d'en établir un autre à sa place ; ils venaient encore avec le dessein d'exterminer le peuple d'Anti-Néphi-Léhi de tout le pays. Le peuple voyant cela, alla à sa rencontre ; et se prosternant devant eux, il implora le nom du Seigneur. Il était dans cette posture, quand les Lamanites fondirent sur eux ; et ils commencèrent à les tuer avec l'épée. Ils en tuèrent mille cinq, sans rencontrer la moindre opposition. Et nous savons qu'ils sont bénis, car ils habitent avec leur Dieu. Les Lamanites, voyant que leurs frères ne prenaient point la fuite devant l'épée, qu'ils ne se tournaient ni à droite ni à gauche, mais qu'ils restaient couchés pour périr, louant Dieu à l'instant même de la mort, les Lamanites, voyant cela, cessèrent de les tuer. Et il y en eut un grand nombre dont le cœur se gonflait pour leurs frères qui tombaient sous l'épée ; et ils se repentaient des choses qu'ils avaient faites.

7 Il arriva que, semblables à leurs frères, ils déposèrent les armes de guerre, sans vouloir les reprendre, bourrelés de repentir pour les meurtres qu'ils venaient de commettre ;

et comme eux, aussi, ils se prosternèrent, se confiant en la pitié de ceux dont le bras était tendu pour les tuer.

8 Et il y eut, en ce jour-là, plus de monde qui s'unit au peuple de Dieu, qu'il n'y en eut de tué. Et ceux qui furent tués, étant des hommes justes et saints, nous ne devons point douter qu'ils ne soient sauvés. Pas un seul méchant ne fut tué, mais il y en eut plus de mille qui furent amenés à la connaissance de la vérité. Nous voyons, par là, que le Seigneur travaille, de plusieurs manières, pour le salut de son peuple. La plupart de ceux qui tuèrent leurs frères étaient des Amlicites et des Amulonites, en grande partie de l'ordre de Néhor. Et parmi ceux qui s'unirent au peuple du Seigneur, pas un n'était Amlicite ou Amulonite, ni de l'ordre de Néhor. Ils étaient des descendants directs de Laman et de Lémuel. Nous pouvons voir, par là, que dès qu'un peuple a été une fois éclairé de l'Esprit de Dieu, et qu'il a connu les choses de la justice et de la sainteté, et qu'après cela il est tombé dans le péché et dans la trangression, il n'en est que plus endurci ; et son état est pire que s'il n'eût jamais connu ces choses.

9 Les Lamanites qui avaient tué leurs frères, en devinrent d'autant plus furieux, et ils jurèrent de se venger sur les Néphites. Et en ce temps-là ils ne cherchèrent plus à attaquer le peuple d'Anti-Néphi-Léhi, mais ils réunirent leurs armées, marchèrent vers le pays de Zarahemla, fondirent sur le peuple du pays d'Ammonihah et l'exterminèrent. Après quoi, ils eurent plusieurs batailles avec les Néphites, dans lesquelles ils furent repoussés et sabrés. Et les Lamanites qui furent tués par les Néphites étaient presque tous des descendants d'Amulon et de ses frères, prêtres de Noah. Le reste s'enfuit dans le désert de l'Est, où, ayant usurpé le pouvoir sur les Lamanites, ils firent périr ceux-ci par le feu, à cause de leur croyance : car beaucoup de Lamanites, après avoir tant souffert, par les pertes et les afflictions, étaient portés à se rappeler les paroles d'Aaron et de ses frères, qu'il leur avait prêchées dans leur pays. C'est ce qui fit qu'ils perdirent leur foi dans la tradition de leurs pères, et qu'ils crurent au Seigneur et au grand pouvoir que les Néphites tenaient de lui. Et nombre d'entre eux se convertirent ainsi dans le désert.

10 Et il arriva que ces gouverneurs qui descendaient des enfants d'Amulon faisaient mettre à mort tous ceux qui croyaient en ces choses. Ce martyre excita la colère d'un grand nombre de Lamanites ; et une grave dissension éclata dans le désert. Les Lamanites se mirent à poursuivre les descendants d'Amulon et de ses frères, et à les tuer. Mais ils s'enfuirent dans le désert de l'Est ; et jusqu'à ce jour ils

sont encore traqués par les Lamanites. Ainsi s'accomplirent les paroles d'Abinadi touchant la postérité des prêtres qui le firent mourir par le feu. Il leur avait dit : Ce que vous me ferez, sera le type des choses à venir. Or, Abinadi avait été le premier qui souffrit la mort par le feu, pour sa croyance en Dieu; et c'est ce qu'il a voulu dire: Qu'un grand nombre souffriraient la mort par le feu, comme il l'avait souffert. Il dit aux prêtres de Noah que leurs descendants feraient mourir un grand nombre d'hommes de la même mort qu'il avait souffert; qu'ils seraient poursuivis, dispersés et tués, de même qu'une brebis sans berger est chassée et tuée par les bêtes sauvages; et maintenant, ces prédictions étaient accomplies, car ils étaient chassés par les Lamanites, ils étaient poursuivis à outrance et frappés par eux.

11 Les Lamanites, voyant qu'ils ne pouvaient pas vaincre les Néphites, retournèrent dans leur pays. Mais beaucoup d'entre eux vinrent habiter les pays d'Ismaël et de Néphi, et s'unirent au peuple de Dieu qui était le peuple d'Anti-Néphi-Léhi. Et eux aussi, ils enterrèrent leurs armes de guerre, ainsi qu'avaient fait leurs frères, et commencèrent à devenir un peuple juste et saint. Ils marchaient dans les voies du Seigneur, observant ses commandements et ses statuts, et gardant les lois de Moïse. Il était expédient qu'ils gardassent encore la loi de Moïse, car elle n'était pas toute accomplie. Mais, tout en suivant la loi de Moïse, ils étaient dans l'attente de l'avénement du Christ, regardant la loi de Moïse comme une figure de son avénement, et croyant à l'observance de ces œuvres extérieures, jusqu'au temps où il leur serait révélé. Ils ne supposaient pas que le salut dût venir de la loi de Moïse, mais qu'elle leur servait à affermir leur foi en Christ, ayant ainsi l'espérance du salut éternel par la foi, et s'appuyant sur l'esprit de prophétie qui annonçait ces choses à venir. Et à cette époque, Ammon, Aaron, Omner, Himni et leurs frères étaient remplis d'une joie excessive pour le succès qu'ils avaient obtenu parmi les Lamanites, car le Seigneur leur avait accordé ce qu'ils lui avaient demandé dans leurs prières, et en tous points il avait confirmé sa parole.

12 Et maintenant, voici les paroles d'Ammon : Mes frères et mes frères, combien n'avons-nous pas lieu de nous réjouir! Pouvions-nous supposer, en quittant le pays de Zarahemla, que Dieu nous accorderait d'aussi grandes bénédictions? Et je vous le demande, quelles sont les grandes bénédictions qu'il nous a accordées? Sauriez-vous le dire? Je répondrai pour vous. Les Lamanites, nos frères, étaient dans les ténèbres; ils étaient même plongés dans les plus

noirs abîmes. Et vous savez combien grand est le nombre de ceux qui sont amenés à voir la lumière merveilleuse de Dieu. C'est là la bénédiction qu'il nous a donnée, d'avoir été dans sa main des instruments pour accomplir ce grand œuvre. Des milliers d'entre eux sont dans la joie pour avoir été introduits dans la bergerie de Dieu. Voici, le champ était mûr, et vous êtes bénis, car vous y avez mis la faucille, et vous avez moissonné de toutes vos forces; vous avez constamment labouré; et voyez le nombre de vos gerbes. Elles sont entassées dans les greniers pour n'être point consumées. Oui, elles ne seront point abattues par l'orage, au dernier jour; elles ne seront point non plus hersées par les tourbillons. Mais, quand viendra l'orage, elles seront rassemblées à leurs places, afin que l'orage ne les pénètre pas. Elles ne seront point emportées par la violence des vents dans les lieux où l'ennemi voudrait les emporter. Mais elles resteront entre les mains du Seigneur de la moisson, et elles seront à lui; et il les ressuscitera au dernier jour. Ah! béni soit le nom de notre Dieu; chantons ses louanges, rendons grâces à son saint nom, car son œuvre est juste et sainte d'éternité en éternité. Mais, si nous n'étions pas venus du pays de Zarahemla, ceux-ci, nos très aimés frères, qui nous ont tant aimés, seraient encore soumis à la torture de leur haine pour nous; ils seraient encore dans l'ignorance de Dieu.

13 Après qu'Ammon eut ainsi parlé, son frère Aaron le reprit, en disant: Je crains, Ammon, que la joie ne t'emporte au point de te glorifier. Mais Ammon lui répondit: Je ne me glorifie point dans ma propre force ni dans ma propre sagesse. Ma joie est comble, mon âme est dominée par la joie; mais je me réjouis en mon Dieu. Oui, je sais que je ne suis rien; que, quant à ma force, je ne suis que faiblesse; donc ce n'est point de moi-même que je me glorifie, mais c'est mon Dieu que je glorifie; car, en sa force, je puis toutes choses; et de grands miracles ont été faits en ce pays, nous en louerons son nom à jamais. Combien de milliers de nos frères n'a-t-il pas retirés des chaînes de l'enfer pour les amener à chanter l'amour rédempteur; et cela fut fait par le pouvoir de sa parole, qui est en nous. Or, n'avons-nous pas grand sujet de nous réjouir? Oui, nous avons grand sujet de le glorifier à toujours, car il est le Dieu très haut, qui a délivré nos frères des chaînes de l'enfer. Oui, ils étaient environnés de ténèbres et d'une éternelle perdition; mais voici, il les a amenés à sa lumière éternelle, à son salut éternel, et ils sont entourés de la bonté sans pareille de son amour; oui, nous avons été,

dans ses mains, des instruments pour faire cette grande et merveilleuse œuvre : c'est pourquoi glorifions-nous ; oui, nous nous glorifierons dans le Seigneur ; oui, réjouissons-nous, car notre joie est pleine, et nous louerons notre Dieu à toujours. Et qui peut trop se glorifier dans le Seigneur ? Qui peut trop parler de sa grande puissance, de sa miséricorde, et de sa longanimité pour les enfants des hommes ? Aussi, vous dis-je, je puis à peine exprimer la moindre partie de ce que je ressens. Qui aurait pu supposer que Dieu aurait eu assez de miséricorde pour nous arracher de notre horrible état où le crime et la pollution nous avaient plongés ? Nous sortions, pleins de fureur, la menace terrible à la bouche pour détruire son Eglise. Pourquoi ne nous a-t-il pas condamnés dès lors à la perdition ; pourquoi n'a-t-il pas permis que l'épée de sa justice tombât sur nous, et ne nous a-t-il pas condamnés à un désespoir sans fin ? Oh ! mon âme s'évanouit et s'échappe, pour ainsi dire, à cette pensée. Il n'a donc point exercé sa justice envers nous ; mais, dans sa grande miséricorde, il nous a délivrés de cet étang de mort et de misères, même jusqu'à sauver nos âmes. Et maintenant, mes frères, quel est l'homme en état de péché qui connaisse ces choses ? Je vous dis qu'il n'y en a point, si ce n'est le pénitent ; si ce n'est celui qui se repent, qui exerce la foi, qui fait de bonnes œuvres et qui prie sans cesse. A celui-là, il est donné de connaître les mystères de Dieu ; à celui-là, il est donné de révéler les choses qui n'ont jamais été révélées ; oui, à celui-là, il sera donné d'amener des milliers d'âmes au repentir, ainsi qu'il nous a été donné de le faire à ceux-ci, nos frères. Or, souvenez-vous que nous avons dit à nos frères du pays de Zarahemla : Nous allons au pays de Néphi, prêcher à nos frères les Lamanites ; et ils se sont moqués de nous, nous disant : Vous imagineriez-vous d'amener les Lamanites à la connaissance de la vérité ? Vous imagineriez-vous de convaincre les Lamanites de la fausseté des traditions de leurs pères, eux qui sont un peuple si obstiné, dont le cœur se plaît à verser le sang, qui coulent leurs jours dans la plus grossière iniquité, dont les voies, depuis le commencement, ont été celles d'un transgresseur ? Vous vous souvenez, mes frères, que c'était là leur langage. Ils disaient de plus : Prenons les armes contre eux, et exterminons-les, eux et leurs iniquités, hors du pays, de crainte qu'ils nous débordent et nous détruisent. Malgré tout cela, nous sommes venus dans le désert, non pas avec l'intention de tuer nos frères, mais avec celle que, peut-être, nous pourrions sauver quelques-unes de leurs âmes. Et, lorsque nos cœurs étaient abattus, que

nous étions sur le point de retourner, le Seigneur nous a rassurés et nous a dit : Allez chez vos frères les Lamanites, souffrez patiemment vos afflictions, et je vous donnerai du succès. Et nous sommes venus au milieu d'eux, nous avons été patients dans nos souffrances, nous avons subi toutes les privations ; nous avons passé de maison en maison, nous confiant dans la miséricorde du monde ; non pas du monde seul, mais dans la miséricorde de Dieu. Entrés dans leurs maisons, nous les avons instruits ; nous les avons enseignés dans les rues et sur les collines ; nous sommes aussi entrés dans leurs temples et leurs synagogues, et là, encore, nous les avons enseignés. Nous avons été repoussés et moqués ; on nous a craché au visage, on nous a frappé sur les joues, et nous avons été lapidés, pris et liés de fortes cordes, et jetés en prison ; et par la puissance et la sagesse de Dieu, nous en avons été délivrés encore ; nous avons souffert toutes sortes de maux, et tout cela dans l'espoir que, peut-être, il nous serait donné de sauver quelque âme. Et nous supposions que notre joie serait comblée, si nous pouvions en sauver quelques-unes. Et maintenant nous pouvons étendre nos regards et voir les fruits de nos travaux ; et sont-ils en petit nombre ? Je vous dis qu'ils sont nombreux, et nous pouvons témoigner de leur sincérité par leur amour envers leurs frères et envers nous. Car ils ont préféré sacrifier leur vie que de ravir celle de leur ennemi ; et ils ont enterré leurs armes de guerre dans les profondeurs de la terre, par amour pour leurs frères. Je vous le dis, y eut-il, dans tout le pays, un aussi grand amour ? Je vous dis qu'il n'y en a pas eu, même parmi les Néphites, car ils auraient pris les armes contre leurs frères plutôt que de souffrir qu'on les tuât. Mais voici, combien n'en est-il pas parmi ceux-là qui ont livré leur vie ? Et nous savons qu'ils sont allés à leur Dieu, à cause de leur amour et de leur haine pour le péché. N'avons-nous donc pas raison de nous réjouir ? Oui, je vous le dis, nul homme, depuis le commencement du monde, n'a eu, autant que nous, d'aussi grandes raisons de se réjouir. Oui, ma joie est exaltée au point même de me glorifier en mon Dieu, qui a tout pouvoir, toute sagesse et toute intelligence. Il comprend toutes choses, et il est un Etre miséricordieux, même jusqu'à donner le salut à ceux qui se repentiront et croiront en son nom. Si c'est là se vanter, alors c'est ainsi que je me vante ; car c'est là ma vie, ma lumière, ma joie, mon salut, et ma rédemption d'une misère sans fin. Qu'il soit béni le nom de mon Dieu, qui s'est souvenu de ce peuple, une branche de l'arbre d'Israël, retranchée de son tronc, dans un pays étranger ; oui, je le dis,

béni soit le nom de mon Dieu, qui a eu soin de nous, lorsque nous étions errants dans un pays lointain. Nous voyons donc, mes frères, que Dieu prend un soin paternel de tout peuple, en quelque pays qu'il soit ; il prend en considération son peuple, et ses entrailles de miséricorde sont sur toute la terre. En cela est donc ma joie et ma profonde reconnaissance ; et je rendrai grâces à mon Dieu, à toujours. Amen.

CHAPITRE XV.

1 Maintenant il arriva que, quand ces Lamanites, venus
pour combattre les Néphites, virent que, malgré tous leurs
efforts, ils ne pouvaient les détruire, ils revinrent au pays
de Néphi. Et les Amlicites étaient furieux d'avoir perdu
tant de monde. Et voyant qu'ils ne pouvaient s'en venger
sur les Néphites, ils se mirent à exciter la colère du peuple
contre leurs frères, les Anti-Néphi-Léhi ; et ils recommen-
cèrent à vouloir les détruire. Mais ce peuple refusa encore
de prendre ses armes, préférant se laisser tuer au gré de
ses ennemis. Or, quand Ammon et ses frères virent cette
œuvre d'extermination de ceux qu'ils aimaient tant, et de
ceux qui les avaient tant aimés, car ceux-ci les avaient trai-
tés comme s'ils eussent été des anges envoyés par Dieu
pour les sauver de la perdition éternelle ; quand, donc, Am-
mon et ses frères virent cette grande œuvre, ils furent tou-
chés de compassion, et dirent au roi : Rassemblons ce peuple
du Seigneur, et allons au pays de Zarahemla, chez nos frères
les Néphites ; sauvons-nous des mains de nos ennemis, afin
de n'en pas être exterminés. Le roi leur répondit : Mais les
Néphites nous tueront, pour avoir commis envers eux tant
de meurtres et d'offenses. Ammon répliqua : J'irai m'en-
quérir au Seigneur ; et, s'il nous dit d'aller chez nos frères,
irez-vous? Et le ro ilui dit : Oui ; si le Seigneur nous dit :
Allez, nous irons chez nos frères, et nous serons leurs es-
claves jusqu'à ce que nous ayons réparé les meurtres et les
offenses que nous avons commis contre eux. A quoi Ammon
répondit : Mais la loi de nos frères, qui fut établie par mon
père, défend l'esclavage parmi nous. Allons, et mettons-
nous à la merci de nos frères. Alors le roi lui dit : Deman-
dez au Seigneur ; et, s'il nous dit d'aller, nous irons ; au-
trement, nous périrons dans le pays.
2 Ammon fut donc demander au Seigneur, et le Seigneur
lui dit : Emmène ce peuple de ce pays pour qu'il ne périsse

pas; car Satan a un grand pouvoir sur le cœur des Amlicites qui sont à exciter les Lamanites à la colère contre leurs frères, afin qu'ils les tuent; c'est pourquoi, sortez de ce pays; et bénie sera la génération actuelle de ce peuple, que je conserverai.

3 Ammon retourna au roi, auquel il rapporta tout ce que le Seigneur lui avait annoncé. Et ils rassemblèrent tout leur peuple, tout le peuple du Seigneur, et quittant le pays avec leurs troupeaux, ils gagnèrent le désert qui sépare le pays de Néphi du pays de Zarahemla, et arrivèrent sur les bords du pays.

4 Alors Ammon leur dit : Moi et mes frères, nous entrerons dans le pays de Zarahemla, pendant que vous resterez ici à attendre notre retour. Nous sonderons le cœur de nos frères, pour savoir s'ils veulent que vous entriez chez eux.

5 Et comme Ammon pénétrait dans le pays, lui et ses frères firent la rencontre d'Alma, au lieu dont nous avons déjà parlé : et ce fut, en vérité, l'occasion d'une grande joie. Et celle d'Ammon fut si grande, qu'il en fut ravi dans la joie de Dieu, au point même de perdre toutes forces, et de tomber à terre. N'était-ce pas là une joie excessive? C'est, en effet, la joie que personne n'a ressentie, si ce n'est le vrai pénitent, et celui qui recherche le bonheur en toute humilité. La joie d'Alma, en revoyant ses frères, fut aussi très grande, de même que celle d'Aaron, d'Omner et d'Himni, mais elle n'était pas telle qu'elle leur enlevât toute force.

6 Et Alma conduisit ses frères au pays de Zarahemla; il les reçut dans sa propre maison. Ils allèrent au juge en chef et lui racontèrent tout ce qui leur était arrivé dans le pays de Néphi, parmi leurs frères, les Lamanites.

7 Alors le Grand-Juge envoya une proclamation à son peuple, dans tout le pays, pour avoir sa voix touchant l'admission de leurs frères, les Anti-Néphi-Léhi. Et la voix du peuple fut telle : Nous leur donnerons la terre de Jershon, à l'est près de la mer, joignant le pays Abondance, au sud de ce dernier pays, et nous la leur donnerons pour héritage. Nous placerons une armée entre la terre de Jershon et le pays de Néphi, afin d'y protéger nos frères, car nous connaissons leurs scrupules à prendre les armes contre leurs frères, dans la crainte de pécher; scrupules qui leur sont venus du grand nombre de leurs meurtres et de leurs péchés abominables. En faisant cela pour nos frères, nous les préserverons de leurs ennemis, et, en échange, ils nous donneront une partie de leurs récoltes pour nous aider à maintenir nos armées.

8 Ammon, après avoir entendu ces choses, revint trouver, accompagné d'Alma, le peuple d'Anti-Néphi-Léhi, qui était campé dans le désert; et leur en donna connaissance. Puis, Alma leur raconta sa conversion, ainsi que celle d'Ammon, d'Aaron et de ses frères. Ce fut pour eux un grand sujet de joie. Après quoi, ils partirent pour la terre de Jershon, et en prirent possession; et les Néphites les appelèrent le peuple d'Ammon, nom par lequel ils furent désormais distingués. Et ils s'unirent au peuple de Néphi, et furent, comme eux, comptés au nombre des membres de l'Eglise de Dieu. Et, comme eux, ils se montrèrent zélés envers Dieu et envers les hommes, car ils étaient parfaitement honnêtes et justes en toutes choses; et ils furent inébranlables, même jusqu'à la fin, dans leur foi en Christ. Ils avaient en horreur l'effusion du sang de leurs frères, et jamais on ne put leur persuader de prendre les armes contre eux. Jamais ils ne regardèrent la mort avec terreur, tant ils avaient d'espérance et de foi dans le Christ et la résurrection. Aussi, la mort était-elle sans aiguillon pour eux, le Christ en ayant eu la victoire. C'est pour cela qu'ils étaient disposés à souffrir, de leurs frères, la mort la plus pénible et la plus affreuse, plutôt que de prendre l'épée ou le cimeterre pour les en frapper. C'est ainsi qu'on les voyait un peuple zélé, bien-aimé et hautement favorisé de Dieu.

9 Et après que le peuple d'Ammon se fut établi au pays de Jershon, et qu'il y eut organisé une Eglise, sous la protection des armées des Néphites placées à l'entour du pays de Jershon et sur les bords du pays de Zarahemla, il arriva que les armées Lamanites avaient poursuivi leurs frères dans le désert. Il y eut une bataille épouvantable, telle qu'on n'en vit jamais de pareille dans le pays, parmi tout le peuple, depuis le temps où Léhi quitta Jérusalem. Des dizaines de mille de Lamanites y furent tués et dispersés. Il fut aussi fait un grand carnage du peuple de Néphi; toutefois, les Lamanites furent culbutés et chassés, et le peuple de Néphi put revenir en son pays. Mais ce fut un temps de deuil et de lamentations parmi tout le peuple de Néphi : les cris des veuves pleurant leurs maris, les pères leurs fils, les filles leurs frères, le frère le père; partout retentissaient des cris de désolation pour les parents morts. C'était un vrai temps de deuil, temps solennel de jeûnes et de prières. Ainsi finit la quinzième année du règne des juges sur le peuple de Néphi. Et tel est le récit d'Ammon et de ses frères; tels furent leurs voyages dans le pays de Néphi, leurs souffrances, leurs maux, leurs afflictions, leur joie inexprimable, la ré

ception et la sûreté des frères dans le pays de Jershon. Et maintenant, puisse le Seigneur, le Rédempteur du genre humain, bénir leurs âmes à l'éternité.

10 Tel est le récit des guerres et des dissensions parmi les Néphites, et aussi des guerres entre les Néphites et les Lamanites; et ainsi finit la quinzième année du règne des juges. Et de la première à la quinzième, bien des milliers d'hommes périrent; des scènes affreuses d'effusion de sang eurent lieu; bien des milliers furent ensevelis dans la terre, pendant que les corps de milliers d'autres, entassés en monceaux sur sa surface, tombent en poussière; et beaucoup de milliers d'autres pleurent la perte de leurs parents, craignant, selon la parole du Seigneur, de les voir engloutis dans un état de misères sans fin; pendant que des milliers d'autres pleurent, à la vérité, la perte de leurs parents, mais ils se réjouissent, tressaillant de joie, d'espoir, et même en ont la connaissance, d'après la promesse qu'en a faite le Seigneur, qu'ils sont exaltés à la main droite de Dieu, dans un état de bonheur éternel.

11 Nous voyons, ainsi, combien est grande l'inégalité de l'homme, par le péché, la transgression, et le pouvoir du diable, qui surprend le cœur des hommes par la trame de ses plans artificieux. Nous voyons encore la nécessité pour l'homme de travailler sans relâche et en toute diligence à la vigne du Seigneur. Nous voyons, enfin, la grande source de deuil et de joie; deuil, à cause de la mort et de la destruction parmi les hommes, et joie, à cause de la lumière du Christ qui donne la vie. Oh! que je voudrais être un ange! que je voudrais satisfaire le désir de mon cœur, d'aller et de parler avec la trompette de Dieu, avec une voix à faire trembler la terre, criant le repentir à tout peuple! Oui, je déclarerais à tout homme, comme avec une voix de tonnerre, le repentir et le plan de la rédemption, pour qu'il ait à se repentir et à venir à notre Dieu, pour qu'il n'y ait plus de douleurs sur la surface de la terre. Mais voici, je ne suis qu'un homme, et je pèche dans mon désir même, car je devrais me contenter des choses que le Seigneur m'a assignées. Je ne devrais point exciter mes désirs contre les décrets immuables d'un Dieu juste. Ne sais-je pas qu'il accorde aux hommes, selon ce qu'ils désirent, soit ce qui conduit à la mort, soit ce qui conduit à la vie; oui, il accorde aux hommes, selon leur volonté, le salut ou la destruction; oui, je sais que tout homme a, devant lui, le bien et le mal. Celui qui ne distingue point le bien du mal n'est point blâmable, mais celui qui connaît ce qui est bien et ce qui est mal, à celui-là il est donné, selon ce qu'il désire, selon qu'il

désire le bien ou le mal, la vie ou la mort, la joie de la conscience ou son remords.

12 Puisque je sais ces choses, pourquoi désirerais-je plus que d'accomplir l'œuvre à laquelle je suis appelé ? Pourquoi désirerais-je être un ange pour parler à tous les bouts de la terre ? Le Seigneur n'accorde-t-il pas à toutes les nations des hommes de la même nation et de la même langue pour enseigner sa parole ? Oui, ne leur donne-t-il pas dans sa sagesse tout ce qu'il voit leur être convenable ? C'est pourquoi, le Seigneur conseille, dans sa sagesse, ce qui est juste et vrai. Je sais ce que le Seigneur m'a commandé, et je m'en glorifie, sans tirer vanité de moi-même ; je me glorifie dans ce que le Seigneur m'a commandé. Oui, et voici ma gloire, que, peut-être, je serai dans les mains de Dieu, un instrument pour amener quelque âme au repentir ; c'est là ma joie. Quand je vois beaucoup de mes frères portés au vrai repentir, venant au Seigneur, leur Dieu, mon âme alors est remplie d'allégresse, et je me souviens de ce que le Seigneur a fait pour moi : qu'il a exaucé mes prières, qu'il m'a tendu le bras de sa miséricorde. Je me souviens aussi de la captivité de mes pères, que le Seigneur a délivrés de l'esclavage, et que par eux il a établi son Eglise. Oui, c'est le Seigneur Dieu, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob, qui les a tirés de l'esclavage ; oui, je me suis toujours souvenu de la captivité de mes pères, et ce même Dieu qui les a délivrés des mains des Egyptiens, a délivré nos frères de l'esclavage ; ce même Dieu a établi son Eglise parmi eux ; c'est aussi ce même Dieu qui m'a appelé, d'un saint appel pour prêcher la parole à ce peuple, et qui m'a donné les succès qui me remplissent de joie. Mais, ce n'est pas mon seul succès qui fait ma joie, je la trouve encore plus dans le succès de mes frères, qui sont allés au pays de Néphi. Ils ont beaucoup travaillé, ils ont recueilli de nombreux fruits, et combien sera grande leur récompense ! En ce moment, où je pense au succès de mes frères, mon âme en est ravie au point de se séparer de mon corps, pour ainsi dire, si grande est ma joie.

13 Maintenant, puisse Dieu leur accorder de s'asseoir dans son royaume, avec tous ceux qui sont le fruit de leurs travaux, pour n'en plus sortir, et le louer à toujours. Et puisse Dieu accorder qu'il en soit ainsi, selon mes paroles ! Amen.

CHAPITRE XVI.

1 Après que le peuple d'Ammon se fut établi dans le pays de Jershon, après que les Lamanites en furent chassés, et qu'on eut enterré leurs morts, si nombreux qu'on ne les comptait pas, ainsi que ceux des Néphites; après avoir passé les jours de jeûnes, de deuil et de prières (c'était alors dans la seizième année du règne des juges sur le peuple de Néphi), on commença à jouir d'une paix complète dans tout le pays. Le peuple gardait les commandements de Dieu; il observait strictement les ordonnances de Dieu suivant la loi de Moïse, étant enseigné à garder la loi de Moïse jusqu'à ce qu'elle fût accomplie. Le peuple, ainsi, n'eut aucun trouble pendant la seizième année du règne des juges sur le peuple de Néphi.

2 La dix-septième année du règne des juges fut aussi une année de paix. Mais vers la fin, un homme vint au pays de Zarahemla, qu'on appelait un antechrist, prêchant au peuple, contrairement aux prophéties des prophètes, sur l'avénement du Christ. Il n'y avait point de lois contre la croyance d'un homme: car il était expressément contraire aux commandements de Dieu qu'il y eût une loi qui pesât inégalement sur les hommes; car ainsi disent les Ecritures: Choisissez-vous aujourd'hui celui que vous voulez servir. Maintenant quiconque désirait servir Dieu, il en avait le privilége; ou plutôt s'il croyait en Dieu, il avait le privilége de le servir; mais s'il n'y croyait point, il n'y avait point de loi pour l'en punir. S'il tuait, il était puni de mort; s'il dérobait, il en était puni; s'il pillait, il était également puni; s'il était adultère, on le punissait; tous ces crimes étaient punis: la loi voulant que tout homme fut jugé selon ses crimes. Mais il n'y avait point de loi contre la croyance d'un homme, et les hommes n'étaient punis que selon leurs crimes; ainsi l'égalité parmi les hommes était maintenue.

3 Cet antechrist, qui se nommait Korihor (et la loi ne pouvait l'atteindre), commença donc à prêcher au peuple qu'il n'y aurait point de Christ. Voici ce qu'il disait: O vous, qu'on enchaîne à de vaines et ridicules espérances, pourquoi vous soumettre à de telles folies? Comment êtes-vous dans l'attente d'un Christ? Peut-on connaître les choses à venir? Ces choses que vous appelez des prophéties, que vous dites vous avoir été transmises par de saints prophètes, je vous dis que ce sont de folles traditions de vos pères. Comment savez-vous qu'elles sont vraies? Sauriez-vous connaître ce

que vous n'avez pas vu? Vous ne pouvez donc pas savoir
s'il y aura un Christ. Vous jetez vos regards dans l'avenir,
et vous dites y voir la rémission de vos péchés. Mais ceci
n'est rien autre que l'effet d'un esprit malade; et ce dérangement
d'esprit vous vient de la tradition de vos pères, qui
vous a conduit à croire des choses qui ne sont pas. Et il
leur prêchait bien d'autres choses pareilles, disant qu'il ne
peut y avoir d'expiation pour les péchés des hommes, mais
qu'il arrivait à chaque homme, dans sa vie, selon qu'il s'était
conduit comme créature : de là, chaque homme était
heureux en raison de son génie, chacun domptant en raison
de ses forces, et que tout ce qu'un homme faisait n'était
pas criminel. Il leur prêchait ainsi, amenant à lui un grand
nombre de gens, les enorgueillissant dans leur méchanceté;
entraînant les hommes et les femmes à se livrer à
l'impudicité, finissant par dire qu'après la mort de l'homme,
il n'y a plus rien.
4 Cet homme arriva au pays de Jershon pour y prêcher
ces choses au peuple d'Ammon, qui avait été jadis Lamanite.
Mais ils furent plus sages que n'avaient été beaucoup de
Néphites, car ils se saisirent de lui, le lièrent et le menèrent
devant Ammon, qui était le Grand-Prêtre de ce peuple.
5 Et il ordonna qu'il fut emmené hors du pays. Alors il
partit pour le pays de Gidéon, où il se mit à prêcher également.
Mais il n'y eut pas grand succès, car il fut pris,
garrotté, et conduit devant le Grand-Prêtre et le Grand-Juge
du pays.
6 Et le Grand-Prêtre lui dit : Pourquoi pervertissez-vous
les voies du Seigneur? Pourquoi enseignez-vous à ce peuple,
en vue d'interrompre leur joie, qu'il ne viendra point de
Christ? Pourquoi parlez-vous contre toutes les prophéties
des saints prophètes? Ce Grand-Prêtre avait nom Giddonah.
Korihor lui répondit : C'est parce que je n'enseigne pas les
folles traditions de vos pères, et que je n'enseigne pas à ce
peuple la soumission aux folles ordonnances et aux trames
des anciens prêtres qui cherchent à usurper le pouvoir et
l'autorité, pour les maintenir dans l'ignorance, dans l'humilité,
afin qu'ils fléchissent devant leurs paroles. Vous
dites que ce peuple est libre, moi je dis qu'il est dans l'esclavage.
Vous dites que vos anciennes prophéties sont
vraies, moi je dis que vous ne savez pas si elles sont vraies.
Vous dites que ce peuple est un peuple pécheur et déchu, à
cause de la transgression d'un parent, moi je vous dis qu'un
enfant n'est pas coupable des actes de ses parents. Vous
dites encore que le Christ viendra, et moi je vous dis que
vous ne savez pas s'il y aura un Christ. Et vous dites qu'il

sera mis à mort pour les péchés du monde, et vous entraînez ainsi ce peuple dans les folles traditions de vos pères, pour satisfaire vos propres désirs; vous les tenez, pour ainsi dire, en état d'esclavage, pour vous assouvir des travaux de leurs mains, en sorte qu'ils osent à peine lever leurs yeux, n'osant pas non plus jouir de leurs droits et priviléges; oui, ils n'osent pas user de ce qui leur est propre, de crainte d'offenser leurs prêtres, qui les asservissent à leur volonté, et leur font croire, à l'aide de leurs traditions, de leurs chimères, de leurs visions et de leurs prétendus mystères, que, s'ils ne suivaient pas ce qu'ils disent, ils offenseraient quelque être inconnu qu'ils appellent Dieu; un être qui n'a jamais été vu ni connu, qui n'a jamais été et qui ne sera jamais. Quand le Grand-Prêtre et le Grand-Juge virent l'endurcissement de son cœur et ses blasphèmes contre Dieu, ils ne voulurent point lui répondre; mais ils le firent lier et le livrèrent aux mains des officiers, pour qu'il fut envoyé au pays de Zarahemla, pour y être traduit devant Alma et le juge en chef, gouverneur de tout le pays.

7 Amené devant Alma et le juge en chef, il se comporta de la même manière qu'il avait fait au pays de Gidéon, blasphémant, s'élevant en paroles injurieuses devant Alma, injuriant les prêtres et les instructeurs, et les accusant d'entraîner le peuple dans les folles traditions de leurs pères, en vue de se gorger des travaux du peuple. Alors Alma lui dit : Tu sais que nous ne nous gorgeons point des travaux du peuple, car depuis le commencement du règne des juges jusqu'à ce jour, j'ai travaillé de mes propres mains pour mon soutien, malgré mes nombreux voyages dans le pays pour annoncer la parole de Dieu à mon peuple. Et nonobstant mes nombreux travaux dans l'Eglise, je n'ai jamais rien reçu, pas même une sénine. Ainsi en est-il de mes frères, si ce n'est pour le siége du jugement, où nous avons été payés pour notre temps selon la loi. Donc, si nous ne recevons rien pour nos travaux dans l'Eglise, quel profit en tirons-nous, si ce n'est d'annoncer la vérité, et de nous réjouir de la joie de nos frères. Pourquoi dis-tu donc que nous prêchons à ce peuple par intérêt, quand tu sais toi-même que nous n'en recevons rien? Et crois-tu que nous trompons le peuple, en lui annonçant ce qui met tant de joie dans son cœur? Et Korihor lui répondit : Oui. Alors Alma lui demanda : Crois-tu qu'il y a un Dieu? Et il répondit : Non. Alors Alma lui fit cette question : Nieras-tu encore qu'il y a un Dieu, et nieras-tu le Christ aussi? Car je te le déclare, je sais qu'il y a un Dieu, et le Christ viendra.

Quelle preuve as-tu donc qu'il n'y a point de Dieu, et que le Christ ne viendra pas? Je te dis que tu n'en as aucune, si ce n'est ta parole seule. Mais j'ai toutes choses pour prouver que ce que j'enseigne est vrai; et toi aussi tu as ce même témoignage : les nieras-tu? Crois-tu qu'elles sont vraies? Je sais que tu les crois; mais, possédé par l'esprit du mensonge, tu repousses l'esprit de Dieu, de sorte qu'il ne trouve plus de place en toi. Le diable te domine, et il t'emporte çà et là, faisant toutes sortes d'inventions pour perdre les enfants de Dieu. Alors Korihor dit à Alma : Montre-moi un signe qui me donne la conviction d'un Dieu, qui me montre son pouvoir, et je croirai à la vérité de tes paroles. A quoi Alma répliqua : Mais n'en as-tu pas eu assez de signes; veux-tu donc tenter ton Dieu? Tu me dis de te montrer un signe, quand tu as le témoignage de tous ceux-ci, tes frères, et celui de tous les saints prophètes? Les Ecritures ne sont-elles pas devant toi; oui, et toutes choses démontrent qu'il y a un Dieu; oui, même la terre, et toutes les choses qui sont à sa surface, et son mouvement, et toutes les planètes qui se meuvent dans leurs marches régulières : tous témoins de l'existence d'un suprême créateur. Et, malgré cela, tu t'en vas çà et là, pervertissant les cœurs de ce peuple, lui déclarant qu'il n'y a pas de Dieu. Nieras-tu encore tous ces témoignages? Et il disait : Oui, je nierai, à moins que tu ne me montres un signe.

8 Alma lui dit : Je suis affligé de l'endurcissement de ton cœur. Résister encore à l'esprit de vérité, c'est vouloir la perdition de ton âme. Mais il vaut mieux que ton âme soit perdue, que de causer, par tes paroles pleines de flatteries et de mensonges, la perdition d'un grand nombre d'autres. C'est pourquoi, si tu nies encore, Dieu te frappera; tu deviendras muet, afin que, n'ouvrant plus la bouche, tu ne puisses plus tromper ce peuple. A quoi Korihor répliqua : Je ne nie pas l'existence d'un Dieu, mais je ne crois pas qu'il y en ait un; et j'ajoute que vous ne savez pas qu'il y ait un Dieu; et à moins de m'en donner un signe, je ne le croirai point. A cela Alma lui dit : Voici le signe que je te donne; c'est que tu deviendras muet à ma parole. Et je dis au nom de Dieu : Sois muet; tu n'as plus la faculté de parler. Et aussitôt que Alma eut prononcé ces paroles, Korihor devint muet, et n'eut plus la faculté de parler, d'après ce qu'avait dit Alma. Et quand le Grand-Juge vit cela, il écrivit ces mots à Korihor : Es-tu maintenant convaincu de la puissance de Dieu? Sur qui donc as-tu voulu que Alma opérât un signe? As-tu voulu qu'il affligeât d'autres personnes pour te montrer un signe? Voici qu'il t'a montré un signe; disputeras

tu davantage ? Korihor étendit sa main et écrivit ces mots : Je sais que je suis muet, et que je ne puis parler. Je sais qu'il n'y avait que la puissance de Dieu qui pût ainsi m'affliger ; oui, et je savais aussi qu'il y avait un Dieu. Mais le diable m'a trompé. Il m'est apparu sous la forme d'un ange, et il m'a dit : Va, et réforme ce peuple qui s'est égaré en suivant un Dieu inconnu. Il ajouta : Il n'y a point de Dieu ; et il m'enseigna ce que j'aurais à dire. Et ce sont ses paroles que j'ai enseignées, et je les ai enseignées sachant qu'elles plaisaient à l'esprit charnel ; et je les enseignais avec tant de succès, que j'en vins à croire qu'elles étaient vraies ; et c'est pour cela que, luttant contre la vérité, je me suis attiré cette malédiction sévère. Après avoir dit cela, il implora Alma de prier Dieu pour que cette malédiction lui fût ôtée. Mais Alma lui répondit : Si cette malédiction t'était ôtée, tu entraînerais de nouveau les cœurs du peuple ; mais qu'il soit fait selon la volonté du Seigneur.

9 La malédiction ne cessa donc pas d'affliger Korihor ; on le mit dehors, et il alla de maison en maison mendier son pain. Maintenant, on publia partout dans le pays ce qui était arrivé à Korihor. Et le juge en chef envoya au peuple une proclamation, annonçant à ceux qui avaient cru aux paroles de Korihor de se repentir au plus tôt, dans la crainte qu'un même jugement ne tombât sur eux.

10 Et tous, convaincus de la perversité de Korihor, se convertirent au Seigneur ; et l'iniquité de la doctrine de Korihor cessa.

11 Il allait de maison en maison, mendiant son pain. Comme il était parmi le peuple des Zoramites, ainsi appelé du nom de Zoram, qui s'était séparé des Néphites, il fut renversé, foulé aux pieds, et il en mourut. Ainsi, nous voyons comment finit celui qui pervertit la voie du Seigneur. Nous voyons aussi que Sâtan ne peut soutenir ses enfants au dernier moment, mais qu'il les entraîne subitement dans l'enfer.

12 Après la mort de Korihor, Alma apprit que les Zoramites pervertissaient les voies du Seigneur, et que Zoram, leur chef, détournait le cœur du peuple, lui faisant adorer des idoles muettes, et l'entraînant à toutes sortes d'autres choses vaines. Et son cœur en fut abattu. L'iniquité de ce peuple fut pour lui un grand sujet de douleur, s'affligeant de voir les Zoramites séparés des Néphites. Les Zoramites venaient de se rassembler à Antionum, ville située à l'est du pays de Zarahemla, peu éloigné des bords de la mer, au sud du pays de Jershon, bordant aussi le désert du Sud, qui était plein de Lamanites. Les Néphites craignaient beaucoup de voir les Zoramites entrer en relation avec les La-

manites : ce qui pouvait causer de grandes pertes aux Néphites. Et comme la prédication de la parole avait la puissance de conduire le peuple à la justice, oui, elle était plus puissante sur l'esprit du peuple que l'épée ou arme quelconque, Alma pensa qu'il était expédient d'essayer la vertu de la parole de Dieu. C'est pourquoi, il prit avec lui Ammon, Aaron et Omner, laissant Himni à l'Eglise de Zarahemla. Il prit aussi Amuleck et Zeezrom, qui étaient à Méleck, ainsi que deux de ses fils, Shiblon et Corianton, laissant seulement l'aîné qui se nommait Hélaman. Et ce sont là tous ceux avec qui il alla chez les Zoramites, pour leur prêcher la parole.

13 Les Zoramites étaient des dissidents des Néphites. La parole de Dieu leur avait donc été prêchée, mais ils étaient tombés dans de graves erreurs : ils ne voulaient point garder les commandements de Dieu, ni ses statuts, qu'ordonnait la loi de Moïse; ils ne voulaient point non plus observer les ordonnances de l'Eglise, comme d'être exacts à prier et à supplier Dieu chaque jour, afin de ne point succomber à la tentation; enfin, ils pervertissaient les voies du Seigneur en beaucoup de choses. C'est pour cela qu'Alma et ses frères allèrent dans le pays leur prêcher la parole.

14 Mais à leur grande surprise ils trouvèrent, en arrivant, que les Zoramites avaient construit des synagogues, et qu'ils s'y rassemblaient un jour de la semaine, qu'ils appelaient le jour du Seigneur. Ils professaient un culte que ni Alma ni ses frères n'avaient jamais connu. Ils avaient élevé une place dans le centre de leurs synagogues, qui dominait la tête des auditeurs, et dont le sommet ne pouvait recevoir qu'une seule personne, debout. Et quiconque voulait adorer, il fallait qu'il y allât et se tint sur le sommet; puis, il étendait ses mains vers le ciel, criant à haute voix, disant : Saint, saint Dieu, nous croyons que tu es Dieu, et nous croyons que tu es saint, que tu étais un esprit, que tu es un esprit, et que tu seras un esprit à tout jamais. Saint Dieu, nous croyons que tu nous as séparés de nos frères; et nous ne croyons pas aux traditions de nos frères, qu'ils tiennent de la puérilité de leurs pères, mais nous croyons que tu nous as élus pour être tes saints enfants; et aussi, tu nous as fait connaître qu'il n'y aura point de Christ, mais que tu es le même, hier, aujourd'hui et à l'éternité; tu nous as élus pour être sauvés, tandis que tous ceux qui nous entourent sont élus pour être réprouvés dans ta colère, pour être jetés dans l'enfer. C'est pourquoi, ô Seigneur, nous rendons grâces à ta sainteté; nous te remercions de nous avoir élus pour que nous ne nous égarions point dans les folles tra-

ditions de nos frères, qui les enchaînent à croire à Christ, et porte leurs cœurs à s'éloigner de toi, notre Dieu. Et de plus, nous te remercions, ô Dieu, de nous avoir fait un peuple choisi et saint. Amen.

15 Quand Alma, ses frères et ses fils eurent entendu ces prières, ils en furent étonnés au delà de toute mesure; car, chaque homme montait et offrait la même prière. Cette place était appelée Rameumpton, qui, interprété, signifie la sainte chaire. C'est de cette chaire qu'ils offraient à leur Dieu la même prière, le remerciant d'avoir été choisis de lui, de les conserver en dehors des traditions égarées de leurs frères, et de les préserver de croire à des choses à venir, dont ils ne savaient rien.

16 Et lorsque le peuple avait ainsi offert des remercîments, il s'en retournait à sa maison, sans plus s'occuper de leur Dieu, si ce n'est quand, réuni de nouveau à la sainte chaire, il offrait encore ces mêmes remercîments. Alma, en voyant cela, fut gravement affecté, car il reconnut en lui un peuple criminel et pervers, dont le cœur était placé dans l'or, dans l'argent, et dans les richesses; de plus, très exalté en vanterie et en orgueil. Alors il cria vers le ciel, disant: O Seigneur, combien de temps souffrirez-vous que vos serviteurs demeurent ici-bas en corps et en chair, pour y voir de si grossières iniquités parmi les enfants des hommes. Ils vous implorent, ô Dieu, et leurs cœurs sont engloutis dans l'orgueil. Ils vous prient des lèvres, ô Dieu, tandis que, dans ce même orgueil, ils ne sont enflés que des vanités du monde. Leurs vêtements somptueux, leurs anneaux, leurs bracelets, leurs ornements d'or, toutes les choses dont ils se parent, sont leurs seules affections. Cependant ils crient, ô Dieu, et te disent: Nous te rendons grâces de nous avoir choisis, quand les autres périront. Oui, et ils disent que tu leur as déclaré qu'il n'y aurait point de Christ. O Seigneur Dieu, combien de temps souffrirez-vous que de telles iniquités abominables continuent au milieu de ce peuple? O Seigneur, accordez-moi la force de supporter mes infirmités, car je suis infirme, et de telles iniquités abîment mon âme. Elle en est accablée de douleur; veuillez la consoler en Christ. Accordez-moi la force, ô Seigneur, d'endurer patiemment ces afflictions, que les iniquités de ce peuple vont faire tomber sur moi. Consolez mon âme, en me donnant, à moi et à mes frères, mes collaborateurs dans le bien, le succès de notre œuvre: donnez-le à Ammon, à Aaron, à Omner, à Amuleck, à Zeezrom, ainsi qu'à mes deux fils. Consolez-les, ô Seigneur, consolez leur âme en Christ. A eux, aussi, accordez-leur la force d'endurer les afflictions

que vont leur causer les iniquités de ce peuple. Donnez-nous le succès de le ramener à vous, en Christ. Leurs âmes sont précieuses, ô Seigneur, et beaucoup d'entre eux sont nos frères; donnez-nous donc le pouvoir et la sagesse de vous les ramener.

17 Après avoir dit ces choses, Alma imposa ses mains sur tous ceux qui l'accompagnaient. Et ils furent remplis du Saint-Esprit. Puis, ils se séparèrent, sans souci d'avoir à manger, à boire, et de savoir comment se vêtir. Et le Seigneur pourvut à ce qu'ils ne souffrissent ni de la faim, ni de la soif; et ils n'eurent aucune affliction qui ne fût aussitôt engloutie dans leur joie en Christ. Et ceci fut accordé à la prière d'Alma, qui avait prié avec foi.

18 Ils allèrent, et commencèrent à prêcher au peuple la parole de Dieu, entrant dans leurs synagogues, dans leurs maisons, leur prêchant la parole même au milieu des rues. Et, par leurs travaux, ils eurent quelques succès dans la classe pauvre du peuple. Ces gens avaient été chassés des synagogues à cause de la grossièreté de leurs vêtements, et il ne leur était point permis d'y entrer pour adorer Dieu, étant regardés comme des malpropres, parce qu'ils étaient pauvres; oui, ils étaient considérés par leurs frères comme l'écume, et ils étaient pauvres quant aux biens du monde; et aussi étaient-ils les pauvres d'esprit.

19 Comme Alma était un jour sur la colline Onidah, à prêcher et à enseigner le peuple, il y vint une grande multitude de ceux dont nous venons de parler, ces pauvres d'esprit, pauvres parce qu'ils étaient privés des biens de ce monde. L'un d'eux, plus hardi, lui dit : Que doivent faire mes frères, qui sont méprisés des hommes, à cause de leur pauvreté et qui le sont plus particulièrement des prêtres, qui nous chassent de nos synagogues, que nous avons bâties de nos propres mains. Ils nous en chassent parce que nous sommes très pauvres, et nous n'avons aucun lieu où nous puissions adorer notre Dieu. Or, que nous faut-il faire? Alors, Alma, se tournant à lui aussitôt, le regarda avec joie. Il était visible que les afflictions les avaient rendus humbles et disposés à écouter la parole. Aussi, ne parla-t-il plus à l'autre multitude, et regardant ceux qui semblaient de vrais pénitents, il leur dit : Je vois que vous êtes humbles de cœur; et s'il en est ainsi vous êtes bénis. Votre frère a dit : Que devons-nous faire? nous qui sommes chassés de nos synagogues, désormais sans lieu pour adorer notre Dieu? Mais, je vous le demande, supposeriez-vous que vous ne puissiez adorer votre Dieu que dans vos synagogues? Je vous le demande encore : supposez-vous qu'il ne

faille adorer Dieu qu'une seule fois par semaine? Je vous le dis : il est heureux pour vous d'avoir été rejetés de vos synagogues pour apprendre l'humilité et la sagesse, qu'il est nécessaire que vous appreniez. C'est parce que vous avez été chassés, c'est parce que vous êtes méprisés de vos frères, c'est parce que vous êtes d'une extrême pauvreté, que vous avez été conduits à l'humilité du cœur. Et maintenant, parce que vous êtes forcés à l'humilité, vous êtes bénis. N'arrive-t-il pas quelquefois que l'homme, forcé de s'humilier, cherche à se repentir. Alors, et en toute vérité, quiconque se repent, trouve de la miséricorde; et celui qui trouve de la miséricorde, et qui persévère jusqu'à la fin, sera sauvé. Et si vous, qui êtes contraints à l'humilité, êtes bénis, ne pensez-vous pas que ceux qui s'humilient volontairement, à cause de la parole, seront encore plus bénis? Oui, celui qui s'humilie réellement, qui se repent de ses péchés, en continuant jusqu'à la fin, celui-là sera béni, oui, beaucoup plus béni que ceux qui sont contraints à l'humilité par leur indigence. C'est pourquoi, bénis sont ceux qui s'humilient sans y être obligés; en d'autres termes, béni est celui qui croit en la parole de Dieu, qui est baptisé sans avoir le cœur endurci, sans avoir été amené à connaître la parole, ou même forcé de la connaître avant de vouloir croire. Il y en a beaucoup qui disent : Si vous nous montrez un signe du ciel, alors nous connaîtrons assurément et alors nous croirons. — Maintenant, je le demande : est-ce là de la foi? Je vous dis que non : car si un homme connaît une chose, il n'a pas lieu de croire, car il sait. Or, combien plus est maudit celui qui connaît la volonté de Dieu, et ne la fait pas, que celui qui croit seulement, ou a seulement lieu de croire et qui tombe en transgression. De ce fait, jugez. Pour moi, je vous dis que c'est d'un côté comme de l'autre, et il arrivera à tout homme selon son œuvre.

20 Et comme je vous disais, touchant la foi : que ce n'est pas de la foi d'avoir une connaissance parfaite des choses, mais qu'avoir de la foi, c'est espérer en des choses qui ne sont pas vues, qui sont vraies. Voici, je vous dis : Je désirerais que vous vous souvinssiez que Dieu est plein de miséricorde pour tous ceux qui croient en son nom; c'est pourquoi, il désire en premier lieu que vous croyiez à sa parole. Et maintenant, il envoie sa parole aux hommes par des anges, non pas seulement aux hommes, mais à des femmes aussi; et ce n'est pas là tout, des petits enfants reçoivent souvent des paroles qui confondent les sages et les prudents.

21 Vous désirez maintenant, mes bien-aimés frères, que

je vous dise ce que vous devez faire, parce que vous êtes affligés et rejetés. Gardez-vous de penser que je veuille vous juger par autre chose que ce qui est la vérité; ne voulant pas dire que, tous, vous avez été contraints à vous humilier; car je crois, en vérité, qu'il s'en trouve parmi vous qui se seraient humiliés volontairement, quelque ait pu être la circonstance où ils eussent été placés. De même que je vous disais à propos de la foi, qu'elle n'est pas une connaissance parfaite, de même en est-il de mes paroles, vous ne pouvez pas en avoir une connaissance parfaite au premier abord. Mais, veuillez vous éveiller et donner l'essor à vos facultés, éprouvez mes paroles, en leur accordant quelque peu de foi; oui, ne feriez-vous que désirer de croire; puisse ce désir s'augmenter en vous au point de recevoir une partie de mes paroles. Mais, comparons la parole à une semence. Or, si vous laissez dans votre cœur une place pour y planter une semence, eh bien! si la semence est vraie, ou si elle est bonne, si vous ne la détruisez pas par votre incrédulité, si vous ne résistez point à l'Esprit du Seigneur, voici, elle commencera à germer dans votre sein. Et quand vous en sentirez la croissance, vous vous direz en vous-mêmes, il faut que ce soit une bonne semence ou que la parole soit bonne, car elle commence à m'élargir l'âme; elle commence à éclairer mon intelligence; elle commence à m'être délicieuse. Alors, est-ce que votre foi n'en sera pas augmentée? Je vous dis que oui, bien qu'elle ne soit pas au point d'être une connaissance parfaite. Mais, comme le grain enfle, germe et commence à pousser, vous serez, de même, obligés de dire que la semence est bonne, car elle enfle, germe et commence à pousser. De cette façon, vous pouvez être sûrs que c'est là un bon grain. Je vous dis que c'est là un bon grain, car toute semence apporte son semblable. Donc, si un grain pousse, il est bon; et s'il ne pousse pas, il est mauvais; il faut le rejeter. Si, maintenant, après l'avoir expérimenté, et après avoir planté la semence, elle enfle, germe et commence à croître, vous savez positivement que la semence est bonne. Est-ce que, en cela, votre connaissance est parfaite? Oui, elle est parfaite, et votre foi n'y est pour rien, parce que vous le savez: vous savez que la parole a élargi vos âmes, vous savez qu'elle a germé, que votre intelligence en est éclairée, et que votre esprit commence à se dilater. Est-ce que cela n'est pas une réalité? Je vous dis que oui, parce que c'est une lumière; et tout ce qui est lumière est bon, parce qu'elle est visible. Nous savons, donc, qu'elle est bonne. Et de ce que vous goûtez cette lumière, est-ce que votre connaissance est parfaite? Je vous

dis que non, et vous ne devez point mettre de côté votre foi, car vous n'avez fait qu'exercer votre foi en plantant le grain pour savoir s'il était bon. Et comme l'arbre commence à croître, vous vous direz: Cultivons-le avec grand soin, afin qu'il prenne racine, croisse et porte du fruit. Et si vous le cultivez avec grand soin, il prendra racine, il croîtra et donnera du fruit. Mais si vous négligez l'arbre, et ne prenez nul soin de sa culture, il ne prendra pas racine; et quand la chaleur du soleil viendra et le brûlera, n'ayant point de racines il dépérit; vous l'arrachez et le rejetez. Ce n'est pas que le grain était mauvais, ni parce que le fruit était à dedaigner, mais c'est parce que votre terrain est aride, et que vous ne voulez pas cultiver l'arbre. Vous ne pouvez donc pas en recueillir le fruit. Si donc vous ne voulez pas cultiver la parole, attendant, avec l'œil de la foi, d'en avoir le fruit, vous ne cueillerez jamais de fruit de l'arbre de la vie. Mais si vous cultivez la parole; si vous cultivez l'arbre dès qu'il commence à croître, en foi, en diligence, et avec patience, espérant d'en recevoir du fruit, il prendra racine, et il deviendra un arbre croissant à la vie éternelle. Et par votre diligence, par votre foi et votre patience à cultiver la parole pour qu'elle prenne racine, incontinent vous en cueillerez le fruit qui est ce qu'il y a de plus précieux, de plus doux au-dessus de tout ce qui est doux, blanc, au-dessus de tout ce qui est blanc, et pur, au-dessus de tout ce qui est pur; et de ce fruit, vous vous en régalerez, même jusqu'à satiété, à n'en avoir plus ni faim ni soif. En faisant cela, mes frères, vous recueillerez les récompenses de votre foi, de votre diligence, de votre patience, et de vos longues souffrances, dans l'attente que l'arbre vous apporte du fruit.

22 Quand Alma eut prononcé ces paroles, on envoya lui demander s'il fallait qu'ils crussent en un seul Dieu pour obtenir ce fruit dont il venait de parler; comment ils devaient planter le grain ou la parole qu'il avait dit devoir être planté dans leurs cœurs; ou comment ils devaient commencer à exercer leur foi. Alors Alma dit: Vous vous êtes plaints de ne pouvoir adorer votre Dieu parce que vous êtes chassés de vos synagogues. Mais je vous réponds que si vous supposez ne pouvoir adorer Dieu, vous vous trompez grandement. Il faut scruter les Saintes Ecritures, et si vous supposez qu'elles vous ont enseigné cela, vous ne les comprenez pas. Vous souvenez-vous d'avoir lu ce que dit Zénos, le prophète de l'ancien temps, touchant la prière ou l'adoration? Il dit: Tu es plein de miséricorde, ô Dieu, car tu as exaucé ma prière, même quand j'étais dans le désert. Tu as

été miséricordieux quand j'ai prié pour ceux qui étaient mes ennemis, et tu me les rendis propices; tu m'as été miséricordieux, quand je t'implorai dans mon champ; et quand je t'implorais, tu m'as entendu. Et encore, ô Dieu, quand je suis revenu en ma maison, tu m'as entendu dans ma prière. Dans mon cabinet, ô Seigneur, tu m'as entendu; tu fus miséricordieux à mes enfants, lorsqu'ils t'implorèrent pour être écoutés de toi, et non des hommes. Et tu les as écoutés. Oui, ô Dieu, tu m'as été miséricordieux, et tu as entendu mes cris au milieu de tes assemblées; tu m'as entendu quand j'ai été repoussé et méprisé de mes ennemis, tu as entendu mes cris; tu fus courroucé contre mes ennemis, et dans ta colère, tu les as visités d'une subite destruction; tu m'as entendu à cause de mes afflictions et de ma sincérité; et c'est à cause de ton Fils, que tu m'as été si miséricordieux. Aussi, t'implorerai-je dans mes afflictions, car en toi je mets ma joie; car, à cause de ton Fils, tu as détourné de moi tes jugements.

23 Puis, Alma dit: Croyez-vous ces Ecritures Saintes qui ont été écrites par les anciens? Si vous y croyez, il faut croire ce que disait Zénos, en disant: Tu as détourné tes jugements à cause de ton Fils. Je vous demanderais, maintenant, mes frères, si vous avez lu les Ecritures. Si vous les avez lues, comment pouvez-vous ne pas croire au Fils de Dieu. Il n'est pas écrit que Zénos seul ait parlé de ces choses, Zénock en a aussi parlé; il a dit: Tu es courroucé contre ce peuple, ô Seigneur, parce qu'il ne veut pas comprendre les grâces que tu lui as accordées, à cause de ton Fils. Vous voyez, mes frères, qu'un second prophète des temps anciens a témoigné du Fils de Dieu; et comme le peuple ne voulait point comprendre ces paroles, il le lapida, et le fit mourir. Mais ce n'est pas là tout: Ils ne sont pas les seuls qui aient fait mention du Fils de Dieu. Il en a été parlé par Moïse qui en éleva une image figurative dans le désert, afin que tous ceux qui voulaient y jeter leurs regards pussent vivre. Beaucoup ont regardé et ont vécu. Mais ils étaient en petit nombre ceux qui comprirent le dessein de ces choses, parce qu'ils avaient le cœur endurci. Et ceux qui ne voulurent point regarder parce qu'ils étaient endurcis dans leurs cœurs, et ils étaient fort nombreux, ceux-là périrent. Ce qui les portait à ne vouloir point regarder, c'est qu'ils ne croyaient point que cela les guérirait. O mes frères, si vous pouviez être guéris rien qu'en levant vos yeux, ne vous empresseriez-vous pas de regarder? ou préféreriez-vous endurcir vos cœurs dans l'incrédulité, être si peu soucieux de lever les yeux, et périr? S'il en est ainsi, le malheur

vous atteindra. Mais s'il en est autrement, élevez vos regards; commencez à croire au Fils de Dieu, à croire qu'il viendra pour racheter son peuple, qu'il souffrira et mourra pour l'expiation des péchés; et qu'il ressuscitera des morts pour opérer la résurrection, où tous les hommes se tiendront devant lui pour en être jugés selon leurs œuvres, au jour final, qui sera le jour du jugement. Or, mes frères, je souhaite que, dès ce jour, vous plantiez cette parole dans vos cœurs. Et lorsqu'elle commencera à germer, nourrissez-la de votre foi. Et elle deviendra un arbre croissant à la vie éternelle. Et alors, puisse Dieu vous accorder que vos fardeaux soient légers par la joie en son Fils. Et tout cela, vous pouvez le faire, si vous le voulez. Amen.

24 Alma, après avoir ainsi parlé se rassit, et Amuleck se leva et commença à leur enseigner, disant: Je pense, mes frères, qu'il est impossible que vous ignoriez les choses qui ont été dites sur l'avénement du Christ, que nous enseignons être le Fils de Dieu; oui, je sais qu'elles vous ont été beaucoup enseignées, avant que vous ne fussiez séparés de nous. Mon frère bien-aimé, pour satisfaire à votre désir, vous a dit ce que vous aviez à faire dans vos afflictions; il a commencé par préparer vos esprits; il vous a exhortés à la foi et à la patience; il vous a exhortés à avoir assez de foi pour planter la parole dans vos cœurs, pour expérimenter sa bonté; et nous avons vu que ce qui vous préoccupe est la question de savoir s'il vous faut croire que la parole est dans le Fils de Dieu, ou s'il faut croire qu'il n'y aura pas de Christ. Et mon frère vous a prouvé, en plusieurs points, qu'il faut croire que la parole est dans le Christ pour le salut. Il vous a cité les paroles de Zénos qui annoncent la rédemption par le Fils de Dieu; il vous a cité celles de Zénock; il a également fait mention de Moïse, pour vous prouver que ces choses sont vraies. Or, et de moi-même je vous témoigne aussi de leur vérité. Voici, je vous déclare que je sais que le Christ viendra parmi les enfants des hommes pour prendre sur lui les transgressions de son peuple, pour expier les péchés du monde: le Seigneur Dieu l'a déclaré; il a déclaré qu'il fallait qu'une expiation fût faite; car, suivant le grand dessein du Dieu éternel, il est expédient qu'il y ait une expiation, sans quoi le genre humain périrait infailliblement. Son cœur étant endurci, en état de chute et de perdition, il périrait sans l'expiation, car il est expédient qu'il y ait un grand et dernier sacrifice. Ce ne sera pas un sacrifice d'hommes, ni le sacrifice de bestiaux, ni d'aucune espèce d'oiseaux; ce ne sera pas un sacrifice humain, mais bien un sacrifice infini et éternel. Il est évident qu'aucun

homme ne peut lui-même faire le sacrifice de son propre sang pour expier les péchés d'un autre homme. Supposons qu'un homme commette un meurtre, notre loi, qui est juste, prendra-t-elle la vie à son frère? Je vous dis que non; mais la loi demande la vie de celui qui a commis le meurtre. Or, rien moins qu'une expiation infinie suffira pour les péchés du monde.

25 Il est donc expédient qu'il y ait un grand et dernier sacrifice, qu'il y ait une fin à l'effusion du sang. Et c'est alors que la loi de Moïse sera accomplie; oui, elle aura son accomplissement en tout iota, en tous points; et rien ne sera omis. C'est là toute la signification de la loi; tout y désigne ce grand et dernier sacrifice; et ce grand et dernier sacrifice sera le Fils de Dieu : sacrifice infini et éternel qui donnera le salut à tous ceux qui croiront en son nom. Voilà le but de ce dernier sacrifice, qui réalisera la miséricorde, qui dominera la justice, et donnera aux hommes la foi au repentir. Ainsi, la miséricorde peut satisfaire aux exigences de la justice; elle les encerclera dans les bras du salut; mais celui qui n'exerce pas la foi au repentir restera exposé à la loi tout entière, aux exigences de la justice. Aussi, le grand et éternel plan de la rédemption n'aura-t-il d'effet que pour celui qui a la foi au repentir.

26 Que Dieu vous accorde la grâce, mes frères, de commencer à exercer votre foi au repentir; commencez à implorer son saint Nom pour obtenir sa miséricorde; oui, implorez-le pour avoir sa grâce, toute-puissante pour le salut; humiliez-vous, priez-le sans cesse; priez-le dans vos champs et pour tous vos troupeaux; priez-le dans vos maisons pour votre famille, le matin, à midi, le soir; implorez-le contre le pouvoir de vos ennemis; implorez-le contre Satan, l'ennemi de toute justice et de toute sainteté. Implorez-le pour la récolte de vos champs, afin qu'ils soient prospères. Implorez-le pour les troupeaux de vos champs, afin qu'ils croissent en nombre. Mais ce n'est pas là tout: il vous faut verser vos âmes à Dieu, quand vous serez dans vos cabinets, dans vos places secrètes et dans vos solitudes. Et si vous n'êtes pas à crier vers Dieu, que vos cœurs, au moins, soient continuellement attirés vers la prière, pour votre bien-être et pour celui de tous ceux qui vous entourent.

27 Et n'allez pas supposer, mes bien-aimés frères, que ce soit encore là tout; car, après avoir fait toutes ces choses, si vous renvoyez les indigents et les nus; si vous ne visitez pas les malades et les affligés; si vous ne donnez de votre subsistance, en cas que vous en ayez, à ceux qui en ont besoin, je vous le dis, si vous ne faites aucune de ces

choses, vous aurez prié en vain, et vous n'en profiterez en rien. Vous êtes dans le même cas que les hypocrites qui nient la foi. Manquant de la charité, vous êtes comme l'écume que les raffineurs rejettent (étant sans valeur) pour être foulée aux pieds des hommes.

28 Or, mes frères, je souhaite que tous ces témoignages, conformes aux Saintes-Ecritures qui attestent les mêmes choses, vous portent à produire les fruits du repentir. Oui, je souhaite que plus longtemps vos cœurs ne restent point endurcis, car aujourd'hui est le temps de votre salut. Si donc vous voulez vous repentir et ne point endurcir vos cœurs, dès ce jour le grand plan de la rédemption sera accompli pour vous. Sachez-le, la vie est le temps donné aux hommes pour se préparer à entrer dans la présence de Dieu; oui, les jours de cette vie sont accordés aux hommes pour faire leurs œuvres. Les témoignages ne vous auront point manqué; ne différez donc point votre repentir, et persévérez-y jusqu'à la fin. Car, après ces jours de la vie, qui nous sont donnés pour nous préparer nous-mêmes pour l'éternité, si nous n'en avons pas profité, vient la nuit des ténèbres pendant laquelle nul travail ne saurait être fait. Sauriez-vous dire, alors que vous vous trouverez dans la crise terrible, je veux me repentir, je veux aller à mon Dieu? Non, vous ne pourrez pas le dire : l'esprit qui possède vos corps à votre sortie de la vie, ce même esprit aura le pouvoir de posséder vos corps dans le monde éternel. Et si vous remettiez votre repentir au moment de votre mort, vous seriez soumis à l'esprit de Satan, qui vous scellera à lui comme sien. En cet état, il n'y a plus de place en vous pour l'esprit du Seigneur qui aura été retiré, mais le diable aura plein pouvoir sur vous; et c'est là l'état final du méchant. Je sais cela, parce que le Seigneur a dit qu'il n'habite point des temples profanes, mais le cœur des justes. Il a dit aussi que les justes seront assis dans son royaume pour n'en plus sortir; et leurs vêtements seront blanchis par le sang de l'agneau.

29 Rappelez-vous ces choses, mes bien-aimés frères, c'est là mon désir. Je souhaite encore que vous opériez votre salut en crainte devant Dieu; que désormais l'avénement du Christ ne soit plus nié par vous; que vous ne luttiez plus contre le Saint-Esprit, mais que vous le receviez en prenant le nom du Christ; que vous vous humiliiez comme n'étant que poussière; que vous adoriez Dieu en quelque lieu que ce soit, en esprit et en vérité; que vous viviez en rendant grâce, chaque jour, pour les miséricordes et les bénédictions nombreuses qu'il vous aura accordées. Je vous

exhorte, mes frères à être vigilants à prier sans cesse, afin
de ne pas succomber aux tentations de Satan, pour n'être pas
dominés par lui, et ne pas devenir ses sujets au jour final;
car il ne vous donnera en récompense rien de bon. Je vous
exhorte encore, mes frères bien-aimés, à vous revêtir de
patience et à souffrir toutes les afflictions; à ne point inju-
rier ceux qui vous chasseront à cause de votre extrême
pauvreté, dans la crainte de devenir pécheurs comme eux.
Soyez au contraire patients à supporter les maux, dans l'at-
tente et l'espoir inébranlable du jour où vous vous repo-
serez de toutes vos afflictions.
30 Quand Amuleck eut fini de parler, ils s'éloignèrent de
la multitude et partirent pour le pays de Jershon; et ceux
de ses frères qui étaient allés prêcher la parole aux Zora-
mites, vinrent aussi au pays de Jershon.
31 Et une partie de la classe pauvre des Zoramites, qui
venait d'entendre la prédication de ces paroles, s'étant con-
sultée, elle en fut courroucée et les dédaigna, car elles rui-
naient leur métier. Ils envoyèrent rassembler tout le peuple
du pays, pour se concerter sur tout ce qui leur avait été dit.
Et pour découvrir secrètement les pensées du peuple, les
chefs, les prêtres et les instructeurs lui cachèrent leurs in-
tentions.
32 Et quand ils eurent ainsi connu les opinions du peu-
ple, ils chassèrent du pays tous ceux qui étaient favorables
aux paroles d'Alma et de ses frères. Le nombre en était
grand. Et ils s'en furent au pays de Jershon, où ils furent
administrés par Alma et ses frères.
33 Alors les Zoramites devinrent furieux contre le peuple
d'Ammon qui était à Jershon. Leur gouverneur en chef, un
très méchant homme, envoya dire au peuple d'Ammon de
renvoyer hors de leur pays tous ceux des Zoramites qui y
étaient venus, proférant contre eux de terribles menaces.
Mais le peuple d'Ammon n'en tint aucun compte. C'est pour-
quoi, loin de les chasser, ils accueillirent tous les pauvres
Zoramites qui vinrent à eux. Ils les nourrirent, les habillèrent
et leur donnèrent des terrains pour leur héritage; et ils les
secoururent selon leurs besoins. La colère des Zoramites
en devint plus vive contre le peuple d'Ammon; et ils se
mêlèrent aux Lamanites pour les exciter contre lui. Et les
Zoramites et les Lamanites se préparèrent à lui faire la
guerre, ainsi qu'aux Néphites. C'est ainsi que finit la dix-
septième année du règne des juges sur le peuple de Néphi.
34 Le peuple d'Ammon abandonna le pays de Jershon
pour aller au pays de Méleck, laissant la place aux armées
des Néphites qui allaient y combattre les Lamanites et les

Zoramites. Ainsi commença, dans la dix-huitième année du règne des juges, la guerre entre les Lamanites et les Néphites, dont le récit en sera donné ci-après. Alors Alma, Ammon, leurs frères et les deux fils d'Alma retournèrent au pays de Zarahemla, après avoir été, dans les mains de Dieu, l'instrument dont il s'était servi pour amener au repentir un grand nombre de Zoramites. Tous ceux-là avaient été chassés de leurs pays; mais on leur concéda des terrains dans le pays de Jershon, et ils prirent les armes pour se défendre, eux, leurs femmes, leurs enfants et leurs biens. Et Alma était fort affligé des iniquités de son peuple, oui, des effusions de sang, des dissensions et des guerres qui régnaient parmi eux. Il alla prêcher la parole, et il envoya la prêcher au peuple de toutes les villes. Mais, voyant l'endurcissement des cœurs et l'irritation que leur causait la rigueur de cette parole, il en fut fort abattu. C'est pourquoi, il réunit ses fils pour donner à chacun ses conseils touchant les choses de la justice et de la sainteté. Et nous avons un récit de ses commandements, contenu dans ses propres annales.

CHAPITRE XVII.

Commandements d'Alma à son fils Hélaman.

1 Mon fils, prêtez l'oreille à mes paroles, car je vous dis qu'autant vous garderez les commandements de Dieu, autant vous prospérerez dans le pays. Je souhaite que vous fassiez ce que j'ai fait, que vous vous souveniez de la captivité de nos pères. Ils étaient en esclavage, et nul ne pouvait les délivrer, si ce n'est le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et de Jacob, et assurément il les a délivrés de leurs afflictions. Or, mon fils Hélaman, tu es encore jeune, c'est pourquoi je te prie d'écouter mes paroles et de les recevoir comme une instruction : je sais que quiconque placera sa confiance en Dieu, sera fortifié dans ses épreuves, dans ses troubles et dans ses afflictions, et il sera exalté au jour final. Et cela, ne pensez pas que je le sache de moi-même ; ce n'est pas le temporel ou l'esprit du corps, mais c'est le spirituel ou l'esprit de Dieu qui me l'a fait connaître. Je vous le dis, si je n'étais pas né de Dieu, ces choses me seraient inconnues; mais le Seigneur me les a révélées par son saint ange, et non par mon propre mérite, car j'allais

partout avec les fils de Mosiah, cherchant à détruire l'Eglise de Dieu. Mais Dieu envoya son saint ange pour m'arrêter dans le chemin. Et il nous parla comme d'une voix de tonnerre: et la terre trembla sous nos pieds, et nous tombâmes à terre, tant la crainte du Seigneur était sur nous. Mais j'entendis la voix qui me dit: Lève-toi. Je me levai, me tins debout, et vis l'ange. Et il me dit: Si tu dois être détruit, au moins ne cherche pas à détruire l'Eglise de Dieu.

2 Alors je fus renversé à terre. Et pendant trois jours et trois nuits, je ne pus ouvrir la bouche, ni faire usage de mes membres. L'ange dit encore d'autres choses que je n'entendis pas, mais qui furent entendues de mes frères. Car quand j'entendis les paroles: Si tu dois être détruit, au moins ne cherche pas à détruire l'Eglise de Dieu, je fus frappé d'une telle crainte que je tombai à terre, et je n'entendis plus rien. J'étais brisé d'un tourment éternel, déchiré dans mon âme, et affligé de tous mes péchés. Oui, je me rappelai tous mes péchés, toutes mes iniquités, et j'en subissais les peines de l'enfer. Je vis que j'avais été rebelle à mon Dieu, et que je n'avais pas gardé ses saints commandements. J'avais tué un grand nombre de ses enfants, ou plutôt je les avais conduits à la mort. Enfin, si grandes avaient été mes iniquités, que la seule pensée d'entrer en présence de mon Dieu torturait mon âme d'une horreur inexprimable. Oh! pensais-je, que ne puis-je être banni, que ne puis-je voir mon âme et mon corps anéantis, afin de n'être point amené en la présence de Dieu pour en être jugé selon mes œuvres. Ainsi, pendant trois jours et trois nuits, j'étais brisé par les peines d'une âme damnée.

3 Ainsi tourmenté, ainsi déchiré du souvenir de mes nombreux péchés, je me rappelai avoir entendu mon père prophétisant au peuple la venue d'un certain Jésus-Christ, un Fils de Dieu, pour expier les péchés du monde. Or, comme mon âme était saisie de cette pensée, je m'écriai dans mon cœur: O Jésus, toi, Fils de Dieu, aie pitié de moi, qui suis rempli du fiel de l'amertume, qui suis environné des chaînes éternelles de la mort. Après quoi, toutes mes peines disparurent, et je ne fus plus torturé du souvenir de mes péchés. Oh! quelle joie! quelle lumière merveilleuse m'illuminait! Oui, mon âme était aussi joyeuse que mes douleurs avaient été grandes; oui, je vous dis, mon fils, que rien n'avait été plus vif et plus réel que mes peines. Mais, je vous le dis encore, rien d'un autre côté ne fut plus délicieux ni plus sensible que ma joie. Je crus voir, ainsi que l'a vu notre père Léhi, Dieu assis sur son trône au milieu du concours

innombrable de ses anges, dans l'attitude de chanter et de glorifier leur Dieu; et mon âme souhaitait de se trouver au milieu d'eux. Mes membres enfin reprirent leurs forces. Je me levai, et je témoignai au peuple que j'étais né de Dieu. Et dès lors, jusqu'à ce jour même, je n'ai point cessé de travailler à amener des âmes au repentir, afin qu'elles puissent prendre part à la joie que j'ai ressentie, afin qu'aussi elles renaissent de Dieu, et soient remplies du Saint-Esprit. Le Seigneur, ô mon fils, m'a donné une grande joie dans le fruit de mes travaux; car, par sa parole que je tiens de lui, beaucoup sont nés de Dieu, ont éprouvé ce que j'ai éprouvé. Ils ont vu œil à œil comme j'ai vu. Aussi connaissent-ils, comme je les connais, les choses dont j'ai parlé: et la connaissance m'en vient de Dieu. Et j'ai été fortifié dans toutes mes épreuves, dans mes troubles de toutes sortes, dans toutes mes afflictions. Oui, Dieu m'a délivré de la prison, de la captivité et de la mort. Je mets ma confiance en lui, et il me délivrera encore. Je sais qu'il me ressuscitera au jour final pour demeurer en gloire avec lui. Ah! je le louerai à toujours, car il a tiré nos pères de l'Egypte, et il a englouti les Egyptiens dans la mer Rouge. Par son pouvoir il a conduit nos pères dans la terre de promission; il les a, de temps en temps, délivrés de l'esclavage et de la captivité. Il a aussi emmené nos pères du pays de Jérusalem; et par sa puissance éternelle, il les a fréquemment délivrés de l'esclavage et de la captivité, même jusqu'à ce jour. J'ai toujours gardé le souvenir de leur captivité, et vous aussi vous devez, ainsi que je l'ai fait, en garder le souvenir. Mais ceci n'est pas tout, mon fils; vous devez savoir, comme moi, qu'autant vous garderez les commandements de Dieu, autant vous prospérerez dans le pays; et qu'autant vous ne garderez pas les commandements de Dieu, vous serez retranché de sa présence, et cela selon sa parole.

4 Maintenant mon fils Hélaman, je vous ordonne de prendre les annales qui m'ont été confiées. Je vous ordonne aussi d'écrire l'histoire de ce peuple, ainsi que je l'ai fait, sur les plaques de Néphi. Et vous garderez toutes ces choses sacrées qui m'ont été transmises, de même que je les ai gardées. Car c'est pour un but sage qu'elles sont gardées, ainsi que ces plaques d'airain qui contiennent des caractères, qui sont les registres des Ecritures Saintes, et la généalogie de nos ancêtres depuis le commencement. Il a été prophétisé par nos pères qu'elles seraient gardées et transmises de génération en génération, conservées par la main du Seigneur, jusqu'à ce qu'elles parviennent à toutes nations, familles langues et peuples, afin qu'ils en connaissent les

mystères. Or, si elles sont gardées, il faut qu'elles retiennent leur lustre. Oui, et elles ne perdront pas leur lustre; de même que toutes les plaques qui contiennent des Saintes-Ecritures. Peut-être pourriez-vous vous imaginer que cela est folie de ma part. Mais je vous dis, par des choses simples et qui semblent petites, de grandes choses sont accomplies; et très souvent les moyens les plus simples confondent les sages. Et le Seigneur Dieu fait usage de moyens, pour accomplir ses grands et éternels desseins; et par de très petits moyens, le Seigneur confond les sages et opère le salut d'un grand nombre d'âmes. Il a donc été dans la sagesse de Dieu que ces choses fussent conservées. Elles ont entretenu la mémoire de ce peuple, elles l'ont convaincu des nombreuses erreurs de ses voies, et l'ont conduit à la connaissance de Dieu et au salut de l'âme. Je vous le dis, sans les choses contenues dans ces annales, qui sont sur ces plaques, il eût été impossible à Ammon et à ses frères de persuader à tant de milliers de Lamanites, la fausseté de la tradition de leurs pères. Ce sont ces annales et leurs paroles qui les ont portés au repentir; c'est-à-dire à la connaissance du Seigneur leur Dieu, et à se réjouir en Jésus-Christ, leur Rédempteur. Et qui sait si elles ne seront pas les moyens par lesquels des milliers d'entre eux et des milliers de Néphites, nos frères obstinés qui sont maintenant à endurcir leurs cœurs dans le péché et dans l'iniquité, seront amenés à connaître leur Rédempteur? Mais ces mystères ne me sont pas pleinement connus, aussi m'abstiendrai-je. Qu'il suffise de dire qu'elles sont conservées pour un sage dessein, connu de Dieu, dont la sagesse est le conseil de toutes ses œuvres, dont les sentiers sont droits, et la course une ronde éternelle. O souviens-toi, mon fils Hélaman, souviens-toi combien sont stricts les commandements de Dieu. Il a dit: Si vous gardez mes commandements, vous prospérerez dans le pays. Mais si vous ne gardez pas ses commandements, vous serez retranchés de sa présence. Maintenant, mon fils, souviens-toi que Dieu t'a confié ces choses qui sont sacrées, qu'il a gardées sacrées, qu'il gardera et conservera pour un sage dessein, qui est en lui, afin de montrer sa puissance aux générations futures.

5 Mais, je vous le déclare par l'esprit de prophétie, si vous transgressez les commandements de Dieu, ces choses qui sont sacrées vous seront enlevées par le pouvoir de Dieu, et vous serez livrés à Satan, pour en être criblés comme de la paille livrée au vent. Mais si vous gardez les commandements de Dieu, si vous faites de ces choses sacrées ce que le Seigneur vous ordonne (et vous devez en

appeler au Seigneur pour savoir, en toutes choses, ce que vous en avez à faire), nul pouvoir, soit de la terre, soit de l'enfer, ne pourra vous les ravir, car Dieu est fort pour accomplir ses paroles; il remplira toutes les promesses qu'il vous a faites; il a accompli toutes celles qu'il a faites à nos pères; il leur a promis de conserver ces choses pour un sage but, qui est en lui, afin de manifester son pouvoir aux générations futures.

6 Un de ses desseins, qui fut celui de restaurer plusieurs milliers de Lamanites à la vérité, a déjà été accompli. Il leur a manifesté sa puissance, et il continuera de la manifester en eux aux générations futures. Voilà pourquoi les plaques seront conservées. Aussi je vous ordonne, mon fils Hélaman, d'être diligent à exécuter mes ordres, et d'être zélé à garder les commandements de Dieu, tels qu'ils sont écrits.

7 Je dois vous parler maintenant de ces vingt-quatre plaques. Gardez-les, afin que les œuvres de mystère et de ténèbres, les œuvres secrètes de ce peuple qui a été exterminé, soient connues de notre peuple; afin que leurs meurtres, leurs vols, leurs brigandages, toutes leurs iniquités abominables lui soient manifestés. Conservez aussi cet instrument-directeur. Le Seigneur, voyant que son peuple commençait des œuvres de ténèbres, qu'il commettait des meurtres et des abominations secrètes, le Seigneur a dit : S'ils ne se repentent, je les retrancherai de la surface de la terre.

8 Le Seigneur dit encore : Je préparerai, pour mon serviteur Gazélem, une pierre qui luira dans l'obscurité comme une lumière, afin de découvrir à mon peuple fidèle les œuvres de leurs frères, leurs œuvres secrètes, leurs œuvres de ténèbres, leurs crimes et leurs abominations. C'est ainsi que cet instrument-directeur fut préparé, afin que la parole de Dieu s'accomplit, disant : Je ferai ressortir, des ténèbres à la lumière, toutes leurs œuvres secrètes, toutes leurs abominations. Et à moins qu'ils ne se repentent, je les balayerai de la surface de la terre; et je mettrai au jour leurs secrets et leurs abominations, afin que tout peuple, qui possédera ce pays, en ait la connaissance. Et maintenant, mon fils, nous voyons qu'ils ne se sont point repentis. C'est pourquoi ils ont été exterminés; et en cela, la parole de Dieu a été accomplie. Leurs abominations secrètes ont été mises au grand jour, et nous en avons eu connaissance.

9 Mais je vous ordonne, mon fils, de tenir cachés tous leurs serments, leurs pactes, les conventions de leurs secrètes abominations; de retenir tous leurs signes et leurs

merveilles, afin que le peuple n'en connaisse rien, de crainte que, lui aussi, il ne tombe dans les ténèbres, et ne soit exterminé. Car il y a une malédiction répandue sur tout ce pays, qui entraînera, par le pouvoir de Dieu, la destruction de tous les fauteurs de ténèbres, quand ils seront au comble de leurs iniquités; et je désire vivement que notre peuple ne la subisse point. Vous le priverez donc de la connaissance de leurs complots secrets, de leurs serments et de leurs pactes. Vous ne lui ferez connaître que leurs meurtres, leurs crimes et leurs abominations; et vous lui enseignerez à les détester, et vous leur enseignerez aussi que ces peuples ont été exterminés à cause de leurs crimes, de leurs abominations et de leurs meurtres. Car, sachez-le, ils ont tué tous les prophètes du Seigneur, venus au milieu d'eux pour leur reprocher leurs iniquités. Et le sang de ces prophètes mis à mort a crié au Seigneur leur Dieu pour appeler la vengeance sur ces meurtriers. Et les jugements de Dieu sont tombés sur les fauteurs de ces ténèbres et de ces secrètes abominations. Et maudit leur est ce pays, à toujours et à toujours, même jusqu'à leur extermination, à moins qu'ils ne se repentent avant d'être pleinement mûrs dans l'iniquité.

10 Maintenant, mon fils, souvenez-vous des paroles que je vous ai dites : Ne livrez pas ces plans secrets à notre peuple, mais enseignez-lui une haine éternelle du péché et de l'iniquité; prêchez-lui le repentir et la foi dans le Seigneur Jésus-Christ; enseignez-lui l'humilité, la soumission et la douceur; enseignez-lui à résister aux tentations de Satan, en ayant foi au Seigneur Jésus-Christ; enseignez-lui à ne jamais se fatiguer à faire le bien, à être soumis et humble de cœur, car ce sont ceux-là qui trouveront le repos de leurs âmes. Souvenez-vous, mon fils, d'apprendre la sagesse pendant que vous êtes encore jeune; apprenez dans votre jeunesse à garder les commandements de Dieu, et implorez-le pour votre soutien. Que toutes vos œuvres soient au Seigneur; et en quelque lieu que vous alliez, que ce soit dans le Seigneur; que vos pensées ne soient dirigées que vers lui, et que toutes les affections de votre cœur soient à toujours placées sur le Seigneur. Prenez conseil de lui en toutes vos affaires, et il vous dirigera pour le mieux. Quand vous vous couchez la nuit, couchez-vous au Seigneur afin qu'il vous garde en votre sommeil; et quand vous vous levez le matin, que votre cœur soit plein de remercîments envers Dieu. Et si vous faites ces choses, vous serez ressuscité au jour final.

11 Il me reste quelque chose à vous dire, mon fils, sur

ce que nos pères appelaient une boule ou un directeur. Ils l'appelaient Liahona, qui signifie, par interprétation, un compas. C'est le Seigneur qui l'a préparé. Et il n'est pas un homme qui aurait pu faire une œuvre aussi habilement et aussi curieusement travaillée. Elle fut faite pour montrer à nos pères leur direction dans le désert; elle opérait en raison de leur foi en Dieu. S'ils croyaient avec foi que Dieu pouvait faire que ces aiguilles désignassent la route qu'ils devaient suivre, cela s'effectuait. Oui, ils possédaient ce miracle et bien d'autres encore, qui leur étaient journellement donnés par le pouvoir de Dieu. Néanmoins, comme ces miracles se réalisaient par des moyens simples, et qu'ils leur manifestaient des œuvres merveilleuses, ils tombèrent dans l'indolence, oubliant d'exercer leur foi et leur diligence. Alors ces œuvres merveilleuses cessaient, et ils n'avançaient plus dans leurs marches. Ou ils étaient arrêtés dans le désert, ou ils ne suivaient point leur vraie direction; et la faim et la soif les accablaient à cause de leurs transgressions.

12 Comprenez, mon fils, que ces choses sont figuratives. Quand nos pères se ralentissaient dans leur foi au compas (ce qui était une chose matérielle), ils n'étaient point prospères. Ainsi en est-il des choses spirituelles. Voici : il est aussi facile d'être attentif à la parole du Christ qui indique le chemin droit du bonheur éternel, qu'il l'était à nos pères à l'égard du compas qui leur indiquait le chemin droit vers la terre de promission. Ne voyez-vous pas en effet une figure en cela? Car, aussi certainement que ce directeur a conduit nos pères qui suivaient sa direction à la terre promise, aussi certainement les paroles du Christ, si nous suivons leur direction, nous conduiront au delà de cette vallée de misères, dans une bien meilleure terre de promission.

13 O mon fils, gardez-vous de tomber dans l'indifférence a cause de la simplicité du chemin. C'était ce qu'avaient fait nos pères. Il leur était préparé de telle sorte qu'ils n'avaient qu'à regarder, et ils pouvaient vivre. De même en est-il avec nous. La voie est préparée, et si nous voulons regarder, nous pouvons vivre à l'éternité. Et maintenant, mon fils, voyez à prendre soin de ces choses sacrées; oui, voyez à regarder vers Dieu, et vivez. Allez à ce peuple, annoncez-lui la parole. Et soyez prudent. Adieu, mon fils.

CHAPITRE XVIII.

Commandements d'Alma à son fils Shiblon.

1 Mon fils, prêtez l'oreille à mes paroles. Je vous le dis, ainsi que je l'ai dit à Hélaman, autant vous garderez les commandements de Dieu, autant prospérerez-vous dans le pays; et si vous ne gardez pas les commandements de Dieu, vous serez retranché de sa présence. J'ai, mon fils, la confiance que j'aurai lieu de me réjouir en vous, pour votre constance et votre fidélité en Dieu; car, comme vous avez commencé dès votre jeune âge à donner votre cœur au Seigneur votre Dieu, j'espère que de même vous continuerez à garder ses commandements : car béni est celui qui persévère jusqu'à la fin. Je vous dis, mon fils, que déjà vous avez été pour moi un grand sujet de joie, pour votre fidélité, votre diligence, votre patience, et pour vos longues souffrances au milieu des Zoramites. Je sais que vous avez été dans les chaînes; je sais aussi que vous avez été lapidé pour votre amour de la parole. Vous avez patiemment souffert ces choses, car le Seigneur était avec vous. Vous savez maintenant que c'est le Seigneur qui vous a délivré.

2 Je désire, mon fils Shiblon, que vous vous souveniez qu'autant vous vous confierez en votre Dieu, autant serez-vous délivré de vos épreuves, de vos troubles et de vos afflictions; et vous serez exalté au jour final. Croyez-bien, mon fils, que ces choses je ne les sais pas de moi-même, mais j'en dois la connaissance à l'Esprit de Dieu qui est en moi. Et si je n'étais pas né de Dieu, elles me seraient inconnues. Mais le Seigneur, dans sa grande miséricorde, m'envoya son ange pour m'annoncer que je devais cesser de travailler à la ruine de son peuple. Oui, j'ai vu un ange face à face; il m'a parlé; sa voix était comme le bruit d'un tonnerre, et elle faisait trembler la terre.

3 Je suis resté trois jours et trois nuits le cœur rempli des peines et des angoisses les plus cruelles; et je n'ai reçu la rémission de mes péchés qu'après avoir imploré la miséricorde du Seigneur Jésus-Christ. Mais je l'ai imploré et j'ai trouvé la paix de mon âme. Or, je vous dis ceci, mon fils, pour vous instruire dans la sagesse, pour que vous appreniez de moi qu'il n'est point d'autre chemin, ni d'autre moyen d'être sauvé, que dans et par le Christ seul. Il est la vie et la lumière du monde. Il est la parole de vérité et

de sainteté. Vous avez commencé à enseigner la parole, je souhaiterais donc que vous continuassiez à l'enseigner. Puissiez-vous être diligent et modéré en toutes choses. Gardez-vous de l'orgueil; gardez-vous de tirer vanité de votre propre sagesse et de la puissance de vos forces. Soyez ferme, mais point tyrannique. Refrénez vos passions afin d'être rempli d'amour. Ne tombez point dans la paresse. Ne priez point comme les Zoramites, qui prient pour être entendus des hommes, et s'attirer les louanges qu'ils croient dues à leur sagesse. Ne dites pas : O Dieu, je te remercie d'être meilleur que mes frères; mais dites plutôt : O Seigneur, pardonne mon indignité, et que ta miséricorde se répande sur mes frères. Oui, reconnaissez en tout temps votre indignité devant Dieu. Et que le Seigneur bénisse votre âme, et vous reçoive au dernier jour dans son royaume, pour y demeurer en paix. Maintenant, allez, mon fils, et prêchez la parole à ce peuple. Soyez prudent. Mon fils, adieu.

CHAPITRE XIX.

Commandements d'Alma à son fils Corianton.

1 A toi, mon fils, j'ai plus à dire qu'à ton frère, de qui sans doute tu auras remarqué la constance, la fidélité et la diligence à garder les commandements de Dieu. N'a-t-il pas mis un bon exemple devant toi? Tu n'as pas prêté autant d'attention que lui à mes paroles, pendant que nous étions parmi les Zoramites. Voici donc ce que j'ai à te reprocher : Tu as tiré vanité de ta force et de ta sagesse. Mais ce n'est pas tout, mon fils. Tu m'as fort affligé en quittant le ministère pour aller au pays de Siron, sur les confins des Lamanites, après la prostituée Isabelle. Elle a, il est vrai, ravi le cœur de bien des gens, mais ce n'est point là une excuse pour toi; et tu n'aurais point dû abandonner le ministère qui t'était confié. Ne savez-vous pas, mon fils, que ces choses sont une abomination aux yeux du Seigneur : le plus abominable des péchés, après celui de verser le sang innocent, ou celui de nier le Saint-Esprit. Oui, nier le Saint-Esprit, s'il avait eu une fois sa place en vous, et que vous savez que vous le niez, ce serait un péché impardonnable; de même tuer son semblable, lorsqu'on a la lumière et l'intelligence de Dieu, ce n'est pas non plus un crime facile à être pardonné. Oui, je vous déclare, mon fils, qu'il n'est pas fa-

cile d'en obtenir le pardon. Et plût à Dieu, mon fils, que vous n'eussiez point été coupable d'un aussi grand crime. Je ne m'appesantirai point sur vos crimes, pour vous déchirer l'âme, si ce n'est en vue de votre bien. Vous ne sauriez les cacher à Dieu; et à moins de vous en repentir, ils resteront comme un témoignage contre vous au jour final. Je désire donc, mon fils, que vous vous repentiez, que vous abandonniez vos péchés, et que vous ne marchiez plus selon les désirs de vos yeux, mais que vous crucifiiez toutes ces choses en vous-même. Car, si vous ne le faites, il n'est aucun moyen pour vous d'hériter du royaume de Dieu. Oh! souvenez-vous, prenez sur vous de crucifier ces choses en votre âme. Je vous ordonne aussi de prendre conseil de vos frères aînés, pour tout ce que vous entreprendrez: vous êtes jeune, et vous avez besoin de guides. Soyez donc attentif à leurs conseils. Ne vous laissez plus aller aux écarts de la folie et de la vanité; ne souffrez plus que Satan vous mène encore auprès de ces viles prostituées. O mon fils, combien est grande l'iniquité que vous avez attirée sur les Zoramites: en voyant votre conduite, ils n'ont plus ajouté foi à mes paroles. L'Esprit du Seigneur m'a dit: Ordonne à tes enfants de faire le bien, dans la crainte qu'ils n'entraînent le peuple à la perdition. C'est pourquoi je vous ordonne, mon fils, dans la crainte de Dieu, de mettre fin à vos iniquités; de vous tourner au Seigneur de toute votre âme, de tout votre pouvoir, et de toutes vos forces; et de ne plus entraîner les cœurs de qui que ce soit à la méchanceté. Mais retournez vers ce peuple, confessez vos péchés, et effacez tout le mal que vous avez fait. Ne recherchez ni les richesses, ni les vanités du monde, car vous ne sauriez les emporter avec vous.

2 Maintenant, mon fils, je vous dirai quelque chose touchant la venue du Christ. Je vous le dis, en vérité, c'est lui qui viendra pour ôter les péchés du monde; il viendra annoncer la bonne nouvelle du salut à son peuple. Or, mon fils, c'était là le ministère auquel vous étiez appelé, celui de déclarer ces joyeuses nouvelles au peuple, et d'y préparer son esprit, ou plutôt de lui annoncer son salut, afin de préparer les enfants de ce peuple à écouter la parole au temps de son avénement. Je dois donc éclairer votre esprit sur ce sujet.

3 Vous vous étonnez de ce que ces choses sont connues si longtemps à l'avance. Mais, je vous le demande, une âme en ce temps-ci n'est-elle pas aussi précieuse à Dieu, qu'elle le sera au temps de son avénement? N'est-il pas aussi nécessaire que le plan de la rédemption soit révélé à ce peuple

qu'à ses enfants? N'est-il pas aussi facile au Seigneur d'envoyer, en ce temps-ci, son ange nous annoncer ces bonnes nouvelles qu'à nos enfants, ou après le temps de son avénement?

4 Maintenant, mon fils, voici quelque chose de plus que j'ai à vous dire, car je vois que votre esprit est tourmenté touchant la résurrection des morts. Or, je vous dis qu'il n'y aura point de résurrection, ou, en d'autres termes, que ce corps mortel ne revêtira point l'immortalité, que cette corruption ne revêtira pas l'incorruption que le Christ ne soit venu. C'est à lui qu'il est donné d'opérer la résurrection des morts. Il n'y a donc point encore de résurrection. Mais je vous dévoilerai un mystère, car il y a beaucoup de mystères que personne ne connaît, hormis Dieu.

5 Je vais vous dévoiler ce que c'est que la résurrection, qui est ce que j'ai diligemment demandé à Dieu de me faire connaître. Or, il y a un temps d'arrêté auquel tous ressusciteront de la mort. Personne ne sait quand, si ce n'est Dieu, qu'il y ait un temps, un deuxième ou un troisième temps où les hommes ressusciteront de la mort, cela n'importe pas, c'est à Dieu de le connaître. Il me suffit de savoir que cela sera; qu'il y a un temps fixé où tous ressusciteront de la mort.

6 Maintenant, il est évident qu'il y a un intervalle entre le temps de la mort et le temps de la résurrection. Cela étant, je demanderai ce que deviennent les âmes dans l'intervalle du temps de la mort au temps de la résurrection. Qu'il y ait plusieurs temps fixés pour la résurrection des hommes, cela importe peu, car tous ne meurent point à la fois, et cela importe peu : tout n'est-il pas comme un jour avec Dieu; le temps n'est mesuré que pour l'homme.

7 C'est pourquoi il y a un temps arrêté où les hommes ressusciteront de la mort; et il y a un intervalle entre le temps de la mort et celui de la résurrection. Quant à ce que deviennent les âmes durant cet intervalle, c'est ce que j'ai le plus diligemment demandé au Seigneur, et voici ce que j'en sais. Lorsque le temps sera venu où tous les hommes ressusciteront, ils sauront alors que Dieu connaît tous les temps fixés pour l'homme. Et en ce qui regarde l'état de l'âme dans l'intervalle de la mort à la résurrection, voici, il m'a été appris par un ange que les esprits de tous les hommes, dès qu'ils auront quitté ce corps mortel, oui, les esprits de tous les hommes, bons ou mauvais, retournent à ce Dieu qui leur a donné la vie.

8 Alors il arrivera que les esprits des justes seront reçus dans un état de félicité, appelé Paradis, un état de repos, un

état de paix où ils se reposeront de leurs troubles, de leurs soucis et de leurs peines. Et il arrivera que les esprits des méchants ou des pécheurs (car ils ne participent en rien à l'Esprit du Seigneur; ils préfèrent les œuvres du mal à celles du bien, par conséquent l'esprit de Satan les a pénétrés et a pris possession de leurs maison) seront rejetés dans les ténèbres. Il y aura là des pleurs, des gémissements et des grincements de dents; et cela à cause de leurs iniquités, étant emmenés captifs à la volonté du diable. C'est là l'état des âmes des méchants; dans les ténèbres et dans un état terrible et d'attente épouvantable de l'indignation ardente de la colère de Dieu contre eux, ils demeureront dans cet état, comme les justes dans le paradis, jusqu'au jour de leur résurrection.

9 Il y a quelques hommes qui ont compris que cet état de bonheur et cet état de misère de l'âme, avant la résurrection, était une première résurrection. Oui, j'admets qu'on puisse l'appeler une résurrection; l'élévation de l'esprit ou de l'âme, et leur consignation à un état de bonheur ou de misères, conformément aux paroles qui ont été annoncées.

10 Il a été dit encore qu'il y a une première résurrection, une résurrection de tous ceux qui ont été, qui sont ou qui seront jusqu'à la résurrection du Christ. Mais nous ne supposons pas que cette première résurrection, dont il est ainsi parlé, puisse être la résurrection des âmes et leur consignation à la félicité ou à la misère. Vous ne sauriez supposer que c'est là ce que cela signifie. En vérité, je vous dis que non; mais cela signifie la réunion de l'âme au corps de ceux qui sont morts, depuis les jours d'Adam jusqu'à la résurrection du Christ. Les âmes et les corps de ceux dont il vient d'être fait mention seront-ils réunis tous à la fois, les pécheurs aussi bien que les justes, je ne le dis pas; il me suffit de dire qu'ils ressusciteront tous; en d'autres termes, leur résurrection se fera avant celle de ceux qui mourront après la résurrection du Christ.

11 Je ne dis pas non plus, mon fils, que leur résurrection arrivera au moment de la résurrection du Christ; mais voici, je le donne comme mon opinion, les âmes et les corps des justes seront réunis à la résurrection du Christ et à son ascension au ciel. Mais si c'est à sa résurrection ou après, je ne le dis pas, je ne dis que ceci: Il y a un intervalle entre le temps de la mort et celui de la résurrection du corps; et il y a un état de l'âme en félicité ou en misère jusqu'au temps fixé par Dieu, temps où les morts ressusciteront, âme et corps réunis, pour être menés devant Dieu et jugés selon leurs œuvres, et c'est cela qui effectuera la restaura-

tion de toutes choses dont parlent les prophètes. L'âme sera restituée au corps, et le corps à l'âme; chaque membre, chaque jointure seront restitués à son corps; oui, un cheveu même de la tête ne sera pas perdu, mais toutes choses seront restaurées dans leur propre et parfaite forme.

12 Telle est, mon fils, la restauration dont tous les prophètes ont parlé, et alors les justes brilleront dans le royaume de Dieu. Quant aux méchants, une mort terrible les frappera, car ils meurent aux choses de la justice et de la sainteté, car ils sont impurs, et rien d'impur ne peut hériter du royaume de Dieu. Ils seront rejetés et condamnés à recevoir le fruit de leurs travaux et de leurs œuvres, qui ont été perverses; et ils boiront la lie d'une coupe d'amertume.

13 Maintenant, mon fils, j'ai à vous entretenir touchant la restauration dont il a été parlé, car quelques-uns ont tronqué les Ecritures et ont commis de grands écarts sur ce sujet. Je vois que ton esprit s'en est aussi tourmenté. Mais je vais t'en faire l'explication.

14 Je te dis donc, mon fils, que le plan de la restauration est exigé par la justice de Dieu, car il est indispensable que toutes choses soient remises dans leur ordre propre. Ainsi, il est juste et conforme au pouvoir et à la résurrection du Christ que l'âme de l'homme soit restituée à son corps, et que chaque partie du corps soit restituée à elle-même. Il est aussi conforme à la justice de Dieu que les hommes soient jugés selon leurs œuvres; si leurs œuvres ont été bonnes durant cette vie, et si les désirs de leurs cœurs ont été justes, il est conforme à la justice de Dieu qu'au jour final ils soient aussi restaurés à ce qui est bon; tout comme si leurs œuvres ont été perverses, qu'elles soient restituées au mal.

15 C'est pour cela que toutes choses seront remises dans leur ordre propre, toute chose a sa forme naturelle; la mortalité ressuscitée à l'immortalité, la corruption à l'incorruption, seront ressuscitées à une félicité sans fin pour hériter du royaume de Dieu, ou à une misère sans fin pour hériter du royaume de Satan, l'un d'un côté, l'autre de l'autre: l'un ressuscité au bonheur selon ses désirs de bonheur, ou au bien selon ses désirs du bien, et l'autre au mal, selon ses désirs du mal; car, comme il a désiré faire le mal tout le jour, de même il aura sa récompense du mal quand viendra la nuit. Ainsi en sera-t-il de l'autre côté. S'il s'est repenti de ses péchés, et s'il a désiré la justice jusqu'à la fin de ses jours, il sera récompensé de même par la justice. Ici sont les rachetés du Seigneur, ceux qui sont amenés pour être délivrés de la nuit de ténèbres sans fin. Ainsi ils se tiennent ou tom-

bent; car ils sont leurs propres juges ou de faire le bien ou de faire le mal. Les arrêts de Dieu sont immuables; et la voie est préparée afin que quiconque le voudra, il y puisse marcher et être sauvé.
16 Maintenant, mon fils, ne risque plus d'offenser ton Dieu sur ces points de doctrine, ainsi que tu as déjà risqué de le faire. Ne suppose pas, parce qu'il a été parlé de la restauration, que tu seras restauré du péché au bonheur. Voici, je te le déclare, l'iniquité n'a jamais été la félicité. Or, mon fils, l'homme dans l'état de nature, je dirai mieux dans l'état charnel, est dans le fiel de l'amertume, est dans les chaînes de l'iniquité; il est sans Dieu dans le monde, il suit une voie opposée à la nature de Dieu, c'est pour cela qu'il est dans un état contraire à la nature du bonheur.
17 Je le demande, est-ce que la signification du mot restauration consiste à prendre une chose d'un état naturel pour la placer dans un état dénaturé ou pour la placer dans un état opposé à sa nature? O mon fils, ceci ne saurait être. Mais la signification du mot restauration est de restaurer le mal au mal, le charnel au charnel, le diabolique au diabolique : bon pour ce qui est bon, saint pour ce qui est saint, juste pour ce qui est juste, miséricorde pour ce qui est miséricorde : c'est pourquoi, mon fils, voyez à être miséricordieux envers vos frères, juste dans vos relations, jugez selon la justice de Dieu, et ne cessez jamais de faire le bien; et si vous faites toutes ces choses, alors vous recevrez votre récompense. La miséricorde vous sera restaurée; la justice vous sera restaurée; un jugement juste et saint vous sera restauré; le bien vous sera restauré; car ce que vous aurez semé vous le récolterez, et vous sera restauré. En sorte que le mot restauration condamne le pécheur plus pleinement, et ne le justifie point du tout.
18 Je vois encore, mon fils, qu'il y a quelque chose de plus qui vous tourmente l'âme, une chose que vous ne comprenez point, touchant la justice de Dieu dans la punition du pécheur: vous efforçant à supposer que c'est une injustice du Seigneur de consigner le pécheur dans un état de misère. Je dois donc, mon fils, vous en donner l'explication. Et voici : Après que le Seigneur Dieu eut chassé du jardin d'Eden nos premiers parents, pour cultiver la terre dont ils étaient formés, il plaça à l'est du jardin d'Eden, Chérubin, armé d'une épée flamboyante, et tournant de tous côtés pour protéger l'arbre de vie. Nous savons qu'alors l'homme était devenu comme Dieu, sachant le bien et le mal. C'est donc pour qu'il n'étendît point la main pour prendre aussi du fruit de l'arbre de vie, en manger et en vivre à l'éternité,

que le Seigneur Dieu plaça Chérubin avec son épée flamboyante.

19 Nous voyons ainsi qu'il y eut, pour l'homme, un temps donné pour se repentir; oui, un temps probatoire, un temps à se repentir et à servir Dieu. Car voici, si Adam avait immédiatement pris du fruit de l'arbre de vie, il aurait vécu à toute éternité, selon la parole de Dieu, n'ayant aucun intervalle pour se repentir; oui, et aussi la parole de Dieu aurait été sans effet, et le grand plan du salut aurait été frustré. Mais il était arrêté que les hommes mourraient; et privés de l'arbre de vie, ils devaient être retranchés de la surface de la terre. Et l'homme devint perdu à toujours; il devint homme déchu. Et maintenant, nous voyons par là que nos premiers parents furent privés de la présence du Seigneur, temporellement et spirituellement; et ainsi nous voyons qu'ils devinrent sujets à suivre leur propre volonté.

20 Mais il n'était pas expédient que l'homme fût racheté de la mort temporelle, car le grand plan du bonheur eût été frustré. C'est pourquoi, comme l'âme ne peut jamais mourir, et comme la chute avait entraîné la mort spirituelle aussi bien que la mort temporelle sur tout le genre humain, c'est-à-dire qu'il était retranché de la présence du Seigneur, il était expédient que le genre humain fût racheté de cette mort spirituelle; et comme par sa nature il était charnel, sensuel et même diabolique, cet état probatoire devint pour eux un état préparatoire. Or souviens-toi, mon fils, que sans ce plan de la rédemption (en le mettant de côté) leurs âmes, aussitôt après leur mort, eussent été misérables, étant retranchées de la présence du Seigneur.

21 Il n'y avait aucun moyen de racheter les hommes de cet état de déchéance que l'homme s'était attiré lui-même par sa propre désobéissance : c'est pourquoi, selon la justice, le plan de la rédemption ne pouvait être accompli qu'à la seule condition de la repentance des hommes dans cet état probatoire, oui, dans cet état préparatoire; car, sans ces conditions, la miséricorde ne pouvait pas produire son effet à moins de détruire l'œuvre de la justice. D'un autre côté, l'œuvre de la justice ne pouvait point être détruite; si cela était, Dieu cesserait d'être Dieu. Nous voyons ainsi que tout le genre humain était déchu et se trouvait sous la main de la justice; celle même de Dieu qui les condamnait à être retranchés à jamais de sa présence.

22 Maintenant, le plan de la miséricorde n'aurait pu s'accomplir sans une expiation : c'est pour cela que Dieu lui-même expie les péchés du monde pour effectuer son plan de miséricorde, et pour apaiser les exigences de la justice,

se montrant un Dieu parfait, juste et miséricordieux à la fois. Encore : le repentir ne pourrait pénétrer l'âme des hommes, s'il n'y avait point une punition qui fût éternelle comme la vie de l'âme, et opposée au plan du bonheur, qui aussi doit être éternel, comme est éternelle la vie de l'âme.

23 Et comment un homme pourrait-il se repentir s'il n'avait point péché ? Comment pourrait-il pécher s'il n'y avait point de loi, et comment une loi pourrait exister sans pénalité ? Il y avait donc une punition attachée et une loi juste et sainte de donnée, qui provoquât le remords dans la conscience de l'homme. S'il n'y avait pas une loi qui dît : Si un homme tue, il mourra, aurait-il craint de mourir en tuant ? De même, s'il n'y avait point de loi qui défendît le péché, l'homme ne craindrait point de pécher. Et s'il n'y avait point de loi contre les péchés des hommes, qu'auraient à faire la justice et la miséricorde, car elles ne pourraient exercer leurs droits sur la créature ?

24 Mais il y a une loi de donnée, et une punition y est attachée, et le repentir est accordé, et la miséricorde réclame le repentir, autrement la justice réclame son droit sur la créature ; elle exécute la loi, et la loi inflige la punition. Si cela n'était pas, les œuvres de la justice seraient détruites, et Dieu cesserait d'être Dieu.

25 Mais Dieu ne cesse pas d'être Dieu ; et la miséricorde réclame le repentant, et la miséricorde vient pour l'expiation ; et l'expiation opère la résurrection des morts ; et la résurrection des morts ramène les hommes dans la présence de Dieu ; et ainsi ils sont restaurés dans sa présence pour être jugés selon leurs œuvres, suivant la loi et la justice ; car la justice demande des droits, et la miséricorde aussi exige ce qui lui appartient. Et nul que le vrai pénitent ne sera sauvé. Quoi ! supposeriez-vous que la miséricorde puisse dérober la justice ? Je vous dis, pas un iota. Si cela était, Dieu cesserait d'être Dieu.

26 C'est ainsi que Dieu accomplit ses grands et éternels desseins, arrêtés dès le commencement du monde. C'est ainsi qu'arrivent le salut et la rédemption des hommes, et aussi leur perdition et leur misère. C'est pourquoi, ô mon fils, quiconque veut venir peut venir, et prendre part librement aux eaux de la vie ; et quiconque ne veut point venir, il n'est point contraint à venir ; mais, au jour final, il lui sera restauré selon ses œuvres. S'il a désiré faire le mal, et qu'il ne s'en soit point repenti durant sa vie, voici, le mal uisera rendu selon la restauration de Dieu.

7 Maintenant, mon fils, je souhaite que vous ne vous aissiez plus tourmenter par ces choses, et que vous ne le

permettiez qu'à vos péchés, mais avec ce tourment qui vous puisse mener au repentir. O mon fils, que désormais la justice de Dieu ne soit plus niée par vous. Ne cherchez pas le moins du monde, en niant la justice de Dieu, à vous excuser d'avoir péché; mais faites que la justice de Dieu, que sa miséricorde et sa longanimité aient plein pouvoir sur vous; oui, humiliez-vous dans la poussière. Vous êtes appelé, mon fils, à prêcher la parole à ce peuple. Or, va, mon fils, annonce la parole avec sagesse et vérité, afin d'attirer les âmes au repentir, et que le grand plan de la miséricorde puisse exercer ses droits sur elles. Et que Dieu t'accorde selon mes paroles. Amen.

CHAPITRE XX.

1 Les fils d'Alma allèrent parmi le peuple annoncer la parole. Alma lui-même, qui ne pouvait rester en repos, y fut également. Nous n'avons plus rien à dire de leurs prédications, si ce n'est qu'ils prêchaient la parole et la vérité suivant l'esprit de révélation et de prophétie. Et ils le faisaient d'après le saint Ordre de Dieu, par lequel ils étaient appelés.

2 Je reviens maintenant au récit des guerres des Néphites avec les Lamanites, dans la dix-huitième année du règne des juges. Les Zoramites étaient devenus des Lamanites; et, au commencement de la dix-huitième année, les Lamanites se préparèrent à marcher contre les Néphites pour leur faire la guerre; ce que voyant les Néphites, ils rassemblèrent leurs armées dans le pays de Jershon. Et les Lamanites vinrent par milliers au pays d'Antionum, qui était le pays des Zoramites; et Zerahemnah était leur chef. Et comme les Amlicites avaient des dispositions plus perverses et plus sanguinaires que les Lamanites n'en avaient naturellement, Zerahemnah ne donna pour chefs-capitaines aux Lamanites que des Amlicites et des Zoramites. Ce qu'il fit pour exciter leur haine contre les Néphites, et pour se les assujétir, ainsi que les Néphites, comme il en avait le dessein. Les Néphites, de leur côté, avaient à défendre leurs terres, leurs maisons, leurs femmes et leurs enfants, dans la crainte de les voir tomber entre les mains de leurs ennemis; ils avaient aussi à conserver leurs droits et leurs priviléges, et la liberté d'adorer Dieu selon leurs désirs, sachant que, s'ils tombaient sous la domination des Lamanites, quiconque adorerait Dieu en esprit et en vérité, le Dieu vrai et vivant,

il serait mis à mort par les Lamanites. Ils connaissaient la haine extrême que ceux-ci avaient pour leurs frères, le peuple d'Anti-Néphi-Léhi, appelé le peuple d'Ammon ; ce peuple qui avait fait serment de ne point prendre les armes et qui ne voulait point le rompre ; de sorte que, s'il avait pu tomber entre les mains des Lamanites, il aurait été exterminé par eux. C'est ce que les Néphites ne pouvaient permettre, c'est pourquoi ils lui donnèrent des terres pour héritage. Et le peuple d'Ammon donnait aux Néphites une grande partie de leur subsistance pour le maintien de leurs armées. Ainsi les Néphites furent obligés, eux seuls, de tenir tête aux Lamanites, qui étaient un peuple composé des descendants de Laman, de Lémuel, des fils d'Ismaël et de tous les dissidents des Néphites, qui étaient les Amlicites, les Zoramites, et les descendants des prêtres de Noah. Ces derniers étaient alors presque aussi nombreux que les Néphites. C'est ainsi que les Néphites se virent contraints de se battre contre leurs frères, même jusqu'à l'effusion du sang.

3 Et comme les armées Lamanites étaient rassemblées au pays d'Antionum, les armées des Néphites se préparèrent à leur livrer bataille dans le pays de Jershon. Ils avaient choisi pour leur capitaine en chef, Moroni, qui prit le commandement et la direction de la guerre. Il n'avait alors que vingt-cinq ans.

4 Il rencontra les Lamanites sur les confins du pays de Jershon. Son peuple était armé d'épées, de cimeterres et d'armes de guerre de toute espèce. Quand les Lamanites virent que Moroni avait ainsi préparé ses hommes au combat, avec des cuirasses et des boucliers au bras et pour la tête, et qu'ils étaient couverts d'épais vêtements, ils redoutèrent excessivement d'en venir aux mains avec eux ; car les soldats de Zerahemnah n'avaient point de tels moyens de défense : ils n'étaient pourvus que d'épées, de cimeterres, d'arcs et de flèches, de pierres et de frondes. Ils étaient nus, simplement couverts d'une peau qui ceignait leurs reins, à l'exception toutefois des Zoramites et des Amlicites ; et encore ces derniers n'avaient ni cuirasses ni boucliers ; et bien qu'ils fussent considérablement plus nombreux que les Néphites, ils les redoutaient extrêmement à cause de leurs armures.

5 Ils n'osèrent donc pas attaquer les Néphites sur les confins de Jershon ; c'est pourquoi, ils quittèrent le pays d'Antionum, le contournèrent, et, passant dans le désert auprès des sources de la rivière Sidon, ils pénétrèrent dans le pays de Manti pour s'en emparer, supposant que les armées de Moroni ne sauraient où ils étaient allés. Mais, dès

qu'ils furent partis pour le désert, Moroni y envoya des espions pour surveiller leur camp. Et sachant qu'Alma était prophète, il lui dépêcha quelques hommes, afin qu'il s'enquît du Seigneur en quel lieu devaient aller les armées des Néphites pour se défendre des Lamanites. Et la parole du Seigneur étant venue à Alma, il informa les messagers de Moroni que les armées des Lamanites arriveraient sur le pays de Manti par un détour qu'elles faisaient dans le désert, et qu'elles y attaqueraient la plus faible partie du peuple. Et les messagers s'en furent rapporter ces paroles à Moroni.

6 Alors Moroni laissa une partie de son armée au pays de Jershon, dans la crainte que des Lamanites n'y vinssent et ne prissent possession de la ville, et il se rendit avec le reste de son armée dans le pays de Manti. Et il fit rassembler tout le peuple de cette partie du pays pour combattre les Lamanites, en défense de leurs terres, de leur patrie, de leurs droits et de leur liberté. Et il fit ainsi ses préparatifs pour repousser les Lamanites. Puis, Moroni cacha son armée dans une vallée proche de la rivière Sidon, à l'ouest, dans le désert; et il plaça des espions à l'entour pour être prévenu de l'arrivée des Lamanites.

7 Et comme Moroni savait que les Lamanites avaient l'intention de tuer leurs frères, ou de les réduire en servitude, pour établir leur domination sur tout le pays; et comme il savait aussi que les Néphites n'avaient qu'un seul désir, celui de conserver leurs terres, leur liberté et leur Eglise; il ne pensait pas pécher en usant de stratagème. C'est pourquoi il découvrit, à l'aide de ses espions, la route qu'allaient prendre les Lamanites. Alors il divisa son armée : il en mena une partie et la cacha dans la vallée à l'est, au sud du mont Riplah; et il cacha le reste dans la vallée d'ouest, à l'ouest de la rivière Sidon, le long des confins du pays de Manti. Ayant ainsi disposé son armée à son gré, il se trouva tout prêt à les recevoir.

8 Et les Lamanites passèrent au nord du mont où une partie de l'armée de Moroni était cachée. Ayant dépassé le mont Riplah, et étant descendus dans la vallée, ils commençaient à traverser la rivière Sidon, quand l'armée qui était cachée au sud du mont, commandée par un homme du nom de Léhi, sortit de son embuscade et entoura les Lamanites, à l'est, sur leurs derrières.

9 Alors ceux-ci, voyant les Néphites qui venaient les attaquer en queue, se retournèrent et livrèrent bataille à l'armée de Léhi. Et le carnage commença des deux côtés, mais il fut plus terrible du côté des Lamanites, leur nudité les

exposant aux charges meurtrières des Néphites qui, avec leurs épées et leurs cimeterres, donnaient la mort presque à chaque coup; tandis que les Néphites ne perdirent que peu de monde, étant protégés dans les parties les plus vitales du corps, contre les coups des Lamanites, par leurs cuirasses, leurs boucliers au bras et leurs casques; ainsi les Néphites portèrent la mort dans les rangs des Lamanites. Ils furent tellement épouvantés de ce grand carnage, qu'ils prirent la fuite vers la rivière Sidon. Mais, poursuivis par Léhi et ses hommes, ils furent culbutés dans les eaux de la rivière Sidon, et ils la traversèrent. Et Léhi retint son armée sur la rive, l'empêchant de repasser.

10 Alors Moroni et son armée ayant rencontré les Lamanites dans la vallée, sur l'autre bord de la rivière Sidon, fondirent sur eux. Et les Lamanites s'enfuirent de nouveau vers le pays de Manti, où ils furent encore attaqués par un autre corps de l'armée de Moroni. Les Lamanites, dans une telle position, se battirent avec fureur. Non, jamais ils n'avaient déployé tant de force et un si grand courage, pas même depuis le commencement. En cela, ils étaient animés par les Zoramites et les Amlicites, leurs capitaines en chef et leurs conducteurs, et par Zerahemnah, leur chef supérieur. Ils se battirent comme des lions, et nombre de Néphites tombèrent sous leurs coups, leurs casques fendus, leurs cuirasses percées, et beaucoup eurent le bras tranché. C'est ainsi que les Lamanites frappèrent dans leur fureur désespérée. Cependant les Néphites étaient mus par une meilleure cause; ils ne se battaient pas pour la monarchie, ni pour le pouvoir; mais ils se battaient pour leurs foyers, pour leur liberté, leurs femmes, leurs enfants, et pour tout ce qu'ils possédaient; oui, pour leur culte et leur Église; et ils faisaient ce qu'ils sentaient être leur devoir envers leur Dieu : car le Seigneur leur avait dit, ainsi qu'à leurs pères : Tant que vous ne serez pas coupables de la première offense, ni de la seconde, ne permettez pas à vos ennemis de vous tuer. Et le Seigneur a dit encore : Vous défendrez vos familles jusqu'à l'effusion du sang. C'est pour ces motifs que les Néphites se battaient contre les Lamanites : ils se défendaient, eux-mêmes, leurs familles, leurs terres, leur patrie, leurs droits et leur religion.

11 Les hommes de Moroni, en voyant la férocité et l'acharnement des Lamanites, étaient tout prêts à fléchir et à prendre la fuite. Mais Moroni s'apercevant de leurs intentions, leur envoya des hommes pour enflammer leurs cœurs au nom de leur patrie et de leur liberté, et leur inspirer la haine de l'esclavage. Alors ils se retournèrent contre les

Lamanites, criant d'une voix unanime au Seigneur leur Dieu, pour leur liberté et leur délivrance de l'esclavage. Et ils tinrent tête aux Lamanites avec fermeté ; et à l'heure même où ils criaient au Seigneur pour leur liberté, ceux-ci s'enfuirent jusqu'aux eaux de Sidon. Cependant les Lamanites, quoique nombreux de plus du double que les Néphites, furent culbutés à tel point qu'ils se rassemblèrent en un seul corps dans la vallée près des bords de la rivière Sidon, où les armées de Moroni les enveloppèrent, même des deux côtés de la rivière ; car à l'est se trouvaient les hommes de Léhi. Aussi, quand les gens de Zerahemnah virent ce corps à l'est de la rivière Sidon, et les armées de Moroni à l'ouest, ainsi enveloppés de toutes parts par les Néphites, ils furent saisis d'épouvante. Alors Moroni, voyant leur frayeur, ordonna à ses hommes de cesser l'effusion du sang.

12 Ce qu'ayant fait, ils se retirèrent d'eux, un peu. Et Moroni dit à Zerahemnah : Vous voyez, Zerahemnah, que nous ne voulons pas être des hommes de sang ; vous savez que vous êtes à notre discrétion, et pourtant nous ne voulons pas vous tuer. Nous ne sommes pas venus pour verser votre sang, afin d'obtenir du pouvoir ; nous ne voulons pas non plus réduire qui que ce soit en servitude. C'est là, de votre part, le véritable motif qui vous a portés à marcher contre nous, oui, et vous êtes irrités contre nous à cause de notre religion. Mais à présent vous devez voir que Dieu est avec nous, et vous voyez qu'il vous a livrés entre nos mains. Je souhaiterais que vous comprissiez que ceci nous est fait à cause de notre religion et de notre foi en Christ. Voyez aussi que vous ne sauriez nous enlever notre foi, qui est la véritable foi de Dieu, qui nous soutiendra, nous gardera, et nous conservera aussi longtemps que nous serons fidèles au Seigneur, à notre foi et à notre religion ; et le Seigneur ne souffrira jamais notre destruction, à moins que nous ne tombions dans les trangressions et la négation de notre foi. Or, je vous ordonne maintenant, Zerahemnah, au nom de ce Dieu tout-puissant, qui a renforcé nos bras et nous a donné la victoire sur vous ; par notre foi, par notre religion, notre culte, notre Eglise, par le soutien sacré que nous devons à nos femmes et à nos enfants, par cette liberté qui nous attache à nos terres et à notre patrie et au maintien de la Parole Sainte de Dieu, à laquelle nous devons tout notre bonheur, et par tout ce qui nous est le plus cher ; et ce n'est pas tout ; je vous ordonne, par le désir que vous avez de vivre, de nous livrer vos armes de guerre ; et nous ne chercherons plus à verser votre sang ; mais nous vous épargnerons la vie, si vous partez, et ne revenez plus nous faire

la guerre. Et si vous ne le faites : sachez-le, vous êtes en nos mains, et je commanderai à mes hommes de tomber sur vous, et de vous exterminer. Alors nous verrons qui gouvernera ce peuple; oui, nous verrons qui tombera dans l'esclavage.

13 Quand Zerahemnah eut entendu ces paroles, il s'avança et livra son épée, son cimeterre et son arc entre les main de Moroni, lui disant : Voici nos armes de guerre; nous vous les rendrons, mais nous ne nous permettrons pas de jurer ce que nous savons bien ne pas pouvoir tenir, ni nos enfants non plus. Prenez nos armes de guerre et laissez-nous partir au désert; autrement nous gardons nos épées, et nous vaincrons ou périrons. Je vous le dis, nous ne sommes point de votre foi, nous ne croyons point que c'est Dieu qui nous a livrés entre vos mains; nous croyons que ce sont vos artifices qui vous ont garantis de nos épées. Ce sont vos cuirasses et vos boucliers qui vous ont préservés. — Après ces mots, Moroni rendit à Zerahemnah son épée et ses armes de guerre, et lui dit : Eh bien, nous finirons la lutte. Je ne puis reprendre les paroles que j'ai proférées. Mais, aussi vrai que le Seigneur vit, vous ne partirez point sans faire le serment de ne plus revenir nous combattre. Vous êtes entre nos mains, vous vous soumettrez à mes conditions, ou la terre boira votre sang. Moroni ayant prononcé ces paroles, Zerahemnah reprit son épée, et, furieux contre lui, il s'élança pour le tuer. Mais comme il levait son épée, un des soldats de Moroni la renversa et la rompit à la poignée; et de la sienne, il frappa Zerahemnah, de manière à lui enlever le péricrâne qui tomba à terre.

14 Alors, Zerahemnah se retira au milieu des siens. Et le soldat qui lui avait coupé le péricrâne, le ramassa par les cheveux, le mit à la pointe de son épée, et le tendant vers eux, il dit d'une voix forte : De même que ce péricrâne est tombé par terre, qui est le péricrâne de votre chef, de même vous tomberez à terre, à moins que vous ne livriez vos armes de guerre et ne partiez, après avoir juré de garder la paix.

15 Or, un grand nombre de ceux qui entendirent ces paroles et virent le péricrâne fixé au bout de l'épée, en furent saisis de frayeur, et venant jeter bas leurs armes aux pieds de Moroni, ils contractèrent alliance avec lui. Et il fut permis à tous ceux qui firent alliance de s'en aller au désert.

16 Zerahemnah, plein de fureur, se mit à exciter le reste de ses soldats pour les porter à faire un dernier effort contre les Néphites. Moroni, de son côté, était irrité de voir tant d'opiniâtreté dans le cœur des Lamanites. C'est pourquoi, il ordonna à ses hommes de se jeter sur eux et de les

exterminer. Les Lamanites leur opposèrent une résistance désespérée. Mais leur peau nue, et leur tête découverte, les exposaient aux épées aiguës des Néphites. Ils en furent frappés et percés, et tombèrent rapidement sous les coups des Néphites; et ils furent moissonnés, ainsi que l'avait prophétisé le soldat de Moroni.

17 Zerahemnah, voyant qu'ils étaient sur le point d'être tous exterminés, cria fortement à Moroni, lui promettant d'entrer, lui et son peuple, en alliance de paix, s'il voulait leur laisser la vie sauve; lui jurant de ne plus jamais revenir leur faire la guerre. Moroni fit alors cesser le carnage. Il fit enlever de leurs mains les armes de guerre; et après avoir fait alliance, il leur permit de s'en aller au désert. Et on ne compta point leurs morts, tant ils étaient nombreux; oui, de part et d'autre le nombre des morts fut extrêmement considérable. Ils furent jetés dans les eaux de Sidon, et entraînés par le courant; et ils sont ensevelis dans les abîmes de la mer. Après quoi, les armées des Néphites ou de Moroni se retirèrent dans leurs foyers et sur leurs terres. C'est ainsi que finit la dix-huitième année du règne des juges sur le peuple de Néphi. Et ici finit le récit d'Alma, qui était écrit sur les plaques de Néphi.

CHAPITRE XXI.

Histoire du peuple de Néphi; leurs guerres, leurs dissensions durant la vie d'Hélaman, d'après les annales d'Hélaman, tenues pendant sa vie.

1 Les Néphites éprouvèrent une joie extrême, de ce que le Seigneur les avait délivrés des mains de leurs ennemis. C'est pourquoi ils rendirent grâces au Seigneur leur Dieu, jeûnant, priant, et adorant Dieu avec un très grand zèle.

2 Et dans la dix-neuvième année du règne des juges sur le peuple de Néphi, Alma vint à son fils Hélaman et lui dit: Crois-tu à ce que j'ai dit touchant les annales qui ont été gardées. Et Hélaman lui répondit: Oui, j'y crois. Alma lui dit encore: Crois-tu en Jésus-Christ, qui viendra? Et il répondit: Oui, je crois à toutes les paroles que tu as annoncées. Alma lui dit de plus: Garderas-tu mes commandements? à quoi il répondit: Oui, je garderai de tout mon cœur tous tes commandements. Alma lui dit alors: Tu es béni; et le Seigneur te fera prospérer dans ce pays. J'ai

quelque chose à te prophétiser; mais tu ne le feras point connaître. Oui, ce que je te prophétiserai ne doit être révélé que lorsque la prophétie aura reçu son accomplissement; c'est pourquoi, écris les paroles que voici:

3 Je vois que ce peuple, les Néphites, d'après l'esprit de révélation qui est en moi, quatre cents ans après que Jésus-Christ se sera manifesté à eux, tomberont dans l'incrédulité. Alors ils auront des guerres, des pestes, des famines, de grandes effusions de sang, même jusqu'à l'extinction du peuple de Néphi. Ces maux leur viendront pour être tombé dans l'incrédulité, dans les œuvres de ténèbres et de lascivetė, et dans toutes sortes d'iniquités. Oui, je vous le dis, pour avoir péché contre tant de lumières et tant de connaissances, à partir de ce jour, la quatrième génération ne passera pas entièrement que cette grande iniquité n'arrive. Et quand ce grand jour sera venu, le temps sera proche où ceux qui sont maintenant, où la postérité de ceux qui sont maintenant comptés parmi le peuple de Néphi, ne le seront plus; mais quiconque restera et ne sera pas détruit en ce grand et terrible jour sera compté parmi les Lamanites, deviendra semblable à eux; tous, excepté un petit nombre qui seront appelés les disciples du Seigneur. Et ceux-ci, les Lamanites les poursuivront jusqu'à ce qu'ils les aient exterminés. Et maintenant, à cause de l'iniquité, cette prophétie sera acccomplie.

4 Et après qu'Alma eut dit ces choses à Hélaman, il le bénit ainsi que ses autres fils, et il bénit aussi la terre, par égard pour les justes et saints, disant: Ainsi dit le Seigneur Dieu: Maudit sera le pays, oui, maudite sera cette terre, jusqu'à l'extermination, à toute nation, famille, langue et peuple qui commettent l'iniquité, quand ils en auront comblé la mesure. Et comme je vous l'ai dit, il en sera ainsi, car c'est ici la malédiction ou la bénédiction de Dieu sur la terre; Dieu ne pouvant envisager le péché avec la moindre indulgence. Alma ayant ainsi parlé, il bénit l'Eglise: ceux qui, maintenant et à toujours, resteront inébranlables dans la foi. Après quoi, il partit du pays de Zarahemla comme pour aller au pays de Méleck. Mais depuis lors on n'a jamais eu de ses nouvelles; on ne sait rien de sa mort ni de sa sépulture. Nous savons seulement qu'il était un homme juste et saint. Le bruit se répandit dans l'Eglise qu'il avait été enlevé par l'Esprit; ou que, comme Moïse, il avait été enseveli par la main du Seigneur. Mais voici, l'Ecriture dit que le Seigneur prit Moïse à lui. Peut-être a-t-il aussi reçu Alma dans l'Esprit, de la même manière. C'est pour cela que nous ne connaissons rien touchant sa mort et sa sépulture.

5 Au commencement de la dix-neuvième année du règne des juges sur le peuple de Néphi, Hélaman alla parmi le peuple pour lui annoncer la parole. Il était nécessaire que la parole de Dieu lui fût annoncée à cause des guerres qu'il avait eues avec les Lamanites, et des légères dissensions et des troubles qui régnaient dans son sein. Il fallait aussi que l'ordre fût partout rétabli dans l'Eglise. C'est pourquoi Hélaman et ses frères partirent pour réorganiser l'Eglise, allant dans chaque ville du pays possédé par le peuple de Néphi; et là, ils ordonnèrent des prêtres et des instructeurs.

6 Après avoir établi ces prêtres et ces instructeurs, il s'éleva des dissensions dans le peuple, et il ne voulut plus écouter Hélaman et ses frères; mais il devint fier et orgueilleux, à cause de ses grandes richesses; lui suffisant d'être riche à ses propres yeux, sans qu'il crût devoir prêter aucune attention aux paroles d'Hélaman et de ses frères, ni marcher droit devant Dieu.

7 Et il arriva que tous ceux qui ne voulaient pas écouter les paroles d'Hélaman et de ses frères, se réunirent ensemble contre leurs frères; et ils étaient tellement furieux qu'ils résolurent de les exterminer. Leur chef était un homme grand et fort, nommé Amalickiah. Il ambitionnait d'être roi, et ces hommes furieux le voulaient aussi pour leur roi; la plupart étaient des juges inférieurs du pays qui recherchaient le pouvoir. Amalickiah, par ses flatteries, les avait amenés à croire que s'ils l'aidaient à se faire roi, il les établirait gouverneurs du peuple. C'est ainsi qu'Amalickiah les excitait aux dissensions, malgré les prédications d'Hélaman et de ses frères, et les soins extrêmes qu'ils prenaient de l'Eglise, dont ils étaient les grands-prêtres. Mais un grand nombre des membres de l'Eglise, croyant aux paroles flatteuses d'Amalickiah, s'en séparèrent. Ainsi, les affaires du peuple de Néphi devinrent très précaires et très compliquées, quoiqu'ils eussent gagné une grande victoire sur les Lamanites, et qu'ils eussent fait de grandes réjouissances pour en avoir été délivrés par la main du Seigneur.

8 Nous voyons, par là, combien les enfants des hommes sont prompts à oublier le Seigneur leur Dieu; combien ils sont prompts à commettre l'iniquité et à se laisser égarer par le Malin. Nous voyons encore la grande perversité qu'un seul homme corrompu peut produire parmi les enfants des hommes; puisque Amalickiah, homme rusé, plein d'artifices, avait pu entraîner les cœurs de tant d'hommes à faire le mal, s'efforçant de détruire l'Eglise de Dieu et les fonde-

ments de la liberté que Dieu leur avait accordée; bienfait qu'il avait répandu sur le pays, à cause des justes et saints.
9 Moroni, qui était le commandant en chef des armées Néphites, apprenant ces dissensions, fut fort irrité contre Amalickiah. Il déchira ses vêtements, en prit un lambeau, et écrivit dessus : A la mémoire de notre Dieu, de notre religion, de la liberté, de notre paix, de nos femmes et de nos enfants; et il l'attacha au bout d'une perche. Puis, se revêtant de son casque, de sa cuirasse et de ses boucliers, et entourant ses reins de ses armes, il prit la perche à l'extrémité de laquelle était le lambeau de son vêtement (qu'il appela le Titre de la liberté), il fléchit le genou, et pria ardemment son Dieu pour que le bienfait de la liberté fût conservé à ses frères aussi longtemps qu'il y aurait une réunion de chrétiens pour posséder le pays. On appelait de ce nom tous les vrais croyants au Christ, faisant partie de l'Eglise; et c'étaient ceux qui n'y appartenaient point qui les appelaient ainsi. Et tous ceux qui appartenaient à l'Église étaient de vrais fidèles, des croyants en Christ qui avaient pris avec joie le nom du Christ ou de chrétiens, qu'on leur donnait à cause de leur foi en Christ, qui devait venir. C'est pour cela que Moroni, en ce moment, priait pour la bénédiction de la cause des chrétiens et de la liberté du pays.
10 Et quand il eut versé son âme vers Dieu, il donna le nom du pays de la Liberté, à tout le pays qui était au sud de celui de Désolation, ainsi qu'à celui qui était au nord et au sud, vrais pays de choix. Et il dit : Dieu, assurément, ne permettra pas que nous, qui sommes méprisés pour prendre le nom du Christ, soyons écrasés et foulés aux pieds, à moins que nous nous l'attirions par nos propres transgressions. Après quoi, Moroni s'en alla parmi le peuple, agitant en l'air le lambeau de son vêtement, pour que tous pussent voir l'inscription qu'il y avait mise. Et il cria d'une voix forte : Quiconque voudra le maintien de ce titre dans le pays, qu'il vienne, dans la force du Seigneur, jurer de soutenir son droit et sa religion; et le Seigneur le bénira.
11 Et Moroni n'eut pas plus tôt proclamé ces paroles, que le peuple accourut, les reins ceints de ses armes. Et il déchira ses vêtements en signe ou comme une alliance qu'il ne renoncerait point au Seigneur son Dieu; en d'autres termes, que s'il transgressait les commandements de Dieu, ou s'il tombait en transgression, honteux d'avoir pris le nom du Christ, le Seigneur pourrait le mettre en pièces, ainsi qu'il venait de faire de ses vêtements. Telle fut l'alliance qu'ils firent. Et tous, ils jetèrent leurs vêtements aux pieds de Moroni, disant : Nous faisons alliance avec notre Dieu.

que nous serons exterminés, comme l'ont été nos frères du pays au nord, si nous tombons en transgression. Oui, il peut nous mettre aux pieds de nos ennemis, ainsi que nous venons de mettre à vos pieds nos vêtements, pour être foulés sous leurs pieds, si nous tombons dans la transgression. Alors Moroni leur répondit : Nous sommes un reste de la postérité de Jacob, oui, nous sommes un reste de la postérité de Joseph, dont la robe fut mise en pièces par ses frères. Or, souvenons-nous maintenant de garder les commandements de Dieu, autrement nos vêtements seront déchirés par nos frères, et nous serons jetés en prison, ou vendus ou tués. Conservons notre liberté, comme un reste de Jacob.

12 Rappelons-nous les paroles de Jacob qui, avant de mourir, voyant qu'une partie du reste du vêtement de Joseph était préservée, sans être tombée en poussière, dit : Comme ce reste du vêtement de mon fils a été conservé, de même un reste de la postérité de mon fils sera conservé par la main de Dieu, qui le prendra à lui-même, tandis que le reste de la postérité de Joseph périra, ainsi qu'a péri le reste de son vêtement. Ceci attriste mon âme; toutefois, elle trouve sa joie en mon fils, en ce qu'une portion de sa postérité sera amenée à Dieu. Tel fut le langage de Jacob. Et maintenant, qui sait si le reste de la postérité de Joseph, qui périra comme son vêtement, ne sont pas ceux qui ont apostasié, et se sont éloignés de nous; qui sait même si ce ne sera pas nous, si nous ne nous tenons pas fermes dans la foi du Christ.

13 Après que Moroni eut prononcé ces paroles, il alla, et envoya des hommes dans toutes les parties du pays où régnaient des dissensions, et fit rassembler tous ceux qui désiraient maintenir leur liberté, afin de tenir tête à Amalickiah et aux apostats, qu'on appelait les Amalickiahites.

14 Et quand Amalickiah vit que le peuple de Moroni était plus nombreux que les Amalickiahites, et quand il vit que son peuple doutait de la justice de sa cause, il craignit de ne point atteindre son but ; et avec ceux de son peuple qui le voulurent suivre, il partit pour le pays de Néphi.

15 Or, Moroni voulant s'opposer à ce que les Lamanites reçussent de nouveaux renforts, conçut la pensée de couper la marche des Amalickiahites, ou de leur faire rebrousser chemin, et de mettre à mort Amalickiah; car il savait qu'il exciterait les Lamanites à lui faire la guerre, en vue d'atteindre son but. Il jugea donc nécessaire de réunir les différents corps de troupes, qui avaient pris les armes et avaient fait alliance de maintenir la paix. Ce qu'ayant fait,

il entra à leur tête dans le désert avec l'intention d'y couper la marche d'Amalickiah.

16 Et il accomplit son dessein en devançant les armées d'Amalickiah. Mais celui-ci s'enfuit avec un petit nombre de ses hommes, et le reste tomba entre les mains de Moroni, qui les ramena au pays de Zarahemla. Comme Moroni avait été choisi par les grands-juges et par la voix du peuple, il avait le pouvoir d'exercer, à sa volonté, toute autorité sur les armées des Néphites.

17 Et il arriva que, quiconque parmi les Amalickiahites ne voulut pas jurer de soutenir la cause de la liberté, afin de maintenir un gouvernement libre, il le fit mettre à mort. Mais le nombre de ceux qui refusèrent l'alliance fut peu considérable.

18 Et il fit dresser le titre de la liberté sur toutes les tours du pays des Néphites. Et c'est ainsi que Moroni planta l'étendard de la liberté parmi les Néphites, chez lesquels la paix recommença à régner, et ils la maintinrent jusque vers la fin de la dix-neuvième année du règne des juges. De leur côté, Hélaman et les Grands-Prêtres conservèrent l'ordre dans l'Eglise, même pendant l'espace de quatre ans, durant lesquels elle eut de nombreux sujets d'allégresse.

19 Et un grand nombre d'hommes moururent croyant fermement que leurs âmes étaient rachetées par le Seigneur Jésus-Christ. Et ils quittèrent, pleins de joie, ce monde. Et beaucoup d'autres moururent de la fièvre, qui sévit dans le pays à quelques saisons de l'année. Mais, parmi les morts, un moins grand nombre avait succombé à la fièvre, à cause des qualités spéciales de plusieurs plantes et racines dont Dieu avait pourvu le pays, pour guérir les hommes des maladies auxquelles le climat les soumettait. Mais beaucoup moururent de vieillesse ; et ceux qui sont morts dans la foi du Christ sont heureux en lui, ainsi que nous devons le croire.

20 Revenons maintenant dans notre récit à Amalickiah, et à ceux qui s'étaient enfuis avec lui dans le désert. Voici, ils entrèrent dans le pays de Néphi, au milieu des Lamanites, et les excitèrent tellement contre le peuple de Néphi que le roi des Lamanites envoya proclamer, partout parmi son peuple, qu'il eût à se réunir de nouveau et à prendre les armes contre les Néphites. Cette proclamation les remplit de frayeur. Ils craignirent et de déplaire au roi et d'aller combattre les Néphites, par peur de perdre la vie. Et il se fit que la plus grande partie ne voulut point obéir aux ordres du roi.

21 Le roi devint furieux de leur désobéissance. C'est

pourquoi il donna à Amalickiah le commandement de l'armée, composée de ceux qui lui avaient obéi, avec l'ordre d'aller aux récalcitrants et de les contraindre à prendre les armes. C'est là ce que désirait Amalickiah; qui, homme très subtil dans le mal, tramait dans son cœur le dessein de détrôner le roi des Lamanites. Maintenant qu'il avait obtenu le commandement sur ceux qui avaient obéi au roi, il chercha à gagner ceux qui lui étaient contraires; c'est pourquoi il se rendit à Onidah, lieu où s'étaient réunis les Lamanites qui s'étaient enfuis. Ceux-ci, qui avaient découvert la marche de l'armée, supposant qu'elle venait pour les détruire, s'étaient sauvés à Onidah, la place d'armes. Ils avaient choisi un roi et gouverneur, et avaient pris la ferme résolution de se refuser à combattre les Néphites.

22 Ils s'étaient réunis sur la cime du mont Antipas, où ils faisaient leurs préparatifs de défense. Mais il n'entrait point dans les vues d'Amalickiah de leur livrer bataille, ainsi que l'avait ordonné le roi, et il projetait de gagner la faveur des Lamanites, pour se mettre lui-même à leur tête, détrôner le roi, et prendre possession du royaume. Il campa donc dans la vallée qui était proche du mont Antipas. Et quand la nuit fut venue, il envoya des émissaires au mont Antipas, pour prier Léhonti, qui était leur chef, de descendre au pied du mont, car il désirait lui parler.

23 Quand Léhonti eut reçu ce message, il n'osa pas descendre au pied du mont. Amalickiah lui envoya un second message. Mais Léhonti ne voulut pas encore descendre. Il lui en envoya un troisième. Cette fois Amalickiah, voyant qu'il ne pouvait engager Léhonti à descendre du mont, il se rendit lui-même à peu de distance du camp de Léhonti, d'où il lui adressa un quatrième message, avec prière de venir accompagné de ses gardes.

24 Et lorsque Léhonti fut arrivé suivi de ses gardes, Amalickiah lui proposa de venir la nuit, avec son armée, entourer le camp des hommes dont le roi lui avait donné le commandement, et que lui, Amalickiah, les lui livrerait entre les mains, s'il voulait le faire chef en second de toute l'armée.

25 Léhonti descendit donc avec son armée, et entoura les hommes d'Amalickiah : ce qui fut fait avant leur réveil. Alors ceux-ci se voyant ainsi enveloppés, implorèrent Amalickiah pour qu'il leur permît de fraterniser avec eux. C'était là même ce que souhaitait Amalickiah.

26 Et il livra ses hommes contrairement aux ordres du roi. Et c'était là où il voulait en venir pour accomplir son dessein de détrôner le roi. Or, c'était la coutume parmi les

Lamanites, quand leur commandant en chef était tué, de
nommer le second chef à sa place.
27 Alors Amalickiah fit peu à peu administrer du poison
par un de ses serviteurs à Léhonti, qui en mourut. Après sa
mort, les Lamanites nommèrent Amalickiah leur conducteur
et leur commandant en chef. Et Amalickiah (qui avait réussi
dans son projet) se mit en marche à la tête de son armée
vers le pays de Néphi, et vint à la ville de Néphi, qui en
était la ville capitale. Le roi sortit à sa rencontre, accom-
pagné de ses gardes, supposant qu'Amalickiah avait rempli
ses ordres, et qu'il avait réuni cette armée considérable
pour aller combattre les Néphites. Mais voyant venir le roi
à sa rencontre, Amalickiah envoya ses serviteurs au devant
du roi, et ils se courbèrent en sa présence en signe de res-
pect pour sa grandeur. Et comme le roi étendait la main
pour les relever en signe de paix, comme c'était la coutume
chez les Lamanites, coutume qu'ils avaient empruntée aux
Néphites, et comme il relevait le premier, voici, il perça le
roi au cœur, et il tomba à terre. Ce qu'ayant vu, les servi-
teurs du roi s'enfuirent, et ceux d'Amalickiah s'écrièrent :
Voyez, les serviteurs du roi l'ont percé au cœur; il est
tombé, et ils se sont enfuis. Voici, venez voir.
28 Et Amalickiah donna l'ordre à son armée d'aller voir
ce qui était arrivé au roi. Et arrivé à l'endroit où le roi était
baigné dans son sang, Amalickiah fit semblant d'être fu-
rieux, et dit que quiconque aimait le roi devait courir à la
poursuite de ses serviteurs pour les tuer.
29 Et tous ceux qui aimaient le roi, entendant ces pa-
roles, se mirent à la poursuite des serviteurs du roi. Et
quand ceux-ci virent une armée à leur poursuite, ils furent
encore plus effrayés; ils se sauvèrent dans le désert et ga-
gnèrent le pays de Zarahemla, où ils joignirent le peuple
d'Ammon. Et l'armée, qui les poursuivait en vain, revint
sur ses pas. Et c'est ainsi qu'Amalickiah, par sa supercherie,
sut gagner l'affection du peuple.
30 Le lendemain il entra dans la ville de Néphi, avec son
armée, et en prit possession. Et la reine, apprenant que le
roi avait été tué (Amalickiah lui avait expédié une ambas-
sade pour l'informer que le roi avait été assassiné par ses
serviteurs, qui s'étaient échappés malgré la poursuite qu'il
en avait fait faire par son armée), envoya des messagers au-
près d'Amalickiah, avec prières d'épargner le peuple de la
ville; désirant de plus qu'il vînt auprès d'elle, et qu'il amenât
avec lui les personnes qui pourraient témoigner touchant
les circonstances de la mort du roi.
31 Alors Amalickiah se fit suivre du serviteur qui avait

tué le roi, ainsi que de tous ceux qui étaient avec ce serviteur, et ils furent trouver la reine à sa demeure. Et tous, ils attestèrent que le roi avait été tué par ses propres serviteurs, assurant que, puisqu'ils s'étaient enfuis, c'était un témoignage contre eux. Et ainsi, ils satisfirent la reine touchant la mort du roi.

32 Amalickiah rechercha les faveurs de la reine et la prit pour femme; et ainsi, par sa fourberie et par l'assistance de ses rusés serviteurs, il obtint le royaume; et tout le peuple des Lamanites, qui se composait des Lamanites, des Lémuélites, des Ismaélites et de tous les dissidents des Néphites, à partir du règne de Néphi jusqu'alors, le reconnurent pour roi. Et, chose étrange, ces dissidents, qui avaient eu la même instruction et la même intelligence des choses du Seigneur que les Néphites, devinrent néanmoins, peu après leur apostasie, plus endurcis, plus impénitents, plus sauvages, plus criminels et plus féroces que les Lamanites; s'abreuvant de leurs traditions, se livrant à l'indolence, à toutes sortes de lascivetés, et oubliant complétement le Seigneur leur Dieu.

33 Aussitôt qu'Amalickiah fut maître du royaume, il commença à exciter le cœur des Lamanites contre le peuple de Néphi. Il choisit des hommes pour leur parler du haut de leurs tours contre les Néphites, excitant tellement ceux-là contre ceux-ci, qu'à la fin de la dix-neuvième année du règne des juges, tous ses desseins avaient été accomplis. Devenu roi des Lamanites, il cherchait encore à régner sur tout le pays. Et c'était dans cette vue qu'il avait endurci le cœur des Lamanites, qu'il avait aveuglé leur esprit, qu'il les portait à la fureur, et qu'il rassemblait une armée considérable, destinée à faire la guerre aux Néphites, résolu, à l'aide de ses forces immenses, à les subjuguer. Pour cela, il fit, des Zoramites, des capitaines en chef, qui connaissaient mieux la force des Néphites, leurs places de refuge, et les parties faibles de leurs villes. C'est pour cela qu'il choisit des Zoramites pour capitaines en chef de ses armées.

34 Ils prirent donc leurs tentes et s'avancèrent dans le désert, vers le pays de Zarahemla. Mais, pendant qu'Amalickiah s'emparait ainsi du pouvoir par fraude et par ruse, Moroni, de son côté, préparait l'esprit du peuple à se tenir fidèles au Seigneur leur Dieu. Il renforça l'armée des Néphites, il construisit des petits forts pour place de refuge, élevant des bancs de terre à l'entour pour garantir ses troupes; il bâtit des murs de pierre autour des villes et des terres, et cela dans tout le pays. Et, dans les fortifications les plus faibles, il plaça le plus grand nombre d'hommes:

c'est ainsi qu'il fortifia et renforça le pays habité par les
Néphites, se préparant à défendre leur liberté, leurs terres,
leurs femmes et leurs enfants, et ce que leurs ennemis appelaient la cause des chrétiens, et à maintenir la paix, afin
de pouvoir vivre au Seigneur leur Dieu.
35 Moroni était un homme fort et puissant, d'une haute
intelligence, un homme qui ne se plaisait point à répandre
le sang, mais qui trouvait sa joie à rendre sa patrie libre et
ses frères exempts de servitude; un homme plein de remercîments envers Dieu pour les priviléges et les bienfaits
nombreux qu'il répandait sur son peuple; un homme travaillant sans cesse au bien-être et au salut du peuple; d'une
foi inébranlable en Christ, et qui avait juré de défendre son
peuple et ses droits, sa patrie et sa religion, même au prix
de sa vie.
36 Les Néphites avaient été enseignés à se défendre de
leurs ennemis, même jusqu'à répandre leur sang s'il était
nécessaire. Il leur avait été appris de ne jamais offenser
personne, et de ne jamais tirer l'épée que contre l'ennemi,
et uniquement pour défendre leur vie; et ils avaient la foi
que, s'ils agissaient ainsi, Dieu les ferait prospérer dans le
pays; en d'autres termes, que, s'ils étaient fidèles à garder
les commandements de Dieu, il les rendrait toujours prospères; qu'il les avertirait de fuir ou de se préparer à la
guerre, suivant les circonstances; et qu'il leur ferait connaître où ils devaient aller pour se défendre contre leurs
ennemis, et, qu'en le faisant, le Seigneur les délivrerait.
37 Telle était la foi de Moroni, et il mettait en cela toute
sa gloire, non pas à verser le sang, mais à pratiquer le
bien, à préserver son peuple qu'il portait à garder les commandements de Dieu, et à ne point succomber à l'iniquité.
Oui, en vérité, en vérité, je vous dis que, si tous les hommes
qui ont existé, qui existent ou qui existeront, étaient semblables à Moroni, les pouvoirs de l'enfer même en seraient
ébranlés à jamais. Oui, le diable n'aurait plus aucun pouvoir
sur les cœurs des enfants des hommes. Voici, il était un homme
semblable à Ammon, le fils de Mosiah, et même aux autres
fils de Mosiah, à Alma et à ses fils, qui tous étaient des hommes de Dieu. Et Hélaman et ses frères n'étaient pas moins
utiles au peuple que ne l'était Moroni : ils prêchaient la parole de Dieu, et ils baptisaient au repentir tous ceux qui
voulaient écouter leurs paroles. Ils circulaient partout, et le
peuple s'humiliait devant leurs prédications, et étaient grandement favorisés du Seigneur. Et il n'y eut parmi eux ni
dissension ni guerre pendant l'espace de quatre ans.
38 Mais, comme je l'ai déjà dit, vers la fin de la dix-neu-

vième année ils furent obligés, bien qu'ils fussent en paix parmi eux, d'aller, quoique avec répugnance, se battre contre leurs frères, les Lamanites; et leurs guerres avec eux durèrent bien des années. Et c'était une cause de chagrin pour eux de prendre les armes contre les Lamanites, puisqu'ils n'aimaient pas à répandre le sang. Mais ce n'était pas là tout: ils étaient affligés de servir d'instruments à envoyer dans le monde éternel un grand nombre de leurs frères, sans être préparés à y rencontrer leur Dieu. Toutefois, ils ne pouvaient pas faire l'abandon de leur vie, pour que leurs femmes et leurs enfants fussent massacrés par ces barbares qui autrefois avaient été leurs frères, qui avaient apostasié leur Eglise; et qui pour les anéantir, avaient été se joindre aux Lamanites. Ils ne pouvaient non plus supporter l'idée que leurs frères triomphassent des Néphites, tant qu'il y en aurait qui seraient fidèles aux commandements de Dieu; car le Seigneur avait promis que s'ils gardaient ses commandements, ils prospéreraient dans le pays.

39 Et il arriva que, dans le onzième mois de la dix-neuvième année, au dixième jour du mois, les armées Lamanites se mirent en marche vers le pays d'Ammonihah. La ville avait été rebâtie, et Moroni y avait placé des troupes; et un mur de terre avait été élevé pour les garantir des flèches et des pierres des Lamanites, qui étaient leurs armes de guerre. J'ai dit que la ville d'Ammonihah avait été rebâtie, mais je voulais dire qu'elle l'avait été en partie. Et comme les Lamanites l'avaient déjà détruite une fois, à cause de l'iniquité de son peuple, ils supposaient qu'elle leur serait encore une proie facile. Mais combien fut grand leur désappointement: les Néphites avaient élevé un rempart de terre à l'entour de leur ville, lequel était si haut que les Lamanites ne pouvaient les atteindre de leurs flèches et de leurs pierres. Ils ne pouvaient non plus pénétrer jusqu'à eux que par la place d'entrée.

40 Aussi les chefs capitaines Lamanites en furent-ils bien étonnés, voyant la sagesse des Néphites dans la préparation de leurs places de sûreté. Ils avaient supposé, vu surtout leur grand nombre, pouvoir tomber sur eux, comme ils l'avaient déjà fait. De plus, ils s'étaient armés de boucliers et de cuirasses; ils s'étaient aussi revêtus de peaux, et de vêtements très épais qui couvraient leur nudité. Donc, ainsi préparés, ils pensaient pouvoir, à leur gré, vaincre facilement ou soumettre leurs frères au joug de l'esclavage, ou les massacrer. Mais leur étonnement fut extrême, car ils les voyaient disposés contre eux d'une manière jusqu'alors inconnue des enfants de Léhi; c'était celle de Moroni, qui les

avait ainsi instruits à se défendre contre les Lamanites. Et ceux-ci, ou plutôt les Amalickiahites, leurs chefs, en furent saisis d'étonnement.
41 Si c'eût été le roi Amalickiah, lui-même, qui fût venu du pays de Néphi à la tête de son armée, peut-être aurait-il excité les Lamanites à attaquer les Néphites, dans la ville d'Ammonihah, car il ne ménageait point le sang de son peuple. Mais ses chefs capitaines n'osèrent le faire, en voyant ce remaniement des affaires des Néphites, dû à Moroni: c'est pourquoi, désappointés de ne pouvoir arriver jusqu'à eux, ils se retirèrent dans le désert après avoir levé leurs tentes, et marchèrent vers le pays de Noah, supposant que ce serait là le lieu le plus favorable où ils pourraient plus aisément attaquer les Néphites; car ils ignoraient que Moroni avait, partout à l'entour, dans toutes les villes du pays, construit des forts de sûreté. Ils avancèrent donc dans le pays de Noah, avec la ferme résolution d'exterminer le peuple de cette ville; c'était le serment que leurs chefs réunis avaient fait. Mais, à leur étonnement, la ville de Noah, qui jusqu'alors n'avait été qu'une place faible, était devenue alors, par les soins de Moroni, très forte, même plus forte que la ville d'Ammonihah. Et, en cela, Moroni avait fait preuve de sagesse: car il avait supposé, qu'effrayés à la cité d'Ammonihah, ils marcheraient à la ville de Noah, qui avait toujours été la plus faible partie du pays; et il en était arrivé selon ses désirs. Moroni avait nommé Léhi capitaine en chef des troupes de cette ville; c'était ce même Léhi qui s'était battu contre les Lamanites, dans la vallée, à l'est de la rivière Sidon.
42 Quand les Lamanites apprirent que c'était Léhi qui commandait la ville, ils furent encore déconcertés, redoutant excessivement Léhi. Mais les capitaines en chef ayant juré, avec serment, d'attaquer la ville; ils firent avancer leurs armées. Maintenant, les Lamanites n'avaient point d'autres moyens de pénétrer dans leurs forts de sûreté, garantis par la hauteur du banc qu'il avaient élevé, et la profondeur du fossé qu'ils avaient creusé, que par la porte d'entrée, qui en était exempte. Mais les Néphites étaient prêts à écraser tous ceux qui tenteraient de pénétrer dans le fort, autrement que par l'entrée, en leur lançant des pierres et des flèches. Et là ils avaient établi un corps de leurs hommes les plus robustes, afin de résister à ceux qui chercheraient à pénétrer par cette porte d'entrée. C'est ainsi qu'ils avaient fait leurs préparatifs pour se défendre contre les Lamanites.
43 Il arriva donc que les capitaines des Lamanites firent

marcher leurs hommes contre la place d'entrée, commençant là à engager la bataille contre les Néphites avec l'intention d'y pénétrer dans leurs forts; mais culbutés au fur et à mesure de leur approche, ils essuyèrent des pertes immenses. Alors, voyant qu'ils ne pouvaient vaincre les Néphites du côté de la passe, ils se mirent à creuser leur banc de terre, afin de s'y faire un passage pour leurs armées et de combattre à chance égale. Mais dans cette tentative ils furent foudroyés par les pierres et les flèches qui leur furent lancées. Et au lieu de remplir le fossé par un nivellement du banc de terre, il fut rempli, en partie, de leurs morts et de leurs blessés.

44 Ainsi les Néphites eurent le dessus sur leurs ennemis; et les Lamanites, de leur côté, continuèrent leur attaque, jusqu'à ce qu'ils eussent perdu tous leurs chefs. Plus de mille Lamanites furent tués, quand, du côté des Néphites, pas une âme ne périt. On y comptait environ cinquante blessés, de ceux qui avaient été exposés aux flèches des Lamanites dans la passe; mais, protégés par leurs boucliers, par leurs cuirasses et leurs casques, leurs blessures étaient sur les jambes, et beaucoup de ces blessures étaient fort graves.

45 Les Lamanites, voyant leurs chefs tués, s'enfuirent dans le désert pour retourner au pays de Néphi, informer le roi Amalickiah, Néphite de naissance, des grandes pertes qu'ils venaient d'éprouver. Celui-ci, à ces nouvelles, devint furieux contre son peuple de n'avoir point accompli son dessein sur les Néphites, qui était de les réduire en esclavage. Il fut extrêmement irrité, il maudit Dieu et Moroni, dont il jura, avec serment, de boire le sang; et cela, parce que Moroni avait gardé les commandements de Dieu, en faisant les préparatifs nécessaires à la sûreté de son peuple.

46 De l'autre côté, le peuple de Néphi rendit grâces au Seigneur leur Dieu, pour l'incomparable puissance qu'il avait montrée en les délivrant des mains de leurs ennemis. — Ainsi finit la dix-neuvième année du règne des juges sur le peuple de Néphi. Et il y eut une paix générale parmi eux, et une grande prospérité dans l'Eglise par l'attention et la diligence qu'ils donnèrent à la Parole de Dieu, que leur annonçaient Hélaman, Shiblon, Corianton, Ammon et ses frères et tous ceux qui avaient été ordonnés par le saint Ordre de Dieu, baptisés au repentir, et envoyés pour prêcher au peuple.

CHAPITRE XXII.

1 Moroni ne cessa point, pour cela, de faire des préparatifs de guerre pour défendre son peuple contre les Lamanites. Au commencement de la vingtième année du règne des juges, il fit entreprendre, par ses armées, l'élévation de bancs de terre à l'entour de toutes les villes du pays possédé par les Néphites; et sur le sommet de ces bancs, il fit placer de grosses poutres de bois, autrement il fit construire des ouvrages en bois de la hauteur d'un homme, et cela à l'entour de chaque ville. Et sur ces ouvrages, il fit mettre des piquets forts et élevés. De plus, il fit ériger des tours pour défendre ces piquets, qui étaient autant de places de sûreté contre les pierres et les flèches des Lamanites. De leur hauteur, on pouvait lancer des pierres à volonté et selon sa force, et tuer celui qui tenterait d'approcher des murailles de la ville. C'est ainsi que Moroni fit construire des fortifications autour de toutes les villes du pays, pour les garantir de l'approche de l'ennemi.

2 Cela étant fait, Moroni fit marcher ses armées dans le désert, à l'est, d'où ils chassèrent tous les Lamanites de leur pays du côté sud du pays de Zarahemla : le pays de Néphi s'étendant, en ligne droite, de la mer de l'est à la mer de l'ouest. Et quand Moroni eut chassé les Lamanites hors du désert à l'est, qui était au nord du pays de leur possession, il envoya dans le désert à l'est, même jusqu'aux bords de la mer, les habitants du pays de Zarahemla et du pays à l'entour, prendre possession de ce pays. Et il plaça aussi des troupes au sud, sur les confins de leur possession; il leur fit construire des fortifications pour leur défense. C'est ainsi qu'il se fortifia contre toutes les places fortes des Lamanites dant le désert de l'est; il en fit autant à l'ouest, garantissant la ligne qui était entre les Néphites et les Lamanites, entre le pays de Zarahemla et celui de Néphi, à partir de la mer de l'ouest, en passant par la source de la rivière Sidon, les Néphites possédant à leur gré tout le pays du nord, même tout celui qui était au nord du pays Abondance. C'est ainsi que Moroni, avec ses armées qui s'augmentaient de jour en jour par la protection que leur donnaient ses ouvrages, cherchait à reculer les forces et le pouvoir des Lamanites, en dehors du pays de leurs possessions, afin qu'il n'y en eut plus la moindre trace.

3 Et les Néphites entreprirent les fondations d'une ville

qu'ils appelèrent la ville de Moroni. Elle était située à l'est, auprès de la mer, et au sud des possessions des Lamanites. Ils commencèrent aussi les fondations d'une autre ville. entre celle de Moroni et celle d'Aaron, joignant les confins d'Aaron et de Moroni, qu'ils appelèrent la ville ou le pays de Néphihah. Et dans cette même année, ils commencèrent d'en bâtir beaucoup d'autres au nord, et une qu'ils construisirent d'une manière particulière, qu'ils appelèrent Léhi, située près de la mer, au nord. Ainsi finit la vingtième année. Et le peuple de Néphi était dans ces circonstances prospères au commencement de la vingt et unième année du règne des juges. Oui, ils étaient très prospères, croissant en richesses, en population, et en force dans le pays.

4 Nous voyons ainsi combien sont justes et miséricordieux les bienfaits du Seigneur dans l'accomplissement de toutes ses paroles aux enfants des hommes. Nous pouvons voir aujourd'hui la vérification de ces paroles qu'il annonçait à Léhi, lui disant : Tu es béni, toi et tes enfants; et ils seront bénis, et ils prospèreront tant qu'ils garderont mes commandements. Mais, souviens-toi qu'autant ils ne voudront point garder mes commandements, autant ils seront retranchés de la présence du Seigneur. Nous voyons donc que ces promesses ont reçu leur accomplissement touchant le peuple de Néphi; car rien autre que leurs querelles, leurs divisions, leurs meurtres, leurs brigandages, leur idolâtrie, leur luxure et toutes leurs abominations, ont été cause de leurs guerres destructives. Ceux qui ont été fidèles à garder les commandements de Dieu, ont été délivrés en tout temps, tandis que des milliers de leurs frères coupables étaient réduits en servitude, ou périssaient par l'épée, ou tombaient dans l'incrédulité, et étaient confondus avec les Lamanites. Mais, depuis Néphi, il n'y avait jamais eu pour les Néphites une époque plus heureuse que celle des jours de Moroni, même en ce temps-ci, dans la vingt et unième année du règne des juges. Et les deux années suivantes, la vingt-deuxième et la vingt-troisième, virent également régner la paix.

5 La vingt-quatrième aurait encore été une année de paix pour le peuple de Néphi, s'il ne s'y était élevé une contestation à propos du pays de Léhi et du pays de Morianton, qui touchait aux confins de Léhi; tous les deux bornant la mer. Voici : le peuple du pays de Morianton réclamait une partie du pays de Léhi, et ce fut la cause d'une contestation si vive que le peuple de Morianton prit les armes contre ses frères, résolu de les exterminer. Mais le peuple de Léhi se

réfugia dans le camp de Moroni, pour implorer son aide; car voici, il était dans son droit.

7 Et quand le peuple de Morianton, qui avait pour chef un homme nommé Morianton, vit que le peuple de Léhi avait fui dans le camp de Moroni, il en fut effrayé, pensant que l'armée de Moroni viendrait les châtier. C'est ce qui porta Morianton à leur inspirer l'idée de fuir au pays du nord, qui était couvert d'immenses pièces d'eau, et d'en prendre possession. Et ils l'auraient fait (ce qui eût été fort regrettable), si Morianton, homme très passionné, ne se fut laissé emporter par la colère contre une de ses servantes, sur laquelle il se jeta, et qu'il battit cruellement. Or, celle-ci se sauva au camp de Moroni, à qui elle raconta toute son affaire ainsi que leur projet de fuite dans le pays du nord. Or, Moroni redoutait que le peuple du pays Abondance n'écoutât les séductions de Morianton, qu'il ne s'unît à son peuple, et qu'ainsi il n'obtînt la possession de ses contrées; ce qui pourrait un jour produire des conséquences fâcheuses pour l'avenir des Néphites, et menacer même l'existence de leur liberté. Prévoyant cela, Moroni envoya une armée, munie de tous les appareils du campement, pour devancer le peuple de Morianton, et arrêter sa fuite dans le pays du nord. Mais elle ne put les devancer que lorsqu'ils eurent atteint le pays Désolation; c'est là qu'elle les devança, auprès de la passe étroite qui mène le long de la mer, jusqu'au pays du nord, oui, le long de la mer, à l'ouest et à l'est.

7 L'armée envoyée par Moroni, commandée par un homme du nom de Téancum, rencontra donc le peuple de Morianton. Et le peuple de Morianton fut si obstiné (étant excité par les paroles flatteuses et méchantes de son chef) qu'il engagea la bataille dans laquelle Téancum tua Morianton, et défit son armée qu'il fit prisonnière; après quoi il retourna au camp de Moroni. Et ainsi finit la vingt-quatrième année du règne des juges sur le peuple de Néphi; et ainsi fut ramené le peuple de Morianton. Et ayant juré de garder la paix, il fut remis en possession de son pays, et les difficultés qui s'étaient élevées entre eux et le peuple de Léhi furent aplanies.

8 Dans cette même année où la paix fut rendue au peuple de Néphi, mourut Néphihah, qui en était le second Grand-Juge; il avait occupé le siége du jugement avec une parfaite rectitude devant Dieu. Mais, comme il avait refusé à Alma de se charger des annales et des choses qu'Alma et ses pères considéraient comme des plus sacrées, celui-ci les avait confiées à son fils Hélaman.

9 Le fils de Néphihah fut choisi pour remplacer son père

au siége du jugement. Il fut donc nommé Grand-Juge et gouverneur du peuple, avec serment et ordonnance sacrée de juger selon la justice, de garder la paix, de soutenir la liberté du peuple, et de lui accorder le privilége sacré d'adorer le Seigneur son Dieu; de soutenir et maintenir la cause de Dieu durant sa vie, et de punir selon la justice les criminels en raison de leurs crimes. Son nom était Pahoran. Et remplissant le siége de son père, il commença à régner sur le peuple de Néphi à la fin de la vingt-quatrième année.

CHAPITRE XXIII.

1 Au commencement de la vingt-cinquième année du règne des juges sur le peuple de Néphi, la paix régnait entre le peuple de Léhi et le peuple de Morianton relativement à leurs terres. Mais elle ne se maintint pas longtemps, car une dissension s'éleva touchant le Grand-Juge Pahoran. Une partie du peuple désirait que quelques points particuliers de la loi fussent changés. Mais Pahoran, ne voulant pas toucher à la loi, ni qu'on lui fît subir des altérations, repoussa les réclamations de ceux qui avaient pétitionné et donné leurs voix à cet effet. De là la fureur de ceux-ci, qui voulaient qu'il ne fût plus le Grand-Juge du pays. Et une dissension fort vive s'éleva à ce propos, même jusqu'à l'effusion du sang.

2 Ceux qui souhaitaient que Pahoran fût détrôné du siége du jugement étaient appelés les hommes-du-roi; car, par le changement de la loi, ils voulaient renverser le gouvernement libre pour établir un roi sur le pays. Et ceux qui désiraient que Pahoran restât le Grand-Juge, prirent le nom d'hommes-libres. Telle était la cause de leur division: les hommes-libres ayant juré et fait alliance de maintenir leurs droits et les priviléges de leur religion par un gouvernement libre.

3 Or, ce sujet de leur contestation fut décidé par la voix du peuple. Et comme elle fut favorable aux hommes-libres, Pahoran conserva le siége du jugement: ce qui fut pour les frères de Pahoran et pour les amis de la liberté un grand sujet de joie. Et les hommes-du-roi furent ainsi réduits au silence, sans plus oser faire d'opposition, et contraints de maintenir la cause de la liberté. Ceux qui voulaient un roi étaient des hommes de haute naissance, qui cherchaient à

devenir rois; et ils étaient soutenus par ceux qui ambitionnaient le pouvoir et l'autorité sur le peuple.

4 Mais de telles dissensions parmi les Néphites survenaient dans un temps fort critique : Amalickiah avait encore excité les cœurs des Lamanites contre les Néphites, et il levait des troupes dans toutes les parties du pays, les armant et les préparant hâtivement à la guerre, car il avait juré de boire le sang de Moroni. Mais voici, nous verrons que son vœu était insensé; quoi qu'il en soit, il se préparait lui et ses armées à venir combattre les Néphites. Ses armées n'étaient plus aussi nombreuses qu'autrefois, les Néphites en ayant tué plusieurs milliers. Malgré cette grande perte, Amalickiah avait levé une armée extrêmement considérable, au point qu'il ne craignit pas de marcher sur le pays de Zarahemla. Oui, Amalickiah, lui-même, se mit à la tête des Lamanites. Tout cela se passait dans la vingt-cinquième année du règne des juges, au moment même où les Néphites venaient de mettre fin à leur contestation touchant le Grand-Juge Pahoran.

5 Quand les hommes, appelés les hommes-du-roi, apprirent que les Lamanites s'apprêtaient à la guerre, leurs cœurs en furent remplis de joie; et ils refusèrent de prendre les armes pour défendre leur patrie, tant ils étaient acharnés contre le Grand-Juge et contre les amis de la liberté. Moroni en fut extrêmement irrité, surtout au moment où les Lamanites étaient près de pénétrer dans le pays; et l'entêtement de ces gens, pour le salut desquels il avait travaillé avec tant de diligence, augmentait encore son courroux. Il envoya donc une pétition, appuyée de la voix du peuple, au gouverneur du pays, le priant de la lire et de lui accorder, à lui Moroni, le pouvoir de contraindre ces dissidents à défendre leur patrie ou de les mettre à mort : son premier soin devant être de faire cesser de telles divisions parmi le peuple, lesquelles avaient été jusqu'alors l'unique cause de leurs désastres. Ce qui lui fut accordé selon la voix du peuple.

6 Alors Moroni donna l'ordre à son armée d'aller combattre ces hommes-du-roi, pour abattre leur orgueil et leurs hautes prétentions, les humilier jusqu'à terre, ou de les forcer à prendre les armes pour le maintien de la liberté. Les troupes de Moroni marchèrent contre eux, et ils abattirent tellement leur orgueil et leurs prétentions, que, dès la première charge, ils les moissonnèrent et les foulèrent aux pieds. Et quatre mille de ces dissidents furent passés au fil de l'épée. Et ceux de leurs chefs qui échappèrent au carnage furent pris et jetés en prison; car, pour le moment, on n'avait

pas le temps d'instruire leur procès. Et le reste de ces dissidents, plutôt que de se laisser massacrer, préférèrent se réunir autour de l'étendard de la liberté, et furent contraints de déployer ce titre de la liberté sur leurs tours et dans leurs villes, et de prendre les armes pour la défense de leur patrie. C'est ainsi que Moroni fit exterminer ces hommes-du-roi, de sorte qu'il n'en resta pas un seul; c'est ainsi qu'il abattit l'entêtement et l'orgueil de ces gens, qui prétendaient avoir du sang de noblesse, et qu'ils furent réduits au niveau de leurs frères et forcés à se battre vaillamment pour ne point tomber en esclavage.

7 Et pendant que Moroni s'occupait ainsi à mettre fin aux dissensions de son peuple, les soumettant à la paix et à la civilisation, faisant des règlements et des préparatifs de guerre contre les Lamanites, ceux-ci étaient entrés dans le pays de Moroni, situé près des bords de la mer.

8 Les Néphites, qui gardaient la ville de Moroni, n'étant pas assez forts, Amalickiah les en chassa et en tua un grand nombre. Il prit donc possession de leur ville et de toutes leurs places fortifiées. Et ceux qui se sauvèrent de la ville de Moroni, se réfugièrent dans celle de Néphihah. Et les habitants de la ville de Léhi, s'étant réunis, se préparèrent également à combattre les Lamanites.

9 Amalickiah ne permit pas aux Lamanites d'attaquer la ville de Néphihah, mais il longea les bords de la mer, laissant assez d'hommes dans chaque ville pour sa défense; et, dans sa marche, il s'empara de plusieurs villes, celles de Néphihah, de Léhi, de Morianton, d'Omner, de Gid, et celle de Muleck, lesquelles étaient toutes situées à l'est près des bords de la mer. Et ainsi, par les artifices d'Amalickiah, les Lamanites avaient pris toutes ces villes, avec leurs nombreuses troupes, toutes villes fortifiées à la manière de Moroni, et qui devenaient entre leurs mains autant de places fortes.

10 Puis ils marchèrent vers le pays Abondance, culbutant les Néphites devant eux, et en tuant un grand nombre. Mais ils furent rencontrés par Téancum, qui avait tué Morianton, et avait devancé son peuple lorsqu'il était un fuite. Il devança également Amalickiah, qui marchait avec son armée nombreuse pour s'emparer du pays Abondance et de tout le pays au nord. Mais il fut bien désappointé, car il fut repoussé par Téancum et ses hommes, qui étaient de grands guerriers; chacun d'eux surpassait les Lamanites en force et en dextérité à la guerre, ce qui leur fit remporter la victoire sur les Lamanites. Et ils les poursuivirent avec acharnement jusqu'à la nuit. Après quoi ils campèrent sur les

bords du pays Abondance. Et Amalickiah campa sur les sables au bord de la mer. Voilà comment ils furent mis en déroute.

11 Et quand la nuit fut venue, Téancum et son serviteur s'en allèrent silencieusement, et entrèrent secrètement dans la tente d'Amalickiah. Le sommeil les accablait, par suite de la grande fatigue causée par leurs luttes et la chaleur du jour. Et Téancum, entrant secrètement dans la tente du roi, lui perça le cœur d'un javelot, dont il mourut instantanément, sans qu'il pût éveiller ses serviteurs. Puis il s'en retourna à la dérobée à son propre camp, où ses hommes étaient encore endormis. Il les éveilla et leur annonça ce qu'il venait de faire. Et il mit son armée sur pied et la rangea en bataille, dans la crainte que les Lamanites éveillés ne tombassent sur eux. Et ainsi finit la vingt-cinquième année du règne des juges sur le peuple de Néphi; et ainsi finirent les jours d'Amalickiah.

CHAPITRE XXIV.

1 Voici ce qui arriva dans la vingt-sixième année du règne des juges. Les Lamanites s'étant éveillés le matin du premier jour du mois, ils trouvèrent Amalickiah mort dans sa tente. Ils s'aperçurent, de plus, que Téancum était prêt à leur livrer bataille, et ils en furent effrayés. Ils abandonnèrent donc leur projet de marcher au pays du Nord, et rebroussant chemin avec toute leur armée, vers la ville de Muleck, ils y entrèrent pour se mettre sous la protection de ses fortifications. Ammoron, frère d'Amalickiah, fut nommé roi pour régner à sa place.

2 Il donna l'ordre de défendre les villes qu'ils avaient conquises par l'effusion du sang, car aucune d'elles n'avait été prise sans leur coûter beaucoup de sang. Téancum les voyant ainsi résolus à maintenir leurs conquêtes, jugeant aussi que, vu leurs forces immenses, il ne serait pas prudent de les attaquer dans leurs forts, il occupa ses troupes, comme s'il se préparait à la guerre; et la vérité est qu'il se préparait à se défendre, en élevant des murailles et construisant des places fortes.

3 Et il continua ses préparatifs jusqu'au moment où Moroni lui envoya un nombreux renfort, avec l'ordre de retenir prisonniers tous ceux qui tomberaient entre ses mains. Car, comme les Lamanites avaient fait beaucoup de prison-

niers, il devait retenir tous les prisonniers Lamanites, comme une rançon pour ceux qu'avaient pris les Lamanites. Il lui ordonna encore de fortifier le pays Abondance, et de s'assurer du détroit resserré qui débouchait au pays du Nord, de crainte que les Lamanites, maîtres de ce défilé, ne pussent les harasser de tous côtés. Il lui fit dire de défendre soigneusement cette partie du pays, et de saisir toutes les occasions possibles d'harasser les Lamanites de ce côté; que, peut-être, il parviendrait à reprendre par stratagème, ou autrement, les villes qu'ils leur avaient enlevées; qu'il fortifiât et renforçât celles d'alentour, qui n'étaient point au pouvoir des Lamanites, finissant par dire: Je viendrai à vous; mais, en ce moment, les Lamanites nous pressent du côté de la mer de l'ouest; je marche contre eux, c'est pourquoi je ne puis venir à vous.

4 Le roi (Ammoron) était revenu chez lui du pays de Zarahemla, et avait appris à la reine la mort de son frère. Et ayant levé une nombreuse armée, il marcha contre les Néphites vers la mer de l'ouest. Il s'efforçait ainsi de fatiguer les Néphites, d'attirer une partie de leurs forces de ce côté, quand, d'autre part, il donna l'ordre à ceux qu'il avait laissés dans les villes conquises, d'harasser aussi les Néphites vers les bords de la mer de l'est, et de s'emparer de leurs terres, autant que leurs forces le leur permettraient. Telles étaient les circonstances dangereuses où se trouvaient les Néphites, à la fin de la vingt-sixième année du règne des juges.

5 Mais, dans la vingt-septième année, Moroni ayant disposé des troupes pour protéger le sud et l'ouest, s'était mis en marche vers le pays Abondance, pour aider Téancum à reprendre les villes qu'ils avaient perdues. Ce dernier avait reçu l'ordre d'attaquer la ville de Muleck et de la reprendre, si la chose lui était possible.

6 Téancum fit donc ses préparatifs pour attaquer la ville de Muleck, et pour marcher avec son armée contre les Lamanites. Mais il vit qu'il lui serait impossible de les vaincre, tant qu'ils resteraient dans leurs fortifications. Il abandonna donc son dessein, et revint à la ville Abondance, pour y attendre l'arrivée de Moroni avec des renforts pour son armée.

7 Moroni ne tarda pas à arriver avec ses forces au pays Abondance, et c'était vers la fin de la vingt-septième année du règne des juges. Au commencement de la vingt-huitième année, Moroni, réuni à Téancum et à plusieurs des capitaines en chef, tinrent un conseil de guerre, sur ce qu'ils devaient faire pour attirer les Lamanites hors de leurs places

fortes ou comment ils pourraient les entraîner à en sortir,
afin de les vaincre et leur reprendre la ville de Muleck.
8 Ils décidèrent d'envoyer un message au chef de l'armée
des Lamanites défendant la ville de Muleck, qui s'appelait
Jacob, l'invitant à sortir avec ses hommes pour se rencontrer
dans la plaine, entre les deux villes. Mais Jacob, qui
était un Zoramite, s'y refusa.
9 Et Moroni, perdant tout espoir de pouvoir se mesurer
avec eux à chances égales, imagina de les faire sortir, par
stratagème, de leurs fortifications. En conséquence, il envoya
Téancum avec un détachement vers les bords de la
mer, tandis que Moroni se dirigea la nuit, avec son armée,
dans le désert à l'ouest de la ville de Muleck. Et le lendemain,
quand les gardes Lamanites aperçurent Téancum,
ils coururent en avertir Jacob leur chef.
10 Et les Lamanites sortirent contre Téancum, pensant
l'accabler sous leur nombre. Ce que voyant, Téancum commença
sa retraite le long de la mer, vers le nord.
11 Les Lamanites, en découvrant sa fuite, prirent courage
et le poursuivirent vigoureusement. Et pendant que
Téancum attirait ainsi les Lamanites par une fuite simulée,
voici, Moroni donna l'ordre qu'une partie de son armée
entrât dans la ville et en prît possession. Et c'est ce qu'ils
firent, tuant tous ceux qui étaient restés pour la défense de
la ville, tous ceux qui ne voulurent point rendre leurs armes
de guerre. Et ainsi, Moroni reprit possession de la ville de
Muleck avec une partie de son armée, tandis qu'avec le reste
il marcha à la rencontre des Lamanites, pour les combattre
à leur retour de la poursuite de Téancum.
12 Et les Lamanites poursuivirent Téancum jusqu'auprès
de la ville Abondance; et là, ils rencontrèrent Léhi à la tête
d'une petite armée, qui y avait été postée pour la défendre.
A cette rencontre, les Lamanites, et leurs capitaines en chef,
se sauvèrent en grande confusion, craignant que Léhi ne les
atteignît avant de pouvoir rentrer dans la ville de Muleck;
car ils étaient fatigués de leur marche, et les hommes de
Léhi étaient frais. Ils croyaient donc n'avoir affaire qu'avec
Léhi et ses gens, ne se doutant pas que Moroni était sur
l'arrière avec son armée. Aussi, Léhi ne chercha-t-il point
à les atteindre avant qu'ils ne fussent rencontrés par l'armée
de Moroni. Et il arriva qu'avant d'avoir fait peu de
progrès dans leur retraite, ils furent enveloppés par les
Néphites, d'un côté par les troupes de Moroni, de l'autre
par celles de Léhi, toutes fraîches et pleines de vigueur,
tandis qu'eux étaient harassés de leur longue marche.
Alors, Moroni donna l'ordre à ses gens de fondre sur

les Lamanites jusqu'à ce qu'ils eussent rendu leurs armes de guerre.

12 Mais Jacob, leur chef, Zoramite, et homme d'un courage indomptable, les conduisit au combat avec un vif acharnement. Et comme Moroni se trouvait sur leur chemin, Jacob se détermina à l'attaquer pour se frayer un chemin jusqu'à la ville de Muleck. Voici, Moroni et ses gens, étant les plus forts, ne lâchèrent pas pied devant les Lamanites.

14 Et des deux côtés, on se battit avec acharnement, et il y eut de part et d'autre un grand nombre de morts. Moroni fut blessé et Jacob tué. Et Léhi les pressait sur l'arrière avec tant de fureur, avec ses hommes vigoureux, que tous ceux qui étaient en arrière rendirent leurs armes de guerre; et les autres, dans la dernière confusion, ne savaient où aller, ni où frapper. Ce que voyant Moroni, il leur cria : Si vous voulez rendre vos armes de guerre, nous arrêterons l'effusion du sang. Et quand les Lamanites enten dirent ces paroles, leurs capitaines en chef, ceux qui n'avaient point été tués, s'avancèrent et mirent bas les armes aux pieds de Moroni; et ils ordonnèrent à leurs hommes d'en faire autant. Mais beaucoup de ceux-ci s'y refusèrent. Alors, on s'empara d'eux, on les lia, les armes furent arrachées de leurs mains, et on les força de marcher avec leurs frères jusqu'au pays Abondance. Et le nombre de ces prisonniers excédait de beaucoup le nombre de ceux qui avaient été tués; il fut même plus grand que celui des morts, des deux côtés.

15 Des gardes furent assignées aux prisonniers Lamanites, et on les obligea à enterrer leurs morts, ainsi que les morts Néphites. Et des gardes furent postées pour surveiller leurs travaux. Après quoi, Moroni partit pour la ville de Muleck, accompagné de Léhi, auquel il donna le commandement de la ville. Il avait suivi Moroni dans presque toutes ses batailles; d'un caractère semblable, ils se félicitèrent de leur salut commun, pleins d'amour l'un pour l'autre, et également chéris de tout le peuple de Néphi.

16 Et quand les Lamanites eurent fini d'enterrer leurs morts et les morts Néphites, ils furent emmenés dans le pays Abondance, où Téancum, par les ordres de Moroni, les fit travailler à creuser un fossé tout à l'entour de la ville Abondance. Et il leur fit établir un fronton de gros bois dans l'intérieur du fossé, contre lequel ils jetèrent toute la terre du fossé, jusqu'à ce que la ville fut totalement entourée; et ils formèrent ainsi une muraille forte de gros bois et de terre, d'une grande hauteur. Et cette ville fut dès lors extrêmement forte; et ce fut là où ils tinrent prisonniers

les Lamanites, dans cette même muraille qu'ils leur avaient fait bâtir de leurs propres mains. Moroni les fit ainsi travailler, car il était plus facile de les garder, étant occupés au travail; et il désirait pouvoir disposer de toutes ses troupes, quand il attaquerait les Lamanites.
17 Moroni venait donc de remporter la victoire sur une des plus grandes armées Lamanites, à l'issue de laquelle il avait pris possession de la ville de Muleck, une des places les plus fortes des Lamanites dans le pays des Néphites; et il avait fait bâtir un fort pour y garder ses prisonniers. Il ne tenta plus de bataille contre les Lamanites dans le cours de cette année, mais il employa ses gens à faire des préparatifs de guerre, à construire des fortifications pour se préserver des Lamanites, ainsi qu'à garantir leurs femmes et leurs enfants de la famine et des afflictions, et à ramasser des vivres pour son armée.
18 Et il arriva qu'en l'absence de Moroni les armées Lamanites, du côté de la mer de l'ouest, au sud, profitant de quelques intrigues des Néphites qui les divisèrent, gagnèrent du terrain sur eux, à ce point qu'ils s'emparèrent même de plusieurs villes de cette partie du pays. Ainsi, par leurs propres iniquités, et par des intrigues et des dissensions qui les divisaient, ils se trouvèrent placés dans les circonstances les plus dangereuses.
19 Mais je dois dire quelque chose touchant le peuple d'Ammon, autrefois des Lamanites, qui, par Ammon et ses frères, ou plutôt par la puissance et la parole de Dieu, avaient été convertis au Seigneur. Ils avaient été emmenés dans le pays de Zarahemla, et étaient depuis lors sous la protection des Néphites. Ils avaient juré par serment de ne plus prendre les armes contre leurs frères, de ne plus verser le sang, aimant mieux mourir que de violer leur serment. Ils seraient donc tombés entre les mains de leurs frères, si, par la pitié et l'amour extrême d'Ammon et de ses frères, ils n'eussent été emmenés au pays de Zarahemla, où ils furent toujours protégés par les Néphites.
20 Mais quand ils virent le danger et les grands maux que les Néphites enduraient pour eux, ils furent touchés d'une vive compassion, et voulurent reprendre les armes pour la défense de leur patrie. Et comme ils allaient le faire, ils en furent détournés par Hélaman et ses frères, qui les dissuadèrent de rompre le serment qu'ils avaient juré : Hélaman craignant qu'en le faisant ils ne perdissent leurs âmes. C'est pourquoi tous ceux qui avaient contracté cette alliance se virent contraints d'être témoins des dangers et des afflictions de leurs frères, sans pouvoir leur venir en aide.

21 Mais voici, ils avaient des fils qui n'avaient point juré
de ne plus prendre les armes pour se défendre contre leurs
ennemis ; ils se réunirent, tous ceux qui, du moins, étaient
capables de porter les armes, prenant le nom de Néphites,
et jurant par serment de se battre pour la liberté des Né-
phites, de défendre la patrie au péril même de leur vie. De
plus, ils convinrent de ne jamais renoncer à leur liberté, et
de se battre en toutes circonstances pour se garantir eux-
mêmes, ainsi que les Néphites, de la servitude.
22 Il y eut deux mille de ces jeunes hommes qui contrac-
tèrent cette alliance, et qui prirent les armes pour la défense
de leur patrie. Or, ils n'avaient jamais été une charge pour
les Néphites, et ils leur devinrent alors d'un grand secours ;
car ils prirent leurs armes de guerre et voulurent qu'Héla-
man fut leur chef. Ils étaient tous de jeunes hommes, pleins
de vaillance, de courage, de force et d'activité ; mais ce n'est
pas là tout, ils étaient fidèles en toutes choses et en tout
temps, et candides et tempérants, car ils avaient été instruits
à garder les commandements de Dieu, et à marcher en toute
droiture devant lui.
23 Hélaman se mit donc à la tête de ces deux mille jeu-
nes soldats pour la défense de son peuple, et il se dirigea
vers les frontières sud du pays, non loin de la mer de l'ouest.
Et ainsi finit la vingt-huitième année du règne des juges sur
le peuple de Néphi.

CHAPITRE XXV.

1 Dans la vingt-neuvième année du règne des juges, Am-
moron envoya proposer à Moroni de faire l'échange des
prisonniers. Ce qui fut pour Moroni un grand sujet de joie,
car il désirait que les provisions destinées aux prisonniers
Lamanites fussent affectées au soutien de son propre peu-
ple, et de plus il voulait en renforcer son armée. Les Lama-
nites avaient pris beaucoup de femmes et d'enfants, et il n'y
avait ni femmes ni enfants au nombre des prisonniers de
Moroni. C'est ce qui fit que Moroni se décida à user d'un
stratagème pour obtenir des Lamanites autant de prison-
niers Néphites que possible. Il écrivit une épître qu'il en-
voya par le serviteur d'Ammoron, celui-là même qui avait
apporté l'épître à Moroni.
2 Or, voici les paroles qu'il écrivit à Ammoron : Je vous
ai dit quelque chose, Ammoron, touchant cette guerre que
vous faites contre mon peuple, ou plutôt que votre frère a

commencée et que vous avez résolu de continuer après sa mort. Je voudrais maintenant vous dire quelques mots touchant la justice de Dieu, et le glaive de son courroux tout-puissant suspendu sur vos têtes, à moins que vous ne vous repentiez, que vous ne vous retiriez, avec vos armées, dans votre propre pays, ou le pays de vos possessions, qui est le pays de Néphi. Je vous dirais ces choses, si vous étiez capables de les écouter; oui, je vous déclarerais les choses de cet horrible enfer qui est prêt à recevoir des meurtriers tels que vous êtes, vous et votre frère, à moins que vous ne vous repentiez et ne renonciez à vos projets meurtriers, et que vous ne vous retiriez, avec vos troupes, dans votre pays; mais comme vous avez rejeté ces choses, et que vous avez combattu contre le peuple du Seigneur, je ne puis rien attendre de vous, sinon que vous le ferez encore.

3 Maintenant, nous sommes prêts à vous recevoir. Et si vous ne renonciez à vos projets, vous vous attireriez la colère de ce Dieu que vous avez repoussé, même au point de vous détruire entièrement. Mais, aussi vrai que Dieu vit, si vous ne vous retirez, nos armées fondront sur vous, et vous serez visités par la mort; car, à tout prix, nous voulons conserver nos villes et nos terres, et défendre notre religion et la cause de notre Dieu. Mais je crains de vous parler de ces choses en vain, et je pense que vous êtes un enfant de l'enfer; c'est pourquoi je finis mon épître en vous déclarant que je n'échangerai point les prisonniers, à moins que vous ne délivriez un homme, sa femme et ses enfants pour un prisonnier. Je ferai l'échange à ces conditions. Si vous ne le voulez faire, je ferai marcher contre vous mes armées; j'armerai même jusqu'à mes femmes et mes enfants, et je viendrai à vous, et je vous poursuivrai jusque sur vos propres terres, qui sont le pays de notre premier héritage. Et ce sera sang pour sang, vie pour vie; et je vous combattrai jusqu'à ce que vous soyez balayé de la face de la terre. Sachez-le, je suis plein de courroux, moi et mon peuple. Vous avez cherché à nous massacrer, quand nous ne cherchions qu'à nous défendre. Mais voici, si vous cherchez de nouveau à nous détruire, nous chercherons à vous détruire; oui, nous chercherons à reprendre le pays de notre premier héritage. Maintenant je finis mon épître. Je suis Moroni, un chef du peuple de Néphi.

4 Lorsque Ammoron eut reçu cette épître, il devint furieux et il écrivit une autre épître à Moroni, lui disant : Je suis Ammoron, roi des Lamanites; je suis frère d'Amalickiah, que vous avez assassiné. Je vengerai son sang sur vous, en venant avec mes armées; je ne crains point vos me-

naces. Vos pères ont fait tort à leurs frères, en leur enlevant leur droit au gouvernement qui leur appartenait en toute justice. Mettez bas les armes, soumettez-vous au gouvernement de ceux à qui il appartient de droit, alors je ferai déposer les armes à mon peuple; et toute guerre cessera. Vous avez proféré bien des menaces contre moi et mon peuple, mais nous n'en avons nulle crainte. Cependant, c'est avec joie que je vous accorderai votre demande d'échanger les prisonniers pour me conserver des vivres pour mes hommes de guerre; et nous aurons une guerre sans fin, ou qui durera tant que les Néphites ne seront point soumis à notre autorité, ou tant que nous ne les aurons point complétement exterminés.

5 Quant à ce Dieu que nous avons rejeté, dites-vous, nous ne connaissons point un tel être. Ni vous non plus n'en avez pas connaissance. Mais, en supposant qu'il existât un tel être, nous ne savons s'il ne nous a pas créés aussi bien que vous. Et s'il était vrai qu'il y eût un diable et un enfer, ne vous enverrait-il pas l'habiter avec mon frère que vous avez assassiné, lui que vous insinuez être allé en un tel lieu. Mais ces choses n'importent en rien. Je suis Ammoron, descendant de Zoram, que vos pères ont forcé à quitter Jérusalem. De plus, je suis à présent un Lamanite sans peur. Et si cette guerre vous a été faite, c'est pour venger leurs torts ét pour reconquérir leurs droits au gouvernement. Et je finis mon épître à Moroni.

6 Quand Moroni eut reçu cette épître, il en fut encore plus irrité, parce qu'il savait qu'Ammoron avait une parfaite connaissance de sa propre fraude, et qu'il savait que la guerre qu'il faisait au peuple de Néphi n'était pas juste. Et il dit : Non, je n'échangerai pas les prisonniers avec Ammoron, à moins qu'il n'abandonne ses projets, ainsi que je le lui ai déclaré dans mon épître, car je ne veux pas lui accorder plus de forces qu'il n'en a. Voici, je connais l'endroit où les Lamanites tiennent mon peuple prisonnier; et comme Ammoron ne voudra pas céder à mes vœux, je lui ferai selon ma parole, je répandrai la mort parmi les siens, jusqu'à ce qu'ils sollicitent la paix.

7 Moroni, ayant prononcé ces paroles, fit rechercher, parmi ses soldats, un homme qui descendît de Laman; et il en fut trouvé un qui se nommait Laman. Il avait été un des serviteurs du roi assassiné par Amalickiah. Moroni l'envoya, avec un petit nombre d'hommes, vers les gardiens des Néphites.

8 Maintenant, les Néphites étaient gardés dans la ville de Gid; c'est pourquoi Moroni avait choisi Laman qu'il y en-

voya avec un petit nombre d'hommes. Et la nuit étant venue, Laman alla à ceux qui gardaient les Néphites, qui le hélèrent, quand ils le virent arriver. Mais il leur répondit : Ne craignez rien. Je suis un Lamanite. Nous nous sommes échappés de chez les Néphites, qui dorment. Nous nous sommes emparés de leur vin, et nous l'avons emporté avec nous. Ce qu'entendant les Lamanites, ils lui firent un joyeux accueil. Et ils lui dirent : Donnez-nous de votre vin, que nous en buvions. Nous sommes bien aises que vous ayez apporté ce vin, car nous sommes abîmés de fatigue. Mais Laman leur répondit : Gardons notre vin pour le moment où nous irons combattre les Néphites. Ces paroles ne firent qu'exciter davantage leur désir de boire le vin, car, disaient-ils, nous sommes fatigués, et nous devons prendre du vin. Nous recevrons tantôt le vin de nos rations, et elles nous renforceront pour aller contre les Néphites. Et Laman leur dit : Faites selon vos désirs. Ils burent à leur aise ; et le trouvant fort agréable au goût, ils en prirent copieusement. Il était très fort, ayant été préparé pour cela.

9 Ils burent en se livrant à la joie, et peu à peu ils furent bientôt tous ivres. Et quand Laman et ses hommes les virent tous ivres, et plongés dans un sommeil profond, ils retournèrent à Moroni, à qui ils rapportèrent tout ce qui était arrivé. C'était là le dessein de Moroni. Et il livra à ses hommes des armes de guerre ; et pendant que les Lamanites étaient dans le sommeil et dans l'ivresse, il envoya à la ville de Gid, et fit jeter des armes aux prisonniers ; de sorte que tous furent armés, même leurs femmes, et tous ceux de leurs enfants qui étaient en état de manier les armes. Ainsi, Moroni arma tous ces prisonniers. Toutes ces choses furent faites dans un profond silence. Et si les Lamanites s'étaient éveillés, ivres comme ils étaient, les Néphites auraient pu les tuer. Mais ce n'était pas ce que voulait Moroni. Il ne se plaisait point dans le meurtre ni dans l'effusion du sang, mais il trouvait sa joie à sauver son peuple de la destruction. Et pour ne pas se couvrir d'injustice, il n'aurait pas voulu tomber sur les Lamanites et les exterminer dans leur ivresse. Il avait atteint son but en armant ces Néphites prisonniers dans les murs de la ville, et en leur fournissant les moyens de s'emparer de cette partie de la ville qui était dans son enceinte. Il fit alors retirer un peu les hommes qui l'accompagnaient, et il leur fit envelopper l'armée des Lamanites.

10 Tout ceci se passait pendant la nuit, de sorte que quand les Lamanites s'éveillèrent le matin, ils virent qu'ils étaient entourés par les Néphites en dehors, et que leurs prisonniers étaient armés en dedans. Ainsi, ils virent que

les Néphites avaient tout pouvoir sur eux, et qu'il n'était pas expédient, dans ces circonstances, de les combattre; c'est pourquoi, les capitaines en chef demandèrent leurs armes de guerre, qu'ils apportèrent, et mirent aux pieds des Néphites, implorant leur miséricorde. C'était là ce que voulait Moroni. Il les fit prisonniers de guerre, prit possession de la ville, et délivra tous les prisonniers Néphites, qui, se joignant à son armée, la renforcèrent considérablement.

11 Et il fit employer les prisonniers Lamanites à divers travaux pour renforcer les fortifications de la ville de Gid. Et après avoir fortifié cette ville comme il le voulait, il les emmena à la ville Abondance, où il les fit garder par des forces très considérables. Et malgré toutes les intrigues des Lamanites, les Néphites surent conserver et protéger tous les prisonniers qu'ils avaient faits; ils maintinrent toutes les terres et tous les avantages qu'ils avaient reconquis. Et les Néphites recommencèrent à être victorieux, et à ressaisir leurs droits et leurs priviléges. Maintes fois les Lamanites cherchèrent à les surprendre pendant la nuit, mais dans ces tentatives, ils perdirent beaucoup de prisonniers. Maintes fois, ils tentèrent de faire boire de leur vin aux Néphites, en vue de les tuer par le poison ou pendant leur ivresse; mais ceux-ci, attentifs à se souvenir du Seigneur leur Dieu en ces jours d'affliction, ne tombèrent pas dans leurs piéges; ils ne prirent point de leur vin avant de commencer par en donner à quelques prisonniers Lamanites. C'est ainsi qu'ils étaient circonspects à ne point se laisser administrer du poison, car si leur vin pouvait empoisonner un Lamanite, il empoisonnerait également un Néphite; c'est pourquoi ils faisaient l'épreuve de toutes leurs boissons.

12 Maintenant, il arriva qu'il devint expédient pour Moroni de se préparer à attaquer la ville de Morianton. Car les Lamanites, par leurs travaux, l'avaient tellement bien fortifiée qu'elle était devenue une place extrêmement forte; et ils ne cessaient d'y donner de nouvelles forces et d'y amener de nouvelles provisions.—Ainsi finit la vingt-neuvième année du règne des juges sur le peuple de Néphi.

CHAPITRE XXVI.

1 Au commencement de la trentième année du règne des juges, au second jour du premier mois, Moroni reçut une épître d'Hélaman sur les affaires du peuple dans cette partie

du pays. Voici les termes de cette épître : Mon très cher et bien-aimé frère Moroni, aussi bien dans le Seigneur que dans les tribulations de notre service militaire, voici, j'ai quelque chose à vous dire touchant notre guerre dans cette partie du pays.

2 Voici, il y avait deux mille des fils de ceux qu'Ammon ramena du pays de Néphi. Nous avons su qu'ils étaient des descendants de Laman, le fils aîné de notre père Léhi. Il est inutile que je vous rapporte leurs traditions ou leur incrédulité, car vous les connaissez; il me suffira donc de vous dire que deux mille de ces jeunes hommes ont pris leurs armes de guerre. Ils ont voulu que je me misse à leur tête; et nous sommes allés défendre notre patrie. Vous savez le serment qu'ont fait leurs pères de ne point combattre contre leurs frères, et de ne point verser le sang. Dans la vingt-sixième année, voyant les afflictions et les tribulations que nous éprouvions pour eux, ils furent prêts à rompre leur serment et à prendre les armes pour notre défense. Mais je ne voulus point permettre qu'ils devinssent parjures, pensant que Dieu nous prêterait sa force, et que nous cesserions de souffrir à cause de l'accomplissement de leur serment.

3 Or, voici une chose qui vous procurera une grande joie; dans la vingt-sixième année, moi, Hélaman, je marchai, à la tête de ces deux mille jeunes hommes, à la ville de Judéa, au secours d'Antipus, que nous avions été établir gouverneur du peuple dans cette partie du pays. Et je réunis mes deux mille jeunes fils (ils sont dignes d'être appelés mes fils) à l'armée d'Antipus, ce qui le combla de joie; car son armée avait été beaucoup réduite par les grandes pertes qu'il avait essuyées, et que nous avions eu tant sujet de déplorer. Nous pouvons néanmoins nous consoler sur ce point, en pensant qu'ils sont morts pour la cause de leur patrie et de leur Dieu; oui, et ils sont heureux. Les Lamanites ont retenu prisonniers un grand nombre des nôtres, et ce sont tous des capitaines en chef, car ils n'ont épargné la vie d'aucun autre. Nous supposons qu'en ce moment ils sont dans le pays de Néphi, s'ils n'ont point été tués.

4 Voici maintenant les villes dont les Lamanites ont pris possession, au prix du sang de tant de nos vaillants hommes : le pays de Manti ou la ville de Manti, la ville de Zeezrom, la ville de Cuméni, et la ville d'Antiparah. Ce sont là les villes qu'ils possédaient quand j'arrivai à la ville de Judéa, ou je trouvai Antipus et ses hommes travaillant, de toutes leurs forces, à fortifier la ville. Ils étaient accablés de corps et d'esprit, se battant le jour et travaillant la nuit,

à la défense de leur ville, souffrant ainsi toutes sortes d'afflictions. Et ils étaient résolus à vaincre ou à mourir. Aussi devez-vous concevoir combien cette petite force que j'amenai avec moi, ces fils que j'appelle miens, leur donnèrent d'espérance et leur causèrent de joie.

5 Et quand les Lamanites virent qu'Antipus avait reçu des renforts, ils furent contraints, d'après les ordres d'Ammoron, de renoncer à nous attaquer, ou la ville de Judéa. Et nous fûmes ainsi favorisés du Seigneur, car si, faibles comme nous étions, ils fussent tombés sur nous, ils eussent pu détruire notre petite armée. Mais nous fûmes ainsi préservés. Il leur avait été ordonné par Ammoron de conserver ces villes qu'ils avaient conquises. Et ainsi finit la vingt-sixième année.

6 Au commencement de la vingt-septième, nous étions tout préparés à nous défendre, désirant que les Lamanites, que nous ne voulions pas attaquer dans leurs places fortes, vinssent nous attaquer. C'est pourquoi nous plaçâmes des espions tout à l'entour, afin de surveiller leurs mouvements, et les empêcher de passer, ni pendant le jour ni pendant la nuit, pour attaquer nos autres villes du nord, sachant que les habitants de ces villes n'étaient pas assez forts pour leur résister. Aussi, avions-nous arrêté, s'ils venaient à nous tourner et à passer, de tomber sur eux en arrière pour les arrêter ainsi, en même temps qu'ils seraient attaqués de front. Nous supposions que nous pourrions les vaincre, mais nous fûmes trompés dans notre attente, car ils n'osèrent pas nous tourner et passer ni avec toute leur armée ni avec une partie, craignant de n'être pas assez forts et de succomber. Il n'osèrent pas non plus marcher sur la ville de Zarahemla, ni traverser la source de la rivière Sidon pour aller contre la ville de Néphihah. Et ainsi ils étaient résolus à défendre, à l'aide de leurs forces, ces villes qu'ils avaient prises.

7 Dans le second mois de cette année, une grande quantité d'approvisionnements nous fut apportée par les pères de mes deux mille fils. Et il nous fut envoyé deux mille hommes du pays de Zarahemla. Nos forces alors étaient de dix mille hommes, bien pourvus de provisions pour eux, leurs femmes et leurs enfants. Aussi les Lamanites, en voyant nos forces s'augmenter de jour en jour, et les vivres nous arriver, commencèrent-ils à devenir craintifs et à faire quelques sorties, en vue, si c'était possible, d'empêcher l'arrivée des provisions et des renforts. Maintenant, voyant l'inquiétude des Lamanites, nous crûmes devoir user de stratagème envers eux. C'est pourquoi Antipus me donna

l'ordre de sortir avec mes jeunes fils et de nous diriger vers une ville voisine, comme si nous y apportions des approvisionnements. Notre direction était de passer près de la ville d'Antiparah, comme si nous devions aller à une ville au delà, sur les bords de la mer, pour l'approvisionner. Et Antipus sortit, de son côté, avec une partie de ses troupes, laissant le reste pour la défense de la ville. Mais il ne sortit que quand je fus près de la ville d'Antiparah avec ma petite armée.
8 Or, la plus forte, et même la plus nombreuse armée
des Lamanites avait été réunie dans la ville d'Antiparah. Et instruits de notre approche par leurs espions, ils sortirent avec leur armée pour se mettre à notre poursuite. Mais nous prîmes la fuite vers le nord. Et de cette manière, nous entraînâmes la plus forte armée des Lamanites à une grande distance, et quand ils virent l'armée d'Antipus les poursuivre vigoureusement, ils n'osèrent se détourner ni à droite ni à gauche, mais ils continuèrent leur poursuite contre nous en ligne droite. Nous dûmes supposer qu'ils avaient l'intention de nous défaire avant qu'Antipus ne les eût atteint, afin de n'être pas enveloppés de toutes parts. Antipus, voyant notre danger, pressa la marche de son armée; mais la nuit venant à tomber, les Lamanites ne purent nous atteindre; et ils ne furent pas non plus atteints par Antipus; et nous campâmes pour la nuit.
9 Avant le point du jour, les Lamanites étaient déjà à
notre poursuite. Mais nous n'étions pas assez forts pour leur résister; et je ne voulais pas permettre à mes jeunes fils d'en venir aux mains avec eux; c'est pourquoi nous continuâmes notre retraite vers le désert. Ils n'osaient tourner ni à droite ni à gauche, de peur d'être enveloppés, et je n'osais, non plus, tourner ni à droite ni à gauche, dans la crainte d'être atteint. Et nous ne pouvions pas leur tenir tête, car nous aurions succombé, et ils se seraient échappés. Nous poursuivîmes donc tout le jour notre marche dans le désert, depuis le matin jusqu'au soir.
10 Au point du jour, nous vîmes revenir les Lamanites,
et de nouveau nous fîmes retraite devant eux. Mais ils ne tardèrent pas à s'arrêter dans leur poursuite; et c'était le matin du troisième jour du septième mois. Ignorant alors s'ils étaient arrêtés par Antipus, je dis à mes gens : Nous ne savons pas s'ils ont cessé de nous poursuivre dans l'idée que nous irons contre eux, et qu'ils nous prendront dans leur piége, donc, qu'en pensez-vous, mes fils, voulez-vous aller les combattre? Or, mon bien-aimé frère Moroni, je vous déclare que jamais je n'avais vu autant de courage,

non, pas même parmi tous les Néphites. Car, comme je les appelais toujours mes fils (étant tous très jeunes), aussi ils me dirent : Père, voici, notre Dieu est avec nous, et il ne permettra pas que nous succombions. Ainsi, avançons. Nous ne voudrions pas tuer nos frères, s'ils voulaient nous laisser tranquilles. Mais, marchons, de crainte qu'ils ne défassent l'armée d'Antipus. Jusqu'alors, ils ne s'étaient point battus, cependant ils ne craignaient point la mort, pensant plus à la liberté de leurs pères, qu'à leur propre vie ; oui, ils avaient appris de leurs mères, que s'ils ne doutaient point, Dieu les délivrerait. Et ils me répétaient les paroles de leurs mères, disant : Nous ne doutons pas que nos mères ont su la vérité de ce qu'elles ont dit. »

11 Alors je me retournai avec mes deux mille contre ces Lamanites qui étaient à notre poursuite. Mais l'armée d'Antipus les avait atteints, et une bataille terrible était engagée. L'armée d'Antipus, fatiguée d'une si longue marche en si peu de temps, était sur le point d'être mise en déroute par les Lamanites. Et si je n'étais retourné avec mes deux mille, les Lamanites auraient eu sans doute le dessus ; car Antipus avait été tué, ainsi qu'un grand nombre de leurs chefs, tant ils étaient harassés de fatigue causée par la rapidité de leur marche. Aussi, les hommes d'Antipus, en confusion par la mort de leurs chefs commençaient-ils à s'ébranler devant les Lamanites.

12 En ce moment, les Lamanites reprirent courage et se mirent à les poursuivre ; et ils le faisaient avec une vive ardeur, quand je tombai sur leur arrière avec mes deux mille, et commençai à en faire un grand carnage ; alors toute l'armée des Lamanites fit halte, et se retourna contre nous. Ce que voyant les hommes d'Antipus, ils se rassemblèrent et fondirent sur l'arrière des Lamanites.

13 Maintenant il arriva que nous tous réunis, le peuple de Néphi, le peuple d'Antipus et moi, avec mes deux mille, nous enveloppâmes les Lamanites, et en fîmes un grand carnage, au point qu'ils furent forcés de donner leurs armes de guerre, et de se rendre prisonniers de guerre.

14 La bataille finie, je comptai mes jeunes hommes qui avaient si vaillamment combattu, craignant qu'il y en eût beaucoup de tués. Mais, à ma grande joie, pas un seul n'avait péri. Cependant ils s'étaient tous battus, comme s'ils avaient été armés de la puissance de Dieu ; oui, et jamais homme ne s'était battu avec une force si miraculeuse. Ils tombèrent avec tant d'impétuosité sur les Lamanites, qu'ils les remplirent d'épouvante ; et c'est pour cela qu'ils se rendirent prisonniers de guerre. Et comme nous n'avions point

de lieu sûr pour les garder, nous les envoyâmes au pays de Zarahemla, ainsi qu'une partie de ceux de l'armée d'Antipus qui n'avaient pas été tués. Et les autres, je les réunis à mes jeunes Ammonites, et nous revînmes à la ville de Judéa.
15 En ce moment je reçus une épître d'Ammoron, le roi, disant que, si je délivrais les prisonniers de guerre que nous avions faits, il nous livrerait la ville d'Antiparah. Mais j'envoyai une épître au roi, disant que nous étions assurés de prendre, par la force, la ville d'Antiparah; et qu'en délivrant les prisonniers pour cette ville, nous nous considérerions comme peu sages, mais que nous ne délivrerions nos prisonniers que par échange. Et Ammoron repoussa ma proposition, car il ne voulait point faire l'échange des prisonniers; c'est pourquoi nous nous disposâmes à marcher contre la ville d'Antiparah. Mais le peuple quitta la ville et se réfugia dans les autres villes qu'ils possédaient pour les fortifier. Et la ville d'Antiparah tomba entre nos mains. Ainsi finit la vingt-huitième année du règne des juges.
16 Au commencement de la vingt-neuvième année, nous reçûmes du pays de Zarahemla et des pays environnants, un secours de provisions ainsi qu'un renfort pour notre armée d'environ six mille hommes et de soixante des fils des Ammonites, qui étaient venus se joindre à leurs frères mes deux mille. Et voici, nous étions devenus forts et nous avions des vivres en abondance.
17 Notre intention était de livrer bataille à l'armée qui protégeait la ville de Cuméni. Je vais donc vous montrer que nous pûmes atteindre promptement notre but: avec une partie de nos forces, nous investîmes la ville de Cuméni durant la nuit, un peu avant que ses habitants dussent recevoir des approvisionnements. Nous campâmes à l'entour de la ville pendant plusieurs nuits, mais sans quitter nos armes; et nous postâmes des gardes, afin que les Lamanites ne vinssent point nous attaquer pendant la nuit: ce qu'ils tentèrent plusieurs fois, mais toujours sans succès et avec de grandes pertes. Enfin leurs provisions arrivèrent, et étaient sur le point de pénétrer la nuit dans la ville. Mais nous, au lieu d'être Lamanites, nous étions des Néphites; c'est pourquoi nous les fîmes prisonniers et nous nous emparâmes des provisions. Et bien que, par là, les Lamanites fussent privés de leurs provisions, ils persistèrent dans leur résolution de défendre la ville; il devint donc nécessaire d'envoyer les provisions à Judéa, et les prisonniers au pays de Zarahemla.
18 Et peu de jours s'étaient à peine écoulés, que déjà les Lamanites, désespérant de recevoir du secours, nous re-

mirent la ville entre les mains. Et nous réussîmes dans notre projet de prendre la ville de Cuméni. Mais les prisonniers que nous avions faits étaient en si grand nombre, que nous nous vîmes obligés d'employer toutes nos forces à les garder ou de les mettre à mort. Car voici, ils se soulevèrent en masse, se battant avec des pierres, des bâtons et tout ce qu'ils pouvaient saisir, de sorte que nous en tuâmes plus de deux mille qui s'étaient rendus prisonniers de guerre. Il était donc expédient ou de les tuer, ou de les garder, l'épée à la main, jusqu'au pays de Zarahemla ; il y a plus, nos provisions n'étaient point suffisantes pour nous-mêmes, malgré ce que nous en avions pris aux Lamanites. Dans ces circonstances critiques, c'était donc une grave affaire de prendre un parti sur ces prisonniers. Nous résolûmes enfin de les envoyer au pays de Zarahemla ; et pour cela, nous choisîmes une partie de nos hommes que nous chargeâmes d'y conduire ces prisonniers.

19 Mais il arriva qu'ils revinrent le lendemain. Et, pour le moment, nous ne les questionnâmes pas sur les prisonniers, car voici, les Lamanites marchaient contre nous ; et nos hommes revenaient à temps pour nous garantir de tomber entre leurs mains ; car voici, Ammoron, pour leur venir en aide, leur avait envoyé un nouveau secours de provisions, ainsi qu'une armée nombreuse.

20 Ces hommes, que nous avions chargés des prisonniers, arrivèrent donc à propos pour leur donner un échec, au moment où ils étaient prêts à nous vaincre. Mais voici, mon jeune corps de deux mille soixante combattit avec acharnement ; ils se tinrent fermes devant les Lamanites, et donnèrent la mort à tous ceux qui leur résistaient. Et comme le reste de notre armée était sur le point de lâcher pied devant les Lamanites, voici, ces deux mille soixante, déployant un courage indomptable, se montrèrent exacts à obéir et à observer chaque mot du commandement. Et en ceci il leur fut fait selon leur foi ; et je me souvins de ce qu'ils me disaient que leurs mères leur avaient enseigné. C'est à mes fils et à ces hommes qui avaient été choisis pour emmener les prisonniers que nous devions cette grande victoire ; car ce sont eux qui battirent les Lamanites et les refoulèrent jusqu'à la ville de Manti. Nous conservâmes ainsi la ville de Cuméni, et nous échappâmes à l'extermination ayant néanmoins éprouvé de grandes pertes.

21 Après que les Lamanites se furent enfuis, je donnai immédiatement l'ordre de retirer les blessés d'entre les morts, et je fis panser leurs blessures. Et de mes deux mille soixante, deux cents s'étaient évanouis à cause de la perte

de leur sang. Toutefois, et nous le devons à la bonté de Dieu, notre étonnement fut grand, autant que le fut celui de l'ennemi, pas un seul d'entre eux n'avait péri; bien que tous eussent reçu de nombreuses blessures. Aussi, leur conservation étonnait-elle toute notre armée. Oui, ils avaient été épargnés, quand un millier de nos frères avaient péri. Et nous l'attribuons, avec raison, au pouvoir miraculeux de Dieu, à cause de la foi vive dans laquelle ils avaient été élevés à croire qu'il y a un Dieu juste, et que quiconque n'en doute pas est préservé par son pouvoir merveilleux. Telle était la foi de ceux dont j'ai parlé : ils sont jeunes, ont l'esprit ferme, et ils mettent continuellement leur confiance en Dieu.
22 Nous pansâmes nos blessés, nous enterrâmes nos
morts aussi bien que les morts des Lamanites qui étaient en grand nombre; après quoi nous nous informâmes auprès de Gid, touchant les prisonniers qu'il devait escorter jusqu'au pays de Zarahemla. Gid était le capitaine en chef de la compagnie qui avait été choisie pour les garder jusque-là. Et voici ce que Gid me rapporta : Etant partis pour le pays de Zarahemla avec nos prisonniers, nous rencontrâmes les espions de notre armée, qui avaient été envoyés pour surveiller le camp des Lamanites. Et ils nous crièrent : L'armée Lamanite est en marche pour la ville de Cuméni, où elle va tomber sur nos gens et les exterminer.
23 Nos prisonniers entendant ces cris, prirent courage
et se révoltèrent contre nous. Et nous tirâmes nos épées contre eux, pour nous opposer à leur révolte. Mais ils se jetèrent en masse sur nos épées; un grand nombre en furent percés; quant aux autres, ils se frayèrent un passage et se sauvèrent. Et comme ils s'enfuyaient et que nous ne pouvions les atteindre, nous marchâmes en toute hâte vers la ville de Cuméni; et voici, nous arrivâmes à temps pour secourir nos frères et préserver la ville. Et nous voilà délivrés de nouveau des mains de nos ennemis. Béni en soit le nom de notre Dieu, car c'est lui qui, en nous délivrant, a fait cette grande chose en notre faveur.
24 Et quand, moi, Hélaman, j'eus entendu ces paroles
de Gid, je fus pénétré d'une joie extrême pour la bonté de Dieu, qui nous avait préservés. Et j'ai la confiance que les âmes de ceux qui ont péri, sont entrées dans le repos de leur Dieu.
25 Notre but prochain était de prendre possession de la
ville de Manti, mais la difficulté était de savoir comment en faire sortir les troupes Lamanites, à l'aide de nos petites compagnies. Car ils avaient le souvenir de ce que déjà nous

avions fait, et il nous était impossible de les attirer hors de leurs places fortes. Leurs forces dépassaient tellement les nôtres, que nous n'osions ni sortir, ni les attaquer dans leurs fortifications. Et comme il était expédient d'employer nos hommes à maintenir et à sauvegarder ces parties du pays que nous avions reconquises, nous jugeâmes à propos d'attendre que nous eussions reçu de nouveaux renforts du pays de Zarahemla, ainsi que des approvisionnements.

26 J'envoyai donc un messager au gouverneur de notre pays pour lui faire connaître notre position, et j'attendis des provisions et du renfort du pays de Zarahemla. Mais ceci nous profita peu, car les Lamanites recevaient aussi, de jour en jour, des provisions et du renfort. Telles étaient les circonstances où nous nous trouvions alors. Et les Lamanites faisaient de temps à autre des sorties contre nous, résolus de nous détruire par stratagème, sans que nous pussions parvenir à leur livrer bataille, parce qu'ils se renfermaient dans leurs retraites et leurs places fortes.

27 Dans ces circonstances pénibles, nous attendîmes pendant plusieurs mois, même jusqu'à la veille de mourir de faim. Mais il arriva que nous reçûmes des vivres, qui étaient gardés par un corps de deux mille hommes; et ce fut là toute l'assistance que nous reçûmes pour nous empêcher, nous et la patrie, de tomber entre les mains de l'ennemi, et pour tenir tête à une armée innombrable. Nous ignorions la cause qui, en augmentant nos embarras, s'était opposée à ce qu'on nous envoyât un plus grand secours; dans notre chagrin, nous allions jusqu'à craindre que les jugements de Dieu ne tombassent sur notre pays pour nous renverser et nous détruire entièrement. C'est pourquoi, nous versâmes nos cœurs en prières à Dieu, afin qu'il lui plût de nous secourir, de nous délivrer des mains de nos ennemis, et de nous donner les forces suffisantes pour garder nos villes, nos terres et nos possessions, nécessaires au maintien de notre peuple.

28 Et le Seigneur, en nous visitant, nous donna l'assurance de notre salut, à ce point que nos âmes furent remplies de paroles de paix, et que nous reçûmes la grâce d'une foi vive et l'espérance d'une délivrance certaine. Nous prîmes courage avec le petit renfort que nous avions reçu, fermement résolus à vaincre nos ennemis, à défendre nos terres, nos possessions, nos femmes et nos enfants, et la cause de notre liberté. Ainsi fortifiés, nous sortîmes contre les Lamanites de la ville de Manti; et nous campâmes du côté du désert qui avoisinait cette ville. Ce que voyant les Lamanites, ils envoyèrent des espions tout à l'entour de

nous, pour découvrir le nombre et la force de notre armée.
29 Et quand ils virent notre faiblesse, craignant que nous ne coupions l'arrivée des secours qu'ils attendaient, à moins de sortir pour nous livrer bataille et nous exterminer, ce qu'ils supposaient pouvoir faire aisément avec leurs armées nombreuses, ils commencèrent à sortir et à faire les préparatifs d'une bataille contre nous. Les voyant ainsi se préparer à nous combattre, je fis cacher Gid et Téomner dans le désert, chacun avec un petit nombre d'hommes. Gid et ses gens étaient à droite, et Téomner et les siens à gauche ; et quand ils furent cachés, je demeurai avec le reste de mon armée dans ce même lieu où j'avais d'abord campé, attendant le moment où les Lamanites arriveraient pour livrer bataille.
30 Les Lamanites tentèrent une sortie avec leur nombreuse armée. Et quand ils furent sur le point de fondre sur nous, je fis retirer mes hommes dans le désert. Les Lamanites se mirent sur nos traces avec précipitation, car ils désiraient extrêmement nous atteindre pour nous exterminer. Ils nous poursuivirent dans le désert. Mais nous passâmes entre Gid et Téomner, de sorte qu'ils ne furent point découverts par les Lamanites.
31 Aussitôt que l'armée Lamanite eut passé, Gid et Téomner sortirent de leur embuscade et empêchèrent les espions Lamanites de retourner à la ville. Après avoir ainsi coupé les espions, ils accoururent vers la ville, tombèrent sur les hommes laissés à sa garde, les tuèrent et prirent possession de la ville. Et cela se fit ainsi, parce que les Lamanites emmenèrent toute leur armée dans le désert, à l'exception d'un petit nombre de gardes.
32 Gid et Téomner s'emparèrent par ce moyen de leurs fortifications. Et nous, après une longue marche dans le désert, nous nous dirigeâmes vers le pays de Zarahemla. Quand les Lamanites nous virent prendre cette direction, ils eurent grande peur de tomber dans un piége et commencèrent à battre en retraite dans le désert, oui, par le même chemin qu'ils étaient venus. A la tombée de la nuit, ils dressèrent leurs tentes. Car les capitaines en chef des Lamanites avaient supposé que les Néphites étaient fatigués de leur marche ; et de plus, supposant qu'ils avaient chassé leur armée tout entière, ils n'avaient aucune inquiétude sur la ville de Manti..
33 La nuit étant venue, au lieu de laisser dormir mes gens, je les fis avancer par un autre chemin vers le pays de Manti. Par cette marche de nuit, nous fûmes le lendemain au delà des Lamanites, et ainsi nous atteignîmes avant eux

la ville de Manti. Et par ce stratagème nous prîmes possession de cette ville, sans effusion de sang.

34 Arrivés près de la ville, les Lamanites voyant que nous étions prêts à leur livrer bataille, furent saisis d'étonnement et frappés d'une telle crainte, qu'ils se sauvèrent dans le désert. Tout le pays fut délivré de la présence des Lamanites. Mais ils emmenèrent avec eux beaucoup de femmes et d'enfants.

35 Les villes qu'ils nous avaient prises sont maintenant rentrées en notre pouvoir. Nos pères, nos femmes et nos enfants retournent tous à leurs foyers, excepté ceux qui ont été faits prisonniers et emmenés par les Lamanites. Mais nos forces ne sont pas assez nombreuses pour pouvoir maintenir tant de villes et de possessions. Voici, nous avons confiance en notre Dieu, qui nous a fait conquérir ce pays et nous a fait reprendre ces villes et ces terres qui nous appartenaient. Maintenant, nous ignorons la cause qui empêche le gouvernement de nous accorder plus de renforts; et ces hommes qui nous sont venus, ne savent pas non plus pourquoi nous ne recevons pas d'autre secours. Nous pensons que peut-être vous n'avez point obtenu de succès, et que par conséquent vous avez requis les forces de ce pays-là. S'il en est ainsi, nous cessons de murmurer. Et si cela n'est pas, nous craignons que ce ne soit une faction dans le gouvernement qui s'oppose à l'envoi d'autres hommes pour nous secourir; car nous savons qu'ils sont plus nombreux que ceux qui nous ont été envoyés. Mais ceci importe peu : nous avons la confiance que, malgré la faiblesse de notre armée, Dieu nous délivrera des mains de nos ennemis.

36 Nous voici vers la fin de la vingt-neuvième année, et nous sommes en possession de nos terres, et les Lamanites se sont réfugiés dans le pays de Néphi. Les fils du peuple d'Ammon, dont j'ai si favorablement parlé, sont avec moi dans la ville de Manti, et le Seigneur les a soutenus; oui, il a empêché qu'ils ne tombassent par l'épée, au point que pas une âme n'a péri. Mais voici, ils ont reçu de nombreuses blessures. Néanmoins, ils se tiennent fermes dans cette liberté par laquelle Dieu les a rendus libres; et ils sont exacts à se souvenir du Seigneur leur Dieu, de jour en jour; oui, ils gardent fidèlement les statuts, les jugements et les commandements; et vive est leur foi dans les prophéties touchant ce qui est à venir.

37 Et maintenant, mon bien-aimé frère Moroni, que le Seigneur notre Dieu qui nous a rachetés et faits libres, vous garde continuellement en sa présence; qu'il répande ses faveurs sur ce peuple, et qu'il vous accorde même la grâce

de rentrer en possession de tout ce que les Lamanites nous avaient ravi, et qui était destiné à notre soutien. Et maintenant, voici, je finis mon épître. Je suis Hélaman, fils d'Alma.

CHAPITRE XXVII.

1 Dans la trentième année du règne des juges sur le peuple de Néphi, après avoir reçu et lu l'épître d'Hélaman, Moroni se réjouit extrêmement de leur prospérité et des grands succès obtenus par Hélaman en recouvrant ses terres; et il le fit annoncer à tout son peuple dans tout le pays environnant, pour qu'il prît part à sa joie.

2 Il envoya immédiatement une épître à Pahoran pour l'engager à faire une levée d'hommes pour renforcer Hélaman, ou l'armée d'Hélaman, afin que ce dernier pût aisément maintenir cette partie du pays qu'il avait si miraculeusement reconquise. Après l'envoi de cette épître au pays de Zarahemla, Moroni se mit à dresser un plan pour pouvoir rentrer en possession des villes et des terres qui restaient encore entre les mains des Lamanites.

3 Or, dans le temps que Moroni se préparait ainsi à combattre de nouveau les Lamanites; voici, le peuple de Néphihah qui s'était rassemblé de la ville de Moroni, de la ville de Léhi et de la ville de Morianton, fut attaqué par les Lamanites. Et ceux-là même qui avaient été forcés de quitter le pays de Manti et des environs, étaient venus se joindre aux Lamanites dans cette partie du pays. Devenus extrêmement nombreux, et recevant journellement des renforts par les ordres d'Ammoron, ils vinrent tomber sur le peuple de Néphihah et commencèrent à en faire un terrible carnage. Leur armée était tellement nombreuse, que le reste du peuple de Néphihah fut obligé de prendre la fuite et de venir se joindre à l'armée de Moroni.

4 Or Moroni, ayant supposé qu'on enverrait des renforts à la ville de Néphihah pour aider à la défense de cette ville, et sachant qu'il était plus facile d'empêcher cette ville de tomber entre les mains des Lamanites que de la reprendre sur eux, il avait pensé qu'il pourrait aisément défendre cette ville. C'est pourquoi, il retint toutes ses forces pour maintenir ces villes qu'il avait reprises.

5 Mais quand Moroni vit que la ville de Néphihah était perdue, il fut extrêmement affligé; et il commença à douter, à cause de la méchanceté du peuple, s'ils ne tomberaient

pas tous entre les mains de leurs frères. Il en était de même de tous les capitaines en chef. Ils étaient aussi dans l'incertitude et dans l'étonnement à cause de la perversité du peuple; et ceci, à cause du succès des Lamanites sur eux. Et Moroni s'irrita contre le gouvernement, en voyant leur insouciance touchant la liberté de leur patrie.

6 Et il écrivit de nouveau au gouverneur du pays, qui était Pahoran; et voici les paroles de son message : J'adresse mon épître à Pahoran, dans la ville de Zarahemla, Grand-Juge et gouverneur du pays, et à tous ceux qui ont été choisis par ce peuple pour le gouverner et diriger les affaires de cette guerre; car voici, j'ai des reproches à leur faire. Vous savez que vous avez été établis pour lever des hommes et les armer d'épées, de cimeterres, et de toutes sortes d'armes de guerre, et de les envoyer contre les Lamanites, partout où ils entreraient dans le pays.

7 Et maintenant, je vous apprends que moi-même, ainsi que mes hommes, et Hélaman et ses hommes, avons éprouvé de grandes afflictions, oui, même celles de la faim, de la soif et de la fatigue, et des douleurs de toute nature. Si c'était là tout ce que nous avons souffert, nous ne vous ferions pas entendre ces plaintes; mais voici, grand a été le carnage parmi notre peuple, des milliers sont tombés par l'épée; tandis que cela n'aurait pas eu lieu, si vous nous aviez secourus en amenant à notre armée des renforts suffisants. Oui, grande a été votre négligence envers nous. Nous désirons connaître la cause de votre insouciance et de cette extrême négligence de votre part. Comment pouvez-vous rester ainsi sur vos trônes, plongés dans une telle insensibilité, quand nos ennemis répandent autour de vous l'œuvre de la destruction? Oui, tandis qu'ils sont à massacrer des milliers de vos frères, qui avaient jeté leurs regards sur vous pour en être protégés, et qui vous avaient élevés au pouvoir pour en être secourus? Vous auriez pu leur envoyer des renforts et en empêcher des milliers de tomber par l'épée.

8 Mais ce n'est pas tout. Vous avez omis de leur envoyer des provisions. Et un grand nombre ont combattu et ont donné leurs vies pour la prospérité de ce peuple; et ils l'ont fait à la veille de mourir de faim, par suite de votre extrême négligence envers eux.

9 Maintenant, mes bien-aimés frères, car vous devez être aimés, vous auriez dû user de plus de diligence pour le bien-être et la liberté de ce peuple. Mais vous les avez négligés, et le sang de milliers d'hommes criera vengeance sur vos têtes, car leurs cris et toutes leurs souffrances sont connus

de Dieu. Pensez-vous pouvoir siéger sur vos trônes, et qu'à cause de l'extrême bonté de Dieu, il vous délivrera sans effort de votre part? Voici, ce serait là une supposition vaine. Croyez-vous qu'un si grand nombre de vos frères aient été tués, à cause de leur perversité? Je dis : Si vous pensez cela, vous le pensez en vain; car je vous déclare que beaucoup sont tombés par l'épée, et c'est à votre condamnation. Car le Seigneur permet que les justes soient tués, pour que sa justice et ses jugements tombent sur le méchant. C'est pourquoi, vous ne devez point supposer que les justes soient perdus, parce qu'ils ont été tués; mais voici, ils entrent dans le repos du Seigneur leur Dieu.

10 Et maintenant je tremble que le jugement de Dieu ne frappe ce peuple, à cause de son extrême indolence et de la coupable négligence de notre gouvernement envers nos frères, oui, envers ceux qui ont été tués. Car sans la perversité qu'ont d'abord manifestée nos chefs, nous aurions tenu contre nos ennemis qui n'auraient pu nous vaincre. Oui, sans la division qui s'est élevée parmi nous-mêmes, sans ces hommes-du-roi qui ont tant fait répandre du sang parmi nous; si, au lieu de nous diviser, nous eussions réuni toutes nos forces, comme nous le faisions autrefois; oui, sans cette soif de domination et d'autorité que désiraient avoir sur nous ces hommes-du-roi ; s'ils eussent été fidèles à la cause de la liberté; si, de concert avec nous, ils eussent marché contre nos ennemis, au lieu de prendre les armes contre nous-mêmes, ce qui fut cause d'une si grande effusion de sang; oui, si nous eussions marché contre eux dans la force du Seigneur, nous eussions dispersé nos ennemis; car cela eût été fait selon l'accomplissement de sa parole.

11 Or, les Lamanites sont maintenant en marche contre nous, s'emparant de nos terres, massacrant nos frères, tuant nos femmes et nos enfants, les emmenant en captivité et leur infligeant toute sorte d'aflictions; et tout cela, à cause de la grande perversité de ceux qui recherchaient le pouvoir et l'autorité; oui, de ces mêmes hommes-du-roi. Mais qu'ai-je besoin d'insister sur ce point? Car nous ne savons pas si vous-mêmes ne recherchez point l'autorité. Nous ne savons pas si vous n'êtes pas aussi traîtres à votre patrie.

12 N'auriez-vous négligé d'envoyer des renforts et des vivres à notre armée, que parce que vous jouissez de la sécurité au milieu de notre patrie? Auriez-vous oublié les commandements du Seigneur votre Dieu? Oui, auriez-vous oublié la captivité de vos pères? Avez-vous oublié combien de fois nous avons été délivrés des mains de nos ennemis?

Ou bien supposez-vous que le Seigneur nous délivrera, pendant que nous siégeons sur nos trônes, sans faire usage des moyens que le Seigneur nous a préparés? Voulez-vous rester dans l'oisiveté, tandis qu'autour de vous des milliers, oui des dizaines de milliers restent aussi dans l'oisiveté, et que des milliers sur nos frontières tombent par l'épée? Croyez-vous passer pour innocents aux yeux de Dieu, en demeurant tranquilles spectateurs de ces choses? Voici, je vous dis que non.

13 Je voudrais maintenant que vous vous souvinssiez que Dieu a dit que le vase sera d'abord nettoyé à l'intérieur, et puis à l'extérieur. Et à moins que vous ne vous repentiez de ce que vous avez fait, et que vous ne commenciez à vous lever et à agir; à moins que vous nous envoyiez des renforts et des vivres, ainsi qu'à Hélaman, pour qu'il puisse maintenir ces parties du pays qu'il a recouvrées, et que nous puissions reconquérir le reste de nos possessions; voici, il serait expédient de ne plus combattre contre les Lamanites, avant d'avoir nettoyé notre vase intérieur, oui, le Grand Chef de notre gouvernement. Et à moins que vous n'accédiez à ma prière, que vous ne vous leviez et ne montriez un véritable esprit de liberté; à moins que vous ne vous efforciez d'envoyer des renforts et des vivres à notre armée; voici, je laisserai une partie de mes hommes-libres pour la défense de cette partie du pays, et je laisserai sur eux la puissance et la bénédiction de Dieu, afin qu'aucune autre force n'opère contre eux, et cela à cause de leur extrême foi et de leur patience dans leurs tribulations.

14 Et je viendrai à vous, et s'il y en a qui aiment la liberté; oui, s'il reste même une étincelle de liberté, voici, je susciterai parmi vous des insurrections, même jusqu'à opérer l'extermination de ceux qui aspirent au pouvoir. Car je n'ai nulle crainte, moi, ni de votre pouvoir ni de votre autorité, mais c'est mon Dieu que je crains; et c'est d'après son ordre que je prends mon épée pour défendre la cause de ma patrie; et c'est à cause de votre iniquité que nous avons essuyé tant de pertes. Voici, l'heure a sonné; oui, le temps est proche où, à moins d'agir pour la défense de votre patrie et de vos enfants, l'épée de la justice sera suspendue sur vos têtes, et elle vous frappera jusqu'à votre complète extermination.

15 J'attends de vous des renforts; et à moins d'un prompt secours, je marcherai contre vous, même jusqu'au pays de Zarahemla, et je vous frapperai de l'épée, afin de vous ôter tout pouvoir de vous opposer aux succès de ce peuple dans la cause de notre liberté, car voici, le Seigneur ne vous

laissera pas vivre et fortifier dans l'iniquité pour causer la destruction de son peuple juste. Pourriez-vous supposer que le Seigneur vous épargnera et frappera les Lamanites, quand ce sont les traditions de leurs ancêtres qui ont allumé leur haine? Cette haine a été augmentée par tous les apostats, tandis que votre iniquité a pris sa source dans votre amour de la gloire et des choses vaines du monde. Vous savez que vous transgressez les lois de Dieu, et que vous les foulez aux pieds.

16 Voici, le Seigneur me dit : Si les gouverneurs que vous avez choisis ne se repentent point de leurs péchés et de leurs iniquités, vous marcherez pour leur faire la guerre. Or, maintenant, moi, Moroni, je suis tenu d'obéir aux commandements de Dieu que j'ai juré de garder; c'est pourquoi, je voudrais vous voir obéir à la parole de Dieu, et que vous m'envoyassiez promptement des hommes et des vivres, ainsi qu'à Hélaman. Et si vous ne le faites, je marche à l'instant contre vous; car Dieu ne permettra pas que nous mourions de faim; il nous accordera de vos vivres, même s'il faut que ce soit par l'épée. Ayez donc soin d'accomplir la parole de Dieu. Voici, je suis Moroni, votre capitaine en chef. Je ne veux pas le pouvoir, mais je cherche à l'abattre. Je ne recherche pas les honneurs du monde, mais la gloire de mon Dieu, et la liberté et le bonheur de ma patrie. Et je finis ici mon épître.

CHAPITRE XXVIII.

1 Or, il arriva qu'après l'envoi de son épître à Pahoran, le gouverneur en chef, Moroni en reçut bientôt une réponse. Et voici les paroles de cette épître. Moi, Pahoran, gouverneur en chef de ce pays, j'envoie ces paroles à Moroni, le capitaine en chef de l'armée. Voici, je vous assure, Moroni, que je ne me réjouis pas de votre grande affliction, oui, elle afflige mon âme. Mais il y en a qui se réjouissent de vos malheurs, à ce point qu'ils se sont révoltés contre moi et contre ceux de mon peuple qui aiment la liberté; et le nombre de ces rebelles est extrêmement considérable. Ce sont eux qui ont cherché à me priver du siége du jugement; ils ont commis cette grande iniquité; et en employant la flatterie, il sont parvenus à détourner les cœurs de bien des gens, ce qui amènera sur nous de grandes calamités. Ce sont eux qui ont empêché l'envoi de nos vivres, et qui

ont intimidé nos hommes amis de la liberté, pour qu'ils ne marchassent point à votre secours.

2 Et voici, ils m'ont chassé devant eux; et je me suis réfugié au pays de Gidéon, avec autant d'hommes qu'il m'a été possible de réunir. J'ai envoyé partout une proclamation dans cette partie du pays; et des hommes armés nous arrivent chaque jour pour la défense de leur patrie, de leur liberté, et pour venger nos griefs. Et ils sont venus à nous; ce qui nous a mis en état de défier les rebelles, à tel point qu'ils nous craignent et n'osent pas nous combattre. Ils ont pris possession de notre pays, ou de la ville de Zarahemla: ils ont établi un roi sur eux, qui a écrit une épître au roi des Lamanites, dans laquelle il fait alliance avec lui en convenant de garder la ville de Zarahemla, pensant qu'en gardant cette ville il facilitera aux Lamanites la conquête du reste du pays, et espérant d'être nommé roi sur tout ce peuple, quand il aura été asservi par les Lamanites.

3 Vous m'avez censuré dans votre épître; mais n'importe, je ne suis pas fâché, mais je me réjouis de la grandeur de votre cœur. Moi, Pahoran, je n'ambitionne pas le pouvoir, si ce n'est de retenir mon siége du jugement, afin de préserver les droits et la liberté de mon peuple. Mon âme tient ferme dans cette liberté, par laquelle Dieu nous a rendus libres.

4 Or voici, nous résisterons à l'iniquité, même jusqu'à l'effusion du sang. Nous ne verserions pas le sang des Lamanites, s'ils voulaient rester sur leurs propres terres. Nous ne verserions pas le sang de nos frères, s'ils ne s'étaient révoltés, et s'ils n'avaient pas pris les armes contre nous. Nous nous soumettrions au joug de l'esclavage, si le Seigneur dans sa justice ordonnait que nous le fissions. Voici, il ne nous commande pas de nous assujettir à nos ennemis, mais il veut que nous placions notre confiance en lui, et il nous délivrera.

5 C'est pourquoi, mon bien-aimé frère Moroni, résistons au mal; et quel que soit le mal que nous ne puissions vaincre par des paroles, tel que celui des dissensions et des révoltes, attaquons-le avec nos épées, pour pouvoir conserver notre liberté et nous réjouir dans le grand privilége de notre Eglise, et dans la cause de notre Rédempteur et de notre Dieu. C'est pourquoi, venez à moi promptement, avec quelques forces, et laissez le reste sous le commandement de Léhi et de Téancum; donnez-leur les ordres de conduire la guerre dans cette partie du pays selon l'esprit de Dieu, qui est aussi l'esprit de liberté qui est en eux. Voici, je leur ai envoyé quelques provisions pour qu'ils puissent sub-

sister jusqu'à ce que vous m'ayez rejoint. Réunissez le plus de forces que vous pourrez durant votre marche; et nous tomberons incontinent sur ces apostats, dans la puissance de notre Dieu, selon notre foi. Et nous prendrons possession de la ville de Zarahemla, pour en obtenir plus de vivres à envoyer à Léhi et à Téancum; oui, nous marcherons contre eux, dans la force du Seigneur, et nous mettrons un terme à cette grande iniquité.

6 Et maintenant, Moroni, je me réjouis d'avoir reçu votre épître; car j'étais inquiet de savoir ce que nous aurions à faire, et s'il serait juste à nous de marcher contre nos frères. Mais vous avez dit qu'à moins qu'ils ne se repentent, le Seigneur vous ordonne de marcher contre eux. Affermissez Léhi et Téancum dans le Seigneur : dites-leur de ne rien craindre, car Dieu les délivrera, ainsi que tous ceux qui se tiennent fermes dans cette liberté par laquelle Dieu les a rendus libres. Et maintenant, je finis mon épître à mon bien-aimé frère Moroni.

CHAPITRE XXIX.

1 A la réception de cette épître, le cœur de Moroni prit courage et fut rempli d'une joie extrême, à cause de la fidélité que montrait Pahoran, et de son assurance qu'il n'était traître ni à la liberté ni à la cause de sa patrie. Mais son cœur fut non moins affligé de l'iniquité de ceux qui avaient chassé Pahoran de son siége du jugement, et de ceux enfin qui s'étaient révoltés contre leur Dieu et contre leur patrie.

2 Après avoir pris avec lui quelques hommes, selon le désir de Pahoran, il laissa à Léhi et à Téancum le commandement sur le reste de l'armée, et se mit en marche pour le pays de Gidéon. Il agita l'étendard de la liberté dans tous les lieux qu'il traversa, et il augmenta ses forces durant sa marche vers le pays de Gidéon.

3 Or des milliers d'hommes accoururent sous son étendard, en prenant les armes pour défendre leur liberté et pour ne point tomber en esclavage. Et après avoir ainsi rassemblé autant d'hommes qu'il put durant sa marche, Moroni atteignit le pays de Gidéon. Et réunissant alors ses forces à celles de Pahoran, ils devinrent extrêmement forts, même plus forts que les partisans de Pachus, qui était le roi de ces dissidents qui avaient chassé les amis de la liberté du pays de Zarahemla, et avaient pris possession de la contrée.

4 Moroni et Pahoran ayant dirigé leurs armées sur le pays de Zarahemla, ils marchèrent contre cette ville; et ayant rencontré les partisans de Pachus, ils leur livrèrent bataille. Et voici, Pachus fut tué, et ses hommes furent faits prisonniers; et Pahoran fut rétabli sur le siége du jugement. Alors les partisans de Pachus furent jugés selon la loi, ainsi que les hommes-du-roi qui avaient été pris et jetés en prison. Et ils furent exécutés selon la loi; oui, les partisans de Pachus et ces hommes-du-roi, et tous ceux qui n'avaient point pris les armes pour la défense de leur patrie, mais qui s'étaient battus contre elle, furent mis à mort. Et il devint ainsi nécessaire que cette loi fût strictement exécutée pour le salut de la patrie; oui, et quiconque fut convaincu d'avoir trahi la liberté, fut aussitôt mis à mort, selon la loi. Et ainsi finit la trentième année du règne des juges sur le peuple de Néphi; Moroni et Pahoran avaient rendu la paix au pays de Zarahemla et à leur propre peuple, et avaient fait mettre à mort tous ceux qui n'avaient pas été fidèles à la cause de la liberté.

5 Vers le commencement de la trente et unième année du règne des juges, Moroni fit immédiatement partir des vivres et une armée de six mille hommes pour Hélaman, afin de l'aider à conserver cette partie du pays. Et il envoya également à Léhi et à Téancum une armée de six mille hommes, avec une quantité suffisante de provisions. Et il le fit pour fortifier le pays contre les Lamanites.

6 Après avoir laissé un corps d'armée considérable dans le pays de Zarahemla, Moroni et Pahoran s'avancèrent à la tête d'une autre nombreuse armée vers le pays de Néphihah, résolus de chasser les Lamanites de cette ville. Durant leur marche, ils firent prisonnier un corps considérable de Lamanites, en tuèrent beaucoup, et s'emparèrent de leurs vivres et de leurs armes. Et après cette capture, ils leur firent contracter l'alliance de ne plus prendre les armes contre les Néphites. Et quand ils l'eurent acceptée, ils les envoyèrent habiter le pays d'Ammon, au nombre de quatre mille.

7 Et ils poursuivirent ensuite leur marche vers le pays de Néphihah. Et arrivés auprès de cette ville, ils campèrent dans les plaines de Néphihah, non loin de la ville. Et Moroni désirait que les Lamanites vinssent les combattre dans la plaine; mais, connaissant leur courage extraordinaire, et voyant la multitude de leur armée, les Lamanites n'osèrent en venir aux mains; c'est pourquoi, ils n'engagèrent pas la bataille ce jour-là. Et la nuit étant venue, Moroni profitant de l'obscurité, monta sur le haut de la muraille pour examiner dans quelle partie de la ville l'armée Lamanite se

trouvait campée. Et elle était campée près la porte de l'est; et il vit qu'ils étaient tous plongés dans le sommeil. De retour à son armée, Moroni fit préparer à la hâte de fortes cordes et des échelles, pour pouvoir descendre du haut de la muraille à l'intérieur.
8 Et ayant fait avancer ses hommes, Moroni les disposa le long de la muraille, et les fit descendre dans cette partie de la ville, oui, à l'ouest, où n'était pas campée l'armée Lamanite. Et ils descendirent tous dans la ville durant la nuit, au moyen de leurs cordes et de leurs échelles; et quand vint le jour, ils se trouvèrent tous dans l'enceinte de la ville. Et lorsque les Lamanites, après leur réveil, virent que l'armée de Moroni occupait l'intérieur de leur ville, ils furent saisis d'une telle frayeur qu'ils s'enfuirent tous par la porte. Ce que voyant, Moroni tomba sur eux avec ses gens, en tua beaucoup et fit un grand nombre de prisonniers; et le reste se dispersa dans le pays de Moroni, qui était auprès de la mer. Et c'est ainsi que Moroni et Pahoran s'emparèrent de la ville de Néphihah sans perdre un seul homme, et que nombre de Lamanites furent tués.
9 Or, il arriva que beaucoup de prisonniers Lamanites ayant manifesté le désir de devenir libres et de faire partie du peuple d'Ammon, il fut permis à tous les prisonniers Lamanites de se rendre dans ce pays, où ils se livrèrent à la culture de la terre et à l'élève des brebis et du bétail de toute espèce. Et ainsi les Néphites furent soulagés d'un grand fardeau, en ce qu'ils furent déchargés de tous les prisonniers Lamanites.
10 Après la prise de la ville de Néphihah et la capture de tant de prisonniers (ce qui avait excessivement réduit les forces de l'armée Lamanite), Moroni reprit quantité de Néphites qui avaient été faits prisonniers et renforça considérablement ses propres forces. C'est pourquoi, ayant quitté le pays de Néphihah, il se dirigea vers le pays de Léhi.
11 Et quand les Lamanites virent que Moroni marchait contre eux, ils furent encore saisis de frayeur, et ils cherchèrent leur salut dans la fuite. Mais Moroni, à la tête de son armée, les poursuivit de ville en ville, jusqu'à ce qu'ils furent rencontrés par Léhi et Téancum; et les Lamanites prirent la fuite devant Léhi et Téancum, même jusqu'aux rivages de la mer, et gagnèrent le pays de Moroni. Et les forces Lamanites étaient là rassemblées, et elles étaient toutes réunies en un seul corps d'armée au pays de Moroni. Et Ammoron, le roi des Lamanites, était également avec eux.
12 Moroni, Léhi et Téancum firent camper leurs forces sur les confins du pays de Moroni, de telle sorte que les

Lamanites se trouvaient entourés au sud, du côté du désert, et à l'est du côté du désert; et ils campèrent ainsi pour la nuit. Car voici, Néphites et Lamanites étaient extrêmement fatigués de leur marche; et rien ne fut tenté durant la nuit, si ce n'est par Téancum, qui était très irrité contre Ammoron, en ce qu'il le considérait, ainsi qu'Amalickiah, son frère, comme la cause de cette grande et longue guerre entre eux et les Lamanites, guerre qui avait fait répandre tant de sang et produit une telle famine.

13 Et il advint que, dans sa colère, Téancum se rendit dans le camp des Lamanites, et se fit descendre des murailles de la ville. Et, avec une corde, il alla de place en place, jusqu'à ce qu'il eut trouvé le roi; et il lui lança son javelot qui le perça près du cœur. Mais voici, avant de mourir, le roi éveilla son serviteur; et Téancum ayant été poursuivi, il fut mis à mort.

14 Et quand Léhi et Moroni eurent appris la mort de Téancum, ils en furent extrêmement affligés; car voici, cet homme avait vaillamment combattu pour sa patrie, oui, c'était un véritable ami de la liberté; et il avait éprouvé de grandes afflictions. Mais il n'était plus : il était allé où va toute la terre.

15 Et dès le lendemain Moroni marcha contre les Lamanites, et en fit un grand carnage. Chassés du pays, les Lamanites prirent la fuite, et ne revinrent plus alors contre les Néphites. Ainsi finit la trente et unième année du règne des juges sur le peuple de Néphi; et ils avaient eu des guerres, des effusions de sang, des famines et des afflictions durant plusieurs années. Et il y avait des meurtres, des dissensions, des émeutes et toute sorte d'iniquités parmi le peuple de Néphi; cependant, à cause des justes, oui, à cause de la prière des saints, ils avaient été épargnés. Mais voici, à cause de ces interminables guerres entre les Néphites et les Lamanites, beaucoup s'étaient endurcis; et beaucoup d'autres s'étaient amollis dans leurs maux, de sorte qu'ils s'humilièrent devant Dieu. même dans la plus profonde humilité.

16 Et Moroni, ayant suffisamment fortifié ces parties du pays qui étaient les plus exposées aux incursions des Lamanites, reprit le chemin de la ville de Zarahemla. Et Hélaman revint également au pays de son héritage; et la paix régna de nouveau parmi le peuple de Néphi. Après avoir remis le commandement de ses armées à son fils, nommé Moronihah, Moroni se retira dans sa maison privée pour y couler en paix le reste de ses jours. Et Pahoran revint au siége du jugement; et Hélaman reprit la prédication de la parole de

Dieu au peuple; car, à cause de tant de dissensions et de guerres, il était devenu nécessaire que l'ordre fut de nouveau rétabli dans l'Eglise; c'est pourquoi Hélaman et ses rères allèrent et annoncèrent la parole de Dieu avec une grande puissance, convainquant beaucoup de gens de leurs iniquités; ce qui les porta à se repentir de leurs péchés et à être baptisés au Seigneur leur Dieu.

17 Et ils rétablirent partout l'Eglise de Dieu dans le pays, et des règlements furent faits touchant la loi. Et des juges et des grands juges furent nommés. Et le peuple de Néphi se remit à prospérer, à multiplier, et à devenir fort puissant dans le pays. Et ils amassèrent de grandes richesses; mais malgré ces richesses, et malgré leur puissance et leur félicité, ils ne se laissèrent point aveugler par l'orgueil: ils ne furent pas lents à se souvenir du Seigneur leur Dieu; mais ils s'humilièrent profondément devant lui; oui, ils se rappelèrent combien le Seigneur avait fait pour eux de grandes choses: qu'il les avait délivrés de la mort, de l'esclavage, de la prison et de toute sorte de maux, et qu'il les avait tirés des mains de leurs ennemis. Et ils priaient constamment le Seigneur leur Dieu, et le Seigneur les bénit selon sa parole, et il les fit multiplier et prospérer dans le pays. Et toutes ces choses s'accomplirent. Et Hélaman mourut dans la trente-cinquième année du règne des juges sur le peuple de Néphi.

CHAPITRE XXX.

1 Au commencement de la trente-sixième année du règne des juges, il advint que Shiblon prit possession des objets sacrés qui avaient été confiés à Hélaman par Alma. Et c'était un homme juste: il marchait droit devant Dieu, pratiquant continuellement le bien, et gardant les commandements du Seigneur, ainsi que faisait son frère.

2 Et Moroni mourut aussi. Ainsi finit la trente-sixième année du règne des juges. Et dans la trente-septième année du règne des juges, il y eut une troupe considérable de gens s'élevant même à cinq mille quatre cents, avec leurs femmes et leurs enfants, qui quittèrent le pays de Zarahemla pour aller vers le nord.

3 Et un homme très ingénieux, nommé Hagoth, s'en fut et construisit un énorme vaisseau sur les confins du pays Abondance, non loin du pays Désolation, et il le lança dans la mer à l'ouest, auprès d'une langue étroite qui menait à

la région du nord. Et voici, un grand nombre de Nephites
entrèrent avec lui dans le vaisseau, et partirent avec beaucoup de femmes et d'enfants, et avec de grandes provisions; et ils prirent leur route vers le nord. Ainsi finit la trente-septième année. Et dans la trente-huitième année, cet homme construisit d'autres vaisseaux. Et le premier vaisseau revint, et un plus grand nombre de gens y entrèrent; et après avoir pris beaucoup de provisions, on se dirigea vers le nord, et depuis nous n'avons jamais reçu de leurs nouvelles. Et nous supposons qu'ils ont été engloutis au fond de la mer. Un autre vaisseau mit à la voile, et nous ne savons pas où il est allé. Et dans cette année un grand nombre de gens partirent pour la région du nord. Ainsi finit la trente-huitième année.
4 Et dans la trente-neuvième année du règne des juges, Shiblon mourut aussi, et Corianton partit pour le nord sur un vaisseau, avec la mission de porter des vivres au peuple qui s'y était rendu. Or, il devint nécessaire qu'avant sa mort Shiblon confiât ces objets sacrés au fils d'Hélaman, aussi appelé Hélaman, du nom de son père. Et voici, tous ces caractères qui étaient en la possession d'Hélaman, furent gravés et envoyés parmi tous les enfants des hommes dans tout le pays, à l'exception de ces parties d'écritures qu'Alma avait ordonné qu'on ne donnât point au peuple. Toutefois, ces choses devaient être tenues pour sacrées, et transmises de génération en génération; et c'est pourquoi dans cette année elles avaient été confiées à Hélaman, avant la mort de Shiblon. Et, dans cette année, des dissidents se rendirent parmi les Lamanites, qu'ils excitèrent contre les Néphites. Et, dans cette même année, une armée nombreuse de Lamanites vint attaquer l'armée de la ville de Moronihah, mais ils furent battus et refoulés sur leurs propres terres, avec de grandes pertes. Ainsi finit la trente-neuvième année du règne des juges sur le peuple de Néphi. Et ainsi finit le récit d'Alma et d'Hélaman, son fils, et celui de Shiblon qui était son fils.

LIVRE D'HÉLAMAN.

CHAPITRE I.

Relation sur les Néphites. Leurs contestations, leurs dissensions et leurs guerres. Prophéties de plusieurs saints prophètes avant l'avénement de Jésus-Christ, d'après les annales d'Hélaman, fils d'Hélaman, et d'après les annales de ses fils, jusqu'à l'avénement du Christ. Beaucoup de Lamanites sont convertis. Récit de leur conversion. Récit de la justice et de la sainteté des Lamanites, des iniquités et des abominations des Néphites, d'après les annales d'Hélaman et de ses fils, même jusqu'à l'avénement du Christ : ce qui est appelé le livre d'Hélaman.

1 Au commencement de la quarantième année du règne des juges sur le peuple de Néphi, une sérieuse difficulté s'éleva parmi les Néphites. Car voici, Pahoran était mort et était allé où va toute la terre; et une grave contestation eut lieu touchant l'élection à faire au siége du jugement, parmi les frères, qui étaient les fils de Pahoran. Or, voici les noms de ceux qui briguèrent l'élection au siége du jugement, et qui entraînèrent le peuple dans cette contestation : Pahoran, Paanchi et Pacuméni. Et ce n'était pas là tous les fils de Pahoran (car il en avait beaucoup), mais ce sont ceux qui contestèrent pour le siége du jugement, et qui formèrent ainsi trois divisions parmi le peuple. Néanmoins, ce fut Pahoran qui fut choisi par la voix du peuple pour être le Grand-Juge et le gouverneur du peuple de Néphi.
2 Et quand Pacuméni vit qu'il ne pouvait obtenir le siége du jugement, il joignit sa voix à celle du peuple. Mais voici, Paanchi et cette portion du peuple qui le voulait pour gouverneur, en devinrent extrêmement furieux; et il se mit à flatter le peuple pour le porter à se révolter contre ses frères.
3 Mais comme il était sur le point de le faire; voici, il fut pris, jugé par la voix du peuple, et condamné à mort; car il avait été rebelle, et avait cherché à détruire la liberté du peuple. Lorsque ceux qui le voulaient pour gouverneur, surent qu'il avait été condamné à mort, ils s'en montrèrent furieux, et dépêchèrent un nommé Kishkumen au siége du

jugement; et ce dernier assassina Pahoran sur le siége même du jugement. Et il fut poursuivi par les serviteurs de Pahoran; mais voici, la fuite de Kishkumen fut si rapide, que personne ne put l'atteindre. Et il revint auprès de ceux qui l'avaient envoyé, et ils firent tous alliance, jurant par leur Créateur Eternel, de ne dire à personne que Kishkumen avait tué Pahoran; c'est pourquoi, Kishkumen ne fut point connu parmi le peuple de Néphi, car il était déguisé quand il tua Pahoran. Et Kishkumen et la bande qui avait fait alliance avec lui, se mêlèrent parmi le peuple, de manière à n'être pas tous connus; mais tous ceux qui furent reconnus furent condamnés à mort. Et maintenant voici, Pacuméni fut nommé, par la voix du peuple, Grand-Juge et gouverneur du peuple, pour régner à la place de son frère, Pahoran; et c'était selon son droit. Et tout cela se passa dans la quarantième année du règne des juges, et elle finit.

4 Et dans la quarante et unième année, les Lamanites levèrent une armée innombrable, qu'ils armèrent d'épées, de cimeterres, d'arcs, de flèches, de casques, de cuirasses et de toutes sortes de boucliers; et ils vinrent encore faire la guerre aux Néphites. Et ils avaient à leur tête Coriantumur, homme grand et fort; c'était un descendant de Zarahemla, et dissident des Néphites. C'est pourquoi le roi des Lamanites, dont le nom était Tubaloth, fils d'Ammoron, dans l'espoir que Coriantumur, étant un puissant homme, tiendrait tête aux Néphites et les subjuguerait et par sa force et par sa grande sagesse, il se mit à exciter les Lamanites; et il leva des troupes, et il mit Coriantumur à leur tête, et il les fit marcher vers le pays de Zarahemla pour faire la guerre aux Néphites.

5 Or, les dissensions et les difficultés dans les affaires du gouvernement avaient été cause qu'on n'avait pas maintenu des gardes suffisantes dans le pays de Zarahemla; car on ne supposait pas que les Lamanites oseraient venir au centre du pays pour attaquer cette grande ville de Zarahemla. Mais Coriantumur, à la tête de sa nombreuse armée, vint tomber sur les habitants de la ville; et sa marche avait été tellement rapide, que les Néphites n'eurent point le temps de réunir leurs forces. Après avoir égorgé les gardes de la porte de la ville, Coriantumur fit entrer toute son armée dans la ville, et tous ceux qui firent résistance furent mis à mort, et ainsi fut prise la ville.

6 Et il arriva que Pacuméni, le Grand-Juge, prit la fuite devant Coriantumur, même jusqu'aux murs de la ville. Et Coriantumur le frappa contre la muraille, jusqu'à lui donner la mort. Et ainsi finirent les jours de Pacuméni. Et lorsque

Coriantumur vit qu'il était maître de la ville de Zarahemla, et que les Néphites avaient pris la fuite, ou avaient été tués, ou avaient été saisis et jetés en prison, et qu'il s'était emparé de la plus importante place de tout le pays, son cœur prit courage, et il résolut de conquérir le reste du pays. Après un court séjour dans le pays de Zarahemla, il se mit en marche, à la tête d'une nombreuse armée pour la ville Abondance, déterminé de se frayer un chemin avec l'épée pour s'emparer des parties nord du pays. Et dans la supposition que les principales forces des Néphites se trouvaient au centre du pays, il marcha sans leur donner le temps de se rassembler, si ce n'est par petites compagnies, et il vint ainsi tomber sur eux et les tailla en pièces. Mais voici, cette marche de Coriantumur au centre du pays, donna à Moronihah un grand avantage sur lui, malgré le grand nombre de Néphites qui furent tués; car, comme il avait supposé que les Lamanites n'oseraient pas venir au centre du pays, mais qu'ils attaqueraient les villes environnantes situées sur les frontières, ainsi qu'ils l'avaient fait jusqu'alors, il avait laissé ses forces principales pour garder cette partie de la frontière. Mais voici, la crainte n'avait pas retenu les Lamanites selon son désir; ils étaient venus au centre du pays; et ils s'étaient emparés de la capitale, qui était la ville de Zarahemla, et ils parcouraient les principales parties du pays, faisant un carnage horrible de ses habitants, tuant hommes, femmes et enfants, et prenant beaucoup de villes et de places fortes.

7 Mais, dès que Moronihah eut découvert cela, il envoya immédiatement Léhi avec une armée pour les devancer, avant qu'ils n'arrivassent au pays Abondance. Ce qu'il fit; Léhi les devança, avant leur arrivée au pays Abondance, et il leur livra bataille; et ils commençaient à battre en retraite vers le pays de Zarahemla. Et Moronihah les devança dans leur retraite, et il leur livra bataille, et elle fut extrêmement sanglante; oui, un grand nombre de Lamanites furent tués, et Coriantumur fut trouvé parmi les morts. Et voici, aucune voie n'était ouverte aux Lamanites pour leur retraite, ni vers le nord, ni vers le sud, ni vers l'est, ni vers l'ouest, car ils étaient de tous côtés entourés par les Néphites. Et c'est ainsi que Coriantumur plongea les Lamanites au milieu des Néphites; de sorte qu'ils tombèrent complétement en leur pouvoir, et que lui-même fut tué; et les Lamanites se rendirent aux Néphites.

8 Et Moronihah ayant repris la ville de Zarahemla, il fit renvoyer en paix hors du pays les prisonniers Lamanites. Et ainsi finit la quarante et unième année du règne des juges.

9 Et dans la quarante-deuxième année, après que Moronihah eut rétabli la paix entre les Néphites et les Lamanites, voici, il n'y avait personne pour occuper le siége du jugement; et une contestation s'éleva parmi le peuple sur cette affaire; et Hélaman, fils d'Hélaman, fut choisi par la voix du peuple pour occuper le siége du jugement. Mais Kishkumen, le meurtrier de Pahoran, se mit à ourdir une trame pour se défaire aussi d'Hélaman; et il y était encouragé par sa bande, qui avait juré avec lui que personne ne connaîtrait son crime. Et il y avait un nommé Gadianton, grand parleur, et très rusé, homme expert à conduire les secrètes machinations du meurtre et du pillage; et il devint le chef de la bande de Kishkumen; et il se mit à flatter ses complices, leur promettant que, s'ils le plaçaient au siége du jugement, il leur donnerait des emplois parmi le peuple. Voilà pourquoi Kishkumen cherchait à se défaire d'Hélaman.

10 Et comme il se dirigeait vers le siége du jugement, pour y tuer Hélaman, voici, un des serviteurs d'Hélaman (qui avait obtenu la nuit, au moyen d'un déguisement, la connaissance du complot formé contre la vie de son maître) rencontra Kishkumen et lui donna un signe. Alors celui-ci lui ouvrit tout son cœur, le priant de le conduire au siége du jugement, pour qu'il pût tuer Hélaman. Et quand le serviteur eut été initié au complot de Kishkumen; quand il sut qu'il avait le projet d'assassiner, et que celui de sa bande était de tuer, de piller et d'obtenir des emplois (et c'était là le plan de leurs secrètes machinations), il lui dit: Allons au siége du jugement. Or, cette parole plut extrêmement à Kishkumen, car il supposa qu'il pourrait accomplir son dessein. Mais voici, dans le temps qu'ils se rendaient au siége du jugement, le serviteur plongea son poignard dans le cœur de Kishkumen, qui tomba sans un soupir. Et le serviteur courut dire à Hélaman tout ce qu'il avait vu, entendu et fait.

11 Et Hélaman envoya des gens pour se saisir de cette bande secrète de voleurs et d'assassins, afin de les faire exécuter selon la loi. Mais voici, dès que Gadianton s'aperçut que Kishkumen ne revenait pas, il craignit pour sa propre vie et ordonna à sa bande de le suivre. Et ils gagnèrent le désert par une voie secrète; et ils ne purent être trouvés par les gens d'Hélaman. Et plus tard, il sera parlé davantage de ce Gadianton. Ainsi finit la quarante-deuxième année du règne des juges sur le peuple de Néphi. Et voici, à la fin de ce livre, vous verrez que ce Gadianton devint la cause de la ruine, oui, de presque la complète extermination du peuple de Néphi. — Voici, je ne veux pas dire la

fin du livre d'Hélaman, mais je veux dire la fin du livre de Néphi, duquel j'ai tiré tout le récit que j'ai écrit.

CHAPITRE II.

1 La quarante-troisième année du règne des juges ne vit
s'élever aucune dissension parmi le peuple de Néphi, si ce n'est quelque peu d'orgueil qui s'éleva dans l'Eglise. Cet orgueil fut cause de quelques contestations parmi le peuple, mais ces affaires s'arrangèrent vers la fin de la quarante-troisième année. Et il n'y eut point de dissension durant la quarante-quatrième année, ni dans la quarante-cinquième année. La quarante-sixième année vit régner de nombreuses querelles et dissensions, qui firent quitter à un nombre très considérable de personnes le pays de Zarahemla, pour aller s'établir dans le nord. Et elles voyagèrent à une distance immense, et elles arrivèrent auprès d'immenses pièces d'eau et à de nombreuses rivières; oui, et elles se répandirent partout dans cette région, dans tous les lieux qui n'avaient pas été désolés et qui n'étaient pas déboisés, à cause des nombreux habitants qui avaient autrefois possédé ce pays. Or, nulle partie de ce pays n'était désolée, sauf le manque de bois; mais, à cause de l'immense extermination d'hommes qui l'avaient habité auparavant, on appelait ce pays Désolé. Et comme il n'y avait que peu de bois, ces nouveaux habitants devinrent très habiles à travailler en ciment; et ils bâtirent des maisons de ciment qu'ils habitèrent.
2 Et ils multiplièrent et s'étendirent du sud au nord du
pays; et ils s'accrurent tellement qu'ils commençaient à couvrir toute la surface de cette région, depuis la mer du sud jusqu'à la mer du nord, de la mer de l'ouest à la mer de l'est. Et le peuple qui habitait le pays du nord, vivait sous des tentes et dans des maisons de ciment; et ils laissaient croître tous les arbres de la terre, pour avoir du bois à l'avenir propre à bâtir leurs maisons, oui, leurs villes, leurs temples, leurs synagogues, leurs sanctuaires, et toutes sortes d'édifices.
3 Et comme le bois de construction était fort rare dans
le pays du nord, on en fit des expéditions considérables par la voie de mer; et ainsi le peuple du nord put construire plusieurs villes, à la fois en bois et en ciment. Et beaucoup de gens du peuple d'Ammon, d'origine Lamanite, partirent pour ce pays.

4 Et il a existé parmi ce peuple plusieurs annales, très volumineuses, contenant bien des particularités sur l'histoire de ce peuple; mais voici, la centième partie des actes de ce peuple, oui, l'histoire des Néphites et des Lamanites, le récit de leurs querelles, de leurs dissensions et de leurs guerres, avec un aperçu sur leurs prédications, leurs prophéties, leurs vaisseaux, la construction de leurs vaisseaux, leurs temples, synagogues et sanctuaires, leur sainteté, leurs iniquités, leurs vols, leurs meurtres, leurs brigandages, enfin sur toutes sortes d'abominations et d'infamies, ne sauraient entrer dans cet ouvrage; mais voici, il y a eu plusieurs livres et plusieurs annales de toute espèce, conservés principalement parmi les Néphites, et transmis de génération en génération par les Néphites, même jusqu'au temps où ils tombèrent en transgression, et où ils furent massacrés, pillés, chassés et dispersés sur toute la surface du pays, et mêlés aux Lamanites jusqu'à perdre leur nom de Néphites, devenus corrompus, sauvages et féroces, oui, de véritables Lamanites.

5 Et maintenant, je reviens à mon récit. Ce que j'ai dit se passa, après de graves querelles, des troubles, des dissensions et des guerres parmi le peuple de Néphi. La quarante-sixième année du règne des juges finit. Et il arriva qu'il y eut encore de graves dissensions dans le pays dans la quarante-septième année, comme aussi dans la quarante-huitième année. Et cependant, Hélaman occupa le siége du jugement avec droiture et équité; oui, il observa les statuts, les jugements et les commandements de Dieu, et il fit continuellement ce qui était juste aux yeux de Dieu; et, marchant dans les voies de son père, il répandit la prospérité dans le pays. Et ayant eu deux fils, il donna à l'aîné le nom de Néphi, et au plus jeune le nom de Léhi. Et ils commencèrent à croître au Seigneur. Et vers la quarante-huitième année du règne des juges sur le peuple de Néphi, les dissensions et les guerres commencèrent à cesser un peu parmi les Néphites.

6 Et dans la quarante-neuvième année du règne des juges, une paix complète régna dans le pays, sauf pourtant certaines machinations que Gadianton, le voleur, avait dressées dans les parties les plus peuplées du pays, machinations qui, à cette époque, étaient inconnues aux chefs du gouvernement; c'est pourquoi, elles ne furent point réprimées dans le pays. Et durant cette même année, l'Eglise jouit d'une grande prospérité, à ce point que des milliers s'unirent à l'Eglise et furent baptisés au repentir; et si grande devint sa prospérité, si nombreuses furent les bénédictions répandues sur le peuple, que les grands-prêtres et les in-

structeurs s'en étonnèrent eux-mêmes outre mesure. Et l'œuvre du Seigneur prospéra par l'administration du baptême et par l'union de beaucoup d'âmes à l'Eglise de Dieu; oui, même de dizaines de milliers. Nous pouvons voir par là que Dieu est miséricordieux à tous ceux qui veulent, dans la sincérité de leur cœur, en appeler à son saint nom; oui, nous voyons que la porte du ciel est ouverte à tous, même à ceux qui voudront croire au nom de Jésus-Christ, qui est le Fils de Dieu; oui, nous voyons que quiconque s'attachera à la parole de Dieu, qui est assez vive et assez puissante même pour anéantir toutes les ruses, les piéges et les artifices de Satan, sera conduit dans un chemin droit et étroit, à travers cet étang de misères sans fin, préparé pour engloutir les méchants; et son âme, oui, son âme immortelle, sera placée à la droite de Dieu, dans le royaume du ciel, pour s'y asseoir à tout jamais avec Abraham, Isaac et Jacob, et tous nos saints ancêtres.

7 Et en cette année, il y eut de continuelles réjouissances dans le pays de Zarahemla, et dans tous les lieux voisins, et dans toute la région habitée par les Néphites. La paix et une très grande joie régnèrent durant le reste de la quarante-neuvième année, ainsi que dans la cinquantième année du règne des juges. Et la paix exista aussi dans la cinquante et unième année du règne des juges, sauf l'orgueil qui commença à pénétrer dans l'Eglise; non dans l'Eglise de Dieu, mais dans le cœur de ceux qui faisaient profession d'appartenir à l'Eglise de Dieu; et enflés par l'orgueil, ils en étaient venus jusqu'à persécuter leurs frères. Et cela devint un grand mal : il fit éprouver à la partie la plus humble du peuple de grandes persécutions et bien des afflictions; néanmoins, ils jeûnèrent et prièrent souvent, et ils devinrent de plus en plus humbles dans leur humilité, et ils s'affermirent de plus en plus dans la foi en Christ, jusqu'à remplir leurs âmes de joie et de consolation, oui, jusqu'à purifier et à sanctifier leurs cœurs, sanctification qu'ils obtinrent pour avoir donné leur cœur à Dieu. Et la cinquante-deuxième année vit aussi régner la paix, à la réserve d'un orgueil excessif qui avait pénétré dans le cœur du peuple, et qui prenait sa source dans ses richesses excessives et sa prospérité dans le pays; et cet orgueil croissait en eux de jour en jour.

8 Et dans la cinquante-troisième année du règne des juges, Hélaman mourut, et Néphi, son fils aîné, commença à régner à sa place. Il occupa le siége du jugement avec droiture et équité; oui, il garda les commandements de Dieu et marcha dans les voies de son père. Et dans la cinquante-

quatrième année, il y eut beaucoup de dissensions dans l'Eglise et du trouble parmi le peuple; ce qui fit verser beaucoup de sang, et les rebelles furent tués ou chassés du pays, et s'en allèrent au roi des Lamanites.

9 Et ils cherchèrent à exciter les Lamanites à faire la guerre aux Néphites; mais voici, telle était la frayeur des Lamanites, qu'ils rejetèrent les suggestions de ces dissidents. Mais dans la cinquante-sixième année du règne des juges, de nouveaux dissidents étant passés des Néphites aux Lamanites, ils parvinrent, de concert avec les premiers, à allumer leur colère contre les Néphites; et toute cette année ils se préparèrent à la guerre. Et, dans la cinquante-septième année, ils marchèrent contre les Néphites, et commencèrent l'œuvre de la mort; oui, de telle sorte que, dans la cinquante-huitième année du règne des juges, ils réussirent à s'emparer du pays de Zarahemla; et ils conquirent toutes les terres jusqu'au pays situé près du pays Abondance; et les Néphites, ainsi que les armées de Moronihah, furent repoussés jusqu'au pays Abondance. Là, ils se fortifièrent contre les Lamanites, depuis la mer de l'ouest jusqu'à la mer de l'est; et cette ligne qu'ils avaient fortifiée et garnie de troupes pour la défense de leurs possessions du nord, avait la longueur d'une journée de marche pour un Néphite. C'est ainsi que les dissidents des Néphites, à l'aide d'une nombreuse armée Lamanite, s'emparèrent des possessions des Néphites au sud. Et tout cela eut lieu dans les cinquante-huitième et cinquante-neuvième années du règne des juges.

10 Et, dans la soixantième année, Moronihah parvint avec son armée à reconquérir plusieurs parties du pays, et il reprit plusieurs villes sur les Lamanites. Et ils reprirent la moitié de leurs possessions dans la soixante et unième année du règne des juges. Or, c'est à la perversité des Néphites et aux abominations qui régnaient parmi eux, qu'il faut attribuer les massacres et les grandes pertes qu'ils éprouvèrent; oui, et les coupables étaient aussi parmi ceux qui faisaient profession d'appartenir à l'Eglise; ils avaient été frappés à cause de l'orgueil qu'ils tiraient de leurs excessives richesses; oui, parce qu'ils opprimaient les pauvres, ne partageant point avec ceux qui avaient faim, laissant les nus sans vêtement, frappant sur la joue leurs frères humbles, se moquant des choses saintes, niant l'esprit de révélation et de prophétie, tuant, volant, mentant, pillant, commettant l'adultère, se livrant à de graves contestations, et désertant le pays pour passer aux Lamanites; et c'est à cause de tant de perversité, et à cause de leur vanterie en leurs propres forces, qu'ils furent laissés à leurs propres

forces; c'est pour cela qu'au lieu de prospérer ils furent affligés, battus et chassés par les Lamanites, jusqu'à perdre presque la totalité de leurs possessions.
11 Mais voici, Moronihah fit de nombreuses prédications au peuple sur sa méchanceté; Néphi et Léhi, les fils d'Hélaman, lui prêchèrent aussi, et ils prophétisèrent beaucoup de choses sur leurs iniquités et sur ce qui leur arriverait s'ils ne se repentaient de leurs péchés. Et il arriva qu'ils se repentirent de leurs péchés; et à mesure qu'ils se repentirent, ils recommencèrent à prospérer; car lorsque Moronihah vit qu'ils se repentaient, il s'aventura à les conduire de place en place et de ville en ville, jusqu'à ce qu'ils eurent repris la moitié de leurs propriétés et la moitié de leurs terres. Et ainsi finit la soixante et unième année du règne des juges.
12 Et, dans la soixante-deuxième année, Moronihah ne put pousser plus loin le cours de ses victoires; et les Néphites renoncèrent à leur projet de reconquérir le reste de leurs terres, car les Lamanites étaient si nombreux qu'il leur devint impossible d'obtenir sur eux d'autres avantages; c'est pourquoi Moronihah employa toutes ses forces à conserver les parties du pays qu'il avait reprises.
13 Et à cause des forces extraordinaires des Lamanites, les Néphites étaient dans une grande crainte d'être vaincus par eux, opprimés et exterminés; ils commencèrent à se rappeler les prophéties d'Alma et les paroles de Mosiah; ils reconnurent qu'ils avaient été un peuple obstiné, qu'ils avaient méprisé les commandements de Dieu, et qu'ils avaient altéré et foulé aux pieds les lois de Mosiah, ou celles que le Seigneur lui avait commandé de leur donner; et ainsi leurs lois s'étaient corrompues, et ils étaient devenus un peuple pervers, même semblables aux Lamanites.
14 Et l'Eglise avait commencé à déchoir, à cause de leurs iniquités; et ils commençaient à ne plus croire à l'esprit de révélation et de prophétie, et les jugements de Dieu les menaçaient de près. Ils voyaient qu'ils étaient devenus faibles, semblables à leurs frères les Lamanites, et que l'Esprit de Dieu ne les préservait plus; oui, il s'était retiré d'eux, parce que l'Esprit du Seigneur n'habite pas des temples impurs; c'est pourquoi le Seigneur cessait de les couvrir de son pouvoir miraculeux et incomparable, car ils étaient tombés dans un état d'incrédulité et d'horrible perversité; et ils voyaient que les Lamanites étaient beaucoup plus nombreux qu'eux; et qu'à moins de revenir au Seigneur leur Dieu, ils périraient inévitablement. Car voici, ils voyaient que la force des Lamanites était aussi grande que la leur, homme

pour homme. Et c'est ainsi qu'ils étaient tombés dans cette grande transgression, et qu'ils s'étaient affaiblis à cause de leur transgression, dans l'espace de peu d'années.
15 Dans cette même année, Néphi céda le siége du jugement à un homme nommé Cézoram. Et comme leurs lois et leur gouvernement étaient établis par la voix du peuple, et que ceux qui voulaient le mal étaient plus nombreux que ceux qui voulaient le bien, ils marchaient rapidement à leur destruction, car les lois s'étaient corrompues; mais ce n'est pas là tout, c'était un peuple obstiné, à tel point qu'il ne pouvait plus être gouverné par la loi ni par la justice, mais uniquement à sa destruction.
16 Et Néphi s'était fatigué de leurs iniquités, et, s'étant démis du siége du jugement, il prit sur lui de prêcher la parole de Dieu, tout le restant de ses jours; et Léhi, son frère, suivit son exemple; car ils se rappelèrent ces paroles de leur père Hélaman : Voici, mes fils, je souhaite que vous vous souveniez de garder les commandements de Dieu, et que vous annonciez ces choses au peuple. Je vous ai donné les noms de nos premiers parents qui sortirent du pays de Jérusalem; et je l'ai fait, pour qu'en vous rappelant vos noms, vous vous souveniez d'eux, et afin qu'en vous souvenant d'eux, vous vous rappeliez leurs œuvres; et que, en vous rappelant leurs œuvres, vous sachiez par ce qui en a été dit et écrit combien elles étaient bonnes. C'est pourquoi, mes fils, je veux que vous fassiez ce qui est bon, afin qu'on puisse dire et écrire sur vous ce qui a été dit et écrit sur eux. Mais voici, mes fils, j'ai quelque chose de plus à désirer de vous, c'est de ne pas faire ces œuvres pour vous en vanter, mais de les faire pour vous amasser des trésors dans le ciel, trésors qui sont éternels, et qui ne passeront jamais; oui, pour obtenir ce précieux don de la vie éternelle qui, nous avons raison de le supposer, a été accordé à nos pères.
17 Oh souvenez-vous, souvenez-vous, mes fils, des paroles que le roi Benjamin a annoncées à son peuple; oui, souvenez-vous qu'il n'y a d'autre voie ni d'autres moyens, par lesquels l'homme puisse être sauvé, que par le sang expiatoire seul de Jésus-Christ, qui viendra : oui, souvenez-vous qu'il vient pour la rédemption du monde. Et souvenez-vous aussi des paroles d'Amuleck à Zeezrom, dans la ville d'Ammonihah, car il lui annonçait que le Seigneur viendrait sûrement pour racheter son peuple; mais qu'il ne viendrait pas pour les racheter dans leurs péchés, mais pour les racheter de leurs péchés. Et le pouvoir lui est donné du Père de racheter les hommes de leurs péchés, à cause du repen

tir ; c'est pourquoi il a envoyé ses anges pour annoncer la
bonne nouvelle des conditions du repentir, qui mène au
pouvoir du Rédempteur jusqu'au salut de leurs âmes. Or,
mes fils, souvenez-vous bien que c'est sur le rocher de notre
Rédempteur, qui est Christ, le Fils de Dieu, qu'il vous
faut bâtir vos fondements; afin que, lorsque Satan déchaînera
ses vents violents, oui, quand il lancera ses flèches
dans l'ouragan ; oui, quand toute sa grêle et sa puissante
tempête s'abattront sur vous, ils n'aient point le pouvoir de
vous entraîner dans l'étang de misères et de douleurs sans
fin, à cause du rocher sur lequel vous aurez bâti, qui est
fondation assurée, une fondation sur laquelle, si les hommes
construisent, ils ne peuvent tomber.
18 Telles furent les paroles qu'Hélaman annonça à ses
fils ; et il leur enseigna beaucoup de choses qui ne sont point
écrites, et aussi beaucoup de choses qui sont écrites. Et ils
se rappelèrent ses conseils ; c'est pourquoi, fidèles à garder
les commandements du Seigneur, ils allèrent prêcher la parole
de Dieu parmi tout le peuple de Néphi, en commençant
par la ville Abondance ; et de là, ils se rendirent dans la
ville de Gid ; et de la ville de Gid à la ville de Muleck ; et
ainsi d'une ville à une autre, jusqu'à ce qu'ils eussent visité
tout le peuple de Néphi, qui habitait la région du sud ; et ils
furent de là dans le pays de Zarahemla, parmi les Lamanites.
19 Et ils prêchèrent avec une si grande puissance, qu'ils
confondirent beaucoup de ces dissidents qui avaient quitté
les Néphites ; de manière qu'étant venus, et ayant confessé
leurs péchés, ils furent baptisés au repentir et retournèrent
immédiatement aux Néphites, pour s'efforcer de réparer les
torts qu'ils leur avaient causés. Néphi et Léhi prêchèrent
aux Lamanites avec une grande autorité et avec une grande
puissance, car elles leur avaient été données à cet effet ; et
ce qu'ils avaient à dire leur était inspiré ; c'est pourquoi, ils
parlèrent au grand étonnement des Lamanites, d'une manière
à les convaincre; et il y eut huit mille de ces Lamanites
dans le pays de Zarahemla et les environs, qui, convaincus
de la fausseté des traditions de leurs pères, furent baptisés
au repentir.
20 Néphi et Léhi partirent de là pour se rendre au pays
de Néphi. Mais, arrêtés par une armée de Lamanites, ils
furent jetés en prison, oui, dans cette même prison où Ammon
et ses frères furent jetés par les serviteurs de Limhi.
Et après avoir passé plusieurs jours en prison sans nourriture,
voici, on vint à la prison pour les prendre et les mettre
à mort. Et il arriva que Néphi et Léhi furent enveloppés
comme dans des flammes, de sorte que personne n'osa poser

la main sur eux, de peur d'être brûlé. Cependant, Néphi et
Léhi n'étaient point brûlés; et ils se tenaient debout comme
au milieu du feu, et ils n'étaient pas brûlés. Et quand ils se
virent enveloppés d'une colonne de feu, sans en être brû-
lés, leurs cœurs prirent courage. Car ils voyaient que les
Lamanites n'osaient pas porter la main sur eux, ni même
les approcher, mais qu'ils se tenaient là muets, frappés d'é-
tonnement.
21 Alors Néphi et Léhi commencèrent à leur parler, en
leur disant : Soyez sans crainte, car voici, c'est Dieu qui a
produit cette chose merveilleuse que vous voyez, pour vous
montrer que vous ne pouvez porter vos mains sur nous
pour nous tuer. Et quand ils eurent prononcé ces paroles,
la terre trembla fortement, et les murs de la prison trem-
blèrent, comme s'ils allaient tomber à terre : mais, voici, ils
ne tombèrent pas. Ceux qui étaient venus dans la prison
étaient des Lamanites et des Néphites dissidents. Et il arriva
qu'ils furent enveloppés dans un nuage de ténèbres, et
une terrible et solennelle crainte vint sur eux. Et une voix,
comme sortant du haut du nuage de ténèbres, fit entendre
ces paroles : Repentez-vous, repentez-vous, et ne cherchez
plus à tuer mes serviteurs, que je vous ai envoyés pour vous
annoncer de bonnes nouvelles.
22 Et quand ils ouïrent cette voix, ils reconnurent que
ce n'était pas la voix du tonnerre, ni le son d'un bruit tu-
multueux; mais voici, c'était le son d'une voix paisible,
d'une parfaite douceur, comme si c'était un agréable mur-
mure, et elle pénétra jusqu'à l'âme même. Et malgré la dou-
ceur de la voix, voici, la terre trembla convulsivement, et
les murs de la prison s'ébranlèrent encore, comme s'ils al-
laient s'écrouler; et le nuage de ténèbres qui les enveloppait
ne disparut point. Et voici, la voix se fit entendre de nou-
veau, disant : Repentez-vous, repentez-vous, car le royaume
des cieux est proche; et ne cherchez plus à tuer mes servi-
teurs. Et la terre trembla de nouveau, et les murs en furent
ébranlés; et une troisième fois la voix se fit entendre, et
leur annonça des paroles merveilleuses qui ne peuvent pas
être répétées par l'homme; et les murs tremblèrent encore,
et la terre fut secouée comme si elle allait se fendre.
23 Et il arriva que les Lamanites ne purent s'enfuir, à
cause du nuage de ténèbres qui les entourait; oui, ils étaient
immobiles, de la crainte qui leur était survenue. Il y avait
parmi eux un Néphite de naissance, ayant autrefois appar-
tenu à l'Eglise de Dieu, mais qui avait apostasié. Et cet
homme s'étant tourné, il aperçut à travers le nuage de ténè-
bres les visages de Néphi et de Léhi, qui brillaient comme

des visages d'anges. Et il vit qu'ils élevaient leurs yeux au ciel, et ils étaient dans une attitude comme s'ils parlaient ou élevaient leur voix vers un être qu'ils voyaient.
24 Et cet homme cria à la multitude de se tourner et de regarder. Et voici, le pouvoir leur fut donné de se tourner et de regarder; et ils virent le visage de Néphi et de Léhi. Et ils dirent à l'homme : Voici, que signifie tout ceci? Et qui est celui avec qui ces hommes s'entretiennent? Or, le nom de cet homme était Aminadab. Et Aminadab leur dit: Ils s'entretiennent avec les anges de Dieu. Et les Lamanites lui demandèrent : Que devons-nous faire, pour que ce nuage de ténèbres ne nous entoure plus? Et Aminadab leur répondit : Il faut vous repentir et crier à la voix, jusqu'à ce que vous ayez foi en Christ, qui vous a été enseigné par Alma, Amuleck et Zeezrom; et alors ce nuage se dissipera.
25 Et ils se mirent tous à crier à la voix de celui qui avait fait trembler la terre, et ils crièrent jusqu'à ce que le nuage de ténèbres se fut dissipé. Et ayant porté leurs regards autour d'eux, ils virent que le nuage de ténèbres n'était plus, et ils se virent tous enveloppés dans une colonne de feu; et Néphi et Léhi se trouvaient au milieu d'eux. Et ils étaient entourés comme au milieu d'un feu flamboyant; et pourtant, ils n'en étaient pas atteints, ni les murs de la prison; et ils étaient remplis de cette joie qui est ineffable et pleine de gloire. Et voici, le Saint-Esprit de Dieu descendit sur eux du ciel, et il entra dans leurs cœurs; et ils en furent pénétrés comme d'un feu; et ils purent proférer des paroles merveilleuses.
26 Et il leur vint une voix, oui, une voix agréable comme d'une faible et douce mélodie, disant : Paix, paix à vous, à cause de votre foi en mon bien-aimé, qui était depuis le commencement du monde. Et quand ils entendirent ces paroles, ils élevèrent leurs regards comme pour voir d'où venait la voix; et voici, ils virent les cieux s'ouvrir, et des anges en descendirent et les administrèrent. Et il y eut environ trois cents âmes qui virent et entendirent ces choses; et il leur fut commandé de s'en aller, et de ne pas s'étonner, ni de ne point douter. Et étant sortis, ils portèrent leur témoignage devant le peuple, annonçant dans tous les pays voisins les choses qu'ils avaient vues et entendues. La plus grande partie des Lamanites furent convaincus par la force des preuves qu'ils en reçurent; et tous ceux qui furent convaincus, ayant mis bas leurs armes de guerre, quittèrent leur haine et la tradition de leurs pères. Et ils cédèrent aux Néphites leurs possessions.
27 A la fin de la soixante-deuxième année du règne des

juges, toutes ces choses étaient arrivées; les Lamanites étaient devenus, pour la plupart, un peuple saint et juste, et leur sainteté surpassait celle des Néphites, tant ils étaient fermes et stables dans la foi. Car voici, beaucoup de Néphites étaient devenus des impénitents endurcis et fort méchants, jusqu'à rejeter la parole de Dieu, ainsi que toutes les prédications et les prophéties qui leur étaient faites. Néanmoins, la conversion des Lamanites remplit d'allégresse les membres de l'Eglise, oui, ils se réjouirent de ce que l'Eglise de Dieu avait été établie parmi eux; et ils fraternisèrent ensemble avec une grande joie. Et beaucoup de Lamanites s'étant rendus dans le pays de Zarahemla, annoncèrent aux Néphites la manière dont ils s'étaient convertis; et les exhortèrent à la foi et au repentir; oui, et beaucoup prêchèrent avec une autorité et une puissance extrêmes, et un grand nombre s'abaissèrent dans une profonde humilité, et se firent les humbles serviteurs de Dieu et de l'Agneau.

28 Et beaucoup de Lamanites partirent pour le pays du nord, et Néphi et Léhi se rendirent aussi dans le pays du nord, pour y prêcher au peuple. Ainsi finit la soixante-troisième année. La paix régna dans tout le pays; et les Néphites circulaient librement partout, soit chez eux, soit parmi les Lamanites. Les Lamanites allaient aussi partout où ils voulaient, chez eux et parmi les Néphites; et ils eurent ainsi de libres relations entre eux, pour acheter et pour vendre, et faire des gains selon leurs désirs.

29 Et il arriva qu'ils devinrent excessivement riches, tant les Lamanites que les Néphites; et ils eurent une extrême abondance d'or, d'argent, et de toute sorte de métaux précieux, soit dans le pays du nord, soit dans le pays du sud. Maintenant le pays du sud reçut le nom de Léhi, et le pays du nord le nom de Muleck, d'après les fils de Sédécias; car le Seigneur avait conduit Muleck dans le pays du nord, et Léhi dans le pays du sud. Et voici, il existait dans ces deux régions des mines d'or de toutes sortes, d'argent et d'objets précieux; et il y avait aussi d'habiles ouvriers travaillant et raffinant des minerais de toute espèce; et ils acquirent ainsi des richesses. Et on récoltait du grain en abondance, tant dans le nord que dans le sud; et l'état de ces régions devint extrêmement florissant, au nord comme au sud. Et ces peuples multiplièrent et acquirent une grande puissance. Et ils élevaient d'innombrables troupeaux, oui, beaucoup de bestiaux gras. Voici, leurs femmes travaillaient et filaient; elles fabriquaient toutes sortes de draps et de toiles de lin, pour couvrir leur nudité. Et ainsi s'écoula en paix la soixante-quatrième année. La soixante-cinquième année vit

aussi régner la paix et une grande joie ; et il y eut de nombreuses prédications et prophéties sur les choses à venir. Ainsi passa la soixante-cinquième année.
30 Dans la soixante-sixième année du règne des juges, Cézoram fut assassiné, sur son siége du jugement, par une main inconnue. Et dans la même année, son fils, et son successeur au siége du jugement, fut également assassiné. Ainsi finit la soixante-sixième année. Au commencement de la soixante-septième année, le peuple commença de nouveau à se livrer à une extrême corruption. Car voici, le Seigneur avait depuis si longtemps répandu sur eux tant de richesses, qu'ils n'avaient pas été excités à la colère, à la guerre, ni à verser le sang. C'est pourquoi, ils recommencèrent à mettre leurs cœurs dans les richesses et à rechercher le lucre, pour s'élever au-dessus les uns des autres ; et c'est pourquoi ils se mirent à commettre des meurtres secrets, à voler et à piller, afin d'obtenir du gain. Or voici, ces meurtriers et ces voleurs étaient une bande qui avait été formée par Kishkumen et Gadianton. Il y en avait beaucoup, même parmi les Néphites, qui appartenaient à la bande de Gadianton. Mais ils étaient plus nombreux parmi les plus méchants des Lamanites. Et on les appelait les voleurs et les meurtriers de Gadianton, et c'étaient eux qui avaient assassiné le Grand Juge Cézoram, et son fils, sur le siége du jugement ; et voici, on n'avait pu les découvrir.
31 Quand les Lamanites virent qu'il y avait des voleurs parmi eux, ils en furent extrêmement affligés, et ils firent tous leurs efforts pour en purger le pays. Mais voici, Satan se mit à exciter les cœurs de la plus grande partie des Néphites, de sorte qu'ils se joignirent à cette bande de voleurs, entrèrent dans leur alliance, et firent le serment de se protéger et de se préserver les uns les autres, quelles que fussent les circonstances difficiles où ils se trouveraient, afin de pouvoir échapper à la punition de leurs meurtres, de leurs vols et de leurs brigandages.
32 Et ces hommes avaient des signes, oui, des signes secrets et des mots secrets ; et cela, pour pouvoir reconnaître un frère de l'alliance, et pour que, quelle que fût sa perversité, il ne pût recevoir du dommage de son frère, ni de ceux qui appartenaient à l'alliance ; et ainsi, ils pouvaient assassiner, piller et voler, se livrer à la luxure, et commettre toutes sortes de crimes, contraires aux lois de leur patrie et aux lois de Dieu. Et quiconque des membres de cette bande révélerait au monde leurs crimes et leurs abominations, devait être jugé, non d'après les lois de leur patrie, mais selon les lois de leur perversité, qui leur étaient don-

nées par Kishkumen et Gadianton. Or, ce sont ces serments
secrets et ces alliances qu'Alma donna l'ordre à son fils de
ne point révéler au monde, de crainte qu'ils ne devinssent
des moyens de conduire le peuple à sa perte.
33 Ces serments secrets et ces alliances ne vinrent pas
à Gadianton des annales qui furent confiées à Hélaman;
mais voici, ces choses furent mises au cœur de Gadianton
par ce même être qui suggéra à nos premiers parents de
prendre du fruit défendu; oui, ce même être qui trama avec
Caïn, lui disant que s'il tuait son frère Abel, cela resterait
inconnu au monde. Et depuis lors, il a tramé constamment
avec Caïn et avec ses successeurs. Et c'est le même être
qui insinua dans le cœur des peuples de bâtir une tour as-
sez haute pour atteindre le ciel. Et c'est le même être qui a
agi sur le peuple venu de cette tour dans ce pays; qui a ré-
pandu les œuvres de ténèbres et les abominations sur toute
la surface du pays, jusqu'à entraîner ce peuple à sa perte
complète et à un enfer sans fin. Oui, c'est le même être qui
entra dans le cœur de Gadianton pour continuer l'œuvre de
ténèbres et de meurtres secrets; et il a implanté cela dans
les hommes depuis le commencement jusqu'à ce jour. Et
c'est lui qui est l'auteur de tout péché. Et il dirige son œu-
vre de ténèbres et ses meurtres cachés; et il transmet ces
complots, ces serments et ces alliances, et tous ces plans
d'horribles méchancetés, de génération en génération, se-
lon qu'il peut s'emparer du cœur des enfants des hommes.
34 Et voici, il a obtenu un grand pouvoir sur le cœur des
Néphites, oui, un tel pouvoir qu'ils en sont devenus extrê-
mement criminels; oui, le plus grand nombre d'entre eux
se sont détournés de la voie de la justice et de la sainteté;
ils ont foulé aux pieds les commandements de Dieu, et, s'en-
gageant dans leurs propres voies, ils se façonnent à eux-
mêmes des idoles de leur or et de leur argent.
35 Et les Néphites se laissèrent envahir par tant d'ini-
quités dans l'espace de peu d'années; et elles s'accrurent
considérablement durant la soixante-septième année du rè-
gne des juges. Et ils devinrent encore plus criminels dans
la soixante-huitième année, à la grande douleur des hom-
mes saints et justes. Nous voyons par là que les Néphites
commencèrent à tomber dans l'incrédulité, et à croître en
perversité et en abominations, tandis que les Lamanites
commençaient à progresser rapidement dans la connais-
sance de leur Dieu, oui, à garder ses statuts et ses com-
mandements, et à marcher devant lui dans la vérité et la
droiture. Et ainsi, nous voyons que l'Esprit du Seigneur
commençait à se retirer des Néphites, à cause de leurs cri-

mes et de l'endurcissement de leurs cœurs. Et ainsi, nous voyons que le Seigneur commençait à verser son Esprit sur les Lamanites, à cause de leur facilité et de leur bonne volonté à croire en sa parole.
36 Les Lamanites firent la chasse à la bande de voleurs de Gadianton; et ils prêchèrent la parole de Dieu parmi les plus pervers d'entre eux, de sorte que cette bande de voleurs fut entièrement détruite chez les Lamanites. D'un autre côté, les Néphites les plus pervers accueillaient et soutenaient ces voleurs qui finirent par envahir tout le pays. Oui, ils séduisirent la plus grande partie des hommes justes, au point de les amener à croire en leurs œuvres, à partager leurs butins, et à s'unir à eux dans leurs complots et leurs meurtres secrets. Et c'est ainsi qu'ils obtinrent la direction entière des affaires du gouvernement; et ils foulaient aux pieds, frappaient, déchiraient, et tournaient le dos aux pauvres, aux doux et aux humbles serviteurs de Dieu. Et nous voyons par là qu'ils étaient dans un état misérable, marchant à grands pas à leur éternelle perdition. Et ainsi finit la soixante-huitième année du règne des juges sur le peuple de Néphi.

CHAPITRE III.

PROPHÉTIE DE NÉPHI, FILS D'HÉLAMAN.

Dieu menace de visiter le peuple de Néphi dans sa colère, et de les détruire entièrement, à moins qu'ils ne se repentent de leurs crimes. Dieu frappe de la peste le peuple de Néphi; ils se repentent et retournent à lui. Samuel, un Lamanite, prophétise aux Néphites.

1 Voici, maintenant il arriva dans la soixante-neuvième année du règne des juges sur le peuple de Néphi, que Néphi, le fils d'Hélaman, revint du pays du nord au pays de Zarahemla : car il était allé parmi le peuple du pays du nord, et lui avait prêché la parole de Dieu et prophétisé plusieurs choses; mais ils avaient rejeté toutes ses paroles; de sorte que, ne pouvant rester parmi eux, il était revenu au pays de sa naissance.
2 Témoin de l'état d'horrible perversité du peuple, Néphi vit, qu'après avoir usurpé le pouvoir et l'autorité du pays, ces voleurs de Gadianton occupaient le siége du jugement,

délaissant les commandements de Dieu, et ne marchant pas droit devant lui, ne rendant point la justice aux enfants des hommes, condamnant les justes à cause de leur sainteté, laissant, pour de l'argent, les crimes impunis; et tout cela, pour se voir à la tête du gouvernement, pour pouvoir gouverner et faire toutes leurs volontés, dans le but de s'enrichir et de jouir de la gloire de ce monde; et de plus, afin de pouvoir plus aisément se livrer à l'adultère, au meurtre et au vol, et n'agir que selon leur bon plaisir. Et les Néphites s'étaient laissés envahir par tant d'iniquités dans l'espace de peu d'années.

3 Et quand Néphi eut vu toutes ces choses, son cœur se brisa dans son sein, et il s'écria dans l'agonie de son âme : Oh que n'ai-je vécu aux jours où mon père Néphi sortit du pays de Jérusalem, je me serais réjoui avec lui dans la terre promise! Alors son peuple était facile à gouverner, ferme à garder les commandements de Dieu, et lent à être entraîné dans l'iniquité; et ils étaient prompts à écouter la parole du Seigneur; oui, si j'eusse vécu en ces jours, mon âme se serait réjouie dans la justice et la sainteté de mes frères. Mais voici, il a été arrêté que je devais vivre dans ces jours, et que mon âme serait remplie de douleurs pour les crimes de mes frères. Or, ceci se passait sur une tour qui était dans le jardin de Néphi, lequel était situé près du grand chemin qui menait au principal marché de la ville de Zarahemla; et Néphi avait fléchi le genou à terre, sur la tour de son jardin, tour qui était aussi près de la porte du jardin menant au grand chemin.

4 Et il arriva que certains hommes passant par là, virent Néphi versant son âme à Dieu sur la tour, et ils coururent dire au peuple ce qu'ils avaient vu. Le peuple vint en foule, afin de connaître la cause d'une si grande douleur pour sa méchanceté. Et Néphi, s'étant levé et voyant tant de gens rassemblés, il ouvrit la bouche et leur dit : Pourquoi vous êtes-vous rassemblés? Est-ce pour que je vous parle de vos iniquités? Est-ce parce que je suis monté sur ma tour pour verser mon âme à Dieu, dans l'excessive douleur de mon cœur que me cause votre perversité? Est-ce à cause de mes gémissements et de mes lamentations que vous vous êtes rassemblés et que vous vous étonnez? Oui, vous avez grand sujet de vous étonner, parce que vous avez permis à Satan de s'emparer fortement de vos cœurs. Comment avez-vous pu céder aux séductions de celui qui cherche constamment à plonger vos âmes dans une misère sans fin et dans des maux éternels? Oh repentez-vous, repentez-vous! Pourquoi vouloir mourir? Revenez, revenez au Seigneur votre Dieu.

Pourquoi vous a-t-il abandonnés? C'est parce que vous avez endurci vos cœurs; vous ne voulez pas écouter la voix du bon pasteur; oui, vous avez provoqué contre vous sa colère. Et au lieu de vous rassembler, voici, si vous ne vous repentez, il vous dispersera pour que vous serviez de nourriture aux chiens et aux bêtes sauvages.

5 Oh! comment avez-vous pu oublier votre Dieu, au jour même où il vous a délivrés? Voici, c'est pour avoir du gain, pour être loués par les hommes, oui, c'est pour amasser de l'or et de l'argent. Et vous avez mis vos cœurs dans les richesses et dans les choses vaines de ce monde : c'est pour les obtenir que vous tuez, vous pillez, vous volez, vous portez de faux témoignages contre votre prochain, et vous vous livrez à toutes sortes d'iniquités; et c'est pour cela que le malheur tombera sur vous, à moins que vous ne vous repentiez. Car, si vous ne voulez pas vous repentir, voici, cette grande ville, et toutes ces grandes villes environnantes qui sont dans le pays de notre possession, vous seront enlevées et vous n'y aurez plus de place; et le Seigneur ne vous accordera pas la force de résister à vos ennemis, ainsi qu'il l'a fait jusqu'ici. Car voici, ainsi dit le Seigneur : Je ne manifesterai pas ma force aux méchants, pas plus à l'un qu'à l'autre, si ce n'est à ceux qui se repentiront de leurs péchés, et seront obéissants à mes paroles.

6 Maintenant donc, je voudrais que vous reconnussiez, mes frères, que ce serait plus tolérable pour les Lamanites que pour vous, à moins que vous ne vous repentiez; car voici, ils sont plus justes et plus saints que vous; et ils n'ont point péché contre ces grandes connaissances que vous avez reçues; c'est pourquoi, le Seigneur leur sera miséricordieux; oui, il prolongera leurs jours et augmentera leur postérité, même quand vous serez entièrement détruits, à moins que vous ne vous repentiez. Oui, malheur à vous, à cause des grandes abominations qui règnent parmi vous; et vous vous êtes unis à cette bande mystérieuse formée par Gadianton; oui, le malheur éclatera sur vous, à cause de l'orgueil qui est entré dans vos cœurs, qui vous a exaltés au-dessus de ce qui est bon par le fait de vos grandes richesses; oui, malheur à vous, à cause de vos crimes et de vos abominations. Et à moins de vous repentir, vous périrez; oui, même vos terres vous seront ravies, et vous serez exterminés de dessus la surface de la terre. Voici, ce n'est pas de moi-même que je dis que ces choses arriveront, car ce n'est pas par moi-même que je connais ces choses; mais voici, je sais qu'elles sont véritables, car le Seigneur me les a fait connaître; et j'affirme qu'elles arriveront.

7 Or quand Néphi eut prononcé ces paroles, il y avait là des hommes qui étaient juges, appartenant aussi à la bande secrète de Gadianton; ils devinrent furieux, et, s'élevant contre lui, ils dirent au peuple : Pourquoi ne saisissez-vous pas cet homme et ne l'emmenez-vous pas, pour qu'il soit condamné selon son crime? Pourquoi venez-vous voir cet homme, et l'écoutez-vous injurier le peuple et nos lois? Car voici, Néphi leur avait parlé de la corruption de leurs lois, et il leur avait annoncé bien des choses qui ne peuvent être écrites, mais il n'avait rien dit de contraire aux commandements de Dieu. Or ces juges étaient furieux contre lui, parce qu'il les accusait ouvertement de leurs œuvres de ténèbres; cependant, ils n'osèrent pas mettre leurs mains sur lui, craignant que le peuple ne s'élevât contre eux; ils dirent donc au peuple : Pourquoi souffrez-vous que cet homme vous dise des injures? Car voici, il condamne tout ce peuple, même à l'extermination; et il prétend que nos grandes villes nous seront toutes enlevées, de sorte que nous n'aurons plus aucune place dans leur enceinte. Or nous savons que cela est impossible; car voici, nous sommes puissants, et nos villes sont vastes; c'est pourquoi nos ennemis ne sauraient nous dominer.

8 C'est ainsi qu'ils cherchaient à irriter le peuple contre Néphi, et à exciter des dissensions parmi eux; car il y en eut qui s'écrièrent : Laissez cet homme tranquille, car c'est un homme vertueux; et assurément les choses qu'il a prédites arriveront, à moins que nous ne nous repentions; oui, tous les jugements qu'il nous a annoncés nous frapperont, car nous savons qu'il a manifesté la vérité touchant nos iniquités. Et voici, elles sont nombreuses; et il connaît aussi bien les choses qui nous arriveront, qu'il connaît nos iniquités; et s'il n'était pas un prophète, il ne pourrait témoigner de ces choses.

9 Et il arriva que ceux qui cherchaient à perdre Néphi, furent contraints par la peur à ne pas mettre la main sur lui. Il se mit donc à leur parler de nouveau, voyant qu'il avait gagné faveur dans l'esprit de quelques-uns, et que les autres étaient pénétrés de crainte. C'est pourquoi il se crut obligé de leur parler davantage, disant : Voici, mes frères, n'avez-vous pas lu que Dieu donna pouvoir à un homme, même à Moïse, de frapper les eaux de la mer Rouge; et elles se divisèrent de part et d'autre, de sorte que les Israélites, qui étaient nos pères, la traversèrent à pied sec, et les eaux se refermèrent sur l'armée égyptienne et l'engloutirent.

10 Et maintenant, si Dieu donna tant de pouvoir à cet homme, pourquoi disputez-vous ensemble, et pourquoi di-

tes-vous qu'il ne m'a point donné le pouvoir de connaître les jugements qui vous frapperont, à moins que vous ne vous repentiez. Mais voici, vous ne niez pas seulement mes paroles, mais vous niez aussi toutes celles annoncées par nos pères, et aussi les paroles de cet homme, de Moïse, qui avait reçu tant de puissance; oui, les paroles qu'il a prononcées touchant la venue du Messie. Oui, n'a-t-il pas porté témoignage que le Fils de Dieu viendra? Et de même qu'il élevait le serpent d'airain dans le désert, de même sera élevé Celui qui viendra. Et comme tous ceux qui regarderaient ce serpent devaient vivre, de même ceux qui jetteraient leurs regards vers le Fils de Dieu avec foi, avec un esprit de contrition pourraient vivre, même à la vie éternelle.

11 Et maintenant voici, Moïse n'est pas le seul qui a témoigné de ces choses, mais aussi tous les saints prophètes, depuis son temps jusqu'aux jours d'Abraham. Et Abraham eut la vision de son avénement, et son cœur fut rempli d'une vive allégresse. Et voici, je vous dis qu'Abraham ne fut pas le seul qui connut ces choses, mais d'autres avant lui les connurent, qui furent appelés selon l'Ordre de Dieu, oui, même selon l'Ordre de son Fils; et cela, afin que ce fut signalé au peuple plusieurs milliers d'années avant son avénement, et que la rédemption arrive même à eux.

12 Et je voudrais que vous sussiez que, même depuis le temps d'Abraham, il y a eu plusieurs prophètes qui ont témoigné de ces choses; oui, voici, le prophète Zénos en a témoigné hardiment; car c'est cela qui le fit mettre à mort. Et Zénoch aussi, et Ezias, et Isaïe, et Jérémie (ce même prophète qui a témoigné de la destruction de Jérusalem). Et nous savons aujourd'hui que Jérusalem a été détruite suivant les paroles de Jérémie. Oh alors, pourquoi le Fils de Dieu ne viendrait-il pas selon sa prophétie? Contesterez-vous que la ville de Jérusalem ait été détruite? Soutiendrez-vous que les fils de Sédécias n'aient pas été tous tués, excepté Muleck? Et ne voyez-vous pas que la postérité de Sédécias est avec vous, et qu'elle a été chassée du pays de Jérusalem?

13 Mais voici, ce n'est pas là tout. Notre père Léhi fut chassé de Jérusalem, parce qu'il prophétisa ces choses. Néphi aussi témoigna de ces choses, ainsi que presque tous nos pères, même jusqu'à ce jour; oui, ils ont témoigné de la venue du Christ, et ils l'ont prévue, et ils se sont réjouis du jour de son avénement. Et voici, il est Dieu, et il est avec eux, et il s'est manifesté à eux, et il les a rachetés; et ils l'ont glorifié à cause de ce qui est à venir. Maintenant que vous connaissez ces choses, et qu'à moins de mentir vous

ne pouvez les nier, en ceci vous avez donc péché, car vous
les avez toutes rejetées, malgré les nombreuses évidences
que vous en avez reçues; oui, vous avez reçu toutes choses,
celles du ciel et celles de la terre, comme autant de témoi-
gnages qu'elles sont vraies.
14 Mais voici, vous avez rejeté la vérité, et vous vous
êtes révoltés contre votre saint Dieu; et même aujourd'hui,
au lieu de vous amasser des trésors dans le ciel, où rien ne
se corrompt et où rien de ce qui est impur ne peut entrer,
vous vous entassez de la colère pour le jour du jugement;
oui, même actuellement, à cause de vos meurtres, de vos
fornications et de vos crimes, vous marchez rapidement à
votre éternelle perdition; et à moins de vous repentir, elle
viendra bientôt; oui, à ce moment même elle est à vos por-
tes. Allez au siége du jugement, et faites des recherches.
Voici, votre Juge est assassiné, et il est couché dans son
sang, et il a été tué par son frère, qui ambitionne le siége
du jugement. Et voici, tous les deux appartiennent à votre
bande secrète, dont l'organisateur est Gadianton, et le Malin
qui cherche à perdre les âmes des hommes.
15 Quand Néphi eut prononcé ces paroles, cinq hommes
de ceux qui étaient là coururent au siége du jugement; et
ils disaient entre eux en allant: Voici, nous allons savoir
avec certitude si cet homme est un prophète, et si Dieu lui
a commandé de nous prédire de si merveilleuses choses.
Nous ne croyons pas qu'il soit prophète; néanmoins, si ce
qu'il a dit touchant le Grand Juge est vrai, s'il est vrai qu'il
soit mort, alors nous devrons croire à la vérité de ses autres
paroles. Et ayant couru de toutes leurs forces, ils arrivè-
rent au siége du jugement; et voici, le Grand Juge gisait à
terre, baigné dans son sang. Et quand ils virent cela, ils
furent frappés d'un tel étonnement, qu'ils tombèrent à terre;
car ils n'avaient pas ajouté foi aux paroles de Néphi touchant
le Grand Juge; mais quand ils virent, ils y crurent: et, sai-
sis de la crainte que les jugements prédits par Néphi ne frap-
passent le peuple, ils tremblèrent et tombèrent à terre.
16 Aussitôt que le Grand Juge avait été tué, poignardé
par son frère déguisé, qui s'était enfui, les serviteurs avaient
couru pour l'annoncer au peuple, en criant au meurtre dans
la foule. Et un grand nombre de gens s'étant rassemblés
sur la place du siége du jugement, ils aperçurent, à leur
grand étonnement, les cinq hommes tombés à terre. Or,
comme ces gens ne savaient rien du motif qui avait attiré
la multitude au jardin de Néphi, ils se dirent entre eux que
ces hommes étaient les assassins du Juge, et que Dieu les
avait frappés pour qu'ils ne pussent s'enfuir.

17 Et s'étant saisi d'eux, ils furent liés et conduits en
prison. On envoya partout une proclamation pour annoncer
que le Grand Juge avait été tué, et que les assassins avaient
été pris et jetés en prison. Le lendemain, le peuple se réu-
nit pour se lamenter et pour jeûner aux funérailles du Grand
Juge, qui avait été assassiné. Et ces juges qui étaient au
jardin de Néphi, et qui avaient entendu ces paroles, assis-
tèrent aussi aux funérailles.
18 Et ils prirent des informations parmi le peuple sur ce
qu'étaient devenus les cinq hommes, qui avaient été envoyés
pour savoir si le Grand Juge était mort. Et on leur répon-
dit : Nous ne savons rien de ces cinq hommes que vous dites
avoir envoyés ; mais il y a cinq hommes qui sont les assas-
sins, que nous avons mis en prison. Les juges désirèrent
qu'on les leur amenât ; et ils furent amenés ; et voici, c'é-
taient les cinq hommes qui avaient été envoyés. Questionnés
à ce sujet par les juges, ils leur apprirent tout ce qu'ils
avaient fait, en disant : Nous courûmes au siége du juge-
ment ; et quand nous vîmes toutes ces choses, telles que
Néphi les avait annoncées, nous fûmes saisis d'un tel éton-
nement, que nous tombâmes à terre ; et quand nous revîn-
mes de notre stupéfaction, voici, nous fûmes conduits en
prison. Quant au meurtre de cet homme, nous ne savons
qui l'a commis ; nous savons seulement que nous sommes
accourus selon votre désir ; et voici, il était mort, suivant
les paroles de Néphi.
19 Alors les juges exposèrent l'affaire au peuple, et, s'é-
levant contre Néphi, ils s'écrièrent : Nous savons mainte-
nant que ce Néphi s'était concerté avec quelqu'un pour as-
sassiner le juge, afin de pouvoir nous le déclarer, et par là
de nous convertir à sa foi, dans le but de s'élever lui-même
comme grand homme, choisi de Dieu, comme un prophète.
Mais voici, nous prouverons que cet homme est coupable,
et il avouera sa faute, et nous fera connaître le véritable
meurtrier de ce juge. Les cinq hommes furent mis en li-
berté le jour des funérailles. Cependant, ils reprirent les
juges sur l'accusation qu'ils avaient portée contre Néphi, et
ils contestèrent avec eux l'un après l'autre, de sorte qu'ils
les confondirent. Les juges ayant fait arrêter et lier Néphi,
pour être amené devant la multitude, ils commencèrent à le
questionner sur divers points, espérant qu'il se contredirait,
afin de pouvoir le faire condamner à mort. Et ils lui dirent :
Tu t'es lié avec quelqu'un ; quel est celui qui a commis le
meurtre ? Dis-nous-le, confesse ton crime, voici de l'argent,
et nous t'accorderons aussi la vie, si tu nous fais connaître
l'homme et l'alliance que tu as contractée avec lui.

20 Mais Néphi leur répondit : O vous, insensés, incirconcis de cœur, aveuglés, ô peuple obstiné, savez-vous combien de temps encore le Seigneur votre Dieu vous laissera marcher dans la voie de vos péchés ? Oh vous devez commencer à hurler et à vous lamenter, à cause de la grande destruction qui va bientôt vous frapper, à moins que vous ne vous repentiez. Vous dites que je me suis concerté avec un homme pour assassiner Seezoram, notre Grand Juge. Mais voici, je dis que c'est parce que je vous ai révélé toutes les circonstances de ce crime ; et cela, pour vous donner un témoignage que je connais votre perversité et vos abominations. Et parce que j'ai fait cela, vous prétendez que je me suis concerté avec un homme pour lui faire commettre ce crime ; oui, parce que je vous ai montré ce signe, vous êtes furieux contre moi, et cherchez à m'ôter la vie.

21 Or voici, je veux vous montrer un autre signe, et voir si vous chercherez encore à m'ôter la vie. Allez à la maison de Séantum, qui est le frère de Seezoram, et dites-lui : Est-ce que Néphi, ce prétendu prophète, qui prédit tant de calamités à ce peuple, est convenu avec toi d'assassiner Seezoram, ton frère ? Et voici, il vous répondra : Non. Et vous lui demanderez : As-tu tué ton frère ? Et il sera saisi de crainte, et ne saura que répondre. Et il niera son crime, et il fera comme s'il était tout étonné ; néanmoins, il vous déclarera qu'il est innocent. Mais voici, vous l'examinerez, et vous trouverez du sang sur le bas de son manteau. Et vous lui demanderez : D'où vient ce sang ? ne savons-nous pas que c'est le sang de ton frère ? Et alors il tremblera, il pâlira, comme si la mort venait sur lui. Vous lui direz : Par cette crainte, et par cette pâleur de ton visage, nous connaissons que tu es coupable. Et sa crainte augmentera, et alors il fera des aveux, et ne niera plus qu'il a commis ce crime. Et il vous dira que moi, Néphi, je ne sais rien de ce meurtre, à moins qu'il ne m'ait été révélé par le pouvoir du Seigneur. Et vous saurez alors que je suis un honnête homme, et que c'est Dieu qui m'a envoyé vers vous.

22 Et ils allèrent et firent comme Néphi leur avait dit. Et voici, ce qu'il avait dit était vrai ; car, selon ses paroles, il nia d'abord, puis il avoua. Et ayant confessé qu'il était le vrai meurtrier, les cinq hommes furent mis en liberté, ainsi que Néphi. Quelques Néphites crurent aux paroles de Néphi, et d'autres y crurent aussi par le témoignage des cinq, car ils s'étaient convertis pendant qu'ils étaient en prison. Et maintenant, quelques-uns déclarèrent que Néphi était un prophète ; et d'autres dirent : Voici, il est un dieu, car s'il n'était un dieu, il ne connaîtrait pas toutes ces choses. Il

nous a dit les pensées de nos cœurs, il nous a révélé bien des choses; et c'est lui qui nous a fait connaître le vrai meurtrier de notre Grand Juge.
23 Et il s'éleva une division parmi le peuple; et tous s'étant disséminés çà et là, ils s'en allèrent, laissant Néphi seul, comme il se tenait au milieu d'eux. Et le prophète revint à sa propre maison, en méditant sur les choses que le Seigneur lui avait révélées. Et comme il était plongé dans sa méditation, et qu'il était très affecté de la perversité des Néphites, de leurs œuvres de ténèbres, de leurs meurtres, de leurs brigandages et de toutes sortes d'iniquités, comme il méditait en son cœur, voici, une voix lui vint, disant: Tu es béni, Néphi, pour l'œuvre que tu as faite; car j'ai vu ta grande diligence à annoncer à ce peuple les paroles que je t'avais données. Tu n'as pas eu peur d'eux, et tu n'as pas cherché à sauver ta propre vie, mais à faire ma volonté; et tu as gardé mes commandements. Et parce que tu as fait cela avec tant de diligence, voici, je te bénirai à jamais, et je te rendrai puissant en actes et en paroles, en foi et en œuvres; toutes choses s'accompliront selon ta parole, car tu ne demanderas rien de ce qui est contraire à ma volonté. Voici, tu es Néphi, et je suis Dieu. Je te déclare, en présence de mes anges, que tu auras pouvoir sur ce peuple, que tu frapperas la terre de famine, de peste et de destruction, selon la perversité de ses habitants. Voici, je te donne le pouvoir que tout ce que tu scelleras sur la terre sera scellé au ciel, et que tout ce que tu délieras sur la terre sera délié au ciel; et ainsi tu exerceras du pouvoir parmi ce peuple. Si tu dis à ce temple de se fendre en deux, ce sera fait. Si tu dis à cette montagne: Sois abaissée et nivelle-toi, il en sera fait ainsi. Et voici, si tu dis que Dieu frappe ce peuple, cela sera fait. Or, je te commande d'aller annoncer à ce peuple: Ainsi, dit le Seigneur Dieu, qui est tout-puissant, à moins que vous ne vous repentiez vous serez frappés jusqu'à la destruction.
24 Quand Dieu eut déclaré ces paroles à Néphi, celui-ci s'arrêta et n'alla pas à sa maison, mais il retourna vers les multitudes qui étaient dispersées sur la surface du pays, et il commença à leur annoncer la parole de Dieu touchant leur destruction, s'ils ne se repentaient de leurs iniquités. Mais, malgré ce grand miracle de Néphi d'avoir annoncé la mort du Grand Juge, ils endurcirent leurs cœurs et n'écoutèrent point les paroles du Seigneur. C'est pourquoi, Néphi leur déclara cette parole, disant: A moins que vous ne vous repentiez, ainsi dit le Seigneur, vous serez frappés même à la destruction. Et quand Néphi leur eut annoncé cette parole, ils endurcirent encore leurs cœurs et refusèrent de l'écou-

ter. Il fut injurié, et on tenta de s'emparer de lui pour le mettre en prison. Mais voici, le pouvoir de Dieu était avec lui, et on ne put se saisir de lui pour le jeter en prison, car il fut ravi par l'Esprit et emporté du milieu d'eux.

25 Ainsi possédé par l'Esprit, il alla de multitude en multitude, leur annonçant la parole de Dieu, jusqu'à ce qu'il l'eut annoncée à tous, ou qu'il l'eut fait porter à tout le peuple. Mais ses paroles furent rejetées; et il s'éleva des dissensions, et, divisés entre eux, ils commencèrent à s'entre-tuer par l'épée. Ainsi finit la soixante et onzième année du règne des juges sur le peuple de Néphi.

CHAPITRE IV.

1 Dans la soixante-douzième année du règne des juges, les contestations s'accrurent, et la guerre régna parmi tout le peuple de Néphi. Ce fut cette bande mystérieuse de voleurs qui poursuivit cette œuvre de destruction et de crimes. Cette guerre dura toute l'année et encore l'année suivante.

2 Il arriva que, dans la soixante-treizième année, Néphi cria au Seigneur, disant : O Seigneur, ne permets pas que ce peuple soit exterminé par l'épée; mais fais, ô Seigneur, que la famine vienne plutôt sur ce pays, pour porter ses habitants à se rappeler le Seigneur leur Dieu; et peut-être ils se repentiront et retourneront à toi; et il fut ainsi fait selon les paroles de Néphi. Et il y eut une grande famine dans le pays, parmi tout le peuple de Néphi. Et ainsi, dans la soixante-quatorzième année la famine continua, et l'œuvre de destruction cessa par l'épée, mais devint sévère par la famine. Cette œuvre de destruction continua dans la soixante-quinzième année; car la terre, frappée de stérilité, ne donna point de grains dans la saison de la récolte; et la terre entière fut frappée, tant parmi les Lamanites que parmi les Néphites, et ils périrent par milliers dans les parties les plus corrompues du pays.

3 Le peuple, se voyant à la veille de mourir de faim, vint à se rappeler le Seigneur son Dieu, ainsi que les paroles de Néphi. Et il supplia ses grands juges et ses gouverneurs de dire à Néphi : Voici, nous savons que tu es un homme de Dieu; implore donc le Seigneur notre Dieu pour qu'il détourne de nous cette famine, de crainte que ce que tu as dit

touchant notre destruction ne s'accomplisse. Les juges vin-
rent porter à Néphi les vœux du peuple.
4 Et quand Néphi vit que le peuple était repentant et
qu'il s'était humilié sous la cendre, il cria au Seigneur, di-
sant : O Seigneur, voici, ce peuple se repent; il a chassé de
son sein la bande de Gadianton; elle n'existe plus, et ses
trames secrètes sont enfouies dans la terre. Maintenant, ô
Seigneur, à cause de leur humilité, veuille détourner ta co-
lère, et qu'elle soit apaisée par la destruction des hommes
méchants que tu as déjà fait périr! O Seigneur, détourne ta
colère, oui, ta furieuse colère, et fais que la famine cesse
dans ce pays! O Seigneur, daigne m'écouter; qu'il soit fait
suivant mes paroles, et envoie la pluie sur cette terre pour
qu'elle produise ses grains et ses fruits dans la saison des
récoltes! O Seigneur, tu as écouté mes paroles quand je
disais : Qu'il vienne une famine, et que le fléau de l'épée
cesse; et je sais que tu exauceras mes paroles, même en ce
temps-ci, car tu as dit : Si ce peuple se repent, je l'épar-
gnerai; oui, Seigneur, et tu vois qu'ils se sont repentis à
cause de la famine, de la peste et de la destruction qui les a
frappés. Maintenant, ô Seigneur, tu voudras détourner
d'eux ta colère, et éprouver encore leur volonté à te servir!
Et si cela est, tu peux les bénir, ô Seigneur, selon les pa-
roles que tu as déclarées.
5 Et, dans la soixante-seizième année, le Seigneur dé-
tourna sa colère de son peuple, et fit tomber de la pluie sur
la terre, en sorte qu'elle apporta ses fruits dans la saison
des fruits. Et elle apporta ses grains dans la saison des
grains. Et voici, le peuple se réjouit et glorifia Dieu; tout
le pays fut rempli d'allégresse, et on ne chercha plus à faire
mourir Néphi; mais il fut considéré comme un éminent pro-
phète et un homme de Dieu, tenant de Dieu une grande
puissance. Et Léhi, son frère, n'était pas moins élevé que
lui dans les choses de la justice et de la sainteté.
6 C'est ainsi que la prospérité reparut parmi les Néphi-
tes : ils rebâtirent leurs places vides, ils multiplièrent et se
répandirent partout, même jusqu'à couvrir toute la surface
du pays, tant au nord qu'au sud, de la mer de l'ouest à la
mer de l'est. La soixante-seizième année finit en paix. Le
commencement de la soixante-dix-septième année vit régner
la paix; l'Eglise s'étendit partout dans le pays; la plus grande
partie du peuple, tant chez les Néphites que chez les Lama-
nites, appartenait à l'Eglise; le pays jouit d'une paix com-
plète, et ainsi finit la soixante-dix-septième année. La paix
régna aussi dans la soixante-dix-huitième année, sauf quel-
ques légères contestations sur des points de doctrines éta-

blies par les prophètes. Et, dans la soixante-dix-neuvième année, elles devinrent fort graves. Mais Néphi, Léhi et un grand nombre de leurs frères qui, ayant beaucoup de révélations journalières, connaissaient les vrais points de la doctrine, prêchèrent au peuple, et mirent fin à ces contestations dans cette même année.

7 Dans la quatre-vingtième année du règne des juges sur le peuple de Néphi, un certain nombre de dissidents Néphites, qui, quelques années auparavant étaient passés aux Lamanites, et avaient pris leur nom, ainsi qu'un certain nombre de vrais descendants des Lamanites étant excités par ces dissidents, prirent les armes contre leurs frères. Ils se livraient au meurtre et au pillage; puis ils se réfugiaient dans les montagnes et dans le désert, se cachant dans leurs repaires pour ne pas être découverts, et augmentant de jour en jour leur nombre par des dissidents qui venaient à eux. Ils devinrent dans le temps, et même dans l'espace de peu d'années, une bande de voleurs considérable; et ils cherchèrent à découvrir tous les plans secrets de Gadianton, et devinrent ainsi voleurs de Gadianton. Or, ces malfaiteurs commirent de grands ravages et des meurtres nombreux, tant sur les Néphites que sur les Lamanites.

8 Il devint nécessaire de mettre un terme à cette œuvre de destruction. Un corps d'hommes robustes fut donc dirigé dans le désert et sur les montagnes, pour se mettre à la poursuite de ces voleurs et les exterminer. Mais voici, dans cette même année, ils furent refoulés jusque sur leurs propres terres. Et ainsi finit la quatre-vingtième année du règne des juges.

9 Au commencement de la quatre-vingt-unième année, les Néphites renouvelèrent leur expédition contre ces voleurs, dont beaucoup furent tués; mais ils essuyèrent aussi de grandes pertes, et ils se virent contraints de quitter le désert et les montagnes pour se retirer sur leurs propres terres, tant était considérable le nombre de ces brigands qui infestaient les montagnes et le désert. Ainsi finit cette année. Les malfaiteurs ne cessèrent d'accroître tellement leurs forces, qu'ils en vinrent jusqu'à pouvoir défier toutes les armées des Néphites, comme aussi des Lamanites. Ils répandirent l'épouvante sur toute la surface du pays, car ils y firent de nombreuses incursions et commirent de grands dégâts, massacrant les habitants, emmenant les autres prisonniers dans le désert, et plus particulièrement leurs femmes et leurs enfants.

10 Or, cette grande calamité, que le peuple s'était attirée par ses iniquités, vint les porter à se souvenir du Seigneur

leur Dieu. Ainsi finit la quatre-vingt-unième année du règne
des juges. Et dans la quatre-vingt-deuxième année, ils com-
mencèrent encore à oublier le Seigneur leur Dieu. La qua-
tre-vingt-troisième année vit augmenter leur perversité.
Ils ne réformèrent pas leurs voies dans la quatre-vingt-qua-
trième année. Et dans la quatre-vingt-cinquième année, ils
se livrèrent de plus en plus à l'orgueil et à leurs iniquités;
et ainsi, ils marchaient de nouveau rapidement à leur perte.
Ainsi finit la quatre-vingt-cinquième année.
11 Nous pouvons voir par là combien est faux et incon-
stant le cœur des enfants des hommes; oui, nous pouvons
voir que le Seigneur, dans la grandeur de son infinie bonté,
bénit et rend prospères ceux qui mettent en lui leur con-
fiance. Nous pouvons voir qu'à l'instant même où il répand
la prospérité sur son peuple, en bénissant ses champs, en
multipliant son bétail et ses troupeaux, en lui donnant de
l'or, de l'argent et toutes sortes de choses précieuses, épar-
gnant leurs vies, les délivrant des mains de ses ennemis,
amollissant le cœur de ses ennemis pour qu'ils ne lui fas-
sent pas la guerre, enfin en le comblant de richesses et de
félicité; oui, c'est alors que nous voyons son peuple s'en
durcir le cœur, oublier le Seigneur son Dieu, fouler aux
pieds le Très-Saint; et tout cela, à cause de son aisance et
de son extrême opulence.
12 Et ainsi nous voyons, qu'à moins que le Seigneur ne
châtie son peuple de maintes afflictions, oui, à moins qu'il
ne le frappe de la mort, de la terreur, de la famine, et de
toutes sortes de fléaux. il ne voudra pas se souvenir de lui.
O combien sont insensés, combien sont vains, méchants et
sataniques, prompts à commettre l'iniquité et lents à prati-
quer le bien, les enfants des hommes; oui, combien ils sont
prompts à écouter les paroles du Malin, et à mettre leurs
cœurs dans les choses vaines du monde; oui, combien ils
sont prompts à s'exalter dans l'orgueil, dans la vanterie, et
à se livrer à toutes sortes d'iniquités; et combien ils sont
lents à se rappeler le Seigneur leur Dieu, et à prêter l'oreille
à ses conseils; oui, combien ils sont lents à marcher dans
les voies de la sagesse! Voici, ils ne désirent pas que le Sei-
gneur Dieu, leur créateur, les gouverne et règne sur eux,
malgré sa grande bonté et sa miséricorde envers eux; ils
méprisent ses conseils, et ne veulent pas qu'il soit leur
guide.
13 Oh combien est grand le néant des enfants des hom-
mes; oui, ils sont moins que de la poussière! Car la pous-
sière de la terre se meut çà et là, et se fend au comman-
dement de notre grand Dieu éternel; oui, à sa voix, les

collines et les montagnes s'agitent et tremblent; et par la puissance de sa voix, elles sont brisées et aplanies, même jusqu'à devenir une vallée; oui, par la puissance de sa voix, toute la terre tremble, et les fondements des rochers s'ébranlent jusqu'au centre; et s'il dit à la terre de se mouvoir, elle se meut; oui, s'il dit à la terre : Sois retournée, afin que le jour soit allongé de plusieurs heures, cela est fait; et ainsi, selon sa parole, la terre se retourne, et elle paraît aux hommes comme si le soleil était fixe : oui, voici, il en est ainsi, car assurément c'est la terre qui se meut, et non le soleil.
14 S'il dit aux eaux du profond abîme de sécher, cela se
fait. Voici, s'il dit à cette montagne : Sois élevée, et viens tomber sur cette ville pour qu'elle soit ensevelie, cela est fait. Si un homme cache un trésor dans la terre, et que le Seigneur dise : Que ce soit maudit à cause de l'iniquité de celui qui l'a caché; voici, le trésor est maudit. Et si le Seigneur disait : Sois maudit, afin que nul homme ne te retrouve, de ce jour et à jamais; voici, personne ne pourrait désormais le retrouver. Si le Seigneur disait à un homme : A cause de tes iniquités, tu es maudit à toujours; cela serait. Et si le Seigneur disait : A cause de tes iniquités, tu seras retranché de ma présence; il ferait qu'il en soit ainsi. Malheur à celui à qui il dira cela, car celui qui commettra l'iniquité ne pourra pas être sauvé. C'est pourquoi, le repentir a été déclaré pour que les hommes puissent être sauvés. Et bénis sont ceux qui veulent se repentir et écouter la voix du Seigneur leur Dieu, car ce sont eux qui seront sauvés.
15 Et puisse Dieu accorder, dans sa grande miséricorde,
que les hommes soient conduits au repentir et aux bonnes œuvres, pour être restaurés à la grâce pour grâce, selon leurs œuvres. Je voudrais que tous les hommes fussent sauvés. Mais nous lisons qu'au grand jour final, il y en aura qui seront rejetés; oui, qui seront retranchés de la présence du Seigneur; oui, qui seront consignés à un état de misère sans fin, en accomplissement des paroles qui disent : Ceux qui ont fait le bien, auront la vie éternelle; et ceux qui ont fait le mal, auront la damnation sans fin. Et ainsi en est-il. Amen.

CHAPITRE V.

Prophétie de Samuel, le Lamanite, aux Néphites.

1 Et maintenant il arriva que, dans la quatre-vingt-

sixième année, les Néphites persévéraient dans leur perversité, oui, en de grandes iniquités, tandis que les Lamanites s'appliquaient à garder strictement les commandements de Dieu, selon la loi de Moïse. Et dans cette année, il y eut un nommé Samuel, un Lamanite, qui vint dans le pays de Zarahemla, et commença à prêcher au peuple. Il prêcha pendant plusieurs jours au peuple ; mais, chassé par lui, il était sur le point de revenir dans son pays, quand la voix du Seigneur lui vint, lui ordonnant de retourner et de prophétiser au peuple toutes les choses qui viendraient dans son cœur.

2 Mais l'entrée de la ville lui ayant été refusée, il monta sur la muraille, puis étendant sa main et élevant fortement sa voix, il prophétisa au peuple toutes les choses qui lui furent dictées par le Seigneur ; et il lui dit : Voici, moi, Samuel, Lamanite, je viens annoncer à ce peuple les choses que Dieu m'a mises dans le cœur; et voici, il m'a suggéré de dire à ce peuple que l'épée de la justice est suspendue sur ce peuple ; et quatre cents ans ne passeront point que l'épée de la justice ne tombe sur lui; oui, une terrible extermination attend ce peuple, et assurément elle aura lieu, et rien ne le sauvera, à moins qu'il ne se repente et n'ait foi au Seigneur Jésus-Christ, qui viendra sûrement dans le monde, et qui souffrira beaucoup de choses, et sera mis à mort pour son peuple. Un ange du Seigneur me l'a annoncé et il a apporté de joyeuses nouvelles à mon âme.

3 Je vous ai été envoyé pour vous l'annoncer aussi, afin que vous puissiez avoir ces bonnes nouvelles; mais voici, vous ne voulez pas me recevoir. C'est pourquoi, ainsi dit le Seigneur : à cause de l'endurcissement des cœurs du peuple des Néphites, à moins qu'ils ne se repentent, j'ôterai ma parole de parmi eux et j'en retirerai mon esprit, et je ne les souffrirai pas plus long-temps, et je tournerai le cœur de leurs frères contre eux ; et quatre cents ans ne passeront point, sans que je les frappe; oui, je les frapperai de l'épée, de la famine et de la peste; oui, je les visiterai dans ma fureur embrasée; et il y en aura de la quatrième génération parmi vos ennemis, qui vivront pour être témoins de votre entière extermination : et cela arrivera, à moins que vous ne vous repentiez, dit le Seigneur; et ceux de la quatrième génération seront les instruments de votre ruine.

4 Mais si vous voulez vous repentir et revenir au Seigneur votre Dieu, je détournerai ma colère, dit le Seigneur : oui, ainsi dit le Seigneur, bénis sont ceux qui se repentiront et reviendront à moi, mais malheur à celui qui ne veut pas se repentir; oui, malheur à cette grande cité de Zarahemla, car

voici, c'est à cause des justes qu'elle est sauvée : oui, malheur à cette grande ville, car j'aperçois, dit le Seigneur, qu'il y en a beaucoup, oui, même le plus grand nombre de ses habitants, qui endurciront leurs cœurs contre moi, dit le Seigneur. Mais bénis sont ceux qui se repentent, car je les épargnerai. Voici, si ce n'était pour les justes qui sont dans cette grande ville, je la détruirais par le feu du ciel : c'est à cause des justes qu'elle est épargnée. Mais voici, le temps arrive, dit le Seigneur, que quand vous aurez rejeté les justes de parmi vous, alors vous serez mûrs pour la destruction ; oui, malheur à cette grande ville à cause de la perversité et des abominations qui sont en elle ; malheur à la ville de Gidéon, pour les crimes et les abominations qui sont en elles ; oui, et malheur à toutes les villes du pays environnant, qui est habité par les Néphites, à cause de la méchanceté et des abominations qui sont en elles ; et voici, une malédiction viendra sur le pays, dit le Seigneur des armées, à cause de ses crimes et de ses abominations.

5 Et il arrivera, dit le Seigneur des armées, oui, notre grand et vrai Dieu, que quiconque cachera des trésors dans la terre, ne les retrouvera plus, à cause de la grande malédiction répandue sur le pays, à moins que ce ne soit un homme juste et saint et qu'il ne cache son trésor au Seigneur ; car je veux, dit le Seigneur, qu'ils cachent leurs trésors à moi ; et maudits seront ceux qui ne cacheront pas leurs trésors à moi ; car nul ne cache son trésor à moi, si ce n'est l'homme juste et saint, et celui qui ne cache pas son trésor à moi, est maudit, et son trésor aussi, et nul ne le retrouvera à cause de la malédiction du pays. Et le jour viendra qu'ils cacheront leurs trésors, parce qu'ils ont mis leurs affections dans les richesses ; et parce qu'ils ont mis leurs affections dans les richesses, je cacherai leurs trésors quand ils fuiront devant leurs ennemis, parce qu'ils ne veulent point le cacher à moi. Maudits soient-ils, maudits soient leurs trésors ; et en ce jour-là, ils seront frappés, dit le Seigneur.

6 Voici, vous, habitants de cette grande ville, écoutez mes paroles ; oui, écoutez les paroles du Seigneur ; car voici, il dit que vous êtes maudits à cause de vos richesses, et que vos richesses sont maudites aussi, parce que vous avez mis vos cœurs en elles, et que vous avez rejeté les paroles de celui qui vous les a annoncées. Vous ne vous souvenez plus du Seigneur votre Dieu pour les bénédictions dont il vous a comblés ; mais vous vous souvenez sans cesse de vos richesses, non pour en remercier le Seigneur votre Dieu ; oui, votre cœur n'est pas attiré vers lui, mais il est

enflé d'orgueil, rempli d'envie, de vanterie, de dissensions, de malice, de persécutions, de meurtres et de toutes sortes d'iniquités. C'est pour cela que Dieu a frappé d'une malédiction ce pays et vos richesses, à cause de vos iniquités. Oui, malheur à ce peuple, parce que le temps est venu où vous rejetez les prophètes, vous les tournez en dérision, vous les accablez d'indignités, vous les lapidez, et les faites mourir comme on faisait aux anciens jours.

7 Or, quand vous parlez, vous dites : Si nous eussions vécu du temps de nos pères, nous n'aurions pas tué les prophètes, nous ne les aurions pas lapidé ni rejeté. Voici, vous êtes pires qu'eux, car, comme le Seigneur vit, si un prophète vient parmi vous vous annoncer la parole du Seigneur, en témoignage de vos péchés et de vos iniquités, vous vous mettez en fureur contre lui ; vous le chassez, et vous cherchez tous les moyens de le faire mourir ; oui, vous dites : C'est un faux prophète, un pécheur, un homme du diable, parce qu'il vous atteste que vos œuvres sont détestables. Mais voici, si un homme vient parmi vous et dit : Faites ceci, il n'y a point de mal ; faites cela, et vous ne souffrirez pas ; oui, s'il vous dit : Marchez selon l'orgueil de vos propres cœurs ; marchez selon l'orgueil de vos yeux, et faites toute la volonté de vos cœurs; qu'un homme vienne vous parler ainsi, et vous l'accueillerez, et vous direz que c'est un prophète ; oui, vous l'exalterez, vous lui donnerez de vos biens, de votre or et de votre argent, et vous le couvrirez de vêtements somptueux; et parce qu'il vous adresse des paroles flatteuses et qu'il vous dit que tout est bien vous ne trouvez rien à redire sur lui.

8 O vous, génération méchante et perverse; vous, peuple endurci et obstiné, jusqu'à quand supposez-vous que le Seigneur vous supportera ; oui, jusqu'à quand vous laisserez-vous égarer par des guides insensés et aveugles ; jusqu'à quand préférerez-vous les ténèbres à la lumière ? Voici, la colère du Seigneur est déjà contre vous allumée ; il a maudit le pays à cause de vos iniquités ; et voici, le temps vient qu'il maudit vos richesses ; elles deviendront glissantes, et vous ne pourrez les retenir ; et aux jours de votre pauvreté, vous crierez au Seigneur : mais vous crierez en vain, car votre désolation est déjà venue, et votre extermination est infaillible ; et alors vous pleurerez, vous hurlerez en ce jour, dit le Seigneur des armées.

9 Et alors vous vous lamenterez, en disant : Oh que ne me suis-je repenti ; pourquoi ai-je chassé. lapidé, tué les prophètes ? Oui, vous direz en ce jour : Oh si nous eussions gardé le souvenir du Seigneur notre Dieu, au jour où il nous a

donné nos richesses, alors elles n'auraient point été glissantes, et nous ne les eussions point perdues : car voici, nos trésors se sont retirés de nous. Aujourd'hui nous plaçons ici un instrument, et le lendemain il a disparu ; et voici, nos épées nous sont enlevées le jour où nous les cherchons pour la bataille. Oui, nous avons caché nos trésors, et ils nous ont glissé des mains à cause de la malédiction contre le pays. Oh pourquoi ne nous sommes-nous pas repentis au jour où la parole du Seigneur vint à nous ; car voici, la terre est maudite, et toutes choses sont devenues glissantes, et nous ne pouvons les retenir ? Voici, nous sommes entourés de démons ; oui, nous sommes environnés par les anges de celui qui veut perdre nos âmes. Grandes sont nos iniquités. O Seigneur, ne peux-tu détourner de nous ta colère ?

10 Ce sera là votre langage en ce jour. Mais voici, vos
jours de probation sont passés ; vous avez différé le jour de votre salut jusqu'à ce qu'il est éternellement trop tard, et votre extermination est assurée ; oui, vous avez employé tous les jours de votre vie à poursuivre ce que vous ne pouvez obtenir ; et vous avez cherché le bonheur en faisant l'iniquité, laquelle est contraire à l'essence de cette sainteté qui est dans notre Père Eternel. O vous, habitants de ce pays, puissiez-vous écouter mes paroles ! Je prie que la colère du Seigneur se détourne de vous, que vous vous repentiez et que vous soyez sauvés.

11 Samuel, le Lamanite, prophétisa bien d'autres choses
qui ne peuvent être écrites. Et il leur dit : Voici, je vous donne un signe : encore cinq ans, et voici, le Fils de Dieu viendra pour racheter tous ceux qui voudront croire. Et je vous donnerai ceci pour un signe du temps de sa venue : car voici, il y aura de grandes lumières dans les cieux, si grandes que la nuit qui précédera sa venue sera sans ténèbres, en sorte qu'elle apparaîtra aux hommes comme si c'était le jour ; c'est pourquoi il y aura un jour, et une nuit et un jour, comme si c'était un jour et qu'il n'y ait pas de nuit ; et ce sera pour vous un signe. Car vous connaîtrez le lever du soleil et son coucher, donc vous serez assurés qu'il y aura eu deux jours et une nuit ; néanmoins, la nuit ne sera pas obscure ; et ce sera la nuit avant sa naissance. Et voici, une nouvelle étoile apparaîtra, telle que vous n'en avez jamais vue ; et elle vous sera encore un signe. Et ce n'est pas là tout : il y aura beaucoup de signes et de prodiges dans le ciel. Et il arrivera que vous serez tous étonnés et émerveillés, tellement que vous tomberez à terre. Et quiconque croira au Fils de Dieu, il aura la vie éternelle.

12 Le Seigneur m'a commandé par son ange de venir

vous annoncer cette chose; oui, il a commandé que je prophétise ces choses; oui, il m'a dit: Crie à ce peuple de se repentir et de se préparer la voie du Seigneur. Et maintenant, parce que je suis un Lamanite, et que je vous ai annoncé les paroles du Seigneur, selon son commandement; et parce qu'elles sont dures à entendre, vous êtes furieux contre moi, vous m'avez chassé de parmi vous, et vous cherchez à m'ôter la vie. Il faut que vous entendiez mes paroles; c'est pour cela que je suis monté sur les murailles de cette ville, afin que vous connaissiez les jugements de Dieu qui vous attendent à cause de vos iniquités, et que vous connaissiez aussi les conditions du repentir; et afin que vous connaissiez l'avénement de Jésus-Christ, le Fils de Dieu, le Père du ciel et de la terre, le Créateur de toutes choses depuis le commencement; et afin que vous connaissiez les signes de son avénement, pour que vous puissiez croire en son nom. Et si vous croyez en son nom, vous vous repentirez de tous vos péchés, pour qu'ils vous soient remis par ses mérites.

13 Et voici, je vous donnerai encore un autre signe, oui, un signe de sa mort. Car il mourra sûrement pour que le salut arrive; oui, il lui importe, et il est expédient qu'il meure pour effectuer la résurrection des morts, afin que, par là, l'homme puisse être amené en la présence du Seigneur; oui, cette mort effectuera la résurrection et rachètera tout le genre humain de la première mort: cette mort spirituelle pour tout le genre humain, par la chute d'Adam, qui consiste à être retranché de la présence du Seigneur ou considéré comme mort, tant aux choses temporelles qu'aux choses spirituelles. Mais voici, la résurrection du Christ rachète le genre humain, oui, tous les hommes, et les ramène en la présence du Seigneur; et elle effectue les conditions du repentir, de sorte que quiconque se repent ne sera pas retranché et jeté dans les flammes; mais quiconque ne se repent pas, il sera retranché et jeté au feu: et ces derniers auront à subir encore une mort spirituelle, oui, une seconde mort, car ils seront encore retranchés des choses de la justice et de la sainteté. C'est pourquoi repentez-vous, repentez-vous, de crainte que, connaissant ces choses et ne les faisant pas, vous ne soyez frappés d'une condamnation, et que vous ne subissiez cette seconde mort.

14 Mais, comme je vous ai parlé d'un autre signe, du signe de sa mort; voici, le jour où il subira la mort, le soleil sera obscurci et vous privera de sa lumière, ainsi que la lune et les étoiles; et il n'y aura pas de lumière sur la surface de ce pays, même depuis le temps de sa mort, pendant

l'espace de trois jours, jusqu'au temps qu'il ressuscitera des
morts; oui, au moment où il rendra l'esprit, il y aura des
tonnerres et des éclairs pendant plusieurs heures; et la
terre s'agitera et tremblera; et les rochers de cette région,
qui sont dessus et dessous la terre, que vous savez être so-
lides en ce temps-ci, et dont la plus grande partie sont des
masses compactes, seront brisés: oui, ils seront fendus, et
seront ensuite trouvés, remplis de fentes et de crevasses,
en fragments brisés sur toute la surface de ce pays, tant
dessus que dessous la terre.
15 Et voici, il y aura de grandes tempêtes; et plusieurs
montagnes seront abattues et nivelées comme des vallées;
et beaucoup de vallées deviendront de hautes montagnes.
Et plusieurs grands chemins seront rompus, des villes de-
viendront désertes, nombre de tombeaux s'ouvriront et ren-
dront leurs morts, et des saints apparaîtront à plusieurs. Et
voilà ce que l'ange m'a annoncé; car il m'a dit qu'il y aurait
des tonnerres et des éclairs pendant l'espace de plusieurs
heures; et il m'a dit que, durant le temps des tonnerres, des
éclairs et de la tempête, ces choses arriveraient, et que les
ténèbres couvriraient la terre pendant trois jours. L'ange
m'a dit que plusieurs verraient de plus grandes choses en-
core, afin qu'ils crussent que ces signes et ces prodiges ar-
riveront sur toute la surface de ce pays, dans le but qu'il
n'y ait aucune cause d'incrédulité parmi les enfants des
hommes: et cela, afin que quiconque croira soit sauvé, et
que quiconque ne voudra pas croire subisse un juste juge-
ment; et de plus, afin que, s'ils sont condamnés, ils attirent
sur eux-mêmes leur propre condamnation.
16 Et maintenant, souvenez-vous, souvenez-vous, mes
frères, que quiconque périt, il périt à lui-même, et que qui-
conque commet l'iniquité, il la fait à lui-même; car voici,
vous êtes libres, il vous est permis d'agir pour vous-mêmes.
Car Dieu vous a donné la connaissance, et il vous a fait li-
bres: il vous a donné de pouvoir discerner le bien du mal,
et il vous a donné de pouvoir choisir la vie ou la mort; et
vous pouvez faire le bien, vous pouvez être restauré à ce qui
est bien, ou faire que ce qui est bien vous soit restauré; ou
vous pouvez faire le mal, et faire que ce qui est mal vous
soit restauré.
17 Or, mes bien-aimés frères, voici, je vous déclare qu'à
moins de vous repentir, vos maisons seront désolées; oui,
à moins de vous repentir, vos femmes auront grand sujet
de se lamenter au jour où elles allaiteront; car vous essaye-
rez de fuir, et il n'y aura aucun lieu de refuge; et malheur
à celles qui seront enceintes, car elles seront pesantes et

ne pourront fuir ; c'est pourquoi, elles seront foulées aux pieds, et délaissées à périr. Oui, malheur à ce peuple, appelé le peuple de Néphi, à moins qu'il ne se repente, quand il verra tous ces signes et ces prodiges qui lui seront montrés; car ils ont été un peuple choisi du Seigneur; oui, il en a été aimé et châtié; oui, au jour de leurs iniquités, il les a châtiés, parce qu'il les aimait.
18 Mais voici, mes frères, il a haï les Lamanites, parce
que leurs œuvres ont été sans cesse mauvaises, et cela, à cause de l'iniquité des traditions de leurs pères, Mais le salut leur est venu par la prédication des Néphites, et c'est dans ce but que le Seigneur a prolongé leurs jours. Je voudrais que vous vissiez que la plus grande partie des Lamanites suivent la voie de leurs devoirs, qu'ils marchent avec circonspection devant Dieu, et s'appliquent à garder ses commandements, ses statuts et ses jugements, selon la loi de Moïse. Oui, je vous dis que la plupart agissent ainsi; et ils s'efforcent avec une diligence infatigable à amener le reste de leurs frères à la connaissance de la vérité ; c'est pourquoi, le nombre des fidèles s'accroît de jour en jour. Or, vous savez de vous-mêmes, car vous l'avez vu, que tous ceux qui sont amenés à la connaissance de la vérité, et à reconnaître que les traditions de leurs pères sont perverses et abominables, sont conduits à croire aux Saintes Ecritures, oui, aux prophéties de leurs saints prophètes qui sont écrites, qui les mènent à la foi au Seigneur et au repentir, laquelle foi et repentir changent leurs cœurs : c'est pourquoi, tous ceux qui en sont venus là, vous le savez de vous-mêmes, sont fermes et inébranlables dans la foi, et dans les doctrines qui les ont rendus libres.
19 Vous savez aussi qu'ils ont enterré leurs armes de
guerre; et ils n'osent les reprendre dans la crainte de pécher ; oui, vous pouvez voir qu'ils craignent de pécher, car voici, ils se soumettront à être foulés aux pieds et tués par leurs ennemis, et ils ne lèveront pas contre eux leurs épées; et cela à cause de leur foi en Christ. Et maintenant, à cause de leur immuabilité dans leurs croyances, et à cause de leur fermeté quand une fois ils sont éclairés, le Seigneur les bénira et prolongera leurs jours, malgré leur iniquité ; oui, même s'ils tombaient dans l'incrédulité, le Seigneur prolongera leurs jours jusqu'à ce que le temps prédit par nos pères arrive, ce temps prédit également par le prophète Zénos et bien d'autres prophètes, touchant la restauration de nos frères, les Lamanites, à la connaissance de la vérité.
20 Oui, je vous déclare que les promesses du Seigneur
ont été étendues à nos frères, les Lamanites, pour les der-

niers jours ; et malgré les grandes afflictions qu'ils subiront, malgré qu'ils seront chassés çà et là sur la surface du pays, et qu'ils seront pourchassés, frappés et dispersés, n'ayant point de lieu de refuge, le Seigneur leur sera miséricordieux ; et il arrivera, selon la prophétie, qu'ils seront ramenés à la vraie connaissance de leur Rédempteur, leur grand et véritable Pasteur, et qu'ils seront comptés parmi ses brebis.

21 C'est pourquoi, je vous le déclare, il en sera mieux
pour eux que pour vous, à moins que vous ne vous repentiez. Car voici, si les puissantes œuvres qui vous ont été montrées, leur avaient été manifestées, oui, à eux qui sont tombés dans l'incrédulité à cause des traditions de leurs pères, vous pouvez voir de vous-mêmes qu'ils ne retomberaient jamais dans l'incrédulité. C'est pourquoi, dit le Seigneur, je ne les exterminerai pas entièrement ; mais, au jour arrêté dans ma sagesse, je ferai qu'ils reviendront à moi, dit le Seigneur. Et maintenant, voici, dit le Seigneur, touchant le peuple des Néphites, s'ils ne se repentent et ne s'appliquent à faire ma volonté, je les exterminerai complétement, dit le Seigneur, à cause de leur incrédulité, malgré les puissantes œuvres que j'ai faites parmi eux ; et aussi sûrement que Dieu vit, ces choses s'accompliront, dit le Seigneur.

22 Or, il y en eut beaucoup qui entendirent les paroles
que Samuel annonça du haut des murailles de la ville. Et tous ceux qui crurent à sa parole, se mirent à la recherche de Néphi, et, l'ayant trouvé, ils lui confessèrent leurs péchés, sans nier, désirant d'être baptisés au Seigneur. Mais tous ceux qui ne crurent point aux paroles de Samuel, devinrent furieux contre lui et lui jetèrent des pierres sur la muraille ; et beaucoup lui lancèrent des flèches, comme il se tenait sur la muraille. Mais l'Esprit du Seigneur étant avec lui, ils ne purent l'atteindre de leurs pierres ni de leurs flèches.

23 Or, quand ils virent qu'ils ne pouvaient l'atteindre,
un plus grand nombre crurent à ses paroles, et ils allèrent à Néphi pour être baptisés. Car voici, Néphi baptisait, prêchant, prophétisant et proclamant le repentir au peuple ; montrant des signes et des prodiges ; faisant des miracles parmi le peuple, afin qu'ils connussent que le Christ viendrait bientôt ; leur prédisant des choses qui devaient bientôt survenir, afin qu'au jour de leur accomplissement, ils pussent connaître et se souvenir qu'elles leur avaient été annoncées d'avance, pour qu'ils croient ; c'est pourquoi, tous ceux qui crurent aux paroles de Samuel, allèrent à

Néphi pour être baptisés; car ils venaient à lui, se repentant et confessant leurs péchés.
24 Mais la plus grande partie d'entre eux ne crurent pas aux paroles de Samuel; c'est pourquoi, voyant qu'ils ne pouvaient l'atteindre de leurs pierres et de leurs flèches, ils crièrent à leurs capitaines, en disant : Saisissez cet homme, liez-le, car il est possédé d'un démon; et à cause du pouvoir du diable qui est en lui, «nous ne pouvons le frapper de nos pierres et de nos flèches; c'est pourquoi, prenez-le, et liez-le, et emmenez-le. Et comme on allait se saisir de lui, voici, il se jeta en bas du haut de la muraille et se réfugia dans sa patrie, où il commença à prêcher et à prophétiser parmi son propre peuple. On n'entendit plus reparler de lui parmi les Néphites; et tel était alors l'état de leurs affaires. Ainsi finirent la quatre-vingt-sixième et la quatre-vingt-septième année du règne des juges; la plus grande partie des Néphites persistant dans son orgueil et sa perversité, et la moindre marchant avec plus de circonspection devant Dieu. Telle fut aussi leur situation dans la quatre-vingt-huitième année. Il n'y eut presque rien de changé dans les affaires du peuple, si ce n'est qu'ils commencèrent à s'endurcir encore plus dans l'iniquité, et à faire de plus en plus ce qui était contraire aux commandements de Dieu, dans la quatre-vingt-neuvième année du règne des juges.
25 Dans la quatre-vingt-dixième année, de grands signes et de grands prodiges furent donnés au peuple, et les prophéties commencèrent à recevoir leur accomplissement : des anges apparurent à des hommes sages, et leur annoncèrent les bonnes nouvelles d'une vive allégresse; ainsi, dans cette année, les Ecritures Saintes commencèrent à s'accomplir. Néanmoins, tous les hommes endurcissaient leurs cœurs; à l'exception des plus croyants, tant Néphites que Lamanites; ils commençaient à se fier à leurs propres forces et à leur propre sagesse, en disant : Ils auront pu conjecturer quelque chose de vrai parmi tant de prédications; mais voici, nous savons que toutes ces œuvres merveilleuses dont on a parlé ne peuvent arriver. Et ils commencèrent à raisonner et à disputer entre eux, disant : Ce n'est pas raisonnable qu'il vienne un tel être qu'un Christ : s'il vient, et qu'il soit le Fils de Dieu, le Père du ciel et de la terre; comme il a été dit, pourquoi ne se montre-t-il pas à nous, aussi bien qu'à ceux qui sont à Jérusalem ? Oui, pourquoi ne se montre-t-il pas dans ce pays, aussi bien que dans le pays de Jérusalem ? Mais voici, nous savons que c'est là une infâme tradition, qui nous a été transmise par nos pères, pour nous faire croire à des choses grandes et merveilleuses, qui, dit-

on, doivent arriver, non parmi nous, mais dans un lointain pays, un pays que nous ne connaissons pas; c'est pourquoi ils peuvent nous tenir dans l'ignorance; car nous ne pouvons voir, de nos propres yeux, si elles sont vraies. Et eux, par l'art subtil et ténébreux du Malin, nous manipuleront quelque profond mystère, que nous ne pourrons comprendre, pour nous assujettir à leurs paroles et à leur personne, car nous dépendons d'eux pour l'enseignement de la parole; et ainsi, ils nous retiendront à jamais dans l'ignorance, si nous nous soumettons à eux.

26 Et les Néphites imaginèrent bien d'autres choses folles et vaines; et ils furent beaucoup troublés, car Satan les excitait constamment à se livrer à l'iniquité; oui, il allait çà et là, répandant des rumeurs, et allumant des dissensions sur toute la surface du pays, pour endurcir les cœurs des hommes contre ce qui est bon et contre ces choses qui devaient survenir; et malgré les signes et les prodiges qui paraissaient parmi le peuple du Seigneur, malgré les nombreux miracles qui se faisaient, Satan obtint un grand pouvoir sur tous les cœurs dans tout le pays. Ainsi finit la quatre-vingt-dixième année du règne des juges sur le peuple de Néphi. Et ainsi finit le livre d'Hélaman, suivant les annales d'Hélaman et de ses fils.

LIVRE DE NÉPHI,

FILS DE NÉPHI, QUI ÉTAIT LE FILS D'HÉLAMAN.

CHAPITRE I.

Hélaman était le fils d'Hélaman, fils d'Alma, qui était le fils d'Alma, descendant de Néphi, fils de Léhi, qui sortit de Jérusalem, dans la première année du règne de Sédécias, roi de Juda.

1 La quatre-vingt-onzième année était écoulée; il y avait six cents ans depuis le temps où Léhi quitta Jérusalem, et c'était dans l'année où Lachonéus était le juge en chef et le gouverneur sur le pays. Néphi, le fils d'Hélaman, était parti du pays de Zarahemla, donnant en charge à Néphi, son fils aîné, les plaques d'airain et toutes les annales qui avaient été conservées, et toutes les choses qui avaient été considérées comme sacrées depuis le départ de Léhi de Jérusalem; alors

il quitta le pays, et personne ne sait où il est allé ; et Néphi, son fils, garda les annales à sa place, oui les annales de ce peuple.

2 Dans la quatre-vingt-douzième année, les prophéties des prophètes commencèrent à s'accomplir encore davantage ; car de plus grands signes et de plus grands miracles se firent parmi le peuple. Mais il y en eut qui prétendirent que le temps était passé pour l'accomplissement des paroles annoncées par Samuel, le Lamanite ; et ils se mirent à railler leurs frères, en disant : Voici, le temps est passé, et les paroles de Samuel ne se sont pas accomplies ; donc votre joie et votre foi touchant cette chose ont été vaines. Et il arriva qu'ils causèrent un grand tumulte dans le pays ; et les croyants commencèrent à se chagriner beaucoup, craignant que, par quelque moyen, ces choses dont il avait été parlé n'arrivassent pas. Mais voici, ils veillaient avec constance dans l'attente de ce jour, et de cette nuit et de ce jour qui devaient être comme un jour sans nuit, afin d'être assurés que leur foi n'avait pas été vaine.

3 Les incrédules fixèrent un jour où tous ceux qui croyaient en cette tradition seraient mis à mort, si le signe annoncé par Samuel, le prophète, ne se montrait pas. Or, Néphi, le fils de Néphi, voyant cette perversité de son peuple, en eut le cœur rempli d'un extrême chagrin. Il sortit, et s'inclinant jusqu'à terre, il cria puissamment à son Dieu en faveur de son peuple ; oui, en faveur de ceux qui allaient être massacrés à cause de leur foi en la tradition de leurs pères. Il implora le Seigneur avec force pendant tout le jour ; et voici, la voix de Dieu vint à lui, disant : Lève la tête et prends courage ; car le temps est proche, et cette nuit le signe sera donné, et demain je viendrai sur la terre pour montrer aux hommes que j'accomplirai tout ce que j'ai fait annoncer par la bouche de mes saints prophètes. Voici, je viens aux miens pour accomplir toutes les choses que j'ai fait connaître aux enfants des hommes depuis le commencement du monde, et pour faire la volonté et du Père et du Fils ; du Père, à cause de moi, et du Fils à cause de ma chair. Voici, le temps est proche, et cette nuit le signe sera montré.

4 Et il arriva que les paroles données à Néphi s'accomplirent suivant ce qui avait été prédit : car voici, au coucher du soleil il n'y eut pas d'obscurité ; et le peuple commença à s'étonner de ce qu'il n'y avait point de ténèbres au moment où vint la nuit. Un grand nombre de ceux qui n'avaient point cru aux paroles des prophètes, tombèrent à terre comme frappés de mort ; car ils reconnurent que le grand plan d'extermination qu'ils avaient tramé contre les

croyants aux paroles des prophètes était frustré, puisque le signe qui avait été donné était en voie de s'accomplir ; et ils commencèrent à savoir que le Fils de Dieu paraîtrait bientôt; oui enfin, tous les habitants de cette région de l'est à l'ouest, tant au pays du nord qu'au pays du sud, furent saisis d'un tel étonnement qu'ils tombèrent à terre; car ils savaient que les prophètes avaient témoigné de ces choses depuis plusieurs années, et que ce signe qui avait été donné s'accomplissait; et ils commencèrent à craindre à cause de leurs crimes et de leur incrédulité.

5 Et il n'y eut pas d'obscurité pendant la nuit, mais une clarté brilla comme en plein midi; et le soleil se leva de nouveau le matin dans son ordre naturel; et ils surent que c'était le jour où naîtrait le Seigneur, parce que le signe en avait été donné. Et cela se fit, oui, toutes les choses s'accomplirent en tout point, selon les paroles des prophètes. Et une nouvelle étoile apparut selon la parole. Et par les suggestions de Satan, des mensonges furent dès lors répandus parmi le peuple pour endurcir les cœurs et les empêcher de croire à ces signes et merveilles qu'ils avaient vus; mais, malgré ces mensonges et ces tromperies, la plupart crurent et se convertirent au Seigneur. Néphi et plusieurs autres allèrent parmi le peuple, baptisant au repentir; et il y eut une grande rémission de péchés.

6 La paix régna de nouveau dans le pays ; et il n'y eut plus de dissensions, si ce n'est de la part de quelques hommes qui prêchèrent, s'efforçant de prouver par les Écritures, qu'il n'était plus expédient de suivre la loi de Moïse. Mais ils s'égaraient en cela, faute de n'avoir pas compris les Ecritures. Convaincus de leur erreur, bientôt ils se convertirent; car on leur fit connaître que la loi n'était pas encore accomplie, et qu'il fallait qu'elle fût en tous points accomplie: oui, la parole leur vint qu'il fallait qu'elle soit accomplie; que rien, pas un iota ne passerait, sans que tout soit accompli; c'est pourquoi, dans cette même année, ils furent amenés à reconnaître leur erreur, et à confesser leurs fautes. Ainsi finit la quatre-vingt-douzième année, apportant de joyeuses nouvelles au peuple, par les signes qui furent donnés selon les paroles de la prophétie de tous les saints prophètes.

7 La quatre-vingt-treizième année vit aussi régner la paix; à la réserve des voleurs de Gadianton qui, habitant les montagnes, infestaient le pays; car ils avaient fortifié leurs repaires de telle sorte, que les Néphites n'avaient pu s'en emparer, c'est pourquoi, ils commirent nombre de meurtres et firent de grands carnages parmi le peuple. Dans la quatre-vingt-quatorzième année, ils accrurent considéra-

blement leurs forces, par l'adjonction d'un grand nombre
de dissidents Néphites qui vinrent à eux; grand sujet d'af-
fliction pour les Néphites qui restèrent dans le pays, ainsi
que pour les Lamanites : car voici, beaucoup d'enfants,
croissant en âge et en force, et étant devenus leurs propres
maîtres, se laissaient entraîner par les cajoleries et les
mensonges de quelques Zoramites, et venaient se joindre
aux voleurs de Gadianton. Ainsi les Lamanites étaient éga-
lement affligés; et ils commençaient à déchoir de la foi, de
la justice et de la sainteté à cause de la perversité de la gé-
nération nouvelle.
8 Ainsi s'écoula la quatre-vingt-quinzième année. Les
hommes commencèrent à oublier ces signes et ces prodiges
qu'ils avaient entendus, et à s'étonner de moins en moins
d'un signe ou d'un prodige dans le ciel. Ils s'endurcirent le
cœur, et s'aveuglant volontairement, ils devinrent incré-
dules sur tout ce qu'ils avaient vu et entendu, s'imaginant
que c'étaient là des choses vaines, faites par des hommes et
par le pouvoir de Satan, pour égarer et tromper les peuples;
et ainsi, Satan s'emparait de nouveau de leurs cœurs; il
aveuglait leurs yeux, et les amenait à croire que la doctrine
du Christ était une folie et une chose vaine.
9 Les hommes se fortifiaient en perversité et en abomi-
nations; ils pensaient qu'il ne leur serait plus donné ni si-
gne, ni prodige; et Satan allait partout, égarant les cœurs,
les tentant et les portant à commettre de grands crimes dans
le pays. Ainsi s'écoula la quatre-vingt-seizième année; et
ainsi s'écoulèrent la quatre-vingt-dix-septième, la quatre-
vingt-dix-huitième et la quatre-vingt-dix-neuvième années;
et cent ans s'étaient passés depuis les jours de Mosiah, roi
des Néphites. Il y avait six cent neuf ans que Léhi avait
quitté Jérusalem; et neuf ans s'étaient écoulés depuis le
temps que le signe, annoncé par les prophètes, avait été
donné que le Christ viendrait au monde. Depuis cette épo-
que, les Néphites avaient compté leur ère du jour où le
signe avait été donné, ou de la naissance du Christ : c'est
pourquoi, neuf ans s'étaient écoulés et Néphi, le père de
Néphi, qui avait sous sa charge les annales, n'était pas re-
venu au pays de Zarahemla, et on n'avait pu le retrouver
dans tout le pays.
10 Malgré de nombreuses prédications et prophéties
qui lui furent faites, le peuple persévérait dans sa méchan-
ceté. Ainsi finit la dixième année; et la onzième fut égale-
ment remplie d'iniquités. Il arriva dans la treizième année,
que les dissensions et la guerre commencèrent à désoler
tout le pays. Car les voleurs de Gadianton étaient devenus

si nombreux, ils tuaient tant de monde, ils avaient rendu désertes tant de villes, ils avaient commis partout dans le pays tant de meurtres et s'étaient livrés à un tel carnage, qu'il devint nécessaire que le peuple en masse, tant Néphites que Lamanites, prissent contre eux les armes. En conséquence, tous les Lamanites convertis au Seigneur, s'unissant à leurs frères, les Néphites, furent contraints, pour le salut de leurs vies, de leurs femmes et de leurs enfants, de prendre les armes contre les voleurs de Gadianton, oui, et aussi pour le maintien de leurs droits, des priviléges de leur Eglise, de leur culte, de leur indépendance et de leur liberté. Et avant l'expiration de cette treizième année, les Néphites se virent menacés d'une entière destruction, tant devinrent meurtrières les conséquences de cette guerre. Et il arriva que les Lamanites qui s'étaient unis aux Néphites, furent comptés parmi les Néphites : et la malédiction ne pesa plus sur eux, leur peau devint blanche comme celle des Néphites, et leurs jeunes garçons et leurs filles devinrent extrêmement beaux ; et ils furent comptés au nombre des Néphites et appelés Néphites. Ainsi finit la treizième année.

11 Au commencement de la quatorzième année, la guerre continua entre les voleurs et le peuple de Néphi et devint fort cruelle. Cependant les Néphites eurent quelques avantages sur ces brigands ; ils les repoussèrent hors de leur pays dans les montagnes et leurs repaires. Ainsi finit la quatorzième année. Dans la quinzième année, ils revinrent encore contre les Néphites, et à cause de la perversité, des divisions et dissensions qui régnaient parmi ces derniers, les voleurs de Gadianton obtinrent sur eux de grands avantages. Ainsi finit la quinzième année; le peuple était accablé de maux ; l'épée de l'extermination était suspendue sur lui, prête à le terrasser ; et cela, à cause de ses iniquités.

CHAPITRE II.

1 Dans la seizième année après la naissance du Christ, Lachonéus, gouverneur du pays, reçut une épître du chef et gouverneur de cette bande de voleurs, dont voici la teneur :

2 Lachonéus, très illustre gouverneur en chef du pays, voici, je vous écris cette épître, et vous donne de grandes ouanges sur votre fermeté et sur la bravoure de votre

peuple, pour le maintien de ce que vous supposez être votre droit et votre liberté; oui, vous faites bonne contenance, comme si vous étiez protégés par la main d'un Dieu pour la défense de votre liberté, de vos propriétés, de votre patrie, ou de ce que vous appelez ainsi. Et je prends en pitié, très illustre Lachonéus, de vous voir assez fou et assez vain pour supposer que vous puissiez tenir tête à tant de braves gens qui sont sous mes ordres, et qui sont actuellement sous les armes, attendant avec la dernière impatience le signal de fondre sur les Néphites et les exterminer.

3 Or moi, connaissant leur courage indomptable, pour les avoir éprouvés sur le champ de bataille, et sachant leur haine éternelle contre vous, à cause des nombreux torts que vous leur avez causés, je vous préviens que, s'ils viennent fondre sur vous, ils vous extermineront entièrement. C'est pourquoi, je vous envoie cette épître, la scellant de ma propre main, dans l'intérêt de votre conservation, à cause de votre fermeté en ce que vous pensez être votre droit, et à cause de votre noble courage sur le champ de bataille; je vous écris donc pour vous engager à céder à mes gens vos villes, vos terres et vos propriétés, avant qu'ils ne viennent vous visiter avec l'épée et qu'ils ne commencent sur vous l'œuvre de l'extermination; ou, en d'autres termes: Rendez-vous à nous, unissez-vous à nous, soyez initiés à nos œuvres secrètes, devenez nos frères, pour que vous soyez traités comme étant des nôtres, non en esclaves, mais comme nos frères, et pour avoir part à nos biens.

4 Voici, si vous faites cela, je vous jure avec serment que vous ne serez pas exterminés; mais, si vous ne le faites, je vous jure avec serment que dans un mois, après le jour de demain, je donnerai l'ordre à mes armées de marcher contre vous, de faire main basse sur vous et de vous exterminer, jusqu'à l'extinction totale du peuple Néphite. Et voici, je suis Giddianhi, gouverneur de cette société secrète de Gadianton, laquelle société et ses œuvres je tiens pour bonnes: elles sont d'ancienne date, et elles nous ont été transmises. Je vous adresse cette épître, Lachonéus, et j'ai l'espoir que vous livrerez vos terres et vos propriétés, sans effusion de sang; afin que mes gens, qui se sont séparés de vous, parce que vous leur avez méchamment ravi leurs droits au gouvernement, puissent recouvrer et leurs droits et le gouvernement; et à moins que vous ne fassiez ceci, je vengerai leurs affronts. Je suis Giddianhi.

5 La réception de cette épître remplit Lachonéus d'un grand étonnement, à cause de l'effronterie de Giddianhi à demander la possession du pays des Néphites, et à cause de

ses menaces de vouloir venger contre son peuple des injustices que les siens n'avaient point éprouvées; si ce n'est qu'ils s'étaient lésés eux-mêmes, en apostasiant et en se joignant à ces abominables voleurs. Or, le gouverneur Lachonéus, étant un homme juste, ne pouvait s'effrayer des demandes et des menaces d'un brigand; sans donc s'arrêter à l'épître de Giddianhi, le chef des voleurs, il exhorta les Néphites à implorer le Seigneur de les fortifier, quand les voleurs viendraient les attaquer; oui, il envoya une proclamation dans tout le pays, avec ordre de réunir leurs femmes et leurs enfants, le bétail, les troupeaux, et tous leurs biens personnels. Il fit construire des fortifications d'une solidité et d'une force extrêmes, où il mit tout le monde en sûreté; et il disposa tout à l'entour de nombreuses troupes, prises tant chez les Néphites que chez les Lamanites, ou parmi ceux qui étaient considérés comme Néphites, pour les garder nuit et jour et les garantir des attaques des brigands. Et il leur disait : Comme le Seigneur vit, à moins que vous ne vous repentiez de vos iniquités et que vous n'imploriez le Seigneur, vous ne serez d'aucune manière délivrés des mains de ces voleurs de Gadianton. Et si grandes et si merveilleuses étaient les paroles et les prophéties de Lachonéus, qu'elles remplirent tout le peuple de crainte et le portèrent à agir puissamment, selon ces prédications.

6 Lachonéus établit des capitaines en chef sur tous les corps de troupes Néphites pour les commander, quand les voleurs viendraient du désert les attaquer. Un homme, du nom de Gidgiddoni, fut choisi pour être le chef de tous les capitaines et prendre le commandement général des armées Néphites. Or, c'était la coutume chez tous les Néphites de choisir pour leurs capitaines en chef, sauf aux époques de leur perversité, des hommes ayant l'esprit de révélation et de prophétie. C'est pourquoi, ce Gidgiddoni était parmi eux un grand prophète; et il était aussi leur Grand Juge. Le peuple lui dit : Priez le Seigneur, et laissez-nous aller sur les montagnes et dans le désert, pour fondre sur les brigands et les exterminer sur leurs propres terres. Mais Gidgiddoni lui répondit : Dieu vous en préserve; car, si nous marchions contre eux, le Seigneur nous livrerait entre leurs mains; nous devons faire nos préparatifs dans le centre de nos possessions et réunir là toutes nos troupes; nous n'irons point contre eux, mais nous attendrons qu'ils marchent contre nous; c'est pourquoi, comme le Seigneur vit, si nous faisons cela, il les livrera entre nos mains.

7 Vers la fin de la dix-septième année, la proclamation avait été partout répandue sur toute la surface du pays; et

les Néphites prirent leurs chevaux, leurs chariots, le bétail, tous leurs troupeaux, leurs grains et leurs biens, et se dirigèrent par milliers, et par dizaines de mille, vers le rendez-vous désigné. Et c'était le pays de Zarahemla et le pays Abondance; oui, ils avaient pour lieu de rendez-vous la ligne qui est entre le pays Abondance et le pays Désolation; et des dizaines de milliers de Néphites se réunirent là. Or, Lachonéus les avait fait rassembler dans cette partie du pays sud, à cause de la malédiction qui frappait alors la région du nord. C'est là que, réunis en un seul corps dans un même pays, ils se fortifièrent contre leurs ennemis. Et ils se repentirent de tous leurs péchés, et ils implorèrent la protection du Seigneur pour qu'il les délivrât de leurs ennemis, quand ils viendraient les attaquer. Ils étaient dans une grande affliction vis-à-vis de ces voleurs. Et Gidgiddoni leur fit fabriquer des armes de toute espèce, telles que boucliers, armures et cuirasses, d'après ses instructions.

8 Vers la fin de la dix-huitième année, les brigands, ayant fait leurs préparatifs de guerre, commencèrent à sortir du désert, des collines et des montagnes, où ils avaient leurs repaires, et à prendre possession du pays, tant de celui qui était au sud que de celui qui était au nord, ainsi que des terres abandonnées par les Néphites, et de leurs villes désertes. Mais voici, il n'y avait ni gibier ni bêtes sauvages sur ces terres abandonnées par les Néphites; il n'y avait du gibier que dans le désert. Et les voleurs, faute de vivres, ne pouvaient subsister qu'au désert; car les Néphites avaient laissé leurs terres dépourvues de tout; et ayant rassemblé leur bétail, leurs troupeaux et tout leur avoir, ils s'étaient réunis en un seul corps. Il ne restait donc aux voleurs aucune chance de pillage et d'obtenir des vivres, à moins d'en venir à une bataille ouverte contre les Néphites. Mais ceux-ci, réunis en un seul corps, avaient des forces si considérables, et avaient amassé tant de provisions, en rassemblant le bétail, leurs chevaux et leurs troupeaux, qu'ils étaient en état de pouvoir subsister durant l'espace de sept ans, pendant lesquels ils avaient l'espoir de purger entièrement le pays de ces brigands. Ainsi s'écoula la dix-huitième année.

9 L'année suivante, Giddianhi se trouva dans la nécessité d'aller attaquer les Néphites; car il ne leur restait plus aucun moyen de subsister, sinon par le vol, le pillage et le meurtre. Et ils n'osaient pas se répandre dans le pays pour y ensemencer des terres et recueillir des grains, de peur que les Néphites ne vinssent fondre sur eux. C'est pourquoi,

Giddianhi fit savoir à ses troupes qu'elles iraient cette année attaquer les Néphites.

10 Et les brigands vinrent livrer bataille, et c'était au sixième mois; et voici, grande et terrible fut la journée où ils vinrent liver bataille · ils étaient ceints à la manière des voleurs; ils avaient une peau de brebis autour de leurs reins, laquelle était teinte de sang; et leurs têtes étaient chauves et couvertes de casques; et grande et terrible fut l'apparition des troupes de Giddianhi à cause de leurs armures, et vu qu'ils étaient teints de sang. Quand les Néphites virent l'approche des brigands, ils tombèrent tous à terre et élevèrent leurs cris au Seigneur leur Dieu, pour qu'il les épargnât et les délivrât des mains de leurs ennemis. En voyant cela, les voleurs se mirent à pousser de grands cris de joie, car ils supposaient que les Néphites étaient tombés à terre, terrifiés de l'approche de leur armée; mais en cela ils se trompèrent : les Néphites n'avaient d'eux nulle crainte, mais ils craignaient leur Dieu, et ils le suppliaient de les protéger. Quand les troupes de Giddianhi vinrent les attaquer, ils étaient donc prêts à leur tenir tête; oui, ils les reçurent dans la force du Seigneur. La bataille commença dans le sixième mois : grande et terrible fut la mêlée, oui, si grand et horrible fut le carnage, qu'on n'en vit jamais un semblable parmi le peuple de Léhi, depuis son départ de Jérusalem. Et en dépit des menaces et des serments de Giddianhi, voici, ils furent battus par les Néphites et prirent la fuite.

11 Et Gidgiddoni donna l'ordre à son armée de les poursuivre jusqu'aux confins du désert, et de n'épargner aucun de ceux qui tomberaient dans leurs mains; et les Néphites les poursuivirent en les tuant jusqu'aux confins du désert, selon l'ordre de leur commandant général. Et Giddianhi, qui avait déployé de la valeur, fut poursuivi dans sa fuite; et comme il était harassé de fatigue, il fut atteint et mis à mort. Telle fut la fin de Giddianhi, le voleur.

12 Et les armées Néphites reprirent le chemin de leurs places de sûreté. La dix-neuvième et la vingtième années s'écoulèrent, sans que les voleurs revinssent les attaquer. Dans la vingt et unième année, ils arrivèrent de tous les côtés, non pour les combattre, mais pour organiser un siége tout autour des Néphites. Car ils supposaient qu'en les environnant de toutes parts, en coupant leurs communications avec leurs terres, et en les privant de tous leurs avantages extérieurs, ils pourraient les forcer à se rendre et à accepter leurs conditions. Ils avaient mis à leur tête un autre chef, du nom de Zemnarihah; et c'était lui qui leur avait fait

mettre ce siége. Mais voici, ce fut un avantage pour les Néphites; car il devint impossible aux voleurs de tenir assez longtemps le siége pour qu'il produisit de l'effet sur les Néphites; tant ils avaient fait de provisions, et tant ils en manquaient eux-mêmes; car voici, ils n'avaient à manger que de la viande, et ils se la procuraient au désert. Et il arriva que le gibier devint rare dans le désert, à tel point que les voleurs étaient à la veille de mourir de faim. Et les Néphites faisaient des marches continuelles le jour et la nuit, tombant sur l'ennemi, et les massacrant par milliers et par dizaines de mille. Et les gens de Zemnarihah en vinrent à vouloir abandonner le siége, à cause des grandes pertes qu'ils essuyaient et le jour et la nuit.

13 Le chef des brigands leur donna l'ordre de quitter le siége et de se mettre en marche pour les contrées les plus reculées de la région du nord. Mais Gidgiddoni, instruit de leur dessein, et connaissant leur faiblesse, causée par le manque de vivres et par les pertes énormes qu'ils avaient éprouvées, il envoya pendant la nuit des troupes et les fit poster de manière à leur couper la retraite. Cela se fit dans la nuit, et les troupes devancèrent les voleurs; et le lendemain, quand les voleurs se mirent en marche, ils se trouvèrent enveloppés par les Néphites, sur l'avant et sur l'arrière. Les voleurs qui étaient au sud eurent aussi leur retraite coupée; et tout se fit d'après les ordres de Gidgiddoni. Plusieurs milliers se rendirent prisonniers aux Néphites, et le reste fut tué. Zemnarihah, leur chef, fut pris et pendu à un arbre, oui, à la cime d'un arbre, jusqu'à ce qu'il mourut.

14 Et quand ils l'eurent pendu et qu'il fut mort, l'arbre fut jeté à terre, et ils crièrent à haute voix, disant : Que le Seigneur conserve son peuple dans la justice et la sainteté du cœur, afin que nous puissions abattre tous ceux qui chercheront à nous faire mourir au moyen de leurs secrètes combinaisons, de même que cet homme est jeté à terre! Et ils poussèrent encore des cris de joie, en disant tous d'une voix : Puisse le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob, conserver ce peuple dans la justice et la sainteté, aussi longtemps qu'il invoquera le nom de son Dieu pour sa protection! Et ils éclatèrent tous comme un seul homme, en chants et en louanges pour le grand bienfait qu'ils en avaient reçu, en les préservant de tomber entre les mains de leurs ennemis; oui, ils crièrent : Hosanna au Très-Haut Dieu! et ils criaient : Béni soit le nom du Seigneur Dieu Tout-Puissant!

15 Et leurs cœurs étaient remplis de joie, et ils versèrent beaucoup de larmes à cause de la grande bonté de Dieu, qui

les avait délivrés des mains de leurs ennemis; et ils savaient que c'était à cause de leur repentir et de leur humilité qu'ils avaient été délivrés d'une destruction sans fin. Or, voici, pas une âme parmi tous les peuples Néphites doutait le moins du monde des paroles de tous les saints prophètes qui avaient parlé; car ils savaient qu'il fallait qu'elles s'accomplissent. Et ils savaient qu'il avait été expédient que le Christ vint à cause de tant de signes qui avaient été donné selon les paroles des prophètes; et à cause des choses déjà survenues, ils savaient qu'il fallait que toutes les choses arrivassent suivant ce qui avait été annoncé; c'est pourquoi ils renoncèrent à tous leurs péchés, à leurs abominations et à leur impudicité, et ils servirent Dieu en toute diligence le jour et la nuit.

16 Après avoir fait prisonniers tous les voleurs, sans qu'il pût s'en échapper un seul, ils les jetèrent en prison et leur prêchèrent la parole de Dieu. Tous ceux qui se repentirent de leurs péchés et firent le serment de ne plus commettre le meurtre, furent mis en liberté; mais tous ceux qui refusèrent de contracter cette alliance, et qui conservaient dans leurs cœurs le goût de ces meurtres secrets; oui, tous ceux qu'on trouva proférant des menaces contre leurs frères, furent condamnés et punis selon la loi. C'est ainsi que l'on mit un terme à toutes ces combinaisons secrètes, à tous ces plans abominables, source de tant d'iniquités et de meurtres. Ainsi se passèrent les vingt-deuxième, vingt-troisième, vingt-quatrième et vingt-cinquième années.

17 Ainsi s'écoulèrent vingt-cinq ans, durant lesquels il arriva beaucoup de choses, qui, aux yeux de bien des personnes, seraient importantes et merveilleuses, mais qui ne sauraient toutes entrer dans ce livre : oui, ce livre ne peut contenir même la centième partie de ce qui se passa parmi tant de peuples dans l'espace de vingt-cinq ans. Mais voici, il y a des annales qui rapportent tous les actes de ce peuple, et une relation succincte, mais vraie, en a été donnée par Néphi; et c'est de cette relation de Néphi, gravée sur des plaques appelées les plaques de Néphi, que j'ai tiré les choses que je viens de rapporter. Or voici, j'ai fait ce récit sur des plaques que j'ai gravées de mes propres mains. Et voici, mon nom est Mormon, ainsi appelé du pays de Mormon, où Alma établit l'Eglise parmi le peuple, oui, la première Eglise qui fut établie dans son sein après sa transgression. Je suis un disciple de Jésus-Christ, le Fils de Dieu. J'ai été appelé de lui pour annoncer sa parole parmi son peuple, afin qu'ils aient la vie éternelle. Et il était expédient que moi, d'après la volonté de Dieu, et pour que les prières de ceux qui sont

morts, et qui étaient de saints hommes, fussent exaucées selon leur foi, je fisse une relation de ces choses qui ont été faites, oui, une histoire abrégée de ce qui s'est passé depuis le jour où Léhi quitta Jérusalem, jusqu'aux temps actuels. C'est pourquoi j'ai fait ma relation d'après les rapports de ceux qui m'ont précédé jusqu'aux premiers jours de ma vie où, alors, j'ai fait une relation des choses que j'ai vues de mes propres yeux. Et je sais que l'histoire que j'ai écrite est juste et véritable; cependant il y a beaucoup de choses que nous ne pourrions écrire d'après notre langue.

18 Et maintenant, je laisse les choses de moi-même ou qui m'appartiennent; et je procède à donner mon récit des choses qui ont été avant moi; je suis Mormon, un pur descendant de Léhi. J'ai raison de bénir mon Dieu et Jésus-Christ, mon Sauveur, pour avoir emmené nos pères du pays de Jérusalem (et personne ne l'a su que lui seul et les personnes qu'il emmena de ce pays), et pour m'avoir donné, ainsi qu'à mon peuple, tant de connaissances touchant le salut de nos âmes. Assurément, il a béni la maison de Jacob, et il a été miséricordieux envers la postérité de Joseph. Et autant les enfants de Léhi ont gardé ses commandements, autant il les a bénis et fait prospérer selon sa parole: oui, et il amènera sûrement le reste de la postérité de Joseph à la connaissance du Seigneur leur Dieu; et aussi certainement que Dieu vit, il rassemblera des quatre parties du monde tout le reste de la postérité de Jacob, qui sont dispersés sur toute la surface de la terre. Et comme il a fait alliance avec toute la maison de Jacob, de même l'alliance qu'il a faite avec la maison de Jacob sera accomplie au temps qu'il a lui-même arrêté, afin de restaurer toute la maison de Jacob à la connaissance de l'alliance qu'il a contractée avec eux; et ils connaîtront alors leur Rédempteur, qui est Jésus-Christ, le Fils de Dieu; et alors ils seront rassemblés des quatre parties de la terre, dans leur propre pays, d'où ils avaient été dispersés; oui, comme le Seigneur vit, ainsi en sera-t-il. Amen.

CHAPITRE III.

1 Et il arriva que, dans la vingt-sixième année, les Néphites retournèrent sur leurs propres terres, chaque homme avec sa famille, son bétail, ses chevaux et ses troupeaux, et tout ce qui lui appartenait. Et comme ils n'avaient pas con-

sommé toutes leurs provisions, ils emportèrent avec eux tout ce qui leur restait de leurs grains de toute espèce, ainsi que l'or, l'argent et toutes leurs choses précieuses; et ils revinrent sur leurs terres et leurs possessions du nord et du sud, tant au pays du nord qu'au pays du sud. Ils concédèrent à ces voleurs qui avaient juré de garder la paix, à ceux de la bande qui voulaient rester Lamanites, des terres selon leur nombre, afin qu'ils eussent de quoi subsister par leur travail. Ils établirent ainsi la paix dans tout le pays. Et ils recommencèrent à prospérer et à s'accroître; et durant les vingt-sixième et vingt-septième années, un ordre parfait régna dans le pays; et leurs lois étaient fondées sur l'équité et la justice. Rien ne faisait obstacle à la prospérité continuelle du peuple, hors les transgressions. C'était Gidgiddoni, le juge Lachonéus, et les chefs élus, qui avaient procuré cette grande paix au pays.

2 Et bien de nouvelles villes furent bâties, et beaucoup de villes anciennes furent réparées; de nombreux chemins et beaucoup de routes furent ouverts d'une ville à l'autre, de pays à pays, et d'une place à une autre. Ainsi s'écoula la vingt-huitième année, et la paix régna dans le pays. Mais dans la vingt-neuvième année, il s'éleva quelques contestations parmi eux; des hommes orgueilleux et présomptueux, se laissant éblouir par leurs immenses richesses, en vinrent même à de grandes persécutions; car il y avait de nombreux marchands dans le pays, ainsi que beaucoup de juristes et d'officiers publics. Les hommes commencèrent à se distinguer par classes, selon leurs richesses et leurs moyens de s'instruire; oui, les uns étaient ignorants à cause de leur indigence, et les autres recevaient beaucoup d'instruction à cause de leur fortune; ceux-ci s'exaltaient dans l'orgueil, ceux-là s'abaissaient dans l'humilité; les uns répondaient aux injures par des injures, tandis que d'autres, subissant les injures, les persécutions et toutes sortes de maux, se montraient humbles et soumis devant Dieu. Ainsi, une grande inégalité s'introduisit dans tout le pays; et l'Eglise commençait à déchoir; oui, tellement que dans la trentième année l'Eglise fut dissoute dans tout le pays, si ce n'est parmi un petit nombre de Lamanites, qui avaient embrassé la vraie foi; et ils ne voulaient pas s'en éloigner, car ils étaient fermes, inébranlables, immuables, et prêts à garder en toute diligence les commandements du Seigneur.

3 Or la cause de cette perversité des Néphites, c'est que Satan avait pris un grand pouvoir sur eux, même jusqu'à les exciter à se livrer à toutes sortes d'iniquités, et à les remplir d'orgueil, les portant à rechercher le pouvoir, l'au-

torité, les richesses et les vanités de ce monde. Ainsi égarés par Satan, ils se livrèrent à toutes sortes d'abominations et ne jouirent de la paix que peu d'années. Au commencement de la trentième année, entraînés depuis longtemps par les tentations du diable à tout ce qu'il voulait d'eux, et livrés à toute la corruption de leurs cœurs, ils étaient tombés dans une extrême perversité. Ils ne péchaient pas par ignorance, car la volonté de Dieu leur avait été manifestée; mais ils se montraient contre lui d'obstinés rebelles. Or c'était alors au temps de Lachonéus, fils de Lachonéus; et il occupait le siége de son père et gouvernait le pays cette année. Et des hommes inspirés du ciel parurent parmi les Néphites, sur toute l'étendue du pays, prêchant hardiment et leur reprochant leurs crimes et leurs iniquités, et leur rendant témoignage de la rédemption que le Seigneur ferait de son peuple; oui, en d'autres termes, de la résurrection du Christ; et ils témoignaient hardiment de sa mort et de ses souffrances. Et beaucoup se montrèrent furieux contre ces témoignages; et ce fut principalement les grands-juges, ceux qui avaient été grands-prêtres et juristes; oui, tous les juristes s'irritèrent contre ceux qui rendaient ces témoignages.

4 Or, il n'était pas au pouvoir d'un juriste, d'un juge ou d'un grand-prêtre de condamner un homme à la mort, à moins que la condamnation ne fut signée par le gouverneur du pays. Et beaucoup de ceux qui avaient témoigné de ces choses touchant le Christ, qui les avaient annoncées avec hardiesse, furent pris et mis secrètement à mort par les juges, à l'insu du gouverneur qui n'en eut connaissance qu'après leur mort. Voici, c'était contraire aux lois du pays de mettre quelqu'un à mort, sans l'ordre formel du gouverneur du pays; c'est pourquoi, une plainte fut portée au gouverneur, qui résidait à la cité de Zarahemla, contre ces juges qui avaient condamné à mort les prophètes du Seigneur, contrairement à la loi.

5 Ils furent pris et amenés devant le Grand Juge, pour être jugés sur le crime qu'ils avaient commis, selon la loi qui avait été donnée par le peuple. Or, ces juges avaient des amis et des parents; et les autres, oui, presque tous les juristes et les grands prêtres se coalisèrent avec les parents de ces juges qui allaient être jugés selon la loi; et ils se concertèrent l'un l'autre; et ils firent une alliance : oui, cette alliance qui leur venait des anciens temps, cette alliance qui avait été donnée et administrée par le diable, pour machiner contre toute justice et sainteté. C'est pourquoi, ils tramèrent un complot contre le peuple du Seigneur,

et firent serment de le détruire, et de délivrer ces meurtriers qui étaient sous la main de la justice, prêts à être punis selon la loi. Et, bravant la loi et les droits de leur patrie, ils jurèrent de tuer le gouverneur et d'établir un roi sur le pays, afin de priver le peuple de sa liberté et de le soumettre à des rois.

6 Mais voici, je vous montrerai qu'ils n'établirent aucun roi sur le pays; mais, dans cette même année, oui, la trentième année, ils détruisirent le siége du jugement et ils assassinèrent le Grand Juge du pays. La division se mit partout; tous les habitants se divisèrent en tribus, chaque homme avec sa famille, ses parents et ses amis; et ainsi fut détruit le gouvernement du pays. Chaque tribu se choisit un chef ou un gouverneur; et ainsi ils devinrent des tribus et des chefs de tribus. Et comme il n'y avait pas un homme parmi eux, qui n'eût une nombreuse famille et beaucoup de parents et d'amis, ces tribus devinrent fort considérables. Et tout cela se fit sans que la guerre éclatât dans le pays; et les Néphites tombèrent dans cette iniquité, parce qu'ils s'étaient livrés au pouvoir de Satan; et les statuts du gouvernement furent détruits par ces secrètes machinations des amis et des parents des meurtriers des prophètes. Ils firent naître de grandes dissensions dans le pays; et presque tous les hommes les plus justes et les plus saints retournèrent à l'iniquité; oui, il ne resta que peu d'hommes justes parmi les Néphites. Ainsi, six ans ne s'étaient pas écoulés, que la plus grande partie de ce peuple s'était déjà détourné de la justice, comme un chien retourne à ce qu'il a vomi, ou comme une truie se vautre dans la fange.

7 Maintenant, cette bande secrète qui avait amené tant de crimes sur ce peuple, s'étant réunie, elle mit un nommé Jacob à sa tête. Et ces hommes le nommèrent leur roi; et Jacob devint roi de cette bande perverse; et c'était un des principaux parmi ceux qui avaient donné leur voix contre les prophètes qui avaient témoigné de Jésus. Ils n'étaient pas aussi nombreux que les diverses tribus qui s'étaient unies ensemble, bien que chaque tribu eût reçu de son chef des lois particulières; et pourtant les tribus leur étaient hostiles, quoique n'étant plus un peuple juste. Malgré cela, elles s'étaient unies en haine de ceux qui avaient fait l'alliance de détruire le gouvernement. C'est pourquoi, Jacob voyant que leurs ennemis étaient plus nombreux qu'eux, donna l'ordre à ses gens, en sa qualité de roi de la bande, de se réfugier dans la partie la plus reculée du pays du nord, dans le but de fonder là un royaume, jusqu'à ce qu'ils fussent renforcés par les dissidents (car il les flattait de l'es-

poir qu'il y aurait un grand nombre de dissidents) et qu'ils eussent acquis assez de forces pour pouvoir lutter contre les tribus. Et ils firent ainsi; et leur marche fut si rapide, qu'on ne put s'y opposer; et ils se mirent hors de toute atteinte. Ainsi finit la trentième année, et tel était l'état des affaires du peuple de Néphi.
8 Dans la trente et unième année, ils se trouvèrent divisés en tribus, chaque homme selon sa famille, ses parents et ses amis; cependant ils convinrent de ne point se faire la guerre entre eux; mais ils n'étaient point unis en ce qui concernait leurs lois et leur forme de gouvernement, car elles avaient été établies selon la volonté de leurs chefs. On fit des lois fort sévères pour qu'aucune tribu ne pût empiéter sur les droits d'une autre; et par là, ils jouirent dans une certaine mesure de la paix dans le pays; cependant leurs cœurs s'étaient éloignés du Seigneur leur Dieu, et ils lapidaient et chassaient les prophètes.
9 Et il arriva que Néphi, ayant été visité par des anges, et le Seigneur lui ayant parlé, oui, ayant vu de ses propres yeux des anges, et ayant reçu le pouvoir de connaître le ministère du Christ, Néphi, témoin oculaire du prompt retour des Néphites de la justice à la perversité et aux abominations, et affligé de l'endurcissement de leurs cœurs et de l'aveuglement de leurs esprits, il alla parmi eux dans cette même année, leur prêchant avec hardiesse le repentir et la rémission des péchés par la foi au Seigneur Jésus-Christ. Et il leur administra beaucoup de choses; et toutes ne peuvent être écrites; et une partie ne saurait suffire; c'est pourquoi, elles ne sont pas écrites dans ce livre. Et Néphi administra avec puissance et avec une grande autorité.
10 Et ils étaient furieux contre lui, surtout à cause qu'il avait un plus grand pouvoir qu'eux; et il leur était impossible de ne pas croire à ses paroles, car si grande était sa foi au Seigneur Jésus-Christ que les anges lui administraient chaque jour; et au nom de Jésus, il chassait des démons et des esprits impurs; et il ressuscita même son frère de la mort, après avoir été lapidé et mis à mort par le peuple; et le peuple le vit, et en fut témoin, et s'irrita contre lui, à cause de son pouvoir; et au nom de Jésus, il fit encore plusieurs miracles à la vue du peuple.
11 Dans la trente et unième année, il n'y en eut qu'un petit nombre qui se convertirent au Seigneur; mais tous ceux qui furent convertis témoignèrent en toute vérité au peuple qu'ils avaient été visités par le pouvoir de l'Esprit de Dieu, qui était en Jésus-Christ, en qui ils croyaient. Et tous ceux de qui les démons avaient été chassés, et qui

avaient été guéris de leurs maladies et de leurs infirmités, manifestaient, en toute vérité, au peuple que l'Esprit de Dieu était descendu sur eux, et qu'ils avaient été guéris; et ils montrèrent aussi des signes et firent quelques miracles parmi le peuple.
12 Ainsi s'écoula la trente-deuxième année. Au commencement de la trente-troisième année, Néphi cria au peuple, et lui prêcha le repentir et la rémission des péchés. Et je voudrais que vous vous souveniez qu'il n'y en eut pas un de ceux qui furent amenés à la repentance, qui ne fut baptisé par immersion dans l'eau; c'est pourquoi, il y eut des hommes ordonnés par Néphi pour ce ministère, afin que tous ceux qui viendraient à eux fussent baptisés par immersion dans l'eau; et cela, comme un gage et un témoignage devant Dieu, et au peuple, qu'ils s'étaient repentis et avaient reçu la rémission de leurs péchés. Et ils furent nombreux, au commencement de cette année, ceux qui furent baptisés au repentir. Ainsi s'écoula la plus grande partie de cette année.

CHAPITRE IV.

1 Or, selon nos annales, et nous savons qu'elles sont vraies: car voici, c'était un homme juste celui qui a tenu ces annales; oui, en vérité, il a fait beaucoup de miracles au nom de Jésus; et pas un homme, à moins d'être entièrement pur de toute iniquité, ne pourrait faire de miracles au nom de Jésus; il arriva donc, si cet homme n'a pas commis d'erreur dans le calcul de notre temps, que la trente-troisième année s'était écoulée, quand le peuple se mit à attendre avec une grande ardeur le signe donné par Samuel, le prophète Lamanite; oui, celui où le temps viendrait qu'il y aurait des ténèbres pendant trois jours sur toute l'étendue du pays. Et malgré que tant de signes lui avaient été donnés, de grands doutes et des débats s'élevèrent parmi le peuple.
2 Et il arriva que dans la trente-quatrième année, dans le premier mois, au quatrième jour de ce mois, il s'éleva un grand orage, tel qu'on n'en avait jamais vu dans le pays: et il y eut une forte et terrible tempête; et il y eut d'affreux coups de tonnerre, qui secouèrent la terre comme si elle allait se fendre; et si vifs étaient les éclairs qu'on n'en avait jamais vu de semblables dans tout le pays. Et la ville de Zarahemla fut embrasée; la ville de Moroni fut en-

gloutie dans la mer, et les habitants en furent noyés; et la terre fut soulevée jusque sur la ville de Moronihah, de sorte qu'à la place de la ville, il y eut une grande montagne; et il y eut une grande et terrible destruction dans le pays du sud. Mais les ravages furent encore plus horribles dans le pays du nord; car voici, toute l'étendue de cette région fut déchirée par la tempête, par des trombes, la foudre et les éclairs, et le violent tremblement de toute la terre : les grands chemins furent détruits, et les routes abîmées, de nombreuses places unies devinrent raboteuses, et beaucoup de grandes villes notables furent englouties, et plusieurs brûlées, et d'autres furent tellement secouées que leurs constructions s'écroulèrent, et les habitants en furent écrasés, et leurs emplacements furent déserts et désolés.

3 Et quelques villes restèrent; mais les dégâts en furent extrêmement grands, et beaucoup de leurs habitants furent tués; d'autres enlevés par les tourbillons, sans que jamais personne sut où ils avaient été emportés; mais on sut qu'ils avaient été emportés. Ainsi, toute la surface du pays fut défigurée par les tempêtes, les tonnerres, les éclairs, et le tremblement de terre. Et voici, les rochers se fendirent, et ils se brisèrent sur toute l'étendue du pays, et on les trouva disséminés, en fragments crevassés sur toute l'étendue du pays.

4 Et quand les tonnerres, les éclairs, la tempête et les tremblements de terre eurent cessé; car voici, ils durèrent pendant environ trois heures; et il y en eut qui dirent que le temps avait été plus long; toutefois, toutes ces grandes et terribles choses durèrent environ trois heures : et alors voici, il y eut d'épaisses ténèbres sur la surface du pays.

5 Et d'épaisses ténèbres se répandirent sur toute l'étendue du pays, de telle sorte que les habitants, qui n'étaient pas tombés à terre, purent sentir la vapeur des ténèbres; et on ne put avoir aucune lumière, ni torches, ni chandelles, à cause des ténèbres; et il était impossible d'allumer du feu même avec du bois mince et très sec, de sorte qu'on ne put s'éclairer d'aucune façon; et pas une lumière ne parut, ni feu, ni lueur, ni le soleil, ni la lune, ni les étoiles, tant étaient épais les brouillards de ténèbres qui s'étaient répandus sur le pays.

6 Et ces ténèbres durèrent trois jours, pendant lesquels ne parut aucune lumière. Et il y eut une grande consternation, des hurlements, et des lamentations continuelles parmi le peuple; oui, grands furent les gémissements du peuple sur ces ténèbres et sur tant d'horribles calamités. Et dans un endroit, on les entendit gémir en ces termes :

Oh, si nous nous étions repentis avant ce grand et terrible jour, alors nos frères auraient été épargnés, et ils n'auraient point été brûlés dans cette grande ville de Zarahemla! Et dans un autre endroit, on les entendit se lamenter ainsi; Oh, pourquoi ne nous sommes-nous pas repentis avant ce grand et terrible jour; oh si nous n'avions pas chassé, tué et lapidé les prophètes, alors nos mères, nos belles filles, et nos enfants auraient été épargnés, et ils n'auraient pas été ensevelis dans cette grande ville de Moronihah! et ainsi étaient déchirantes les lamentations du peuple.

7 Et une voix se fit entendre à tous les habitants, sur toute l'étendue de ce pays, criant : Malheur, malheur, malheur à ce peuple; malheur aux habitants de toute la terre, à moins qu'ils ne se repentent, car le diable rit, et ses anges se réjouissent de la mort des beaux garçons et des belles filles de mon peuple; et c'est à cause de leurs iniquités et de leurs abominations qu'ils sont tombés. Voici, cette grande cité de Zarahemla, je l'ai détruite par le feu, ainsi que ses habitants. Et voici, cette grande cité de Moroni, je l'ai engloutie dans les abîmes de la mer, et ses habitants ont été noyés. Et voici, cette grande ville de Moronihah, je l'ai couverte de terre avec ses habitants, pour cacher leurs iniquités et leurs abominations de devant ma face, pour que le sang des prophètes et des saints ne me crie plus contre eux. Et voici, la ville de Gilgal, je l'ai renversée, et j'en ai enseveli les habitants dans les entrailles de la terre; oui, et la ville d'Onihah, ainsi que ses habitants, et la ville de Mocum et ses habitants, et la ville de Jérusalem et ses habitants, et j'ai fait venir des eaux à leur place pour cacher leurs crimes et leurs abominations de devant ma face, afin que le sang des prophètes et des saints ne crie plus vengeance contre eux.

8 Et voici, la ville de Gadiandi, et la ville de Gadiomnah, et la ville de Jacob, et la ville de Gimgimno, je les ai toutes englouties; j'ai fait surgir des collines et des vallées à leur place, et j'en ai enterré les habitants dans les entrailles de la terre, pour cacher leur perversité et leurs abominations de devant ma face, afin que le sang des prophètes et des saints ne crie plus contre eux. Et voici, cette grande cité de Jacubugath, qu'habitait le peuple du roi Jacob, je l'ai détruite par le feu, à cause de leurs péchés et de leurs crimes, qui étaient au-dessus de toutes les iniquités de la terre par leurs meurtres et leurs machinations secrètes : car ce sont eux qui détruisirent la paix de mon peuple et le gouvernement du pays; c'est pourquoi, je les ai fait brûler pour les enlever de devant ma face, afin que le sang des prophètes

et des saints ne crie plus contre eux. Et voici, la ville de
Laman et la ville de Josh, et la ville de Gad et celle de
Kishkumen, je les ai brûlées par le feu, ainsi que leurs ha-
bitants, parce qu'ils ont chassé les prophètes, et lapidé ceux
que j'avais envoyés pour leur montrer leurs méchancetés et
leurs abominations ; et parce qu'ils les ont tous rejetés,
jusqu'à ce qu'il n'y eut plus aucun juste parmi eux, j'ai lancé
le feu et je les ai détruits , pour ôter leurs méchancetés et
leurs abominations de devant ma face, afin que le sang des
prophètes et des saints que je leur avais envoyés, ne criât
de la terre contre eux ; et j'ai frappé ce pays et ses habi-
tants de nombreuses et grandes calamités, à cause de leur
perversité et de leurs abominations.
9 O vous tous qui avez été épargnés, parce que vous
étiez plus justes qu'eux, ne voulez-vous pas maintenant re-
venir à moi, vous repentir de vos péchés et vous convertir,
pour que je vous guérisse ? Oui, je le dis en vérité, si vous
voulez venir à moi, vous aurez la vie éternelle. Voici, mon
bras de miséricorde est étendu vers vous; et quiconque veut
venir, je le recevrai ; et bénis sont ceux qui viennent à moi,
Voici, je suis Jésus-Christ le fils de Dieu. J'ai créé les cieux
et la terre, et toutes les choses qu'ils contiennent. J'étais
avec le Père dès le commencement. Je suis dans le Père,
et le Père est en moi ; et en moi le Père a glorifié son
nom. Je suis venu vers les miens, et ils ne m'ont point reçu.
Et les Ecritures touchant ma venue sont accomplies. Et
à tous ceux qui m'ont reçu, je leur ai donné le pouvoir
de devenir les fils de Dieu; et je ferai de même à tous ceux
qui croiront en mon nom : car voici, par moi vient la ré-
demption, et dans moi la loi de Moïse est accomplie. Je
suis la lumière et la vie du monde. Je suis Alpha et Omega,
le commencement et la fin. Et vous ne m'offrirez plus l'effu-
sion du sang; oui, vos sacrifices et vos holocaustes finiront,
car je n'accepterai aucun de vos sacrifices et aucune de vos
offrandes : c'est un cœur brisé et un esprit repentant qu'il
faut m'offrir en sacrifice.
10 Et quiconque viendra à moi avec un cœur brisé et
un esprit repentant, je le baptiserai avec le feu et le Saint-
Esprit; de même que les Lamanites, par leur foi en moi
au temps de leur conversion, furent baptisés avec le feu
et le Saint-Esprit; et ils ne le surent pas. Voici, je suis
venu pour apporter la rédemption au monde, pour sauver
le monde du péché : c'est pourquoi, quiconque se repent et
vient à moi, comme un petit enfant, celui-là je le recevrai;
car, pour de tels, le royaume de Dieu est destiné. Voici,
pour de tels j'ai donné ma vie, et je l'ai reprise; c'est

pourquoi, repentez-vous et venez à moi, bouts de la terre
et vous serez sauvés.
11 Et maintenant, voici, il arriva que tous les habitants
du pays entendirent ces paroles et furent témoins de ces
choses. Et après qu'ils eurent entendu ces paroles, il se fit
un grand silence dans le pays durant plusieurs heures; car
si grand fut l'étonnement de tous, qu'ils cessèrent de se lamenter
et de gémir de la perte de leurs parents morts : c'est
pourquoi le silence régna dans tout le pays pendant plusieurs
heures.
12 Et une voix se fit encore entendre au peuple, et tous
l'entendirent et en furent témoins; et la voix leur dit : O vous,
peuples de ces grandes villes qui sont tombées, vous, qui
êtes descendants de Jacob, oui, qui êtes de la maison d'Israël,
combien de fois ne vous ai-je pas rassemblés comme
une poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et je vous
ai nourris. Et encore, combien de fois ne vous aurais-je
pas rassemblé comme une poule rassemble ses poussins
sous ses ailes; oui, peuples de la maison d'Israël, qui êtes
tombés; oui, ô vous, peuple de la maison d'Israël, qui habitez
Jérusalem, de même que ceux qui sont tombés, oui,
combien de fois ne vous aurais-je rassemblé comme une
poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et vous ne l'avez
pas voulu. O vous, maison d'Israël que j'ai épargnée,
combien de fois vous rassemblerais-je comme une poule rassemble
ses poussins sous ses ailes, si vous vouliez vous repentir
et revenir à moi avec une ferme détermination. Mais
si vous ne le faisiez pas, ô maison d'Israël, les places de vos
demeures deviendraient désertes et désolées, jusqu'au temps
de l'accomplissement de mon alliance avec vos pères.
13 Et après que les habitants du pays eurent entendu ces
paroles, voici, ils recommencèrent à pleurer et à gémir à
cause de la perte de leurs parents et amis. Et les trois jours
se passèrent ainsi. C'était le matin, et les ténèbres se dissipèrent
de la surface du pays; la terre cessa de trembler,
les rochers de se fendre, les mugissements horribles de se
faire entendre, tous les bruits tumultueux s'apaisèrent, la
terre se referma et s'affermit; le deuil, les pleurs et les lamentations
du peuple, dont la vie avait été épargnée, cessèrent;
et la douleur fit place à la joie, et la louange et les
actions de grâces au Seigneur Jésus-Christ, leur Rédempteur,
remplacèrent les lamentations. Ainsi s'accomplirent
les Écritures annoncées par les prophètes. Et c'était la partie
la plus juste et la plus sainte des habitants qui avait été
sauvée; c'était ceux qui avaient reçu les prophètes et ne les
avaient pas lapidés; et c'étaient ceux qui n'avaient pas versé

le sang des saints qui avaient été épargnés; ceux-là n'a-
vaient pas été engloutis dans la terre ni noyés dans les abî-
mes de la mer, ni brûlés par le feu; oui, c'étaient ceux-là qui
n'avaient pas péri, emportés par les tourbillons, ou étouffés
par les vapeurs de la fumée et des ténèbres, et qui avaient
échappé à tous les genres de mort.
14 Et maintenant, que celui qui lit comprenne; que celui
qui a les Ecritures les scrute attentivement; qu'il regarde
et voie si tant de morts et toutes ces destructions par le feu,
la fumée, les tempêtes, par les trombes et l'ouverture de la
terre pour les engloutir, ainsi que toutes ces choses, ne
sont pas pour accomplir les prophéties d'un grand nombre
de saints prophètes. Voici, je vous dis : Oui, beaucoup de
prophètes ont prédit que ces choses auraient lieu à l'avé-
nement du Christ, et ils ont été mis à mort parce qu'ils en
témoignaient; oui, le prophète Zénos a témoigné de ces
choses, et Zénoch aussi en a parlé, parce qu'ils ont prophé-
tisé particulièrement sur ce qui nous concernait, nous, le
reste de leur postérité. Voici, notre père Jacob a aussi té-
moigné touchant un reste de la postérité de Joseph. Et
voici, ne sommes-nous pas un reste de la postérité de Jo-
seph? Et ces choses qui témoignent de nous, ne sont-elles
pas écrites sur les plaques d'airain que notre père Léhi ap-
porta de Jérusalem?
14 Maintenant, je vous montrerai que, vers la fin de la
trente-quatrième année, le peuple de Néphi, qui avait été
épargné, ainsi que ceux appelés Lamanites, qui aussi avaient
été épargnés, reçurent de bien grandes faveurs; oui, de
précieuses bénédictions furent versées sur leurs têtes; car,
peu après l'ascension du Christ au ciel, il se manifesta à eux
en toute vérité, leur montrant son corps et les administrant.
Et un récit de son ministère sera donné ci-après. C'est
pourquoi, pour ce moment, je finis mes annales.

CHAPITRE V.

Jésus-Christ apparaît au peuple de Néphi, alors que la multitude était rassemblée au pays Abondance, et il les administre; et c'est ainsi qu'il s'est montré à eux.

1 Et maintenant, il arriva qu'une grande multitude de
gens du peuple de Néphi s'était réunie autour du temple,
qui était au pays Abondance; et ils s'émerveillaient et s'é-

tonnaient entre eux, et ils se montraient les prodigieux changements qui s'étaient opérés, et ils s'entretenaient aussi de Jésus-Christ et du signe qui avait été donné touchant sa mort.

2 Tandis qu'ils s'entretenaient de la sorte ensemble, ils entendirent une voix comme si elle venait du ciel; et ils jetèrent autour d'eux leurs regards, car ils ne comprirent pas la voix qu'ils entendaient. Et ce n'était pas une voix dure ni une voix forte; et bien qu'elle ne fut qu'une voix faible, elle les pénétrait jusqu'à l'intimité de leur cœur, de telle sorte qu'elle ébranlait toutes les parties du corps; oui, elle les perçait véritablement jusqu'à l'âme et enivrait leurs cœurs. Et il arriva qu'ils entendirent encore la voix, et ils ne la comprirent pas; et une troisième fois elle se fit entendre, et ils ouvrirent leurs oreilles pour l'écouter, et leurs yeux se tournèrent du côté du son, et ils regardèrent au ciel d'où venait le son; et voici, la troisième fois ils comprirent la voix qu'ils entendaient; et elle leur disait : Voyez mon Fils bien-aimé, en qui je me complais, en qui j'ai glorifié mon nom; écoutez-le.

3 Et comme ils comprirent ces paroles, ils élevèrent leurs regards vers le ciel : et voici, ils virent un homme qui descendait du ciel; il était vêtu d'une robe blanche, et il descendit et se tint au milieu d'eux; et tous les yeux de la multitude se tournèrent vers lui; et ils n'osèrent ouvrir la bouche, même de l'un à l'autre; et ils ne concevaient pas ce que cela signifiait, car ils pensaient que c'était un ange qui leur apparaissait.

4 Et il arriva qu'il étendit sa main et parla au peuple, en disant : Voyez, je suis Jésus-Christ, de qui les prophètes ont témoigné qu'il viendrait au monde. Voici, je suis la lumière et la vie du monde; j'ai bu à la coupe amère que le Père m'a donnée, et j'ai glorifié le Père en prenant sur moi les péchés du monde, au sein duquel j'ai souffert la volonté du Père en toutes choses depuis le commencement.

5 Et quand Jésus eut prononcé ces paroles, toute la multitude tomba à terre; car ils se rappelaient qu'il leur avait été prophétisé que le Christ se montrerait à eux après être monté au ciel.

6 Alors le Seigneur leur parla, disant : Levez-vous et venez à moi pour que vous mettiez votre main dans mon côté, et aussi que vous touchiez la marque des clous dans mes mains et mes pieds, afin que vous connaissiez que je suis le Dieu d'Israël et le Dieu de toute la terre, et que j'ai été mis à mort pour les péchés du monde.

7 Et la multitude alla et toucha des mains son côté, et la

marque des clous dans ses mains et ses pieds; et ils le firent
tous l'un après l'autre jusqu'à ce qu'ils eurent vu de leurs
yeux et touché de leurs mains, et ils reconnurent avec cer-
titude et portèrent témoignage qu'il était bien celui de qui
il avait été écrit par les prophètes qu'il viendrait.
8 Et quand tous se furent avancés et se furent donné ce
témoignage à eux-mêmes, ils s'écrièrent tous unanimement:
Hosanna! béni soit le nom du Très-Saint Dieu. Et ils tom-
bèrent aux pieds de Jésus et l'adorèrent.
9 Et Jésus parla à Néphi (car Néphi était parmi la multi-
tude), et il lui commanda d'avancer. Et Néphi se leva et
s'avança; et, s'agenouillant devant le Seigneur, il baisa ses
pieds. Et le Seigneur lui commanda de se lever. Et il se leva
et se tint debout devant lui. Et le Seigneur lui dit : Je vous
donne le pouvoir de baptiser ce peuple, quand je serai re-
monté au ciel. Le Seigneur en appela d'autres et il leur dit
de même, et il leur donna le pouvoir de baptiser.
10 Et il leur dit : Vous baptiserez de cette manière, et il
n'y aura point de disputes parmi vous. En vérité, je vous dis
que quiconque se repentira de ses péchés après vos paroles,
et désirera recevoir le baptême en mon nom, vous le bap-
tiserez de cette manière : Voici, vous descendrez et vous
vous tiendrez dans l'eau, et vous les baptiserez en mon nom.
Et maintenant voici les paroles que vous prononcerez en
les appelant par leur nom : En vertu de l'autorité que je
tiens de Jésus-Christ, je vous baptise au nom du Père, et du
Fils et du Saint-Esprit. Amen. Et alors vous les plongerez
dans l'eau, et puis vous sortirez de l'eau.
11 Et c'est là la manière dont vous baptiserez en mon
nom; car voici, en vérité, je vous dis que le Père, le Fils et
le Saint-Esprit sont un; et je suis dans le Père, et le Père
est en moi, et le Père et moi sommes un. Et comme je vous
l'ai commandé, vous baptiserez ainsi. Et il n'y aura plus de
disputes parmi vous, comme vous l'avez fait, et vous ne con-
testerez pas parmi vous sur les points de ma doctrine, comme
il en a été jusqu'à présent; car, en vérité, en vérité, je vous
le dis : Celui qui a l'esprit de contention n'est pas de moi,
mais il est de Satan, qui est le père de la contention; et il
excite à la colère le cœur des hommes, les uns contre les
autres. Voici, ce n'est pas ma doctrine d'exciter les hommes
à la colère; mais c'est ma doctrine que de telles choses ces-
sent dorénavant.
12 Voici, en vérité, en vérité, je vous le dis, je vous dé-
clarerai ma doctrine. Et ceci est ma doctrine, et c'est la
doctrine que le Père m'a donnée; et je porte témoignage du
Père, et le Père porte témoignage de moi, et le Saint-Esprit

porte témoignage du Père et de moi; et je porte témoignage que le Père commande à tout homme, en tous lieux, de se repentir et de croire en moi; et quiconque croit en moi est baptisé; et celui-là sera sauvé, et il habitera le royaume de Dieu. Et quiconque ne croit point en moi, et n'est pas baptisé, il sera condamné. En vérité, en vérité, je vous déclare que c'est là ma doctrine, et j'en porte le témoignage du Père; et ceux qui croiront en moi, croiront aussi en mon Père; et le Père lui témoignera de moi, car il le visitera avec le feu et le Saint-Esprit. Et de cette manière, le Père témoignera de moi; et le Saint-Esprit lui portera témoignage du Père et de moi; car le Père, et moi, et le Saint-Esprit sommes un.

13 Et je vous dis encore: Il faut vous repentir, et devenir comme un petit enfant, et être baptisé en mon nom, ou vous ne pouvez d'aucune manière recevoir ces choses. Et encore je vous dis: Il faut vous repentir, et être baptisé en mon nom, et devenir comme un petit enfant, ou vous ne pouvez, d'aucune manière, hériter du royaume de Dieu. En vérité, en vérité, voilà ma doctrine; et quiconque bâtit sur ces choses, bâtit sur mon rocher; et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre eux. Et quiconque déclarera plus ou moins que ceci, et l'établira pour ma doctrine, celui-là vient de Satan et ne bâtit pas sur mon rocher; mais il bâtit sur des fondements de sable, et les portes de l'enfer seront ouvertes pour les recevoir, quand viendront les inondations et que les vents les renverseront. Allez donc à ce peuple, et proclamez les paroles que je vous ai annoncées, jusqu'aux bouts de la terre.

14 Quand Jésus eut dit ces paroles à Néphi et à ceux qui avaient été appelés (or, le nombre de ceux qui avaient été appelés et avaient reçu le pouvoir et l'autorité de baptiser, était de douze), voici, il étendit sa main vers la multitude, et leur cria, disant: Vous serez bénis, si vous êtes attentifs aux paroles de ces douze que j'ai choisis parmi vous, pour vous administrer et pour être vos serviteurs; je leur ai donné le pouvoir de vous baptiser d'eau; et après que vous aurez été baptisés d'eau, voici, je vous baptiserai avec le feu et avec le Saint-Esprit. C'est pourquoi, vous serez bénis, si vous croyez en moi, et si vous êtes baptisés, après m'avoir vu et avoir connu que je suis. Et encore plus bénis seront ceux qui croiront en vos paroles, parce que vous témoignerez de m'avoir vu et d'avoir connu que je suis. Oui, bénis seront ceux qui croiront en vos paroles, et s'abaisseront dans les profondeurs de l'humilité et seront baptisés; car ils seront visités par le feu et le Saint-Esprit, et ils recevront la rémission de leurs péchés. Oui, bénis sont les pauvres

d'esprit qui viendront à moi, car le royaume des cieux leur appartient. Bénis sont ceux qui se lamentent, car ils seront consolés ; et bénis sont les débonnaires, car ils hériteront de la terre. Bénis sont ceux qui sont altérés et affamés de justice et de sainteté, car ils seront rassasiés par le Saint-Esprit. Bénis sont les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde. Bénis sont les purs d'esprit, car ils verront Dieu. Bénis sont les hommes de paix, car ils seront appelés les enfants de Dieu. Bénis sont tous ceux qui seront persécutés à cause de mon nom, car à eux sera le royaume du ciel. Et bénis serez-vous, alors que les hommes vous insulteront et vous persécuteront, et diront faussement toutes sortes de méchancetés contre vous, à cause de moi ; car vous serez comblés de joie et remplis d'allégresse, et grande sera votre récompense au ciel ; car ainsi ont-ils persécuté les prophètes qui étaient avant vous.

15 En vérité, en vérité, je vous le dis, je vous donne d'être le sel de la terre ; mais, si le sel perd sa saveur, avec quoi la terre sera-t-elle salée ? Le sel désormais ne serait plus bon à rien, qu'à être jeté et foulé aux pieds des hommes. En vérité, en vérité, je vous dis : Je vous donne d'être la lumière de ce peuple. Une ville placée sur une colline ne peut être cachée. Voici, est-ce que les hommes allument une lampe, et la mettent sous le boisseau ? Non, mais sur un candelabre, et elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison ; c'est pourquoi, faites briller votre lumière devant ce peuple, de manière qu'il puisse voir vos bonnes œuvres, et glorifier votre Père, qui est au ciel. Ne pensez pas que je sois venu pour détruire la loi ou les prophètes. Je ne suis pas venu pour détruire, mais pour accomplir ; car, en vérité, je vous dis : Un seul iota, ou un seul point ne sera pas ôté de la loi ; mais en moi elle a été toute accomplie.

16 Et voici, je vous ai donné la loi et les commandements de mon Père, qu'il vous faut croire en moi, vous repentir de vos péchés, et venir à moi avec un cœur brisé et un esprit pénitent. Voici, vous avez les commandements devant vous, et la loi est accomplie ; c'est pourquoi venez à moi, et vous serez sauvés ; car, en vérité, je vous dis qu'à moins de garder mes commandements, que je vous donne en ce moment, vous n'entrerez point, dans aucun cas, dans le royaume du ciel. Vous avez entendu qu'il a été dit par ceux des temps anciens, et cela est également écrit devant vous : Tu ne tueras point ; et quiconque tuera, encourra le danger du jugement de Dieu. Mais je vous dis que quiconque s'irrite contre son frère, sera en danger de son jugement. Et quiconque dira à son frère : Raca, sera en danger du conseil ;

et quiconque dira : Tu es un fou, sera en danger du feu de l'enfer. C'est pourquoi, si vous venez à moi, ou si vous désirez venir à moi, et que vous vous souveniez que votre frère a quelque chose contre vous, allez à votre frère, et vous réconciliez d'abord avec votre frère ; et alors, venez à moi avec une ferme résolution, et je vous recevrai. Accordez-vous au plus tôt avec votre adversaire, pendant que vous êtes en chemin avec lui, de peur qu'il ne vous fasse saisir et mettre en prison. En vérité, en vérité, je vous le dis, vous ne sortirez point de là, d'aucune façon, que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière sénine. Et lorsque vous serez en prison, pourrez-vous payer même une sénine ? En vérité, en vérité, je vous dis : Non.

17 Voici, il a été écrit par ceux de l'ancien temps : Tu ne commettras point d'adultère ; mais je vous dis que quiconque regarde une femme avec des yeux de convoitise, a déjà commis l'adultère en son cœur. Voici, je vous donne le commandement de ne point permettre l'entrée de ces choses dans vos cœurs ; car, il vaut mieux pour vous de vous éloigner vous-mêmes de ces choses, dont vous prendrez votre croix, que d'être jeté dans l'enfer. Il a été écrit que quiconque renverra sa femme, lui donnera un écrit de divorce. En vérité, en vérité, je vous dis que quiconque répudiera sa femme, à moins que ce ne soit pour cause de fornication, lui fait commettre l'adultère ; et quiconque épousera celle qui est divorcée, il commet l'adultère.

18 Il est encore écrit : Tu ne seras point parjure, mais tu tiendras tes serments au Seigneur. Mais, en vérité, en vérité, je vous dis : Ne jurez d'aucune manière, ni par le ciel, car c'est le trône de Dieu, ni par la terre, car c'est son marchepied ; ne jurez pas non plus par la tête, parce que vous ne pouvez pas faire un cheveu blanc ou noir ; mais que vos affirmations soient oui, ou non ; car tout ce qui est au delà est mal.

19 Voici, il est écrit : Œil pour œil, dent pour dent. Mais je vous dis : Ne résistez point au mal ; et quiconque vous frappera la joue droite, tendez-lui l'autre. Et si un homme vous appelle devant le juge de la loi pour vous prendre votre habit, laissez-lui prendre encore votre manteau. Et quiconque vous obligera à marcher un mille, faites-en deux avec lui. Donnez à celui qui vous demande, et ne rejetez point celui qui veut emprunter de vous.

20 Il est encore écrit : Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi. Mais voici, je vous dis : Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites le bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous calom-

nient et vous persécutent, pour que vous deveniez les enfants de votre Père qui est au ciel; car il fait lever son soleil sur le méchant et sur le bon; c'est pourquoi ces choses de l'ancien temps, qui étaient sous la loi, en moi sont toutes accomplies. Les anciennes choses sont finies, et toutes choses sont devenues nouvelles; c'est pourquoi, je voudrais que vous fussiez parfaits, même comme moi, ou comme votre Père est parfait au ciel. En vérité, en vérité, je dis que je voudrais que vous fassiez des aumônes aux pauvres; mais gardez-vous de faire vos aumônes devant les hommes pour en être vus; autrement, vous n'aurez point de récompense de votre Père qui est au ciel. Quand donc vous ferez vos aumônes, ne faites point sonner la trompette devant vous, comme font les hypocrites dans les rues et dans les synagogues, pour en recueillir la louange des hommes. En vérité, je vous le dis : Ils ont leur récompense. Mais, quand vous faites des aumônes, ne permettez pas à votre main gauche de savoir ce que fait votre main droite, afin que vos aumônes soient secrètes; et votre Père qui voit dans le secret, vous récompensera ouvertement.

21 Et quand vous prierez, ne faites point comme les hypocrites; car ils aiment à prier, se tenant dans les synagogues et aux coins des rues, afin d'être vus des hommes. En vérité, je vous dis, ils ont leur récompense. Mais vous, lorsque vous prierez, entrez dans votre cabinet retiré, et quand vous en aurez fermé la porte, priez votre Père qui est dans le secret; et votre Père, qui voit dans le secret, vous récompensera ouvertement. Mais, quand vous priez, n'usez pas de vaines répétitions, comme les païens; car ils pensent qu'ils seront écoutés pour la quantité de leurs paroles. Ne soyez donc pas semblables à eux, car votre Père connaît les choses dont vous avez besoin, avant que vous les lui demandiez. Priez donc de cette manière : Notre Père, qui êtes au ciel, que votre nom soit sanctifié, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel; remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. Ne nous abandonnez pas à la tentation, mais délivrez-nous du mal; car à vous sont à jamais le royaume, le pouvoir et la gloire. Amen. Car, si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera les vôtres; mais si vous ne leur pardonnez pas, votre Père ne vous les pardonnera pas non plus. De plus, quand vous jeûnez, n'ayez point une contenance triste, comme font les hypocrites; car ils se défigurent la face, pour montrer aux hommes qu'ils jeûnent. En vérité, je vous le dis : Ils ont leur récompense. Mais vous, quand vous jeûnez, parfumez votre tête, et lavez votre

visage; afin de ne pas montrer aux hommes que vous jeûnez, mais à votre Père, qui est dans le secret; et le Père, qui vous voit dans le secret, vous récompensera ouvertement.

22 Ne vous amassez pas des trésors sur la terre, où les vers et la rouille les rongent, et où les voleurs entrent par force et les dérobent; mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où ni vers ni rouille ne rongent; et où les voleurs n'entrent pas par la force et ne dérobent. Car, où est votre trésor, là aussi sera votre cœur. La lumière du corps est l'œil; si donc votre œil est simple, tout votre corps sera rempli de lumière. Mais si votre œil est méchant, tout votre corps sera rempli de ténèbres. Si donc la lumière qui est en vous est obscurité, combien grande est cette obscurité! Nul homme ne peut servir deux maîtres, car ou il haïra l'un et aimera l'autre; ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon.

CHAPITRE VI.

1 Quand Jésus eut prononcé ces paroles, il porta ces regards sur les douze qu'il avait choisis, et leur dit : Rappelez-vous les choses que je vous ai enseignées. Car voici, vous êtes ceux que j'ai choisis pour administrer ce peuple. C'est pourquoi, je vous dis : Ne prenez point souci de votre vie, de ce que vous aurez à manger, de ce que vous aurez à boire, ni de votre corps, de ce que vous le revêtirez. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement? Considérez les oiseaux de l'air, car ils ne sèment pas, ils ne moissonnent pas, ni n'amassent dans les greniers; cependant votre Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas préférables à eux? Qui de vous, en le voulant, pourrait ajouter une coudée à sa taille? Et pourquoi prendriez-vous souci de vos vêtements? Voyez comme croissent les lis de la vallée; ils ne travaillent pas, ils ne filent pas non plus; et pourtant je vous dis que même Salomon, dans sa gloire, n'était pas vêtu comme l'un d'eux. Donc, si Dieu pare ainsi l'herbe des champs, qui est aujourd'hui, et demain est jetée au four, de même il vous vêtira, si vous n'êtes pas de peu de foi. Ne prenez donc pas de souci, disant : Que mangerons-nous? ou que boirons-nous? ou de quoi nous vêtirons-nous? Car, votre Père céleste sait que vous avez besoin de toutes ces choses. Mais cherchez premièrement le

royaume de Dieu, sa justice et sa sainteté, et toutes ces
choses vous seront données par surcroît. Ne prenez donc
pas souci du lendemain, car le lendemain prendra souci de
lui-même. A chaque jour suffit son mal.
2 Après avoir prononcé ces paroles, Jésus se tourna de
nouveau vers la multitude et lui parla disant : En vérité,
en vérité, je vous dis, ne jugez pas, pour que vous ne soyez
pas jugés; car par le même jugement vous serez jugés, et
avec la même mesure dont vous vous serez servi, vous se-
sez mesurés. Et pourquoi voyez-vous le fétu qui est dans
l'œil de votre frère, mais ne considérez-vous pas la poutre
qui est dans votre propre œil? Ou, comment peux-tu dire
à ton frère, laisse-moi ôter ce fétu de ton œil; et voici, il y
a une poutre dans le tien propre? Hypocrite, ôte première-
ment la poutre de ton propre œil; et alors tu verras plus
clair à ôter le fétu de l'œil de ton frère.
3 Ne donnez pas ce qui est saint aux chiens, ni ne jetez
vos perles devant les pourceaux, de crainte qu'ils ne les fou-
lent aux pieds, se retournent et vous déchirent. Demandez,
et il vous sera donné; cherchez, et vous trouverez; frappez,
et il vous sera ouvert; car quiconque demande, reçoit, et qui
cherche, trouve, et à celui qui frappe, il sera ouvert. Quel
est l'homme d'entre vous qui, si son fils demande du pain, lui
donne une pierre? ou, s'il demande un poisson, lui donnera
un serpent? Si donc, vous qui êtes méchants, savez donner
de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père,
qui est au ciel, donnera-t-il de bonnes choses à ceux qui lui
demandent? Faites donc aux hommes tout ce que vous vou-
lez qu'ils vous fassent, car c'est là la loi et les prophètes.
4 Entrez par la porte étroite : car large est la porte, et
spacieux est le chemin qui mène à la perdition, et beaucoup
y entrent; à cause que la porte est étroite, et que le chemin
est étroit qui mène à la vie, peu le trouvent. Gardez-vous
des faux prophètes qui viennent à vous en habit de brebis;
mais qui, au dedans, sont des loups ravissants. Vous les re-
connaîtrez par leurs fruits : cueille-t-on des raisins sur des
épines, ou des figues sur des chardons? Ainsi, tout arbre
qui est bon produit de bons fruits, mais un arbre corrompu
donne de mauvais fruits. Un bon arbre ne peut produire de
mauvais fruits, comme un arbre corrompu ne peut donner
de bons fruits. Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits,
est coupé et jeté au feu. C'est pourquoi, vous les reconnaî-
trez par leurs fruits.
5 De ceux qui me disent, Seigneur, Seigneur, tous n'en-
treront pas dans le royaume du ciel : mais celui qui fait la
volonté de mon Père, qui est au ciel. Beaucoup me diront

en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en ton nom? et en ton nom, n'avons-nous pas chassé des démons? et en ton nom, n'avons-nous pas fait des œuvres merveilleuses? Et alors je leur dirai : Je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi, vous qui faites des œuvres d'iniquité.

6 C'est pourquoi, quiconque entend mes paroles et les pratique, je le comparerai à un homme sage, qui bâtit sa maison sur un rocher; et la pluie tombe, et les torrents débordent, et les vents soufflent et frappent cette maison; et elle ne tombe pas, car elle a été fondée sur un roc. Et quiconque entend ces paroles que je dis, et ne les pratique pas, sera comparé à un homme insensé, qui a bâti sa maison sur le sable, et la pluie tombe et les torrents débordent, et les vents soufflent et frappent cette maison; et elle s'écroule, et grande en est la chute.

CHAPITRE VII.

1 Quand Jésus eut ainsi parlé, il jeta ses regards sur la multitude, et lui dit : Voici, vous avez entendu les choses que j'ai enseignées, avant d'être monté vers mon Père; c'est pourquoi, quiconque se souviendra de mes paroles, et les mettra en pratique, je le ressusciterai au jour final.

2 Et il arriva qu'après que Jésus eut prononcé ces paroles, il s'aperçut qu'il y en avait quelques-uns parmi eux qui s'étonnaient grandement de ce qu'il avait dit touchant la loi de Moïse; car ils n'avaient pas compris ces paroles : Que les anciennes choses étaient finies, et que toutes choses étaient devenues nouvelles.

3 Et il leur dit : Ne vous étonnez pas de ce que je vous ai dit, que les anciennes choses sont finies, et que toutes choses sont devenues nouvelles. Voici, je vous dis que la loi donnée par Moïse est accomplie. Voici, c'est moi qui ai donné la loi, et c'est moi qui ai fait alliance avec mon peuple d'Israël; c'est pourquoi, la loi est accomplie en moi, car je suis venu pour accomplir la loi; donc elle est finie. Voici, je ne détruis point les prophètes, car tous ceux qui n'ont point été accomplis en moi, en vérité, je vous le dis, ils seront tous accomplis. Et parce que je vous disais que les anciennes choses sont passées, je ne détruis pas ce qui a été dit concernant ce qui est à venir. Car voici, l'alliance que j'ai faite avec mon peuple n'est pas entièrement accomplie;

mais la loi qui fut donnée à Moïse est finie en moi. Voici, je suis la loi et la lumière; regardez à moi, et persévérez jusqu'à la fin, et vous vivrez; car à celui qui persévérera jusqu'à la fin, je donnerai la vie éternelle. Voici, je vous ai donné les commandements, gardez donc mes commandements. Et c'est là la loi et les prophètes, car ils témoignent de moi, en vérité.
4 Après ces paroles, Jésus dit aux douze qu'il avait choisis : Vous êtes mes disciples; et vous serez une lumière à ce peuple, qui est un reste de la maison de Joseph. Et voici, ce pays est la terre de votre héritage, et le Père vous l'a donné. Et, en aucun temps, le Père ne m'a commandé de le dire à vos frères à Jérusalem; ni, en aucun temps, le Père ne m'a commandé que je leur parle touchant les autres tribus de la maison d'Israël, que le Père a emmenées hors du pays. Le Père ne m'a commandé que ceci : Que je leur dise que j'ai d'autres brebis, qui ne sont pas de cette bergerie; je les amènerai aussi, et elles entendront ma voix; et il n'y aura qu'un berger et qu'une bergerie. Or, à cause de leur obstination et de leur incrédulité, ils ne comprirent pas ma parole; c'est pourquoi, le Père me commanda de ne leur rien dire de plus concernant cette chose.
5 Mais, en vérité, je vous dis que le Père m'a commandé de vous dire que vous aviez été séparé d'eux, à cause de leur iniquité; c'est pourquoi, c'est à cause de leur iniquité qu'ils n'ont aucune connaissance de vous. Et, en vérité, je vous dis encore que le Père a séparé d'eux les autres tribus; et c'est à cause de leur iniquité qu'ils n'ont aucune connaissance d'eux. Je vous le dis en vérité, vous êtes ceux de qui j'ai dit: J'ai d'autres brebis, qui ne sont pas de cette bergerie; eux aussi, je les amènerai, et ils entendront ma voix; et il n'y aura qu'un seul berger et qu'une seule bergerie. Et ils ne m'ont point compris, car ils supposaient que c'étaient les Gentils; or ils n'ont pas compris que les Gentils seraient convertis au moyen de leurs prédications; et ils ne m'ont pas compris quand je disais : Ils entendront ma voix; et ils n'ont pas compris que les Gentils n'entendraient ma voix en aucun temps; et que je ne me manifesterais pas à eux, si ce n'est par le Saint-Esprit.
6 Mais voici, vous m'avez vu et entendu; et vous êtes mes brebis, et vous serez comptés parmi ceux que le Père m'a donnés. Et en vérité, en vérité, je vous dis que j'ai d'autres brebis qui ne sont pas de ce pays; ni du pays de Jérusalem, ni d'aucun pays aux alentours, où je suis allé administrer. Car ceux dont je parle, sont ceux qui n'ont pas encore entendu ma voix; et je ne me suis pas encore

manifesté à eux. Mais j'ai reçu du Père le commandement d'aller à eux, et qu'ils entendront ma voix, et seront comptés parmi mes brebis, pour qu'il n'y ait qu'un berger et qu'une bergerie; c'est pourquoi, je vais pour me montrer à eux. Et je vous commande d'écrire ces paroles, après que je serais parti; afin que, s'il arrive que mon peuple de Jérusalem, ceux qui m'ont vu et qui ont été avec moi dans mon ministère, ne demandent pas au Père en mon nom de recevoir par le Saint-Esprit une connaissance de vous, et des autres tribus qui leur sont inconnues; afin que, si cela arrive, ces paroles que vous écrirez, soient gardées et soient un jour manifestées aux Gentils, pour que par la plénitude des Gentils, les restes de leur postérité qui seront dispersés sur la surface de la terre, à cause de leur incrédulité, puissent être amenés à la connaissance de moi, leur Rédempteur.

7 Et alors, je les rassemblerai des quatre parties de la terre; alors, j'accomplirai l'alliance que le Père a faite avec tout le peuple de la maison d'Israël. Et bénis sont les Gentils, à cause de leur croyance en moi, par le Saint-Esprit, qui leur témoigne de moi et du Père. Voici, à cause de leur croyance en moi, dit le Père, et à cause de votre incrédulité, ô maison d'Israël, la vérité viendra aux Gentils dans les derniers jours, pour que la plénitude de ces choses leur soit annoncée. Mais malheur aux Gentils incrédules, dit le Père, car malgré qu'ils soient venus sur la face de ce pays, et qu'ils aient dispersé mon peuple, qui est de la maison d'Israël; et malgré que mon peuple, qui est de la maison d'Israël, ait été chassé de parmi eux, et ait été foulé sous leurs pieds, à cause de la miséricorde du Père envers les Gentils, et à cause des jugements du Père contre mon peuple, qui est de la maison d'Israël, en vérité, en vérité, je vous dis qu'après tout cela, après que j'ai fait que mon peuple, qui est de la maison d'Israël, ait été abattu, affligé, tué, et chassé de parmi eux, et en ait été haï, et soit devenu un sujet de dérision et de mépris parmi eux, le Père me commande de vous dire qu'au jour où les Gentils pécheront contre mon Evangile, et s'élèveront dans l'orgueil de leurs cœurs au-dessus de toutes les nations, et au-dessus de tous les peuples de la terre entière, et seront remplis de toutes sortes de mensonges, de tromperies, et d'iniquités, et se livreront à toutes sortes d'hypocrisie, de meurtres, de supercheries de prêtres, de luxure et de secrètes abominations; que, s'ils font toutes ces choses, et rejettent la plénitude de mon Evangile, voici, dit le Père, j'emporterai la plénitude de mon Evangile de parmi eux. Et alors, je me souviendrai de mon alliance avec mon peuple; ô maison d'Israël, et je

lui apporterai mon Evangile, et je vous montrerai, ô maison d'Israël, que les Gentils n'ont aucun pouvoir sur vous; mais je me souviendrai de mon alliance avec vous, ô maison d'Israël, et vous viendrez à la connaissance de la plénitude de mon Evangile.

8 Mais, si les Gentils se repentent et reviennent à moi, dit le Père, voici, ils seront comptés parmi mon peuple, ô maison d'Israël, et je ne permettrai pas à mon peuple, qui est de la maison d'Israël, de fondre sur eux et de les fouler aux pieds, dit le Père. Mais, s'ils ne viennent pas à moi et n'écoutent pas ma voix, je leur permettrai, oui, je permettrai à mon peuple, ô maison d'Israël, de fondre sur eux et de les fouler aux pieds; et ils seront comme du sel qui a perdu sa saveur, et qui dès lors n'est plus bon à rien qu'à être jeté et foulé aux pieds par mon peuple, ô maison d'Israël. En vérité, en vérité, je vous dis, le Père me l'a ainsi commandé de donner à ce peuple ce pays en héritage. Et alors les paroles du prophète Isaïe seront accomplies, qui disent : Vos sentinelles élèveront la voix; avec la voix, ils chanteront ensemble, car ils verront œil à œil quand le Seigneur ramènera Sion. Eclatez en allégresse, chantez ensemble, vous places vides de Jérusalem, car le Seigneur a consolé son peuple, il a racheté Jérusalem. Le Seigneur a mis à nu son bras saint aux yeux de toutes les nations; et tous les bouts de la terre verront le salut de Dieu.

CHAPITRE VIII.

1 Après ces paroles, Jésus ayant jeté de nouveau ses regards sur la multitude, il leur dit : Voici, mon temps est proche. Je m'aperçois que vous êtes faibles, et que vous ne pouvez comprendre toutes les paroles que mon Père m'a commandé de vous annoncer cette fois; c'est pourquoi retournez à vos maisons, et méditez sur les choses que je vous ai dites, et demandez au Père, en mon nom, qu'il vous donne l'intelligence et prépare vos esprits pour demain; et je viendrai de nouveau vers vous. Mais maintenant je vais au Père, et j'irai aussi me montrer aux tribus perdues d'Israël; car elles ne sont pas perdues pour le Père, il sait où il les a emmenées.

2 Et il arriva que, lorsque Jésus eut ainsi parlé, il jeta de nouveau ses regards sur la multitude, et vit qu'ils étaient en pleurs et qu'ils le regardaient fixement, comme s'ils vou-

laient lui demander de rester un peu plus longtemps avec eux. Et il leur dit : Voici, mes entrailles sont pleines de compassion pour vous : avez-vous des malades parmi vous, apportez-les ici. Avez-vous des estropiés, des aveugles, des boiteux, des lépreux, des sourds, des paralytiques ou des gens affligés de toute autre manière, apportez-les ici, et je les guérirai, car j'ai de la compassion pour vous. Mes entrailles sont remplies de miséricorde, et j'aperçois que vous désirez que je vous montre ce que j'ai fait pour vos frères à Jérusalem; car je vois que votre foi est suffisante pour que je vous guérisse.

3 Alors toute la multitude partit d'un commun accord, et tous revinrent avec leurs malades, leurs estropiés, leurs aveugles, leurs muets, et avec tous ceux qui étaient affligés de toute autre manière; et il les guérit autant qu'il en vint à lui ; et tous, tant ceux qui avaient été guéris que ceux qui étaient sains, se prosternèrent à ses pieds et l'adorèrent ; et tous ceux à qui la foule permit de pouvoir l'approcher, baisèrent ses pieds et les baignèrent de larmes.

4 Et il ordonna qu'on lui amenât les petits enfants. Et ils furent prendre leurs petits enfants et les posèrent à terre autour de lui, et Jésus se tint au milieu ; et la multitude se retira jusqu'à ce que tous les petits enfants lui eussent été amenés. Alors, se tenant au milieu d'eux, il commanda à la multitude de s'agenouiller sur la terre. Et quand il se furent agenouillés, Jésus gémit en lui-même, et dit : Père, je suis troublé à cause de la méchanceté du peuple de la maison d'Israël. Après avoir prononcé ces paroles, il s'agenouilla lui-même à terre ; et voici, il pria le Père, et les prières qu'il fit ne peuvent être écrites, et ceux qui les entendirent en ont porté témoignage. Et voici leur témoignage : l'œil n'a jamais vu, et l'oreille n'a jamais entendu des choses si grandes et si merveilleuses que celles que nous vîmes et entendîmes de Jésus parlant au Père ; et nulle langue ne peut le rendre, nul homme ne saurait l'écrire, ni les cœurs des hommes ne peuvent comprendre les choses grandes et merveilleuses, que nous vîmes et que nous entendîmes de la bouche de Jésus ; et personne ne saurait concevoir la joie dont nos âmes furent comblées en l'entendant prier pour nous le Père.

5 Quand Jésus eut cessé de prier, il se leva; mais si grande était la joie de la foule qu'ils en étaient abattus. Alors Jésus les fit lever. Ils se levèrent, et il leur dit : Vous êtes bénis à cause de votre foi. Et maintenant voici, je suis rempli de joie. Et, en disant cela, il pleura ; et la multitude en porte témoignage ; et il prit les petits enfants un à un,

et il les bénit et pria pour eux le Père. Après, il pleura de nouveau; et, parlant à la foule, il leur dit : Voici vos petits enfants. Et comme ils regardaient pour voir, ils jetèrent leurs yeux vers le ciel, et ils virent les cieux s'ouvrir, et ils en virent descendre des anges comme s'ils étaient au milieu du feu; et les anges vinrent entourer ces petits enfants, et ils étaient environnés de feu; et les anges les administrèrent, et la multitude le vit, l'entendit et en rendit témoignage; et ils savent que leur témoignage est vrai, car ils ont tous vu et entendu chacun pour eux-mêmes; et ils étaient environ deux mille cinq cents âmes, hommes, femmes et enfants.
6 Ensuite, Jésus commanda à ses disciples de lui apporter du pain et du vin. Et pendant qu'ils étaient allés pour le pain et le vin, il fit asseoir la multitude sur la terre. Et quand les disciples furent venus avec le pain et le vin, il prit le pain, le rompit et le bénit; et il le donna à ses disciples, et leur commanda de le manger. Et quand ils eurent mangé et furent rassasiés, il leur ordonna d'en donner à la multitude. Et quand la multitude eut mangé et fut rassasiée, il dit aux disciples : Voici, il y en aura un ordonné parmi vous, et je lui donnerai le pouvoir de rompre le pain et de le bénir, et il le donnera au peuple de mon Eglise, à tous ceux qui croiront et seront baptisés en mon nom. Vous ne manquerez jamais de faire ceci, ainsi que je l'ai fait, comme j'ai rompu et béni ce pain, et comme je vous l'ai donné. Et vous ferez ceci en souvenir de mon corps que je vous ai montré. Et ce sera un témoignage à mon Père, que vous vous souvenez toujours de moi. Et si vous vous souvenez toujours de moi, vous aurez mon esprit avec vous.
7 Quand il eut prononcé ces paroles, il commanda à ses disciples de prendre du vin de la coupe et d'en boire, et d'en donner aussi à la multitude, pour qu'ils en bussent. Et ils firent ainsi, ils burent et furent satisfaits; et ils en donnèrent à la multitude, qui but et fut désaltérée. Lorsque les disciples eurent fait cela, Jésus leur dit : Vous êtes bénis pour cette chose que vous avez faite; car en ceci vous obéissez à mes commandements, et ceci témoigne au Père que vous avez la volonté de faire ce que je vous ai commandé de faire. Et vous ferez toujours ceci à ceux qui se repentiront et seront baptisés en mon nom; et vous le ferez en souvenir de mon sang, que j'ai versé pour vous, afin que vous puissiez témoigner au Père que vous vous souvenez toujours de moi. Et si vous vous souvenez toujours de moi, vous aurez avec vous mon esprit.
8 Je vous donne le commandement de faire ces choses.

Et si vous faites toujours ces choses, vous serez bénis, car
vous êtes bâtis sur mon rocher. Mais tous ceux, parmi vous,
qui feront plus ou moins que ces choses, ne seront point
bâtis sur mon rocher, mais ils seront bâtis sur un fondement de sable; et quand il pleuvra, quand les torrents déborderont, et que les vents souffleront et s'abattront sur
eux, ils tomberont, et les portes de l'enfer seront ouvertes
pour les recevoir. C'est pourquoi, vous serez bénis, si vous
gardez mes commandements, que le Père m'a ordonné de
vous donner. En vérité, en vérité, je vous le dis, il faut
veiller et prier sans cesse, de peur que Satan ne vous tente
et ne vous emmène en captivité. Et comme j'ai prié parmi
vous, de même vous prierez dans mon Eglise, parmi ceux
qui se repentent et sont baptisés en mon nom. Voici, je suis
la lumière; j'ai posé un exemple pour vous.
9 Après avoir adressé ces paroles à ses disciples, Jésus
se tourna de nouveau vers la multitude, et lui dit : En vérité, en vérité, je vous le dis, il faut veiller et prier incessamment, de peur de tomber dans la tentation; car Satan
désire vous posséder, pour vous vanner comme du blé. C'est
pourquoi, il faut prier sans cesse le Père en mon nom; et
voici, tout ce que vous demanderez au Père de juste, en mon
nom, et croyant l'obtenir, il vous sera donné. Priez le Père
dans vos familles, toujours en mon nom; afin que vos femmes et vos enfants soient bénis. Et voici, il faut vous rassembler souvent, et il ne faut défendre à aucun homme de
venir au milieu de vous quand vous vous assemblez; mais
laissez-les venir à vous, et ne les empêchez pas; mais vous
devez prier pour eux, et ne pas les repousser. Et s'ils viennent souvent à vous, vous prierez pour eux le Père en mon
nom; c'est pourquoi, élevez votre lumière pour qu'elle
brille dans le monde. Voici, je suis la lumière qu'il vous
faut tenir élevée — ce que vous m'avez vu faire. Voici, vous
voyez que j'ai prié le Père, vous en avez tous été témoins;
et vous voyez que j'ai commandé que nul de vous ne se retire de moi, mais que je vous ai ordonné de venir à moi, pour
que vous puissiez toucher et voir. Vous en ferez de même
envers le monde; et quiconque enfreindra ce commandement, se laissera aller à la tentation.
10 Après ces paroles, Jésus tourna de nouveau ses regards sur les disciples qu'il avait choisis, et il leur dit : En
vérité, en vérité, je vous le dis, je vous donne encore un
commandement; et alors j'irai à mon Père, pour accomplir
les autres commandements qu'il m'a donnés. Or voici le
commandement que je vous donne : vous ne permettrez
sciemment, à qui que ce soit de prendre part à mon corps

et à mon sang indignement ; car quiconque mange mon corps et boit mon sang indignement, mange et boit la condamnation de son âme. C'est pourquoi, si vous savez qu'un homme est indigne de manger mon corps et de boire mon sang ; vous devez le lui interdire ; néanmoins, il ne faut pas le rejeter de parmi vous, mais vous devez l'administrer et prier le Père pour lui en mon nom ; et s'il arrive qu'il se repente et qu'il soit baptisé en mon nom, alors vous le recevrez et vous lui administrerez de ma chair et de mon sang. Mais s'il ne se repent pas, il ne sera pas compté au nombre de mon peuple, pour qu'il ne puisse ruiner mon peuple ; car voici, je connais mes brebis, et elles sont comptées. Toutefois, vous ne le repousserez point de vos synagogues, ou des lieux de votre culte, mais vous continuerez d'administrer de telles personnes, car vous ignorez si elles ne reviendront pas, si elles ne se repentiront pas, et si elles ne viendront pas à moi avec une ferme résolution ; et je les guérirai, et vous serez le moyen de leur apporter le salut. C'est pourquoi, gardez ces commandements que je vous donne, afin que vous ne tombiez pas sous la condamnation; car malheur à celui que le Père condamne. Et je vous donne ces commandements, à cause des contestations qui se sont élevées parmi vous. Et bénis serez-vous, s'il n'y a pas de disputes parmi vous. Je vais maintenant au Père, parce qu'il est expédient que j'aille au Père, pour l'amour de vous,

11 Ayant fini de parler, Jésus toucha de sa main chacun des disciples qu'il avait choisis, l'un après l'autre, jusqu'à ce qu'il les eut touchés tous; et il leur parlait, à mesure qu'il les touchait. La multitude n'entendit pas les paroles qu'il prononçait; elle ne put donc en rendre témoignage. Mais les disciples déclarèrent qu'il leur avait accordé le pouvoir de donner le Saint-Esprit. Et je montrerai ci-après que ce témoignage est vrai.

12 Quand Jésus les eut touchés tous, il survint un nuage qui se répandit sur la multitude, et cacha Jésus à tous les regards. Et pendant qu'ils étaient couverts du nuage, il les quitta et monta au ciel. Et les disciples rendirent témoignage qu'il était remonté au ciel.

CHAPITRE IX.

1 Après l'ascension de Jésus au ciel, la foule se dispersa ; et chacun ayant pris sa femme et ses enfants, revint à sa

maison. Aussitôt le bruit se répandit parmi le peuple, avant que la nuit ne fut tombée, que la multitude avait vu Jésus, qu'il l'avait administrée, et qu'il se montrerait encore à elle le lendemain; oui, il ne fut parlé toute la nuit que de Jésus, à tel point qu'il fut envoyé partout des hommes pour l'annoncer aux habitants du pays; et il y en eut un nombre fort considérable qui firent leurs dispositions durant la nuit pour se rendre le lendemain à l'endroit où Jésus devait se montrer au peuple.

2 Le lendemain, quand la foule se fut rassemblée, voici, on vit là Néphi et son frère, qu'il avait ressuscité de la mort, et dont le nom était Timothy, son fils qui s'appelait Jonas, et aussi Mathony et Mathonihah, son frère, puis Kumen, Kumenonhi, Jérémiah, Shemnon, Jonas, Zédékiah et Isaiah; c'étaient là les noms des disciples que Jésus avait choisis. Ils s'avancèrent et se tinrent au milieu de la multitude. Mais voici, la multitude était si considérable, qu'ils la firent diviser en douze corps. Et les douze se mirent à enseigner le peuple; et voici, ils le firent agenouiller et invoquer le Père, au nom de Jésus. Et les disciples prièrent aussi le Père, au nom de Jésus. Puis, ils se levèrent et administrèrent le peuple. Après lui avoir rapporté les mêmes paroles que Jésus leur avait annoncées, sans s'écarter aucunement de sa doctrine, voici, ils se mirent encore à genoux pour invoquer le Père, au nom de Jésus. Ils lui demandèrent ce qu'ils désiraient le plus ardemment; et ils désiraient que le Saint-Esprit leur fût donné. Et lorsqu'ils eurent ainsi prié, ils descendirent sur les bords de l'eau, suivis de la multitude. Néphi descendit dans l'eau, et fut baptisé. Et étant sorti de l'eau, il commença à baptiser. Il baptisa tous ceux que Jésus avait choisis. Quand ils eurent tous été baptisés, et qu'ils furent sortis de l'eau, le Saint-Esprit vint sur eux, et ils furent remplis du Saint-Esprit et de feu. Et voici, ils furent enveloppés, comme par des flammes de feu; et ce feu descendit du ciel, et la multitude le vit et en porte témoignage; et des anges descendirent du ciel, et les administrèrent. Tandis que les anges administraient les disciples, voici, Jésus vint, se tint au milieu d'eux, et les administra. Puis, s'adressant à la multitude, il lui commanda de s'agenouiller de nouveau, ainsi qu'à ses disciples. Et quand ils furent tous à genoux sur la terre, il fit prier ses disciples. Et voici, ils se mirent à prier, et ils prièrent Jésus, l'appelant leur Seigneur et leur Dieu.

3 Jésus, s'étant levé, s'éloigna un peu d'eux, et se baissant vers la terre, il dit: Mon Père, je te remercie d'avoir donné le Saint-Esprit à ceux que j'ai choisis; et c'est pour

leur croyance en moi, que je les ai choisis parmi le monde. Mon Père, je te prie de donner le Saint-Esprit à ceux qui croiront en leurs paroles. Mon Père, tu leur as donné le Saint-Esprit, parce qu'ils ont cru en moi, et tu vois qu'ils croient en moi, parce que tu les entends, et ils me prient; et ils me prient parce que je suis avec eux. Et maintenant, mon Père, je te prie pour eux, et aussi pour tous ceux qui croiront en leurs paroles, pour qu'ils croient en moi, pour que je sois en eux, comme toi, Père, es en moi, pour que nous soyons un.
4 Quand Jésus eut ainsi prié le Père, il vint vers ses disciples; et voici, ils continuaient encore à le prier; et ils ne multipliaient pas beaucoup leurs paroles, car il leur était donné ce qu'ils devaient demander, et ils étaient remplis de désirs. Et Jésus les bénit, pendant qu'ils le priaient, et un sourire doux brilla sur son visage; et ils furent illuminés de l'éclat de son visage; et ils devinrent resplendissants et aussi blancs que le visage et la robe de Jésus; et cette blancheur surpassait toute blancheur, oui, et rien sur la terre ne saurait approcher d'une telle blancheur. Jésus leur dit : Continuez à prier; et ils ne cessèrent point de prier. Et s'étant encore retiré d'eux, il s'éloigna un peu, et s'inclina à terre, et il pria de nouveau son Père, disant : Mon Père, je te remercie d'avoir purifié ceux que j'ai choisis, à cause de leur foi; et je prie pour eux, et aussi pour ceux qui croiront en leurs paroles, afin qu'ils soient purifiés en moi par la foi en leurs paroles, de même qu'ils sont purifiés en moi. Mon Père, je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donnés de parmi le monde, à cause de leur foi, pour qu'ils soient purifiés en moi, pour que je sois en eux, comme toi, Père, es en moi, pour que nous soyons un, et que je sois glorifié en eux.
5 Après avoir prononcé ces paroles, il revint vers ses disciples; et voici, ils le priaient toujours avec ardeur : et il leur sourit encore; et voici, ils étaient blancs, même comme Jésus.
6 Et s'étant encore un peu retiré, il pria le Père; et la langue ne peut rendre les expressions de sa parole, et nul homme ne saurait les écrire. Et le peuple les entendit, et il en porte témoignage; et leurs cœurs s'ouvrirent, et ils comprirent dans leurs cœurs les paroles de sa prière. Toutefois, ces paroles étaient si grandes et si merveilleuses, qu'elles ne peuvent pas être écrites, ni être prononcées par un homme.
7 Quand Jésus eut fini de prier, il revint vers ses disciples, et leur dit : Je n'ai jamais vu une si grande foi parmi tous les Juifs, c'est pourquoi, je n'ai pas pu leur montrer

d'aussi grands miracles, à cause de leur incrédulité. En vérité, je vous le dis, il n'en est aucun parmi eux qui ait vu d'aussi grandes choses que celles que vous avez vues; et ils n'ont pas entendu non plus d'aussi grandes choses que celles que vous avez entendues.

8 Alors, Jésus ordonna au peuple et à ses disciples de cesser de prier, mais de continuer à prier dans leurs cœurs. Puis, il leur commanda de se lever et de se tenir debout. Il rompit encore le pain, le bénit, et le donna à manger à ses disciples. Quand ils eurent mangé, il leur ordonna de rompre du pain et d'en donner à la multitude. Après l'avoir distribué à la multitude, il leur donna aussi du vin à boire, et leur en fit donner à la multitude. Or, ni pain ni vin n'avaient été apportés par les disciples ou par le peuple. Mais, en vérité, il leur donna du pain à manger et du vin à boire; et il leur dit : Celui qui mange ce pain mange mon corps en son âme, et celui qui boit ce vin boit mon sang en son âme; et son âme n'aura jamais ni faim ni soif, mais elle sera rassasiée.

9 Quand toute la multitude eut mangé et bu, voici, ils furent remplis de l'Esprit, et s'écriant d'une voix unanime, ils glorifièrent Jésus qu'ils voyaient et entendaient. Et quand tous eurent rendu gloire à Jésus, il leur dit : Voici, maintenant je finis le commandement que le Père m'a donné touchant ce peuple, qui est un reste de la maison d'Israël. Vous vous souvenez que je vous ai parlé et dit que, lorsque les paroles d'Isaïe seraient accomplies, voici, elles sont écrites, vous les avez devant vous; c'est pourquoi, examinez-les. En vérité, en vérité, je vous le dis, quand elles seront accomplies, alors arrivera l'accomplissement de l'alliance que le Père a faite avec son peuple, ô maison d'Israël. Et alors, les restes qui auront été dispersés sur la surface de la terre, seront rassemblés de l'est et de l'ouest, du sud et du nord, et ils seront amenés à la connaissance du Seigneur leur Dieu, qui les a rachetés. Et le Père m'a commandé de vous donner ce pays pour votre héritage. Et je vous dis que si les Gentils ne se repentent pas, après la bénédiction qu'ils auront reçue, après qu'ils auront dispersé mon peuple; alors, vous, qui êtes un reste de la maison de Jacob, fondrez sur eux; et vous irez au milieu des Gentils, qui seront fort nombreux, et vous serez parmi eux, comme un lion parmi les bêtes de la forêt, et comme un lionceau parmi les troupeaux de brebis, qui, s'il passe à travers, les foule aux pieds et les déchire en pièces, et nul ne peut s'y opposer. Ta main sera levée sur tes adversaires, et tes ennemis seront tous exterminés.

10 Et je rassemblerai mon peuple, comme un homme rassemble ses gerbes dans une grange; car je ferai de mon peuple avec qui le Père a fait alliance, oui, je ferai que tes cornes soient de fer, et je ferai que tes ongles soient d'airain. Et tu mettras en pièces plusieurs peuples; et je consacrerai leur gain au Seigneur, et leurs biens au Seigneur de toute la terre. Et voici, c'est moi qui le fais. Et il arrivera, dit le Père, qu'en ce jour-là l'épée de ma justice sera suspendue sur leur tête; et, à moins qu'ils ne se repentent, elle tombera sur eux, dit le Père, oui, même sur toutes les nations des Gentils. Et il arrivera que j'établirai mon peuple, ô maison d'Israël. Et voici, j'établirai ce peuple dans ce pays, en accomplissement de l'alliance que j'ai faite avec votre père Jacob; et ce sera une nouvelle Jérusalem. Et les puissances du ciel seront au milieu de ce peuple : oui, je serai moi-même au milieu de vous.

11 Voici, je suis celui de qui Moïse a parlé, disant: Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un prophète d'entre vos frères, semblable à moi, et vous l'écouterez en toutes choses, dans tout ce qu'il dira. Et il arrivera que toute âme qui n'écoutera pas ce prophète, sera retranchée de parmi le peuple. En vérité, je vous le dis, oui : Et tous les prophètes, depuis Samuel, et ceux qui l'ont suivi, tous ceux qui ont parlé, ont témoigné de moi. Et voici, vous êtes les enfants des prophètes; et vous êtes de la maison d'Israël; et vous êtes de l'alliance que le Père a faite avec vos pères, disant à Abraham: En ta postérité, toutes les familles de la terre seront bénies. Le Père, m'ayant premièrement ressuscité, m'a envoyé pour vous bénir, en vous éloignant, chacun de vous, de vos iniquités; et cela, parce que vous êtes les enfants de l'alliance.

12 Et après avoir été bénis, alors le Père accomplira l'alliance qu'il a faite avec Abraham, disant: En ta postérité, toutes les familles de la terre seront bénies, par l'effusion du Saint-Esprit par moi sur les Gentils, laquelle bénédiction sur les Gentils les rendra grands au-dessus de tout, lors de la dispersion de mon peuple, ô maison d'Israël; et ils seront un fléau sur le peuple de ce pays. Néanmoins, quand ils auront reçu la plénitude de mon Évangile, s'ils endurcissent leurs cœurs contre moi, alors je retournerai leurs iniquités sur leurs propres têtes, dit le Père. Et je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec mon peuple; et j'ai fait l'alliance de les rassembler en mon temps arrêté, de leur rendre la terre de leurs pères pour leur héritage, laquelle est le pays de Jérusalem, la terre à eux promise pour toujours, dit le Père.

13 Et le temps viendra où la plénitude de mon évangile leur sera prêchée ; et ils croiront en moi, ils croiront que je suis Jésus-Christ, le Fils de Dieu, et ils prieront le Père, en mon nom. Alors leurs sentinelles élèveront la voix, et elles chanteront d'une voix unanime, car elles verront œil à œil. Alors le Père les rassemblera de nouveau, et leur donnera Jérusalem pour la terre de leur héritage. Alors, ils éclateront en chants d'allégresse : chantez ensemble, vous, places vides de Jérusalem ; car le Père a consolé son peuple, il a racheté Jérusalem. Le Père a mis à nu son bras saint devant les yeux de toutes les nations ; et tous les bouts de la terre verront le salut du Père ; et mon Père et moi sommes un.

14 Et alors arrivera ce qui est écrit : Éveille-toi, éveille-toi, revêts-toi de ta force, ô Sion ; pare-toi de tes beaux vêtements, ô Jérusalem, toi, la cité sainte ; car désormais l'incirconcis et l'impur n'entreront plus chez toi. Secoue ta poussière, lève-toi, assieds-toi, ô Jérusalem ; romps les chaînes de ton cou, ô fille captive de Sion. Car, ainsi dit le Seigneur, vous vous êtes vendus pour rien, et vous serez rachetés sans argent. En vérité, en vérité, je vous dis que mon peuple connaîtra mon nom ; oui, en ce jour-là, ils sauront que je suis Celui qui parle. Et ils diront alors : Combien sont beaux sur les montagnes les pieds de celui qui leur apporte de bonnes nouvelles, qui publie la paix, qui leur annonce la bonne nouvelle du bien, qui proclame le salut et qui dit à Sion : Ton Dieu règne !

15 Et alors éclatera ce cri : Allez, allez, sortez d'ici, ne touchez pas ce qui est impur. Sortez du milieu d'elle ; qu'ils soient purs ceux qui portent les vases de l'Eternel. Mais vous ne sortirez pas à la hâte, ni en fuite, car le Seigneur ira devant vous, et le Dieu d'Israël sera votre arrière-garde. Voici, mon serviteur agira prudemment ; il sera élevé, exalté, et sera très haut placé. Comme plusieurs s'étonnaient à cause de toi (son visage était plus défiguré que celui d'aucun homme, et sa forme plus défaite que celle des enfants des hommes), ainsi il arrosera plusieurs nations : les rois fermeront leurs bouches devant lui ; car ce qui leur avait été dit ils le verront, et ce qu'ils n'avaient pas écouté ils le considéreront. En vérité, en vérité, je vous le dis, toutes ces choses arriveront, de même que le Père me les a commandées. Alors cette alliance que le Père a faite avec son peuple sera accomplie ; alors mon peuple habitera de nouveau Jérusalem, et ce sera là le pays de son héritage.

16 Je vous le dis en vérité, je vous donne un signe, afin que vous connaissiez le temps où ces choses seront prêtes

à s'effectuer, alors que je rassemblerai de sa longue dispersion mon peuple, ô maison d'Israël, et que je rétablirai ma Sion parmi lui. Et voici la chose que je vous donnerai pour signe ; car je vous dis en vérité que, quand ces choses que je vous annonce et que je vous annoncerai ci-après de moi-même, et par le pouvoir du Saint-Esprit qui vous sera donné par le Père, seront communiquées aux Gentils, afin qu'ils sachent que ce peuple est un reste de la maison de Jacob, aussi bien que ce peuple qui sera dispersé par eux : en vérité, en vérité, je vous le dis, quand ces choses leur seront communiquées par le Père, et viendront du Père, d'eux à vous ; car il est dans la sagesse du Père que les Gentils soient établis sur cette terre, et qu'ils soient établis un peuple libre par le pouvoir du Père, afin que ces choses puissent venir d'eux à un reste de votre postérité, pour l'accomplissement de l'alliance que le Père a faite avec son peuple, ô maison d'Israël ; c'est pourquoi, quand ces œuvres et celles qui seront faites ci-après parmi vous viendront des Gentils à votre postérité, qui sera tombée dans l'incrédulité à cause de ses iniquités ; car il convient au Père qu'elles arrivent par les Gentils, pour qu'il puisse montrer son pouvoir aux Gentils ; afin que les Gentils n'endurcissent point leurs cœurs, qu'ils se repentent et viennent à moi, qu'ils soient baptisés en mon nom, qu'ils connaissent les vrais points de ma doctrine, et qu'ils soient comptés parmi mon peuple, ô maison d'Israël ; or, quand ces choses arriveront, quand les enfants de ta postérité commenceront à connaître ces choses, ce leur sera un signe pour qu'ils sachent que l'œuvre du Père a déjà commencé pour accomplir l'alliance qu'il a faite avec les peuples de la maison d'Israël.

17 Et quand ce jour arrivera, les rois fermeront leur bouche ; car ce qui ne leur aura pas été dit ils le verront, et ce qu'ils n'avaient pas écouté ils le considéreront. Car, en ce jour-là, le Père fera pour moi une œuvre qui sera grande et merveilleuse parmi eux ; et il y en aura parmi eux qui n'y croiront pas, bien qu'un homme la leur annonce. Mais voici, la vie de mon serviteur sera dans ma main ; c'est pourquoi ils ne lui feront point de mal, bien qu'il soit défiguré à cause d'eux. Cependant je le guérirai, car je leur montrerai que ma sagesse est plus grande que la ruse de Satan. En conséquence, il arrivera que tous ceux qui ne croiront pas en mes paroles, moi qui suis Jésus-Christ, paroles que le Père lui fera porter aux Gentils, et qu'il lui donnera le pouvoir d'apporter aux Gentils (ce qui sera fait comme le dit Moïse), ceux-là seront retranchés de mon peuple de l'alliance. Et mon peuple, qui est un reste de Jacob, sera au milieu des

Gentils, oui, au milieu d'eux, comme un lion au milieu des bêtes de la forêt, comme un lionceau parmi les troupeaux de brebis, qui, s'il passe au travers, les foule aux pieds et les déchire en pièces, et nul ne peut s'y opposer. Leurs mains se lèveront contre leurs adversaires, et tous leurs ennemis seront exterminés.

18 Oui, malheur aux Gentils, à moins qu'ils ne se repentent; car, en ce jour-là, dit le Père, il arrivera que je retrancherai tes chevaux du milieu de toi, je briserai tes chariots, je détruirai les villes de ton pays, et j'abattrai toutes tes places fortes; et j'ôterai de ta main les enchantements, et tu n'auras plus de devins; je retrancherai aussi tes images et tes statues du milieu de toi, et tu n'adoreras plus les œuvres de tes mains; j'arracherai les bosquets du milieu de toi, et ainsi je détruirai tes villes. Alors, tous mensonges, toutes tromperies, les jalousies, les contestations, les supercheries de prêtres, toutes les impudicités cesseront. Car il arrivera, dit le Père, qu'en ce jour-là quiconque ne voudra pas se repentir et venir à mon Fils bien-aimé, je le retrancherai de mon peuple, ô maison d'Israël; et j'exercerai ma vengeance et ma fureur, comme sur les païens, telles qu'on n'en a jamais vu de pareilles.

CHAPITRE X.

1 Mais s'ils veulent se repentir, s'ils veulent écouter mes paroles et ne pas endurcir leurs cœurs, j'établirai parmi eux mon Eglise; ils entreront dans l'alliance, ils seront comptés parmi ce reste de Jacob, à qui j'ai donné cette terre pour son héritage; et ils aideront mon peuple, le reste de Jacob, et autant qu'il en viendra de la maison d'Israël, à bâtir une cité, qui sera appelée la Nouvelle-Jérusalem; et ils aideront mon peuple, qui est dispersé sur toute la surface de ce pays, à se rassembler dans la Nouvelle-Jérusalem. Alors la puissance du ciel descendra parmi eux, et moi-même je serai au milieu d'eux; et l'œuvre du Père commencera, en ce jour même où cet Evangile sera prêché parmi les restes de ce peuple.

2 En vérité, je vous le dis, en ce jour-là l'œuvre du Père commencera parmi tous les dispersés de mon peuple; oui, même parmi les tribus qui ont été perdues, celles que le Père a emmenées hors de Jérusalem. Oui, l'œuvre du Père commencera parmi tous les dispersés de mon peuple; pour

préparer la voie par laquelle ils pourront venir à moi, et pourront invoquer le Père en mon nom, et alors l'œuvre du Père commencera parmi toutes les nations, pour préparer la voie par laquelle les enfants de son peuple puissent être ramenés chez eux, sur la terre de leur héritage. Et ils sortiront de toutes les nations, et ils ne partiront pas à la hâte, ni en fuite; car j'irai devant eux, dit le Père, et je serai leur arrière-garde.

3 Alors arrivera ce qui est écrit: Réjouis-toi avec chant de triomphe, stérile qui n'enfantais point; toi qui ne savais ce que c'est que du travail d'enfant, éclate de joie avec chant de triomphe; car les enfants de celle qui était délaissée seront en plus grand nombre que les enfants de celle qui était mariée, a dit le Seigneur. Elargis le lieu de ta tente, et qu'on étende les courtines de tes pavillons; n'épargne rien, allonge tes cordages, et fortifie tes pieux; car tu te répandras à droite et à gauche, et ta postérité aura les Gentils pour héritage, et tu habiteras les villes désertes. Ne crains point: car tu ne seras point honteuse, ni confuse, et tu ne rougiras point; mais tu oublieras la honte de ta jeunesse, et tu ne te souviendras plus de l'opprobre de ton veuvage. Car ton mari est celui qui t'a faite, le Seigneur des armées est son nom; et ton Rédempteur est le Saint d'Israël; il sera appelé le Dieu de toute la terre. Car le Seigneur t'a appelé comme une femme délaissée et affligée en son esprit, et comme une femme qu'on aurait épousée dans la jeunesse, et qui aurait été répudiée, a dit ton Dieu. Pour un petit moment je t'ai délaissée, mais je te rassemblerai par de grandes miséricordes. Dans un peu de colère, j'ai caché ma face de toi pour un moment; mais j'aurai compassion de toi par une douceur éternelle, a dit le Seigneur, ton Rédempteur. Car ceci me sera comme les eaux de Noé: c'est que, comme j'ai juré que les eaux de Noé ne passeront plus sur la terre; ainsi j'ai juré que je ne serais plus indigné contre toi. Car les montagnes s'enfuiront, et les collines disparaîtront, mais ma bonté ne se retirera point de toi, et l'alliance de mon peuple existera toujours, a dit le Seigneur, qui a compassion de toi.

4 O toi, affligée, toi, le jouet de la tempête, destituée de consolation! voici, je m'en vais coucher des escarboucles pour tes pierres, et je te fonderai sur des saphirs. Et je ferai tes fenêtres d'agates, et tes portes seront des pierres de rubis, et toute ton enceinte de pierres précieuses. Tous tes enfants seront enseignés du Seigneur, et grande sera la paix de tes fils. Tu seras affermie en justice et en sainteté, tu seras loin de l'oppression, et tu ne craindras rien; tu

seras loin de la terreur, car elle n'approchera point de toi. Voici, on ne manquera pas de se rassembler contre toi, mais ce ne sera pas de par moi; quiconque se rassemblera contre toi, tombera pour l'amour de toi. Voici, c'est moi qui ai créé le forgeron soufflant le charbon au feu, et formant l'instrument pour son ouvrage; et c'est moi qui ai créé le destructeur pour dissiper. Nulles armes forgées contre toi ne prospéreront; et tu condamneras toute langue qui s'élèvera contre toi en jugement. C'est là l'héritage des serviteurs de l'Eternel, et leur justice de par moi, a dit le Seigneur.

5 Or, je vous dis maintenant que vous devez examiner ces choses. Oui, je vous donne le commandement de rechercher soigneusement ces choses; car grandes sont les paroles d'Isaïe. C'est avec certitude qu'il a parlé sur toutes les choses concernant mes peuples, qui sont de la maison d'Israël; c'est pourquoi il était indispensable qu'il parlât également aux Gentils. Et tout ce qu'il a dit est arrivé ou arrivera selon ses paroles. Soyez donc attentifs à ce que je vous dis, écrivez les choses que je vous ai annoncées; au temps arrêté, et selon la volonté du Père, elles parviendront aux Gentils. Et quiconque écoutera mes paroles, se repentira et sera baptisé, celui-là sera sauvé. Scrutez les prophètes, car il y en a beaucoup qui témoignent de ces choses.

6 Lorsque Jésus eut prononcé ces paroles, et qu'il leur eut expliqué toutes les Ecritures qu'ils avaient reçues, il leur dit : Voici, il y a d'autres Ecritures que vous n'avez pas, et je souhaite que vous les écriviez. Et il dit à Néphi d'apporter les annales qu'il avait gardées. Quand Néphi eut apporté les annales, et les eut mises devant lui, il jeta ses regards sur elles, et il dit : En vérité, je vous dis, j'ai commandé à mon serviteur Samuel, le Lamanite, de déclarer à ce peuple qu'au jour où le Père glorifierait son nom en moi, beaucoup de saints ressusciteraient de la mort, apparaîtraient à bien des personnes, et les administreraient. Et il ajouta : Cela ne s'est-il pas fait ainsi? Et ses disciples lui répondirent : Oui, Seigneur, Samuel a prophétisé selon tes paroles, et elles se sont toutes accomplies. Et Jésus leur dit : Comment se fait-il que vous n'ayez pas écrit cette chose : Que beaucoup de saints ont été ressuscités, ont apparu à un grand nombre, et les ont administrés? Alors Néphi se souvint que cette chose n'avait pas été écrite. Et Jésus ordonna qu'elle fut écrite; et elle le fut selon son commandement.

CHAPITRE XI.

1 Quand Jésus eut expliqué toutes les Ecritures en une, il leur ordonna d'enseigner les choses qu'il leur avait exposées. Et il leur commanda d'écrire les paroles que le Père avait données à Malachie, qu'il allait leur indiquer. Et après qu'elles furent écrites, il les leur expliqua. Voici les paroles qu'il leur annonça, disant : Ainsi a dit le Père à Malachie.
2 Voici, je vais envoyer mon messager, et il préparera la voie devant moi; et incontinent le Seigneur que vous cherchez entrera dans son temple, oui, le messager de l'alliance dans qui vous mettez vos délices. Voici, il vient, a dit le Seigneur des armées. Mais qui pourra soutenir le jour de sa venue? et qui pourra subsister quand il paraîtra? Car il sera comme le feu de celui qui raffine, et comme le savon des foulons. Et il sera assis comme celui qui raffine et qui purifie l'argent : il nettoiera les fils de Lévi, il les épurera comme l'or et l'argent, et ils présenteront à l'Eternel une oblation suivant la justice et la sainteté. Alors l'oblation de Juda et de Jérusalem sera agréable à l'Eternel, comme aux jours d'autrefois, et comme dans les premières années. Je m'approcherai de vous pour faire jugement; et je serai témoin rapide contre les enchanteurs et contre les adultères, et contre ceux qui jurent faussement, et contre ceux qui fraudent le loyer du mercenaire, qui oppriment la veuve et l'orphelin, qui repoussent l'étranger, et qui ne me craignent point, a dit le Seigneur des armées. Car je suis l'Eternel, et je ne change point; à cause de cela, enfants de Jacob, vous n'êtes point consumés.
3 Depuis le temps de vos pères, vous vous êtes détournés de mes statuts, et ne les avez point gardés. Retournez-vous vers moi, et je me retournerai vers vous, a dit le Seigneur des armées. Et vous dites : En quoi nous convertirons-nous?
4 L'homme volera-t-il Dieu? Cependant vous m'avez volé. Mais vous dites : En quoi t'avons-nous volé? dans les dîmes et dans les offrandes. Vous êtes frappés d'une malédiction, car vous m'avez volé, vous, toute cette nation. Apportez toutes les dîmes au magasin, qu'il y ait provision dans ma maison; et dès maintenant éprouvez-moi en ceci, a dit l'Eternel des armées, si je ne vous ouvre les canaux des cieux, et si je ne répands sur vous de telles bénédictions, que vous n'y pourrez point suffire. Et je réprimerai pour l'a-

mour de vous le dévorateur, et il ne vous ravagera point les fruits de la terre ; et vos vignes ne seront point stériles dans vos champs, a dit le Seigneur des armées. Toutes les nations vous appelleront les bénis, car votre terre sera délicieuse, a dit le Seigneur des armées.

5 Vos paroles ont été dures contre moi, dit le Seigneur des armées. Et vous dites : Qu'avons-nous donc dit contre toi? Vous avez dit : C'est en vain qu'on sert Dieu; et qu'avons-nous gagné d'avoir gardé ce qu'il a commandé de garder, et d'avoir marché tristement devant le Seigneur des armées? Et maintenant nous tenons pour heureux les orgueilleux; et même ceux qui commettent la méchanceté sont avancés; et ceux qui ont tenté Dieu, ils sont délivrés. Alors ceux qui craignent l'Eternel ont parlé l'un à l'autre, et l'Eternel y a été attentif, et l'a ouï; et on a écrit un livre de mémoires devant lui, pour ceux qui craignent l'Eternel, et qui pensent à son nom. Et ils seront miens, a dit le Seigneur des armées, lorsque je mettrai à part mes joyaux; et je les épargnerai, ainsi que chacun épargne son fils qui le sert. Alors vous vous convertirez et vous verrez la différence qu'il y a entre le juste et le méchant, entre celui qui sert Dieu et celui qui ne l'a point servi. Car voici, le jour vient, ardent comme un four : tous les orgueilleux et tous les méchants seront comme du chaume; et ce jour qui vient, a dit l'Eternel des armées, les embrasera, et ne leur laissera ni rameau, ni racine.

6 Mais pour vous, qui craignez mon nom, se lèvera le Soleil de la Justice et de la Sainteté, et la santé sera dans ses rayons; vous sortirez, et vous acquerrez de l'embonpoint comme de jeunes bœufs que l'on engraisse. Et vous foulerez les méchants; car ils seront comme de la cendre sous la plante de vos pieds, au jour que je ferai mon œuvre, a dit le Seigneur des armées. Souvenez-vous de la loi de Moïse, mon serviteur, à qui je l'ai donnée en Horeb, pour tout Israël, avec des statuts et des jugements. Voici, je vais vous envoyer Elie le prophète, avant que le jour grand et terrible de l'Eternel vienne. Il tournera le cœur des pères envers les enfants, et le cœur des enfants envers leurs pères; de peur que je ne vienne, et que je ne frappe la terre d'une malédiction.

7 Quand Jésus eut annoncé ces choses, il les expliqua à la multitude; et il leur expliqua toutes choses, grandes et petites. Et il dit : Ces Ecritures que vous n'aviez pas avec vous, le Père a commandé que je vous les donne; car il est dans sa sagesse qu'elles soient données aux générations futures. Et il leur expliqua toutes choses, depuis le commen-

cement jusqu'au temps où il viendra dans sa gloire, oui, toutes les choses qui arriveront sur la surface de la terre, même jusqu'à ce que les éléments embrasés se dissoudront, que la terre sera pliée et roulée comme un rouleau, et que les cieux et la terre disparaîtront; jusqu'au grand et dernier jour, alors que tous les peuples, toutes les familles, les nations et les langues se tiendront devant Dieu, pour être jugés selon leurs œuvres, bonnes ou mauvaises : les bons, à la résurrection de la vie éternelle; et les méchants, à la résurrection de la damnation; étant sur un parallèle, les uns d'un côté, et les autres de l'autre, suivant la miséricorde, la justice et la sainteté qui sont en Jésus-Christ, qui était avant que le monde fut.

CHAPITRE XII.

1 Or, on ne peut écrire, dans ce livre, la centième partie
des choses que Jésus a vraiment enseignées au peuple. Mais
les plaques de Néphi contiennent la plus grande partie des
choses qu'il enseigna au peuple. J'ai écrit ces choses, qui
sont une petite partie de ses enseignements au peuple; et
je les ai écrites avec le dessein qu'elles soient encore rapportées à ce peuple, de la part des Gentils, suivant les paroles que Jésus a prononcées. Et quand ils auront reçu cela,
qu'en premier lieu il leur est expédient de recevoir, pour
éprouver leur foi; et s'il arrive qu'ils croient en ces choses,
alors les plus grandes choses leur seront manifestées. Mais,
s'il arrive qu'ils ne veuillent pas croire en ces choses, alors
les plus grandes choses leur seront retenues, à leur condamnation.
2 Voici, j'étais sur le point de les écrire toutes, celles
qui étaient écrites sur les plaques de Néphi; mais le Seigneur m'en a empêché, disant : Je veux éprouver la foi de
mon peuple. C'est pourquoi, moi, Mormon, je n'ai écrit que
les choses qui m'ont été ordonnées du Seigneur. Et maintenant, moi, Mormon, je finis mes paroles, et je continue les
choses qui m'ont été commandées. Je veux donc vous montrer que le Seigneur a véritablement enseigné le peuple durant l'espace de trois jours; et après cela, il leur est souvent apparu, et leur a souvent donné le pain, qu'il rompait
et bénissait.
3 Et il arriva qu'il administra et enseigna les enfants de la
multitude dont il a été parlé, et il délia leurs langues; et ils

annoncèrent à leurs pères des choses grandes et merveilleuses, même de plus grandes choses que celles qui avaient été révélées au peuple ; et il délia leurs langues, afin qu'ils pussent parler. Et après qu'il fut monté au ciel la deuxième fois qu'il leur apparut, et qu'il fut allé au Père, après avoir guéri tous leurs malades et leurs estropiés, après avoir ouvert les yeux aux aveugles et les oreilles aux sourds, après avoir opéré toutes sortes de guérisons parmi eux et ressuscité un homme de la mort; après qu'il leur eut montré sa puissance et qu'il fut monté auprès du Père, voici, il arriva le lendemain que la multitude se rassembla, vit et entendit ses enfants; oui, même de tout petits enfants parlèrent et annoncèrent des choses merveilleuses; et les choses qu'ils dirent, il ne fut permis à nul homme de les écrire.

4 Les disciples choisis par Jésus commencèrent dès lors à baptiser et à enseigner tous ceux qui venaient à eux ; et tous ceux qui étaient baptisés au nom de Jésus étaient remplis du Saint-Esprit. Et beaucoup d'entre eux virent et entendirent des choses ineffables qu'il est défendu d'écrire; et ils s'enseignèrent et s'administrèrent les uns les autres; et toutes choses étaient communes entre eux, et ils pratiquaient tous la justice les uns envers les autres. Et ils firent toutes choses, comme Jésus le leur avait commandé. Et ceux qui furent baptisés au nom de Jésus, furent appelés l'Eglise du Christ.

5 Et comme les disciples de Jésus étaient à voyager et à prêcher les choses qu'ils avaient vues et entendues, baptisant au nom de Jésus, il arriva qu'ils se réunirent ensemble et se mirent à prier puissamment et à jeûner. Et Jésus leur apparut de nouveau, car ils priaient le Père en son nom ; et Jésus vint et se tint au milieu d'eux, et il leur dit : Que voulez-vous que je vous donne ? Et ils lui dirent : Seigneur, nous désirons que tu nous indiques le nom par lequel nous désignerons cette Eglise ; car il y a des disputes à ce sujet parmi le peuple. Et le Seigneur leur répondit : En vérité, en vérité, je vous dis, pourquoi le peuple murmure-t-il et dispute-t-il à cause de cette chose ? N'a-t-il pas lu les Ecritures qui disent : Il vous faut prendre le nom du Christ, qui est mon nom ? Car vous serez appelés de ce nom au dernier jour; et quiconque prend mon nom et persévère jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé au jour final.

6 C'est pourquoi, tout ce que vous ferez, vous le ferez en mon nom; vous appellerez donc l'Eglise de mon nom, et vous invoquerez le Père en mon nom, afin qu'il bénisse l'Eglise pour l'amour de moi. Et comment est-elle mon Eglise,

si elle n'est appelée de mon nom? Car si une église est appelée du nom de Moïse, alors c'est l'église de Moïse; ou si elle est appelée du nom d'un homme, alors c'est l'église d'un homme; mais si elle porte mon nom, alors c'est mon Eglise, si elle est fondée sur mon Evangile. En vérité, je vous dis que vous êtes édifiés sur mon Evangile; c'est pourquoi tout ce que vous appellerez, vous l'appellerez de mon nom; quand donc vous prierez le Père pour l'Eglise, si c'est en mon nom, le Père vous exaucera; et s'il arrive que l'Eglise soit édifiée sur mon Evangile, alors le Père montrera ses propres œuvres en elle. Mais si elle n'est pas édifiée sur mon Evangile, et qu'elle soit bâtie sur les œuvres de l'homme ou les œuvres de Satan, je vous le dis en vérité, ils auront de la joie en leurs œuvres pour une saison, et bientôt la fin arrivera, et ils seront abattus et jetés au feu, d'où l'on ne revient pas; car leurs œuvres les suivent, car c'est à cause de leurs œuvres qu'ils seront abattus; c'est pourquoi rappelez-vous les choses que je vous ai annoncées.

7 Voici, je vous ai donné mon Evangile, et voici l'Evangile que je vous ai donné : Que je suis venu au monde pour faire la volonté de mon Père, parce que mon Père m'a envoyé; et mon Père m'a envoyé pour que je sois élevé sur la croix; afin que, après avoir été élevé sur la croix, je puisse attirer à moi tous les hommes; pour que, de même que j'ai été élevé par les hommes, de même les hommes seront élevés par le Père, pour se tenir devant moi et être jugés selon leurs œuvres, bonnes ou mauvaises; et pour cette cause, j'ai été élevé; c'est pourquoi, selon le pouvoir du Père, j'attirerai tous les hommes à moi, pour qu'ils soient jugés selon leurs œuvres. Et il arrivera que quiconque se repentira, et sera baptisé en mon nom, il sera rassasié; et s'il persévère jusqu'à la fin, voici, celui-là je le tiendrai pour pur devant mon Père, en ce jour où je me tiendrai pour juger le monde. Et celui qui ne persévère pas jusqu'à la fin, il sera abattu et jeté au feu, d'où personne ne revient plus à cause de la justice de mon Père; et c'est là la parole qu'il a donnée aux enfants des hommes.

8 C'est pour cela qu'il accomplit les paroles qu'il a données, et il ne ment pas, mais il accomplit toutes ses paroles; et aucune impureté ne peut entrer dans son royaume; c'est pourquoi, nul entre dans son repos, que ceux qui ont lavé leurs vêtements dans mon sang, à cause de leur foi, du repentir de tous leurs péchés, et de leur fidélité jusqu'à la fin. Maintenant, voici le commandement : Repentez-vous tous, bouts de la terre, et venez à moi, et soyez baptisés en mon nom, pour que vous soyez sanctifiés par la réception du

Saint-Esprit, afin d'être sans tache devant moi au jour final. En vérité, en vérité, je vous dis, ceci est mon Evangile; et vous connaissez les choses que vous avez à faire dans mon Eglise, car les œuvres que vous m'avez vu faire, vous les ferez aussi; et ce que vous m'avez vu faire, cela même vous le ferez; c'est pourquoi, si vous faites ces choses, vous êtes bénis, car vous serez élevés au jour final.

CHAPITRE XIII.

1 Ecrivez les choses que vous avez vuès et entendues,
excepté celles qui vous ont été défendues. Ecrivez les œu-
vres que fera ce peuple, comme vous avez écrit celles qu'il
a faites; car voici, des livres qui ont été écrits et qui seront
écrits, ce peuple sera jugé; car c'est par ces livres que leurs
œuvres seront connues des hommes. Toutes choses sont
écrites par le Père; c'est pourquoi le monde sera jugé d'a-
près les choses écrites dans les livres. Et sachez que vous
serez les juges de ce peuple, selon le jugement que je vous
donnerai, qui sera juste. C'est pourquoi, quelle espèce
d'hommes devez-vous être? En vérité, je vous dis, de même
que je suis.
2 Et maintenant, je vais à mon Père. En vérité, je vous
le dis : Toutes les choses que vous demanderez au Père, en
mon nom, elles vous seront données; c'est pourquoi, de-
mandez et vous recevrez; frappez et il vous sera ouvert; car
celui qui demande reçoit; et à celui qui frappe il sera ou-
vert. Voici, ma joie est grande, même jusqu'à la plénitude,
à cause de vous, et à cause de cette génération; oui, même
le Père se réjouit, et aussi tous les saints anges, à cause
de vous et de cette génération, car aucun d'eux ne sera
perdu. Voici, je voudrais que vous comprissiez : Je veux
dire que de ceux qui sont vivants de cette génération aucun
ne sera perdu; et en eux j'ai une plénitude de joie. Mais
voici, je suis rempli de tristesse à cause de la quatrième gé-
nération, après cette génération; car ils seront emmenés
captifs par lui, fils de perdition. Ils me vendront pour de
l'or et de l'argent, pour ce que la rouille altère, et pour ce
que les voleurs peuvent dérober. Et en ce jour-là, je les
visiterai, même en retournant leurs œuvres sur leurs pro-
pres têtes.
3 Quand Jésus eut prononcé ces paroles, il dit à ses dis-
ciples : Entrez par la porte étroite, car droite est la porte et

étroit le chemin qui mène à la vie, et il y en a peu qui le trouveront; mais large est la porte et spacieux le chemin qui mène à la mort, et il y en a beaucoup qui y marchent, jusqu'à ce que la nuit arrive, dans laquelle nul homme ne peut travailler.

4 Après ces paroles, Jésus parla à tous ses disciples, l'un après l'autre, en disant : Que désirez-vous de moi, après que je serai allé à mon Père? Et ils lui dirent tous, excepté trois : Nous désirons qu'après que nous aurons vécu l'âge d'homme, le ministère auquel tu nous as appelés cesse, et que nous puissions aller à toi, dans ton royaume. Et il leur répondit : Vous êtes bénis, parce que vous avez désiré de moi cette chose; c'est pourquoi, quand vous aurez atteint l'âge de soixante-douze ans, vous viendrez à moi dans mon royaume, et avec moi vous trouverez du repos.

5 Ensuite, il se tourna vers les trois, et leur dit : Que voulez-vous que je vous fasse, quand je serai allé à mon Père? Et ils étaient tristes dans leurs cœurs, car ils n'osaient pas lui dire la chose qu'ils désiraient. Et il leur dit : Voici, je connais vos pensées; et vous avez désiré la chose que Jean, mon bien-aimé, qui était avec moi dans mon ministère, avant que je fusse élevé par les Juifs, avait désiré de moi. C'est pourquoi, plus bénis vous êtes, car vous ne goûterez jamais de la mort, mais vous vivrez pour voir toutes les œuvres du Père envers les enfants des hommes, même jusqu'à ce que toutes choses soient accomplies, selon la volonté du Père, quand je viendrai dans ma gloire avec les puissances du ciel; et vous ne subirez jamais les angoisses de la mort; mais quand je viendrai dans ma gloire, vous serez changés, en un clin d'œil, de l'état de mortalité en celui d'immortalité; et alors vous serez bénis dans le royaume de mon Père.

6 Et tant que vous serez dans la chair, vous n'éprouverez ni douleurs ni chagrin, si ce n'est pour les péchés du monde. Et je ferai tout cela, selon votre désir; car vous avez désiré de pouvoir amener à moi les âmes des hommes, aussi longtemps que le monde subsistera : et pour cela, vous aurez une plénitude de joie; et vous entrerez dans le royaume de mon Père; oui, votre joie sera complète, comme le Père m'a donné une plénitude de joie; et vous serez de même que je suis, et je suis de même que le Père; et le Père et moi, sommes un; et le Saint-Esprit rend témoignage du Père et de moi; et le Père donne le Saint-Esprit aux enfants des hommes, à cause de moi.

7 Après avoir prononcé ces paroles, Jésus toucha chacun d'eux de son doigt, excepté les trois qui devaient rester; et

alors il partit. Et voici, les cieux s'ouvrirent, et ils furent enlevés au ciel, où ils virent et entendirent des choses ineffables. Et il leur fut défendu de les rapporter; et le pouvoir ne leur fut pas donné non plus de révéler les choses qu'ils virent et entendirent; et s'ils étaient dans leur état corporel ou non-corporel, ils ne purent le dire; car il leur sembla qu'ils étaient comme transfigurés, qu'ils étaient transformés de ce corps de chair en un état immortel, pour pouvoir contempler les choses de Dieu.

8 Mais il arriva qu'ils administrèrent encore sur la surface de la terre; cependant ils n'administrèrent pas des choses qu'ils avaient vues et entendues, à cause du commandement qui leur avait été donné au ciel. Et maintenant, étaient-ils mortels ou immortels depuis le jour de leur transfiguration? je l'ignore. Mais ce que je sais, d'après l'écrit qui en a été donné, c'est qu'ils allèrent dans tout le pays, et qu'ils administrèrent à tout le peuple, baptisant, et unissant à l'Eglise tous ceux qui crurent à leurs prédications; et tous ceux qui furent baptisés, reçurent le Saint-Esprit; et ils furent jetés en prison par ceux qui n'appartenaient pas à l'Eglise; et les prisons ne pouvaient les retenir, car elles se fendaient en deux, et s'écroulaient en se nivelant. Ils frappaient la terre de la parole de Dieu, et, par son pouvoir, ils étaient délivrés des entrailles de la terre; c'est pourquoi, on ne pouvait creuser des puits assez profonds pour les contenir. Trois fois ils furent jetés dans une fournaise, sans y recevoir du mal. Deux fois ils furent jetés dans un antre de bêtes sauvages, et voici, ils jouèrent avec les bêtes, comme un enfant avec un agneau qui tette encore; et ils ne reçurent aucun mal.

9 Ils allèrent ainsi parmi tout le peuple de Néphi, et prêchèrent l'Evangile du Christ à tous les habitants du pays; ils les convertirent au Seigneur, et les unirent à l'Eglise du Christ; et ainsi fut béni le peuple de cette génération, selon la parole de Jésus. Et maintenant, moi, Mormon, je finis de parler touchant ces choses, pour un moment. Voici, j'allais inscrire le nom de ceux qui ne devaient pas sentir les atteintes de la mort; mais le Seigneur l'a défendu; c'est pourquoi, je n'inscris pas leurs noms; car ces trois disciples sont cachés au monde. Mais je les ai vus, et ils m'ont administré: et voici, ils seront parmi les Gentils, et les Gentils ne les connaîtront pas. Ils seront aussi parmi les Juifs, et les Juifs ne les connaîtront pas.

10 Et il arrivera, quand le Seigneur le jugera convenable dans sa sagesse, qu'ils administreront à toutes les tribus dispersées d'Israël, et à toutes les nations, familles, langues

et peuples ; et un grand nombre d'âmes seront amenees a Jé-
sus, pour que leur désir soit satisfait, et à cause du pouvoir
de conviction qu'ils ont reçu de Dieu. Ils sont comme les
anges de Dieu, et, en priant le Père au nom de Jésus, ils
peuvent se montrer à tout homme, selon qu'ils le jugent
convenable. C'est pourquoi, des œuvres grandes et mer-
veilleuses seront par eux accomplies, avant le grand jour à
venir, quand certainement tout peuple se tiendra devant le
siége du jugement du Christ ; oui, même parmi les Gentils,
une œuvre grande et merveilleuse sera faite par eux, avant
ce jour du jugement.
11 Et si vous aviez toutes les Ecritures qui rapportent
toutes les merveilleuses œuvres du Christ, vous sauriez,
selon les paroles du Christ, que sûrement ces choses arri-
veront. Et malheur à celui qui ne veut pas écouter les paro-
les de Jésus, ni les paroles de ceux qu'il a choisis et envoyés
parmi les hommes ; car quiconque ne reçoit pas les paroles
de Jésus, et les paroles de ceux qu'il a envoyés, ne le re-
çoit pas lui-même ; c'est pourquoi, il ne les recevra pas au
dernier jour : il eût mieux valu pour eux qu'ils ne fussent
pas nés. Car supposez-vous que vous puissiez échapper à la
justice d'un Dieu offensé, qui a été foulé aux pieds des
hommes pour nous procurer le salut ?
12 Quant à ce que j'ai dit sur ceux que le Seigneur avait
choisis, oui, ces trois disciples qui furent enlevés au ciel,
que je ne savais pas s'ils avaient été purifiés de la morta-
lité par l'immortalité ; voici, depuis que j'ai écrit cela, je
m'en suis enquis au Seigneur, et il m'a manifesté qu'il avait
fallu qu'un changement fut opéré sur leur corps, sans le-
quel ils auraient senti les atteintes de la mort ; c'est pour-
quoi, pour qu'ils ne fussent pas assujettis à la mort, un
changement avait été opéré sur leur corps, qui les exemp-
tait des douleurs et du chagrin, si ce n'est pour les péchés
du monde. Or, ce changement n'était pas égal à celui qui
aura lieu au dernier jour ; mais il y avait ce changement
que Satan n'avait plus de pouvoir sur eux, qu'il ne pouvait
pas les tenter ; et ils étaient sanctifiés dans la chair, de sorte
qu'ils étaient saints, et que les pouvoirs de la terre n'avaient
sur eux aucune prise ; et ils devaient rester dans cet état
jusqu'au jour du jugement du Christ ; et alors ils recevront
un plus grand changement et seront reçus dans le royaume
du Père pour n'en plus sortir, mais pour demeurer avec
Dieu éternellement dans les cieux.
13 Et maintenant, je vous dis que, lorsque dans sa sa-
gesse le Seigneur jugera convenable que ces paroles arri-
vent aux Gentils, selon ce qu'il a dit, alors vous pourrez

savoir que l'alliance du Père avec les enfants d'Israël, touchant leur restauration sur les terres de leur héritage, commence déjà à s'accomplir; et vous pourrez savoir que les paroles du Seigneur, annoncées par les saints prophètes, seront toutes accomplies; et vous n'aurez pas besoin de dire que le Seigneur tarde à venir aux enfants d'Israël; et vous n'aurez pas à vous imaginer que les paroles annoncées sont vaines; car voici, le Seigneur se souviendra de son alliance avec son peuple de la maison d'Israël. Et quand vous verrez ces paroles venir parmi vous, alors vous n'aurez pas à mépriser plus longtemps les actes du Seigneur; car l'épée de sa justice est dans sa main droite; et en ce jour-là, si vous méprisez ses actes, il fera qu'elle vous surprendra bientôt.

14 Malheur à celui qui méprise les actes du Seigneur; malheur à celui qui niera le Christ et ses œuvres; oui, malheur à celui qui niera les révélations du Seigneur; malheur à celui qui dira : Le Seigneur n'opère plus par révélation, prophétie, ou dons spirituels, par langues et guérisons, ou par le pouvoir du Saint-Esprit. Malheur à celui qui, pour acquérir les richesses, dira, en ce jour-là, qu'aucun miracle ne peut être fait par Jésus-Christ; celui qui fera cela, deviendra comme le fils de perdition, pour qui il n'y eut point de miséricorde, suivant la parole du Christ. Et vous n'aurez plus à insulter, à mépriser et à vous moquer des Juifs, ni d'aucun des restes de la maison d'Israël, car voici, le Seigneur s'est souvenu de son alliance avec eux, et il leur fera selon ce qu'il a juré. C'est pourquoi, vous n'avez pas à supposer que vous puissiez tourner la main droite du Seigneur à la gauche; afin qu'il n'exécute pas son jugement, pour accomplir l'alliance qu'il a faite avec la maison d'Israël.

CHAPITRE XIV.

1 Prêtez l'oreille, ô vous, Gentils, et écoutez les paroles de Jésus-Christ, le Fils du Dieu vivant, qu'il m'a commandé de vous annoncer formellement; car voici, il me commande d'écrire, disant : Détournez-vous, vous tous, Gentils, de vos méchantes voies; repentez-vous de vos mauvaises actions, de vos mensonges, de vos tromperies, de votre luxure et de vos secrètes machinations; repentez-vous de vos meurtres et de vos idolâtries, de vos supercheries de prêtres, de vos jalousies, de vos contestations, de toutes vos iniquités

et abominations; venez à moi, et soyez baptisés en mon nom, pour que vous receviez la rémission de vos péchés, pour être remplis du Saint-Esprit, et être comptés avec mon peuple qui est de la maison d'Israël.

LIVRE DE NÉPHI,

FILS DE NÉPHI, L'UN DES DISCIPLES DE JÉSUS-CHRIST.

Histoire du peuple de Néphi, d'après ses annales.

1 Et il arriva que la trente-quatrième et la trente-cinquième années s'étaient écoulées; et voici, les disciples de Jésus avaient établi une Eglise du Christ dans toutes les contrées environnantes. Et tous ceux qui vinrent à eux et se repentirent sincèrement de leurs péchés, furent baptisés au nom de Jésus et reçurent le Saint-Esprit.

2 Dans la trente-sixième année, tous les habitants de tout le pays, tant Néphites que Lamanites, furent convertis au Seigneur; et il n'y avait parmi eux ni contestations ni disputes, tous les hommes pratiquaient la justice les uns envers les autres; et tout était en commun parmi eux : c'est pourquoi il n'y avait ni riches ni pauvres, ni esclaves ni libres, mais ils étaient tous libres et participants aux dons célestes.

3 La trente-septième année vit régner la paix dans le pays. Des œuvres grandes et merveilleuses furent faites par les disciples de Jésus : ils guérissaient les malades, ressuscitaient les morts, faisaient marcher les estropiés, rendaient la vue aux aveugles et l'ouïe aux sourds; et ils opéraient toutes sortes de miracles parmi les enfants des hommes, au nom de Jésus. Depuis la trente-huitième jusqu'à la cinquante-neuvième année les choses se passèrent ainsi, et la paix régna constamment dans le pays. Le Seigneur les combla de toutes sortes de prospérités, à tel point qu'ils repeuplèrent partout les villes qui avaient été brûlées; et cette grande cité de Zarahemla fut rebâtie. Mais beaucoup de villes, qui avaient été englouties et remplacées par les eaux, ne purent reparaître.

4 Le peuple de Néphi acquit des forces, se multiplia avec une extrême rapidité, et ses enfants devinrent fort beaux et

d'un extérieur agréable. Ils se mariaient, donnaient leurs filles en mariage, et étaient bénis, selon la multitude de promesses que le Seigneur leur avait faites. Ils ne marchaient plus d'après les cérémonies et les ordonnances de la loi de Moïse; mais ils observaient les commandements qu'ils avaient reçus de leur Seigneur et de leur Dieu, persévérant dans les jeûnes et les prières, et se réunissant souvent pour prier et pour écouter la parole du Seigneur. Et il arriva qu'il n'y eut point de contestations parmi les habitants de tout le pays, mais de grands miracles étaient faits par les disciples de Jésus.

5 Ainsi s'écoula la soixante et onzième année, de même
que les autres, jusqu'à la soixante-dix-neuvième année; et
déjà cent ans étaient passés, et les disciples de Jésus, qu'il
avait choisis, étaient tous entrés dans le repos de Dieu, excepté les trois seuls qui devaient rester. Il y eut d'autres
disciples ordonnés à leur place; et un grand nombre d'hommes de cette génération étaient morts. Nul trouble n'agita
le pays, parce que l'amour de Dieu remplissait les cœurs
du peuple. Les contestations, la jalousie, les tumultes, la
luxure, les mensonges, les meurtres, toute espèce de lasciveté leur étaient des choses inconnues; et assurément il
ne pouvait exister un peuple plus heureux parmi tous ceux
créés par la main de Dieu. Il n'y avait chez eux ni voleurs,
ni meurtriers, ni des Lamanites non plus, ni aucune espèce
d'ites. Mais ils étaient tous unis, enfants du Christ, et héritiers du royaume de Dieu. Quelle abondance de faveurs
ils reçurent! oui, le Seigneur les bénit dans toutes leurs
œuvres, et ils prospérèrent ainsi jusqu'à ce que cent dix
ans se fussent écoulés. La première génération depuis
Christ était passée, et il n'y avait pas eu de troubles dans
tout le pays.
6 Et il arriva que Néphi, celui qui a tenu ces dernières
annales (et il les a tenues sur les plaques de Néphi) mourut; et son fils Amos garda les annales à sa place, et il les
tint aussi sur les plaques de Néphi, et elles furent écrites
dans le livre de Néphi. Il les garda l'espace de quatre-vingt-quatre ans, durant lesquels la paix ne cessa de régner dans
le pays. Mais quelques personnes, ayant renoncé à l'Eglise,
avaient pris le nom de Lamanites. C'est ainsi que les Lamanites commencèrent à reparaître dans le pays.
7 Amos mourut aussi (et ce fut cent quatre-vingt-quatorze
ans après la venue du Christ), et son fils Amos tint les annales à sa place, et il les tint aussi sur les plaques de Néphi, et elles furent également écrites dans le livre de Néphi,
qui est ce livre-ci. Et il arriva que deux cents ans s'étaient

écoulés; et de la deuxième génération, il ne restait plus qu'un petit nombre de personnes.

8 Et maintenant, moi, Mormon, je voudrais que vous sussiez que le peuple s'était tellement multiplié, qu'il occupait toute l'étendue du pays, et qu'il avait acquis d'immenses richesses à cause de son ardente foi en Christ. Mais, dans cette deux cent et unième année, il y en eut qui, se laissant enfler par l'orgueil, commencèrent à se revêtir de parures magnifiques, et à faire usage de toutes sortes de pierres précieuses et des choses exquises du monde. A partir de cette époque, ils ne tinrent plus leurs biens et leurs subsistances en commun; et dès lors ils commencèrent à se diviser en classes, à se bâtir des églises à eux-mêmes pour acquérir des richesses, et à nier la véritable Eglise de Christ.

9 Et il arriva, après que deux cent dix ans se furent écoulés, qu'il existait un grand nombre d'églises dans le pays; oui, il y avait beaucoup d'églises qui faisaient profession de connaître le Christ, et pourtant elles nlaient la plus grande partie de son Evangile; en sorte qu'elles admettaient toutes sortes d'iniquités, et elles administraient ce qui était sacré à qui il était prohibé par défaut de mérite. Cette église se multiplia grandement, à cause des iniquités et par le pouvoir de Satan qui avait gagné leurs cœurs. Il y avait encore une autre église qui niait le Christ; et elle persécutait la véritable Eglise du Christ, à cause de l'humilité de ses membres et de leur croyance en Christ; et elle les méprisait à cause des nombreux miracles qui se faisaient parmi eux. Et elle exerça son pouvoir et son autorité sur les trois disciples de Jésus, qui n'étaient pas morts: elle les jetait en prison; mais, par la puissance de la parole de Dieu, qui était en eux, les prisons s'écroulaient; et ils allaient partout, faisant de puissants miracles.

10 Néanmoins, malgré tous ces miracles, les hommes endurcissaient leurs cœurs et cherchaient à les tuer, de même que les Juifs à Jérusalem cherchaient à faire mourir Jésus, selon sa parole. On les jetait dans des fournaises ardentes, et ils en sortaient sains et saufs; on les jetait dans des antres de bêtes sauvages, et ils jouaient avec elles, de même qu'un enfant joue avec un agneau, et ils sortaient de là sans avoir reçu du mal. Cependant, les hommes s'endurcissaient le cœur; car ils étaient amenés, par une quantité de prêtres et de faux prophètes, à bâtir beaucoup d'églises et à se livrer à toutes sortes d'iniquités. Et ils frappaient le peuple de Jésus, mais le peuple de Jésus n'usait pas de représailles. Ils tombèrent ainsi dans l'incrédulité; et, d'année en année,

ils devinrent de plus en plus corrompus jusqu'à la fin de la
deux cent trente et unième année.
11 Et il arriva qu'en cette année, oui, dans la trois cent
trente et unième année, une grande division éclata parmi le
peuple. Et dans cette année, il surgit un peuple appelé les
Néphites, qui étaient les vrais croyants en Christ; et parmi
eux se trouvaient ceux que les Lamanites appelaient Jacobites,
Joséphites, et Zoramites. C'est pourquoi, les vrais
croyants en Christ, et les véritables adorateurs du Christ
(parmi eux étaient les trois disciples de Jésus qui étaient
restés) furent appelés Néphites, Jacobites, Joséphites, et
Zoramites. Et ceux qui rejetaient l'Evangile, furent désignés
sous le nom de Lamanites, Lémuelites, et Ihsmaelites;
et ils ne tombaient pas en incrédulité, mais ils se révoltaient
obstinément contre l'Evangile du Christ; et ils enseignaient
à leurs enfants de ne point croire, comme avaient fait
leurs pères, dès le commencement. Et c'était à cause des
méchancetés et des abominations de leurs pères, comme au
commencement; et on leur enseignait à détester les enfants
de Dieu, comme les Lamanites avaient appris à haïr les enfants
de Néphi, dès le commencement.
12 Deux cent quarante-quatre ans s'étaient écoulés, et
telle était la situation du pays. Les méchants s'accrurent
rapidement et devinrent extrêmement plus nombreux que
les enfants du peuple de Dieu. Ils continuèrent à se bâtir
des églises, et à les couvrir des objets les plus précieux.
Ainsi deux cent cinquante et même deux cent soixante ans
s'écoulèrent. Les plus corrompus recommencèrent à s'adonner
aux serments et aux combinaisons secrètes de Gadianton.
Les enfants du peuple de Néphi recommencèrent
également à se livrer à l'orgueil, à cause de leurs excessives
richesses; et, pleins de vanité, ils devinrent semblables aux
Lamanites. Depuis cette époque, les trois disciples commencèrent
à s'affliger des péchés du peuple. Après que trois
cents ans se furent écoulés, les Néphites et les Lamanites
étaient devenus excessivement corrompus, les uns autant
que les autres. Les voleurs de Gadianton se répandirent
sur toute l'étendue du pays; et il n'y avait plus d'hommes
saints et justes, si ce n'est les disciples de Jésus. On s'occupait
à amasser de l'or et de l'argent, et partout on se livrait
à toute sorte de négoce.
13 Après trois cent cinq ans (et le peuple persévérait
dans sa perversité) Amos mourut; et son frère Ammaron
garda les annales à sa place. Et après que trois cent vingt
ans se furent écoulés, Ammaron, y étant poussé par le
Saint-Esprit, cacha les annales, qui étaient sacrées; oui,

toutes les annales sacrées qui avaient été transmises de génération en génération même jusqu'à cette année, la trois cent vingtième depuis l'avénement du Christ. Et il les cacha pour le Seigneur, pour qu'elles pussent un jour venir au reste de le maison de Jacob, selon les prophéties et les promesses du Seigneur. Et ainsi finissent les annales d'Ammaron.

LIVRE DE MORMON.

CHAPITRE I.

1 Maintenant, moi. Mormon, j'écris un récit des choses que j'ai vues et entendues, et je l'appelle le livre de Mormon.
2 Vers le temps qu'Ammaron cacha les annales pour le Seigneur, il vint à moi (alors j'avais environ dix ans, et je commençais à posséder quelque instruction dans la science de mon peuple), et il me dit : Je vois que tu es un enfant sérieux et apte à observer. C'est pourquoi, quand tu auras environ vingt-quatre ans, je voudrais que tu te souviennes des choses que tu auras vues se passer parmi ce peuple; et à cet âge, tu iras au pays d'Antum, à une colline qui s'appelle Shim; j'ai déposé là pour le Seigneur toutes les Ecritures sacrées touchant ce peuple. Voici, tu prendras les plaques de Néphi, et tu laisseras les autres où elles sont; et tu inscriras sur les plaques de Néphi tout ce que tu auras observé parmi ce peuple. Et moi, Mormon, un descendant de Néphi (et le nom de mon père était Mormon) je me souvins de ce qui m'avait été commandé par Ammaron.
3 Et à l'âge de onze ans, je fus emmené par mon père vers le sud, au pays même de Zarahemla; et toute l'étendue de cette région était couverte de constructions, et les habitants en étaient presque aussi nombreux, pour ainsi dire. que les sables de la mer. Dans cette même année, une guerre éclata entre les Néphites, qui se composaient des Néphites, des Jacobites, des Joséphites, et des Zoramites, et les Lamanites, qui comprenaient les Lémuelites et les Ishmaelites. Or, les Lamanites, les Lémuelites et les Ishmaelites réunis, formaient le peuple des Lamanites. Les deux parties

belligérantes étaient donc les Néphites et les Lamanites. La guerre commença sur les confins du pays de Zarahemla, près les eaux de Sidon.

4 Les Néphites avaient levé une armée considérable, qui dépassait même trente mille hommes. Il se livra, dans cette même année, nombre de combats dans lesquels les Néphites battirent les Lamanites et leur tuèrent beaucoup de monde. Les Lamanites ayant renoncé à leurs projets, la paix fut rétablie dans le pays et dura quatre ans, pendant lesquels il n'y eut pas de sang répandu. Mais l'iniquité régnait sur toute la surface du pays, au point que le Seigneur enleva ses bien-aimés disciples, et les miracles et les guérisons cessèrent, à cause de la méchanceté du peuple. Le Saint-Esprit et les dons spirituels n'étaient plus donnés à personne, à cause de leur incrédulité et de leurs abominations.

5 Et moi, à l'âge de quinze ans, étant d'un esprit sérieux, le Seigneur me visita, je connus et je goûtai de la bonté de Jésus. Je voulus prêcher à ce peuple, mais ma bouche fut fermée, et il me fut défendu de lui prêcher, car ils s'étaient obstinément révoltés contre leur Dieu, et à cause de cela, les disciples bien-aimés avaient été enlevés du pays. Je restai parmi le peuple, mais il me fut défendu de lui prêcher, à cause de la dureté de leurs cœurs; et pour cette même cause, le pays fut maudit. Les voleurs de Gadianton, qui étaient parmi les Lamanites, infestaient le pays; les habitants commencèrent à cacher leurs trésors dans la terre; et ils devinrent glissants, parce que le Seigneur avait maudit le pays ; et ils ne purent garder leurs trésors ni les retrouver. Et il arriva qu'il y eut des enchantements, des maléfices, et des sortiléges; et le pouvoir du Malin opéra sur toute la surface du pays, même jusqu'à l'accomplissement de toutes les paroles d'Abinadi, et de celles de Samuel, le Lamanite.

6 Dans cette même année, la guerre éclata de nouveau entre les Néphites et les Lamanites. Et malgré ma jeunesse, étant d'une grande taille, le peuple de Néphi me choisit pour être le chef de ses armées. Ainsi, dans ma seizième année, je marchai à la tête d'une armée de Néphites contre les Lamanites. Et trois cent vingt-six ans s'étaient écoulés.

7 Dans la trois cent vingt-septième année, les Lamanites vinrent sur nous avec des forces très considérables, au point qu'ils jetèrent l'épouvante dans notre armée. C'est pourquoi, elle refusa la combat, et elle se mit à opérer sa retraite vers le pays du nord. Après avoir atteint la ville d'Angola, nous en prîmes possession, et fîmes nos préparatifs de défense contre les Lamanites. Nous la fortifiâmes de notre mieux;

mais, malgré tous nos travaux, attaqués par les Lamanites,
nous fûmes chassés de cette ville, ainsi que du pays de David.
Alors, nous nous dirigeâmes sur le pays de Joshua, situé
vers les bords de la mer, à l'ouest. Là, nous réunîmes tous
nos peuples, aussi promptement que possible, pour n'en for-
mer qu'un seul corps. Mais voici, le pays était rempli de vo-
leurs et de Lamanites; et, malgré les grandes calamités qui
menaçaient mon peuple, il ne se repentait point de ses pré-
varications. C'est pourquoi, le sang et le carnage étaient
répandus sur toute l'étendue du pays, tant de la part des
Néphites, que de la part des Lamanites. Et ce n'était partout
qu'une révolution perpétuelle dans le pays.
8 Or, les Lamanites avaient un roi, qui se nommait Aaron;
et il vint sur nous à la tête de quarante-quatre mille hommes.
Mais voici, je marchai contre lui avec une armée de qua-
rante-deux mille hommes, je le battis et le mis en fuite. Et
trois cent trente ans s'étaient écoulés. C'est alors que les
Néphites commencèrent à se repentir de leurs iniquités, et
à implorer le Seigneur, comme l'avait prédit Samuel le pro-
phète; car personne ne pouvait garder ce qui était à lui, à
cause des voleurs, des pillards, des meurtriers, des enchan-
teurs et des magiciens, qui infestaient le pays. Ainsi, partout
régnait le deuil, partout les lamentations se faisaient enten-
dre, à cause de ces choses; et particulièrement parmi le
peuple de Néphi.
9 Quand moi, Mormon, je vis leurs gémissements et leur
repentir devant le Seigneur, mon cœur en éprouva de la
joie, connaissant la miséricorde et la longanimité de Dieu,
car je supposais qu'il aurait pitié d'eux, et qu'ils redevien-
draient un peuple juste et saint. Mais vaine fut ma joie, car
leur chagrin ne les conduisait point au repentir par suite de
la bonté de Dieu; mais c'était plutôt le chagrin des damnés,
parce que le Seigneur ne voulait pas leur permettre de con-
tinuer à mettre leur félicité dans le péché. Ils ne venaient
pas à Jésus avec un cœur contrit et un esprit abattu, mais
ils maudissaient Dieu, en désirant la mort. Cependant ils
employaient l'épée pour défendre leurs vies. Et le chagrin
me saisit de nouveau : je m'aperçus que le jour de grâce
était passé pour eux, et temporellement et spirituellement;
car j'en vis des milliers, en révolte ouverte contre leur Dieu,
tranchés par l'épée et entassés comme du fumier sur la terre.
Et ainsi trois cent quarante-quatre ans s'étaient écoulés.
10 Dans la trois cent quarante-cinquième année, les Né-
phites commencèrent à s'enfuir devant les Lamanites, et ils
furent poursuivis par eux jusqu'au pays de Jashon, avant
qu'il fut possible de les arrêter dans leur retraite. Or, la

ville de Jashon était située non loin de l'endroit où Ammaron avait déposé les annales pour le Seigneur, afin qu'elles ne fussent point détruites. Et voici, je m'y rendis, suivant le commandement d'Ammaron; je pris les plaques de Néphi et j'y inscrivis un récit, suivant l'ordre d'Ammaron. Et sur les plaques de Néphi je fis un récit complet de toutes les iniquités et abominations. Mais, sur ces plaques, je m'abstiens de faire un récit détaillé de ces iniquités et abominations. Car voici, une scène continuelle d'iniquités et d'abominations a été devant mes yeux, depuis que j'ai pu connaître les voies de l'homme. Et je suis malheureux à cause de leur perversité, et tous mes jours ont été remplis de douleur à cause d'eux; néanmoins, je sais que je serai ressuscité au dernier jour.

11 Et il arriva qu'en cette année le peuple de Néphi fut chassé et refoulé jusqu'au nord, dans un pays qui s'appelait Shem. Nous fortifiâmes la ville de Shem, et nous y réunîmes autant de nos gens que possible, pour les préserver de la mort. Dans la trois cent quarante-sixième année, les Lamanites marchèrent encore contre nous. Alors, je parlai à mes troupes, en les exhortant très énergiquement de se tenir fermes devant leurs ennemis et de combattre pour leurs femmes, leurs enfants, leurs maisons et leurs foyers. Mes paroles leur inspirèrent quelque vigueur, de sorte qu'ils ne s'enfuirent plus devant les Lamanites. Mais, marchant courageusement contre eux, nous combattîmes au nombre de trente mille hommes contre une armée de cinquante mille; et nous déployâmes une telle fermeté devant eux qu'ils prirent la fuite. Nous étant mis à leur poursuite, nous les atteignîmes et les battîmes de nouveau. Cependant, la force du Seigneur n'était pas avec nous; oui, nous étions laissés à nous-mêmes; car l'Esprit du Seigneur ne reposait plus en nous; c'est pourquoi, nous étions devenus faibles, comme l'étaient nos frères. Et mon cœur s'affligeait de cette grande calamité de mon peuple, et je déplorais ses iniquités et ses abominations.

12 Mais voici, nous marchâmes encore contre les Lamanites, et contre les voleurs de Gadianton, jusqu'à ce que nous eûmes repris nos possessions et le pays de notre héritage. Et la trois cent quarante-neuvième année s'était écoulée. Dans la trois cent cinquantième année, nous conclûmes un traité avec les Lamanites et les voleurs de Gadianton, qui nous assura la possession de la moitié des terres de notre héritage. Les Lamanites nous cédèrent la région du nord, jusqu'à l'étroit passage qui conduisait à la région du sud; et nous abandonnâmes aux Lamanites tout le pays du sud.

13 Les Lamanites ne vinrent plus nous attaquer qu'au bout de dix ans. Et voici, j'avais occupé mon peuple, les Néphites, à préparer des moyens de défense et leurs armes pour le jour du combat. Et le Seigneur me dit : Crie à ce peuple, et dis-lui : Repentez-vous et venez à moi ; soyez baptisés, rétablissez mon Eglise, et vous serez épargnés. Et je criai à ce peuple, mais ce fut en vain : ils ne pouvaient concevoir que c'était le Seigneur qui les avait épargnés, et qu'il leur accordait une opportunité pour se repentir. Et ils endurcirent leurs cœurs contre le Seigneur leur Dieu.

14 Après que ces dix ans se furent écoulés, faisant en tout trois cent soixante ans depuis l'avénement du Christ, le roi des Lamanites m'écrivit une épître, pour me donner avis qu'ils se préparaient à venir nous attaquer de nouveau. Je fis rassembler mon peuple au pays Désolation, auprès d'une ville située sur les confins de ce pays, non loin de l'étroit passage qui conduisait à la région du sud. Et là, nous postâmes nos troupes, afin d'y arrêter les Lamanites, et les empêcher de s'emparer d'aucune de nos terres ; et nous réunîmes là tous nos moyens de défense.

15 Dans la trois cent soixante et unième année, les Lamanites vinrent à la ville Désolation pour nous combattre. Mais, dans cette même année, nous les mîmes dans une telle déroute qu'ils retournèrent encore sur leurs propres terres. Dans la trois cent soixante-deuxième année, ils revinrent nous attaquer ; nous les repoussâmes de nouveau, après leur avoir fait éprouver des pertes considérables ; et nous jetâmes leurs morts dans la mer. Et à cause de ces grands succès obtenus par les Néphites, ils commencèrent à se glorifier de leur propre force et à jurer, à la face du ciel, qu'ils tireraient vengeance du sang de leurs frères versé par leurs ennemis. Et ils jurèrent, par les cieux et par le trône de Dieu, d'aller combattre leurs ennemis et les balayer de la surface de la terre.

16 Et à partir de ce moment, moi, Mormon, je refusai complétement d'être désormais le chef et le conducteur de ce peuple, à cause de sa perversité et de ses abominations. Malgré leurs iniquités, je les avais conduits bien des fois au combat ; je les avais aimés de tout mon cœur, selon l'amour de Dieu qui était en moi ; et j'avais sans cesse versé mon âme en prières à Dieu, pour eux. Cependant, je le faisais sans foi, à cause de l'endurcissement de leurs cœurs. Trois fois, je les avais délivrés des mains de leurs ennemis ; et ils ne s'étaient point repentis de leurs péchés. Et quand ils eurent juré par tout ce qui leur avait été interdit, par notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, qu'ils iraient atta-

quer leurs ennemis et qu'ils se vengeraient du sang de leurs frères, la voix du Seigneur me vint, disant : La vengeance est à moi, et je récompenserai; et parce que ce peuple ne s'est pas repenti, après l'avoir délivré; voici, je le retrancherai de la face de la terre.

17 Et il arriva que je refusai complétement de marcher contre nos ennemis; je fis comme le Seigneur m'avait commandé; et je me tins, comme un témoin indifférent, pour manifester au monde les choses que j'ai vues et entendues, suivant les manifestations de l'Esprit qui avait témoigné des choses à venir.

18 C'est pourquoi, je vous écris, ô Gentils, et à vous aussi, maison d'Israël, que, quand l'œuvre commencera, vous serez sur le point de retourner au pays de votre héritage; oui, voici, j'écris à vous, tous les bouts de la terre, et à vous, les douze tribus d'Israël, qui serez jugés selon vos œuvres par les douze que Jésus a choisis pour ses disciples dans le pays de Jérusalem. Et j'écris également aux restes de ce peuple, qui seront aussi jugés par les douze que Jésus choisit dans ce pays; et ceux-ci seront jugés par les douze que Jésus choisit dans le pays de Jérusalem. C'est l'Esprit qui me manifeste ces choses, c'est pourquoi je vous les écris. Et je vous écris, afin que vous sachiez qu'il faut que vous vous teniez devant le siége du jugement du Christ, oui, toute âme qui appartient à toute la famille humaine d'Adam; et il faut que vous vous y teniez pour être jugés selon vos œuvres, bonnes ou mauvaises; et aussi, afin que vous croyiez à l'Évangile de Jésus-Christ, que vous aurez parmi vous; et afin que les Juifs, le peuple de l'alliance du Seigneur, aient d'autres témoins, outre celui qu'ils ont vu et entendu, que Jésus, qu'ils ont mis à mort, était le véritable Christ, et le véritable Dieu; et je voudrais vous persuader à vous, tous les bouts de la terre, de vous repentir et de vous préparer à vous tenir devant le siége du jugement du Christ.

CHAPITRE II.

1 Dans la trois cent soixante-troisième année, les Néphites sortirent du pays Désolation pour aller combattre les Lamanites. Mais il furent repoussés et refoulés jusqu'au pays Désolation. Et pendant qu'ils étaient harassés de fatigue, une fraîche armée de Lamanites vint fondre sur eux;

ce qui donna lieu à une sanglante bataille, après laquelle les Lamanites prirent possession de la ville Désolation, après avoir tué beaucoup de Néphites et fait quantité de prisonniers; et le reste chercha son salut dans la fuite et vint se joindre aux habitants de la ville de Téancum. Cette ville était située non loin des bords de la mer, à peu de distance de la ville Désolation. Or, c'était parce que les Néphites avaient attaqué les Lamanites, qu'ils commençaient à être frappés; car, sans cela, les Lamanites n'auraient pu les vaincre. Mais voici, les jugements de Dieu atteignent les méchants; et c'est par les méchants que les méchants sont punis : car ce sont les méchants qui excitent les cœurs des enfants des hommes à l'effusion du sang. Et il arriva que les Lamanites firent des préparatifs pour attaquer la ville de Téancum.

2 Dans la trois cent soixante-quatrième année, ils marchèrent contre la ville de Téancum, dans le but de s'en emparer; mais ils furent repoussés et mis en fuite par les Néphites. Et quand les Néphites virent qu'ils avaient chassé les Lamanites, ils se vantèrent encore de leurs prouesses, et, marchant dans leur propre force, ils reprirent possession de la ville Désolation. Ces événements firent périr des milliers d'hommes, tant du côté des Néphites que du côté des Lamanites.

3 La trois cent soixante-sixième année s'était écoulée, quand les Lamanites vinrent encore attaquer les Néphites; et pourtant ces derniers ne se repentaient point du mal qu'ils avaient fait, mais ils persévéraient dans leurs iniquités. Et il est impossible à la langue de décrire, et à l'homme de peindre la scène horrible de sang et de carnage que présentait le pays, tant chez les Néphites que chez les Lamanites; tous les cœurs étaient endurcis, et ils prenaient plaisir à répandre continuellement le sang. On ne vit jamais une si grande dépravation parmi tous les enfants de Léhi, ni même dans toute la maison d'Israël, selon les paroles du Seigneur, comme celle qui existait parmi ce peuple.

4 Les Lamanites s'emparèrent de la ville Désolation, parce que leurs forces surpassaient celles des Néphites. Ils attaquèrent aussi la ville de Téancum, en chassèrent les habitants, firent prisonniers beaucoup de femmes et d'enfants, qu'ils sacrifièrent à leurs idoles. Dans la trois cent soixante-septième année, les Néphites, furieux de ce que les Lamanites avaient sacrifié leurs femmes et leurs enfants, marchèrent contre eux avec une telle rage, qu'ils les vainquirent et les chassèrent de leurs terres. Les Lamanites ne vinrent plus les attaquer jusqu'à la trois cent soixante-quinzième

année. Alors ils marchèrent contre les Néphites avec toutes leurs forces; et leur nombre ne fut pas compté, tant il était considérable. Depuis cette époque, les Néphites n'obtinrent plus aucun avantage sur leurs ennemis; mais ils commencèrent à être balayés devant eux, comme la rosée devant le soleil.

5 Et il arriva que les Lamanites vinrent attaquer la ville Désolation. Une bataille acharnée se livra dans le pays Désolation, dans laquelle les Néphites furent battus. Ayant pris la fuite, ils se replièrent sur la ville de Boaz; et là, ils tinrent tête à leurs ennemis avec une telle fermeté, qu'ils ne succombèrent qu'à la deuxième charge. Mais, attaqués de nouveau par les Lamanites, ils furent écrasés et taillés en pièces. Leurs femmes et leurs enfants furent encore sacrifiés aux idoles. Les Néphites eurent encore recours à la fuite, et emmenèrent avec eux tous les habitants des villes et des villages.

6 Et maintenant, moi, Mormon, voyant que les Lamanites étaient sur le point de subjuguer le pays, je me rendis à la colline de Shim, et je pris toutes les annales qu'Ammaron y avait cachées pour le Seigneur.

7 Et étant revenu parmi les Néphites, je me repentis du serment que j'avais fait de ne plus les aider; et ils me donnèrent de nouveau le commandement de leurs armées, car ils me considéraient comme pouvant les délivrer de leurs maux. Mais voici, j'étais sans espoir; car je savais que les jugements du Seigneur devaient les frapper, puisqu'ils ne voulaient pas se repentir de leurs iniquités; mais ils luttaient pour leurs vies, sans avoir recours à celui qui les avait créés.

8 Les Lamanites vinrent nous attaquer dans la ville de Jordon, où nous nous étions réfugiés; mais ils en furent repoussés. Etant revenus à l'attaque, nous pûmes encore conserver la ville. Il y avait d'autres villes qui étaient défendues par les Néphites. Ces places fortes empêchèrent nos ennemis de pénétrer plus avant dans le pays, pour en détruire les habitants. Mais toutes les contrées que nous avions évacuées, furent ravagées; tous leurs habitants qui ne s'étaient pas ralliés à nous, furent exterminés, et leurs cités, villes et villages brûlés par le feu. Ainsi la trois cent soixante-dix-neuvième année s'était écoulée.

9 Dans la trois cent quatre-vingtième année, les Lamanites vinrent encore nous livrer bataille; nous leur résistâmes vigoureusement, mais tous nos efforts furent vains; car si considérables étaient leurs forces, qu'ils foulaient aux pieds le peuple des Néphites. Nous cherchâmes encore notre salut

dans la fuite ; ceux dont la célérité fut plus grande que celle
des Lamanites, échappèrent à la mort ; mais tous ceux qui
furent atteints, furent exterminés. Et maintenant, moi,
Mormon, je ne veux pas affliger l'âme des hommes en leur
peignant les terribles scènes de sang et de carnage qui se
passèrent devant mes yeux ; mais je sais que ces choses vien-
dront assurément à la connaissance des hommes : je sais que
tout ce qui est caché doit être proclamé sur le toit des mai-
sons, et que la connaissance de ces choses doit venir au
reste de ce peuple, et aussi aux Gentils qui disperseront ce
peuple, suivant les paroles de Jésus ; et je sais que ce peu-
ple sera compté pour rien par les Gentils. C'est pourquoi,
j'écris un petit abrégé, n'osant pas donner un récit complet
des choses que j'ai vues, à cause du commandement que j'ai
reçu ; et aussi pour que vous n'ayez pas une trop grande
tristesse à cause des abominations de ce peuple.
10 Mais, voici, j'annonce ceci à leur postérité, et aux
Gentils qui s'intéressent à la maison d'Israël, qui réalisent
et savent d'où viennent leurs bénédictions ; car je sais que
ceux-là s'affligeront des calamités de la maison d'Israël ; oui,
ils déploreront la destruction de ce peuple ; ils déploreront
que ce peuple ne se soit repenti, afin d'être enlacé dans
les bras de Jésus. Or, ces choses sont écrites pour le reste
de la maison de Jacob ; et elles sont écrites de cette manière,
parce que Dieu sait que la perversité ne les leur fera jamais
parvenir ; et elles seront cachées pour le Seigneur, afin de
paraître en son temps arrêté.
11 Et voici le commandement que j'ai reçu : Voici, elles
paraîtront, suivant le commandement du Seigneur, quand il
le jugera convenable dans sa sagesse. Et elles iront aux
Juifs incrédules ; et elles iront à eux pour les convaincre
que Jésus est le Christ, le Fils du Dieu vivant ; afin que le
Père puisse accomplir, par son Très-Bien-Aimé, ses grands
desseins éternels, la restauration des Juifs, ou toute la mai-
son d'Israël, dans le pays de leur héritage, que le Seigneur
leur Dieu leur avait donné en accomplissement de ses allian-
ces ; et aussi, afin que la postérité de ce peuple puisse plus
pleinement croire à son Evangile qui doit leur être apporté
par les Gentils. Car ce peuple sera dispersé, il deviendra
brun, sale et dégoûtant, au delà de toute description qui
nous ait été donnée, oui, même ce qui est arrivé parmi les
Lamanites.
12 Voici, l'Esprit du Seigneur a déjà cessé d'agir sur
leurs pères ; ils sont sans Christ et sans Dieu dans le monde ;
et ils sont comme de la paille devant le vent. Autrefois, ils
étaient un peuple agréable ; et ils avaient Christ pour leur

berger; oui, ils étaient dirigés même par Dieu, le Père. Et maintenant, ils sont menés par Satan, comme la paille est chassée par le vent, ou comme un vaisseau, sans voiles ni ancre, et sans rien pour le diriger, est ballotté par les vagues; et tels que ce vaisseau, ils sont agités.

13 Et voici, le Seigneur a réservé les bénédictions qu'ils auraient pu recevoir pour les Gentils qui posséderont ce pays. Mais il arrivera qu'ils seront chassés et dispersés par les Gentils. Alors le Seigneur se souviendra des alliances qu'il a faites avec Abraham et toute la maison d'Israël. Et il se souviendra des prières que les justes lui ont adressées pour elle. Et alors, ô vous, Gentils, comment pouvez-vous vous tenir devant le pouvoir de Dieu, si vous ne vous repentez, et si vous ne quittez vos méchantes voies! Ne savez-vous pas que vous êtes dans les mains de Dieu? Ne savez-vous pas qu'il a tout pouvoir, et que, à son commandement, la terre se roulera comme un rouleau? C'est pourquoi, repentez-vous, humiliez-vous devant lui, de peur qu'il ne vienne exercer sa justice sur vous; de peur qu'un reste de la postérité de Jacob ne vienne parmi vous comme un lion et ne vous déchire en pièces, sans que nul ne puisse s'y opposer.

CHAPITRE III.

1 Je termine maintenant mon récit touchant la destruction de mon peuple, les Néphites. Et il arriva que nous continuâmes à fuir devant les Lamanites. Et moi, Mormon, j'écrivis une épître au roi des Lamanites, le priant de nous permettre de rassembler tout notre peuple au pays de Cumorah, auprès d'une colline qui s'appelait Cumorah, en le prévenant que là nous lui livrerions bataille. Le roi des Lamanites m'accorda ma demande. Nous nous acheminâmes vers ce pays, et nous vînmes camper autour de la colline de Cumorah. C'était un pays abondant en grandes pièces d'eau, en rivières et en fontaines; et là, nous avions l'espoir de vaincre les Lamanites. La trois cent quatre-vingt-quatrième année s'était écoulée, et nous avions réuni tout le reste de notre peuple au pays de Cumorah.

2 Après avoir rassemblé là tout notre peuple, voici, moi, Mormon, je commençais à devenir âgé. Sachant que ce serait le dernier effort de mon peuple, et ayant été commandé du Seigneur de ne point permettre que ces annales sacrées,

qui nous avaient été transmises par nos pères, tombassent entre les mains des Lamanites (car les Lamanites les détruiraient), je pris donc les plaques de Néphi et j'en fis un abrégé, et je cachai dans la colline de Cumorah toutes les annales qui m'avaient été confiées par la main du Seigneur, excepté ce petit nombre de plaques que je donnai à mon fils Moroni. Et il arriva que mon peuple, avec leurs femmes et leurs enfants, aperçurent alors les armées Lamanites en marche vers eux; et ils s'attendaient à les recevoir avec cette terrible crainte de la mort qui accable le cœur de tous les méchants

3 Ils vinrent nous livrer bataille, et toute âme fut remplie de terreur en voyant l'immensité de leurs forces. Ils fondirent sur nous avec l'arc, les flèches, l'épée et la hache, et toutes sortes d'armes de guerre. Mes hommes furent taillés en pièces, oui, même mes dix mille qui étaient avec moi; je tombai blessé au milieu d'eux, et les Lamanites passèrent près de moi sans m'achever. Après que nos ennemis eurent foulé aux pieds et moissonné tout mon peuple, excepté vingt-quatre des nôtres (parmi lesquels se trouvait mon fils Moroni), nous, qui avions survécu à l'extermination de mon peuple, nous vîmes le lendemain, quand les Lamanites se furent retirés dans leur camp, du haut de la colline de Cumorah, que les dix mille homme que j'avais moi-même conduits au combat avaient été massacrés, ainsi que les dix mille sous le commandement de mon fils Moroni. Et voici, les dix mille hommes de Gidgiddonah étaient tombés, et lui-même au milieu d'eux; et Lamah était tombé avec ses dix mille; et Gilgal était tombé avec ses dix mille, Limhah avec ses dix mille, Jonéam avec ses dix mille, Camenihah, Moronihah, Antionum, Shiblom, Shem et Josh, étaient aussi tombés chacun avec leur dix mille hommes.

4 Et dix autres avaient été massacrés, chacun avec ses dix mille; oui, tout mon peuple avait été moissonné, à l'exception des vingt-quatre qui étaient avec moi, de quelques-uns qui se sauvèrent dans les pays du sud, et de quelques dissidents qui passèrent aux Lamanites: la chair, les os et le sang de tant de créatures humaines couvraient le sol, et furent laissés là par nos ennemis pour tomber en poussière et rentrer dans le sein de la terre, leur mère. Mon âme fut déchirée d'angoisse à la vue d'un si grand désastre, et je m'écriai: O vous, belles créatures, comment avez-vous pu quitter les voies du Seigneur! O vous, mes bien-aimés, comment avez-vous pu rejeter ce Jésus qui se tenait pour vous recevoir à bras ouverts! Ah! si vous ne l'aviez pas fait, vous ne seriez pas tombés! Mais voici, vous êtes tombés, et

je pleure votre perte. O vous, mes fils et mes filles, qui étiez si beaux, vous, pères et mères, vous, maris et femmes, vous tous, mes bien-aimés, comment est-il possible que vous soyez tombés! Mais voici, vous n'êtes plus, et mes douleurs ne peuvent vous ramener; et le jour viendra bientôt, quand votre mortalité se revêtira de l'immortalité, et que ces corps, qui maintenant tombent en corruption, deviendront incorruptibles; et alors vous vous tiendrez devant le siége du jugement du Christ, pour en être jugés selon vos œuvres; et si vous êtes justes, alors vous serez bénis avec vos pères qui vous ont précédés. Oh que ne vous êtes-vous repentis avant que cette grande extermination ne tombât sur vous! Mais voici, vous n'êtes plus, et le Père, oui, le Père Eternel du ciel connaît votre état, et il vous traite selon sa justice et sa miséricorde.

5 Maintenant, je dirai quelque chose au reste de ce peuple qui est épargné, afin que, si Dieu veut leur donner mes paroles, ils connaissent un jour les actes de ses pères; oui, je m'adresse à vous, restes de la maison d'Israël; et voici ce que je dis : Sachez que vous êtes de la maison d'Israël. Sachez qu'il faut vous repentir, ou vous ne pouvez point être sauvés. Sachez qu'il faut mettre bas les armes de guerre, ne plus prendre plaisir à verser le sang et ne plus reprendre les armes, à moins que Dieu ne vous le commande. Sachez qu'il faut que vous connaissiez qui ont été vos pères, vous repentir de tous vos péchés et de vos iniquités, et croire en Jésus-Christ qu'il est le Fils de Dieu, et qu'il a été mis à mort par les Juifs; et que, par le pouvoir du Père, il est ressuscité de la mort, ce qui lui a donné la victoire sur le sépulcre, et qu'en lui l'aiguillon de la mort est englouti. Sachez que Jésus-Christ a accompli la résurrection des morts, par laquelle l'homme sera ressuscité pour se tenir devant son siége du jugement; et qu'il a accompli la rédemption du monde, par laquelle celui qui sera trouvé innocent devant lui au jour du jugement, il lui sera donné d'habiter dans la présence de Dieu dans son royaume, pour chanter des louanges éternelles avec les chœurs célestes, au Père, au Fils et au Saint-Esprit, qui sont un Dieu, dans un état de bonheur sans fin.

6 C'est pourquoi, repentez-vous et soyez baptisés au nom de Jésus, et recevez l'Evangile du Christ, qui vous sera donné, non-seulement dans ces annales, mais aussi dans les annales qui viendront des Juifs aux Gentils, lesquelles annales viendront à vous des Gentils. Car voici, celles-ci sont écrites pour que vous croyiez à celles-là; et si vous croyez à celles-là, vous croirez également à celles-ci; et si vous

croyez à ces annales, vous aurez une connaissance de vos pères, et des œuvres merveilleuses qui ont été accomplies parmi eux par la puissance de Dieu. Et vous saurez que vous êtes un reste de la postérité de Jacob; c'est pourquoi vous êtes comptés parmi le peuple de la première alliance; et si vous croyez en Christ, et que vous soyez baptisés premièrement d'eau, puis de feu et du Saint-Esprit, suivant ainsi l'exemple de notre Sauveur, et selon qu'il nous a commandé, vous vous en trouverez bien au jour du jugement. Amen.

CHAPITRE IV.

1 Voici, moi, Moroni, je termine les annales de mon père Mormon, Je n'écris que peu de choses, qui sont celles que mon père m'a commandées. Il arriva qu'après la grande et terrible bataille de Cumorah, les Néphites qui s'étaient échappés vers le pays du sud, furent pourchassés par les Lamanites jusqu'à leur complète extermination; et mon père fut aussi tué par eux. Je reste seul pour écrire le récit douloureux de l'anéantissement de mon peuple. Mais voici, ils ne sont plus et j'obéis au commandement de mon père. Je ne sais s'ils me tueront; c'est pourquoi j'écrirai et je cacherai ces annales dans la terre, et où j'irai, peu importe. Mon père a fait ces annales, et il a écrit quel était le but de ces annales. Et je l'écrirais aussi, si j'avais de la place sur les plaques; mais elle me manque, et je n'ai pas de métal, car je suis seul. Mon père a péri dans la bataille, ainsi que tous mes parents; je suis sans amis, et je ne sais où aller. Et combien de temps le Seigneur me permettra de vivre, je ne sais.

2 Quatre cents ans se sont écoulés depuis l'avénement de notre Seigneur et Sauveur. Les Lamanites ont chassé mon peuple, les Néphites, de ville en ville, de place en place, jusqu'à leur extinction : grande a été leur chute, oui, grande et prodigieuse a été la destruction de mon peuple, les Néphites. Et voici, c'est la main du Seigneur qui l'a effectuée. Les Lamanites sont maintenant en guerre les uns contre les autres; toute l'étendue de ce pays ne présente plus qu'une scène continuelle de meurtres et de brigandage; et nul ne sait la fin de cette guerre. Je ne parle plus d'eux, car sur toute la surface du pays il n'existe plus que des voleurs et des Lamanites; et il n'y a personne qui connaisse le vrai Dieu, si ce n'est les trois disciples de Jésus, qui restèrent

dans le pays jusqu'à ce que la perversité des Néphites devint si grande, que le Seigneur ne leur permit plus de demeurer parmi eux; et s'ils habitent encore ce pays, nul ne le sait. Mais voici, mon père et moi, nous les avons vus, et ils nous ont administrés. Et quiconque reçoit ces annales, et ne les condamne pas à cause de leurs imperfections, saura de plus grandes choses encore.

3 Voici, je suis Moroni, et si cela était possible, je vous ferais connaître toutes choses. Je cesse de parler de ce peuple. Je suis le fils de Mormon, et mon père était un descendant de Néphi; et je suis celui qui cache ces annales pour le Seigneur. Ces plaques ne sont d'aucune valeur à cause du commandement du Seigneur. Car il a dit, en vérité, que nul ne les obtiendra pour en avoir du gain; mais leur contenu est d'un grand prix; et quiconque les fera parvenir aux hommes, sera béni de Dieu. Et personne n'a le pouvoir dé produire ces annales à la lumière, à moins que Dieu ne le lui donne, car Dieu veut que cela se fasse avec un œil simple pour sa gloire, ou pour le bien-être de l'ancien peuple de l'alliance du Seigneur, depuis longtemps dispersé. Et béni soit celui qui les produira au jour, car elles seront amenées des ténèbres à la lumière, selon la parole de Dieu; oui, elles seront prises de la terre et elles brilleront hors des ténèbres, et viendront à la connaissance du peuple; le pouvoir de Dieu fera cela; et s'il s'y trouve des fautes, ce sont les fautes d'un homme.

4 Mais voici, nous ne connaissons pas de fautes. Cependant Dieu sait toutes choses; c'est pourquoi, celui qui les condamne, qu'il prenne garde à ne point se mettre en danger du feu de l'enfer. Et celui qui dit : Montrez-moi, ou vous serez frappés; qu'il prenne bien garde, de peur qu'il ne commande ce qui est défendu par le Seigneur. Car voici, celui qui juge avec témérité, sera aussi jugé avec témérité; car, selon ses œuvres, sera sa récompense. C'est pourquoi celui qui frappe, sera aussi frappé du Seigneur. Voyez ce que disent les Ecritures : L'homme ne frappera ni ne jugera; car le jugement m'appartient, dit le Seigneur, la vengeance m'appartient aussi, et je donne la récompense. Et celui qui ne respire que fureur et mépris contre l'œuvre du Seigneur, et contre le peuple de l'alliance du Seigneur, qui est la maison d'Israël, et qui dira : Nous détruirons l'œuvre du Seigneur, et le Seigneur ne se souviendra point de son alliance avec la maison d'Israël, celui-là est en danger d'être retranché et d'être jeté au feu; car les desseins éternels du Seigneur rouleront en avant, jusqu'à ce que toutes ses promesses se soient accomplies.

5 Scrutez les prophéties d'Isaïe. Voici, je ne puis les écrire. Mais je vous le dis · Ces saints, qui m'ont précédé, qui ont possédé ce pays crieront, oui, même de la poussière ils crieront au Seigneur; et comme le Seigneur vit, il se souviendra de l'alliance qu'il a faite avec eux. Et il connaît leurs prières, qu'ils lui ont adressées en faveur de leurs frères. Il connaît leur foi; car, en son nom, ils pouvaient déplacer les montagnes; et, en son nom, ils pouvaient faire trembler la terre; et par la puissance de sa parole, ils faisaient crouler les prisons; oui, même les fournaises ardentes ne pouvaient leur faire aucun mal, ni les bêtes sauvages, ni les serpents venimeux, à cause de la puissance de sa parole.

6 Et leurs prières étaient aussi pour celui à qui le Seigneur permettra de mettre au jour ces choses. Et personne ne doit dire qu'elles ne paraîtront pas, car assurément elles seront manifestées; c'est le Seigneur qui l'a déclaré, et hors de la terre elles sortiront par la main du Seigneur, et personne ne saurait l'empêcher. Et ces choses paraîtront dans un jour où l'on dira que les miracles ont cessé, et elles viendront comme si quelqu'un parlait de parmi les morts. Et cela arrivera dans un temps où le sang des saints criera au Seigneur, à cause des combinaisons secrètes et des œuvres de ténèbres; oui, cela arrivera dans un jour où le pouvoir de Dieu sera nié, où les églises seront corrompues, et seront exaltées dans l'orgueil de leurs cœurs; oui, dans un jour où les chefs des églises et les instructeurs seront aveuglés par l'orgueil au point d'être jaloux des membres mêmes de leurs églises. Cela s'accomplira dans un jour où l'on entendra parler de feux, de tempêtes, et de vapeurs de fumée dans des pays lointains; on entendra aussi parler de guerres, de bruits de guerre et de tremblements de terre en divers lieux; oui, dans un jour où il y aura de grandes pollutions sur la face de la terre, où il y aura des meurtres, des vols, des mensonges, des déceptions, des impudicités, et toutes sortes d'abominations; quand il y en aura beaucoup qui diront: Faites ceci, ou faites cela, peu importe, car le Seigneur n'en tiendra pas compte au dernier jour. Malheur à ces hommes, car ils sont dans le fiel de l'amertume et dans les liens de l'iniquité.

7 Oui, cela arrivera dans un jour où des églises seront établies, qui diront: Venez à moi, et pour votre argent vous obtiendrez le pardon de vos péchés. O vous, peuples méchants, pervers et obstinés, pourquoi vous êtes-vous bâti des églises pour en avoir du gain? Pourquoi avez-vous défiguré la sainte parole de Dieu, au point d'attirer la damna-

tion sur vos âmes? Voici, examinez les révélations de Dieu. Car le temps vient où toutes ces choses doivent être accomplies. Le Seigneur m'a montré de grandes et merveilleuses choses touchant ce qui doit arriver bientôt, quand vous parviendront ces annales. Voici, je vous parle comme si vous étiez présents, et pourtant vous ne l'êtes pas. Mais Jésus-Christ vous a montré à moi, et je connais vos œuvres; je sais que vous marchez dans l'orgueil de vos cœurs; et il n'y en a point parmi vous, à l'exception de quelques-uns, qui ne mettent leur gloire à se parer de vêtements somptueux, qui ne se livrent à la jalousie, à la malice, aux disputes, aux persécutions, et à toutes sortes d'iniquités.

8 Et vos églises, oui, chacune d'elles est devenue pleine de souillures, à cause de l'orgueil de vos cœurs. Car voici, vous aimez l'argent, et vos biens, et vos vêtements magnifiques, et les ornements de vos églises, plus que vous n'aimez les pauvres, les nécessiteux, les malades et les affligés. O vous, corrompus, vous, hypocrites, vous, instructeurs, qui vous vendez vous-mêmes pour ce qui se rouille, pourquoi avez-vous souillé la sainte Eglise de Dieu? Pourquoi avez-vous honte de prendre sur vous le nom du Christ? Pourquoi ne pas penser que l'éternelle félicité est d'un plus grand prix que la misère sans fin, à cause des louanges du monde? Pourquoi vous parez-vous de ce qui n'a point de vie, tandis que vous souffrez que les affamés, les nécessiteux, les nus, les malades et les affligés, passent près de vous, sans que vous leur donniez votre attention? Oui, pourquoi préparez-vous vos secrètes abominations pour en obtenir du gain; pourquoi faites-vous que les veuves et les orphelins se lamentent devant le Seigneur, et que le sang de leurs pères et de leurs maris crie de la terre au Seigneur vengeance sur vos têtes? Voici, l'épée de la vengeance est suspendue sur vous; et le jour vient où il vengera sur vous le sang des saints, car il ne souffrira pas plus longtemps leurs cris.

9 Et maintenant, je parle de ceux qui ne croient pas en Christ. Voici, croirez-vous en lui, au jour de sa visitation, quand le Seigneur viendra; oui, en ce grand jour, quand la terre sera roulée comme un rouleau, et quand les éléments se dissoudront par une chaleur dévorante; oui, en ce grand jour où vous serez menés devant l'Agneau de Dieu, direz-vous alors qu'il n'y a point de Dieu? Alors nierez-vous plus longtemps le Christ, ou pourrez-vous regarder l'Agneau de Dieu? Supposez-vous que vous habiterez avec lui avec la conscience de votre péché? Supposez-vous que vous pourriez être heureux d'habiter avec cet Etre saint, quand vos

âmes seront bourrelées de remords et du sentiment intérieur que vous avez constamment abusé de ses lois ? Voici, je vous dis que vous seriez plus malheureux d'habiter avec un Dieu juste et saint, sous la conscience de votre impureté devant lui, que vous ne le seriez d'habiter l'enfer avec les damnés. Car, lorsque vous serez amenés à voir votre nudité devant Dieu, à contempler la gloire de Dieu, et la sainteté de Jésus-Christ, cette vue allumera en vous une flamme de feu inextinguible.

10 Oh alors, vous, incrédules, venez au Seigneur ; adressez au Père de ferventes prières au nom de Jésus, afin qu'au grand et dernier jour vous puissiez être trouvés sans tache, beaux, blancs et purs, ayant été purifiés par le sang de l'Agneau.

11 Je m'adresse encore à vous, vous qui niez les révélations de Dieu, qui dites qu'elles ont cessé, et qu'il n'y a plus de révélations, ni de prophéties, ni de dons spirituels, ni de guérisons, ni diverses langues, ni d'interprétation de ces langues. Voici, je vous dis : Celui qui nie ces choses, ne connaît pas l'Evangile du Christ ; oui, il n'a pas lu les Ecritures, ou bien il ne les comprend pas. Car ne lisons-nous pas que Dieu est le même, hier, aujourd'hui, et à toujours : il n'y a pas en lui de variation ni une ombre de changement. Or, si vous vous êtes imaginé un dieu qui varie, ayant en lui une ombre de changement, alors vous vous êtes imaginé un dieu qui n'est pas le Dieu de miracles.

12 Mais voici, je vous montrerai un Dieu de miracles, le Dieu même d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob ; et c'est le même Dieu qui a créé les cieux et la terre, et tout ce qu'ils contiennent. Voici, il créa Adam ; et par Adam vint la chute de l'homme ; et par la chute de l'homme est venu Jésus-Christ, même le Père et le Fils ; et par Jésus-Christ est venue la rédemption de l'homme. Et par la rédemption, qui est venue par Jésus-Christ, les hommes sont ramenés en la présence du Seigneur ; oui, c'est ici ce qui effectue la rédemption de tous les hommes, parce que la mort du Christ amène la résurrection, laquelle amène une rédemption d'un sommeil éternel ; duquel sommeil tous les hommes seront éveillés par la puissance de Dieu, quand la trompette sonnera ; et ils ressusciteront tous, grands et petits, et se tiendront devant sa barre, étant rachetés et déliés de cette chaîne éternelle de la mort ; laquelle mort est une mort temporelle ; et alors vient le jugement du Très-Saint sur eux ; et c'est alors que vient le temps où celui qui est impur demeurera dans son impureté, que celui qui est juste et saint demeurera dans sa justice et dans sa sainteté ;

et celui qui est heureux restera dans sa félicité, et celui qui est malheureux restera dans sa misère.

13 Et maintenant, ô vous tous, qui vous êtes imaginé un Dieu qui ne peut faire de miracles, je vous demande : Est-ce que toutes les choses, dont je vous ai parlé, se sont accomplies? Est-ce que la fin est déjà venue? Voici, je vous dis que non; et Dieu n'a pas cessé d'être un Dieu de miracles. Ce que Dieu a fait, n'est-il pas merveilleux à nos yeux? Oui, et qui peut comprendre les œuvres merveilleuses de Dieu? Qui dirait que ce ne fut pas un miracle que, par sa parole, les cieux et la terre aient été? Que, par la puissance de sa parole, l'homme ait été créé de la poussière de la terre; et que, par la puissance de sa parole, des miracles aient été opérés? Et qui dirait que Jésus-Christ n'a pas fait de grands miracles? Les apôtres firent aussi de puissants miracles. Et si des miracles furent opérés, alors comment Dieu a-t-il cessé d'être un Dieu de miracles, et est-il cependant un être immuable?

14 Voici, je vous le dis : il ne change pas; car, s'il changeait, il cesserait d'être Dieu; mais il ne cesse pas d'être Dieu, et il est un Dieu de miracles. Et la raison qui fait qu'il cesse de faire des miracles parmi les enfants des hommes, c'est parce qu'ils tombent dans l'incrédulité, qu'ils quittent la vraie voie, et ne connaissent pas ce Dieu, en qui ils devraient avoir recours. Je vous déclare que quiconque croit en Christ, n'ayant aucun doute, tout ce qu'il demandera au Père au nom du Christ, lui sera accordé; et cette promesse est à tous, même jusqu'aux bouts de la terre.

15 Car, ainsi a dit Jésus-Christ, le Fils de Dieu, aux trois disciples qui devaient rester, et à tous ses autres disciples, en présence de la multitude qui l'entendit : Allez par tout le monde, prêchez l'Evangile à toute créature humaine; celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé; mais celui qui ne croira pas, sera condamné. Et ces signes suivront ceux qui auront cru : en mon nom, ils chasseront des démons; ils parleront de nouvelles langues; ils prendront des serpents avec la main; et s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur nuira point; ils imposeront les mains aux malades, et ils seront guéris; et quiconque croira en mon nom n'ayant aucun doute, je lui confirmerai toutes mes paroles, même jusqu'aux bouts de la terre.

16 Or, maintenant, qui peut résister aux œuvres du Seigneur? qui peut nier ses paroles? qui peut s'élever contre le pouvoir tout-puissant du Seigneur? qui méprisera les œuvres du Seigneur? qui méprisera les enfants du Christ? Voici, vous tous qui méprisez les œuvres du Seigneur, vous

serez dans l'étonnement et vous périrez. O alors, ne méprisez point, et ne soyez point surpris; écoutez plutôt les paroles du Seigneur, et demandez au Père, au nom de Jésus, tout ce dont vous aurez besoin. Ne doutez point, soyez croyants; et commencez, comme dans les anciens temps, à venir au Seigneur de tout votre cœur; et travaillez à votre salut avec crainte et tremblement devant lui. Soyez sages aux jours de votre épreuve; purifiez-vous de toute impureté; ne demandez pas une chose pour la consommer dans votre convoitise; mais demandez avec une inébranlable résolution pour que vous ne succombiez pas à la tentation, mais que vous serviez le Dieu vrai et vivant.

17 Veillez à ne pas être baptisés indignement; veillez à ne point participer au sacrement du Christ indignement; mais veillez à faire toutes choses d'une manière digne, et faites-le au nom de Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant; et si vous agissez ainsi, et que vous persévériez jusqu'à la fin, vous ne serez point réprouvés. Voici, je vous parle comme si je vous parlais de parmi les morts, car je sais que vous entendrez mes paroles. Ne me condamnez pas à cause de mes imperfections, ni mon père non plus à cause de ses imperfections, ni ceux non plus qui ont écrit avant lui; mais rendez plutôt grâces à Dieu de ce qu'il vous a manifesté nos imperfections, afin que vous puissiez apprendre à être plus sages que nous ne l'avons été.

18 Or voici, nous avons écrit ces annales selon notre connaissance dans les caractères qui sont appelés parmi nous l'égyptien réformé, nous ayant été transmis et ayant été altéré par nous, selon notre langue. Si nos plaques avaient été d'une étendue suffisante, nous aurions écrit en hébreu; mais l'hébreu s'est aussi altéré parmi nous; et si nous avions pu écrire en hébreu, voici, il n'y aurait pas eu d'imperfections dans nos annales. Mais le Seigneur connaît les choses que nous avons écrites, et il sait qu'aucun autre peuple ne connaît notre langue; c'est pourquoi il a préparé des moyens pour leur interprétation. Et ces choses sont écrites, afin que nos vêtements soient nets du sang de nos frères, qui sont tombés dans l'incrédulité. Et ce que nous avons désiré touchant nos frères, oui, même leur restauration à la connaissance du Christ, est selon les prières de tous les saints qui ont habité ce pays. Et puisse le Seigneur Jésus-Christ accorder que leurs prières soient exaucées selon leur foi; et puisse Dieu, le Père, se souvenir de l'alliance qu'il a faite avec la maison d'Israël; et puissent-ils être bénis à toujours pour leur foi en Jésus-Christ. Amen.

LIVRE D'ÉTHER.

CHAPITRE I.

1 Maintenant, moi, Moroni, je donne une histoire de ces anciens habitants, qui furent détruits par la main du Seigneur dans le nord de ce pays. Et je prends mon récit des vingt-quatre plaques qui furent trouvées par le peuple de Limhi, et qui sont appelées le livre d'Ether. Et comme je suppose que la première partie de ces annales, qui parle touchant la création du monde et aussi d'Adam, et qui donne une histoire à partir de cette époque jusqu'au temps de la grande Tour, histoire de tout ce qui est arrivé parmi les enfants des hommes jusqu'à ce temps-là, existe parmi les Juifs; c'est pourquoi je n'écris pas ces choses qui sont arrivées depuis Adam jusqu'au temps de la grande Tour; mais elles sont écrites sur les plaques; et quiconque les trouvera, il aura le pouvoir d'obtenir une histoire complète. Mais voici, je ne donne pas un récit complet, mais j'en donne une partie, depuis la Tour jusqu'à l'époque où ils furent détruits; et voici l'histoire que je donne.

2 Celui qui écrivit ces annales était Ether, descendant de Coriantor. Coriantor était fils de Moron; Moron était fils d'Ethem; Ethem était fils d'Ahah; Ahah était le fils de Seth; Seth était le fils de Shiblon; Shiblon était le fils de Com; Com était le fils de Coriantum; Coriantum était le fils d'Amnigaddah; Amnigaddah était le fils d'Aaron; Aaron était un descendant d'Heth, qui était le fils d'Hearthom; Hearthom était le fils de Lib; Lib était le fils de Kish; Kish était le fils de Corum; Corum était le fils de Lévi; Lévi était le fils de Kim; Kim était le fils de Morianton; Morianton était descendant de Riplakish, et Riplakish était le fils de Shez; Shez était le fils d'Heth; Heth était le fils de Com; Com était le fils de Coriantum; Coriantum était le fils d'Emer; Emer était le fils d'Omer; Omer était le fils de Shule; Shule était le fils de Kib, et Kib était le fils d'Orihah, qui était le fils de Jared; lequel Jared vint, avec ses frères et leurs familles, et quelques autres avec leurs familles, de la grande Tour, au temps où le Seigneur confondit le langage des peuples, et jura dans sa colère qu'ils seraient dispersés sur toute la

surface de la terre ; et, selon la parole du Seigneur, les peuples furent dispersés.

3 Le frère de Jared étant un homme puissant et fort, un homme hautement favorisé du Seigneur, Jared lui dit : Implore le Seigneur, afin qu'il ne confonde point notre langage, de crainte que nous ne puissions plus nous entendre les uns les autres. Et il arriva que le frère de Jared cria au Seigneur, et le Seigneur eut compassion de Jared, et il ne confondit point son langage ni celui de son frère. Alors Jared dit à son frère : Crie encore au Seigneur, afin qu'il détourne sa colère de ceux qui sont nos amis, et qu'il ne confonde point leur langage. Le frère de Jared implora le Seigneur, et le Seigneur eut compassion de leurs amis et des familles de leurs amis, et il ne confondit point leur langage. Et Jared dit encore à son frère : Va et informe-toi auprès du Seigneur s'il veut nous chasser de ce pays ; et s'il veut nous chasser de ce pays, demande-lui où nous devons aller. Et qui sait, peut-être le Seigneur nous emmènera dans un pays de choix, au-dessus de toutes les terres du monde. Et s'il en est ainsi, soyons fidèles au Seigneur, afin que nous recevions ce pays pour notre héritage.

4 Et le frère de Jared cria au Seigneur, selon ce que son frère lui avait demandé. Le Seigneur écouta le frère de Jared, en eut compassion, et lui dit : Va, rassemble tes troupeaux de toute espèce, mâles et femelles ; prends des semences de toutes sortes, et réunis tes familles, Jared, ton frère et sa famille, tes amis et leurs familles, et les amis de Jared et leurs familles. Et quand tu auras fait cela, tu les conduiras à la vallée qui est vers le nord, et là, je viendrai à toi, et je te mènerai sur une terre de choix, au-dessus de tous les pays de la terre. Et là, je te bénirai, et je bénirai ta postérité ; et de ta postérité et de celle de ton frère et de ceux qui iront avec toi, je me susciterai une grande nation. Et il n'y aura pas de nation plus grande sur toute la surface de la terre, que celle que je me susciterai de ta postérité. Et je te ferai ceci, parce que depuis longtemps tu m'as imploré.

5 Jared et son frère, ainsi que leurs familles, les amis de Jared et de son frère et leurs familles, se rendirent dans la vallée qui était au nord (et le nom de la vallée était Nimrod, ainsi appelée du nom du fameux chasseur), avec leurs troupeaux de toute espèce, mâles et femelles, qu'ils avaient rassemblés. Et ils tendirent des filets et prirent des oiseaux ; et ils préparèrent un vase pour leur servir à transporter des poissons ; et ils emportèrent aussi avec eux déséret, qui, par interprétation, signifie mouche à miel ; et ils emportè-

rent ainsi des essaims d'abeilles, des semences de toutes sortes, et de tout ce qui se trouvait dans le pays.

6 Et il arriva que, quand ils furent venus dans la vallée de Nimrod, le Seigneur descendit et s'entretint avec le frère de Jared; et il était dans une nuée, et le frère de Jared ne le vit pas. Le Seigneur leur commanda de s'en aller dans le désert, oui, dans cette partie qui n'avait jamais été habitée. Et le Seigneur alla devant eux, et il leur parla de la nuée; et il les dirigeait dans leur voyage. Et ils voyagèrent dans le désert; et ils construisirent des barques dans lesquelles ils traversèrent de grandes pièces d'eau, étant continuellement dirigés par la main du Seigneur. Et le Seigneur ne voulut pas leur permettre de s'arrêter au delà de la mer dans le désert; mais il voulait qu'ils partissent pour la terre de promission, qui était un pays de choix, au-dessus de tout autre pays, région que le Seigneur avait réservée pour un peuple juste. Et il avait juré dans sa colère, au frère de Jared, que tous ceux qui posséderaient cette terre promise devraient le servir, lui, le seul et vrai Dieu, désormais et à toujours; sinon qu'ils en seraient balayés quand la plénitude de sa colère tomberait sur eux.

7 Nous pouvons voir maintenant les décrets de Dieu touchant ce pays : que c'est une terre promise, et que toute nation qui la possédera, doit servir Dieu; sinon, qu'elle en sera balayée, quand la plénitude de sa colère tombera sur elle. Et la plénitude de sa colère les frappera, quand ils seront mûrs dans l'iniquité. Car voici, c'est une terre de choix, au-dessus de toutes les autres terres; c'est pourquoi, celui qui la possédera, doit servir Dieu; sinon il en sera balayé; car c'est là l'éternel décret de Dieu. Et ce n'est que quand l'iniquité sera arrivée au comble parmi ses habitants, qu'ils en seront balayés. — Et ceci vient à vous, ô Gentils, pour que vous connaissiez les décrets de Dieu, que vous vous repentiez, et que vous ne combliez pas la mesure de vos iniquités, afin de ne pas attirer sur vous la colère de Dieu, comme ont fait jusqu'à présent les habitants de ce pays. Voici, cette région est une terre de choix; et tout peuple qui la possédera, sera affranchi de la servitude, de la captivité, et de la domination de toutes les autres nations sous le ciel, si ce peuple veut seulement servir le Dieu du pays, qui est Jésus-Christ, qui a été manifesté par les choses que nous avons écrites. Maintenant, je reviens à mes annales.

8 Et il arriva que le Seigneur amena Jared et son frère à cette grande mer qui sépare les terres, et ils dressèrent leurs tentes. Ils appelèrent le nom de l'endroit Moriancu-

mer, et ils séjournèrent là, dans leurs tentes, durant l'espace de quatre ans. Et à la fin des quatre ans, le Seigneur vint encore au frère de Jared, il se tint dans une nuée, et lui parla. Et durant trois heures le Seigneur s'entretint avec le frère de Jared, le réprimandant de ce qu'il ne s'était pas souvenu d'invoquer son nom, Il se repentit du mal qu'il avait fait, et il invoqua le nom du Seigneur pour ses frères qui étaient avec lui. Et le Seigneur lui dit : Je te pardonne tes péchés, ainsi que ceux de tes frères. Mais vous ne pécherez plus contre moi, car souvenez-vous que mon Esprit n'agira pas toujours dans l'homme ; c'est pourquoi, si vous péchez jusqu'à la maturité, vous serez retranchés de la présence du Seigneur. Et voici mes desseins sur le pays que je vous donne en héritage ; car ce sera une terre de choix, au-dessus de toutes les terres.

9 Et le Seigneur dit : Allez, et construisez des barques comme vous avez déjà fait. Le frère de Jared, et ses frères, se mirent à l'ouvrage ; et ils construisirent des barques, comme ils avaient déjà fait, selon les instructions du Seigneur. Et elles étaient petites et légères sur les eaux, comparables à la légèreté d'un oiseau de mer. Et elles étaient construites de manière à être extrêmement closes, même à pouvoir contenir de l'eau ; le fond et les côtés étaient faits de la même manière ; le haut était aussi très bien joint ; les deux bouts étaient pointus ; leur longueur était celle d'un arbre, et la porte fermait hermétiquement.

10 Et il arriva que le frère de Jared implora le Seigneur, en disant : O Seigneur, j'ai fait ce que tu m'as commandé ; j'ai construit les barques, selon tes instructions. Et voici, Seigneur, elles ne sont pas éclairées, et comment nous diriger? Nous périrons assurément, car nous ne pouvons respirer que l'air qui s'y trouve ; c'est pourquoi nous périrons. Et le Seigneur dit au frère de Jared : Voici, tu feras une ouverture dans le haut, et aussi dans le fond ; et quand tu souffriras par manque d'air, tu déboucheras l'ouverture pour en recevoir ; et si l'eau entre sur toi, voici, tu boucheras l'ouverture, afin que tu ne périsses pas dans les eaux.

11 Le frère de Jared fit comme le Seigneur le lui avait commandé. Et il implora de nouveau le Seigneur, en disant : Voici, j'ai fait selon tes instructions ; j'ai préparé des barques pour mon peuple ; mais elles ne sont pas éclairées. Souffriras-tu, Seigneur, que nous traversions ces grandes eaux dans les ténèbres? Et le Seigneur dit au frère de Jared : Que voulez-vous que je fasse pour que vous ayez de la lumière dans vos barques? Car voici, vous ne pouvez

avoir de fenêtres, elles seraient brisées et mises en pièces. Vous n'emporterez pas non plus du feu avec vous, car vous irez sans la lumière du feu; vous serez comme une baleine au milieu de la mer, et les vagues montagneuses se briseront sur vous. Cependant, je vous relèverai des profondeurs de l'abîme; car les vents sortent de ma bouche, ainsi que les pluies et les flots que j'envoie. Mais je vous garantirai contre toutes ces choses. Car comment pourriez-vous traverser ce grand abîme, à moins que je ne vous garantisse des vagues de la mer, des vents et des orages. C'est pourquoi, que voulez-vous que je vous prépare pour que vous ayez de la lumière, quand vous serez engloutis dans les profondeurs de la mer.

12 Le frère de Jared (or, le nombre des barques, qui avaient été préparées, était de huit) alla sur une montagne, qu'ils appelaient mont Shelem, à cause de son extrême élévation; et là, il fondit d'un rocher seize petites pierres; et elles étaient blanches et claires, même comme du cristal transparent. Il les transporta dans ses mains sur le sommet de la montagne, et il implora le Seigneur, disant: O Seigneur, tu as dit qu'il faut que nous soyons enveloppés par les flots. Maintenant, ô Seigneur, ne sois point courroucé contre ton serviteur, à cause de sa faiblesse devant toi, car nous savons que tu es saint, que tu habites les cieux, et que nous sommes d'indignes créatures devant toi. Par suite de la chute, nos natures sont devenues pleines d'une iniquité permanente; cependant, ô Seigneur, tu nous as donné le commandement de te prier, afin que nous puissions recevoir de toi selon nos désirs.

13 Voici, ô Seigneur, tu nous as châtiés à cause de nos iniquités; tu nous as chassés, et depuis plusieurs années nous sommes dans le désert; néanmoins, tu nous as été miséricordieux. O Seigneur, aie pitié de moi, détourne ton courroux de ce peuple, et ne souffre pas qu'il traverse ce terrible abîme dans les ténèbres; mais vois ce que j'ai fondu du rocher. Je sais, ô Seigneur, que tu as tout pouvoir, et que tu peux faire tout ce que tu veux pour le bien de l'homme. C'est pourquoi, touche ces pierres, ô Seigneur, de ton doigt, et fais en sorte qu'elles puissent jeter de l'éclat dans les ténèbres, afin qu'elles brillent dans les barques que nous avons préparées, pour avoir de la lumière pendant que nous traverserons la mer. O Seigneur, tu peux faire ceci. Nous savons que tu peux montrer ton grand pouvoir, qui paraît petit à l'entendement de l'homme.

14 Après que le frère de Jared eut prononcé ces paroles, voici: Le Seigneur étendit sa main et toucha les pierres

une à une avec son doigt; et le voile fut enlevé de dessus les yeux du frère de Jared, et il vit le doigt du Seigneur; et c'était comme le doigt d'un homme, semblable à un doigt de chair et de sang; et le frère de Jared tomba devant le Seigneur, car il était frappé de crainte. Et le Seigneur vit que le frère de Jared était tombé à terre; et le Seigneur lui dit : Lève-toi, pourquoi es-tu tombé? Et il dit au Seigneur : J'ai vu le doigt du Seigneur, et j'ai craint d'en être frappé, car je ne savais pas que le Seigneur eût de la chair et du sang.
15 Et le Seigneur lui dit : A cause de ta foi, tu as vu que je prendrai sur moi de la chair et du sang; et jamais un homme n'est venu devant moi avec une aussi grande foi que la tienne; car, sans cela, tu n'aurais pu voir mon doigt. As-tu vu plus que cela? Et il répondit : Non, Seigneur, montre-toi à moi. Et le Seigneur lui dit : Croiras-tu aux paroles que je t'annoncerai? Et il répondit : Oui, Seigneur, je sais que tu dis la vérité, car tu es un Dieu de vérité, et tu ne peux mentir. Et quand il eut prononcé ces paroles, voici, le Seigneur se montra à lui, et lui dit : Parce que tu sais ces choses, tu es racheté de la chute; c'est pour cela que tu es ramené en ma présence, et que je me suis manifesté à toi.
16 Voici, je suis celui qui fut préparé depuis le commencement du monde pour racheter mon peuple; voici, je suis Jésus-Christ. Je suis le Père et le Fils. En moi, tout le genre humain aura la lumière, même ceux qui croiront en mon nom, et cela éternellement; et ils deviendront mes fils et mes filles. Et je ne me suis jamais montré à aucun homme que j'ai créé, car jamais homme n'a cru en moi comme toi. Vois-tu que vous êtes créés d'après mon image? Oui, même tous les hommes au commencement, furent créés à ma propre image. Voici, ce corps, que vous voyez maintenant, est le corps de mon esprit; et j'ai créé l'homme d'après le corps de mon esprit; et même, comme je vous apparais dans l'esprit, de même j'apparaîtrai à mon peuple dans la chair.
17 Et maintenant, moi, Moroni, comme j'ai déjà dit que je ne pouvais faire un récit complet de ces choses qui sont écrites, il me suffit de dire que Jésus se montra lui-même à cet homme dans l'esprit, et d'après la même manière et dans la ressemblance du même corps qu'il se montra aux Néphites; et il lui administra comme il a administré aux Néphites; et tout cela, afin que cet homme sût qu'il était Dieu, à cause des grandes œuvres que le Seigneur lui révéla. Et à cause du savoir de cet homme, il ne pouvait lui être interdit d'apercevoir en dedans du voile; et il vit le doigt de Jésus, et, en le voyant, il tomba de crainte, car il sut que c'était le doigt du Seigneur. Et alors il n'avait plus la foi, car il sa-

vait, sans conserver aucun doute; c'est pourquoi, ayant cette
parfaite connaissance de Dieu, il était impossible de l'em-
pêcher de voir en dedans du voile; c'est pour cela qu'il
vit Jésus, qui lui administra.
18 Et il arriva que le Seigneur dit au frère de Jared:
Voici, tu ne permettras pas que ces choses, que tu as vues
et entendues, aillent au monde, jusqu'au temps où je glori-
fierai mon nom dans la chair; c'est pourquoi, tu thésauri-
seras ces choses, que tu as vues et entendues, et tu ne les
manifesteras à aucun homme. Et voici, quand vous viendrez
à moi, vous les écrirez et vous les scellerez, pour que per-
sonne ne puisse les interpréter; car vous les écrirez dans
une langue qui ne peut pas être lue. Et je te donnerai ces
deux pierres, que vous scellerez aussi avec les choses que
vous aurez écrites. Car voici, j'ai confondu la langue que
vous écrirez; c'est pourquoi, je ferai dans mon temps arrêté
que ces pierres fassent comprendre aux hommes les choses
que vous aurez écrites.
19 Et quand le Seigneur eut prononcé ces paroles, il
montra au frère de Jared tous les habitants de la terre qui
avaient été, et tous ceux qui seraient; et il ne les retint pas
de sa vue, même jusqu'à la fin du monde. Car il lui avait
dit dans les temps passés que, s'il voulait croire en lui, il
pouvait lui montrer toutes choses — qu'il lui montrerait
toutes choses; c'est pourquoi le Seigneur ne pouvait lui
cacher rien, car il savait que le Seigneur pouvait lui mon-
trer toutes choses. Et le Seigneur lui dit: Écrivez et scellez
ces choses; et je les révèlerai, dans mon temps arrêté, aux
enfants des hommes.
20 Et le Seigneur lui commanda de sceller les deux pier-
res qu'il avait reçues, et de ne pas les montrer, jusqu'au
temps où le Seigneur les montrerait aux enfants des hom-
mes. Et le Seigneur ordonna au frère de Jared de descen-
dre du mont, de sa présence, et d'écrire ce qu'il avait vu;
et il était défendu de les manifester aux enfants des hommes
jusqu'à ce qu'il fut élevé sur la croix; et c'est pour cette rai-
son que le roi Mosiah les garda, afin qu'elles ne vinssent au
monde qu'après que le Christ se serait montré à son peuple.
Et après que le Christ se fut, en effet, montré à son peuple,
il commanda que ces choses fussent manifestées. Et main-
tenant, après que les enfants de son peuple sont tous tom-
bés dans l'incrédulité, et il n'en reste plus, sauf les Lama-
nites qui ont rejeté l'Evangile du Christ, il m'a été com-
mandé de les cacher de nouveau dans la terre.
21 Voici, j'ai écrit sur ces plaques tout ce qu'a vu le frère
de Jared; et jamais plus grandes choses n'ont été mani-

festées, que celles qui ont été manifestées au frère de Jared; c'est pourquoi, le Seigneur m'a commandé de les écrire, et je les ai écrites. Et il m'a commandé de les sceller, et de sceller aussi leur interprétation ; c'est pourquoi, j'ai scellé les interprètes, selon le commandement du Seigneur. Car le Seigneur m'a dit, que ces choses ne seraient manifestées aux Gentils, que lorsqu'ils se repentiront de leurs iniquités et deviendront purs devant le Seigneur. Et en ce jour ils exerceront leur foi en moi, dit le Seigneur, même comme a fait le frère de Jared, afin qu'ils deviennent sanctifiés en moi; alors je leur manifesterai les choses que le frère de Jared a vues, même jusqu'à leur dévoiler toutes mes révélations, dit Jésus-Christ, le Fils de Dieu, le Père des cieux et de la terre, et de toutes les choses qu'ils contiennent.

22 Et celui qui lutte contre la parole du Seigneur, qu'il soit maudit; et celui qui nie ces choses, qu'il soit maudit : car à eux, dit Jésus-Christ, je ne leur montrerai pas de plus grandes choses; c'est moi qui le déclare. Et quand j'ordonne, les cieux sont ouverts ou sont fermés; et à ma parole, la terre s'ébranle. Et à mon commandement, ses habitants passeront, comme si c'était par le feu. Et celui qui ne croit pas à mes paroles ne croit pas mes disciples; et si vous croyez que je ne parle pas, jugez-vous; car vous saurez au jour final, que c'est moi qui parle. Mais celui qui croit à ces choses que j'ai annoncées, je le visiterai avec les manifestations de mon esprit; et il saura et rendra témoignage. Car, à cause de mon esprit, il saura que ces choses sont vraies; et il persuade aux hommes de faire le bien; et tout ce qui persuade aux hommes de faire le bien, vient de moi; car le bien ne vient d'aucun autre que de moi.

23 Je suis celui qui amène les hommes à faire tout ce qui est bien. Celui qui ne veut pas croire à mes paroles, ne croira pas que je suis; et celui qui ne veut pas me croire, ne croira pas au Père qui m'a envoyé. Car voici, je suis le Père, je suis la lumière, et la vie, et la vérité du monde. Venez à moi, ô vous, Gentils; et je vous dévoilerai les plus grandes choses, même la connaissance qui est cachée, à cause de l'incrédulité. Venez à moi, ô vous, maison d'Israël, et il vous sera manifesté les grandes choses que le Père vous a réservées depuis la fondation du monde; et ces choses ne vous sont point venues à cause de l'incrédulité.

24 Voici, quand vous déchirerez ce voile d'incrédulité qui vous retient dans votre affreux état de perversité, de dureté de cœur, et d'aveuglement d'esprit, alors vous seront dévoilées les grandes et merveilleuses choses qui vous ont été cachées depuis le commencement du monde : oui, quand

vous implorerez le Père en mon nom, avec un cœur brisé et un esprit contrit, alors vous saurez que le Père s'est souvenu de l'alliance qu'il a faite avec vos pères, ô maison d'Israël; alors mes révélations, que j'ai fait écrire par mon serviteur Jean, seront dévoilées aux yeux de tout le peuple.

25 Souvenez-vous, quand vous verrez ces choses, vous saurez que le temps est proche où elles seront manifestées en toute réalité; c'est pourquoi, quand vous recevrez ces annales, vous pourrez savoir que l'œuvre du Père a commencé sur toute la surface du pays. C'est pourquoi, repentez-vous, vous, tous les bouts de la terre; venez à moi, croyez en mon Évangile, et soyez baptisés en mon nom; car celui qui croit et est baptisé sera sauvé; mais celui qui ne voudra pas croire sera condamné; et des signes accompagneront ceux qui croiront en mon nom. Et béni est celui qui est trouvé fidèle à mon nom, au dernier jour, car il sera élevé pour habiter le royaume préparé pour lui depuis la fondation du monde. Et voici, c'est moi qui l'ai dit. Amen.

CHAPITRE II.

Maintenant, moi, Moroni, j'ai écrit les paroles qui m'étaient commandées d'après ma mémoire; et je vous ai parlé des choses que j'ai scellées; c'est pourquoi n'y touchez pas pour les traduire; car cela vous est interdit, sauf plus tard, quand ce sera de la sagesse en Dieu. Et voici, vous pourrez avoir le privilége de montrer les plaques à ceux qui aideront à produire cet ouvrage; et elles seront montrées à trois par le pouvoir de Dieu; et ils sauront avec certitude que ces choses sont vraies; et par la bouche de trois témoins ces choses seront établies; et le témoignage de trois, et cet ouvrage dans lequel sera démontré le pouvoir de Dieu, et aussi sa parole, desquels le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit rendent témoignage, tout cela se tiendra comme un témoignage contre le monde, au dernier jour. Et s'il arrive qu'ils se repentent et viennent au Père, au nom de Jésus, ils seront reçus dans le royaume de Dieu. Et maintenant, si je n'ai point d'autorité pour ces choses, jugez-vous, car vous saurez que j'ai cette autorité, lorsque vous me verrez, et que nous serons devant Dieu au jour final. Amen.

CHAPITRE III.

1 Et maintenant, moi, Moroni, je reviens à l'histoire de Jared et de son frère. Il arriva qu'après que le Seigneur eut préparé les pierres que le frère de Jared avait apportées sur le mont, le frère de Jared descendit de la montagne, et il disposa ces pierres dans les barques qui avaient été construites, une à chaque bout; et voici, elles éclairèrent l'intérieur des barques. C'est ainsi que le Seigneur fit luire des pierres pour donner de la lumière à des hommes, femmes et enfants, afin qu'ils ne traversassent pas les grandes eaux dans les ténèbres.

2 Quand ils eurent préparé toutes sortes de provisions pour leur subsistance sur les eaux, ainsi que pour le bétail et tous les animaux et volatiles qu'ils emportaient avec eux, ils montèrent à bord de leurs barques et se mirent en mer, se confiant au Seigneur leur Dieu. Et le Seigneur fit souffler un vent furieux sur la surface des eaux, vers la terre de promission. Ainsi ballottés sur les vagues, ils marchèrent devant le vent, étant fréquemment ensevelis sous les eaux, parce que les vagues montagneuses se brisaient sur eux, et aussi à cause des terribles tempêtes causées par la violence des vents.

3 Et il arriva que, lorsqu'ils étaient ensevelis dans la mer, l'eau ne pouvait pénétrer pour leur nuire, parce que les barques étaient bien jointes, et elles étaient closes comme l'arche de Noé; c'est pourquoi, quand ils étaient plongés dans les grandes eaux, ils imploraient le Seigneur, qui les ramenait sur la surface. Et le vent ne cessa de souffler vers la terre de promission pendant qu'ils étaient sur les eaux; et ils furent ainsi poussés devant le vent; et ils chantaient des louanges au Seigneur, et le frère de Jared rendait grâces et louait le Seigneur tout le jour; et quand venait la nuit, ils ne cessaient de louer le Seigneur. Ainsi poussés en avant, aucun monstre de la mer ne put les briser, ni baleine leur nuire; et ils avaient de la lumière continuellement, qu'ils fussent au-dessus ou au-dessous des eaux; et ils furent ainsi poussés durant trois cent quarante-quatre jours sur les eaux.

4 Et ils arrivèrent et débarquèrent sur la terre de promission. Et dès qu'ils eurent posé leurs pieds sur les rivages de la terre promise, ils tombèrent la face contre terre, et s'humilièrent devant le Seigneur, et versèrent des larmes

de joie devant lui, à cause de l'abondance de ses tendres miséricordes envers eux.
5 Et ils s'en allèrent sur la surface du pays et commencèrent à cultiver la terre. Jared avait quatre fils, qui se nommaient Jacom, Gilgah, Mahah et Orihah. Le frère de Jared avait aussi des fils et des filles. Les amis de Jared et de son frère, qui étaient au nombre de vingt-deux âmes, avaient eu également des fils et des filles avant de venir à la terre de promission; ils commençaient donc à être nombreux. Et ils furent enseignés à marcher humblement devant le Seigneur, et leur instruction venait de lui.
6 Ils commencèrent à se répandre dans le pays, à multiplier et à devenir forts, et à cultiver la terre. Et le frère de Jared commençant à vieillir, et voyant qu'il devait bientôt descendre au tombeau, il dit à Jared: Assemblons nos gens, et faisons-en le dénombrement, afin de connaître ce qu'ils désirent de nous, avant que nous ne descendions au tombeau. Et leurs gens se réunirent. Maintenant, le nombre des fils et des filles du frère de Jared était de vingt-deux âmes, et le nombre des fils et des filles de Jared était de douze, dont quatre fils. Et ils firent le dénombrement de leurs gens, et après l'avoir fait, ils leur demandèrent ce qu'ils désiraient d'eux, avant qu'ils ne descendissent dans la tombe. Et il arriva qu'ils les prièrent d'oindre un de leurs fils roi pour les gouverner. Et voici, cette prière les affligea beaucoup. Et le frère de Jared leur dit: Assurément cette chose vous mènerait dans la captivité. Mais Jared dit à son frère: Permettez-leur d'avoir un roi. C'est pourquoi il leur dit: Choisissez-vous parmi nos fils celui que vous voulez pour roi.
7 Et ils firent choix du premier-né du frère de Jared; et son nom était Pagag. Mais il refusa, et ne voulut pas être leur roi. Et le peuple désira que son père le contraignît d'accepter; mais son père s'y refusa, et leur ordonna de ne jamais contraindre personne d'être leur roi. Et il arriva qu'ils choisirent successivement tous les frères de Pagag; mais aucun d'eux ne voulut accepter. Et tous les fils de Jared refusèrent également, un excepté; et Orihah fut oint roi sur le peuple. Et il commença à régner, et son peuple à prospérer et à acquérir d'immenses richesses. Et Jared mourut, et puis son frère. Et Orihah marcha humblement devant le Seigneur; il se souvint des grandes faveurs dont le Seigneur avait comblé son père, et en fit part à son peuple.
8 Et Orihah rendit bonne justice dans le pays durant toute sa vie, qui fut fort longue. Et il eut des fils et des filles; oui, il en eut trente et un, dont vingt-trois fils. Et il

eut Kib dans sa vieillesse, et Kib lui succéda. Et Kib eut pour fils Corihor. Et Corihor ayant atteint l'âge de trente-deux ans, il se révolta contre son père; et il s'en alla habiter le pays de Néhor. Là, il eut des fils et des filles d'une extrême beauté, ce qui lui attira beaucoup de gens. Après avoir réuni une armée, il vint au pays de Moron où demeurait le roi, et le fit prisonnier : ce qui vérifia ce qu'avait dit le frère de Jared, qu'ils seraient réduits en captivité. Or, le pays de Moron où résidait le roi, était situé près du pays appelé Désolation par les Néphites. Kib demeura en captivité jusqu'à un âge fort avancé, et son peuple fut gouverné par son fils Corihor. Néanmoins, Kib, dans sa vieillesse, eut un fils, nommé Shule, pendant qu'il était encore en captivité,

9 Shule, aigri contre son frère, étant devenu fort et puissant, comme homme, et doué d'un esprit fort judicieux, il se rendit à la colline Ephraïm, où il fondit et forgea des épées d'acier dont il arma ceux qu'il avait attirés à lui. Il revint à leur tête à la ville de Néhor, livra bataille à son frère Corihor, reconquit le royaume et le rendit à son père Kib. A cause de ce qu'il avait fait, son père lui conféra le royaume, et il commença de régner à sa place. Il gouverna en toute justice, et son royaume s'étendit dans tout le pays, car le peuple s'était accru considérablement. Shule eut un grand nombre de fils et de filles; et Corihor s'étant repenti des grands maux qu'il avait causés, il lui donna de l'autorité dans son royaume. Corihor eut beaucoup de fils et de filles, parmi lesquels un fils nommé Noah.

10 Et il arriva que Noah se révolta contre le roi Shule, et contre son père Corihor; et il entraîna dans son parti son frère Cohor, tous ses autres frères et beaucoup de gens. Et il livra bataille au roi Shule, par laquelle il conquit la terre de leur premier héritage, et il devint roi sur cette partie du pays. Il livra un nouveau combat au roi Shule, le fit prisonnier, et l'emmena captif à Moron. Et comme il était sur le point de le mettre à mort, les fils de Shule se glissèrent la nuit dans la maison de Noah, et le tuèrent; puis ils brisèrent la porte de la prison, emmenèrent leur père, et le replacèrent sur le trône dans son propre royaume. Cependant, le fils de Noah se fit un royaume à la place de son père, mais il n'obtint plus aucun avantage sur le roi Shule. Le peuple de ce dernier roi devint puissant et jouit d'une extrême prospérité. Ainsi, le pays se trouva divisé; et il y eut deux royaumes; le royaume de Shule, et le royaume de Cohor, fils de Noah. Et Cohor, fils de Noah, étant venu attaquer le roi Shule, il fut battu et perdit la vie. Cohor avait un fils, qui se nommait Nemrod; et Nemrod rendit le royau-

me de Cohor à Shule, ce qui lui fit gagner ses bonnes grâces. C'est pourquoi, Shule le combla de faveurs et lui permit de tout faire dans son royaume.

11 Sous le règne du roi Shule, des prophètes envoyés du Seigneur vinrent parmi le peuple, prophétisant que son idolâtrie et ses iniquités allaient attirer une malédiction sur le pays, et qu'ils seraient détruits, s'ils ne se repentaient. Mais le peuple se moqua d'eux et les injuria. Le roi Shule fit punir tous ceux qui avaient injurié les prophètes; et il rendit une loi applicable à tout le pays, qui permettait aux prophètes d'aller partout où ils voudraient. C'est ainsi que les habitants furent amenés à la repentance; et parce qu'ils se repentirent de leurs iniquités et de leur idolâtrie, le Seigneur les épargna, et ils recommencèrent à prospérer dans le pays.

12 Et il arriva qu'il naquit à Shule des fils et des filles dans sa vieillesse. Il n'y eut plus de guerres durant le reste de ses jours; et il se souvint des grandes choses que le Seigneur avait faites pour leurs pères, en les amenant à travers le grand abîme à la terre de promission, et il gouverna son peuple en bonne justice durant toute sa vie. Et il engendra Omer, qui régna à sa place. Et Omer engendra Jared, et Jared engendra des fils et des filles. Et Jared s'étant révolté contre son père, il alla habiter le pays de Heth. Et il se mit à flatter le peuple par ses paroles pleines de finesse et parvint à gagner la moitié du royaume. Alors il livra bataille à son père, le prit, l'emmena captif, et le retint en prison. Il passa sous le règne d'Omer, la moitié de ses jours en prison; et il eut des fils et des filles, parmi lesquels étaient Esrom et Coriantumur. Ces derniers, excessivement furieux des actes de Jared leur frère, levèrent une armée, et vinrent l'attaquer pendant la nuit. Après avoir battu son armée, ils étaient sur le point de le tuer, quand Jared les supplia de lui laisser la vie, leur promettant de rendre le royaume à son père. Et ils lui accordèrent la vie.

13 Jared devint extrêmement chagriné d'avoir perdu son royaume, car il avait mis son cœur sur le royaume et sur la gloire du monde. Or, la fille de Jared, voyant la tristesse de son père, et étant très habile, se mit à dresser un plan pour rendre le royaume à son père. Elle était très belle femme. Et il arriva qu'elle tint ce langage à son père : Pourquoi mon père a-t-il tant de chagrin? N'a-t-il pas lu les annales que nos pères ont apportées à travers le grand abîme? Voici, n'y a-t-il pas là une histoire touchant ceux du vieux temps, qui, par leurs plans secrets, obtinrent des royaumes et une grande gloire? Que mon père envoie

chercher Akish, fils de Kimnor; et voici, je suis belle, je danserai devant lui, et je lui plairai; de sorte qu'il me demandera pour femme. Et s'il vous demande de me donner à lui pour femme, vous lui direz : Je vous la donnerai, si vous m'apportez la tête de mon père, le roi.

14 Or, Omer était un ami d'Akish. Et, quand Jared envoya chercher Akish, la fille de Jared dansa devant lui; et elle lui plut, de sorte qu'il la désira pour femme. Et il dit à Jared : Donnez-la moi pour femme; et Jared lui répondit : Je vous la donnerai, si vous m'apportez la tête de mon père, le roi. Et il arriva qu'Akish réunit dans la maison de Jared tous ses parents, et leur dit : Voulez-vous me jurer que vous me serez fidèles dans ce que je vais désirer de vous? Et ils jurèrent tous, par le Dieu du ciel, par les cieux et la terre, et par leurs têtes, que quiconque refuserait d'aider Akish dans ce qu'il désirait, perdrait la tête; et que quiconque dévoilerait ce qu'Akish leur ferait connaître, perdrait la vie. C'est ainsi qu'ils se liguèrent avec Akish.

15 Et Akish leur administra les mêmes serments qui étaient en usage parmi ceux du vieux temps, qui recherchaient le pouvoir, serments qui avaient été transmis même de Caïn, meurtrier dès le commencement. Et ils étaient poussés par le pouvoir du diable à administrer ces serments aux hommes, pour les tenir dans les ténèbres, pour aider ceux qui cherchaient à obtenir du pouvoir, et à tuer, à piller, à mentir, et à se livrer à toutes sortes d'impudicités et d'abominations. Et ce fut la fille de Jared qui mit en son cœur de rechercher ces choses du vieux temps; et Jared les mit au cœur d'Akish; et Akish les administra à ses parents et amis, les amenant par de belles promesses à leur faire faire tout ce qu'il désirait. Et ils formèrent une combinaison secrète, comme celles du vieux temps; lesquelles sont les plus perverses et les plus abominables par-dessus toutes, aux yeux de Dieu; car le Seigneur n'opère pas par des combinaisons secrètes, et il ne veut point que les hommes versent le sang, mais il l'a interdit en toutes choses, depuis le commencement de l'homme.

16 Et maintenant, moi, Moroni, je n'écris pas la formule de leurs serments ni le plan de leurs combinaisons secrètes, car il m'a été révélé que ces choses existent parmi tous les peuples, et elles sont connues des Lamanites; et elles ont causé la destruction de ce peuple, dont je parle, comme aussi celle des Néphites. Et toute nation qui favorisera de telles combinaisons secrètes pour obtenir du pouvoir et du gain, jusqu'à ce qu'elles aient envahi toute la nation, voici, elle sera détruite. Car le Seigneur ne permettra pas que le

sang de ses saints, qui serait versé par eux, crie toujours
vers lui, de la terre, vengeance contre eux, sans le venger.
17 C'est pourquoi, ô vous, Gentils, il est de la sagesse
en Dieu que ces choses vous soient dévoilées, afin que vous
puissiez par là vous repentir de vos péchés, et que vous ne
permettiez pas que ces combinaisons meurtrières gagnent
de l'ascendant sur vous, lesquelles sont établies pour obtenir du pouvoir et du gain; et afin que l'œuvre, oui, même
l'œuvre de destruction ne vienne sur vous, et que l'épée de
la justice du Dieu éternel ne fonde sur vous, à votre ruine
et entière extermination, si vous souffrez que ces choses
existent. C'est pourquoi, le Seigneur vous commande, quand
vous verrez ces choses arriver parmi vous, de vous éveiller au sentiment de votre terrible situation, à cause de cette
combinaison secrète qui sera parmi vous; et malheur à elle,
à cause du sang de ceux qui auront été mis à mort; car ce
sang criera vengeance de la poussière contre elle, et contre ceux qui l'auront établie.
18 Car il arrivera que quiconque l'établira, cherchera à
détruire la liberté de tous les pays, nations et peuples. Et
elle accomplira la destruction de tout peuple, car elle fut
fondée par le diable, qui est le père de tout mensonge;
oui, ce même menteur qui trompa nos premiers parents, ce
menteur qui a fait que les hommes ont commis le meurtre
depuis le commencement, qui a endurci le cœur des hommes
au point qu'ils ont lapidé, tué les prophètes, et les ont rejetés depuis le commencement. C'est pourquoi, moi, Moroni, j'ai reçu le commandement d'écrire ces choses pour
que le mal soit vaincu, et que le temps puisse venir où Satan n'ait plus de pouvoir sur le cœur des enfants des hommes, mais qu'ils soient persuadés à faire sans cesse le bien,
afin qu'ils viennent à la fontaine de toute justice et qu'ils
soient sauvés.

CHAPITRE IV.

1 Et maintenant, moi, Moroni, je continue mon récit. Il
arriva qu'au moyen de leur secrète combinaison, Akish et
ses amis parvinrent à renverser le roi Omer de son trône.
Néanmoins, le Seigneur fut miséricordieux à Omer, ainsi
qu'à ses fils et à ses filles, qui n'avaient pas travaillé à sa
perte. Le Seigneur avertit Omer dans un songe de quitter
le pays, ce qu'il fit avec sa famille. Il voyagea durant bien

des jours, et, passant par la colline de Shim, il arriva près de l'endroit où furent exterminés les Néphites, et de là, se dirigeant vers l'est, il parvint dans un pays nommé Ablom, sur les bords de la mer; c'est là qu'il dressa ses tentes, et il avait avec lui ses fils et ses filles, et toute sa maison, excepté Jared et sa famille.

2 Jared fut sacré roi sur le peuple par la main de l'iniquité; et il donna à Akish sa fille en mariage. Akish, voulant se défaire de son beau-père, appela à son aide ceux à qui il avait administré le serment des anciens; et ils tuèrent son beau-père pendant qu'il était assis sur son trône, donnant audience à son peuple. Car si grande avait été l'expansion de cette société secrète et abominable, qu'elle avait corrompu les cœurs de tout le peuple. Jared fut donc tué sur son trône, et Akish régna à sa place. Jaloux de son fils, Akish le fit mettre en prison, et ne lui donna que peu ou point de nourriture, au point qu'il mourut. Mais le frère de celui qui mourut (son nom était Nimrah) devint furieux contre son père, à cause de ce qu'il avait fait à son frère. Nimrah, ayant réuni un petit nombre d'hommes, s'enfuit du pays et vint habiter avec Omer.

3 Akish eut d'autres fils; et ils gagnèrent le cœur du peuple, malgré qu'ils lui eussent juré de commettre toutes sortes d'iniquités, selon son désir. Or, le peuple d'Akish était aussi avide de gain qu'Akish l'était du pouvoir; c'est pourquoi, ses fils offrirent de l'argent au peuple, et se firent par ce moyen un parti considérable. Alors, la guerre éclata entre Akish et ses fils, qui dura bien des années et fit périr presque tous les habitants du pays; oui, tous y périrent, excepté trente personnes et ceux qui s'étaient enfuis avec la maison d'Omer; c'est pourquoi, Omer fut rétabli sur la terre de son héritage. Malgré sa grande vieillesse, il eut encore un fils nommé Emer, et il le fit sacrer roi pour régner à sa place. Alors il vit fleurir la paix dans le pays pendant deux ans, puis il mourut dans un âge très avancé, après avoir eu ses jours abreuvés de chagrin.

4 Emer régna donc à sa place, et marcha dans la voie de son père. Et le Seigneur commença de nouveau à lever la malédiction qui pesait sur le pays, et la maison d'Emer jouit d'une extrême prospérité sous son règne. Et dans l'espace de soixante-deux ans les habitants s'étaient accrus considérablement et avaient acquis d'immenses richesses; ils récoltaient toutes sortes de grains et de fruits, des soieries, des étoffes de fin lin, de l'or, de l'argent, et des choses précieuses; ils élevaient toutes sortes de bétail, des bœufs, des vaches, des brebis, des boucs, des porcs, et beaucoup d'autres

animaux utiles pour la nourriture des hommes. Ils avaient aussi des chevaux, des ânes, ainsi que des éléphants, des cureloms et des cumoms; tous animaux utiles à l'homme, spécialement ces derniers.

5 Ainsi le Seigneur répandait ses bénédictions sur cette terre, qui était de choix, au-dessus de tous les autres pays. Et il commanda que quiconque posséderait le pays, devrait le posséder au Seigneur, ou ils seraient détruits, quand ils seraient mûrs dans l'iniquité; car sur de tels, dit le Seigneur, je verserai la plénitude de ma colère. Et Emer fit régner la justice durant toute sa vie; il eut beaucoup de fils et de filles, et il eut Coriantum, qu'il fit sacrer roi pour régner à sa place. Après avoir oint Coriantum, il vécut encore quatre ans et vit fleurir la paix dans le pays; oui, il vit même le Fils de Justice, il se réjouit et se glorifia de ce jour, et il mourut en paix.

6 Coriantum marcha dans la voie de son père; il bâtit de fort grandes villes, et administra équitablement son peuple durant toute sa vie. Et il arriva qu'il n'eut point d'enfants, même jusqu'à un âge très avancé; et sa femme mourut, âgée de cent deux ans. Et dans sa vieillesse, Coriantum prit pour femme une jeune fille, qui lui donna des fils et des filles; et il vécut jusqu'à l'âge de cent quarante-deux ans. Com, son fils, lui succéda et régna quarante-neuf ans; il eut pour fils Heth, ainsi que d'autres fils et des filles. Et le peuple s'était de nouveau répandu sur toute la surface du pays, et une grande perversité commençait aussi à régner dans le pays. Et Heth se mit à rétablir encore les plans secrets du vieux temps pour se défaire de son père. Et il détrôna son père, le tua de sa propre épée, et régna à sa place.

7 Et des prophètes vinrent encore dans le pays, criant aux habitants de se repentir; qu'il fallait préparer la voie du Seigneur, ou qu'une malédiction frapperait le pays, oui, qu'il y aurait même une grande famine qui les ferait périr, s'ils ne se repentaient. Mais le peuple ne crut pas aux paroles des prophètes, et il les rejeta; quelques-uns furent jetés dans des fosses, où ils périrent; et tout cela se fit par les ordres du roi Heth. Et une grande sécheresse vint sur la terre; et les habitants commencèrent à mourir rapidement, à cause de la sécheresse, car il n'y avait pas de pluie sur toute l'étendue du pays.

8 Et des serpents venimeux envahirent aussi la contrée et ils empoisonnèrent bien des gens. Et il arriva que leurs troupeaux se mirent à fuir devant les serpents venimeux, vers le pays au sud, appelé par les Néphites Zarahemla. Et beaucoup de bestiaux périrent sur la route; quelques-uns cependant se

sauvèrent dans le pays du sud. Et le Seigneur fit que les serpents ne les poursuivirent pas plus loin, mais il fit qu'ils bouchèrent le chemin, afin que le peuple ne pût passer, et que quiconque tenterait de passer, pérît par les serpents venimeux.

9 Et il arriva que les habitants suivirent la course des animaux; et ils dévorèrent la carcasse de ceux qui étaient morts sur le chemin, au point de les dévorer tous. Or, quand ils virent qu'il fallait périr, ils commencèrent à se repentir de leurs iniquités et à implorer le Seigneur. Et quand ils se furent suffisamment humiliés devant lui, le Seigneur envoya de la pluie sur la terre; le peuple se rassura, et il y eut encore des fruits et des grains dans le pays du nord et dans toutes les contrées environnantes. Et le Seigneur leur montra son pouvoir, en les préservant de la famine.

10 Shez, qui était descendant de Heth, et Heth avait péri de la famine, ainsi que toute sa maison, excepté Shez; Shez se mit à restaurer ce peuple abattu. Il se souvint de la destruction de ses pères, et il fonda son royaume sur des bases justes; car il n'avait pas oublié ce qu'avait fait le Seigneur, en emmenant Jared et son frère à travers les grandes eaux; il marcha dans les voies du Seigneur, et il eut des fils et des filles. Et son fils aîné, qui se nommait Shez, se révolta contre lui; mais Shez fut frappé par la main d'un voleur, à cause de ses immenses richesses; ce qui rendit la paix à son père. Le roi Shez bâtit plusieurs villes, et son peuple se répandit encore partout dans le pays. Il vécut jusqu'à un âge très avancé; et il eut pour fils Riplakish, puis il mourut.

11 Et Riplakish régna à sa place. Mais il ne fit pas ce qui était juste devant le Seigneur, car il eut beaucoup de femmes et de concubines; et il imposa sur les hommes des fardeaux lourds à porter; oui, il leva des impôts très onéreux; et avec ces impôts il construisit de vastes édifices. Il se fit ériger un trône magnifique, et il fit bâtir de nombreuses prisons; et quiconque ne voulait pas se soumettre aux impôts, il les jetait en prison, comme aussi ceux qui n'étaient pas en état de les payer. Et il les fit travailler constamment pour leur soutien; et quiconque refusait de travailler, il le faisait mettre à mort. C'est par ce moyen qu'il obtint tous ses beaux ouvrages; oui, son or, et toutes sortes d'objets précieux, il les fit raffiner et faire en prison. Et il affligea beaucoup son peuple par sa lubricité et ses abominations. Et après avoir régné quarante-deux ans, le peuple se souleva contre lui; et la guerre éclata dans le pays, dans laquelle Riplakish fut tué, et ses descendants chassés du pays.

12 Après bien des années, Morianton, un descendant de Riplakish, réunit une armée du rebut du peuple, et vint attaquer les habitants du pays. Il prit beaucoup de villes; la guerre devint meurtrière, et dura un grand nombre d'anneés; il finit par subjuguer tout le pays, et il s'établit roi sur tout le pays. Puis, il soulagea le peuple de ses fardeaux, ce qui lui gagna sa faveur; et il fut sacré roi du pays. Il fit rendre la justice au peuple, mais il ne fut pas juste envers lui-même, à cause de ses penchants lubriques. C'est pourquoi, il fut retranché de la présence du Seigneur. Morianton fit bâtir beaucoup de villes, et son peuple, sous son règne, devint extrêmement riche en édifices, en or, en argent, en grains, en troupeaux, et en toutes les choses qui lui avaient été rendues.

13 Et Morianton vécut jusqu'à un âge très avancé; alors il eut Kim pour fils, qui régna à la place de son père. Et il régna huit ans, et son père mourut. Et il arriva que Kim ne régna pas en justice, c'est pourquoi il ne fut pas favorisé du Seigneur. Son frère se révolta contre lui, le prit, et le retint en prison durant le reste de ses jours. Il eut en prison des fils et des filles, et dans sa vieillesse il engendra Lévi, et il mourut. Après la mort de son père, Lévi servit en captivité pendant quarante-deux ans. Alors il fit la guerre au roi du pays, et conquit sur lui le royaume. Après s'être rendu maître du royaume, il fit ce qui était juste aux yeux du Seigneur, et le peuple prospéra dans le pays. Il vécut jusqu'à une bonne vieillesse, et il eut des fils et des filles. Et il eut Corom qu'il oignit roi à sa place.

14 Et il arriva que Corom fit ce qui était bon aux yeux du Seigneur toute sa vie; il eut nombre de fils et de filles; et après avoir vu beaucoup de jours, il passa comme passe le reste de la terre. Et Kish régna à sa place. Après Kish, ce fut Lib qui gouverna le royaume. Et Lib fit aussi ce qui était bon aux yeux du Seigneur, et sous son règne les serpents venimeux furent détruits. C'est pourquoi, les habitants allèrent au pays du sud faire la chasse pour se procurer des provisions, car cette région était couverte de bêtes fauves. Lib lui-même devint un grand chasseur. Et ils bâtirent une grande ville auprès d'une langue étroite de terre, près de l'endroit où la mer divise la terre; et ils conservèrent le pays du sud en désert comme lieu de chasse.

15 Et toute l'étendue de la région du nord était couverte d'habitants. Hommes très industrieux, ils vendaient et achetaient, et trafiquaient entre eux pour s'enrichir: Ils mettaient en œuvre toutes sortes de minerais; ils se procurèrent de l'or, de l'argent, du fer, du cuivre, et d'autres métaux, qu'ils

tiraient des entrailles de la terre; c'est pourquoi, ils entassèrent des monceaux immenses de terre, pour en extraire de l'or, de l'argent, du fer, et du cuivre. Ils en firent toutes sortes d'ouvrages précieux, ils eurent des soieries, et du fin lin, et fabriquèrent toutes sortes de draps pour couvrir leur nudité. Et ils firent une quantité d'outils pour cultiver la terre, des charrues, des houes, des machines à semer, à faucher, et à battre le blé, et toutes sortes d'ustensiles pour le travail de leurs animaux. Et ils fabriquèrent toutes sortes d'armes de guerre, et toute espèce d'ouvrages extrêmement riches. Jamais un peuple ne fut plus béni qu'eux, ni rendu plus prospère par la main du Seigneur : ils habitaient une terre de choix, au-dessus de toutes les autres terres, car ainsi l'avait dit le Seigneur.

16 Lib vécut de longues années; il eut des fils et des filles, et un fils nommé Hearthom, qui lui succéda. Après un règne de vingt-quatre ans, Hearthom perdit son royaume, et il servit plusieurs années dans la captivité, même tout le reste de ses jours. Et il engendra Heth, qui passa tous ses jours dans la captivité. Heth engendra Aaron, qui passa tous ses jours dans la captivité. Aaron engendra Amnigaddah, qui passa aussi toute sa vie dans la captivité. Il engendra Coriantum, qui partagea le sort de son père. Coriantum donna le jour à Com.

17 Et il arriva que Com gagna la moitié du royaume, et il régna quarante-deux ans sur la moitié du royaume. Et il fit la guerre au roi Amgid durant plusieurs années, et finit par conquérir le reste du royaume. Sous le règne de Com, des voleurs commencèrent à paraître dans le pays; ils adoptèrent les vieux plans, administrèrent des serments d'après la manière des anciens, et cherchèrent encore à détruire le royaume. Com leur fit longtemps la guerre, mais sans pouvoir les soumettre. Et il parut aux jours de Com plusieurs prophètes, qui prophétisèrent la destruction de ce grand peuple, à moins qu'il ne se repentît, qu'il ne revînt au Seigneur et ne renonçât à ses meurtres et à ses iniquités.

18 Rejetés par le peuple, les prophètes se mirent sous la protection de Com, car on cherchait à les faire mourir; Et ils prophétisèrent à Com beaucoup de choses, et il fut béni durant tout le reste de ses jours. Et il vécut jusqu'à un âge avancé, et il engendra Shiblom; et Shiblom régna à sa place. Et le frère de Shiblom se révolta contre lui, et il s'ensuivit une guerre furieuse dans tout le pays.

19 Le frère de Shiblom fit mettre à mort tous les prophètes qui avaient prédit la destruction du peuple; et de grandes calamités éclatèrent dans tout le pays, car ils avaient

annoncé qu'une plus grande malédiction frapperait le pays et ses habitants, et qu'il y aurait une plus grande extermination parmi eux, qu'il n'y en eut jamais sur toute la surface de la terre; et que leurs ossements seraient comme des monticules de terre sur la surface du pays, à moins qu'ils ne se repentent de leurs iniquités. Et ils n'écoutèrent point la voix du Seigneur, à cause de leurs abominables combinaisons secrètes. C'est pourquoi, des guerres et des contentions éclatèrent partout, de nombreuses pestes et famines désolèrent le pays, et il y eut une si grande mortalité, qu'on n'en vit jamais de semblable sur toute la terre. Et tout ceci se passa sous le règne de Shiblom. Et le peuple commença à se repentir de ses iniquités; et à mesure qu'il se repentait, le Seigneur répandait sur lui sa miséricorde.

20 Et il arriva que Shiblom fut tué, et Seth fut emmené en captivité, et il y demeura le reste de ses jours. Et son fils Ahah obtint le royaume, et il régna sur le peuple durant toute sa vie. Et il commit toutes sortes d'iniquités, ce qui fut la cause d'une grande effusion de sang; et ses jours furent peu nombreux. Et Ethem, descendant d'Ahah, lui succéda sur le trône; et il fit le mal durant tous ses jours. Et sous son règne, beaucoup de prophètes vinrent encore prophétiser au peuple, lui annonçant que le Seigneur l'exterminerait entièrement de la surface de la terre, à moins qu'il ne se repentît de ses iniquités. Et le peuple, s'endurcissant le cœur, ne voulut pas écouter leurs paroles, et les prophètes se retirèrent pleins de tristesse.

21 Et Ethem gouverna le peuple avec iniquité durant tous ses jours, et il engendra Moron, qui lui succéda. Et Moron fit le mal devant le Seigneur. Et une révolte éclata dans le pays, provenant de cette combinaison secrète qui s'était formée pour obtenir du gain et le pouvoir. Et un homme puissant en iniquité s'éleva parmi eux; il livra bataille à Moron, et s'empara de la moitié du royaume, qu'il conserva durant un grand nombre d'années. Mais il fut renversé par Moron, qui recouvra son royaume. Et il parut un autre puissant homme, descendant du frère de Jared; et il attaqua Moron et s'empara de son royaume; et Moron finit ses jours dans la captivité, après avoir donné le jour à Coriantor.

22 Et Coriantor passa tous ses jours dans la captivité. Et pendant sa vie, il vint beaucoup de prophètes qui prophétisèrent de grandes et merveilleuses choses; et ils prêchaient le repentir au peuple, lui annonçant qu'à moins qu'il ne se repente, le Seigneur Dieu exécuterait contre lui son jugement, même à son entière extermination; et que le Seigneur Dieu amènerait, par son pouvoir, un autre peuple

pour posséder le pays, de la même manière qu'il avait amené leurs pères. Mais le peuple rejeta tous les avertissements des prophètes, à cause des sociétés secrètes et de son extrême perversité. Et Coriantor engendra Ether et mourut, étant demeuré en captivité toute sa vie.

CHAPITRE V.

1 Et Ether vivait pendant les jours de Coriantumur; et Coriantumur était roi de tout le pays. Et Ether était un prophète du Seigneur; il vint pendant les jours de Coriantumur et commença à prophétiser au peuple; et l'Esprit du Seigneur était si fort en lui, qu'on ne pouvait l'empêcher de prophétiser. Depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, il prêchait aux habitants, les exhortant à croire en Dieu, et à se repentir de peur d'être détruits, et disant que toutes choses peuvent s'accomplir par la foi; c'est pourquoi, quiconque croit en Dieu peut avec assurance espérer un monde meilleur, oui, même une place à la main droite de Dieu; laquelle espérance vient par la foi, et est une ancre pour les âmes des hommes, qui les rendra fermes et inébranlables, toujours abondant en bonnes œuvres, étant amenés à glorifier Dieu.

2 Et il arriva qu'Ether prophétisa de grandes et merveilleuses choses au peuple, que celui-ci ne croyait pas, parce qu'il ne les voyait pas. Or, moi, Moroni, je veux parler un peu de ces choses. Je veux montrer au monde que la foi est chose qu'on espère et qu'on ne voit pas; c'est pourquoi, ne disputez pas parce que vous ne voyez pas; car vous ne recevez de témoignage que lorsque votre foi a été mise à l'épreuve; et c'est par la foi que le Christ se montra lui-même à nos pères, après sa résurrection des morts; et il ne se montra à eux qu'après qu'ils eurent foi en lui. C'est pourquoi, il fallait que quelques-uns aient foi en lui, car il ne s'est pas montré au reste des hommes. Mais à cause de la foi de l'homme, il s'est montré dans le monde, a glorifié le nom du Père, et a préparé une voie par laquelle d'autres peuvent obtenir le don céleste, afin qu'ils puissent espérer pour ces choses qu'ils n'ont pas vues; c'est pourquoi, vous pouvez avoir aussi cette espérance et prendre part au don, si vous voulez avoir la foi. Voici, c'est par la foi que ceux du vieux temps furent appelés d'après le saint Ordre de Dieu; c'est par la foi que la loi de Moïse fut donnée. Mais, par le don de son Fils,

Dieu a préparé une plus excellente voie, et c'est par la foi que cela s'est accompli. Car s'il n'y a pas de foi parmi les enfants des hommes, Dieu ne peut faire aucun miracle parmi eux; c'est pourquoi, il ne s'est manifesté qu'après qu'ils eurent la foi. Voici, c'est par la foi qu'Alma et Amuleck firent crouler les prisons. C'est la foi de Néphi et de Léhi qui opéra un tel changement sur les Lamanites, qu'ils furent baptisés de feu et du Saint-Esprit. C'est par la foi qu'Ammon et ses frères firent un si grand miracle parmi les Lamanites; oui, et tous ceux qui firent des miracles, avant comme après le Christ, ne les firent que par la foi. C'est par la foi que les trois disciples eurent la promesse qu'ils seraient exempts de la mort; et ils n'obtinrent cette promesse qu'après qu'ils eurent la foi. Et jamais homme, en aucun temps, n'a fait de miracles qu'après avoir eu la foi, après avoir premièrement cru dans le Fils de Dieu. Et il y en eut beaucoup, même avant l'avénement du Christ, dont la foi était tellement vive, qu'ils ne pouvaient être retenus de voir en dedans du voile; mais ils virent en réalité de leurs propres yeux, ce qu'ils avaient vu par l'œil de la foi; et ils s'en réjouirent.

3 Et voici, nous avons vu dans ces annales qu'un de ces hommes fut le frère de Jared; car si grande était sa foi en Dieu, que quand Dieu étendit son doigt, il ne put le cacher à la vue du frère de Jared, à cause de la parole qu'il lui avait annoncée, laquelle parole il avait obtenue par la foi. Et après que le frère de Jared eut vu le doigt du Seigneur, à cause de la promesse qu'il avait obtenue par la foi, le Seigneur ne put rien cacher à sa vue; c'est pourquoi, il lui montra toutes choses, car il ne pouvait pas être tenu plus longtemps en dehors du voile. C'est par la foi que mes pères ont obtenu la promesse que ces choses viendront, par les Gentils, à leurs frères; c'est pourquoi le Seigneur m'a commandé de les écrire, oui, même Jésus-Christ.

4 Et je lui dis: Seigneur, les Gentils se moqueront de ces choses, à cause de la simplicité de nos écritures; car, Seigneur, tu nous as rendus par la foi puissants en paroles, mais tu ne nous as pas rendus puissants à écrire; et tu as fait que ce peuple peut parler beaucoup, à cause du Saint-Esprit que tu lui as donné; mais tu as fait que nous ne pouvons écrire que peu, à cause de la maladresse de nos mains. Voici, tu ne nous as pas rendus puissants à écrire, semblables au frère de Jared, car tu fis que les choses qu'il écrivait furent puissantes comme tu l'es, jusqu'à terrasser l'homme qui les lit. Tu as aussi rendu nos paroles grandes et puissantes, au point que nous ne pouvons les écrire; c'est pourquoi, quand nous écrivons, nous apercevons notre faiblesse,

et nous trébuchons dans l'arrangement de nos paroles; et je crains que les Gentils ne les tournent en dérision.
5 Après avoir ainsi parlé, le Seigneur me dit : Les insensés se moquent, mais ils se lamenteront; et ma grâce est suffisante pour les humbles, afin qu'ils ne tirent aucun avantage de votre faiblesse; et si des hommes viennent à moi, je leur démontrerai leur faiblesse. Je donne aux hommes de la faiblesse, afin qu'ils soient humiliés; et ma grâce suffit à tous ceux qui s'humilient devant moi, car s'ils s'humilient devant moi, et ont foi en moi, alors je rends fortes pour eux les choses qui sont faibles. Voici, je montrerai aux Gentils leur faiblesse, et je leur montrerai que la foi, l'espérance et la charité mènent à moi, qui suis la fontaine de toute sainteté et de toute justice.
6 Et moi, Moroni, ayant entendu ces paroles, je fus consolé; et je dis : O Seigneur, que ta volonté sainte soit faite, car je sais que tu agis pour les enfants des hommes selon leur foi, car le frère de Jared dit à la montagne Zérin : Déplace-toi, et elle fut déplacée. Et s'il n'avait pas eu la foi, elle ne se fut pas déplacée; c'est pourquoi tu opères, après que les hommes ont la foi, car c'est ainsi que tu t'es manifesté à tes disciples. Après qu'ils eurent la foi, et qu'ils eurent parlé en ton nom, tu te montras à eux en grand pouvoir; et je me souviens aussi que tu as dit que tu avais préparé une maison pour l'homme, oui, même parmi les demeures de ton Père, dans lesquelles l'homme peut avoir une espérance plus excellente; c'est pourquoi, l'homme doit espérer, ou il ne peut recevoir un héritage dans le lieu que tu as préparé. Et je me souviens encore que tu as dit que tu as aimé le monde, même jusqu'à donner ta vie pour le monde, afin que tu pusses la reprendre pour préparer une place pour les enfants des hommes.
7 Maintenant, je sais que cet amour que tu as eu pour les enfants des hommes, c'est la charité; c'est pourquoi, à moins qu'un homme n'ait la charité, il ne peut hériter de cette place que tu as préparée dans le séjour de ton Père. C'est pourquoi, je sais, parce que tu as dit, que si les Gentils n'ont pas de la charité pour notre faiblesse, que tu les mettras à l'épreuve, et tu leur ôteras leurs talents, même ceux qu'ils ont reçus, et tu les donneras à ceux qui en auront plus abondamment.
8 Et il arriva que j'implorai le Seigneur de donner la grâce aux Gentils, afin qu'ils eussent de la charité. Et le Seigneur me dit : S'ils n'ont pas de la charité, cela ne te sera pas imputé, tu as été fidèle; c'est pourquoi tes vêtements seront purifiés. Et parce que tu as vu ta faiblesse,

tu seras rendu fort, même jusqu'à t'asseoir dans le lieu que j'ai préparé dans le séjour de mon Père.

9 Et maintenant, moi, Moroni, je dis adieu aux Gentils, ainsi qu'à mes frères que j'aime, jusqu'à ce que nous nous rencontrions devant le siége du jugement du Christ, où tous les hommes sauront que mes vêtements ne sont point tachés de votre sang; et alors vous saurez que j'ai vu Jésus, et qu'il m'a parlé face à face; et qu'il m'a parlé en simplicité, même comme un homme parle à un autre, dans ma propre langue, touchant ces choses; et je n'en ai écrit que peu, à cause de ma faiblesse à écrire. Et je vous exhorte d'avoir recours à ce Jésus, dont les prophètes et les apôtres ont écrit, afin que la grâce de Dieu le Père, et aussi du Seigneur Jésus-Christ, et du Saint-Esprit, qui rend témoignage d'eux, soit et habite en vous à jamais. Amen.

CHAPITRE VI.

1 Maintenant, moi, Moroni, je continue mon récit touchant la destruction du peuple, sur lequel j'ai écrit. Car voici, ils rejetèrent toutes les paroles d'Ether. Il leur avait parlé, en toute vérité, de toutes choses depuis le commencement de l'homme; et il leur avait annoncé que, après que les eaux se furent retirées de dessus la surface de cette région, elle était devenue une terre de choix, au-dessus de toutes les autres terres, une terre choisie du Seigneur; c'est pourquoi le Seigneur veut que tous les hommes qui l'habitent, le servent; et c'est la place de la Nouvelle-Jérusalem, qui doit descendre du ciel, et du saint sanctuaire du Seigneur.

2 Voici, Ether vit les jours du Christ, et il parla d'une Nouvelle-Jérusalem dans ce pays. Il parla aussi touchant la maison d'Israël, et de la Jérusalem d'où Léhi était venu; et il dit qu'après avoir été détruite, elle sera rebâtie de nouveau, une sainte cité au Seigneur; c'est pourquoi, elle ne pourrait pas être une Nouvelle-Jérusalem, car elle avait existé dans les temps passés, mais qu'elle serait rebâtie de nouveau, et qu'elle deviendrait une sainte cité au Seigneur, et serait bâtie pour la maison d'Israël. Et il dit qu'une Nouvelle-Jérusalem s'élèvera dans ce pays pour le reste de la postérité de Joseph, pour lesquelles choses il y a eu un type : car comme Joseph amena son père dans la terre d'Egypte, et qu'il mourut là; ainsi le Seigneur amena un reste

de la postérité de Joseph hors du pays de Jérusalem, afin d'être miséricordieux à la postérité de Joseph, et qu'elle ne pérît pas, de même qu'il avait été miséricordieux au père de Joseph, pour qu'il ne pérît pas. C'est pourquoi, le reste des enfants de la maison de Joseph seront établis dans ce pays, et ce sera la terre de leur héritage; et ils bâtiront une sainte cité au Seigneur, semblable à l'ancienne Jérusalem; et ils ne seront plus confondus jusqu'à ce que la fin arrive, quand la terre passera.

3 Et il y aura de nouveaux cieux et une nouvelle terre; et ils seront semblables aux anciens, sauf que les anciens auront passé, et que toutes choses seront devenues nouvelles. C'est alors que vient la Nouvelle-Jérusalem; et bénis sont ceux qui l'habitent, car ce sont ceux dont les vêtements sont blanchis par le sang de l'Agneau; et ce sont ceux qui sont comptés parmi le reste de la postérité de Joseph, qui était de la maison d'Israël. Et c'est alors que vient l'ancienne Jérusalem, et bénis en sont les habitants, car ils ont été blanchis par le sang de l'Agneau; et ce sont ceux qui étaient dispersés et qui ont été rassemblés des quatre parties de la terre, et des pays du nord, et qui participent à l'accomplissement de l'alliance que Dieu a faite avec leur père Abraham. Et quand ces choses arriveront, l'Ecriture sera accomplie, qui dit: Il y en a de ceux qui étaient les premiers qui seront les derniers, et il y en a de ceux qui étaient les derniers qui seront les premiers.

4 J'étais sur le point d'écrire davantage, mais cela m'a été défendu. Grandes et merveilleuses étaient les prophéties d'Ether, mais il fut méprisé et rejeté par le peuple; et il se cachait dans le creux d'un rocher pendant le jour, et il en sortait la nuit pour voir les choses qui allaient survenir dans le pays. Et pendant qu'il habitait le creux de ce rocher, il termina le reste de ces annales, et il fut témoin des calamités qui frappèrent le peuple.

5 Et il arriva que, dans cette même année où il fut chassé de parmi le peuple, une guerre furieuse éclata dans le pays; car il s'éleva beaucoup d'hommes puissants, qui cherchèrent à détruire Coriantumur par leurs plans secrets abominables dont il a été parlé. Or, Coriantumur, ayant étudié tous les arts de la guerre et toutes les finesses du monde, combattit ces hommes; mais il ne se repentit pas, ni ses fils et ses filles, ni les fils et les filles de Cohor, ni ceux de Corihor; enfin aucun des habitants de tout le pays ne se repentit de ses iniquités. C'est pourquoi, durant la première année qu'Ether habita le creux du rocher, beaucoup de gens de ces combinaisons secrètes, qui faisaient la guerre à Co-

riantumur pour s'emparer de son royaume, furent tués par l'épée; et les fils de Coriantumur se battirent beaucoup et versèrent leur sang.

6 Et dans la deuxième année, la parole du Seigneur vint à Ether d'aller prophétiser à Coriantumur que, s'il voulait se repentir, ainsi que toute sa maison, le Seigneur le rétablirait dans son royaume et épargnerait le peuple; sinon qu'ils seraient détruits, ainsi que toute sa maison, excepté lui-même, et qu'il ne vivrait que pour voir l'accomplissement des prophéties qui avaient été données, déclarant qu'un autre peuple recevrait cette terre pour son héritage; que Coriantumur serait enseveli par ce peuple, et que toute âme serait exterminée, excepté lui.

7 Et Coriantumur ne voulut pas se repentir, ni sa maison, ni son peuple, et la guerre continua; et on cherchait à tuer Ether, mais il s'enfuit et se cacha de nouveau dans le creux du rocher. Et un nommé Shared se leva et vint attaquer Coriantumur; et, l'ayant défait, il le fit prisonnier dans la troisième année. Et dans la quatrième année, les fils de Coriantumur battirent Shared et reconquirent le royaume pour leur père. Alors une guerre éclata sur toute l'étendue du pays, chacun avec sa bande, combattant pour ce qu'il désirait; et il y eut des voleurs; en un mot, le pays était envahi par toutes sortes d'iniquités.

8 Coriantumur, transporté de fureur contre Shared, marcha contre lui avec ses armées; ils se rencontrèrent dans la vallée de Gilgal; le choc fut terrible, et la bataille devint excessivement acharnée. Shared le combattit pendant trois jours, mais il fut vaincu par Coriantumur, qui le poursuivit jusqu'aux plaines de Heshlon. Shared l'attaqua dans ces plaines, le défit et le refoula de nouveau dans la vallée de Gilgal. Là, Coriantumur livra une nouvelle bataille, dans laquelle il battit Shared et le tua, et Shared blessa Coriantumur à la cuisse, de manière qu'il ne put plus faire la guerre pendant deux ans; et durant ce temps, tous les hommes sur toute la surface du pays versèrent des torrents de sang, et personne ne pouvait les retenir.

9 Et une grande malédiction pesait sur tout le pays, à cause de l'iniquité de ses habitants; au point que si un homme mettait un outil ou son épée sur sa tablette, ou en un endroit où il avait l'habitude de les poser, voici, le lendemain il ne pouvait les retrouver, tant était grande la malédiction sur tout le pays. C'est pourquoi tout homme s'accrochait avec ses mains à tout ce qui était à lui, et ne voulait ni emprunter ni prêter; et tout homme tenait à sa main droite la poignée de son épée pour défendre

ses biens, sa propre vie, et celle de ses femmes et de ses enfants.

10 Deux ans après, et après la mort de Shared, son frère vint livrer bataille à Coriantumur, dans laquelle celui-ci le vainquit et le poursuivit jusqu'au désert d'Akish. Et le frere de Shared lui livra bataille dans le désert d'Akish, et la bataille devint furieuse, et des milliers y périrent par l'épée. Coriantumur les assiégea dans le désert, mais le frère de Shared sortit la nuit du désert, et tua une partie de l'armée ennemie, pendant qu'elle était dans l'ivresse. Puis il marcha sur le pays de Moron, où il s'assit sur le trône de Coriantumur.

11 Et il arriva que Coriantumur passa dans le désert deux ans avec son armée, durant lesquels il reçut des renforts considérables. Mais le frère de Shared, dont le nom était Gilead, reçut aussi de grands renforts pour son armée, au moyen des combinaisons secrètes. Et il fut assassiné sur son trône par son grand-prêtre. Et un des membres des sociétés secrètes tua le grand-prêtre dans un passage secret, et il s'empara du royaume; et son nom était Lib, et Lib était un homme de grande stature, plus haute que celle d'aucun autre homme du pays. Et dans la première année du règne de Lib, Coriantumur vint l'attaquer dans le pays de Moron; il se battit avec lui, et en reçut une blessure au bras; néanmoins, l'armée de Coriantumur marcha en avant contre Lib, qui prit la fuite vers les bords de la mer. Poursuivi par Coriantumur, Lib lui livra bataille sur les bords de la mer; il défit son armée, qui se réfugia de nouveau dans le désert d'Akish, et Lib la poursuivit jusqu'aux plaines d'Agosh.

12 Coriantumur avait pris tout son peuple avec lui, dans sa fuite devant Lib, et l'emmena dans cette partie du pays où il s'était enfui; et quand il eut atteint les plaines d'Agosh, il livra bataille à Lib, et le tua. Mais son frère prit sa place contre Coriantumur, et la bataille devint extrêmement acharnée; enfin Coriantumur prit encore la fuite devant l'armée du frère de Lib. Or, le nom du frère de Lib était Shiz. Et il arriva que Shiz se mit à la poursuite de Coriantumur; il prit sur lui beaucoup de villes, en tua les femmes et les enfants et brûla les villes; et la terreur du nom de Shiz se répandit dans tout le pays, et ce cri se fit entendre partout dans le pays : Qui pourra résister à l'armée de Shiz? voici, il balaye la terre devant lui!

13 Et les habitants commencèrent partout à se réunir en corps armés sur toute l'étendue du pays; et ils étaient divisés, les uns se rendirent à l'armée de Shiz, et les autres à celle de Coriantumur. Et si longue et si terrible avait été cette guerre, les scènes de sang et de carnage avaient duré

si longtemps, que toute la surface du pays était couverte de cadavres; et si active et si rapide avait été la guerre, qu'il n'était resté personne pour ensevelir les morts. Mais marchant de scènes de carnage en scènes de carnage, les habitants avaient laissé les cadavres des hommes, des femmes et des enfants disséminés sur toute la surface du pays, en proie aux vers de la chair; et une odeur infecte s'en était répandue partout dans le pays, et incommodait nuit et jour les habitants. Cependant, Shiz ne cessa de poursuivre Coriantumur, car il avait juré de venger sur lui le sang de son frère, qui avait été tué. Mais la parole du Seigneur vint à Ether que Coriantumur ne périrait point par l'épée.

14 Ainsi, nous voyons que le Seigneur les visita dans la plénitude de sa colère, et que leurs iniquités et abominations avaient préparé la voie pour leur entière destruction. Et Shiz poursuivit Coriantumur vers l'est, jusqu'aux bords de la mer; et là, Coriantumur livra bataille à Shiz durant trois jours, et si horrible fut l'extermination dans les rangs des troupes de Shiz, qu'elles en furent terrifiées et commencèrent à fuir devant l'armée ennemie. Et elles se réfugièrent dans le pays de Corihor, en balayant devant elles les habitants, tous ceux qui ne voulaient pas se joindre à elles; et elles campèrent dans la vallée de Corihor. Et Coriantumur vint camper dans la vallée de Shurr.

15 Or, la vallée de Shurr était située près de la colline de Comnor; c'est pourquoi, Coriantumur ayant réuni toutes ses troupes sur cette colline, il fit sonner la trompette pour appeler l'armée de Shiz au combat. Et l'armée de Shiz accepta le combat, mais elle fut repoussée; et elle revint à la charge, et fut encore repoussée. Elle revint une troisième fois, et la bataille devint excessivement acharnée. Et il arriva que Shiz frappa Coriantumur, et lui fit plusieurs graves blessures, et Coriantumur ayant perdu beaucoup de sang, il s'évanouit et fut emporté comme mort. Et la perte des hommes, des femmes et des enfants, fut si grande des deux côtés que Shiz donna l'ordre à son armée de ne pas poursuivre l'armée ennemie; et elle revint dans son camp.

16 Lorsque Coriantumur fut rétabli de ses blessures, il se mit à se rappeler les paroles qu'Ether lui avait annoncées: il vit qu'il y avait déjà de tués par l'épée près de deux millions de son peuple, et il en fut affligé dans son cœur; oui, deux millions d'hommes puissants, avec leurs femmes et leurs enfants, avaient péri dans cette guerre. Il commença à se repentir du mal qu'il avait fait, et à se souvenir de toutes les paroles qui avaient été annoncées par la bouche de tous les prophètes, et il reconnut qu'elles s'étaient

jusqu'alors accomplies en tout point; et son âme en fut désolée, et il refusa toute consolation.
17 Et il écrivit une épître à Shiz pour le prier d'épargner son peuple, et le prévenir qu'il lui céderait le royaume ; et il fit cela pour le salut de son peuple. Et Shiz lui répondit que, s'il voulait se rendre, pour qu'il pût le tuer de sa propre épée, il épargnerait son peuple. Et le peuple ne se repentit point de ses iniquités; et les gens de Coriantumur étaient transportés de fureur contre ceux de Shiz, et les gens de Shiz étaient non moins furieux contre ceux de Coriantumur; c'est pourquoi, l'armée de Shiz vint livrer bataille à celle de Coriantumur. Et quand celui-ci vit qu'il allait succomber, il prit encore la fuite devant ses ennemis. Et il vint aux eaux de Ripliancum, ce qui signifie par interprétation : grand, ou qui surpasse tout. C'est là que ses troupes campèrent, et Shiz campa non loin de là; et dès le lendemain ils engagèrent une nouvelle bataille. Elle fut disputée avec acharnement, et Coriantumur y fut encore blessé et il s'évanouit par la perte de son sang.
18 Et son armée repoussa, battit et mit en fuite celle de Shiz; et Shiz se dirigea vers le sud, et vint camper dans un endroit nommé Ogath. Et l'armée de Coriantumur campa près de la colline de Ramah, c'était cette même colline où mon père Mormon avait caché les annales sacrées pour le Seigneur. Et il arriva qu'il se fit une levée générale de tous les habitants sur toute l'étendue du pays, qui n'avaient pas été tués, à l'exception d'Ether. Et Ether fut témoin de tout ce qui passa dans le pays; et il vit que les gens qui étaient pour Coriantumur, étaient incorporés dans l'armée de Coriantumur, et que ceux qui étaient pour Shiz, étaient incorporés dans son armée; et l'on mit quatre ans pour opérer cette levée générale dans le pays, afin que les deux partis pussent réunir et disposer de toutes leurs forces possibles.
19 Et quand ils furent tous réunis, chacun avec leurs femmes et leurs enfants, à l'armée de leur choix; hommes, femmes et enfants prirent des habillements et des armes de guerre, et se couvrirent de boucliers, de casques et de cuirasses; et ils marchèrent les uns contre les autres pour se battre; et la bataille dura toute une journée, et ni les uns ni les autres ne furent victorieux. Et quand la nuit vint, harassés de fatigue, ils se retirèrent à leurs camps; et après leur retraite, ils se mirent à hurler et à se lamenter sur la perte de leurs morts; et si grands furent leurs cris, leurs hurlements, et leurs lamentations, qu'ils en remplirent les airs. Et le lendemain ils livrèrent une nouvelle bataille; grande et terrible fut cette journée, néanmoins elle

ne décida rien; et quand la nuit fut venue, ils remplirent encore les airs de leurs cris, de leurs hurlements et de leurs lamentations, pour la perte de leurs morts.

20 Et Coriantumur écrivit encore une épître à Shiz, pour le prier de ne plus revenir l'attaquer, mais de prendre le royaume et d'épargner le peuple. Mais voici, l'Esprit du Seigneur avait cessé d'agir sur eux, et Satan avait plein pouvoir sur les cœurs du peuple, car ils étaient livrés à l'endurcissement de leurs cœurs et à l'aveuglement de leurs esprits, afin d'être exterminés, c'est pourquoi ils en vinrent encore aux mains. Et ils combattirent toute cette journée; et quand vint la nuit, ils dormirent sur leurs épées. Le lendemain ils combattirent encore, même jusqu'à la nuit; et quand la nuit fut venue, ils étaient tous ivres de colère, même comme un homme est ivre de vin. Et ils dormirent encore sur leurs épées, et le lendemain ils combattirent encore; et quand la nuit arriva, tous avaient péri par l'épée, excepté cinquante-deux de l'armée de Coriantumur, et soixante-neuf de l'armée de Shiz. Et ils dormirent encore cette nuit-là sur leurs épées, et le jour suivant ils se battirent encore; et ils combattirent puissamment tout le jour avec leurs épées et leurs boucliers, et quand vint la nuit, il en restait trente-deux des gens de Shiz et vingt-sept des gens de Coriantumur. Et il arriva qu'ils mangèrent, dormirent et se préparèrent pour la mort le lendemain. Et c'étaient des hommes grands et forts, et ils se battirent durant trois heures, et s'évanouirent par la perte de leur sang. Et quand les hommes de Coriantumur eurent repris des forces suffisantes pour marcher, ils étaient sur le point de fuir pour sauver leurs vies; mais voici, Shiz se leva avec ses hommes; et il jura dans sa colère, qu'il tuerait Coriantumur ou qu'il périrait par l'épée; c'est pourquoi, il se mit à leur poursuite, les atteignit le lendemain, et le combat s'engagea de nouveau. Et quand ils eurent tous péri par l'épée, excepté Shiz et Coriantumur, voici, Shiz s'était évanoui par la perte de son sang. Et Coriantumur, après s'être reposé quelques instants sur son épée, coupa la tête de Shiz. Et après avoir eu la tête tranchée, Shiz se souleva sur ses mains, tomba, et mourut. Et Coriantumur tomba à terre, et il devint comme inanimé.

21 Alors le Seigneur dit à Ether : Sors; et il sortit, et il vit que les paroles du Seigneur avaient été toutes accomplies. Et il finit ses annales, dont je n'ai pas écrit la centième partie; et il les cacha de manière que le peuple de Limhi les trouva. Or, voici les dernières paroles écrites par Ether : Que le Seigneur veuille que je sois enlevé au ciel

sans mourir, ou qu'il veuille que je souffre sa volonté dans la chair, peu importe, s'il arrive que je sois sauvé dans le royaume de Dieu. Amen.

LIVRE DE MORONI.

CHAPITRE I.

Maintenant, moi, Moroni, après avoir fini l'abrégé de l'histoire du peuple de Jared, j'avais supposé que je n'écrirais plus; mais je n'ai pas encore péri, et je ne me fais pas connaître aux Lamanites, de crainte qu'ils ne me tuent. Car voici, leurs guerres entre eux sont terribles; et à cause de leur haine, ils mettent à mort tout Néphite qui ne veut pas nier le Christ. Et moi, Moroni, je ne nierai pas le Christ; c'est pourquoi, j'erre partout où je peux pour sauver ma propre vie. J'écris donc quelque chose de plus, contrairement à ce que j'avais supposé de ne plus écrire; mais j'écris quelque chose encore, qui peut-être aura de la valeur pour mes frères les Lamanites, dans un temps futur, suivant la volonté de Dieu.

CHAPITRE II.

Voici les paroles du Christ, celles qu'il prononça sur la tête de ses disciples, les douze qu'il avait choisis, en leur imposant les mains. Et il les appela de leur nom, disant: Vous implorerez le Père en mon nom, en ferventes prières. Et après avoir prié, vous aurez le pouvoir de donner le Saint-Esprit à ceux sur qui vous imposerez les mains; et vous le donnerez en mon nom, car ainsi font mes apôtres. Maintenant, Christ leur dit ces paroles au temps de sa première apparition; et la multitude ne les entendit point, mais les disciples les entendirent; et sur tous ceux à qui ils imposèrent les mains, vint le Saint-Esprit.

CHAPITRE III.

La manière d'après laquelle les disciples, qui étaient appelés les elders de l'Eglise, ordonnaient les prêtres et les instructeurs. Après avoir prié le Père, au nom du Christ, ils leur imposaient les mains et disaient : Au nom de Jésus-Christ, je vous ordonne prêtre (ou, si c'était un instructeur); je vous ordonne instructeur pour prêcher le repentir et la rémission des péchés par Jésus-Christ, par la continuité de foi en son nom jusqu'à la fin. Amen. Telle était leur manière d'ordonner les prêtres et les instructeurs, selon les dons et la vocation de Dieu aux hommes. Et ils les ordonnaient par le pouvoir du Saint-Esprit, qui était en eux.

CHAPITRE IV.

La manière dont les elders et les prêtres administraient la chair et le sang du Christ à l'Eglise. Et ils les administraient selon les commandements du Christ. C'est pourquoi, nous savons que cette manière est vraie et juste; et c'était l'elder ou le prêtre qui administrait ainsi. Ils s'agenouillaient avec l'Eglise, et priaient le Père au nom du Christ, disant : O Dieu, Père Eternel, nous te demandons, au nom de ton Fils Jésus-Christ, de bénir et de sanctifier ce pain, aux âmes de tous ceux qui y participeront, afin qu'ils le mangent en souvenir du corps de ton Fils, et le témoignent, ô Seigneur, Père Eternel, qu'ils veulent prendre sur eux le nom de ton Fils, et se souviennent toujours de lui, et gardent les commandements qu'il leur a donnés, afin qu'ils aient toujours son Esprit pour être avec eux. Amen.

CHAPITRE V.

La manière d'administrer le vin. Voici, ils prenaient la coupe et disaient : O Dieu, Père Eternel, nous te demandons, au nom de ton Fils Jésus-Christ, de bénir et de sanctifier ce vin, aux âmes de tous ceux qui en boivent, afin qu'ils le fassent en souvenir du sang de ton Fils, qui a été versé pour eux, afin qu'ils te témoignent, ô Dieu, Père Eternel, qu'ils se souviennent toujours de lui, et afin qu'ils aient son Esprit pour être avec eux. Amen.

CHAPITRE VI.

Et maintenant, je parle touchant le baptême. Voici, les elders, les prêtres et les instructeurs étaient baptisés ; et ils n'étaient point baptisés, à moins qu'ils ne témoignassent par leurs œuvres qu'ils en étaient dignes. Et ils n'admettaient personne au baptême, à moins qu'ils ne vinssent avec un cœur brisé et un esprit contrit, et ne témoignassent à l'Eglise qu'ils se repentaient véritablement de tous leurs péchés. Et nul n'était admis au baptême, à moins qu'il ne prît sur lui le nom du Christ, avec la ferme détermination de le servir jusqu'à la fin. Après avoir reçu le baptême, et avoir été opérés et purifiés par le pouvoir du Saint-Esprit, ils étaient comptés parmi le peuple de l'Eglise du Christ; et leurs noms étaient inscrits, pour qu'on se souvînt d'eux, afin de les nourrir de la bonne parole, les retenir dans la vraie voie, et les éveiller continuellement à la prière, se confiant sur les seuls mérites du Christ, qui était l'auteur et la consommation de leur foi. L'Eglise se rassemblait souvent pour jeûner et prier, et converser ensemble sur le bien-être de leurs âmes; et ils se réunissaient souvent pour prendre le pain et le vin en souvenir du Seigneur Jésus. Et ils étaient rigides à observer qu'il n'y eût point d'iniquité parmi eux; et quiconque était trouvé se livrant à l'iniquité, et était condamné par trois témoins de l'Eglise devant les Elders, s'il ne se repentait et ne confessait pas ses fautes, son nom était rayé et il n'était plus compté parmi le peuple du Christ. Mais aussi souvent qu'ils se repentaient et imploraient le pardon avec une intention réelle, ils étaient pardonnés. Et leurs assemblées étaient dirigées par l'Eglise, selon les manifestations de l'Esprit, et par le pouvoir du Saint-Esprit. Car, comme le pouvoir du Saint-Esprit les amenait, soit à prêcher, soit à exhorter, à prier, à supplier ou à chanter, ainsi il était fait.

CHAPITRE VII.

1 Et maintenant, moi, Moroni, j'écris quelques-unes des paroles de mon père Mormon, qu'il annonça touchant la foi, l'espérance et la charité; car c'est ainsi qu'il parla au peuple, comme il était à leur prêcher dans une synagogue qu'ils avaient bâtie pour le lieu de leur culte. — Maintenant, moi, Mormon, je m'adresse à vous, mes bien-aimés frères; et

c'est par la grâce de Dieu, le Père, et de Notre Seigneur
Jésus-Christ, et par sa sainte volonté, à cause de ma voca-
tion, qu'il m'est permis de vous parler en ce moment. C'est
pourquoi je voudrais m'adresser à vous, qui êtes de l'Eglise,
à vous, les paisibles disciples du Christ, qui avez obtenu
une espérance suffisante, par laquelle vous pouvez entrer
dans le repos du Seigneur, dès ce temps-ci et dorénavant,
jusqu'à ce que vous vous reposiez avec lui dans le ciel. Or,
mes frères, je préjuge ces choses de vous, à cause de votre
paisible conduite envers les enfants des hommes; car je me
souviens de la parole de Dieu qui dit : Vous les reconnaî-
trez à leurs œuvres; car si leurs œuvres sont bonnes, ils
sont bons aussi. Et Dieu a dit : Un homme méchant ne peut
faire le bien; car s'il offre un don, ou une prière à Dieu, à
moins qu'il ne le fasse avec une intention réelle, cela ne
lui profite en rien. Car voici, cela ne lui est pas imputé à
justice.
2 Et si un homme méchant offre un don, il le fait à con-
tre-cœur; c'est pourquoi il lui est imputé comme s'il avait
retenu le don, et son action est considérée comme mauvaise
devant Dieu. Et de même, si un homme prie sans une in-
tention réelle du cœur, cela ne lui profite en rien, et son
acte est réputé mauvais; car Dieu n'agrée point de telles
prières. C'est pourquoi, un homme méchant ne peut faire le
bien, ni présenter une offrande agréable. Car voici, une
fontaine amère ne peut pas fournir de la bonne eau, et une
bonne fontaine ne peut pas fournir de l'eau amère; c'est
pourquoi, un homme qui sert le diable, ne peut pas servir
le Christ; et s'il est le disciple du Christ, il ne peut pas servir
le diable. Par conséquent, tout ce qui est bon vient de Dieu,
et tout ce qui est mauvais vient du diable; car le diable est
un ennemi de Dieu, et lui fait constamment la guerre; et il
invite et incite à pécher et à faire sans cesse le mal. Mais
voici, ce qui est de Dieu invite et incite à faire continuel-
lement le bien; c'est pourquoi, tout ce qui invite et incite
à faire le bien, à aimer Dieu et à le servir, est inspiré de
Dieu.
3 Prenez donc garde, mes frères bien-aimés, à ne pas
juger que ce qui est mal vienne de Dieu, ou que ce qui est
bien et de Dieu soit du diable. Et il vous est donné de ju-
ger, afin que vous puissiez discerner le bien du mal; et la
manière de juger avec une parfaite connaissance est aussi
claire qu'il est facile de distinguer la lumière du jour des
ténèbres de la nuit. Car voici, l'Esprit du Christ est donné
à tout homme, afin qu'il puisse reconnaître le bien du mal.
Voici donc la manière correcte de juger : Tout ce qui porte

à faire le bien, et à persuader de croire en Christ, est envoyé par le pouvoir et le don du Christ; vous pouvez donc reconnaître avec une parfaite connaissance que cela vient de Dieu. Mais tout ce qui persuade aux hommes de faire le mal, de ne pas croire en Christ, de le nier et de ne point servir Dieu, vient du diable, et vous pouvez le reconnaître à ces traits avec une parfaite connaissance. Oui, c'est là l'œuvre du diable; car il ne persuade à aucun homme de faire le bien, non, pas à un seul; ni ses anges non plus, ni ceux qui se sont assujettis à lui.

4 Et maintenant, mes frères, que vous connaissez la lumière par laquelle vous pouvez juger, lumière qui est celle du Christ, veillez à ne pas juger à tort; car avec ce même jugement que vous jugez, vous serez aussi jugés. C'est pourquoi je vous supplie de rechercher diligemment la lumière du Christ, afin que vous puissiez discerner le bien du mal; et si vous vous attachez à tout ce qui est bon, et ne le condamnez pas, vous serez assurément des enfants du Christ.

5 Or, mes frères, comment est-il possible de saisir et de s'attacher à tout ce qui est bon? Maintenant, je viens à cette foi dont je disais que je voulais parler, et je vous indiquerai la manière dont vous devez vous approprier tout ce qui est bon. Voici, Dieu sait toutes choses; il est d'éternité en éternité, et il envoie des anges pour administrer aux enfants des hommes, pour leur donner des instructions touchant l'avénement du Christ, et leur annoncer qu'en Christ tout ce qui est bon doit venir. Et Dieu déclara aussi par sa propre bouche, à des prophètes, que le Christ viendrait. Et voici, il a eu diverses manières de manifester de bonnes choses aux enfants des hommes; or, tout ce qui est bon vient du Christ; autrement, les hommes étant déchus, rien de bon n'aurait pu leur advenir.

6 C'est pourquoi, par l'administration d'anges et par toute parole qui sortait de la bouche de Dieu, les hommes commencèrent à exercer leur foi en Christ; et, de cette manière, ils s'appropriaient par la foi tout ce qui est bon; et ce fut ainsi jusqu'à l'avénement du Christ. Et après qu'il fut venu, les hommes obtinrent aussi leur salut par la foi en son nom; et, par la foi, ils devinrent les fils de Dieu. Et aussi vrai que Jésus-Christ vit, il proféra ces paroles à nos pères, disant: Tout ce que vous demanderez de bon à mon Père, en mon nom, en foi et croyant que vous le recevrez, il vous sera accordé.

7 C'est pourquoi, mes frères bien-aimés, est-ce que les miracles ont cessé, parce que le Christ est monté au ciel et s'est assis à la droite de Dieu, pour réclamer du Père ses droits de

miséricorde qu'il a sur les enfants des hommes? Car il a sa-
tisfait aux buts de la loi, et il revendique tous ceux qui ont
foi en lui; et ceux qui ont foi en lui s'attacheront à tout ce
qui est bon; c'est pourquoi il intercède en faveur des en-
fants des hommes, et il habite éternellement les cieux. Et
parce qu'il a fait cela, mes bien-aimés frères, est-ce que les
miracles ont cessé? Voici, je vous dis que non; et les anges
n'ont pas cessé non plus d'administrer aux enfants des
hommes. Car voici, ils lui sont soumis pour administrer
selon ses commandements, se manifestant à ceux qui ont
une foi vive, un esprit ferme, sous toute forme de sainteté.
8 Et l'office de leur ministère est d'appeler les hommes
au repentir, de faire et d'accomplir l'œuvre des alliances que
le Père a contractées avec les enfants des hommes, pour pré-
parer la voie parmi les enfants des hommes, en annonçant
la parole du Christ aux vases choisis du Seigneur, afin qu'ils
rendent témoignage de lui. Et en faisant ainsi, le Seigneur
Dieu prépare la voie pour que le reste des hommes puisse
avoir foi en Christ, et afin que le Saint-Esprit puisse avoir
place dans leur cœur, par sa propre puissance; et c'est
ainsi que le Père accomplit les alliances qu'il a faites aux
enfants des hommes. Et le Christ a dit: Si vous avez de
la foi en moi, vous aurez le pouvoir de faire tout ce qui
m'est expédient. Et il a dit: Repentez-vous, vous, tous les
bouts de la terre; venez à moi, soyez baptisés en mon nom,
et ayez foi en moi pour être sauvés.
9 Et maintenant, mes bien-aimés frères, si ces choses
dont je vous ai parlé sont vraies; et Dieu, au dernier jour,
avec grand pouvoir et grande gloire, vous montrera qu'elles
sont vraies; et si elles sont vraies, est-ce que le jour des
miracles a cessé? est-ce que les anges ont cessé d'apparaître
aux enfants des hommes? a-t-il retiré d'eux le pouvoir du
Saint-Esprit, ou le fera-t-il aussi longtemps que le temps
durera, ou que la terre subsistera, ou qu'il y aura au monde
un homme à sauver? Voici, je vous dis que non; car c'est
par la foi que se font les miracles, et c'est par la foi que les
anges apparaissent et administrent aux hommes. C'est pour-
quoi, si ces choses ont cessé, malheur aux enfants des hom-
mes, car c'est à cause de l'incrédulité, et tout n'est que va-
nité. C'est pourquoi, suivant les paroles du Christ, nul
homme ne peut être sauvé, à moins qu'il n'ait foi en son
nom: en conséquence, si ces choses ont cessé, la foi a éga-
lement cessé; et terrible est l'état de l'homme, car les hom-
mes sont comme si la rédemption ne s'était point accomplie.
Mais, frères bien-aimés, j'attends de vous de meilleures
choses, car je juge que vous avez foi en Christ par votre

humilité ; et si vous n'avez pas foi en lui, alors vous n'êtes pas dignes d'être comptés parmi le peuple de son Eglise.
10 Je désire maintenant vous parler touchant l'espérance. Comment pourriez-vous avoir la foi, si vous n'avez pas l'espérance ? et qu'est-ce que vous devez espérer ? Voici, je vous dis que vous aurez l'espérance, par l'expiation du Christ et le pouvoir de sa résurrection, d'être ressuscités à la vie éternelle ; et cela, à cause de votre foi en lui, selon la promesse. C'est pourquoi, si un homme a la foi, il faut qu'il ait l'espérance ; car sans la foi, il n'y a pas d'espérance. Et je vous dis, en outre, qu'il ne peut avoir la foi et l'espérance, à moins qu'il ne soit doux et humble de cœur ; sinon, sa foi et son espérance sont vaines. Car nul n'est accepté de Dieu à moins d'avoir le cœur humble et doux ; et si un homme est doux et humble de cœur, et s'il confesse par le Saint-Esprit que Jésus est le Christ, il faut qu'il ait la charité ; et s'il n'a pas la charité, il n'est rien ; c'est pourquoi, il faut qu'il ait la charité.
11 La charité est patiente, pleine de bonté, sans envie, n'est point enflée par l'orgueil, elle ne cherche point ses propres avantages, elle ne se laisse point facilement provoquer, ne pense à aucun mal, ne se réjouit point de l'iniquité, mais elle met sa joie dans la vérité, souffre toutes choses, croit toutes choses, espère toutes choses, et endure toutes choses. C'est pourquoi, frères bien-aimés, si vous n'avez pas la charité, vous n'êtes rien, car la charité est éternelle. Ainsi, attachez-vous à la charité, qui est le plus grand de tous les biens, car toutes les choses doivent périr ; mais la charité, c'est l'amour pur du Christ, et elle subsistera toujours ; et quiconque possède la charité au jour final, tout est bien avec lui. C'est pourquoi, frères bien-aimés, priez le Père avec toute l'énergie de vos âmes, pour que vous soyez remplis de cet amour, qu'il a accordé à tous ceux qui sont les vrais disciples de son Fils Jésus-Christ, afin que vous deveniez les fils de Dieu, et que, quand il paraîtra, nous soyons semblables à lui ; car nous le verrons tel qu'il est, afin d'obtenir d'être purifiés comme il est pur. Amen.

CHAPITRE VIII.

Epître de mon père Mormon à moi, Moroni ; elle me fut écrite un peu après mon appel au ministère. Et il m'écrivit en ces termes : — Mon bien-aimé fils Moroni, j'éprouve

une joie extrême de ce que Notre Seigneur Jésus-Christ s'est souvenu de vous, et vous a appelé à son ministère et à sa sainte œuvre. Je ne vous oublie jamais dans mes prières, invoquant sans cesse Dieu le Père, au nom de son saint Fils Jésus, que par sa grâce et sa miséricorde infinie il vous garde dans la foi en son nom jusqu'à la fin.

2 Et maintenant, je vous parle, mon fils, de ce qui m'afflige beaucoup, et j'ai un grand chagrin qu'il y ait des dissensions parmi vous. Car, si j'ai appris la vérité, il y a eu parmi vous des disputes sur le baptême des petits enfants. Je désire, mon fils, que vous travailliez diligemment à extirper cette erreur grossière du milieu de vous; et c'est dans ce but que je vous écris cette épître. Car aussitôt que j'eus appris de vous ces choses, je m'enquis au Seigneur touchant cette matière. Et la parole du Seigneur m'est venue par le pouvoir du Saint-Esprit, disant : Écoutez les paroles du Christ, votre Rédempteur, votre Seigneur et votre Dieu. Voici, je suis venu au monde, non pas pour appeler les justes, mais les pécheurs au repentir. Ceux qui ont la santé n'ont pas besoin de médecin, mais ceux qui sont malades; c'est pourquoi, les petits enfants sont purs, car ils sont incapables de commettre le péché; et la malédiction encourue par Adam leur est enlevée en moi, de sorte qu'elle n'a plus aucun pouvoir sur eux; et la loi de la circoncision est finie en moi. C'est ainsi que le Saint-Esprit m'a manifesté la parole de Dieu. Je sais donc, mon fils bien-aimé, que c'est une solennelle moquerie devant Dieu de baptiser de petits enfants. Voici ce que vous devez enseigner : Le repentir et le baptême à ceux qui sont responsables et capables de commettre le péché ; oui, enseignez aux parents qu'il faut qu'ils se repentent et qu'ils soient baptisés, et qu'ils s'humilient eux-mêmes, semblables à leurs petits enfants. Et alors ils seront tous sauvés avec leurs petits enfants; et leurs petits enfants n'ont besoin ni du repentir ni du baptême. Voici, le baptême est pour l'accomplissement des commandements, au repentir, pour la rémission des péchés. Mais les petits enfants sont vivants en Christ, même depuis la fondation de la terre; sinon, le Seigneur serait un Dieu partial, un Dieu inconstant, et faisant acception de personnes; car combien de petits enfants sont morts sans baptême! C'est pourquoi, si de petits enfants ne pouvaient être sauvés sans baptême, ceux-là ont dû aller dans un enfer sans fin. Je vous déclare que celui qui suppose que les petits enfants ont besoin du baptême, est dans le fiel de l'amertume et dans les liens de l'iniquité; car il n'a ni foi, ni espérance, ni charité; c'est pourquoi, s'il mourait dans de telles pensées, il fau-

drait qu'il allât en enfer. Car, terrible est l'impiété de supposer que Dieu sauve un enfant à cause du baptême, et qu'un autre doit périr parce qu'il n'a pas reçu le baptême Malheur à ceux qui pervertiront de la sorte les voies du Seigneur, car ils périront, à moins qu'ils ne se repentent! Voici, je parle avec hardiesse, ayant autorité de Dieu; et je ne crains point ce que l'homme peut faire, car le parfait amour bannit toute crainte. Et je suis rempli de charité, qui est un amour éternel; c'est pour cela que tous les petits enfants sont les mêmes à mes yeux, et j'aime les petifs enfants d'un parfait amour; et ils sont les uns comme les autres, et participant tous au salut. Car je sais que le Seigneur n'est pas un Dieu partial, ni un Etre inconstant; mais il est invariable de toute éternité à toute éternité. De petits enfants ne peuvent se repentir; c'est donc une affreuse impiété de nier les pures miséricordes de Dieu à leur égard, car ils sont tous vivants en lui, à cause de sa miséricorde. Et celui qui prétend que les petits enfants ont besoin du baptême, nie les miséricordes du Christ, et compte pour rien son expiation et le pouvoir de sa rédemption. Malheur à lui, car il est en danger de la mort, de l'enfer, et d'un tourment sans fin. Je le dis hardiment, Dieu me l'a commandé. Ecoutez-moi et faites attention, sinon mes paroles déposeront contre vous au siége du jugement du Christ. Car sachez que tous les petits enfants sont vivants en Christ, comme aussi tous ceux qui sont sans loi. Car le pouvoir de la rédemption vient sur tous ceux qui n'ont pas de loi; c'est pourquoi, celui qui n'est point condamné, ou celui qui n'est point sous aucune condamnation, ne peuvent se repentir; et pour de tels le baptême ne sert à rien.

3 Mais c'est une moquerie devant Dieu; c'est nier les miséricordes du Christ et le pouvoir de son Saint-Esprit, et c'est mettre sa confiance en des œuvres mortes. Voici, mon fils, cela ne doit pas être; car le repentir est pour ceux qui sont sous condamnation et sous la malédiction d'une loi violée. Et le premier fruit du repentir, c'est le baptême; et le baptême vient par la foi, pour accomplir les commandements. Et l'accomplissement des commandements amène la rémission des péchés; et la rémission des péchés produit la douceur et l'humilité du cœur. Et à cause de la douceur et de l'humilité du cœur, vient la visitation du Saint-Esprit, Consolateur qui remplit d'espérance et de parfait amour; lequel amour, par diligence en prières, subsiste jusqu'à ce que la fin viendra, quand tous les saints habiteront avec Dieu.

4 Voici, mon fils, je vous écrirai de nouveau, si je ne

marche pas bientôt contre les Lamanites. L'orgueil de cette nation, ou des Néphites, a attiré leur destruction, à moins qu'ils ne se repentent. Priez pour eux, mon fils, afin que le repentir leur vienne. Mais je crains que l'Esprit n'aie cessé d'agir sur eux ; et dans cette partie du pays ils cherchent également à détruire tout pouvoir et toute autorité venant de Dieu ; et ils sont à nier le Saint-Esprit. Et après avoir rejeté une si grande connaissance, il faut qu'ils périssent bientôt, pour accomplir les prophéties données par les prophètes, aussi bien que les paroles de notre Sauveur lui-même. Adieu, mon fils, jusqu'à ce que je vous écrive ou vous voie encore.

CHAPITRE IX.

Deuxième épître de Mormon à son fils Moroni.

1 Mon bien-aimé fils, je vous écris ceci, afin que vous sachiez que je suis encore vivant. Mais j'ai à vous annoncer des choses affligeantes. Voici, nous avons eu une terrible bataille contre les Lamanites, dans laquelle nous n'avons pas eu l'avantage. Archéantus est tombé par l'épée, ainsi que Luram et Emrom, et nous avons perdu un grand nombre de nos hommes d'élite. Je crains, mon fils, que les Lamanites ne détruisent ce peuple, car ils ne se repentent point, et Satan les excite sans cesse à la colère les uns contre les autres. Voici, je travaille continuellement parmi eux; et quand je leur annonce la parole de Dieu avec sévérité, ils tremblent et deviennent furieux contre moi ; et quand je ne parle pas avec sévérité, ils endurcissent leurs cœurs contre ce que j'ai dit ; c'est pourquoi, je crains que l'Esprit du Seigneur n'aie cessé d'agir sur eux. Car leur rage est si furieuse, qu'il me semble qu'ils ne craignent point la mort ; ils ont perdu leur amour les uns pour les autres, et ils ont continuellement soif de sang et de vengeance. Et maintenant, mon fils bien-aimé, malgré la dureté de leurs cœurs, travaillons avec diligence ; car si nous cessions de travailler, nous nous attirerions notre condamnation. Nous avons une œuvre à faire, pendant que nous habitons ce tabernacle de terre, afin de vaincre l'ennemi de toute justice, et pour que nos âmes se reposent dans le royaume de Dieu.

2 Je vais vous parler un peu des souffrances de ce peuple ; car, selon ce qu'Amoron m'a fait connaître, les Lamanites ont beaucoup de prisonniers qu'ils ont pris de la tour

de Sherrizah; et ce sont des hommes, des femmes et des enfants. Ils ont tué les maris et les pères de ces femmes et de ces enfants; ils font manger la chair de leurs maris aux femmes, et la chair de leurs pères aux enfants, et ils ne leur donnent que fort peu d'eau. Et cette horrible abomination de la part des Lamanites ne surpasse pas celle de nos gens à Moriantum. Car voici, ils ont fait prisonnières un grand nombre de filles Lamanites; et après leur avoir ravi ce qu'il y a de plus cher et de plus précieux au monde, qui est la chasteté et la vertu, après avoir fait cela, ils les ont tuées de la manière la plus cruelle, en torturant leurs corps même jusqu'à la mort. Et ensuite, à cause de la dureté de leurs cœurs, ils ont dévoré leur chair comme des bêtes féroces; et ils l'ont fait en signe de bravoure.

3 O fils bien-aimé, comment un peuple pareil, qui est sans civilisation (et il n'y a que peu d'années c'était un peuple agréable et civilisé), ô mon fils, comment un peuple pareil qui met ses délices dans de telles abominations, comment pouvons-nous espérer que Dieu voudra détourner de nous la main de sa justice. Voici, mon âme crie : Malheur à ce peuple! Venez en jugement, ô Seigneur, et cachez leurs péchés, leurs iniquités et leurs abominations de devant votre face. Mon fils, il y a beaucoup de veuves avec leurs filles qui restent à Sherrizah; et cette partie des provisions qui n'avait pas été emportée par les Lamanites, l'a été par l'armée de Zénéphi, qui a laissé ces personnes errer partout pour trouver de la nourriture; et beaucoup de vieilles femmes tombent et meurent sur la route. L'armée qui est avec moi est faible; les troupes Lamanites sont entre moi et Sherrizah, et tous ceux qui s'étaient enfuis à l'armée d'Aaron, sont tombés victimes de leur abominable brutalité. O dépravation de mon peuple! Ils sont sans frein et sans miséricorde. Voici, je ne suis qu'un homme, je n'ai que la force d'un homme, et je ne puis plus les faire obéir à mes commandements. Ils sont devenus forts dans leur perversité; ils sont tous comme des brutes, n'épargnant personne, ni jeunes ni vieux, et ils mettent leur joie en toutes choses, excepté ce qui est bien. Et les souffrances de nos femmes et de nos enfants sur toute l'étendue du pays surpassent tout ce que l'homme peut raconter ou peut écrire.

4 Et maintenant, mon fils, je ne veux pas vous entretenir plus longtemps de ces horribles scènes. Vous connaissez la méchanceté de ce peuple; vous savez qu'ils sont sans sentiment et sans principes; et leurs iniquités dépassent celle, des Lamanites. Voici, mon fils, je ne puis les recommande, à Dieu, de crainte qu'il ne me frappe. Mais je te recommande

à Dieu, et j'espère en Christ que tu seras sauvé ; et je prie le Seigneur de t'épargner la vie, pour que tu sois témoin de leur retour à lui ou de leur entière destruction. Car je sais qu'ils doivent périr, à moins qu'ils ne se repentent et ne reviennent à lui ; et s'ils périssent, ce sera comme les Jaredites, à cause de l'opiniâtreté de leurs cœurs, ne respirant que sang et vengeance. Et s'ils périssent, nous savons que beaucoup de nos frères sont passés aux Lamanites, et qu'un plus grand nombre d'autres y passeront encore. C'est pourquoi, écris quelque chose si tu es épargné, et que je périsse et ne te voie plus. Mais j'espère te revoir bientôt, car j'ai des annales sacrées à te confier.

5 Mon fils, sois fidèle au Christ ; et que les choses que j'ai écrites ne t'affligent pas au point de te causer la mort ; mais que le Christ te console, et que ses souffrances et sa mort, son apparition dans son corps à nos pères, sa miséricorde et sa longanimité, et l'espoir de sa gloire et de la vie éternelle demeurent dans ton esprit à jamais. Et que la grâce de Dieu, le Père, dont le trône est haut élevé dans les cieux et de notre Seigneur Jesus-Christ, qui est assis à la droite de sa puissance, jusqu'à ce que toutes choses lui soient assujetties, soit et demeure en vous à jamais. Amen.

CHAPITRE X.

1 Maintenant, moi, Moroni, j'écris ce qui me semble bon, j'écris à mes frères les Lamanites ; et je désire qu'ils sachent que plus de quatre cent vingt ans se sont écoulés depuis que le signe fut donné de l'avénement du Christ. Et je vais sceller ces annales, après vous avoir dit quelques paroles par voie d'exhortation. Quand vous lirez ces annales, s'il est de la sagesse en Dieu que vous les lisiez, je vous exhorte à vous souvenir combien le Seigneur a été miséricordieux envers les enfants des hommes, depuis la création d'Adam jusqu'au temps où vous recevrez ces choses. Et méditez cela dans vos cœurs.

2 Et quand vous recevrez ces choses, je vous exhorte à demander à Dieu, le Père Eternel, au nom du Christ, si ces choses ne sont pas vraies ; et si vous le demandez avec un cœur sincère et avec une intention réelle, ayant foi en Christ, il vous en manifestera la vérité par le pouvoir du Saint-Esprit ; et par le pouvoir du Saint-Esprit vous pouvez connaître la vérité de toutes choses. Tout ce qui est bon, est aussi

juste et vrai; c'est pourquoi, rien de ce qui est bon ne nie le Christ, mais il reconnaît qu'il est. Et vous pouvez connaître qu'il est par le pouvoir du Saint-Esprit, je vous exhorte donc à ne pas nier le pouvoir de Dieu; car il opère par son pouvoir, selon la foi des enfants des hommes, le même aujourd'hui, demain, et à l'éternité.
3 Et je vous exhorte encore, mes frères, à ne pas nier les dons de Dieu, car il y en a beaucoup; et ils viennent tous du même Dieu. Ces dons sont administrés de différentes manières, mais c'est le même Dieu qui opère tout en tout; et ils sont donnés aux hommes par les manifestations de l'Esprit de Dieu, pour qu'ils en profitent. Car voici, à l'un il est donné par l'Esprit de Dieu d'enseigner la parole de sagesse, à un autre d'enseigner la parole de connaissance par le même Esprit; à un autre une extrême grande foi; à un autre les dons de guérison par le même Esprit; à un autre il est donné de faire de puissants miracles; à un autre de prophétiser sur toutes choses; à un autre de voir les anges et les esprits qui administrent; et à un autre toutes sortes de langues; et à un autre l'interprétation des langages et de diverses espèces de langues. Et tous ces dons viennent par l'Esprit du Christ; et ils sont donnés aux hommes, à chacun selon sa volonté.
4 Et je vous exhorte, mes bien-aimés frères, à vous souvenir que tout don bon vient du Christ; qu'il est le même hier, aujourd'hui et à jamais, et que tous ces dons dont j'ai parlé, qui sont spirituels, ne cesseront jamais d'exister aussi longtemps que la terre se tiendra debout, que par suite de l'incrédulité des enfants des hommes. C'est pourquoi il faut qu'il y ait de la foi; et s'il faut qu'il y ait de la foi, il faut qu'il y ait aussi de l'espérance; et s'il faut qu'il y ait de l'espérance, il faut aussi qu'il y ait de la charité. Et à moins que vous n'ayez la charité, vous ne pouvez d'aucune manière être sauvés dans le royaume de Dieu; et vous ne pouvez pas être sauvés dans le royaume de Dieu, si vous n'avez ni la foi ni l'espérance. Et si vous n'avez pas l'espérance, il faut nécessairement que vous soyez dans le désespoir; et le désespoir vient à cause de l'iniquité. Et le Christ a dit à nos pères: En vérité, si vous avez la foi, vous pouvez faire tout ce qui m'est expédient.
5 Et maintenant je le déclare à tous les bouts de la terre: Si le jour arrive que le pouvoir et les dons de Dieu cessent parmi vous, ce sera à cause de l'incrédulité. Et quand cela arrivera, malheur aux enfants des hommes, car il n'y en aura point parmi vous qui feront le bien, non, pas un seul. Car s'il y en avait un parmi vous qui fît le bien, il

opérerait par le pouvoir et les dons de Dieu. Et malheur à ceux qui feront cesser ces choses et mourront, car ils mourront dans leurs péchés, et ne pourront être sauvés dans le royaume de Dieu; je le dis d'après les paroles du Christ, et je ne mens pas. Et je vous exhorte à vous souvenir de ces choses, car le temps est proche où vous saurez que je ne mens pas; car vous me verrez à la barre de Dieu, et le Seigneur Dieu vous dira : Ne vous ai-je point déclaré mes paroles, écrites par cet homme, comme quelqu'un qui crie de parmi les morts; oui, comme quelqu'un dont les paroles sortent de la poussière. Je déclare ces choses en accomplissement des prophéties. Et voici, elles sortiront de la bouche du Dieu éternel, et sa parole se fera entendre de génération en génération. Et Dieu vous montrera que ce que j'ai écrit est vrai. Et je vous exhorte encore à venir à Christ, à vous attacher à tout don bon, et à ne point toucher au don mauvais ni à aucune impureté.

6 Eveille-toi, lève-toi de la poussière, ô Jérusalem; oui, revêts-toi de tes beaux vêtements, ô fille de Sion ; renforce tes pieux, élargis tes bornes à jamais, afin que tu ne sois plus confondue, et que les alliances que le Père éternel a faites avec toi, ô maison d'Israël, soient accomplies. Oui, venez à Christ, et soyez parfaits en lui, repoussez toutes impuretés; et si vous le faites, et que vous aimiez Dieu de toutes vos forces, de toute votre âme et de tout votre esprit, alors sa grâce vous suffira; et, par sa grâce, vous serez rendus parfaits en Christ; et si, par la grâce de Dieu, vous êtes rendus parfaits en Christ, vous ne pouvez nullement nier le pouvoir de Dieu. Et si, par la grâce de Dieu, vous êtes parfaits en Christ, et ne niez point son pouvoir, alors vous êtes sanctifiés en Christ par la grâce de Dieu, par l'effusion du sang du Christ (selon l'alliance du Père), pour la rémission de vos péchés, afin que vous deveniez saints et sans tache. Et maintenant, je vous dis à tous adieu. Je vais bientôt me reposer dans le paradis de Dieu, jusqu'à ce que mon esprit et mon corps soient réunis de nouveau, et que je sois ramené triomphant dans les airs, pour vous rencontrer devant la sainte barre du grand Jéhovah, le juge éternel des vivants et des morts. Amen.

LE
LIVRE DE MORMON

HISTOIRE SACRÉE

DES

PEUPLES ABORIGÈNES

DE L'AMÉRIQUE

PUBLIÉ

Par JOHN TAYLOR.

PARIS

IMPRIMERIE DE MARC DUCLOUX ET COMPAGNIE,
rue Saint-Benoit, 7.

1852.

EN VENTE :

L'ÉTOILE DU DÉSERET

Organe de l'Église de Jésus-Christ des Saints des derniers jours.